STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380087 7

CLASS 929.7 BOOK C A2G

VOLUME 4, pt. 1

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY

Genealogy

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

A la fin du cinquieme Volume, on trouvera les Noms & Armes *des Familles Nobles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires, ſur le reſte de la Lettre* C *& la Lettre* D.

TOME IV.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.

A PARIS,

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol4pt1dictionna00aube

AVIS DE L'AUTEUR

A LA

NOBLESSE.

J'AVOIS annoncé ce quatrieme Volume pour le mois de Janvier dernier, mais par un retard imprévu des Imprimeurs occupés à d'autres Ouvrages preſſés, il ne m'a pas été poſſible de tenir, comme je le deſirois, la promeſſe que j'avois faite au Public.

Ce quatrieme Volume, ainſi que les trois premiers, renferme un grand nombre de Maiſons diſtinguées, illuſtres, & des plus anciennes du Royaume : telles ſont entr'autres CASTELLANE, par laquelle commence ce Volume, CAUMONT, CHABANNES, CHAMBORANT, CHAMBRAY, CHAMPAGNE, CHASTELER & CHATELET, CHASTRE, CHATEAUNEUF-RANDON, CHATILLON, CHEYLUS, CHOISEUL, CLERMONT-TONNERRE, & beaucoup d'autres, dont la Table qui ſe trouve à la tête de ce Volume inſtruira le Lecteur.

J'ai d'abord annoncé cet Ouvrage, comme ne devant contenir que ſix Volumes *in-4°* ; mais depuis la publication du *Proſpectus*, au mois de Mars 1769, j'ai reçu beaucoup de Mémoires, j'en reçois même encore tous les jours, & probablement, tant que durera l'impreſſion, on continuera de m'en faire paſſer. Ainſi je prévois qu'une Collection auſſi curieuſe & intéreſſante pourra former beaucoup plus de Volumes : c'eſt ce qui a effrayé quelques-uns de mes Souſcripteurs, qui ne jugent pas à propos de continuer, & la plûpart ſont ceux dont les articles ſont imprimés. Si j'ai lieu de les regretter, j'ai auſſi la conſolation d'en voir arriver de nouveaux qui prennent les Tomes qui paroiſſent, & ſe font inſcrire pour les ſuivans.

C'eſt une choſe difficile & même impoſſible de contenter généralement le Public. En Littérature, Hiſtoire, Généalogie, *&c.* les uns n'aiment que des abrégés (c'eſt le plus grand nombre

282575

aujourd'hui), & les autres qui veulent s'inſtruire à fond, & il y en a beaucoup, ſont pour les Ouvrages étendus, inſtructifs, curieux & auſſi parfaits qu'un Auteur eſt capable de les rendre; en un mot, un Livre à pluſieurs Volumes qui tienne ſa place dans une Bibliotheque choiſie. C'eſt le goût & l'avis de ces derniers que j'ai cru devoir ſuivre : cependant je ſuis fâché de ne pouvoir contenter ces *Amateurs d'Abrégés*. En tronquant mon Ouvrage, il ſeroit imparfait. Eh! Que diroient ceux qui m'ont envoyé des Mémoires pour être imprimés dans toute leur étendue, ſi je les élaguois & me bornois à ne donner, pour ainſi dire, que leur état actuel ? Un pareil travail ne pourroit m'attirer que de juſtes reproches. D'ailleurs ce ne ſeroit plus un Dictionnaire de la Nobleſſe où doivent ſe trouver en détail, c'eſt-à-dire par filiation ſuivie, toutes les Familles nobles du Royaume, du moins en plus grande partie, tant celles qui ſubſiſtent que celles qui ſont éteintes, mais un Abrégé Généalogique, tel que le *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe* qui a paru pour la premiere fois en 1762, & que j'ai renouvellé tous les ans juſqu'en 1769 incluſivement. Je ne l'ai interrompu pendant ces trois dernieres années que pour me livrer tout entier à la refonte & à l'augmentation conſidérable de la premiere Edition du *Dictionnaire Généalogique*, dont je donne la ſeconde ſous le titre de *Dictionnaire de la Nobleſſe*. Je compte reprendre la ſuite de ce Calendrier le plutôt que mes occupations pourront le permettre, & j'aurai l'attention d'en donner avis dans les Papiers publics. Il ſera du même format que les premiers, & aura toujours le titre de *Calendrier des Princes*, ou d'*Almanach de la Nobleſſe*. Je le continuerai avec d'autant plus de plaiſir, qu'il m'a été redemandé pluſieurs fois, depuis ſon interruption, par un grand nombre de perſonnes de la plus haute diſtinction de la Cour, de la Ville & des Provinces.

Mais en le reprenant je ne retarderai pas pour cela l'impreſſion de ce Dictionnaire, dont chaque Volume continuera de paroître de quatre mois en quatre mois au plus tard, ſi Meſſieurs les Souſcripteurs ont l'attention de faire retirer chaque Volume à meſure qu'il paroît; car en négligeant de le faire, cela ne peut que porter préjudice en retardant une entrepriſe que je voudrois, s'il étoit poſſible, voir finir promptement, mais dont je ne puis venir à bout ſans le ſecours mutuel de ceux qui ont ſouſcrit.

Je répete ici, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que je ne puis faire uſage des Mémoires qui ne ſont pas liſiblement écrits par

rapport aux noms-propres & de Terres, ni de ceux qui ne ſont pas ſignés par les perſonnes qui les envoyent, ſur-tout quand ils ne ſont pas accompagnés de titres juſtificatifs, qui en ſont la preuve. J'ai reçu quelques Mémoires anonymes; j'ignore de qui je les tiens: c'eſt une raiſon pour que je n'en faſſe aucun uſage, devant douter de leur exactitude, & voulant éviter toute altercation; car cet Ouvrage, comme quelques-uns ont pu ſe l'imaginer, n'eſt pas une voie facile pour s'y faire inſérer *incognito*. Ainſi que ceux qui m'ont adreſſé directement ou par la voie du Libraire de ces ſortes de Mémoires anonymes, ſans ſignature, ſans date, ni indication du lieu d'où ils viennent, ne ſoient pas ſurpris de ne les pas voir imprimés, puiſqu'ils n'ont pas jugé à propos de ſe faire connoître.

Depuis l'impreſſion totale de la lettre *B*, j'ai reçu cinq différens articles, leſquels y auroient eu place ſi je les avois reçus à tems, ſçavoir BEAU-SOBRE, BECK, BONNEFOY, BOUCHERAT & BUDES. Les perſonnes que ces Mémoires regardent m'ont prié de les inſérer en *Addition* à la fin de ce Volume. Je n'ai pu me refuſer à leurs inſtances; mais il y en a un (c'eſt BUDES), dont on trouvera déjà la Généalogie détaillée dans le *Tome III. page 338, & ſuiv.* Le ſilence du P. *Simplicien* & de quelques autres Ecrivains m'a fait tomber dans une erreur eſſentielle & groſſiere, en diſant que cette ancienne Maiſon de Bretagne qui ſubſiſte aujourd'hui dans M. le Comte *de Budes de Guébriant*, Colonel du Régiment de Penthievre, & dans ſon oncle, M. l'Abbé *de Guébriant*, étoit éteinte. Pour réparer cette faute, je me ſuis hâté de faire réimprimer cet article d'après un Mémoire fidele & exact dreſſé ſur les titres, & envoyé par M. l'Abbé *de Guébriant*.

Le cinquieme Volume, qu'on va mettre ſous Preſſe, contiendra le reſte de la lettre *C*, &, à ce que je préſume, toute la lettre *D*. On ſçait que dans les grands Dictionnaires les trois premieres lettres fourniſſent beaucoup de feuilles d'impreſſion. Dans celui-ci elles forment quatre Volumes & demi; mais comme les autres lettres ſont moins étendues, il en entrera pluſieurs dans chacun des Volumes qui reſtent à paroître.

La Souſcription eſt ouverte en tout tems. Ceux qui ſe préſenteront pour ſe faire inſcrire, ſoit chez le Libraire, ſoit chez moi, pour la ſuite des Volumes qui n'ont pas encore paru, mais en prenant ceux qui paroiſſent, les auront ſur le pied de la Souſcription,

c'eſt-à-dire en payant 12 livres pour chacun des trois premiers Volumes en blanc, & 12 livres 12 ſols relié en carton ; 13 livres pour le quatrieme en blanc, & chacun des ſuivans, & 13 livres 12 ſols relié en carton. Ces vingt ſols d'augmentation ſont à cauſe du nouvel impôt mis ſur le papier & de 40 ſols de plus par feuille d'impreſſion ; ce qui fait un ſurcroît de frais au moins de 650 livres par Volume. La Souſcription de chaque Volume ſe fait d'avance, parce que le dernier ſera livré ſans rien payer. Il faut affranchir le port des lettres & des Mémoires qu'on adreſſe à l'Auteur ou au Libraire.

Errata & Additions du Tome III.

BOURBON, ligne 6, il porte, *liſez* il portoit.

Id. page 21, ligne 17, après de ſon nom, *ajoutez :* puis en Juin 1771, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant *Clermont-Prince*, & Gouverneur de Berri, ſerment prêté le 25 Juillet ſuivant.

Page 43, ligne 18, BOURGEOIS (LE), *liſez* BOURGOISE.

Id. même ligne, Pommervalle, *liſez* Pombreval.

Id. ligne 21, mêmes corrections.

Page 45, lignes 33 & 34, Marquis de Prémenil, *liſez* d'Avreménil.

Page 64, ligne 7 & ſuivantes, Carbonieres, *liſez* Carbonnieres.

Id. lignes 11 & 13, Parfouruy, *liſez* Parfouru.

Page 94, ligne 12, Magnon, *liſez* Mainon.

Page 133, ligne 30, du Vicomté d'Auxone, *liſez* de la Vicomté d'Auxonne.

Id. ligne 42, Madeſene-Claude de Brancion, *liſez* Marie-Gaſparde-Madelene de Brancion.

Page 159, ligne 42, Saucerobe, *liſez* Sancerobe.

Page 161, ligne 9, Lévignan, *liſez* Lévignen.

Id. ligne 21, écuſſon, *liſez* chevron.

Page 162, ligne 22, juccrique, *liſez* yvecrique.

Page 170, ligne premiere, Pulchot, *liſez* Puchot.

Id. ligne 10, N... de Bonnaud, *liſez* Boutren.

Id. ligne 27, Frequinne, *liſez* Freſquiſnes.

BRIOIS. page 229, ligne 31, après 2. Charles-Guiſelin, au lieu de mort en bas âge, *ajoutez :* dit le Chevalier d'Angres, non marié.

Id. page 230, ligne 25, après Marie-Conſtant-Joſeph de Briois, *ajoutez :* Chevalier, Seigneur de Carnin, marié le 12 Juillet 1767 à *Pauline-Marie-Théreſe-Joſephe de Gruſon*, qui eſt la derniere de cette Famille, fille unique de feu *Louis-Joſeph de Gruſon*, Ecuyer, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Beauvilliers, & Dame de Maincourt, Peuvrel, la Monverdrie, Favrel, de Douval, *&c.*

Page 236, lignes 11 & 12, Taiſar, *liſez* Thezart.

Page 240, ligne 36, Flabemond, *liſez* Flabemont.

Page 244, ligne premiere, Lattemas, *liſez* Laffemas.

Page 304, derniere ligne, Hurpois, *liſez* Hurepoix.

BRUYERES-LE-CHATEL. Page 324, ligne 37, Philippe-Bon de Levis-de-Mirepoix, *liſez* Philippe de Levis, Baron de Mirepoix.

Id. page 326, ligne 43, Lapſio, *liſez* l'Abſie.

Id. ligne derniere, aujourd'hui, *effacez* ce mot.

Page 327, ligne 3, Lapſio, *liſez* l'Abſie.

Id. page 328, ligne 36, Piégrot, *liſez* Piégros.

Id. page 329, ligne 40, devant Notaires, *liſez* François Froment, Notaire.

Id. page 330, ligne 38, Piegros, *liſez* Piégros.

Id. page 331, ligne 42, Martinet, *liſez* Martinel.

Id. ligne 45, après François-Pons-Laurent, *ajoutez :* Jacques-Louis.

Id. page 332, ligne premiere, après Comtat, *ajoutez :* aujourdhui, en 1772, Religieuſe à Saint-Marcellin en Dauphiné.

Id. ligne 5, après François-Pons-Laurent, *ajoutez :* Jacques-Louis.

Id. ligne 19, même addition.

Id. ligne 21, Trutat & Mareſchal, *liſez* Turlat & Marechal.

BUDES, page 338 & ſuivantes. Voyez aux additions, l'article réimprimé de cette Maiſon à la fin de ce Volume.

Page 366, ligne 24, d'Arqs, *liſez* d'Arques.

BUREN. *Id.* ligne 27, d'Egmont, *liſez* d'Egmond, dans tout l'article.

Id. ligne 28, Walburge, *liſez* Walpurge.

Page 383 & ſuivantes, ligne 21, Duc d'Ormonde, *liſez* d'Ormond, dans tout l'article de Butler.

Page 408, lignes 40 & 41, Franctot, *liſez* Franquetot.

Page 420, ligne 31, les armes : *d'or, au lion de ſable*, aliàs *de gueules, accollé d'argent*, liſez : *d'or, à une levrette de ſable, rampante, accollée de gueules.*

Page 489, ligne 14, marié à *Marguerite de Vaſſi*, liſez, marié à *N... Marguerie de Vaſſi.*

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce quatrieme Volume.

SUITE DE LA LETTRE C.

C

*—CASTELLANE, en Provence, Page 1.
* CASTELLAR (LE), entre Nice & Monaco, 11.
*—CASTELLET (LE), dans le Comté-Venaiſſin, 12.
CASTELLI, *id.*
— CASTELLO (DE) en Poitou, *id.*
— CASTELLOBRANCO, en Portugal, 13.
*—CASTELNAU, en Berri, *id.*
*—CASTELNAU, originaire de Bigorre, 15.
CASTELPERS, en Rouergue, 21.
* CASTERA, en Languedoc, *id.*
— CASTIGLIONE, origin. de Milan, 22.
*—CASTILLE, *id.*
— CASTILLE, orig. de Paris, 23.
* CASTILLE, dans l'Uſege, 25.
— CASTILLON-DE-BEYNES, origin. de Naples, *id.*
— CASTILLON-DE-MOUCHAN, en Condomois, 27.
* CASTRES, en Albigeois, 32.
* CASTRIES, en Languedoc, 33.
— CASTRO, en Portugal & Eſpagne, *id.*
— CATHUS, en Poitou, *id.*
— CATINAT, origin. de Mortagne au Perche, 34.
CAUCHON, 35.
CAVELET. *Voyez* VERBOC.
— CAVENDISCH, dans le Comté de Suffolck en Anglet. 36.
*—CAULAINCOURT, en Picardie, *id.*
CAUMARTIN. *Voyez* FEVRE-DE-CAUMARTIN (LE).
CAUMIA DE BAILLEUX, en Béarn, 45.
* CAUMONT, dans le Comté-Venaiſſin, *id.*
— CAUMONT, 47.
CAUMONT-LAUZUN, 52.
CAUQUIGNY, 53.
*—CAUSANS, en Dauphiné, *id.*
CAUVIGNY-DE-BOUTONVILLIERS, en Normandie, *id.*
* CAUVISSON ou CALVISSON, *id.*
CAUX, à Marſeille, *id.*
*—CAYEU, en Picardie, 54.
— CAYLAR (DU) en Languedoc, 55.
CAYS, origin. de Nice, 62.
— CAZE (DE), en Languedoc, Provence & à Paris, 63.
* CAZILLAC, en Querci, 66.
CÉCILE, en Franche-Comté, 67.
* CÉLY, en Bierre, *id.*
— CENTURION, à Gênes, *id.*
— CERDA, en Portugal, 77.
* CERESTE, *id.*
— CERF (LE), en Normandie, *id.*
*. CÉRISAY, 78.
— CERIZ, *id.*

* CERNAY, en Dormois, *id.*
— CESAR, en Portugal, 79.
— CESARGE, *id.*
— CESARINI, à Rome, *id.*
— CESNE ou SESNE-DE-MENILLES (LE), en Normandie, *id.*
* CESTAYROLS, en Languedoc, *id.*
*—CEYS ou SCEY, en Franche-Comté, *id.*
— CHABANNES, 97.
*—CHABANOIS, en Angoumois, 107.
— CHABANS, en Périgord, 108.
CHABENAT, 110.
— CHABERT, 111.
CHABESTAN, en Dauphiné, 112.
— CHABEU ou CHABEUF, en Bresse, 115.
— CHABIEL-DE-MORIERE, orig. d'Espagne, 117.
— CHABOT, en Poitou, 119.
— CHABOT, 133.
* CHABRILLANT, en Dauphiné, 137.
*—CHACENAY ou CHASSENAY, en Champagne, *id.*
CHAFFELIN, 138.
— CHAILLON, *id.*
* CHAILLOT (DE), originaire de Dauphiné, *id.*
CHALABRE. *Voyez* BRUYERES-SAINT-MICHEL.
* CHALAIS, en Périgord, 143.
CHALANT, *id.*
CHALENÇON, en Auvergne, *id.*
— CHALEVÉT DE ROCHEMONTEIX, *id.*
* CHALIGNY, en Lorraine, 149.
CHALLEMAISON, 150.
CHALLEMOUX, en Bourgogne, *id.*
CHALLET, *id.*
* CHALMAZEL, en Forez, 151.
CHALMETTE, *id.*
— CHALO ou CHAILLOU-DE-SAINT-MARS, à Estampes, *id.*
— CHALON ou CHASLON-DE-CRETOT, en Normandie, 152.
— CHALONS, *id.*
* CHALONS, en Champagne, 153.
— CHALOT, origin. de Bretagne, *id.*
— CHALUP (DE), en Périgord, 154.
* CHALUS, en Limousin, 157.
* CHAMANS (SAINT), *id.*
* CHAMARANDE, en Champagne, *id.*
— CHAMBELLAN, *id.*
CHAMBENOT, en Franche-Comté, *id.*
*—CHAMBES-MONTSOREAU, origin. d'Angoumois, *id.*
CHAMBIER, en Franche-Comté, 159.
*—CHAMBLEY, en Lorraine, *id.*
—CHAMBON, 160.
—CHAMBON-D'ARBOUVILLE, *id.*
* CHAMBONNAS, en Languedoc, *id.*
— CHAMBORANT, en Poitou, *id.*
CHAMBORNAY, 165.
* CHAMBORS, dans le Vexin-François, *id.*
* CHAMBOY, en Normandie, *id.*
—CHAMBRAY (DE), même Province, 165.
— CHAMBRE, (DE), origin. d'Ecosse, 177.
—CHAMILLART, 180.
CHAMILLY. *Voyez* BOUTON-CHAMILLY.
— CHAMP-D'ASSANT, 181.
*—CHAMPAGNE, *id.*
CHAMPAGNE, en Franche-Comté, 203.
* CHAMPAGNE-DU-HOMMEL, au Maine, *id.*
— CHAMPAGNÉ, 204.
* CHAMPCENETZ, en Brie, 206.

— CHAMPEAUX, en Bourgogne, p. 206.
* CHAMPFLEUR, au Maine, 208.
* CHAMPIGNY, dans le Saumurois, *id.*
CHAMPLAIS DE COURCELLES, *id.*
*—CHAMPLITTE, en Franche-Comté, *id.*
* CHAMPLOST, en Champagne, 209.
* CHAMPROND ou CHAMRON, en Bourgogne, *id.*
CHAMPS (DES). *Voyez* DESCHAMPS.
* CHAMPSONELS, en Normandie, *id.*
CHAMPUANT, *id.*
CHANDIEU, en Forez, *id.*
—CHANDON, 210.
* CHANE. *Voyez* CHATENAY.
CHANTECLERC, *id.*
CHANTELOU, en Baſſe-Normandie, *id.*
—CHANTELOUP, en Normandie, *id.*
—CHANTEPIE ou CANTEPIE, même province, 211.
—CHANTEPRIME, *id.*
—CHANTEPRINT, *id.*
* CHANTILLY, dans le Valois, *id.*
* CHANTILLY, *id.*
CHANTILLY, *id.*
* CHANTOINE, dans la Marche, *id.*
—CHANTRE (LE), en Provence, 212.
* CHANTRÉ, en Anjou, *id.*
* CHAPELLE, *id.*
* CHAPELLE-D'ANGILLON (LA) en Berri, *id.*
* CHAPELLE-GAUTHIER (LA), en Normandie, *id.*
CHAPELLE DE JUMILHAC, en Périgord, *id.*
* CHAPELLE-LA-REINE (LA), dans le Gâtinois, 213.
* CHAPELLE-SAINTRAILLES (LA), *id.*
* CHAPELLE-SAINT-ULRIC (LA), en Brabant, *id.*
CHAPOULIE (LA). *Voyez* BONET aux additions du Tome III. p. 637.
CHAPT-DE-RASTIGNAC, originaire du Limouſin, *id.*
—CHAPUIS, en Franche-Comté, 216.
—CHAPUS, orig. d'Allemagne, 217.
CHARBONNIER DE CRANGEAC, 218.
* CHARCE (LA), en Provence, 219.
—CHARDON, *id.*
CHARETTE DE MONTEBERT, origin. de Nantes, *id.*
CHARLEMESNIL, en Normandie, *id.*
—CHARLET, en Poitou, *id.*
* CHARLEVAL, en Normandie, 222.
CHARLIERS, en Brabant, *id.*
CHARMEAUX, 223.
* CHARMES, en Dauphiné, *id.*
—CHARNAGE, en Franche-Comté, *id.*
—CHARNIER, 224.
*—CHARNY, en Bourgogne, *id.*
CHARNY-LOTIN. *Voyez* LOTIN-DE-CHARNY.
* CHAROLOIS, 225.
CHARON, *id.*
—CHARON ou CHARRON (LE), *id.*
*—CHARON ou CHARRON-DE-MENARS, en Orléannois, 227.
* CHAROST, en Berri, *id.*
—CHARPENTIER, *id.*
*—CHARRITE, origin. du Béarnois, 229.
* CHARS, dans le Vexin-François, 230.

— CHARTOGNES, en Champagne, page 230.
* CHARTRES, *id.*
CHARTRES, en Beauvoisis, 231.
— CHASOT (DE), origin. de Salive, *id.*
CHASPOUX, 237.
CHASSAGNE, orig. de la Basse-Marche, 238.
— CHASSENOUS ou CHAUSSENOUS, en Languedoc, *id.*
— CHASSONVILLE, en addition à la fin de ce Volume, 677.
— CHASTAN, en Provence, 239.
— CHASTEL (DU), en Bretagne, *id.*
— CHASTELER ou CHASTELET, aux Pays-Bas, 240.
— CHASTELIER-DU-MESNIL (DE), en Dauphiné, 246.
— CHASTELLARD ou HAUTERIVE, en Viennois, 247.
*—CHASTELLET (DU), en Artois, 251.
*—CHASTELUS ou CHASTELUX, en Bourgogne, 255.
CHASTENAY-DE-LANTY, en Champagne, 259.
— CHASTENET-PUYSÉGUR, origin. d'Armagnac, 260.
* CHASTEUIL, en Provence, 262.
*—CHASTRE ou CHATRE (DE LA), en Berri, *id.*
— CHATARD (DE), en Bugey, 288.
— CHATEAU, *id.*
* CHATEAU-BOURG, en Bretagne, *id.*
— CHATEAUBRIANT, *id.*
CHATEAUBRUN, 291.
* CHATEAU-CHINON, en Nivernois, *id.*
*—CHATEAUDUN, dans le Dunois, 292.
* CHATEAU-FREMONT, en Bretagne, *id.*
* CHATEAU-GAY, en Auvergne, *id.*
* CHATEAU-GIRON, 293.
*—CHATEAU-GONTIER, 294.
* CHATEAU-L'ARC, en Provence, 295.
* CHATEAU-MORAND, *id.*
*—CHATEAUNEUF, en Provence, *id.*
CHATEAUNEUF, 298.
* CHATEAUNEUF, en Angoumois, 299.
* CHATEAUNEUF, en Anjou, *id.*
* CHATEAUNEUF, en Bugey, *id.*
*—CHATEAUNEUF, en Thimerais, 300.
* CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE ou *de Giraud-l'Ami*, 303.
* CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, en Dauphiné, 304.
CHATEAUNEUF-DE-RANDON, *id.*
— CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE, orig. du Forez, 311.
* CHATEAUNEUF-*le-Charbonnier*, en Provence, *id.*
* CHATEAUNEUF-*le-Rouge*, 312.
* CHATEAUNEUF-*lès-Martigues*, *id.*
* CHATEAUNEUF-*sur-Cher*, en Berri, 313.
* CHATEAUNEUF-*sur-Loire*, dans l'Orléanois propre, *id.*
* CHATEAU-PORCIEN ou PORCEAN, en Champagne, *id.*
* CHATEAU-RENARD, 314.
* CHATEAU-RENARD, en Provence, *id.*
* CHATEAU-RENAUD, en Champagne, 314.
* CHATEAU-RENAUD, en Touraine, *id.*
* CHATEAU-RENAUD, 315.
* CHATEAUROUX, en Berri, *id.*
* CHATEAU-THIERRI, en Champagne, *id.*
* CHATEAU-THIERS, en Bourgogne, 316.

* CHATEAUVIEUX, p. 316.
* CHATEAUVIEUX, *id.*
* CHATEAUVILLAIN, en Champagne, *id.*
* CHATEAUVILLAIN - COMMERCI, 317.
CHATEIGNER, origin. du Poitou, *id.*
* CHATEL (DU), en Bretagne, 318.
CHATEL (DU), en Flandre, *id.*
CHATEL *de Liſon & de Rampan*, (DU), en Normandie, 319.
CHATEL (DU), même Province, *id.*
CHATEL-DE-COUDRES, en Languedoc, *id.*
* CHATELARD, en Dauphiné, *id.*
— CHATELET (DU), en Lorraine, *id.*
* CHATELLERAUD, en Poitou, 342.
* CHATENAY, en Breſſe, 343.
* CHATILLON, en Lyonnois, *id.*
CHATILLON, en Franche-Comté, *id.*
* CHATILLON-GUYOTTE, ou *Châtillon-le-Duc*, *id.*
*—CHATILLON-*lès-Dombes*, 344.
* CHATILLON-*ſur-Indre*, en Touraine, 345.
* CHATILLON-*ſur-Liſon*, en Franche-Comté, *id.*
* CHATILLON-*ſur-Loing*, dans le Gâtinois Orléanois, 346.
* CHATILLON, en Poitou, *id.*
*—CHATILLON-*ſur-Marne*, *id.*
* CHATILLON-*ſur-Saone*, 379.
* CHATILLON-*ſur-Seine*, ou *de la Montagne*, *id.*
* CHATRES, en l'Iſle de France, *id.*
*—CHAVAGNAC, en Auvergne, 380.
— CHAVANES, ou CHAVANNES, en Breſſe, *id.*
— CHAVAUDON (DE), 382.
*—CHAUDERON-DE-PUISIGNAN, orig. de Dauphiné, *id.*
* CHAUDES-AIGUES, en Auvergne, *id.*
— CHAUFOUR, en Lorraine, *id.*
*—CHAUGY-DE-ROUSILLON, 383.
CHAVIGNY, 388.
CHAVIRÉ, orig. de Salins, *id.*
CHAULIEU, *voyez* ANFRIE DE CHAULIEU.
* CHAULNES, en Picardie, *id.*
* CHAULNES, en Dauphiné, *id.*
— CHAUMEJAN, en Touraine, 389.
*—CHAUMONT-DE-QUITRY, 390.
— CHAUMONTEL, en Normandie, 398.
— CHAUNAC, orig. de Querci, *id.*
— CHAUSSÉE (DE LA), orig. du Poitou, *id.*
CHAUSSÉE, 402.
* CHAUSSÉE-D'EU (DE LA), *id.*
* CHAUSSIN, en Bourgogne, 403.
— CHAUVELIN, *id.*
— CHAUVETON-DE-SAINT-LÉGER, en Berri, 408.
— CHAUVIGNI-BLOT, en Auvergne, 409.
CHAUVIGNI-DE-BROSSE, 412.
*—CHAUVIREY, *id.*
— CHAYLAN, en Provence, 413.
CHAZERAT, 417.
CHAZERON, *id.*
— CHEBROU DE LA ROULIERE, en Poitou, *id.*
— CHEF-DE-BIEN, 418.
CHEFFONTAINE, en Bretagne, *id.*

* CHEMILLÉ, en Anjou, p. 418.
CHEMIN (DU), en Normandie, *id.*
CHEMIN, *voyez* SCEPEAUX.
*—CHEMINADES ou CHAMINADES, 419.
*—CHEMINON (DE), 420.
CHENE (DU), 421.
— CHENÉDÉ, 422.
* CHENELAYE (LA), en Bretagne, *id.*
* CHENOISE, dans la Brie Champenoise, *id.*
— CHENU (DE), en Bourgogne, *id.*
CHEPOY, 427.
CHERBONNERIE, *voyez* SCEPEAUX.
— CHERCHEMONT, en Poitou, *id.*
— CHERISY, en Laonois, *id.*
CHERVIL, 428.
— CHESNAY (DU), 430.
— CHESNEAU, en Touraine, *id.*
* CHESSY ou CHECY, en l'Isle de France, *id.*
CHETARDIE, orig. du Limousin, *id.*
— CHEVALIER, orig. de Champagne, *id.*
— CHEVALIER, 434.
— CHEVALIER, en Provence, 436.
CHEVARDIERE, en Champagne, *id.*
CHEVENON, 437.
* CHEVERNY ou CHIVERNY, dans le Blaisois, *id.*
— CHÉVERUE (DE), en Normandie & en Anjou, 437.
— CHEVESTRE, en Normandie, 440.
* CHEVIGNY-*lès-Semur*, en Bourgogne, *id.*
CHEVREAU, *id.*
— CHEVREL, en Mâconnois, *id.*
*—CHEVREUSE, en l'Isle de France, *id.*
* CHEVRIERES, en Dauphiné, 441.
— CHEVRIERS, en Mâconnois, 442.
— CHEUX, en Normandie, 447
*—CHEYLUS (DE), en Vivarais, *id.*
* CHEZE ou CHAIZE (LA), en Poitou, 456
* CHEZE ou CHAIZE (LA), en Beaujolois, *id.*
— CHIAVARY, orig. de Gênes, *id.*
— CHIC (DU), dans le Condomois & l'Agenois, 457.
— CHIEL (DE), en Bugey, 458.
— CHIEUSSE, en Provence, 459.
— CHIGI, en Italie, 462.
CHILAUD-DE-FIEUX, en Périgord, 463.
— CHILLAUD-DE-SOUMENSAT, *id.*
CHILLEAU (DU), en Poitou, *id.*
* CHIMAY, dans le Hainaut François, 464.
* CHINI, dans le Luxembourg, 465.
* CHINSSÉ, en Poitou, *id.*
— CHINTRÉ, en Mâconnois, *id.*
— CHISSÉ, en Comté, *id.*
*—CHIVRÉ, orig. du Maine, 466.
— CHOART-DE-BUZENVAL, 467.
*—CHOISEUL, en Bassigny, 474.
*—CHOISI-MOIGNEVILLE, 514.
CHOISINET, *id.*
* CHOISI-BELLEGARDE, dans le Gâtinois-Orléanois, 515.
— CHOLET, *id.*
CHOLET, 516.
* CHOLET, en Anjou, *id.*
— CHOPPIN, même Province, *id.*

— CHOURSES-MALICORNE, au Maine, 517.
CHRÉTIEN, en Bretagne, 521.
* CHYPRE, *id.*
— CIBO, en Italie, *id.*
* CICÉ, en Bretagne, 522.
* CICON (DE) au Comté de Bourgogne, *id.*
CINGAL, origin. de Normandie, *id.*
— CIPIERES, en Provence, 523.
— CIPRIANI, origin. de Florence, 524.
*—CIRÉ, en Aunis, 525.
— CIRESME, en Normandie, 529.
* CIREY, même Province, *id.*
* CIREY-*lez-Mareil*, en Champagne, *id.*
CIRIER-DE-NEUCHELLES, *id.*
CITEAUX ou CITEL, en Franche-Comté, 530.
— CIVILLE, origin. d'Eſpagne, *id.*
*—CIVRAC, en Guyenne, 538.
* CIVRAI-*le-Champenois*, en Berri, *id.*
*—CLACY, en Laonois, *id.*
* CLAIRÉ, en Normandie, 539.
* CLAITE (LA) ou LA CLAYETTE, en Bourgogne, 540.
— CLAMECY, *id.*
— CLAMORGAN, en Normandie, *id.*
— CLAPIERS (DE), origin. d'Andalouſie, *id.*
— CLARE, origin. d'Irlande, 545.
— CLARIS (DE), en Languedoc, 549.
— CLARIS-VALINCOURT, 552.
CLAVESSON, en Dauphiné, 554.
* CLAVEYSON, même province, *id.*
* CLAVIERE. *Voyez* CHAMBORANT, 555.
— CLAUSSE, en Picardie, *id.*
CLAUTRIER, *id.*
— CLÉMENS DE GRAVEZON, en Provence, 556.
— CLÉMENT, en Gâtinois, *id.*
* CLÉMONT, en Champagne, 559.
* CLERAY, en Normandie, 560.
— CLERC-*de-la-Bruere* (LE), *id.*
— CLERC-*la-Deveze* (DE), en Languedoc, *id.*
— CLERC-*de-Fleurigny* (LE), 561.
— CLERC-*de-Juigné-Verdelles* (LE), 571.
— CLERC-*de-Leſſeville* (LE), orig. de Meulan, 574.
— CLERC-*du-Tremblay* (LE), 579.
CLERCQ-*d'Hurtebize* (DE), en Flandre, 581.
— CLERE, en Normandie, *id.*
— CLEREL, même province, 587.
— CLEREMBAULT, *id.*
* CLERFAY, en Hainaut, 588.
* CLÉRI (DE), au Vexin-Normand, *id.*
— CLERICI, en Provence, 589.
*—CLERMONT, en Dauphiné, *id.*
— CLERMONT, en Anjou, 623.
* CLERMONT, en Argonne, 631.
*—CLERMONT, en Beauvoiſis, 632.
*—CLERMONT-LODEVE, en Languedoc, 639.
— CLERON, en Lorraine, 640.
* CLERVAUX, en Poitou, *id.*
CLERVAUX, 641.
* CLERY-CRÉQUY, en Picardie, *id.*
CLEVES, *id.*
— CLIFFORD, en Angleterre, 642.
— CLINCHAMP, en Normandie, *id.*
* CLINCHAMPS, *idem*, 646.
— CLINCHAMPS, au Maine, *id.*
— CLISSON, en Bretagne, 649.
CLISSON, 650.

— CLOS-DE-LESTOILLE (DU), en Auvergne & Bourgogne, 650.
— CLOUTIER (LE), en Normandie, 651.
— CLUGNY, origin. d'Autun, *id.*
* CLUYS, en Berri, 653.
— CLUZEL (DU), en Périgord, 654.

ADDITIONS A LA LETTRE B.

Tome II, page 205, après BEAUSÉJOUR.

— BEAUSOBRE (DE), origin. de Provence, 654.

Même Tome, page 270, après BECHAMEIL.

— BECK (DE), dans le Lyonnois, 660.

Même Tome, page 636, après BONNECHOSE.

— BONNEFOY, origin. de Normandie, 663.

Même Tome, page 701, après BOUCHER-D'ORSAY.

— BOUCHERAT, 666.

Tome III, page 338, après BUDÉ.

— BUDES, origin. de Bretagne, 671.

Fin de la Table.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

CAS CAS

CASTELLANE, en Provence, Diocèse de Senez, Terre & Seigneurie qui a été poſſédée long-tems en ſouveraineté par la Maiſon de ce nom, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres, non-ſeulement de la Provence, mais encore du Royaume. On lit dans des Chartes des dixieme, onzieme & douzieme ſiécles, que la Maiſon de *Caſtellane* étoit ſouveraine en ce tems-là.

Les Auteurs qui en ont parlé s'accordent tous ſur ce point, mais ils ſont de différens ſentimens ſur l'origine de ſa ſouveraineté. Les uns prétendent qu'elle la tenoit des Princes de Caſtille, & ils en jugent par la conformité du nom & des armes qu'il y a entre cette Maiſon & le Royaume de Caſtille. Les autres aſſurent au contraire qu'elle tenoit ſa ſouveraineté de la Ville même qui porte ſon nom, dont GUILLAUME DE CASTELLANE ſe rendit maître dans le dixieme ſiécle pendant la décadence de l'Empire d'Allemagne en-deçà des Alpes & du Rhin ; par conſéquent il n'eſt pas poſſible de rien dire de poſitif ſur cet objet, qui ſe perd dans l'obſcurité des tems.

I. BONIFACE DE CASTELLANE, I. du nom, qui étoit vraiſemblablement petit-fils de GUILLAUME, dont on vient de parler, fut choiſi en

1089 avec *Falco-Dodo*, Prince de Calian, & *Aimond*, Comte de Saint-Gilles, pour être arbitre des différends qui subsistoient alors entre l'Abbé de Saint-Victor-lès-Marseille & celui de Saint-Honoré de Lerins. Il fut aussi garant d'IDELPHONSE, Comte de Provence, dans un Traité qui fut fait entre ce Prince & le Comte de Nice.

II. LAUGIER DE CASTELLANE, successeur de BONIFACE, est nommé dans une Charte conservée dans les Archives de l'Evêché d'Apt, datée du tems que *Laugier d'Agoult* en étoit Evêque, c'est-à-dire du commencement du douzieme siécle.

III. BONIFACE DE CASTELLANE, II. du nom, fut le premier des Barons de la Province qui prêterent hommage en 1146 à BÉRENGER, Comte de Provence, dans la Ville de Tarascon. Il suivit le parti de la Princesse ETIENNETTE DES BAUX contre les BÉRENGERS, Comtes de Provence.

IV. BONIFACE DE CASTELLANE, III. du nom, qualifié *Baron de Castellane*, Seigneur de Salerne & de plusieurs autres Terres & Châteaux, se croyant Souverain de ses petits Etats, voulut se soustraire à l'hommage qu'il devoit à son Prince. Mais ayant été assiégé dans sa Ville de *Castellane* par IDELPHONSE, Roi d'Arragon, & par ALPHONSE, son fils, Comte de Provence, il fut réduit à la derniere extrémité, & contraint d'accepter la loi du vainqueur. Il se retira à Grasse, où il prêta hommage pour toutes les Terres qu'il possédoit, dans le mois d'Octobre 1189.

V. ROUX DE CASTELLANE, son fils, Seigneur de Castellane, Salerne, Villecrose, *&c.* passa plusieurs transactions aux années 1205 & 1214, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom,

VI. BONIFACE DE CASTELLANE, IV. du nom, qui fut Seigneur de Castellane, Salerne, Villecrose, & de vingt-six autres Terres, pour lesquelles il prêta hommage au Comte RAIMOND BÉRENGER en 1226. Il épousa *Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Riez, dont il eut : — 1. BONIFACE, qui suit ; — 2. & BONIFACE, dit GALBERT : ils sont tous deux chefs des branches que cet illustre tronc a produites.

Seigneurs de CASTELLANE-RIEZ.

VII. BONIFACE DE CASTELLANE, V. du nom, Seigneur de Castellane, Riez, Saint-Martin & de plusieurs autres lieux, ayant porté les Marseillois à la révolte contre CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte de Provence, fut décapité à Marseille en 1247, & sa Terre de *Castellane* fut confisquée. Il avoit été marié 1°. avec *Alix des Baux*, fille de *Hugues*, Vicomte de Marseille ; & 2°. avec *Sibille de Signe*, Dame de Toulon, issue aussi des Vicomtes de Marseille, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. BONIFACE, qui suit ; — 2. & HUGUES, dit DES BAUX, rapporté après son frere.

VIII. BONIFACE, VI. du nom, surnommé le *Prince de Castellane*, fut un de ces fameux Poëtes Provençaux, auxquels on donna le nom de TROUBADOURS. Il dédia ses Poésies à CHARLES D'ANJOU, Comte de

Provence, qu'il accompagna à Naples en 1264, & mourut peu de tems après ſans enfans.

VIII. HUGUES DE CASTELLANE, dit *des Baux*, ſon frere, continua la poſtérité. Il portoit la qualité de *Chevalier*, lorſqu'il fut nommé tuteur des enfans de RAIMOND & de GEOFFROI DE CASTELLANE, ſes couſins-germains, le 29 Juillet 1307. De lui naquit :

IX. BONIFACE DE CASTELLANE, VII. du nom, Seigneur d'Allemagne, Grimaud, Garcin, *&c.* qui fit ſon teſtament le 29 Mai 1350. Il épouſa 1°. *Roſſoline Irras*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de la Garde ; & 2°. *Béatrix d'Eſparron*, Dame de Demandols & de Châteauneuf, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquit :

X. JACQUES DE CASTELLANE, Seigneur de pluſieurs Terres, qui d'*Agnès*, ſon épouſe, eut

XI. BONIFACE DE CASTELLANE, VIII. du nom, Seigneur d'Allemagne, qui épouſa *Marguerite de Simiane-Châteauneuf*, dont

XII. FLORENS DE CASTELLANE, Seigneur d'Allemagne, *&c.* qui fit alliance avec *Florie de Blaccas*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaudinar, & de *Cécile de Villeneuve*, de laquelle il eut : — 1. BONIFACE, qui ſuit ; — 2. ESPARRON, chef des Seigneurs de Mazaugues & d'Andon, rapportés ci-après ; — 3. & JEAN, auteur des Seigneurs de Norante & de Chaudon, rapportés après la poſtérité de ſon frere.

XIII. BONIFACE DE CASTELLANE, IX. du nom, Seigneur d'Allemagne, ſe maria avec *Antoinette de Pontevès*, fille de *Jean*, Vicomte de Bargeme, & de *Sibille d'Adhémar*. Il teſta le 16 Février 1440 en faveur de ſes trois fils : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Gaſſin ; — 3. & JEAN, Chevalier de Rhodes, mort Bailli de Manoſque, & Commandeur de Puimoiſſon.

XIV. ANTOINE DE CASTELLANE, Seigneur d'Allemagne, épouſa *Honorée de Glandevès*, fille *d'Iſnard*, Seigneur de Cujes, dont : — 1. BONIFACE, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur des branches de Clavet, Saint-Veran-la-Colombe & Freſſinouſe, éteintes ; — 3. & CLAUDE, de qui deſcendent les Marquis de Grimaud, Barons de Saint-Juers, rapportés ci-après.

XV. BONIFACE DE CASTELLANE, X. du nom, fut marié, & ſa tige finit deux générations après lui.

Marquis DE GRIMAUD.

XV. CLAUDE DE CASTELLANE, troiſieme fils d'ANTOINE, Baron d'*Allemagne*, & d'*Honorée de Glandevès-Cujes*, fut Baron de Saint-Juers, par acquiſition du 31 Janvier 1509, (*Reboul*, Notaire), & épouſa par contrat du 10 Mai 1508, *Louiſe-Aube de Roquemartine*. Il en eut : — 1. HONORÉ, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOISE, mariée à *Jean de Bonne-de-Leſdiguieres*, pere du Connétable de ce nom.

XVI. HONORÉ DE CASTELLANE, I. du nom, Seigneur de Saint-Juers, s'allia le 8 Octobre 1526, avec *Honorée de Laſcaris-Vintimille de Tende*, dont

XVII. HONORÉ DE CASTELLANE, II. du nom, Baron de Châteauneuf & de Gaſſin, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, qui épouſa le 12 Janvier 1555 BLANCHE DE CASTELLANE, de la branche de Salerne. Il fut pere de

XVIII. MARC-ANTOINE DE CASTELLANE, I. du nom, Baron de Saint-Juers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées en 1625, Gouverneur des Villes de Riez & de Seyne, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & marié le 31 Août 1603, à *Diane du Mas de Caſtellane-Allemagne.* De cette alliance naquirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles mariées dans les Maiſons de *Blaccas d'Aups* & de *Serre-Thèſe.*

XIX. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, épouſa le 31 Octobre 1623 *Marguerite de Forbin-de-Janſon*, de laquelle il laiſſa : — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. & trois filles, mariées dans les Maiſons de *Renaud-d'Alenc*, de *Suffren-Saint-Cannat*, & de *Guiran-la-Molle.*

XX. MARC-ANTOINE DE CASTELLANE, II. du nom, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, eut de *Marguerite de Lombard-Montauroux*, ſon épouſe,

XXI. TOUSSAINT DE CASTELLANE, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, marié à *Anne de Félix-de-Creiſſet*, dont ſont ſortis : 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ; — 2 & 3. BONIFACE & PIERRE, Chevaliers de Malte ; — 4, 5 & 6. & trois filles mariées, l'une avec le Marquis *de Themines*, en Languedoc ; l'autre, à *Marc-Antoine Venel*, ci-devant Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances ; & la troiſieme, avec *N..... de Graſſe de Briançon.*

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Chevalier, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, Brigadier des Armées du Roi, eſt marié à Paris depuis 1741, à PAULINE DE CASTELLANE, des Seigneurs de Norante, de laquelle il a des enfans.

Seigneurs de MAZAUGUES & d'ANDON.

XIII. ESPARRON DE CASTELLANE, fils puîné de FLORENS, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blaccas-Beaudinar*, fut Seigneur d'Andon, d'Auzet, *&c.* Il laiſſa de *N..... de l'Eſtrange de Carbonel*, ſon épouſe : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Archidiacre de l'Egliſe d'Aix ; — 3. & GUILLEMETTE, mariée à *Jean de Duranti.*

XIV. JACQUES DE CASTELLANE, Seigneur d'Andon & d'Auriac, ſe maria avec *Roſſoline de Boniface*, Dame de Mazaugues, & en eut : — 1. HONORÉ, qui ſuit ; — 2. & ANNE, femme de *Pierre de Demandols*, Seigneur dudit lieu.

XV. HONORÉ DE CASTELLANE, Seigneur de Mazaugues & d'Andon, épouſa *Madelene de Gazelly.* De ce mariage ſortirent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, mentionné ci-après.

XVI. LOUIS DE CASTELLANE, Seigneur d'ANDON, & en partie de Mazaugues, eut de *Marie de Villeneuve*, fille d'*Honoré*, Comte de Tourretes, qu'il avoit épouſée,

Addition à la page 5. du Tome IV.

Art. Castellanne. L'Abbé de Castellanne de Mazauguer, Aumônier du Roi nommé par sa Majesté Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Essonne, ordre de St. Augustin, Diocèse de Soissons le 28. juillet 1779. Gaz. de fr. N.° 61. art. Versailles dudit jour.

XVII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, qui fit alliance avec *Lucrece de Vintimille-Tourves*, & en eut,

XVIII. HENRI DE CASTELLANE, Seigneur d'Andon & de Mazaugues, marié à *Jeanne de Glandevès-Cujes*, dont

XIX. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Co-Seigneur de Mazaugues & d'Andon, qui, de *Marthe de Caradet*, ſa femme, laiſſa : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux Chevaliers de Malte.

XX. FRANÇOIS DE CASTELLANE, a continué cette branche à Marſeille, où elle eſt connue ſous le nom de *Caſtellane d'Andon*.

XVI. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Co-Seigneur de Mazaugues, fils puîné d'HONORÉ, Seigneur d'Andon, & de *Madelene de Gazelly*, épouſa *Anne d'Agout d'Ollieres*, & en eut

XVII. PIERRE DE CASTELLANE, marié en 1551 à *Louiſe d'Arcuſſia d'Eſparron*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & RENÉ, Chevalier de Malte.

XVIII. CHARLES DE CASTELLANE, époux de *Diane d'Agout-de-Seillons*, laiſſa : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. & BALTHAZARD, Chevalier de Malte.

XIX. ALEXANDRE DE CASTELLANE, marié à *Marguerite du Mougin*, eut pour enfans : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES & ALEXANDRE, Chevaliers de Malte en 1655.

XX. ANTOINE DE CASTELLANE, I. du nom, Co-Seigneur de Mazaugues, laiſſa de *Marie de Blegier*, ſon épouſe,

XXI. ANTOINE DE CASTELLANE, II. du nom, qui eut de ſon mariage avec *Anne de Martel*, fille d'un Maréchal de Camp : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ; — 2 & 3. JOSEPH & HONORÉ, dont on ignore la deſtinée ; — 4. & une fille mariée dans la Maiſon d'*Albertas*, d'une branche cadette des Seigneurs de Jouques, établie à Aubagne.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de Mazaugues, veuf de *Marguerite de l'Eſtang-de-Parade*, fille de *Joſeph*, mort Doyen des Conſeillers au Parlement de Provence, a deux garçons & une fille : BONIFACE, SURLÉON, & HENRIETTE DE CASTELLANE.

Seigneurs de NORANTE *&* CHAUDON.

XIII. JEAN DE CASTELLANE, troiſieme fils de FLORENS, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blaccas-Beaudinar*, fut Seigneur de Chaudon par donation du Roi RENÉ le 19 Mars 1435. De lui vint

XIV. FLORENS DE CASTELLANE, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui vivoit en 1490, & fut pere de

XV. VINCENS DE CASTELLANE, Seigneur des mêmes Terres, marié par contrat du 10 Décembre 1500, à *Madelene de Villeneuve-Tourretes*. Il en eut

XVI. MAXIME DE CASTELLANE, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui teſta en 1525 en faveur de CLAUDE, qui ſuit, qu'il avoit eu d'*Honorée de Laſcaris-Vintimille de Tende*, ſa femme.

XVII. CLAUDE DE CASTELLANE, étoit Seigneur de Tournon, No-

rante, &c. dont il prêta foi & hommage par Procureur le 4 Mai 1537 & en 1541. Il fut fait Gouverneur de Riez le 10 Mai 1542, & épousa par contrat du 21 Janvier 1545, *Anne de Guigonis*, fille d'*Antoine*, Co-Seigneur de Riez. Il eut de son mariage : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. SCIPION, chef des Seigneurs de *Majastre*, rapportés ci-après ; — 3. & CLAUDE, auteur d'une branche qui est éteinte.

XVIII. HONORÉ DE CASTELLANE, Seigneur en partie de Chaudon, épousa par contrat du 22 Novembre 1580, *Françoise de Giraud*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Marguerite de Pinchinas*, dont

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Baron de Greoux, Seigneur de Norante & de Chaudon, marié le 11 Janvier 1610, à *Hélene de Rame*. Ses enfans furent : — 1. HORACE, qui suit ; — 2. & ANNE, épouse dès l'an 1630 de *Claude d'Autric-de-Vintimille*, Seigneur de Beauduin.

XX. HORACE DE CASTELLANE de Rame, Marquis de Crotes, Baron de Chaudon, Norante & Creisset, épousa par contrat du 7 Septembre 1644 *Anne de Bonne*. Il y eut plusieurs enfans mâles de cette alliance, deux desquels furent mariés. Le troisieme, Chanoine de l'Eglise d'Aix, est mort Evêque de Fréjus.

XXI. N..... DE CASTELLANE, Seigneur de Norante, l'aîné des fils d'HORACE, a laissé de son mariage avec ~~N.....~~ *de Gruel de Villebois*, d'une noble Famille du Dauphiné : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ; — 2. JACQUES-BONIFACE, Chanoine de l'Eglise d'Aix ; — 3 & 4. & deux filles, dont l'une est veuve du Marquis *de Mirabeau*, Brigadier des Armées du Roi, & l'autre est Abbesse en Poitou.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de Norante, ancien Capitaine de Galeres, Chevalier de S. Louis, ci-devant Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, a fait alliance avec *Marie-Anne Rouillé*, dont il a deux filles. L'aînée est mariée avec le Marquis de Saint-Juers, son cousin.

XXI. Le puîné des fils d'HORACE DE CASTELLANE, s'établit en Poitou vers la fin du dernier siécle. Il y est mort Maréchal de Camp, laissant trois enfans mâles.

XXII. L'aîné est marié, & a un fils unique : le puîné, appellé JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, d'abord Théologal de l'Eglise d'Aix, est mort Evêque de Glandeves ; & le troisieme a servi en qualité de Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux.

Seigneurs DE MAJASTRE.

XVIII. SCIPION DE CASTELLANE, I. du nom, fils puîné de CLAUDE I, Seigneur de Norante, & d'*Anne de Guigonis*, épousa par contrat du 20 Mars 1580, *Françoise Dumaine*, & testa le 6 Juin 1605 (*Gassendy*, Notaire) en faveur de

XIX. SCIPION DE CASTELLANE, II. du nom, son fils, Seigneur de Majastre, qui fit l'arrentement de cette Terre le 13 Juillet 1624. Il s'étoit marié le 22 Juillet 1614, à *Cassandre de Lombard*, des Seigneurs de Gourdon.

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur de Majaſtre & d'Alane, iſſu de cette alliance, fut pere de : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. & d'ELISABETH, mariée à *Hubert de Laugier*, Seigneur de Châteauredon.

XXI. HENRI DE CASTELLANE, I. du nom, Seigneur de Majaſtre, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays, s'allia avec *Honorée de Ferrier-Auribeau*, dont : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. CÉSAR, reçu Chevalier de Malte en 1716 ; — 3. & ROSE, mariée le 29 Avril 1723, avec *Jean-Etienne de Bernardy*, Vicomte de Valernes.

XXII. GASPARD DE CASTELLANE, Seigneur de Majaſtre & de Gréaſque, a laiſſé d'*Eliſabeth-Charlotte Fouguier*, ſon épouſe,

XXIII. HENRI DE CASTELLANE, II. du nom, Seigneur des mêmes Terres & Procureur joint des états de Provence, marié par contrat du 14 Septembre 1745 avec *Marguerite-Alphonſine de Valbelle-Meyrargue*, dont il a un fils.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs DE LA VERDIERE.

VII. BONIFACE DE CASTELLANE, dit GALBERT, fils puîné d'autre BONIFACE, Baron de Caſtellane, & d'*Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Riez, reçut en don de ſon pere les Terres de Peiroles, Mouſteiret, la Baſtide & autres. Il eut pour fils

VIII. RAIMOND-GAUFRID DE CASTELLANE, qui ſe maria avec *Aliſſendo*, dont BONIFACE *le majeur*, qui ſuit ; & BONIFACE, dit *le mineur*.

IX. BONIFACE DE CASTELLANE, II. du nom, dit *le majeur*, Seigneur de Peiroles & autres lieux, fut pere de

X. BONIFACE DE CASTELLANE, III. du nom, Seigneur d'Entrecaſteaux, de Peiroles & autres lieux, qui vivoit ès années 1344 & 1363, ſuivant pluſieurs actes qu'il paſſa alors. Il eut pour fils

XI. REFORCIAT DE CASTELLANE, I. du nom, à qui la Reine JEANNE confirma certains priviléges. Il teſta le 10 Janvier 1404, & eut de ſa femme dont on ignore le nom : — 1. REFORCIAT, qui ſuit ; — 2. & GEORGE, auteur des Seigneurs d'Eſparron & de Saint-Julien, rapportés ci-après.

XII. REFORCIAT DE CASTELLANE, II. du nom, Seigneur de Fos & ſa Vallée, d'Entrecaſteaux, la Verdiere, Varages, Jouques, Caſtelet, Peiroles, Moiſſac, Tourves & autres lieux, fit hommage de ſes Terres à ISABELLE, Reine de Jéruſalem & de Sicile, le 22 Septembre 1435. Il ſe maria avec *Marguerite de Roquefeuil*, & en eut : — 1. BONIFACE, qui continua cette branche, dont JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de la Verdiere, premier Conſul d'Aix, Procureur du pays ès années 1640 & 1654, marié ſans enfans avec *Marthe de Cabre-Roquevaire*, fut le dernier ; — 2. HONORÉ, tige des Comtes de Grignan, dont nous parlerons ; — 3. & REFORCIAT, troiſieme tige des Seigneurs de Laval & de Fos, éteints.

Comtes de GRIGNAN & Marquis d'ENTRECASTEAUX.

XIII. HONORÉ DE CASTELLANE, I. du nom, Seigneur d'Entrecaſteaux ;

Peiroles & autres lieux, fit hommage de ſes Terres à la Reine ISABELLE en 1440. Il teſta le 29 Mai 1446, après avoir épouſé par contrat paſſé le 30 Mars 1441, *Andrivette de Villeneuve-des-Arcs.* Il eut de ſon mariage

XIV. HONORÉ DE CASTELLANE, II. du nom, qui fut Seigneur d'Entrecaſteaux, de Peiroles, de Moiſſac, de Bargemont, de Sainte-Croix, d'Eſparron, de Paillieres & de Courmes, dont il prêta hommage le 4 Mai 1465. Il fit ſon teſtament le 22 Juin 1477, & laiſſa de *Jeanne Glandevès-Faucon*, ſon épouſe,

XV. GASPARD DE CASTELLANE, I. du nom, qui fit alliance le 6 Janvier 1498 avec *Blanche Adhémar de Grignan*, & teſta le 17 Juillet 1531 en faveur de

XVI. GASPARD DE CASTELLANE, II. du nom, ſon fils, légataire de MELCHIONE DE CASTELLANE, mariée 1°. à *Michel du Pujet*, Seigneur de Figaniere; & 2°. à *Joſeph de Cambis*, Seigneur d'Auvare. GASPARD hérita du Comte de Grignan, ſon oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de la Maiſon d'*Adhémar*. Il fit hommage de ſes Terres au Roi FRANÇOIS I. le 15 Septembre 1531, & teſta le 15 Novembre 1564. Il fut marié 1°. le premier Juin 1529 avec *Anne de Tournon*, fille de *Juſt* & niéce du Cardinal de Tournon; & 2°. le 24 Mai 1555, à *Lucrece de Grimaldi*, Dame d'honneur de la Reine. Du premier lit naquirent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, auteur des Seigneurs de Moiſſac, établis en Dauphiné: & du ſecond lit vint; — 3. & FRANÇOISE DE CASTELLANE-ADHÉMAR, mariée ſans enfans avec *Gaſpard de Brancas*, Baron d'Oiſe.

XVII. LOUIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR de Monteil, Comte de Grignan, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, Chevalier des Ordres du Roi en 1584, Lieutenant-Général en Provence en 1576, teſta le 4 Mai 1592. Il avoit épouſé le 24 Mai 1554 *Eliſabeth de Pontevès*, ſœur de *Jean*, Comte de Carces, Grand Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence. Il laiſſa de ce mariage: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, tige des Seigneurs de Pierrerue, rapportés ci-après; — 3. JEAN-LOUIS, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Baſtia en Querci; — 4. MARGUERITE, Abbeſſe des Dames de la Celle; — 5. CLERICE, mariée à *Jean de Guers*, Seigneur de Caſtelnau; — 6. LUCRECE, épouſe d'*Antoine de Forbin*, Seigneur de Gardanne; — 7. & CLAUDINE, qui s'allia avec *François de Foreſta*, Seigneur des Rougiers, Conſeiller au Parlement de Provence.

XVIII. LOUIS-FRANÇOIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR fit une branche actuellement éteinte: elle a produit des Archevêques d'Arles, de Corinthe, pluſieurs Evêques, des Chevaliers des Ordres du Roi, de Malte, des Maréchaux de Camp, & a fait les meilleures alliances de la Province.

Seigneurs de PIERRERUE.

XVIII. LOUIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR fut légataire de ſon pere de la ſomme de 30000 livres. Il épouſa par contrat du 19 Novembre 1599, *Anne de Bouliers de Mathei*, fille héritiere de *Claude*, Seigneur de Pierrerue, & de *Marguerite des Porcelets de Maillane.* Il en eut

XIX.

XIX. CHARLES DE CASTELLANE-ADHEMAR, I. du nom, Seigneur de Pierrerue, qui épouſa le 5 Novembre 1628 *Jeanne d'Eyroux*. De cette alliance ſortit

XX. CHARLES DE CASTELLANE-ADHEMAR, II. du nom, qui, de ſon mariage contracté le 31 Juillet 1653 avec *Anne de Pontevès de Silans*, eut deux garçons. La branche du premier réſide à Forcalquier, & N.... DE CASTELLANE-ADHEMAR, Capitaine de Vaiſſeaux, Chevalier de Saint Louis, en eſt le chef. La ſeconde eſt établie à Marſeille depuis le mariage de N.... de CASTELLANE-ADHEMAR, Officier de Vaiſſeaux & Chevalier de S. Louis, avec *N..... de Mallet*, dont il a deux fils.

Seigneurs d'ESPARRON & de SAINT-JULIEN.

XII. GEORGE DE CASTELLANE, fils puîné de REFORCIAT, I. du nom, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans,

XIII. RAIMOND-GEOFFROI DE CASTELLANE, Seigneur de Saint-Julien & de Reguſſe, qui ſe maria avec *Philippe d'Eſparron*, Dame d'Eſparron & de Saint-Julien, dont : — 1. BONIFACE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Saint-Julien, lequel n'eut qu'une fille de ſon mariage avec *Prohane*, Dame d'Eſparron, mariée l'an 1522 à *François de Gerente*, Baron de Senas, grand Préſident de la Cour des Maîtres Rationaux ; — 3. & GEORGE, II. du nom, auteur des Seigneurs d'Aluys & de Dine, éteints.

XIV. BONIFACE DE CASTELLANE, Seigneur de Reguſſe & d'Eſparron, épouſa par contrat du 4 Juin 1488, *Honorée de Forbin*, fille du grand *Palamede de Forbin*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence, & de *Marguerite de Caſtillon-Beynes*. Il teſta le 9 Avril 1524, & laiſſa de ſon mariage : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. & RENÉE, mariée en 1531, à *Gaſpard de Demandols*.

XV. GASPARD DE CASTELLANE, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Reguſſe, fit alliance avec *Honorée de Laſcaris de Tende*, & teſta le 10 Novembre 1574. De ſon mariage naquirent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & HENRI, duquel deſcendent les Seigneurs de Magnan & d'Entreſſans.

XVI. PIERRE DE CASTELLANE, I. du nom, Seigneur de Saint-Julien & d'Eſparron, ſe maria par contrat du 8 Juillet 1550 avec *Gabrielle de Glandevès*, fille de *Pierre*, Baron de Faucon, & de *Madelene de Villemus*. Il prend la qualité de *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans ſon teſtament qu'il fit le 7 Septembre 1606. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Marguerite Silve*, de laquelle il n'eut qu'un fils, dont on ignore la deſtinée. Du premier lit ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. POMPÉE, auteur des Seigneurs de Novejan, rapportés ci-après ; — 3. GASPARD, Chevalier de Malte ; — & quelques filles mariées dans les Maiſons de *Durand-Fuveau*, de *Caſtellane-la-Verdiere*, & autres.

XVII. JEAN DE CASTELLANE, I. du nom, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, épouſa par contrat du 26 Juillet 1579 *Aimare d'Albertas-Gemenos*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE, ma-

riée en 1609 à *Gaſpard de Thomas*, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde.

XVIII. PIERRE DE CASTELLANE, II. du nom, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, s'allia le 16 Août 1615 avec *Madelene de Caſtellane-Majaſtre*, & teſta le 27 Novembre 1646 en faveur de

XIX. JEAN DE CASTELLANE, II. du nom, ſon fils, Seigneur de Saint-Julien & de Bioſc, qui fut marié le 10 Février 1657, à *Madelene de Sabran*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aiguine, & de *Marguerite de Monier de Châteaudeuil*, dont : — CHARLES, qui ſuit ; — & pluſieurs Chevaliers de Malte.

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Bioſc, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays, l'an 1705, & marié à la fille de *Joſeph-Jean-Baptiſte de Suffren*, Doyen de la Cour du Parlement, & de *Genevieve de Caſtellane de Saint-Juers*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ; — 2. GASPARD ~~ou~~ BONIFACE, rapporté après ſon frere ; — 3 & 4. & deux filles. L'aînée a épouſé le Marquis *de Savine*, de la Maiſon de *la Font*, en Dauphiné ; & la cadette eſt femme de *Gaſpard-Amiel de Maurelet*, Marquis de la Roquete, Seigneur de Cabriès, Préſident en la Chambre des Comptes de Provence.

XXI. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Marquis d'Eſparron, fait Major de Gendarmerie en 1743, apres avoir été Enſeigne des Gardes-du-Corps de Villeroi en Janvier 1739, Brigadier le 2 Mai 1744, & Maréchal de Camp le premier Janvier 1748, a épouſé *Julie de Simiane*, ſeconde fille de *Louis*, Marquis de Simiane, mort le 23 Février 1718, & de *Pauline Adhemar de Monteil-de-Grignan*, morte le 3 Juillet 1737, dont il lui reſtoit deux filles en 1755.

XXI. GASPARD ~~ou~~ BONIFACE DE CASTELLANE, ci-devant Chevalier de Malte, dit *le Vicomte de Caſtellane*, Colonel du Régiment de Penthievre, marié en 1745 avec *Renée de Fournier*, dont deux filles † ~~l'une morte dans l'hiver de 1770, avoit épouſé en Octobre 1764 Louis, Comte de Vintimille du Luc, dit le Comte de Marſeille,~~ fils de *Jean-Baptiſte-Félix-Hubert*, Marquis de Vintimille, dit *le Comte du Luc*, &c Lieutenant-Général des Armées du Roi du 17 Décembre 1759, & de *Pauline-Félicité de Mailly de Neſle*. ~~Voyez Vintimille~~. La ſeconde fille a été mariée au Prince de Berg... dont elle eſt restée veuve avec une fille unique en 1773.

Seigneurs de NOVEJAN.

XVII. POMPÉE DE CASTELLANE, fils puîné de PIERRE, I. du nom, Seigneur d'Eſparron, & de *Gabrielle de Glandevès-Faucon*, épouſa en 1580 *Lucrece-Artaud de Montauban*, & mourut en 1612, laiſſant : — 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3 & 4. ANTOINE & FRANÇOISE ; ils tranſigerent après la mort de leur pere décédé *ab inteſtat*.

XVIII. ~~JEAN-PIERRE~~ DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, qui fut pere de

XX. MICHEL-ANGE ~~ou JEAN-ANGE~~, Seigneur de Novejan, dit *le*

addition à la page 10. du Tome IV.

Degré XXI. Gaspard-Boniface-Constantin, Vicomte de Castellane, d'abord Chevalier de Malte, Chevalier de St. Louis, Colonel du Régt de Penthièvre, premier Ecuyer de S.A.S. le Duc de Penthièvre, est mort à l'Hôtel Toulouse à Paris en janvier 1779. Gaz. de fr. N.o 5. du 15. dest. mois et an. il avoit épousé en 1745 &c.

~~Ancien Capitaine~~

Cet article a rapporter à la Branche de Norante.

† dont étoit Charles de Castellane, Religieux profès de l'ordre de St. jean de jérusalem, au grand Prieuré d'aquitaine, Commandeur de la ville-Dieu, anc. Capitaine au régiment Royal des Vaisseaux, mort à Poitiers le 17. fevr. 1773 dans la 75.e année de son âge; il étoit neveu de Pierre-Joseph de Castellane, ancien Evêque de Fréjus, et frere d'André de Castellane, anc. Evêque de Glandeves. Cette Maison

Comte de Caſtellane, Gouverneur de Niort, & ci-devant Ambaſſadeur à la Porte, ~~a été Colonel-Lieutenant du Régiment d'Eu depuis 1746, fait Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal de Camp le 25 Juillet 1762.~~ Il a épouſé en 1729 *Catherine de la Treille-Sorbs*, proche parente du feu Cardinal *de Fleury*, Miniſtre d'Etat, dont: — 1.° ~~MICHEL~~, qui ſuit; — 2. & BONIFACE-FRANÇOIS, *actuellement Evêque d'Amiens*.

XXI. ~~MICHEL DE CASTELLANE-NOVEJAN, ci-devant Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Roi Infanterie,~~ marié le 12 Octobre 1750 avec *Charlotte-Louiſe Charſon*, fille de *Michel-Jean-Baptiſte*, Marquis de Menars, & d'*Anne de Caſtaſ de la Riviere*, de laquelle il a des enfans.

~~Il y a un Comte de CASTELLANE, ancien Capitaine du Régiment d'Orléans Dragons, fait Brigadier le premier Janvier 1748, mais on ignore de quelle branche il eſt.~~

XVIII. JEAN DE CASTELLANE, fils puîné de POMPÉE, épouſa *Marguerite de Forêts*, de la Ville de Grignan, & en eut,

XIX. SCIPION DE CASTELLANE, marié le 24 Juin 1662 avec *Marguerite du Roure de Beauvoir*, dont les deſcendans réſident à Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné.

Cette illuſtre Maiſon a donné plus de ſoixante Chevaliers à l'Ordre de Malte, & a fait juſqu'à vingt-cinq branches, toutes diſtinguées par leurs emplois & leurs alliances. Celles dont on n'a pas rapporté la filiation ſont éteintes, & d'après l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, (autrement appellé *Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe* de cette Province), *Tome I. p. 226 & ſuiv.* & le *Dictionnaire des Gaules*, on s'eſt contenté de les indiquer pour abréger. Les armes: *de gueules, à un château d'or ouvert, crenelé & ſommé de trois tours de même, mâçonnées de ſable; celle du milieu plus élevée que les deux autres.*

* CASTELLAR (LE): Seigneurie entre Nice & Monaco, qui appartient de tems immémorial à la Maiſon de *Vintimille*, par la branche des *Vintimille-Laſcaris*; quatre de ſes rameaux la poſſedent aujourd'hui en commun. Cette ancienneté de poſſeſſion a fait dire à un Poëte dans ſes adieux aux *Caſtellar* (piéce de vers compoſée pour vanter la ſituation agréable de cette place) ce qui ſuit:

. . . . . .

Illuſtres Laſcaris, votre race féconde
Préſide dans ces lieux depuis près de mille ans

. . . . . .

GUIDON LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Auteur dans le quatorzieme ſiécle de la branche de Châteauneuf en Provence, tranſplantée en Languedoc l'an 1593, & perpétuée juſqu'à nos jours, comme on le verra au mot VINTIMILLE, en étoit Seigneur. Il en rendit hommage le 16 Avril 1406, ainſi que de celle de *Golbs*, dont il étoit auſſi Seigneur: on voit l'acte de cet hommage dans les Archives du Roi à Aix, *Reg. homm. arm. N. n°. 9, p. 23.* Ces deux Terres reſterent en partage à la poſtérité d'HENRI & de GUILLAUME, fils puînés dudit GUIDON. LOUIS,

leur aîné, fut Seigneur de Châteauneuf & de la Garde, en Provence. *Voyez* CHATEAUNEUF & VINTIMILLE.

*— CASTELLET (LE) : Terre & Seigneurie dans le Comté Venaiſſin, qui entra dans la Maiſon de *Galléan* par le mariage d'*Iſabeau de Guilhem*, Dame du *Caſtellet* & de *Cadarache*, contracté le 4 Octobre 1605 avec *Jean-Vincent de Galléan*, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1622, troiſieme fils de *Balthazard de Galléan*, & d'*Emilie* ou *Mille de Berton de Crillon*. De cette alliance vint, entr'autres enfans, *François de Galléan*, dit *le Marquis du Caſtellet*, &c. ayeul de *Charles-Noël de Galléan*, Baron des Iſſarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Seigneur des Angles, après la mort de ſon frere cadet, & en cette qualité ſubſtitué au nom & armes de Caſtellane, Comte du Caſtellet, Syndic, & premier Procureur du pays & de la Nobleſſe de Provence, allié le 15 Décembre 1714 à *Genevieve-Catherine de Raffélis-de-Soiſſans*, dont : — 1. CHARLES-HIACINTHE, pere du Prince *de Galléan*, Grand-Maître de la Maiſon du Prince Palatin ; — 2. MARIE-ELISABETH DE GALLÉAN, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Laurent à Avignon ; — 3. & MARIE-MARGUERITE DE GALLÉAN, alliée en 1741 à *André de Fogaſſe*, Comte de la Baſtie. *Voyez* GALLÉAN.

CASTELLI : JEAN-ANTOINE-MARIE DE CASTELLI, Comte de Cornilian, Chambellan & Lieutenant-Général & Capitaine des Gardes au ſervice du Roi de Pologne, a épouſé *Marie-Henriette-Théreſe de Boiſſchot*, ſœur cadette du défunt Comte d'Erps. Ils ont pour fils FRÉDÉRIC-AUGUSTE-JOSEPH DE CASTELLI. Les armes : *écartelé, au 1 & 4*, de Boiſſchot ; *au 2 & 3*, de Lannoy de Flandre ; *& ſur le tout d'argent, chargé d'un château de gueules, donjonné de trois tours de même.*

— CASTELLO (DE) : Maiſon noble & ancienne du Poitou, dont nous ne donnons la Généalogie que de la branche des Fontaines, Teſſon, les Taſnieres, *&c.*

JEAN DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, dans la Paroiſſe de Verine en Poitou, vivoit en 1512, & fut pere de

JACQUES DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épouſa par contrat du 20 Mai 1530 *Françoiſe Fourré*, fille de *François Fourré*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Dampierre-ſur-Boutonne. Il en eut

PIERRE DE CASTELLO, I. du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, marié par contrat du 17 Juin 1579, à *Anaſtaſie Rochier*, fille de *Jacques Rochier*, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, Paroiſſe de Neré en Poitou, dont vint

RENÉ DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, de Gibourne, & autres lieux. Il épouſa par contrat du 17 Octobre 1600, *Catherine des Frans*, fille de *René des Frans*, Ecuyer, Seigneur de Lauvagneuſe, & d'*Eſther Eluard*, Dame de Teſſon, les Taſnieres & l'Effors. De cette alliance ſortit

PIERRE DE CASTELLO, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Teſſon, les Taſnieres, *&c.* qui épouſa 1°. *Marie de Béchillon*, fille de *René de Béchillon*, Ecuyer, Seigneur de Dirlaux, *&c.* & 2°. par contrat du 14

Mai 1647, *Eliſabeth Gourjault*, fille de *Claude Gourjault*, Ecuyer, Seigneur de Venours. Du premier lit il eut MARIE DE CASTELLO, alliée avec *N. Henry de Laurencie*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe en Poitou, maintenu dans ſa *Nobleſſe de race* en 1666, par Ordonnance de M. d'*Agueſſeau*, Intendant de Limoges; & du ſecond, GASPARD, qui ſuit, & autres enfans qui n'ont pas laiſſé de poſtérité.

GASPARD DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur de l'Effors, les Taſnieres, *&c.* ancien Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa par contrat du 16 Août 1698, *Eliſabeth Gadouin*, fille de *Thomas Gadouin*, Ecuyer, Seigneur des Morinieres, & de *Marguerite de Perichon*, Dame de la Touche-Marteau. Par Ordonnance de M. *Pinon*, Intendant de Poitiers en 1600, PIERRE, ſon frere aîné, & lui, furent maintenus dans leur *Nobleſſe de race*. De ce mariage naquit pour fille unique,

MARGUERITE-ELISABETH DE CASTELLO, mariée par contrat du 26 Avril 1717, à *Jacques-Charles-François de la Perriere*, Ecuyer, Seigneur de Roiffé. Elle eſt morte en 1753 laiſſant poſtérité. *Voyez* DE LA PERRIERE. Les armes: *d'or, à trois aigles éployées à deux têtes, béquées, onglées & couronnées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire dreſſé ſur titres originaux communiqués.

— CASTELLOBRANCO: Famille ancienne & illuſtre du Portugal, qui a formé la branche de Pombeiro, éteinte dans D. PIERRE DE CASTELLOBRANCO, Comte de Pombeiro, mort ſans poſtérité en 1733. Il y a la branche de *Villanova*, confondue avec celle de *Lancaſtre*, des grands Commandeurs d'*Avis*; celle de *Meirinhos Mores*, du Royaume, incorporée dans la Maiſon de *Maſcarenhas*, de la branche des Comtes d'*Ubidos*; & celle des Comtes de *Redando*, confondue dans celle de *Souſa*, Seigneurs de *Gouvea*.

PIERRE DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, Seigneur de Guardova, Capitaine de Vaiſſeau, Colonel du Régiment de la Marine, a ſervi dans la guerre contre l'Eſpagne ſur terre, & s'eſt trouvé au combat naval de Gibraltar en 1705; au ſecours des Vénitiens en 1717; & au combat naval de 1718 de la Flotte Chrétienne contre celle des Ottomans. Il épouſa ſa niéce HÉLENE-MAHAUDE DE CASTELLOBRANCO, fille d'ANTOINE VAS DE CASTELLOBRANCO, Commandeur de Sainte-Marie de Caminha, Secrétaire de FRANÇOIS, Infant de Portugal, dont ſont ſortis: — 1. JOSEPH DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, né le 2 Mai 1710, mort en bas âge; — 2. ANTOINE DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, qui n'avoit pas encore pris d'alliance en 1734. *Voyez* Moréri.

*— CASTELNAU: Terre ſituée en Berri, entre Bourges & Iſſoudun, érigée en *Marquiſat* en 1652, en faveur du Maréchal de Caſtelnau, pour lui, ſes hoirs & ayans cauſe. Ce Marquiſat qui appartient aujourd'hui à *N..... de Buſſy*, a appartenu avant lui à CHARLES-LÉONOR AUBRY, & après lui à GABRIEL AUBRY, ſon fils, Seigneur de Lazenay, Plotard, & autres Terres en Berri.

Il a été parlé de cette Famille dans le premier Volume de ce Dictionnaire aux mots AUBRY DE CASTELNAU, *page 506*, ſur des notes trop

peu étendues. Depuis l'on a été plus à portée de connoître les titres de cette Famille, connue par nombre de ſujets de diſtinction qu'elle a fournis à l'Etat, tels que JEAN AUBRY, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Touraine, employé avec confiance par Louis XIII. en 1611, pour faire des Réglemens dans cette Province à la ſatisfaction de ſes habitans; & N..... AUBRY, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, dont il eſt parlé avec éloge dans les Mémoires du Cardinal de *Retz*. Cette Famille, dont on ne connoît pas l'origine, prouve ſa deſcendance depuis

GILLES AUBRY, qualifié *Ecuyer* dans tous les actes, qui vivoit en 1423.

JOSEPH AUBRY, ſon fils, fut Capitaine de cent Hommes-d'armes en 1480, & fut pere de

JULIEN AUBRY, qui aſſiſta à la réformation de la Coutume de Touraine en 1559, & fut enſuite Lieutenant-Général du Siége de Tours.

JEAN AUBRY, ſon fils, Maître des Requêtes, Intendant de la Généralité de Touraine, & enſuite Conſeiller d'Etat, eut deux garçons; l'un deſquels nommé

GILLES-LÉONOR AUBRY, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, né en 1634, & mort en 1698, avoit épouſé *Marie Bigot*, dont il laiſſa quatre garçons & deux filles, ſçavoir: — 1. CHARLES-LÉONOR, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur du Pleſſis, Lieutenant-Général au ſiége de Tours, mort ſans enfans en 1739; — 3. GILLES, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. JOSEPH, auſſi rapporté ci-après; — 5. CATHERINE, mariée à *N..... de la Falouere*, Grand-Maître des Eaux & Forêts à Paris; — 6. & ELISABETH AUBRY, mariée à *N.... Henin*, Conſeiller au Parlement de Paris.

CHARLES-LÉONOR AUBRY, Marquis de Caſtelnau, Seigneur de Lazenay, de Plotard, & autres Terres en Berri, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Juillet 1690, mort le 20 Avril 1735, avoit épouſé *Catherine Couſtard* en 1693. Elle eſt morte en ſa Terre de Caſtelnau au mois d'Octobre 1728, & étoit ſœur de *Jean Couſtard*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Couſtard*, mariée à *N..... de Jaſſaud*, Préſident de la Chambre des Comptes, dont elle a eu deux filles: l'aînée mariée à *N..... de Pontcarré*, premier Préſident du Parlement de Rouen, morte ſans enfans; & la cadette mariée d'abord à *N..... de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre*, dont la fille a été mariée à *René-Charles-Auguſtin de Maupeou*, aujourd'hui Chancelier de France. Du mariage de CHARLES-LÉONOR AUBRY, avec *Catherine Couſtard*, ſont nés: — 1. LÉONOR, qui ſuit; — 2. & GABRIEL, Marquis de Caſtelnau, Conſeiller au Parlement de Paris en 1731, qui a été marié deux fois: 1°. avec *Genevieve Brochant*, fille de *N..... Brochant*, Maître des Comptes, dont il a eu GENEVIEVE AUBRY, mariée au Comte *de Bryon*, ancien Capitaine au Régiment du Roi; & 2°. avec *Emilie Pinot de la Grandinage*, veuve du Comte de Molun, Conſeiller au Parlement de Bretagne, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

LÉONOR AUBRY, Marquis de Caſtelnau, Seigneur de Lazenay & de Plotard, a été reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Janvier 1720,

& eſt mort en 1770, laiſſant de *Marguerite de la Mare*, ſon épouſe : — 1. DENIS, ancien Mouſquetaire-Noir ; — 2. & N.... AUBRY, mariée à *N.... de la Grange*, Préſident du Bureau des Finances de Montauban.

GILLES AUBRY, troiſieme fils de GILLES-LÉONOR & de *Marie Bigot*, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1757, avoit épouſé *N..... de Vigni*, dont le pere eſt mort Lieutenant-Général d'Artillerie & Maréchal de Camp. De ce mariage ſont iſſus : — 1. NICOLAS-MARIE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Lieutenant-Général du Siége & Préſidial de Tours, mort ſans enfans ; — 3. & N..... AUBRY, Chanoine.

NICOLAS-MARIE AUBRY, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1760, avoit épouſé *Marie-Anne le Roux*, dont il a eu : — 1. PIERRE-CIPRIEN, Maître des Comptes ; — 2. FRANÇOIS, Officier d'Artillerie ; — 3. & ANGÉLIQUE-MARIE AUBRY.

JOSEPH AUBRY, Seigneur du Pleſſis, quatrieme fils de GILLES-LÉONOR & de *Marie Bigot*, premier Préſident du Bureau des Finances de Tours, a été marié avec *Jeanne Frotté*, dont il n'a laiſſé qu'un fils qui ſuit :

JOSEPH-JEAN AUBRY, Seigneur du Pleſſis, premier Préſident du Bureau des Finances à Tours, a épouſé *Catherine Verrier*. Il eſt mort en 1763, & en a eu : — 1. CHARLES AUBRY, mort en bas-âge ; — 2. JOSEPH-ROBERT, qui ſuit ; — 3. & THÉRESE-CATHERINE AUBRY.

JOSEPH-ROBERT AUBRY, Seigneur du Pleſſis, a obtenu par une grace ſpéciale du Roi, accordée en conſidération de ſa naiſſance & des ſervices de ſes ancêtres, la charge de premier Préſident du Bureau des Finances, dans laquelle il ne pouvoit être reçu, attendu ſon âge. Les armes : *d'argent, à une hure de ſanglier de ſable, les yeux & les défenſes d'argent ; au chef d'azur dentelé par le bas, & chargé de trois roſes d'or.*

*— CASTELNAU : ancienne Maiſon éteinte, qui eſt originaire du pays de Bigorre, & a pris ſon nom de la Fortereſſe de Caſtelnau en Azun, au Bailliage de Lavedan, ſituée ſur les monts Pyrénées, laquelle de tems immémorial appartenoit aux aînés de cette Famille. Le premier, du nom de CASTELNAU, dont on ait connoiſſance, eſt :

I. JEAN-BERNARD, Seigneur de CASTELNAU en Azun. On lui donne pour ſœur ISABEAU DE CASTELNAU, femme de *Bernard*, Baron de *Coaraze* : ſon épouſe fut *Urſule de Toulouſe*, avec laquelle il vivoit l'an 1260, & dont il eut entr'autres enfans,

II. BERNARD, I. du nom, Seigneur DE CASTELNAU, mort avant l'an 1300, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, MENAUD, qui ſuit :

III. MENAUD, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1339, fut pere par ſa femme, dont le nom eſt inconnu, de

IV. GARCIE-ARNAUD, I. du nom, Seigneur DE CASTELNAU, qui vivoit en 1350. Il épouſa *Mahaut de la Loubere*, dont il eut entr'autres enfans,

V. JEAN-RAIMOND, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1367, qui épouſa *Alpais de Leyis*, de la Maiſon de *Mirepoix*, dont le fils fut

282575

VI. OUDET, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant l'an 1400, qui avoit épouſé *Catherine de Gramont*, dont il eut deux fils : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. & RAIMOND-GARCIE, Seigneur de la Mauviſſiere, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

VII. BERNARD, II. du nom, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1412, épouſa *Condor de Barege*, dont ſortit GARCIE-ARNAUD, qui ſuit :

VIII. GARCIE-ARNAUD, II. du nom, Seigneur DE CASTELNAU, de la Loubere, Julos, Linhac & Eſcobrires, vivoit en 1431, & avoit épouſé *Jacquette des Angles*, Dame de la Loubere, veuve de *Bernard de Baſillac*, Seigneur de Loir, dont elle avoit des enfans. Il en eut

IX. RAIMOND-GUILLEM, Seigneur DE CASTELNAU, Chevalier, qui vivoit en 1447, & mourut l'an 1449. Il avoit épouſé *Catherine de Manas*, fille de *Bertrand de Manas*, Chevalier, Seigneur de Montbardon, dont : — 1. BERNARD, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubere & Miélan en 1475, mort ſans hoirs ; — 2. & LANCELOT, qui ſuit :

X. LANCELOT, Seigneur DE CASTELNAU, de la Loubere, Julos & Argelles, Chevalier, vivant en 1477, épouſa *Marguerite de Coaraze*, fille de *Bernard de Coaraze*, Baron de Verac, & de *Brunette*, ſon épouſe ; & teſta l'an 1508, laiſſant trois fils & trois filles : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEAN, qui fut d'Egliſe ; — 3. DOMINIQUE, Chevalier, Seigneur de Lyhac, en la Comté de Bigorre ; — 4. ANNE, femme d'*Arnaud-Guillem de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bonrepos ; — 5. FRANÇOISE, mariée l'an 1507 à *Pierre de Lavedan*, Seigneur d'*Horgues*, fils de *Bernard de Lavedan* ; — 6. & JEANNE, femme du Seigneur de *Conſiſe*, au pays de Lavedan.

XI. ANTOINE, Seigneur DE CASTELNAU, de la Loubere & de Miélan, épouſa en 1510 *Catherine de Bazilhac*, fille de *Pierre*, Baron *de Bazilhac* & de *N..... de Levis*, ſa femme, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & ANNE, femme de *Menaud de Bourbon*, Baron de Barbazan, fils de *Jean de Bourbon*, Vicomte de Lavedan, & d'*Antoinette d'Anjou*, ſon épouſe.

XII. CLAUDE DE CASTELNAU, dit *de Coaraze*, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubere, de Coaraze & de Miélan, s'allia l'an 1558 avec *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron *d'Antin*, Sénéchal de Bigorre, & d'*Anne d'Andouins*, ſa premiere femme. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, mort ſans hoirs l'an 1580 ; — 2. & ETIENNE, qui ſuit :

XIII. ETIENNE-DE-CASTELNAU DE COARAZE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubere & de Miélan, Baron de Verac en 1582, épouſa *Jeanne de Bazilhac*, fille unique d'*Etienne de Bazilhac* & de *Françoiſe de Levis*, ſa femme, dont il eut ſix fils & deux filles : — 1. N..... Baron de la Loubere, mort à Paris ſans hoirs l'an 1621 ; — 2. ETIENNE, qui ſuit ; — 3. JEAN-JACQUES, Chevalier, qui a été marié en Béarn, & a laiſſé des enfans ; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Malte ; — 5. LOUIS, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 6. ANTONIN, Chevalier ; — 7. JEANNE-ANGÉLIQUE,

ANGÉLIQUE, femme de *N. ... de Levis*, Seigneur de Leran ; — 8. & LOUISE, femme du Baron d'*Oſſun*.

XIV. ETIENNE DE CASTELNAU DE COARAZE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau, de la Loubere, Julos & Miélan, épouſa *Paule de Saint-Sivié-Montaut*, fille unique de *Bernard*, Seigneur de Saint-Sivié & de Montaut, dont il eut deux fils & une fille.

Branche des Seigneurs DE LA MAUVISSIERE.

VII. RAIMOND-GARCIE DE CASTELNAU, Chevalier, ſecond fils D'OUDET, Seigneur de Caſtelnau, & de *Catherine de Gramont*, ſon épouſe, vivoit l'an 1412, & eut pour fils,

VIII. MENAUD DE CASTELNAU, Chevalier, qui ſuccéda à ſon pere l'an 1449, & fut pere de

IX. JEAN DE CASTELNAU, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere en 1461, lequel de ſon épouſe, dont le nom eſt inconnu, eut deux fils : — 1. JACQUES, Seigneur de la Riviere, mort ſans être marié ; — 2. & PIERRE, qui ſuit :

X. PIERRE DE CASTELNAU, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere après ſon frere aîné, & de la Princerie, s'attacha au ſervice de LOUIS, Duc d'Orléans, depuis Roi ſous le nom de LOUIS XII, qui le fit Ecuyer de ſon Ecurie, & épouſa l'an 1482 *Jeanne de Valée*, Dame de Puygabil, veuve de *Jacques Guy*, Seigneur d'*Aviré*, près d'Amboiſe. Il en eut quatre fils & deux filles : — 1 & 2. JACQUES, Seigneur de la Riviere ; & PIERRE, Chevalier, mort ſans hoirs ; — 3. LOUIS, Chevalier, mort aux guerres d'Italie ; — 4. JEAN, qui ſuit ; — 5. LOUISE, femme d'*Hector du Dreſnay*, Seigneur de Cholet ; — 6. & MARGUERITE, femme du Seigneur de *Saint-Briz*.

XI. JEAN DE CASTELNAU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſiere, de la Princerie & du Rouvre en 1507, & Capitaine d'Infanterie, épouſa par contrat du 21 Octobre 1514 *Jeanne du Meſnil*, fille de *François*, Seigneur *du Meſnil*, en la Paroiſſe de Braye, & de *Louiſe de Villebon*, ſa femme. Il eut cinq fils & quatre filles : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Chevalier, auteur de la ſeconde branche des Seigneurs de la Mauviſſiere, rapportée ci-après ; — 3. VESPASIEN, Chevalier, qui fut tué au ſiége de Saint-Jean d'Angely en 1569 ; — 4. TITUS, Chevalier, Seigneur de la Princerie en Touraine, qui fut Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes-Suiſſes de M. le *Duc d'Alençon*, frere du Roi CHARLES IX. Il épouſa *Jeanne de Courtenay*, veuve de *Guillaume de Saint-Phale*, Seigneur de Neuilly, & fille de *René de Courtenay*, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de *Perrenelle de la Roche ;* & fut aſſaſſiné à la Cour de ce Prince en 1573, ſans enfans ; — 5. FRANÇOIS, Chevalier, Conſeiller & Aumônier du Roi, & Abbé de Cuſſy, au Diocèſe de Laon ; — 6. JEANNE, femme du Seigneur *de Colignere*, près l'Encloiſtre ; — 7. MARGUERITE, femme du Seigneur de *Boiſmaiſtre* en Berri ; — 8. MARIE, femme du Seigneur *du Breuil*, en la Paroiſſe de Neuvy en Touraine ; — 9. & MADELENE, morte fille.

XII. PIERRE DE CASTELNAU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſiere & du Rouvre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, premier Maître-d'Hôtel de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Anjou & de Brabant en 1581, ſon Lieutenant-Général aux Comté du Maine & Seigneurie de Château-du-Loir, fut aſſaſſiné à Dunkerque où il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le maſſacre d'Anvers en 1585. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne Hamelin*, d'une Maiſon de Touraine, établie en Anjou, fille de *René Hamelin*, Seigneur des Moulins, & de *Madelene le Veneur*, Dame d'Eſpinay, ſon épouſe; & 2°. *Marguerite de Sigonneau*, veuve de *François de Grugelin*, ſieur de Vaugelay, & fille de *Macé de Sigonneau*, Seigneur de la Perdrilliere, & de *Jeanne d'Amours*, ſon épouſe. Il n'eut point d'enfans du premier lit; mais du ſecond ſortirent deux fils & une fille : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. MATHURIN, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du Rouvre, rapportée ci-après; — 3. & FRANÇOISE, femme de *François de Juſton*, Seigneur de la Foſſe.

XIII. CHRISTOPHE DE CASTELNAU, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, Seigneur de la Mauviſſiere & des Monceaux, ſervit le Roi dans ſes armées, fut pris en une rencontre en 1581, & fut enterré à Croſmiere en Anjou. Il avoit épouſé *Renée de Boiſnay*, fille de *François de Boiſnay*, Seigneur de la Motte, Saint-Lubin, & de *Louiſe de Saint-François*, ſon épouſe, dont il eut trois fils : — 1. URBAN, qui ſuit; — 2. ANNE-MICHEL, Chevalier, Abbé de Cuſſy; — 3. & LOUIS, Seigneur en partie de la Mauviſſiere, rapporté après ſon frere aîné.

XIV. URBAN DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſiere, de la Haye & de la Foſſe, mourut avant ſon pere au ſiége de Montauban, & avoit épouſé *Marie de Sarcé*, Dame de la Haye, fille de *Jean de Sarcé*, Seigneur de la Haye, & de *Jacqueline de Juſton*. Il en laiſſa deux enfans : — 1. ANNE, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſiere & de la Haye, mort âgé de dix-huit ans, en l'Abbaye de Cuſſy, au retour de ſa premiere campagne; — 2. & URBANE, Dame en partie de la Mauviſſiere, qui a porté tous les biens de ſa branche, par mariage, à *Jacques de Segraye*, Seigneur de Segraye au pays du Maine, fils aîné de *Louis*, Seigneur de Segraye, & de *Madelene de Boucher*, ſon épouſe.

XIV. LOUIS DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſiere & de Bois-Joly, troiſieme fils de CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſiere, & de *Renée de Boiſnay*, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa le 2 Décembre 1624 *Marguerite de Tours*, Dame de la Grace, fille de *Jean de Tours*, Seigneur de la Badie, & de *Marguerite de Belrieu*. Il en eut deux fils & une fille : — 1. CHRISTOPHE, Chevalier, qui vendit la Seigneurie de la Mauviſſiere l'an 1655 à *Gilles de Rougé*, Ecuyer, Seigneur de Roiſſon, & demeuroit en Guienne; — 2. GABRIEL, Chevalier; — 3. & MARGUERITE, qui épouſa l'an 1653 *Jean-Pierre de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, fils de *Jean de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier; & de *Marie de Bergnes*.

Branche des Seigneurs DU ROUVRE.

XIII. MATHURIN DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur du Rouvre en Touraine, & de Bois-Joly, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſiere, & de *Marguerite de Sigonneau*, ſa ſeconde femme, mort au ſiége de Montpellier en 1622, & enterré au Prieuré de l'Encloiſtre, près Samblançay en Touraine, avoit épouſé *Marie Genton*, fille de *Durand Genton*, Seigneur de Millaudres, & de *Marie de Walcob*. De ce mariage ſortirent deux fils & trois filles : — 1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Quincy en Berri, qui épouſa *Gabrielle de Vievre*, fille de *Claude de Vievre*, Seigneur de la Salle, & de *Marie de l'Eſtang*, dont il eut une ſeule fille, nommée MARIE DE CASTELNAU, Religieuſe Carmelite de Paris ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. GABRIELLE, femme de *René de Bets*, Seigneur de la Rheſeloire, fils de *Charles de Bets*, Seigneur de la Rheſeloire, & de *Madelene de Hélieu*, ſon épouſe ; — 4. MARGUERITE, Religieuſe à l'Encloiſtre en Touraine ; — 5. & ANGÉLIQUE, Religieuſe au même lieu.

XIV. LOUIS DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur du Rouvre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Bourbourg, épouſa *Marguerite de Palluau*, fille de *Denis de Palluau*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Madelene de Monthelon*, ſa femme. Il en eut deux fils & une fille : — 1. JACQUES, Chevalier, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie ; — 2. JÉRÔME, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique ; — 3. & CATHERINE, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Corbeil.

Seconde branche des Seigneurs DE LA MAUVISSIERE.

XII. MICHEL DE CASTELNAU, I. du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſiere, Baron de Jonville & de Concreſſant, d'Ievre-le-Châtel, Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Capitaine de cent Hommes-d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majeſté de Saint-Dizier, ſecond fils de JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſiere, *&c.* & de *Jeanne du Meſnil*, fut employé dans diverſes négociations du tems des Rois CHARLES IX. & HENRI III. & principalement à l'Ambaſſade d'Angleterre, dans laquelle il ſe rendit célebre. C'eſt lui qui a écrit les *Mémoires* que le Sieur *le Laboureur* a mis au jour, avec ſa Généalogie. Il teſta à Londres en 1585, mourut en 1592, & avoit épouſé l'an 1575 *Marie Bochetel*, fille de *Jacques Bochetel*, Seigneur de Brouilliamenon, & de *Marie de Morogues*. Il en eut : — 1. EDOUARD-ROBERT, Chevalier, Baron de Jonville, qui fut tué en duel à Paris, ſans enfans ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. CATHERINE-MARIE, née en Angleterre, Dame de la Lande, qui épouſa l'an 1595 *Louis de Rochechouart*, Seigneur de la Broſſe de Jars, fils de FRANÇOIS, II. du nom, & d'*Anne de Berulle*, ſa ſeconde femme. Elle mourut à Montigny le 2 Juillet 1612, laiſſant poſtérité de ſon mari, qui épouſa en ſecondes noces, ſans enfans, par contrat paſſé à Montargis le

10 Février 1614, *Louise de Pédefer ;* voyez ROCHECHOUART ; — 4. & ELISABETH, née aussi en Angleterre, tenue sur les Fonts-de-Baptême par la Reine ELISABETH, & morte jeune.

XIII. JACQUES DE CASTELNAU-BOCHETEL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissiere, Baron de Jonville, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, recueillit la succession de son ayeul maternel, à condition d'en porter le nom. Il mourut en 1647, & fut enterré à Bourges. Il avoit épousé en 1610 *Charlotte de Rouxel*, dite *de Medavy*, fille de *Pierre de Rouxel*, Baron de *Medavy*, Bailli d'Evreux, Gouverneur de Verneuil & d'Argentan, & de *Charlotte de Hautemer-Fervaques*. Il en eut trois fils & trois filles, sçavoir : — 1. HENRI, Chevalier, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle l'an 1627, sans avoir été marié ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier, Baron de la Mauvissiere, tué en duel à Paris en l'an 1635 ; — 3. JACQUES, qui suit ; — 4. MARIE, femme 1°. en 1642 de *Jean de Pierre-Buffiere*, Baron de Comborn, Marquis de Chambaret, fils de *Henri de Pierre-Buffiere*, Marquis de Chambaret, & de *Françoise de Pierre-Buffiere*, son épouse : & 2°. de *Philibert de Thurin*, Chevalier, fils de *Philibert de Thurin*, Président au Grand-Conseil, & de *Catherine le Picart ;* — 5. ANNE, Religieuse en l'Abbaye de Gomer-Fontaine, dont elle a été Abbesse ; — 6. & N..... morte fille.

XIV. JACQUES DE CASTELNAU, II. du nom, Chevalier, Marquis de Castelnau, Baron de Jonville, Seigneur de Saint-Lézaire, Saint-Georges, Poyneux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Général en ses Armées, Gouverneur de Brest, & Maréchal de France, fit ses premieres armes en Hollande, & de retour en France, il servit aux siéges & prises de Corbie en 1636 ; du Castelet, en 1638 ; de Hesdin, en 1639 ; d'Arras, en 1640 ; & d'Aire, en 1641 ; se signala au combat de Fribourg en 1644 ; & à la bataille de Norlingue l'année suivante, où il servit en qualité de Maréchal de Bataille, fut ensuite Maréchal de Camp, Gouverneur de la Barrée en 1647, & de Brest en 1648 ; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 9 Février 1651. Il eut le commandement de l'aîle gauche de l'armée à la bataille de Dunes, près Dunkerque, le 14 Juin 1658 ; fut blessé deux jours après au siége de cette place, dont il mourut à Calais le 15 Juillet suivant en sa trente-huitieme année, ayant été honoré du bâton de Maréchal de France, par Lettres données à Mardick le 20 Juin précédent, regîstrées au Greffe de la Connétablie à Paris, après sa mort, le 12 Décembre suivant. Son corps fut porté à Bourges, où il est enterré dans l'Eglise des Jacobins. Il avoit épousé au mois de Mars 1640 *Marie de Girard*, morte le 19 Juillet 1696, fille de *Pierre de Girard*, Seigneur de l'Espinay, Conseiller & Maître-d'Hôtel du Roi, dont il a laissé un fils & deux filles : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. MARIE-MADELENE, morte à douze ans en l'Abbaye de Gomer-Fontaine au mois d'Octobre 1656 ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, premiere femme d'*Antoine-Charles*, Duc de *Gramont*, Pair de France, fils d'*Antoine*, Duc de *Gramont*, Pair & Maréchal de France, & de *Françoise-Marguerite de Chivré*, dont postérité. *Voyez* GRAMONT.

XV. MICHEL DE CASTELNAU, II. du nom, Chevalier, Marquis de

Caſtelnau, Baron de Jonville, Gouverneur de Breſt & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à Utrecht le 2 Décembre 1672, âgé de vingt-ſept ans, de la bleſſure qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il avoit épouſé *Louiſe-Marie Foucault*, fille de *Louis Foucault*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie Fourré-de-Dampierre.* Il en eut : — 1. HENRIETTE-JULIE, ſeconde femme de *Nicolas de Murat*, dit *le Comte de Murat*, Comte de Gilbertez, Baron de Cronces & de Pleaux, Seigneur de Villeneuve & de Brouſſe, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & lors veuf de *Marie de la Tour-de-Murat.* Elle mourut le 24 Septembre 1716, dans ſon Château de la Buzardiere, au pays du Maine ; — 2. MARIE-CÉSARIE, Chanoineſſe à Eſpinal ; — 3. & N..... morte fille. Les armes de cette ancienne Maiſon : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au château ouvert d'argent, crenelé & maçonné de ſable, & ſommé de trois donjons avec leurs girouettes*, qui eſt DE CASTELNAU ; *au 2 & 3 d'or, à deux loups paſſans l'un au-deſſus l'autre, de ſable*, qui eſt de LA LOUBERE ; & ſur le tout, *d'or, à trois chevrons de ſable.*

CASTELPERS, en Rouergue : RAIMOND DE CASTELPERS, marié le 16 Avril 1513, à *Marguerite de Narbonne*, fille de *Jean*, Seigneur de Talleyrand, & d'*Iſene* ou *Alix de Levis*, hérita du Vicomté de Panat. *Jean de Levis*, oncle de ſa femme, ſe voyant ſans enfans, le fit ſon héritier. RAIMOND DE CASTELPERS, Baron & Vicomte de Panat, eut entr'autres enfans :

JEAN DE CASTELPERS, qui teſta le 2 Octobre 1557. Il avoit épouſé le 17 Janvier 1550 *Jeanne de Clermont-Lodeve*, qui fit ſon teſtament le 12 Mars 1598, & laiſſa

JEAN DE CASTELPERS, Baron de Panat, Vicomte de Peyrebrune, *&c.* décédé le 12 Mars 1598, ayant été marié le 10 Avril 1570, à *Anne de Levis-Quelus*, fille d'*Antoine*, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint,

DAVID DE CASTELPERS, Vicomte de Panat, marié avec *Anne de Verne-de-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne de Lau*, dont il n'eut qu'une fille, ANNE DE CASTELPERS, qui porta les Vicomtés de *Panat* & de *Cadars*, & pluſieurs autres Terres conſidérables à ſon couſin *Louis de Brunet-de-Caſtelpers*, Baron de Pujols & de Caſtelpers, Vicomte d'Ambialet, & Montbans, qu'elle épouſa le 27 Octobre 1635. *Voyez* au mot BRUNET.

* CASTERA : Terre & Seigneurie en Languedoc, Diocèſe de Rieux, dont LOUIS XIII. fit don à *Jacques de Minut*, Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel il l'érigea en *Marquiſat.* Ce Marquis étoit fils de *Georges de Minut*, Gentilhomme Milanois, qui étoit en France ſous le Roi FRANÇOIS I. & qui fut premier Préſident du Parlement de Toulouſe le 4 Août 1425. *Jacques de Minut* fut pere d'*Antoine de Minut*, Baron de Caſtera, qui épouſa *Marthe du Potier-la-Terraſſe.* Il ne vint de ce mariage qu'une fille, *Anne de Minut-de-Caſtera*, qui fut alliée à *Charles de Gontaut*, Seigneur de Cabreres, Baron de Gramat & de Loubreſſec, Page de la Chambre de LOUIS XIII. qui teſta le 29 Août 1660.

— CASTIGLIONE, Maiſon originaire de Milan, qui a donné en 1227 un Cardinal dans GEOFFROI CASTIGLIONE, élu Pape en 1241, ſous le nom de CÉLESTIN III. Son neveu, GEOFFROI CASTIGLIONE, fut créé Cardinal en 1244, & mourut en 1245. BRANDO CASTIGLIONE fut fait Evêque de Plaiſance par le Pape GREGOIRE XII, & JEAN XXII. le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape MARTIN V. l'envoya Légat en Allemagne, & EUGENE IV. l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. JEAN CASTIGLIONE, Evêque de Pavie, envoyé Nonce en Allemagne par le Pape NICOLAS V. fut créé Cardinal en 1456 par CALIXTE III, & PIE II. lui confia la Légation de la Marche d'Ancone: il mourut à Macerata le 14 Avril 1460. CHRISTOPHE CASTIGLIONE, célebre Juriſconſulte du quinzieme ſiécle, enſeigna le Droit dans les Univerſités de Parme, de Pavie & de Sienne, & mourut à Pavie le 16 Mai 1425. *Voyez* Moréri.

*— CASTILLE : Royaume le plus conſidérable d'Eſpagne en Europe, qui n'étoit autrefois qu'un *Comté* dépendant des Rois de *Léon*, & qui ne fut honoré du titre de *Royaume* qu'en 1037, du tems du Roi FERDINAND. La Caſtille fut gouvernée par des Comtes depuis FERDINAND GONZALEZ vers l'an 904 ou 930, juſqu'à GARCIAS, mort ſans enfans en 1029, laiſſant cette Souveraineté à NAGNA, ſa ſœur, femme de SANCHE, dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume.

FERDINAND II. Roi de *Léon*, héritant de ſon petit-neveu, Roi de Caſtille, unit en ſa perſonne ces deux Royaumes environ l'an 1217. Il a été uni à l'Arragon ſous FERDINAND & ISABELLE en 1474, en comptant depuis la mort de HENRI, Roi de Caſtille, ou en l'an 1467, en comptant depuis que JEANNE, fille de HENRI, IV. du nom, ſe fit Religieuſe dans le Monaſtere de Conimbre.

On trouve dans *Moréri* la ſucceſſion chronologique & généalogique des Comtes & des Rois de Caſtille juſqu'à JEANNE, Reine de Caſtille, de Léon, d'Arragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, *&c.* née le 6 Novembre 1479, mariée le 21 Octobre 1496 à PHILIPPE D'AUTRICHE, I. du nom, Roi d'Eſpagne, morte le 11 Avril 1555, âgée de 76 ans. Elle eut entr'autres enfans CHARLES V. Empereur & Roi d'Eſpagne.

Les Maiſons ſorties des Rois de Caſtille ſont: 1. les Ducs de Medina del Rioſeco ſortis de FERDINAND I. bâtard de Caſtille, né en 1333, fils naturel d'ALPHONSE XI. Roi de Caſtille & de Léon. Ils ont fini à JEAN-THOMAS-HENRIQUÈS de *Cabrera*, Amirante de Caſtille, qui, en 1702, quitta le ſervice d'Eſpagne, & mourut en 1705 à Eſtremos, ſur les frontieres de Portugal. Les Connétables de Caſtille ſurnommés *Henriquès*, Ducs de Medina del Rioſeco & de Ribera, portoient les armes de Caſtille, & étoient iſſus d'un bâtard de Caſtille.

2. Les Seigneurs de *Lunel*, ſortis de FERDINAND, Infant de Caſtille, dit *de la Cerda*, dont ſa poſtérité prit le nom, fils aîné d'ALPHONSE XI. Roi de Caſtille & de Léon. Les Seigneurs de *la Cerda* ont fini à LOUIS DE LA CERDA, II. du nom, mort en 1469, ne laiſſant qu'une fille.

3. Les Seigneurs de *Lara*, ſortis des précédens par FERDINAND DE LA

CERDA, ſecond fils de FERDINAND, Infant de Caſtille, & de BLANCHE DE FRANCE, fille du Roi SAINT LOUIS, qui n'ont formé que deux degrés.

4. La branche des Seigneurs de *Penafiel*, qui a eu pour auteur MANUEL, Infant de Caſtille, ſeptieme fils de SAINT FERDINAND, III. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & de *Béatrix de Suabe*, mort en 1285. Cette branche a fini à JEAN-MANUEL, qui n'a eu qu'une fille mariée en 1489.

5. Et les Comtes d'Aumale, qui ſont ſortis des Rois de Caſtille par FERDINAND, Infant de Caſtille, fils puîné de SAINT FERDINAND. Il porta le titre de *Comte d'Aumale*, & prit le ſurnom de *Ponthieu*, qu'il laiſſa à ſa poſtérité finie à JEAN DE PONTHIEU, II. du nom, Comte d'Aumale, *&c.* qui laiſſa BLANCHE DE PONTHIEU, Comteſſe d'Aumale, mariée en 1340 à *Jean V.* Comte de Harcourt, Seigneur d'Elbeuf, morte le 12 Mai 1387; & JEANNE DE PONTHIEU, Dame d'Epernon, mariée à *Jean VI.* Comte de Vendôme & de Caſtres, mort le 30 Mai 1376. Voyez *Mariana*, Hiſt. d'Eſpagne, *Imhoff*, *Moréri*, &c.

— CASTILLE : Famille originaire de Paris. PHILIPPE CASTILLE, Receveur-Général du Clergé de France en 1580, & Secrétaire du Roi le 16 Février 1588, eut de *Geneviève Guerin*, ſon épouſe : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Villemareuil, rapportée ci-après ; — 3. PIERRE, auteur de celle de Montjeu, auſſi rapportée ci-après ; — 4. MARIE, femme de *Pierre de Larche*, Préſident aux Enquêtes ; — 5. & N..... Religieuſe.

PHILIPPE DE CASTILLE, Seigneur de Chenoiſe, Grand-Maître des Logis de la Maiſon du Roi, épouſa *Catherine de Ligny*, fille de *N..... de Ligny*, Receveur des Conſignations, dont : — 1. PHILIPPE, commandant quatre cens Vénitiens, mort en revenant ; — 2. ROGER, tué à la bataille d'Avein en 1635, commandant un Régiment de Cavalerie ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Varimont, mort à la Mothe ; — 5. CÉSAR, Page du Duc d'Orléans, tué en duel ; — 6. CATHERINE, mariée à *François de Montmorin*, Comte de Saint-Herem, morte le 24 Septembre 1635 ; — 7, 8 & 9. trois filles, dont deux Religieuſes au Pont-aux-Dames, & la troiſieme à Clermont.

JEAN DE CASTILLE, Marquis de Chenoiſe, Baron de Boucaut en 1639, épouſa *Diane-Louiſe de Bouvent*, fille de *Thomas*, Baron de Troiſſy, Seigneur de Fleurre, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Eliſée de Miremont*, dont : — 1 & 2. FRANÇOIS-PHILIPPE & JEAN ; — 3. ALPHONSE, qui ſuit ; — 4. MARIE-MADELENE, mariée à *Euſtache de Conflans*, Comte de Vezilly, le 4 Octobre 1663, morte ſans enfans le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans ; — 5 & 6. deux filles Religieuſes.

ALPHONSE DE CASTILLE, Marquis de Chenoiſe, Lieutenant de Roi de Champagne & de Brie, mort le 18 Février 1713, avoit épouſé *Anne-Marguerite Ranchin*, dont

PHILIPPE-GASPARD DE CASTILLE, Marquis de Chenoiſe, Baron de Troiſſy, Vicomte de Neſle, Lieutenant de Roi en Champagne & Brie, auparavant Enſeigne des Gendarmes d'Anjou, mort en Mai 1726. Il avoit épouſé en 1716 *Marguerite-Françoiſe-Gabrielle d'Eſtancheau*, morte le 20

Mai 1762, fille de *Gabriel d'Eſtancheau*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de MONSEIGNEUR, ayeul du Roi LOUIS XV. & de *Catherine-Charlotte Augis*, dont quatre filles: la premiere, CHARLOTTE-GABRIELLE, mariée au Marquis de Vaugenlieu, Capitaine dans le Régiment du Roi-Dragons, morte le 11 Février 1738, âgée de 20 ans: la ſeconde, LOUISE-MARGUERITE, mariée en Mai 1741 à *Robert Langlois*, Sieur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris: la troiſieme a épouſé le Marquis *d'Hervilly*: nous ignorons la deſtinée de la quatrieme.

Branche DE *VILLEMAREUIL.*

FRANÇOIS DE CASTILLE, Seigneur de Villemareuil, ſecond fils de PHILIPPE & de *Genevieve Guerin*, Receveur-Général du Clergé en 1598, Receveur-Général des Décimes en 1606, Secrétaire du Roi le 20 Mai 1607, & Sur-Intendant de la Maiſon du Duc d'Orléans en 1615, épouſa *N... Gamin*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. HENRI, Seigneur des Méres, Intendant du Duc d'Orléans, qui épouſa *Jeanne de Mauny*, & en eut NICOLAS-CHARLES DE CASTILLE; — 3. autre HENRI, Seigneur de Reddemont, Conſeiller au Parlement de Grenoble, mort ſans enfans.

FRANÇOIS DE CASTILLE, Seigneur de Villemareuil, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Août 1624, épouſa *Charlotte Garault*, fille de *Claude*, Seigneur de Belleaſſiſe, Conſeiller au même Parlement, & de *Charlotte le Clerc*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, mort jeune; — 2 & 3. deux filles Religieuſes Carmelites; — 4. & MARIE-MADELENE, mariée à *Nicolas Fouquet*, Sur-Intendant des Finances, morte le 12 Décembre 1716, âgée de plus de 80 ans, laiſſant des enfans.

Branche DE *MONTJEU.*

PIERRE DE CASTILLE, Seigneur de Blancbuiſſon, troiſieme fils de PHILIPPE & de *Genevieve Guerin*, Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Juin 1601, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, Conſeiller d'Etat, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & Ambaſſadeur en Suiſſe, épouſa *Charlotte Jeannin*, morte en 1640, fille de *Pierre Jeannin*, Seigneur de Montjeu, Sur-Intendant des Finances, & d'*Anne Gueniot*, & mourut à Avignon en 1629 le 24 Juin, âgé de 48 ans, laiſſant: — 1. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Paris en Juin 1631, mort ſans alliance; — 2. NICOLAS, Abbé de Saint-Benigne de Dijon en 1625, de Saint-Martin d'Autun, de Buxiere & de Saint-Marien d'Auxerre depuis 1628 juſqu'en 1639, mort le 3 Mars 1658; — 3. NICOLAS, qui ſuit; — 4. HENRI, Abbé de Saint-Marien d'Auxerre, de Saint-Martin d'Autun en 1654, & Prieur d'Anry, mort en 1670; — 5. CHARLOTTE DE CASTILLE, mariée 1°. en 1620 à *Charles Chabot*, Comte de Charny; & 2°. en 1632 à *Henri Talleyrand*, Comte de Chalais, morte en 1659; — 6, 7 & 8. ANNE, ISABELLE & ANGÉLIQUE, toutes trois Religieuſes au Pont-aux-Dames.

NICOLAS DE CASTILLE, dit JEANNIN par adoption, Conſeiller au Parlement de Paris le premier Septembre 1634, puis Maître des Requêtes le 20 Mars 1642, Tréſorier de l'Epargne, Secrétaire des Ordres du Roi,

Marquis

Marquis de Montjeu, mort en Août 1691, avoit épouſé *Claude Fieubet*, fille de *Gaſpard Fieubet*, Sieur de Jaillac, Tréſorier de l'Epargne, & de *Claude Aidier*, dont

GASPARD-JEANNIN DE CASTILLE, Marquis de Montjeu, Conſeiller au Parlement de Metz, mort le 3 Mars 1688. Il avoit épouſé le 18 Juillet 1678 *Louiſe-Diane Dauvet*, morte le 7 Décembre 1717, fille de *Nicolas Dauvet*, Comte Deſmarets, Grand-Fauconnier de France, & de *Chriſtine de Lantaige*, dont

MARIE-LOUISE-CHRISTINE DE CASTILLE, Marquiſe de Montjeu, mariée le 2 Juillet 1705, à *Anne-Marie-Joſeph de Lorraine*, Prince de Harcourt & de Guiſe-ſur-Moſelle, morte le 11 Janvier 1736, à 56 ans, dont il a eu deux filles ; l'une mariée au Duc *de Bouillon*, & l'autre au Duc *de Richelieu*. Voyez CHENOISE & MONTJEU. Les armes, *d'azur, à la tour d'or ouverte & maçonnée, donjonnée de trois petites tours de même.*

* CASTILLE : Seigneurie dans l'Uſege qui fut unie à celle d'*Argilliers* & autres Fiefs, & érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1748, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 5 Juillet ſuivant, à la Chambre des Comptes de Montpellier le 10 Septembre de la même année, & au Bureau des Finances de la même Ville le 12 Juin 1749, en faveur de GABRIEL DE FROMENT, III. du nom, Seigneur d'Argilliers, & en conſidération des ſervices que ſes ancêtres rendirent aux Rois & à l'Egliſe durant les troubles de la Religion, excités dans le ſeizieme ſiécle, ayant été les ſeuls parmi la Nobleſſe du pays d'Uſege qui n'euſſent pas ſuivi le parti de l'erreur ; ce qui cauſa l'incendie de leurs titres & la perte de leurs biens. *Voyez* FROMENT.

— CASTILLON-DE-BEYNES, en Provence : les Marquis de Beynes & les Seigneurs de Caſtellet, du nom DE CASTILLON, ſont originaires du Royaume de Naples.

I. LUC DE CASTILLON, noble Napolitain, ſuivit en Provence vers l'an 1390 LOUIS D'ANJOU, II. du nom, Roi de Sicile, & s'attacha ſi fort au ſervice de ce Prince, qu'il mérita d'être Secrétaire de ſes Commandemens. Il l'employa pluſieurs fois dans des négociations importantes. En 1406, il fut envoyé avec *Charles d'Aube*, Seigneur de Pierrerue, au Royaume de Naples, pour recevoir au nom du Prince les hommages des Prélats, Barons & Gentilshommes de cet Etat, & pour traiter le mariage de *Marie*, fille de LOUIS, avec le Prince de Tarente. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & COLO, auteur de la branche des Seigneurs de Cucurron, tige de pluſieurs autres actuellement éteintes.

II. CHARLES DE CASTILLON fut revêtu de pluſieurs emplois honorables. LOUIS III, Roi de Sicile, le fit Conſeiller de ſon Conſeil d'Etat, & Maître-Rational de la Cour Royale ſéante à Aix. En 1434, ce Prince lui donna la Terre d'*Airague*, qu'il poſſéda avec la Baronnie d'*Aubagne*, & les Seigneuries de *Roquefort*, de *Caſſis*, de *Saint-Marcel* & du *Caſtellet*. CHARLES VII. le pourvut de pluſieurs charges, & le Roi RENÉ ayant inſtitué l'Ordre du Croiſſant dans la Ville d'Angers le 11 Août 1448,

avec *Arnaud de Monyer*, Seigneur de Châteaudeuil, Préſident à Mortier au Parlement de Provence ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Joſeph de Cays*.

IX. PIERRE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, Grand-Sénéchal du Siége d'Arles, élu premier Conſul d'Aix en 1680, épouſa 1°. *Lucrece de Forbin-la-Barben* le 9 Octobre 1645 ; & 2°. l'an 1668 *Anne-Thereſe de Scarron*, fille de *Thomas*, Marquis de Vavre & de Merigni, & de Dame *Françoiſe de Diodé*. Du premier lit naquit une fille mariée dans la Maiſon de *Grimaldi-Reguſſe*, & du ſecond : — MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — & deux filles mariées, l'une avec le Sieur *de Lahaud*, Gentilhomme Flamand, & l'autre avec noble *de Montfort*, Ecuyer de la Ville d'Arles.

X. MARC-ANTOINE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, épouſa à Montpellier en 1717 *Marianne du Ché*, fille de *Jean*, Avocat-Général en la Cour des Aides, & de Dame *Antoinette Gaſon*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & ANNE, mariée avec *Louis de Bouchet-de-Faucon*, Conſeiller au Parlement de Provence.

XI. JEAN-PIERRE DE CASTILLON, Chevalier, Marquis de Beynes, ci-devant Page de la Petite Ecurie du Roi, eſt marié à Arles avec *N*..... *de Serre*, Dame de la Roque, dont il n'a qu'une fille. *Voyez* BEINE *ou* BEYNES. Les autres branches de cette Famille ſont éteintes. Les armes : *de gueules, à trois annelets d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, avec cette deviſe donnée par le Roi RENÉ : *Bonté de Caſtillon*. Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. page 241*.

— CASTILLON-DE-MOUCHAN, en Condomois. Dans le ſecond Volume des Regiſtres du Parlement de Paris, qui contient les anciens Arrêts & Tranſactions de la Province de Périgord, on en trouve pluſieurs des années 1328 & 1333, en faveur de *noble* BARTHELEMI DE CASTILLON, établi dans cette Province, duquel ſont deſcendus & deſcendent les CASTILLONS, dont nous allons parler.

Cette ancienne Nobleſſe tire ſon nom de la petite Ville de CASTILLON en Périgord, (fameuſe ſous CHARLES IX, & encore plus ſous CHARLES VII, par le ſanglant ſiége où périrent les valeureux *Talbots*, pere & fils,) au rapport d'un *Mercure de France*, du mois d'Août 1708, qui dit que cette Famille s'étant établie dans le Condomois, en étoit une des plus anciennes. Ceux de ce nom, ſans doute, avoient acquis dans le quatorzieme ſiécle la Seigneurie de *Mauvezin*, au Duché d'Albret, diſtante de deux petites lieues de ce Duché, puiſqu'en 1510, lors du mariage de JEAN DE CASTILLON, I. du nom, il y eſt qualifié *Seigneur de Mauvezin*, & que cette Seigneurie eſt toujours reſtée dans cette Famille, depuis qu'elle a paſſé dans le Condomois.

Vers l'an 1440, il y avoit à Condom un *noble* JEAN DE CASTILLON, Lieutenant du Grand-Sénéchal de Guyenne, qui étoit vraiſemblablement deſcendant de celui ſorti du Périgord, & qui avoit acquis la Seigneurie de *Mauvezin ;* car on ne trouve en aucun endroit l'époque de cette acquiſition, pas même dans le Tréſor du Duché d'Albret, d'où eſt mouvante cette Seigneurie.

Par malheur pour cette Famille, *Montgommeri* s'étant emparé de la

N.° Vne Généalogie plus étendue et plus exacte de cette famille est rapportée Tome IX. au mot Mauvesin pp. 652 à 658. d'après des titres qu'elle a découverts depuis l'impression de celle-ci-contre.

Ville de Condom en 1569, ravagea non-seulement cette Ville, mais même tout le plat pays. Il y a un Acte authentique passé dans la Salle Epiſcopale de Condom le 13 Mars 1589, préſence de Meſſire *N*..... *Duchemin*, Evêque de Condom, de Meſſire *N*..... *de Caſſagnet*, Gouverneur pour le Roi, & de tous les nobles habitans, tant de robe que d'épée, qui *déclarent* d'une même voix, qu'*ils ont toujours reconnu* GUY DE CASTILLON, *pour un Gentilhomme de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, ainſi que ſes ancêtres; que ce* GUY *avoit un Régiment aux préſens troubles, & qu'il avoit toujours porté les armes, auſſi-bien que ſes prédéceſſeurs & aïeux, contre les hérétiques & ennemis de* SA MAJESTÉ.

Le Château de *Mauvezin* ayant été pris & détruit, cette Famille a perdu tous ſes anciens titres & prétentions ſur la Terre de *Caſtillon* en Périgord, aujourd'hui au pouvoir du premier Préſident du Parlement de Bordeaux, & érigée en *Marquiſat*. C'eſt auſſi par ce même accident qu'elle n'a pu faire preuve que depuis.

I. Noble JEAN DE CASTILLON, I. du nom, Seigneur de Mauvezin en Condomois, Paroiſſe d'Artigues, Juriſdiction de Moncrabeau en Albret, qui épouſa par contrat paſſé au Château noble de Berrac, en Condomois, le 27 Novembre 1510, Demoiſelle *Anne du Berrac*, fille de noble *Pierre du Berrac*, Seigneur de Cadreilles, & autres places. Il eut de ce mariage GUY ou GUIRAUD, qui ſuit :

II. Noble GUY ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauvezin, de Carboſte & de Leſcout, épouſa par contrat du Samedi 9 Juillet 1547, Demoiſelle *Iſabeau du Bouzet*, fille de noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy. Par ce contrat, pour perpétuer les nom & armes de ſa Maiſon, ſuivant l'uſage entre Nobles, il avoit ſubſtitué les uns aux autres tous les enfans qui naîtroient de ce mariage, & ne vivoit plus le 20 Juin 1569. Il laiſſa : — 1. GUY, qui ne fut point marié : c'eſt de lui dont il eſt queſtion dans l'acte paſſé à l'Evêché de Condom le 13 Mars 1589, où il eſt dit qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume ; — 2. MICHEL, qui ſuit ; — 3. & CATHERINE, qui épouſa 1°. par contrat du 15 Avril 1569 noble *Odet de Monlezun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy ; & 2°. par autre contrat du 5 Février 1579, *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

III. Noble MICHEL DE CASTILLON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvezin, de Carboſte & de Leſcout, épouſa par contrat du 19 Janvier 1573 Demoiſelle *Jeanne de Lupiac*, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcaſſin, & de Dame *Hélene de Nogaret*, tante de *Jean-Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France. Il fut fait Capitaine d'une Compagnie de deux cens hommes par commiſſion du 15 Mai 1589, & avoit été un des quarante-un Capitaines Gentilshommes Gaſcons, qui échapperent à l'aſſaut que donna *Montluc*, au mont de Marſan, contre *Montgommeri* en l'année 1589, ſuivant *Dupleix*, *page 763*. Il rendit hommage au Roi de Navarre, Duc d'Albret, le 22 Juin 1584, pour ſes Maiſons & Terres nobles de Mauvezin & de Leſcout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit auſſi été, ſui-

vant un *Mémoire domeſtique*, Meſtre-de-camp de ſix Compagnies ſous le Roi HENRI III. Sa veuve vivoit encore le 16 Septembre 1617, & laiſſa : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS, mort le 14 Novembre 1612 ; — 3. FRISE, qui fut mariée par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Sales*, Seigneur de Mons, fils de noble *N..... de Sales*, & d'*Antoinette de Biran* ; — 4. CHARLOTTE, femme, par contrat du 7 Décembre 1612, de noble *Jean-Jacques de Floran*, Seigneur de Boſon & de Betous ; — 5. & CATHERINE, mariée 1°. par contrat du 31 Juillet 1619, à noble *Blaiſe de Noaillan*, Seigneur de Réaup ; & 2°. par autre contrat du 11 Janvier 1624, à noble *Jean-Jacques de Monteſquieu*, Seigneur de Monteſquieu, frere d'*Amanieu de Monteſquieu*, Seigneur de Saintrailles.

IV. Noble JEAN DE CASTILLON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvezin, de Carboſte & de la Concudſante, Capitaine au Régiment de Guyenne Infanterie, rendit hommage au Roi le 17 Mars 1613 pour ſes Maiſons & Terres nobles de Mauvezin, de Leſcout & de la Concudſante, mouvantes du Duché d'Albret ; & fut député par la Nobleſſe de ce Duché, avec *Raimond de Montcaſſin*, pour aſſiſter aux Etats-Généraux du Royaume tenus à Paris en 1614 : dans la liſte de ces Députés il eſt qualifié *Meſſire*, *Chevalier* & *Baron de Mauvezin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615 & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied dans le Régiment de Guyenne ; & c'eſt lui que regarde une commiſſion donnée par Sa Majeſté le 26 Février 1619, *au Sieur de Mauvezin*, de Capitaine de cent hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient compoſer le Régiment du Comte de *Suze*. Le *Mémoire domeſtique* fait mention qu'*il fut premier Capitaine du Régiment de Guyenne* toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & *Meſtre-de-camp* par commiſſion du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la Famille, lors de la recherche des faux Nobles, faite par M. *Pelot* le 11 Octobre 1667, & qu'*il étoit attaché au parti du Duc de Lorraine*. Il avoit épouſé par contrat du 27 Novembre 1611, Demoiſelle *Marguerite de Bezoles*, ſœur de *Bernard de Bezoles*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cent Hommes-d'armes du Seigneur de *Roquelaure*, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, & fille de *Jean de Bezoles*, Seigneur de Bezoles, de Beaumont, de Mouchan, de la Graule, *&c.* & de Dame *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon. Il mourut avant le 8 Janvier 1624, jour auquel ſa veuve, qui vivoit encore le 5 Janvier 1637, fit hommage au Roi pour la Maiſon noble de Mauvezin, au nom de leur fils aîné. Il en eut : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. BERNARD, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637 ; — 3. JEANNE, ſans alliance le 5 Janvier 1637, & épouſe depuis d'*Octavien de Maſparot*, Seigneur du Buy & de Terraſſon, dont elle eut *Madelene de Maſparot*, mariée par contrat du 7 Avril 1664, avec noble *Bertrand de Montalambert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets ; — 4. & MARIE, vivante encore ſans alliance le 5 Janvier 1637, mais depuis mariée, ſuivant un *Mémoire domeſtique*, à noble *François de Geré*,

Seigneur de Sainte-Geſme, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve; elle fonda de ſon patrimoine en 1657 le Couvent des Religieuſes de Notre-Dame dans la Ville de Mezin, avec des priviléges pour les deſcendans de la Maiſon de CASTILLON, en ligne directe, dont la Famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi, qui autoriſent cette fondation, accordées à MARIE DE CASTILLON au mois de Novembre 1685, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686.

V. Noble MICHEL DE CASTILLON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvezin, de Carboſte, de la Concudſante, *&c.* étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lorſqu'il épouſa par contrat du 5 Janvier 1637 noble *Françoiſe de Cous*, niéce d'*Antoine de Cous*, Evêque de Condom, & fille de noble *Jacques de Cous*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte.* Il avoit été, à l'âge de 21 ans, Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, & avoit ſervi en cette qualité en Hollande ſous le Maréchal de *Brézé.* Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Condom, nommé le jour de la Touſſaint 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèſe d'Auch; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Corbian, de Mauvezin & de la Concudſante, qui fit hommage de ces deux dernieres Terres le 24 Juillet 1682, au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret. Il commanda la Nobleſſe à l'arriere-ban qui fut convoqué à Médoc; — 4. JEAN, Seigneur de Mouchan, Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Sous-Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois Infanterie par commiſſion du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment par commiſſion du 23 Février 1702. Il ſervit la même année en Italie, fut fait Colonel réformé à la ſuite du même Régiment par Lettres du 5 Janvier 1703, & le 20 Octobre 1704 Major-Général d'Infanterie ſous le Maréchal de *Teſſé* en Eſpagne; reçut ordre le premier Avril 1705, en qualité de *Colonel-réformé*, de ſe rendre à la ſuite du Régiment d'ORLÉANS-Infanterie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre ſuivant; reçut un nouvel ordre le 17 Février 1706 d'aller ſervir en cette qualité en Eſpagne, ſous le commandement du Maréchal de *Teſſé*; & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie ſous les Duc d'*Orléans* & Maréchal de *Berwick*; fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de *Silleri*-Infanterie; & reçut un autre ordre le 10 Mai 1708 d'aller ſervir en Eſpagne en qualité de Major-Général d'Infanterie, ſous le Duc d'ORLÉANS. Il fut choiſi par LOUIS XIV, pour être un des ſix Gentilshommes qu'il attacha à la perſonne de PHILIPPE V, lorſqu'il fut prendre poſſeſſion de la Couronne d'Eſpagne, & le ſeul que le Roi, après ſon paſſage en Eſpagne, retint auprès de ſa perſonne. Il fut tué au ſiége de Tortoſe, cette même année 1708, ſans alliance; — 5, 6 & 7. & trois filles Religieuſes au Monaſtere de Notre-Dame à Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, leur tante.

VI. Noble JEAN DE CASTILLON, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvezin & de Carboſte, fut Page du Roi en ſes Ecuries, & ſervit depuis

dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de ſa Garde ordinaire. Il produiſit ſes titres devant M. *Pelot*, Intendant en Guyenne, pour être maintenu dans ſa Nobleſſe, & eut acte de la repréſentation d'iceux le 11 Octobre 1673, pour être compris au Catalogue des Nobles lors de ſa confection. Il épouſa, d'après une diſpenſe de la Cour de Rome du 18 Juin 1671, & par contrat du 20 Juin 1673, noble Demoiſelle *Marguerite de Mélignan*, fille de noble *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de noble Dame *Claire de Noaillan*. Il en eut : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. autre JEAN-FRANÇOIS, dit *de Carboſte*, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Condom ; — 3. N..... dite *Mademoiſelle de Caſtillon*, morte fille ; — 4. N..... dite *Mademoiſelle de Mouchan*, morte ſans alliance ; — 5. & N..... dite *Mademoiſelle de Corbian*, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame de Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, ſa grand'tante.

VII. Noble JEAN-FRANÇOIS DE CASTILLON, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauvezin, de Carboſte & de la Concudſante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois-Infanterie, a épouſé par contrat du 23 Février 1702 Demoiſelle *Marie de Faulon*, fille de *Jean de Faulon*, & d'*Iſabeau de Gerboux*. De ce mariage ſont nés : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint Louis, bleſſé dangereuſement à la bataille d'Ettingen le 27 Juin 1743 ; — 2. JOSEPH, qui ſuit ; — 3. JEAN, Seigneur de Carboſte, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Condom ; — 4. autre JOSEPH, Chevalier, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours ; — 5. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mauvezin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montboiſſier ; — 6. autre JEAN, Chevalier, Seigneur de la Salle, né le premier Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan ; — 7. MICHEL, Chevalier, né le 22 Février 1717, Chevalier de S. Louis, & premier Factionnaire du Régiment de *Vaubecourt* en 1761. Il eſt marié depuis le 16 Mars 1755 avec noble Demoiſelle *Marie de Campagne*, fille de *François de Campagne*, & de *N..... de Barioneau*, dont il a un fils & une fille : ANTOINE & MARIE DE CASTILLON-DE-MOUCHAN ; — 8. LOUISE, dite *Mademoiſelle de Mauvezin*, née le 22 Février 1708, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame à Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, ſœur de ſon biſayeul ; — 9. MARIE, née le 8 Août 1718, mariée à noble *Louis le Sueur-de-Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, & autres lieux ; — 10. MARGUERITE, née le premier Octobre 1719, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame à Mezin, avec ſa ſœur ; — 11. & FRANÇOISE, née le 7 Mai 1721, & mariée par contrat du 24 Juin 1749 avec noble *N..... Dudon*, oncle de noble *N..... Dudon*, Avocat-Général du Parlement de Bordeaux. Elle en a *Marie-Anne Dudon*, Demoiſelle, née le 22 Septembre 1750.

VIII. Noble JOSEPH DE CASTILLON, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauvezin, né le 21 Septembre 1706, fait le 28 Janvier 1725, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix Infanterie, & ſucceſſivement Lieutenant d'une Compagnie au même Régiment par Lettres du 6 Octobre ſuivant, obtint le 24 Novembre 1734 un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment, & le 23 Février 1735 une commiſſion pour y tenir rang de Capitaine. Il a été marié 1°. par contrat du 16 Juillet 1736 avec *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Baptiſte du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-corps du Roi, & fille de noble *Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la vieille Marine, puis Secrétaire du Roi, & de *Marie de Bodouen*; & 2°. par autre contrat du 10 Juin 1743 avec noble Demoiſelle *Marie-Anne de Bigos-de-Bellot*, fille de noble *Joſeph-François de Bigos*, Seigneur de Bellot, & de Dame *Marie de Gerboux-de-la-Grange*. Du premier lit ſont nés : — 1. JOSEPH, Chevalier, dit *M. de Mouchan*, né le 28 Mai 1737, qui fut en 1746 Lieutenant au Régiment de *Montboiſſier*, depuis *Joyeuſe*, & aujourd'hui *Vaubecourt*, dont il eſt ſorti le 18 Mars 1756. Depuis la réforme faite en 1748, il a été Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1753, ſuivant qu'il paroît par un certificat de M. le Comte *de Brionne*, Grand-Ecuyer de France en date du 18 Mars 1756, & il eſt rentré dans le même Régiment où il eſt aujourd'hui Capitaine ; — 2. ANTOINE, Chevalier, né le 24 Juin 1738, Lieutenant au Régiment de Belſunce Infanterie depuis le mois de Février 1756 ; — 3. & MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Mouchan*, née le premier Août 1741 : & du ſecond lit ; — 4. autre JOSEPH, Chevalier, né le 14 Avril 1744, Lieutenant au Régiment de *Vaubecourt* ; — 5. JEAN, Chevalier, né le 2 Août 1751 ; — 6. Autre ANTOINE, Chevalier, né le 10 Octobre 1753 ; — 7. un troiſieme JOSEPH, Chevalier, né le 26 Juillet 1755 ; — 8. JEAN-ARMAND, Chevalier, né le 20 Avril 1759 ; — 9. & MARIE-ANNE, née le 12 Mars 1750. Les armes : *écartelé, au 1 & 4, de gueules, à trois tours d'argent, poſées 2 & 1 ; au 2 & 3, d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

* CASTRES, Ville dans l'Albigeois, que SIMON, Comte de Montfort, conquit & donna à ſon frere GUY DE MONTFORT, Seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, qui l'avoit accompagné dans ſon expédition contre les Albigeois. Il fut pere de PHILIPPE, Seigneur de Caſtres, & aïeul de PHILIPPE II, dont la ſeconde fille ELÉONORE DE MONTFORT devint Dame de Caſtres & de la Ferté-Aleps, qu'elle porta à ſon mari *Jean* V, Comte de Vendôme, pere de BOUCHARD VI, & aïeul de JEAN VI, en faveur duquel la Seigneurie de *Caſtres* fut érigée en *Comté* par Lettres du 25 Août 1356. BOUCHARD VII, ſon fils, étant mort ſans enfans en 1400, ſa ſœur CATHERINE DE VENDÔME, veuve de *Jean de Bourbon*, Comte de la Marche, devint héritiere des Comtés de Vendôme & de Caſtres, qui furent le partage de leur ſecond fils LOUIS DE BOURBON.

Le Comté de Caſtres paſſa de la Maiſon des Comtes de Vendôme dans celle des Comtes d'Armagnac. LOUIS XI. l'ayant ſaiſi ſur le dernier Seigneur

gneur de la Maiſon d'Armagnac, le donna à *Boiſſilis del Guidice*, à la mort duquel ce Comté fut réuni à la Couronne.

* CASTRIES, en Languedoc, Diocèſe de Montpellier : Terre, Seigneurie & Baronnie qui fut acquiſe le 19 Avril 1495 de *Guillaume de Pierre*, Seigneur de Ganges, par *Guillaume de la Croix*, Gouverneur de Montpellier depuis 1493, & cinquieme aïeul de RENÉ-GASPARD DE LA CROIX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, créé *Marquis de Caſtries* en Mars 1645, & honoré du Collier des Ordres le 31 Décembre 1661. Voyez CROIX-DE-CASTRIES.

— CASTRO : Famille ancienne & illuſtre de Portugal & d'Eſpagne : elle porte : *d'argent, à ſix tourteaux ou beſans d'azur, 2, 2 & 2.*

Ceux de la Maiſon de *Caſtro* qui deſcendent de FERDINAND DE CASTRO, Comte de Caſtro-Xeris, portent : *d'or, à treize tourteaux d'azur, 3 par 3 & 1 au bas de l'écu.*

Cette Maiſon vient de NUNO BELCHIDE, Gentilhomme Allemand de Cologne, venu en Eſpagne l'an 884, où il épouſa *Imlla*, fille du Comte *Diegue de Porcellos*, le même qui peupla la ville de Burgos. De lui naquit NUNO-RAZURA, l'un des Juges de Caſtille, & qui fut pere de THÉRESE NUNES, épouſe d'*Alain Calvo*, auſſi Juge de Caſtille, qui eut quatre enfans. De l'aîné, qui étoit FERDINAND LAINES, deſcendoit le *Cid Ruy Dias de Bivar.* Le ſecond ſe nommoit BERMUDO ; le troiſieme ALAIN ; le quatrieme DIEGUE, qui s'établit à Pennafiel, peupla cette Ville, & eſt la tige de la Maiſon de CASTRO. Voilà l'origine de cette Maiſon, ſelon quelques Généalogiſtes.

PIERRE, Comte de Barcellos, célebre Généalogiſte & bâtard de DENIS, Roi de Portugal, commence cette Maiſon à GUTTERRE, à qui il donne une fille nommée *Gontro de Goterre*, épouſe de *Nuno-Alvar Damaya*, qui étoit bâtard d'ALPHONSE V, Roi de Léon. Il mourut en 1527, & fut pere, dit ce Généalogiſte, de XIMENE-NUNES, qui épouſa FERDINAND LAINES, frere de DIEGUE LAINES, épouſe du *Cid Ruy Dias de Bivar*, dont ALVAR-FERNANDES, Seigneur ou Châtelain de Caſtro-Xeris, qui épouſa Donne *Mecie* ou *Melice Anzures*, fille du Comte *Pierre Anzures de Caton*, dont MARIE-ALVAR, épouſe de *Ferdinand Fernandes*, qui a ſuccédé dans les biens & Seigneuries de la Maiſon de *Caſtro.*

On en trouve la généalogie dans *Moréri*, ſuivant l'opinion du ſçavant LOUIS DE SALAZAR-DE-CASTRO, dans ſon Livre intitulé *Glorias de la Caſa Farneſe ;* ce qui eſt très-avéré & prouvé par pluſieurs titres, & nous renvoyons à ce Dictionnaire, ne pouvant nous étendre, autant que nous le deſirerions, ſur les Familles étrangeres, dont nous ſommes forcés de ne donner qu'une notice, pour ne pas rendre cet ouvrage trop volumineux.

— CATHUS, en Poitou. JEAN CATHUS, Chevalier, Seigneur du Bois près Beauvoir-ſur-mer, qui vivoit en 1323, eut deux fils : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & JEAN, Chevalier, qui épouſa en 1375, *Jeanne Droueline*, dont il n'eut point d'enfans.

HUGUES CATHUS, Chevalier, Seigneur du Bois & de Saint-Generoux, épouſa 1°. ſans enfans, *Henriette Châteigner*, veuve de *Jean de Chevigné*,

Seigneur de l'Eſſart ; & 2°. *Jeanne Jouſſeaume*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOISE, femme de *Pierre Deſcloudis*, Seigneur de Parnay.

JEAN CATHUS, Seigneur des Granges, du Bois, Saint-Generoux & de Linaux, épouſa 1°. *Marguerite Voyer ;* & 2°. *Robinette du Pleſſis.* Il eut du premier lit : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. MAURICE, mort ſans lignée ; — 3. MARGUERITE, morte fille ; — 4. MARIE, femme de *Balthazard Cailleteau*, Seigneur de Roncelotiere ; du ſecond lit : — 5. & LOUIS, Seigneur de Laſſi, rapporté après ſon frere aîné.

CHARLES CATHUS, Seigneur des Granges & de Saint-Generoux, épouſa *Jeanne Châteigner*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Roche-Poſay, & de *Jeanne de Vareze*, dont il eut JEAN, Seigneur des Granges, mort ſans lignée.

LOUIS CATHUS, Seigneur de Laſſi, Capitaine de Talmond, fils de JEAN, & de *Robinette du Pleſſis*, ſa ſeconde femme, eut pour épouſe *Catherine de Conſdun*, fille de *Gui*, Seigneur de Chaliez, & de *Catherine de Ponſſart*, dont — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, femme de *Jean Jouſſeaume*, Seigneur de Lauge-Forgereuſe, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de la Roche ;* — 3. ANNE, femme de *Chriſtophe des Granges*, Seigneur de la Gaſconniere & de Beauchêne ; — 4. & FRANÇOISE, femme de *Pierre de Halledey*, Seigneur de Fonfrede.

JEAN CATHUS, Seigneur des Granges & de Linaux, Capitaine de Talmond, épouſa 1°. *Marie du Verger*, & 2°. *Marie de Nuchezes*, veuve d'*Antoine de Fouilloux.* Il eut du premier lit : — 1. CLAUDE, femme de *Pierre des Nouches ;* & du ſecond : — 2. HARDI, qui ſuit ; — 3. GUILLAUME, Abbé de Boisgroſlaud ; — 4. CLAUDE, marié à *Françoiſe Legure*, mort ſans avoir eu d'enfans ; — 5. & FRANÇOIS, auſſi mort ſans hoirs.

HARDI CATHUS, Seigneur des Granges, épouſa *Jeanne du Fouilloux*, dont il eut : — 1. JOACHIM, Seigneur des Granges, mort ſans enfans ; — 2. URBAIN, auſſi mort ſans enfans ; — 3. MARIE, femme de *Jean de la Haye*, Seigneur de la Haye & de Jouzé, & enſuite de *Gabriel de la Rye*, Seigneur de la Coſte & de Mezieres ; — 4. & JEANNE, femme d'*Etienne de Faye*, Seigneur de la Razilliere.

— CATINAT : Famille éteinte, originaire de Mortagne-au-Perche, qui a donné un Maréchal de France dont nous parlerons ci-après, & qui remonte à

NICOLAS CATINAT, Seigneur de Bougis, Lieutenant-Général de Mortagne-au-Perche, qui vivoit encore en 1583. Il eut de *Guillelmine de Boyeres*, ſon épouſe : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. RENÉE, mariée en 1587, & veuve en 1601, de *Gilles Galeran Creſtot*, Receveur des Décimes du Perche ; — 3. & LOUISE, femme de *Guillaume Flottey*, Sieur de la Bigotiere.

PIERRE CATINAT, Seigneur de la Fauconnerie & de Cirey, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Février 1587, épouſa le 29 Juillet de la même année, *Génevieve Ligier*, fille de *Jacques*, Tréſorier de la Maiſon du Cardinal de Bourbon, Secrétaire du Roi, & de *Marie Buchaut.* Il mourut en 1626, & elle le 14 Octobre 1604, âgée de 36 ans. De ce mariage vinrent :

— 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GEORGES, Lieutenant-Général à Tours, puis Abbé de Saint-Julien de cette Ville, mort le 29 Décembre 1652; — 3. JACQUES, Seigneur de Bougis, Secrétaire du Roi en 1630; — 4. GUILLAUME, mort Conſeiller au Parlement; — 5. CLAUDE, mariée à *Guillaume Morel*, Sieur de Putanges; — 6. & GÉNEVIEVE, mariée à *Mathurin de Rubentel*, Seigneur de Maudetour & de Soiſy, dont un Capitaine aux Gardes, & depuis Lieutenant-Général.

PIERRE CATINAT, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1623, mort Doyen en 1673, avoit épouſé le 8 Janvier 1621, *Françoiſe Poille*, Dame de Saint-Gratien, morte en Juillet 1649, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Tiraqueau*, dont, entr'autres enfans: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. PIERRE, Abbé de Saint-Julien de Tours, mort en 1676; — 3. CLÉMENT, né en 1636, Prieur de Saint-Jauron, puis Abbé de Saint-Julien, mort en 1687; — 4. NICOLAS, né le premier Septembre 1637, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp en 1680, Lieutenant-Général en 1688, Maréchal de France le 27 Mars 1693, mort ſans alliance le 22 Février 1712, âgé de 74 ans. *Voyez* ſon article dans *Moréri* & le P. *Anſelme*; — 5. CHARLES-FRANÇOIS, Capitaine aux Gardes, tué au ſiége de Lille en 1667, âgé de 32 ans; — 6. GUILLAUME, auſſi Capitaine aux Gardes, mort ſans alliance le 19 Mars 1701; — 7. FRANÇOISE, née en 1627, mariée le 21 Janvier 1652, à *Claude Pucelle*, Avocat au Parlement, morte le 19 Mars 1702; — 8. & ANTOINETTE, née en 1647, Religieuſe à la Ville l'Eveſque, morte en Mai 1738, âgée de 92 ans. Il y a encore eu un fils & ſept filles mortes jeunes.

RENÉ CATINAT, Seigneur de Saint-Mars & de Courtroye, né le 30 Avril 1630, Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Mai 1655, puis Conſeiller d'honneur au même Parlement, mourut ſubitement le 24 Janvier 1704, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé *Françoiſe Frézon*, fille de *François*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Feydeau*. Elle eſt morte en Juillet 1720, & a eu pour enfans: — 1. LOUIS, Abbé de Saint-Julien, mort en Juillet 1714, âgé de 51 ans; — 2. & PIERRE, qui ſuit.

PIERRE CATINAT, Seigneur de Saint-Mars, & enſuite de Saint-Gratien, né le 10 Avril 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Janvier 1697, mort le 26 Juillet 1756, âgé de 76 ans, n'a laiſſé que des filles, de ſon mariage contracté le 8 Juin 1700, avec *Marie Fraguier*, fille de *Nicolas Fraguier*, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne Charpentier*: ſçavoir, — 1. MARIE-RENÉE CATINAT, Dame de Saint-Gratien, née le 27 Novembre 1701, mariée 1°. en 1724, à *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, Colonel au Régiment de Soiſſons; & 2°. le 29 Août 1726, à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrevault, Maître des Requêtes, puis Préſident à mortier au Parlement de Paris, dont il n'y a point eu d'enfans; — 2. MARIE, Religieuſe à la Villel'Eveſque; — 3. & MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Décembre 1703, mariée à *Jean-François le Vayer*, Maître des Requêtes, mort le 5 Mai 1764. Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.*

CAUCHON: Famille qui a donné un Evêque & un Comte de Beauvais

dans PIERRE CAUCHON, ſous le regne de CHARLES VI. Cette Maiſon s'eſt diviſée en différentes branches qui ſont celles : 1°. des Seigneurs *de Godard & de Savigny-ſur-Arde ;* 2°. des Seigneurs *de Cillery & de Puiſeux ;* 3°. des Seigneurs *de Vercenay, de Dugny, de Lery, de Muiſon, d'Aviſi & de Vigueux ;* 4°. des Seigneurs *du Fay & de Sommievre ;* 5°. des Seigneurs *de Condé & de Treſlon ;* 6°. des Seigneurs *du Terrier*, Barons *de la Sainte-Ampoule, de Neuflize*, Vicomtes *d'Unchair ;* 7°. & des Seigneurs *de Maupas*, Barons *du Tour*, dont étoit HENRI CAUCHON-DE-MAUPAS, Abbé de Saint-Denis de Reims, premier Aumônier de la Reine, mere du Roi LOUIS XIV, Evêque du Puy, enſuite d'Evreux, mort en 1681. On peut, ſur ces diverſes branches, conſulter le *Nobiliaire de Champagne*. Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

CAVELET, voyez VERBOC.

— CAVENDISCH : nom d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, qui deſcend d'une branche cadette des *Gernons*, perſonnages d'une grande diſtinction dans les Comtés de Norfolk & d'Eſſex. Ils s'établirent à *Cavendiſch* dans le Comté de Suffolck, & prirent pour ſurnom celui de cette place. GUILLAUME CAVENDISCH de Chatſworth, dans le Comté de Derbi, jetta, ſous le regne du Roi HENRI VIII, les fondemens de la grandeur dont cette Maiſon jouit encore à préſent. Il fut membre du Conſeil Privé, & la Reine MARIE l'éleva à la dignité de *Chevalier*. HENRI, ſon fils aîné, mourut ſans poſtérité légitime en 1616. GUILLAUME, ſon ſecond fils, hérita de tous ſes grands biens & mourut en 1625, laiſſant pour fils GUILLAUME, lequel eut pour ſucceſſeur un autre GUILLAUME, fait Chevalier du Bain au couronnement de CHARLES I. De la même Famille étoit GUILLAUME CAVENDISCH, Baron du Royaume, la dix-huitieme année du regne de JACQUES I. ſous le titre de *Lord Ogle*, puis Vicomte de Mansfield. Le Roi CHARLES I. le fit Marquis de Newcaſtle, & le Roi CHARLES II. le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcaſtle. Voyez *Moréri*.

* — CAULAINCOURT : Cette noble Maiſon, l'une des plus anciennes de la province de Picardie (*è præcipuâ militis Nobilitate*, dit M. *de Thou*), porte le nom de l'ancienne Châtellenie de Caulaincourt, qui peut le lui avoir donné ; ce qui paroît faire remonter néceſſairement cette ancienne Maiſon, dont on ne connoît point d'époque, à l'origine des fiefs. Cette Châtellenie, qui eſt ſituée pres de l'ancienne Capitale du Vermandois, à trois lieues des Villes de Saint-Quentin, Perronne & Ham, & à laquelle furent unies les Terres de Beauvoir, de Verchi & de Tombes, a été érigée *en Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 29 Juillet & 21 Août 1715 ; & comme ce titre de *Châtellenie* y avoit été omis par inattention, ce même titre a été confirmé par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Elle a toujours pris ſes alliances dans les plus nobles Maiſons, & entr'autres dans celles de *Hangeſt*, de *Longueval*, de *Créqui*, d'*Ailli*, de *Pellevé*, de *Hennin-Liétard*, de *Moy*, de *Morlaix-de-Muſeau*, du *Biez*, de *Micé*, de *Sailly*, de *Lameth*, de *Gonnelieu*, d'*Eſtrées*, d'*Eſtourmel*, de *Bethune*, de *Voyer*, de *l'Hôpital*, &c.

On connoît les fréquentes & longues guerres qui ont déſolé nos anciennes frontieres pendant le ſeizieme ſiécle, & les différens ſiéges que la Ville de Saint-Quentin a eſſuyés; la tréve de cinq ans conclue au mois de Janvier 1556, à l'Abbaye de Vaucelles; le ſecond ſiége de cette Ville en 1557, *&c.* & il n'eſt pas moins connu que cette même Ville, aſſez forte pour ces tems-là, étoit la retraite de la Nobleſſe du Vermandois, & par conſéquent dépoſitaire de ſes titres. Les Seigneurs de CAULAINCOURT y avoient alors, ſous le titre d'*hôtel*, une habitation qu'ils s'y ſont conſervée juſqu'au commencement du ſiécle préſent. Ainſi ils ont dû éprouver le ſort commun à toute la Nobleſſe de cette partie de la Picardie. Les anciens titres de leur Maiſon y furent perdus avec les actes publics de la Ville même, qui auroient pu y ſuppléer au moins en partie. Il eſt aiſé d'y vérifier qu'il ne s'y trouve preſque aucun acte public, antérieur à cette époque du ſecond ſiége en 1557. Auſſi n'eſt-ce que par des haſards heureux que la Maiſon de CAULAINCOURT a recouvré quelques titres plus anciens, dont nous allons parler ci-après.

Un acte de notoriété du 15 Décembre 1551, octroyé au Seigneur-Châtelain de CAULAINCOURT, après la priſe de la Ville de Saint-Quentin par les Eſpagnols, fait mention que ce Seigneur *faiſoit faire guet & garde dans ſon Château-Fort*, ce qui ne l'empêcha pas d'être alors pillé & ravagé par les ennemis. Cet acte, qui n'a eu pour objet que de conſtater la perte forcée des anciens titres de cette Maiſon, dont on auroit pu ſuppoſer la conſervation poſſible dans ledit Château, qualifié de *Fort*, rend néceſſairement ſa cauſe commune avec toute la Nobleſſe de Vermandois, & l'empêche de pouvoir donner une preuve ſuivie de filiation, avant & depuis les titres ci-après, juſqu'à la fin du treizieme ſiécle, mais cette preuve qui s'établit cependant légalement depuis le commencement du quinzieme ſiécle, ainſi qu'on le verra ci-après, par une filiation de onze générations, ne porte-t-elle pas, pour les tems même qui ont précédé cette époque, un caractere d'authenticité inconteſtable, par la réception d'*Anne de Septfontaines*, fille de *Jean de Septfontaines*, & de MARIE DE CAULAINCOURT, au titre de Chanoineſſe du Chapitre noble de Denain, où elle porta pour ſes quartiers admis, les Maiſons de *Septfontaines*, de CAULAINCOURT, de *le Vaſſeur*, de *le Pleſſier*, de *Gonnelieu*, de *Leveſque*, de *Hennin-Liétard* & d'*Eſtrées?* Pourroit-on même ſuppoſer avec quelque vraiſemblance, que ces quartiers nobles admis dès 1620, dans un ancien Chapitre de Flandre, dont on connoît la régularité & même la rigueur, n'ayent pas remonté au moins juſqu'à la fin du treizieme ſiécle?

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner la généalogie de cette Maiſon, d'après un *Mémoire* qui nous a été envoyé, dreſſé d'après, y eſt-il dit, les titres raſſemblés pour la préſentation de MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE CAULAINCOURT, nommée à une place de Chanoineſſe au Chapitre noble de Denain, & depuis mariée à *N*... Marquis *de Brantes*.

Titres anciens recouvrés.

1°. Une tranſaction & accord fait en 1200, entre noble JEAN DE CAU-

LAINCOURT, I. du nom, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, & les habitans & communauté de Felchain, lesquels, attendu la difficulté de moudre leurs grains, se sont soumis à la bannalité du moulin de Caulaincourt. Cette bannalité subsiste encore.

2°. Une autre transaction & Sentence Arbitrale du 18 Juin 1317, entre JEAN DE CAULAINCOURT, II. du nom, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, sous l'autorité de RAOUL DE CAULAINCOURT, son oncle & tuteur, & les habitans & communauté dudit Felchain.

Et 3°. un acte *d'homme vivant & mourant*, du 17 Octobre 1321, donné par l'Abbaye de Vermand, Ordre des Prémontrés, audit JEAN DE CAULAINCOURT, II. du nom, pour plusieurs terres appartenantes à ladite Abbaye, de la censive de la Châtellenie de Caulaincourt. Ces droits subsistent encore aujourd'hui.

Filiation suivie & légalement prouvée, ou *Généalogie.*

I. GAUCHER DE CAULAINCOURT, Ecuyer, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, & de Jaucourt en partie, est le premier du nom dont la filiation non interrompue est prouvée. Il vivoit à la fin du treizieme siécle, suivant qu'il paroît par le testament de *Jeanne de Behurelle*, sa femme, du 7 Octobre 1443, dans lequel elle est dite sa veuve, & femme en secondes noces de noble *Henri de Sailly*. Ce testament ne peut laisser aucun doute que ce GAUCHER DE CAULAINCOURT ne descendît des deux JEAN DE CAULAINCOURT, mentionnés dans les trois titres précédens, des années 1200, 1317 & 1321, toutes les possessions y dénommées étant les mêmes, & ne prouve pas moins qu'il vivoit au moins vers 1370, & étoit marié avant 1400, puisqu'il est de l'année 1443, & que GILLES DE CAULAINCOURT, leur fils aîné, qui en fut nommé exécuteur, se maria en 1445.

GAUCHER DE CAULAINCOURT, alors aussi Seigneur de Marteville, est rappellé vers la fin du quatorzieme siécle, dans l'*Histoire de la vie* de *S. Quentin*, par *Claude de la Fons*, *p.* 392, à l'occasion d'une anecdote singuliere, qui dit « que les clous qui servirent au martyre de *S. Quentin*, » furent forgés à Marteville, & que pour cette cause il ne pouvoit s'y » établir aucun Maréchal ». Cette même anecdote rapporte encore « que » ledit GAUCHER DE CAULAINCOURT, Seigneur de Marteville, avoit » amené de Normandie un serviteur, Maréchal de son métier, lequel en- » treprit quelques fermes de labour, & se fâchant d'acheter des autres, » les ouvrages qu'il pouvoit faire lui-même, leva une forge, où il travailla » du métier de Maréchal, qu'on l'avoit averti qu'il s'en trouveroit mal, » & qu'il se sentiroit des clous de *S. Quentin* ». Soit par hasard, ou autrement, il passe pour constant qu'il devint enflé, & mourut d'une mort très-douloureuse. Il est encore notoire qu'aucun Maréchal n'ose même à présent s'établir à Marteville, dans la crainte d'un semblable malheur; crainte conservée par une tradition qu'on ne peut détruire dans l'opinion du peuple.

Ses enfans furent : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. ANNE, JACQUES & PASQUETTE, Demoiſelles, auxquelles la Dame leur mere donna, par ſon teſtament ſus énoncé, les biens de Varlep, Belloy, Flaucourt & Aſſevillers ; — 5. & MARIE, morte Religieuſe à l'Abbaye de S. Benoît d'Origny, auſſi nommée dans le teſtament de ſa mere de 1443.

II. GILLES DE CAULAINCOURT, Ecuyer, fils aîné, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, nommé exécuteur du teſtament de *Jeanne de Behurelle*, ſa mere, du 7 Octobre 1443, conjointement avec *Henri de Sailly*, ſon ſecond mari, épouſa en 1445, *Eliſabeth le Catte*, donna dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Décembre 1447, obtint Sentence arbitrale le 22 Juin 1448, rendue entre lui & les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Vermand, par laquelle ces derniers furent condamnés à continuer de ſervir au Seigneur-Châtelain de Caulaincourt huit rez d'avoine par an (cette redevance ſe paye encore annuellement aujourd'hui au Seigneur de Caulaincourt). Il donna encore le dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Avril 1449, à *Jean*, Seigneur d'*Aplaincourt*, Gouverneur & Bailli de la Terre & Seigneurie de Neſle, pour haut & puiſſant Seigneur *Jean de Sainte-Maure*, Chevalier, Seigneur de Montgauguier & de Neſle ; & vivoit encore en 1460, ſuivant qu'il paroît par une tranſaction du 8 Janvier de cette même année, paſſée entre lui & *Jean Taſſart*, dit *Gavain*, Ecuyer, par laquelle ledit GILLES DE CAULAINCOURT, affranchit la maiſon dudit *Gavain*, ſon prochain, de la bannalité du four, à la charge d'un chapon au jour de S. Etienne, confeſſant devoir autres cenſives, au jour de S. Remi, *chef d'Octobre*. Cette tranſaction fut reçue & ſignée ſur le replis, par *Antoine Vailly*, Tabellion à Saint-Quentin, & ſcellée de cire verte. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MAYOT, morte ſans hoirs ; — 3. MARIE, qui épouſa par contrat du 9 Août 1462, *Jean de Monſures*, dit *Maillard*, Ecuyer, fils de *Jean de Monſures*, dit *Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Monſures en partie, & de *N... de Saint-Remy*. On lui donna en dot les Villes & Terres de Boſchavot, Guénémicourt, Betembos, Saint-Dégrés & de Duvalalés en Bos ; — 4. & ISABELLE, qui fut mariée vers 1463, à *Jacques du Bos-Raoulin*, dit *Darly*, Ecuyer.

III. JEAN DE CAULAINCOURT, III. du nom, fils aîné, Ecuyer, Seigneur & Châtelain dudit lieu, de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, donna dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt le 12 Novembre 1477, dont il obtint des Lettres de relief le 22 Décembre 1478 ; & fit acquiſition par contrat du 15 Novembre 1480, de *Jean Pinchatte*, dit *Gringard-de-Landry-Fay*, de la Terre & Seigneurie, en *franc-alleu*, de Bihecourt. Il avoit épouſé la même année 1480, *Jeanne le Vaſſeur*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GILLES, Ecuyer, Seigneur de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, qui épouſa *Antoinette de Septfontaines* ; — 3. PHILIPPINE, mariée à *Louis de Billy*, Ecuyer ; — 4. MARIE, qui épouſa *Jean de Septfontaines*, Ecuyer, dont la petite-fille d'*Anne de Septfontaines*, de laquelle nous avons ci-devant parlé, a été

reçue Chanoineſſe au Chapitre noble de Denain en 1620, après avoir établi ſes huit quartiers. Elle mourut en 1633; — 5. & JEANNE, mariée à *Louis de Hangeſt*, Seigneur d'Argenlieu.

IV. JEAN DE CAULAINCOURT, IV. du nom, fils aîné, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Jean Crétu*, Auditeur du Roi à Amiens, préſence de *Jeanne le Vaſſeur*, ſa mere, alors veuve, le 8 Janvier 1504, *Louiſe d'Azincourt*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Candas, fille cadette de défunt *Adrien d'Azincourt*, Chevalier, Seigneur de Wargniers, Belleſtre & de la Vicomté de Dompart, & de *Yolande de Longueval;* & 2°. ſans enfans, par autre contrat du 16 Décembre 1519, *Jeanne de Moy*, fille d'*Antoine de Moy*, Sénéchal du Vermandois, Seigneur de Fontaines-Notre-Dame, Trélon & Holnon, & de *N... de Sainte-Blanche*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne de la Haye*, par laquelle il devint Seigneur de Warcy, Teneur, Outre, Mepuis, & autres lieux, & morts l'un & l'autre en 1580 & 1585, ainſi qu'il ſe voit en 1770, ſur une épitaphe en l'Egliſe du Village de Teneur, dans le Comté de Saint-Pol en Artois, dans laquelle ſont repris leurs quartiers nobles, avec l'écuſſon de leurs armoiries, cimier & deviſe. Le cimier eſt *un buſte de ſauvage étouffant une aigle dans ſes bras:* la deviſe, *deſir n'a repos*. Cette épitaphe fut recueillie en forme légale, lors de la préſentation de MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE CAULAINCOURT, au Chapitre de Denain, dont nous avons parlé & parlerons ci-après; — 3. & MARIE, qui fut mariée par contrat du 16 Décembre 1528, à *Jean de Boubert*, Ecuyer, Seigneur de Lamboncourt, fils d'*Antoine de Boubert*, Ecuyer, & de *Françoiſe de la Roziere*, ſa femme. JEAN DE CAULAINCOURT, IV. du nom, eut encore un fils naturel, nommé, comme c'étoit alors l'uſage, *le Bâtard de Caulaincourt*, qui étoit en 1557, Lieutenant de la Gouvernance de Lille.

V. JEAN DE CAULAINCOURT, V. du nom, fils aîné, qualifié *Seigneur Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, &c.* dans les Lettres de relief, & le dénombrement de ſa Châtellenie de Caulaincourt des 15 Septembre 1517 & 28 Avril 1523, fut Capitaine de cinq cens hommes, puis Lieutenant pour le Roi en la Ville de Saint-Quentin, & de la *Religion Prétendue Réformée*. C'eſt cette même Religion profeſſée par ſes enfans & petits-enfans juſqu'à LOUIS DE CAULAINCOURT, reſté mineur & élevé dans la Catholique, qui paroît les avoir éloignés des charges & emplois auxquels les ſervices dudit JEAN, V. du nom, ſembloient devoir leur donner des droits héréditaires. La Châtellenie de Caulaincourt & autres biens de ce dernier ayant été pillés, ravagés & brûlés par les ennemis, & s'étant fort diſtingué au ſiége de Saint-Quentin en 1557, ſous l'Amiral *de Coligni*, il fut gratifié par le Roi HENRI II, ſuivant ſes Lettres-Patentes du 19 Octobre 1557, *de la franchiſe des droits* d'entrée & de ſortie *du Royaume des bleds, vins & autres marchandiſes non-prohibées, qui ne ſont pas dénommées, pour le tout faire mener, tant par terre que par mer, & par eaux douces ès Pays-Bas du Roi*

Roi d'Eſpagne. Ces gratifications & priviléges ont ſubſiſté dans la Maiſon DE CAULAINCOURT juſqu'en 1725, époque de la ſuppreſſion deſdits droits & priviléges, qui étoient fixés à mille piéces de vin, *&c.* JEAN DE CAULAINCOURT, V. du nom, avoit épouſé par contrat paſſé devant *Valleran Fournel*, Notaire à Boulogne-ſur-Mer, le 4 Août 1531, *Françoiſe du Biez*, fille de *Jean du Biez*, Chevalier, Seigneur de Bécourt, Baron de Nielle, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, & d'*Amicie de Bauval*, Dame d'Ignaucourt, & niéce d'*Oudart du Biez*, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes des Ordonnances, & Capitaine des ville & château de Boulogne-ſur-Mer, & depuis Maréchal de France, qui ſignerent audit contrat, ainſi que JACQUES DE CAULAINCOURT, Ecuyer, ſon frere. Il vivoit encore en 1567 & 1568, ſuivant des Lettres de relief, & un dénombrement des 17 Février 1567 & 24 Août de l'année ſuivante 1568. Il eut de ce mariage ROBERT, qui ſuit:

VI. ROBERT DE CAULAINCOURT, I. du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, *&c.* tranſigea par acte paſſé devant *François du Buir*, Notaire à Boulogne-ſur-Mer, le 21 Juin 1568, avec *Jacques du Biez*, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Boncourt, Ignaucourt & Engaine, ſur les différends qu'ils avoient pour le payement du reſte de la dot de 800 liv. qui avoit été promiſe à *Françoiſe du Biez*, ſa mere, & épouſa par contrat paſſé devant *Jean Briſſet*, Notaire à Boulogne, le 5 Octobre 1571, *Renée d'Ailli*, Dame & héritiere de Doncœur, Senlis, Guénémicourt, Dumeſnil, Baronne d'Hermelinghen, fille unique de feu *Robert d'Ailli*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Saint-Remi*, ſa veuve, lors femme en ſecondes noces de *Jean de Calonne*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Alembon. Il fut *maintenu* par Arrêts des Commiſſaires-Généraux du Conſeil, députés par Sa Majeſté pour la recherche des uſurpateurs du titre de Noble des 8 Mai & 8 Août 1599, (conſervés aujourd'hui en *originaux* dans la famille), *dans tous les priviléges de ſa Nobleſſe*, après l'avoir juſtifiée par *titres & enquête* juſqu'en l'an 1300. Il avoit rendu hommage de ſa Châtellenie de Caulaincourt, mouvante du Marquiſat de Neſle, à *Jean de Laval*, Marquis de Neſle, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante Hommes-d'armes de ſes Ordonnances, le 26 Octobre 1577, ſuivant l'acte d'aveu, ſigné *Péan* & ſcellé. Il eut de ſon mariage: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Ecuyer, mort ſans hoirs; — 3. CATHERINE, mariée par contrat du 5 Février 1593, à *Antoine de Gonnelieu*, fils d'*Antoine de Gonnelieu*, Chevalier des Ordres du Roi, Ecuyer de ſa grande Ecurie, & de *Charlotte de Bosbeck*, morte ſans hoirs; — 4. & ANNE, qui fut mariée par contrat du 2 Mars 1612, avec *Georges d'Héricourt.*

VII. ROBERT DE CAULAINCOURT, II. du nom, Chevalier, qualifié dans des Lettres de relief du 28 Juin 1612, Seigneur Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumeſnil, Baron d'Hermelinghen,

&c. fut pourvu d'une Compagnie de cent hommes par commiſſion du 19 Août 1615, & épouſa par contrat paſſé devant *Antoine Souillart*, Notaire à Noyon, le 21 Septembre 1621, *Marie d'Eſtourmel-Freſtoy*, fille de *Louis d'Eſtourmel*, Chevalier, Seigneur du Freſtoy, Candeure, Neuviſi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoiſe de Blanchefort-de-Créqui*. Il racheta par contrat paſſé devant *de Laube*, Notaire à Saint-Quentin, le 24 Avril 1623, une rente conſtituée le 18 Juillet 1596 par ſes pere & mere. Il eut de ſon mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. & MARIE, qui fut mariée par contrat du 6 Avril 1646, avec *Louis de Lameth*, Chevalier, Seigneur de Hennencourt, & autres lieux, décédé le 20 Septembre 1669.

VIII. LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur Châtelain dudit lieu, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumeſnil, Baron d'Hermelinghen, du Freſtoy, *&c.* étoit mineur & ſous la tutelle de CLAUDE DE CAULAINCOURT, ſon oncle, lorſque ce dernier le fit pourvoir, par diſpenſe d'âge, en 1643, d'une charge de Conſeiller au Grand-Conſeil, à l'effet d'y avoir ſes cauſes commiſes, pour ſoutenir un procès conſidérable qu'il avoit contre ladite MARIE DE CAULAINCOURT, ſa ſœur aînée, qui fut mariée à *Louis de Lameth*. Il vendit cette charge en 1645, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'ORLÉANS, par commiſſion du 18 Février 1648, & épouſa par contrat paſſé devant *Michel le Tur*, Tabellion au Siége de Trun, Vicomté d'Argentan, le 17 Mars 1655, *Eliſabeth-Charlotte de Miée*, Baronne de Gueſpré, fille de *Philippe de Miée*, Chevalier, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Charlotte de Morlaix-de-Muſeau*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, Chevalier, Page du Roi LOUIS XIV, qui fut tué auprès de ce Prince en 1673 au ſiége de Maſtricht, & dont le cœur eſt dépoſé dans le caveau de la Chapelle Seigneuriale de l'Egliſe de Caulaincourt ; — 2. LOUIS-ALEXANDRE, Chevalier, mort ſans hoirs le 8 Juin 1675 ; — 3. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit ; — 4. & LOUIS, auteur d'une autre branche, établie en Normandie, & rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, né le 22 Mars 1666, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Caulaincourt, Diocèſe de Noyon, le 3 Octobre 1671, fut Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, & obtint l'érection de la Châtellenie de Caulaincourt en *Marquiſat* en 1714, pour lui, ſes enfans & poſtérité maſculine, ſous le nom & dénomination du *Marquiſat de Caulaincourt*, & la confirmation comme *ancienne Châtellenie* par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Il avoit épouſé par contrat du 10 Juin 1689 *Françoiſe de Béthune*, fille de *Maximilien de Béthune*, Chevalier, Marquis de Béthune, Comte d'Orval, & de *Catherine de la Porte-de-Montagny*. Il en eut : — 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit ; — 2. GENEVIEVE-ANGÉLIQUE, qui fut mariée par contrat du 17 Juin 1719 avec *Hyacinthe de Blondel*, Chevalier, Baron de Drouhot, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, Seigneur de grand & petit Lez, Ménil, Golart, Féchain, du Barlay, *&c.* fils de feu

Louis de Blondel, Chevalier, Seigneur du Barlay, *&c.* & de *Marie-Catherine de Drouhot*; — 3. & MARGUERITE-ANGÉLIQUE, mariée à noble *Jean d'Haudoire*, Irlandois d'origine.

X. LOUIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur Châtelain & Marquis de Caulaincourt, *&c.* Capitaine de Cavalerie, épousa par contrat du premier Juillet 1716 *Gabrielle-Pélagie de Bovelles*, fille & unique héritiere de *François de Bovelles*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier, Seigneur d'Eppeville, Verlaines, Miulles, Coupevoye, Aubigny, Planque, Bois-des-Aulnois & des parties d'Eppeville, & de *Marie Hurault de Weïl*, Dame de Rubrette & autres lieux, grande Bouteillere héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France. Il en eut: — 1. MARC-LOUIS, qui suit; — 2. GABRIEL-HYACINTHE, Officier des Grenadiers à cheval, mort sans hoirs; — 3, 4, 5 & 6. & plusieurs autres garçons morts en bas âge; — 7. GENEVIEVE, mariée en 1756, à *Charles-François*, Comte d'*Aumale*, Brigadier des Armées du Roi, servant dans le Génie; — 8. MARGUERITE-LOUISE-ANGELIQUE, d'abord nommée à une place de Chanoinesse au Chapitre noble de Denain, & mariée depuis 1758, à *N..... de Brantes*, Chevalier, Marquis de Brantes, du Comtat d'Avignon; — 9. & MARIE-ANTOINETTE, mariée en 1757, à *N..... Dufort*, Intendant-Général des Postes.

XI. MARC-LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur Châtelain & Marquis de Caulaincourt, Seigneur de Marteville, Vendelle, Jaucourt, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumesnil, Baron d'Hermelinghen, du Frestoy, Seigneur de Verchy, Tréfion, Tombes, Beauvais, Tertry, du Fief de Faucompré, de celui des Bois-des-Aulnois, & des parties d'Eppeville, de Coupevoye, Aubigny, Planque, Rubrette & autres Terres, & Grand-Bouteillier héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France, mouvant en fief de ladite Abbaye, auquel fief titré est attaché le droit de *committimus*. Ce titre doit son origine à *Jacques Allegrain*, Chancelier de LOUIS VI. dit *le Gros*; il tomba par partage du 6 Mars 1644 dans la Maison de *Hurault-de-Weïl*, de laquelle il a passé dans celle de *Caulaincourt* en 1716. Le Marquis de CAULAINCOURT ~~est~~ Maréchal des Camps & Armées du Roi, ~~&c.~~ épousé par contrat du 27 Octobre 1739 *Henriette d'Hervilly*, fille de *Louis-François d'Hervilly*, Chevalier, Seigneur de Devise, Lechelle, Delva, Sort, Houssay, Dury, Lavesne, Sommette, *&c.* & d'*Antoinette de Montejean*. Ils ont pour fils unique,

/ & Commandeur de l'ordre de St. Louis, est mort à Paris en juin 1774. âgé de 53. ans. Il avoit

XII. LOUIS-GABRIEL DE CAULAINCOURT, Chevalier, d'abord Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, aujourd'hui Capitaine de Cuirassiers, qui présenta tous les titres originaux relatés dans cette *Généalogie* à M. *de Beaujeon*, Généalogiste de la Cour, qui les adopta en 1767, en conséquence des Lettres du Roi qui ordonnoient un nouvel examen de la noblesse, de nom & d'armes, pour jouir des honneurs de la Cour, même pour les aspirans dont les peres y avoient été admis, ainsi que l'avoit été nombre d'années auparavant le pere de ce dernier, sur le rapport de M. *de Clairambault*, alors Généalogiste de la Cour.

Autre branche établie en Normandie.

IX. LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, quatrieme fils de LOUIS, Châtelain dudit lieu, &c. & d'*Eliſabeth-Charlotte de Miée*, ſa femme, né le 14, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Caulaincourt le 22 Août 1667, vint s'établir en Normandie en 1708 & 1709, poſſédant du chef de *Génevieve de Miée*, ſa tante maternelle, Vicomteſſe de Meaux, les Terres & Seigneuries de Gueſpré, la Bigue, Bouvet, la Chapperonniere près Lizieux, Saint-Taurin, les Ifs, &c. Il épouſa par contrat du premier Avril 1697, *Marguerite Houllier*, de laquelle ſont iſſus: — 1. LOUIS-HENRI, qui ſuit; — 2. LOUIS-ARMAND, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Chevalier de S. Louis, né en Décembre 1707, forcé de quitter le ſervice à cauſe de ſes bleſſures. Il s'eſt marié & a poſtérité; — 3. LOUIS-GABRIEL, Abbé de l'Abbaye de Saint-Juſt, en Picardie, Doyen des Andelis, & Aumônier du Roi, mort en 1751; — 4. & MARGUERITE, mariée à *N... du Tiremois*, Comte de Teſtu, en Normandie, morte laiſſant un fils marié.

X. LOUIS-HENRI DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épouſa en 1726, *Suſanne-Françoiſe-Génevieve de Bailleul-de-Vic*, fille de *Jacques-François de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Vic, & de *Suſanne du Monnier*, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES, qui ſuit; — 2. ANNE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Montcalm*; — 3. LOUIS-MARIE, mort Officier de Marine; — 4. RÉNÉ-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, dit *l'Abbé de Caulaincourt*, né en 1738, actuellement Aumônier du Roi; — 5. & SUSANNE-LOUISE-FRANÇOISE-HENRIETTE, mariée par contrat du 27 Mars 1741, à *Nicolas-François-Dominique Dufour*, Chevalier, Baron de Cui, & morte en 1758, laiſſant une fille mariée par contrat de 1765, à feu *Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes*, Chevalier, Comte d'Orglandes, Seigneur de Briouze, du Meſnil-Jean, & de Sainte-Marie, ~~dont eſt iſſu~~ le 9 Février 1767, *Nicolas-François-Dominique-Camille*, voyez ORGLANDES.

Elle morte en 1775, laiſſant

XI. LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, eſt marié depuis 1760, avec *Marie-Opportune de Thiboutot*, de laquelle ſont nés: — 1. LOUIS-HENRI, Chevalier; — 2 & 3. MARIE & ANNE, Demoiſelles. Les armes de la Maiſon de CAULAINCOURT ſont: *de ſable, au chef d'or.* Supports: *deux ſauvages*; cimier, *un buſte de ſauvage, étouffant une aigle dans ſes bras*; & deviſe: *deſir n'a repos.*

Les Comtes de CAULAINCOURT portent pour briſure, *un lambel de trois pendans de gueules*, ſur le chef.

Il y a dans la Saintonge du reſſort de Saint-Jean d'Angely, une Famille noble du nom de *Colincourt*, qui ſe dit être une branche de la Maiſon de *Caulaincourt* de Picardie. Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe le premier Septembre 1667, par M. *Barentin*, Intendant de Poitiers. Elle ſubſiſte, & a pour Auteur JOSIAS DE COLINCOURT, Ecuyer, Seigneur de Lanoys en Picardie, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, ſous l'autorité du Roi de Navarre, fils de FRENIN DE COLINCOURT, Seigneur de Lanoys, & de *Marie Louvet*, qui ſe maria le 7 Mai 1588, avec *Madelene*

Rigeon, Dame de la Touche, dans la Paroiſſe de Varaire, près Saint-Jean d'Angely.

CAUMARTIN. *Voyez* FEVRE DE CAUMARTIN (LE).

CAUMIA DE BAILLEUX, en Béarn: Famille, qui depuis la réunion de cette Province au Royaume de France, a fourni des Officiers, dont pluſieurs ont eu des Commandemens où ils ſe ſont fait honneur.

JACQUES DE CAUMIA, fils de JEAN, Seigneur de Dinfabeau, paſſa au ſervice de LOUIS XIII. il épouſa en 1630 *N.... de Bailleux*, fille unique & héritiere d'un Ecuyer de MADAME, ſœur unique du Roi de Navarre, & petite-fille d'un Ecuyer de ce Monarque. Il eut cinq fils qui prirent le parti des armes, comme leur pere, dont deux furent tués, l'un au ſiége de Meſſine en Sicile, l'autre au ſiége de Valence en Piémont, & les deux autres moururent au ſervice.

L'aîné, nommé JEAN DE CAUMIA, ſervit auſſi pendant pluſieurs années en qualité d'Aide-de-camp du Vicomte *de Turenne*, qui l'honoroit de ſon eſtime. Il ſe diſtingua au ſiége de Mouzon, & ſe maria à *N... de Seney*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Navarre, dont deux fils: — 1. ARMAND, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, qui a ſervi pendant quarante-quatre ans avec une diſtinction peu commune. Il eut le commandement des Grenadiers, & fut tué à leur tête à l'aſſaut de la ville de Bruxelles le 19 Février 1746.

ARMAND DE CAUMIA, fit les campagnes de Flandre, d'Italie & d'Eſpagne ſous LOUIS XIV. où il donna des preuves de ſa valeur, & ſe fit diſtinguer aux ſiéges de Turin & de Lérida, où il fut bleſſé. De *Madelene-Claire de Gaſſion*, ſon épouſe, niéce du Maréchal de ce nom, mariée en 1710, il a eu: — 1. JEAN-HENRI, qui ſuit; — 2. N... DE CAUMIA, Capitaine au Régiment de Briqueville, & Chevalier de S. Louis; — 3. N..... DE CAUMIA, dit, *le Chevalier de Bailleux*, Capitaine au Régiment de Brancas, & Chevalier de S. Louis; — 4. & N.... DE CAUMIA, Eccléſiaſtique, & Vicaire-général de l'Evêché de Dax.

JEAN-HENRI DE CAUMIA a ſervi pluſieurs années, & après avoir fait les campagnes d'Italie, il s'eſt retiré à cauſe du dérangement de ſa ſanté. En conſidération de ſes ſervices militaires & de ceux de ſa Famille, il a obtenu que les Seigneuries de *Bailleux*, *Saint-André*, & *Château d'André*, fuſſent érigées en *Comté* ſous le nom de *Caumia*, par Lettres-patentes données à Verſailles au mois de Février 1756, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes & Finances de Navarre au mois de Mars ſuivant. Il a eu de ſon mariage avec *Jeanne de Momaas*, fille & héritiere du Baron de Momaas: — 1. PIERRE-MARIE-ANTOINE, né le 21 Août 1751; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, né le 19 Janvier 1753. Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée ouverte & percée de ſable; au 2 & 3 d'argent à trois flammes de gueules & rangées en faſce.*

* CAUMONT, dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Cavaillon: très-ancien Fief, qui étoit poſſédé par indivis, par les Comtes de Barcelonne & de Toulouſe. Cela ſe prouve par le partage qui fut fait en 1125 entre *Ildephons*, Comte de Toulouſe, & *Raimond*, Comte de Barcelonne, époux de *Dulcie* ou *Douce*, & de *Faidette*, filles de *Gilbert*, Comte de

Provence. Ce partage fut confirmé par l'Empereur FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, en 1163, sous le haut domaine duquel étoient les Etats de ces Princes qui contractoient.

En 1171 & 1172, RAIMOND V. Comte de Toulouse, inféoda la quatrieme partie du Fief de *Caumont*, à *Giraud l'Amy*, de la Maison de Sabran, sous la réserve du haut domaine & de l'Albergue. Ensuite en 1202, RAIMOND VI. fils de RAIMOND V. abandonna audit *Giraud* & à *Pierre l'Amy*, fils d'un autre *Giraud*, l'Albergue que son pere s'étoit réservée à *Caumont*, en échange des Terres que ce même *l'Amy* lui céda en Languedoc.

Quelque tems après ce Comte de Toulouse ayant embrassé l'hérésie des Albigeois (ce qui fut imité par son fils RAIMOND VII.) le Comté de Toulouse fut réuni, par le traité de Paris de l'an 1228, à la Couronne de France, & le Comté Venaissin, donné à l'Eglise Romaine. C'est en conséquence de ce traité que le Cardinal de Saint-Ange, Légat du Saint Siége, ordonna à *Giraud* & à *Pierre l'Amy*, de ne plus reconnoître le Comte de Toulouse.

En 1253 *Giraud l'Amy*, *Pierre l'Amy*, & *Raybaud Laugier*, prêterent hommage à *Alphons de Poitiers*, mari de *Jeanne*, fille de *Raimond VII.* Comte de Toulouse, qui, par le même traité de Paris, avoit obtenu la jouissance du Comté Venaissin sa vie durant.

On voit par un partage de l'an 1268, fait entre les Seigneurs de *Caumont*, que *Rostaing d'Agoult*, le possédoit avec *Giraud l'Amy*. Enfin en 1295, *Giraud l'Amy* prêta hommage au Pape, & depuis ce tems il fut possédé par *Guy de Saint-Martial*, Baron de Lers, & Général de l'Eglise. Vers l'an 1419, la Comtesse d'Avellino, *Alix des Baux*, en possédoit la moitié & la trentieme partie de l'autre moitié. Le reste étoit possédé par *Louis de Simiane* & par *Geoffroy de Venasque*.

En 1430, la portion de la Comtesse d'Avellino & de son successeur *Guillaume des Baux*, fut adjugée à *Catherine de Castello*, veuve de *Guillaume d'Entrevaux*, qui la vendit la même année à *Barthelemi de Prohane*. Les hoirs de ce dernier la vendirent en 1440 à *Théodore de Valpergue d'Asti*, qui en fit donation le 16 Février 1448 à *Michel*, son neveu.

L'autre portion de ce Fief étoit possédée par la Maison de *Seytres*, originaire de Crest en Dauphiné; elle l'acquit en 1441, par le mariage de *Jean de Seytres*, avec *Delphine Spifami*, fille de *Balthazard*, originaire de Luques en Italie. C'est du Pape NICOLAS V. que *Pierre Spifami* l'avoit eue le 12 Octobre 1449. *Balthazard Spifami*, fils de *Pierre*, acquit en 1471 la trentieme partie que possédoit *Michel de Valpergue*, Co-Seigneur de ce lieu, sur la moitié & sur la trentieme partie de l'autre moitié.

En 1482 le Pape SIXTE IV. inféoda une autre portion de ce Fief au même *Balthazard Spifami*. Enfin *Olivier de Seytres*, fils de *Jean*, qui avoit acquis en 1480 la portion de *Geoffroy de Venasque*, réunit celle des *Spifami*, dont il fut héritier universel.

Quant à celle de *Michel de Valpergue*, celui-ci la donna par testament en 1483 à *Boniface*, *Julien*, *Louis & Donnat de Perussis*, Florentins, en payement de ce qu'il leur devoit. *Louis* en devint seul possesseur par un accord

de l'an 1496, & il acquit en 1518 la portion de *Louis de Simiane*, de *Melchior*, fils d'*Etienne*. Enfin *Louis de Peruſſis*, II. du nom, n'ayant eu qu'une fille nommée *Louiſe-Françoiſe*, celle-ci épouſa *Gabriel de Grillet*, Seigneur de Briſſac.

De ce mariage vint *Blanche-Richarde de Grillet de Peruſſis*, qui fut mariée en 1622 avec *Louis de Seytres*, déjà Seigneur en partie de *Caumont*, & lui porta, comme héritiere de *Louis de Peruſſis*, la portion de cette Terre qui avoit été poſſédée juſqu'alors par la Maiſon de *Peruſſis*. C'eſt depuis ce tems que la Maiſon de *Seytres* poſſede en totalité le Fief de *Caumont*, qui a été juſqu'en 1768 ſous la mouvance de la Chambre Apoſtolique, & qui depuis eſt ſous celle du Roi. *Voyez* SEYTRES.

—CAUMONT. La Maiſon de CAUMONT la FORCE reconnoit pour tige,

I. BEGD, Seigneur de CAUMONT & de Caſtelnau, qui donna en 1211 à l'Abbaye de Grammont le lieu de Meriniac, près de Miremont en Agenois, depuis érigé en Prieuré. Il laiſſa :

II. GUILHEM, Seigneur de CAUMONT & de Caſtelnau, qui fut pere de

III. GUILHEM, II. du nom, Seigneur de CAUMONT. On lui donne pour enfans : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. RAIMOND, Evêque de Rodez en 1294; — 3. & BERENGER, vivant en 1271.

IV. BERTRAND, Seigneur de CAUMONT, de Samazan & de Montpouillan, ſervit le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, ſous le Comte d'Artois en 1296, & laiſſa d'*Indie*, fille de *Jourdain*, Seigneur de Lille : — 1. GUILHEM, qui ſuit; — 2. & TALEZE DE CAUMONT, femme d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde.

V. GUILHEM, III. du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan & Montpouillan, Sénechal de Toulouſe, vivoit en 1337. Il avoit épouſé *Meraude de Mauléon*, fille d'*Auger*, Vicomte de Soule, dont il eut : — 1. GUILHEM-RAIMOND, qui ſuit; — 2. & INDIE DE CAUMONT, mariée 1°. en 1316 à *Gaſton d'Armagnac*, Vicomte de Fezenzaguet; & 2°. en 1323 à *Gui de Cominges*, Seigneur de Lombez.

VI. GUILHEM-RAIMOND, I. du nom, fut deshérité par ſon pere, parce qu'il tenoit le parti des Anglois; mais le Roi PHILIPPE DE VALOIS, ayant fait la paix avec eux en Août 1342, le remit en tous ſes biens, & ordonna que la Baronnie de *Caumont* reſſortiroit devant le Sénéchal d'Agenois, & lui fit d'autres biens. Il avoit épouſé *Eſclarmonde des Pins*, fille de *Sanxonnet*, Seigneur de Monheur & de Taillebourg, dont il eut : — 1. NOMPAR, qui ſuit; — 2. & 3. JEAN & GASTON, ſubſtitués à leur frere aîné. Il eut auſſi deux fils naturels.

VII. NOMPAR, Seigneur de CAUMONT, de Samazan, de Montpouillan, & de Gontaut, vivoit en 1400. Il avoit épouſé par contrat du 26 Novembre 1368 *Magne de Caſtelnau*, fille de *Jean*, Seigneur de Caſtelnau, & de *Gallienne d'Albret*, dont il eut : — 1. GUILHEM-RAIMOND, qui ſuit; — 2. PAUL, Seigneur de Feuillet & de Gontaut; — 3. & FRANÇOIS, qui fut Religieux.

VIII. GUILHEM-RAIMOND, II. du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan, &c. eut pour enfans de *Jeanne de Cardaillac*, dite *de Valade*, ſa

femme : — 1. NOMPAR, II. du nom, qui fit le voyage de la Terre-Sainte ; & mourut en Angleterre où il s'étoit retiré, ſans poſtérité de *Jeanne de Durſort* ; — 2. & BRANDELIS, qui ſuit.

IX. BRANDELIS DE CAUMONT, Seigneur de Caſtelnau & de Berbigueres, obtint du Roi CHARLES VII. les biens de ſa Maiſon confiſqués ſur ſon frere aîné ; & le Roi LOUIS XI. lui permit en 1463 d'en rétablir les fortifications qui avoient été raſées. Il avoit épouſé par contrat du 22 Janvier 1444 *Marguerite*, fille naturelle d'*Olivier de Bretagne*, Comte de Penthievre, dont il eut : — 1. PONCET, mort ſans alliance ; — 2. & CHARLES, qui ſuit.

X. CHARLES, I. du nom, Seigneur de CAUMONT, Caſtelnau, *&c.* vivoit en 1508. Il s'allia à *Jeanne de Benac*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de CAUMONT, Caſtelmoron, *&c.* vivant en 1515, qui de *Claude de Cardaillac*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Brengues, qu'il avoit épouſée le 20 Janvier 1477, n'eut qu'un fils unique nommé CHARLES DE CAUMONT, mort ſans alliance ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. & MARGUERITE, mariée 1°. en 1477 à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Brengues ; & 2°. à *Bertrand d'Eſcodeca*, Seigneur de Boiſſe.

XI. CHARLES DE CAUMONT, II. du nom, Seigneur de Caſtelnau, Tonneins, *&c.* puis de Caumont, après la mort de CHARLES, ſon neveu, mourut en 1527. Il avoit épouſé *Jeanne de Peruſſe-d'Eſcars*, fille de *Geoffroi*, Seigneur d'Eſcars, & de *Françoiſe d'Arpajon*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Caumont, mort ſans alliance ; — 2. GEOFFROI, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. JEAN, Seigneur de Montpouillan, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Briſembourg, fille de *Jean* & d'*Anne de Bonneval* ; — 5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Cardaillac*, II. du nom, Seigneur de Bioule, Co-Seigneur de Cardaillac ; — 6. & MARGUERITE, mariée en 1540 à *Antoine-Hector de Cardaillac*, dit *de Peyre*, Baron de Saint-Cirq & de Peyre, Co-Seigneur de Cardaillac.

XII. GEOFFROI DE CAUMONT, Abbé de Clerac & d'Uzerche, ayant recueilli la ſucceſſion de ſon frere aîné, quitta ſes bénéfices, & épouſa le 16 Octobre 1568 *Marguerite de Luſtrac*, Dame de Fronſac, veuve de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, fille d'*Antoine*, Seigneur de Luſtrac, & de *Françoiſe de Pompadour*, dont il eut : — 1. JEAN, mort le 9 Juillet 1579 ; — 2. & ANNE DE CAUMONT, née poſthume le 19 Juin 1574, mariée 1°. à *Jean de Peruſſe d'Eſcars*, Prince de Carenci ; & 2°. le 5 Février 1595, à *François d'Orléans-Longueville*, Comte de Saint-Paul, morte le 2 Juin 1642.

XII. FRANÇOIS DE CAUMONT, troiſieme fils de CHARLES II. Seigneur de Caumont, *&c.* & de *Jeanne de Peruſſe d'Eſcars*, Seigneur de Caſtelnau, ſuivit le parti des Huguenots & fut tué à Paris dans ſon lit, le jour de la S. Barthelemi 1572. Il avoit épouſé le 15 Mai 1554 *Philippe de Beaupoil*, Dame de la Force en Périgord, de Mas-Durand, d'Aymet de Montboyer, *&c.* veuve de *François de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye, & fille de *François de Beaupoil*, Seigneur de la Force, *&c.* & de *Philippe*

de

de Pellegrue, dont il eut : — 1. ARNAUD, qui eut la même deſtinée que ſon pere ; — 2. & JACQUES-NOMPAR, qui ſuit.

XIII. JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, s'attacha fort jeune au Roi HENRI IV. qu'il ſervit en diverſes occaſions à la journée d'Arques. Sous LOUIS XIII. il prit le parti des Prétendus Réformés contre le Roi ; & emmena quelques troupes pour empêcher celles de Sa Majeſté d'entrer dans Montauban en 1621 ; puis s'étant ſoumis au Roi, il fut fait Maréchal de France à Sainte-Foi le 27 Mai 1622, & Lieutenant-Général de l'Armée de Piémont. Il prit Pignerol, & défit les Eſpagnols à Carignan en 1630. L'année ſuivante il ſervit en Langudoc, & en 1634 en Lorraine & en Allemagne, où il fit lever le ſiége de Philisbourg, ſecourut Heidelberg, & prit Spire le 21 Mars 1635. Il rendit encore de bons ſervices en diverſes autres occaſions. Le Roi érigea ſa Terre de la Force en Périgord en *Duché-Pairie* en 1637. Depuis, ce Maréchal s'étant retiré chez lui, à cauſe de ſon grand âge, il mourut à Bergerac le 10 Mai 1652, âgé d'environ 97 ans. Il avoit été marié trois fois, 1°. le 5 Février 1577, à *Charlotte de Gontaut*, fille d'*Armand*, Seigneur de Biron, Maréchal de France ; 2°. à *Anne de Mornai*, veuve de *Jacques des Noues*, Seigneur de la Tabariere, & fille du fameux *Philippe de Mornai*, Seigneur du Pleſſis-Marli ; & 3°. à *Iſabelle de Clermont-Gallerande*, veuve de *Gédéon Borzelaër*, Baron de Langeraſck & du S. Empire, Ambaſſadeur des Etats de Hollande en France. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres, mais du premier lit vinrent : — 1. ARMAND-NOMPAR, qui ſuit ; — 2. HENRI-NOMPAR, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. JACQUES, Seigneur de Mas-Durand, tué au ſiége de Juliers en 1610 ; — 4. CHARLES, Seigneur de Mas-Durand, mort ſans alliance ; — 5. PIERRE, Baron d'Aymet, qui épouſa *Jeanne de Favas*, Vicomteſſe de Caſtels, fille de *Jean*, & de *Marthe de Pierre-Buffier*, dont il eut : — (A) JEAN DE CAUMONT, Marquis d'Aymet, Vicomte de Caſtels, mort en 1661 ; — (B) & JEANNE, mariée à GUI DE CAUMONT, Marquis d'Orbec, le 7 Avril 1673 ; — 6. JEAN, Seigneur de Montpouillan, favori du Roi LOUIS XIII. Pendant quelque tems il ſuivit le parti des Prétendus Réformés, dont le Maréchal ſon pere étoit le chef en Guienne, & fut bleſſé à mort à la tête, dans une ſortie, en défendant Tonneins, ſans avoir été marié ; — 7. JEAN, Marquis de Tonneins, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, mort ſans lignée ; — 8. FRANÇOIS, Marquis de *Caſtelmoron*, Seigneur de Montpouillan, *&c.* Maréchal-de-camp, Gouverneur de la Principauté de Montbelliard & du Comté de Bethford, épouſa *Marguerite de Vicoſe*, Dame de Caſenove, *&c.* fille de *Henri*, Baron de Caſtelnau, & de *Marie de Favars*, dont : — (A) MARIE, mariée le 21 Février 1674, à *Charles-Bordeaux de Rochefort*, Marquis de Théobon ; — (B) JEANNE, mariée le 10 Août 1684 à *Marc-Auguſte de Briquemault* ; — (C) N.... Demoiſelle de Caſtelmoron ; — (D) & CHARLOTTE-ROSE, Demoiſelle de Brion ; — 9. JACQUELINE, premiere femme de *François de Béthune*, Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi ; — 10. & ISABELLE, morte jeune.

XIV. ARNAUD-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair &

Maréchal de France, porta les armes en Italie, en Allemagne & ailleurs; ſe démit de la charge de Grand-Maître de la Garderobe en 1637, fut nommé Maréchal de France après la mort de ſon pere en 1652, & mourut en ſon château de la Force le 16 Décembre 1675, âgé de près de 90 ans. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de la Rochefaton*, Dame de Saveilles; & 2°. *Louiſe de Belſunce*, ſa parente, qui mourut de la petite vérole en 1680, ſans poſtérité. De ſa premiere femme il eut: — 1. JACQUES, Marquis de Maugeri, mort ſans alliance; — 2. & CHARLOTTE, Dame de Saveilles, mariée en 1653 à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, & Maréchal-de-camp-général des Armées du Roi, morte ſans poſtérité le 13 Avril 1666, âgée de 43 ans.

XIV. HENRI-NOMPAR DE CAUMONT, né en 1582, ſecond fils de JACQUES-NOMPAR, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, & de *Charlotte de Gontaut-Biron*, ſa premiere femme, porta long-tems le nom de *Marquis de Caſtelnau*, ſervit le Roi LOUIS XIII. ſous le Maréchal ſon pere en pluſieurs occaſions, en qualité de Maréchal-de-camp, fut Duc de la Force, Pair de France après la mort de ſon frere aîné, & mourut en Janvier 1678, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé *Marguerite d'Eſcodeca*, Dame de Boëſſe, dont il eut: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. HENRI, mort jeune; — 3. PIERRE, Marquis de Cugnac, mort ſans poſtérité de *N. ... Turguet de Mayerne*, Baronne d'Aubonne; — 4. ARMAND, Marquis de Montpouillan, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-général des Armées des Etats de Hollande, Gouverneur de Naërden, mort à la Haye le 16 Mai 1701, âgé de 86 ans. Il avoit épouſé 1°. *Amable-Guillelmine de Brederode*, fille de *Wolfard*, Seigneur de Brederode, dont il a eu une fille mariée en Angleterre; & 2°. *Grace-Angélique-Françoiſe Arazola d'Ognate*, laquelle étant veuve, s'eſt remariée le premier Juin 1702 à *Marc-Antoine du Boſc*, Marquis de Bouchet, Seigneur de Servieres, Maître des Requêtes & Intendant de la Maiſon de Madame la Ducheſſe de Bourgogne; — 5. CHARLOTTE, mariée à *Gabriel de Caumont*, Comte de Lauzun, morte âgée de 82 ans; — 6. DIANE, mariée le 26 Avril 1637 à *Charles-René du Pui de Tournon*, Marquis de Montbrun en Dauphiné; — 7. JEANNE, alliée à *Cyrus de Montaut*, Marquis de Navailles, Seigneur de Benac; — 8. JACQUELINE, mariée à *Henri de Vivant*, Comte de Panjas, morte le 10 Mai 1702, âgée de 91 ans; — 9. & HENRIETTE, Demoiſelle de Caſtelnau.

XV. JACQUES DE CAUMONT, Marquis de Boëſſe, *&c.* tué au ſiége de la Mothe en Lorraine en 1634, avoit épouſé *Louiſe de Saint-Georges de Verac*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Verac, dont il eut; — 1. JACQUES-NOMPAR, qui ſuit; — 2. OLIVIER, Seigneur de Taſſai; — 3. & CHARLOTTE, Demoiſelle de Boëſſe.

XVI. JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair de France après la mort de ſon grand-pere, décéda le 19 Avril 1699, après être rentré dans le ſein de l'Egliſe par l'abjuration qu'il fit des erreurs des Calviniſtes. Il avoit épouſé en 1661 *Marie de Saint-Simon*, Marquiſe de Courtomer, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Courtomer, & de *Suſanne Magdelene*, après avoir fait annuller par Arrêt du Parlement de Paris du

8 Février 1659, confirmé par autre Arrêt du 18 Février 1675, un précédent mariage, qu'elle avoit contracté avec *René de Cordouan*, Marquis de Langey. Après la mort de cette premiere femme arrivée en 1670, il prit une seconde alliance le 12 Mars 1673, avec *Susanne de Beringhen*, fille de *Jean*, Seigneur de Flehedel & de Langarzeau, *&c.* Du premier mariage vinrent : — 1. JEANNE, mariée le 26 Avril 1682 à *Claude-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, morte le 8 Mai 1716 ; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée le 8 Mars 1688 à *Louis de Beauvoir*, Comte du Roure, Lieutenant-général au Gouvernement de Languedoc, tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690; — 3. & MARGUERITE. Du second lit ; — 4. HENRI-JACQUES, qui suit ; — 5. FRANÇOIS-NOMPAR, Marquis de la Force, né le 2 Mars 1678, Aide-de-camp du Duc de Vendôme, tué en Août 1702 en Italie, par la chûte de la bascule du pont-levis de Viadana, allant porter les ordres de ce Général ; — 6. ARMAND-NOMPAR, Marquis de la Force, rapporté après son frere aîné ; — 7. CHARLOTTE, Religieuse aux filles Sainte-Marie, qui fut nommée Abbesse d'Issi le 15 Août 1714 ; — 8. & 9. SUSANNE & MAGNE

XVII. HENRI-JACQUES DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair de France, Colonel d'un Régiment, né le 5 Mars 1675, a épousé le 18 Juin 1698 *Anne-Marie de Beuzelin de Bosmelet*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bosmelet, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Renée Bouthillier-de-Chavigni*. Il se démit de son Duché en faveur de ce mariage, & son fils porta le nom de *Duc de Caumont*, jusqu'à la mort de son pere, qu'il reprit celui de *Duc de la Force*. Il a signalé son zele en contribuant par des sommes très-considérables à l'entretien des Missionnaires, pour la réunion des Calvinistes de France ; sa générosité a été jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux réunis. Il fut reçu à l'Académie Françoise le 28 Janvier 1715.

XVIII. ARMAND-NOMPAR, troisieme fils de JACQUES-NOMPAR, & de *Susanne de Beringhen*, appellé *Marquis de Caumont* & *Marquis de la Force*, chef des noms & armes de Caumont, devenu Duc de la Force après la mort de son frere aîné, s'est marié le 17 Juillet 1713 avec *Anne-Elisabeth de Gruel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Boismont près Argentan en basse Normandie, qui avoit été reçue à Saint-Cyr en 1687, & qui étoit veuve de *Jean-François-Michel*, sieur de la Brosse, dont : — 1. JACQUES-NOMPAR, Duc par démission de son pere, & appellé *Duc de Caumont*, né le 18 Avril 1714, mort à Bagnieres le 14 Juillet 1755, âgé de 41 ans. Il avoit épousé le 8 Avril 1730, *Marie-Louise de Noailles*, fille du feu Maréchal de ce nom, née le 8 Septembre 1710, une des Dames de compagnie de feu Madame la Dauphine ; — 2. ARMAND, Marquis de la Force, né le 10 Juin 1721, tué devant Coni le 30 Septembre 1744, étant Colonel du Régiment de Beauce. Il avoit épousé *Marie-Philiberte Amelot*, fille du second lit de feu *Jean-Jacques*, Seigneur de Chaillou en Touraine, Ministre & Secrétaire d'Etat, Prévôt, Maître des Cérémonies, & Commandeur des Ordres du Roi ; — 3. & OLIMPE, née le 21 Août 1718, mariée

le 13 Janvier 1739 avec *Anne-Hilarion de Galard de Braſſac*, Comte de Béarn, morte le 6 Juillet 1757, âgée de 39 ans, laiſſant *Adélaide-Luce-Madelene de Galard-de-Braſſac*, mariée en 1757 à BERTRAND DE CAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beauvilla, ci-devant Garde-du-Corps de Sa Majeſté, né le premier Août 1724, titré *Marquis de Caumont*, fils de JEAN-FRANÇOIS, Sire de Beauvilla, & de *Jeanne Maury*, d'une branche reconnue pour avoir tige commune avec les Ducs de la Force. Ce Marquis de Caumont a des enfans & quatre ſœurs. *Voyez* ſur la jonction de ces deux branches un Mémoire imprimé en 1757, reconnu véritable par le feu Duc de la Force, ſur les preuves juſtifiées devant Sa Majeſté par feu M. *Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi. *Voyez* auſſi le Préſident *de Thou*, *d'Aubigné*, *d'Avila*, *P. Mathieu* & *Dupleix*. Les armes de Caumont-la-Force ſont : *d'azur, à trois léopards d'or l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés de gueules.* La deviſe ou cri eſt : *Ferme, Caumont.*

CAUMONT-LAUZUN : outre la Maiſon de *Caumont-la-Force*, dont nous venons de donner la Généalogie, il y a encore eu *Caumont-Lauzun*, branche de la précédente, dont étoit FRANÇOIS DE CAUMONT, créé Comte de Lauzun en 1570, marié à *Charlotte de la Roche-Andri*, dont il eut entr'autres enfans,

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, Vicomte de Montbahus, Baron de *Puiguilhem*, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, qui épouſa *Charlotte*, fille de *Louis*, Seigneur d'Eſtiſſac, dont il eut entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS-NOMPAR, qui ſuit ; — 2. & CHARLOTTE-CATHERINE, mariée à *Alexandre*, Baron de Caſtelnau & de Clermont-Lodeve.

FRANÇOIS-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, épouſa *Catherine*, fille de *Philibert de Gramont*, Comte de Guiche, dont : — 1. GABRIEL-NOMPAR, qui ſuit ; — 2. & 3. ELIE & CHARLOTTE, mariée en 1611 à *Jean-Frédéric de Foix*, Comte de Gurſon, morte le 21 Janvier 1671, âgée de 77 ans.

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, *&c.* épouſa *Charlotte*, fille de HENRI DE CAUMONT-LA-FORCE, Marquis de Caſtelnau, dont il eut : — 1. JACQUES, Comte de Lauzun, mort ſans alliance ; — 2. ANTOINE-NOMPAR, qui ſuit ; — 3. GABRIEL, Vicomte de Lauzun, mort le 17 Octobre 1692, ſans alliance ; — 4. FRANÇOIS, Comte de Lauzun, mort auſſi ſans alliance, âgé de 60 ans, le 30 Décembre 1707 ; — 5. DIANE-CHARLOTTE, mariée le 28 Avril 1663 à *Armand de Bautru*, Comte de Nogent, Maréchal-de-camp, Lieutenant-général de la Province d'Auvergne, & Maître de la Garderobe du Roi, morte le 4 Novembre 1720, dans ſa quatre-vingt-huitieme année ; — 6. ANNE, mariée en 1668 à *Armand de Belſunce*, Grand-Sénéchal & Marquis de Caſtelmor, Gouverneur des Provinces d'Agenois & de Condomois, morte le 6 Octobre 1722, dans ſa quatre-vingt-unieme année ; — 7. CHARLOTTE, Abbeſſe de N. D. de Saintes, morte en Octobre 1701 ; — 8. & FRANÇOISE, Abbeſſe de Roncerai, morte en Novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTOINE-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de Lauzun, Marquis de Pui-

Art. Caumont

Addition à la page 52. du Tome IV.

ligne 8. après le Marquis de Caumont ajoutez premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte de Provence est mort à Versailles le 22. janvier 1773 dans la 48e. année de son âge, laissant d'~~Adelaïde Luce~~ Anne-Luce-Jacqueline de Galard de Brassac de Béarn, ~~deux~~ son épouse, deux fils; l'un nommé Louis-Joseph de Caumont, tenu sur les fonts par M. le Comte et Mad. la Comtesse de Provence le 17. Sept. 1771; l'autre, né en Nov. 1772. — & six filles, dit le Mercure de France du mois de Mars 1773. Le feu Marq. de Caumont avoit quatre sœurs. La Marquise de Caumont la force a été nommée le 12. avril 1775 Gouvernante des enfans de M. le Comte d'Artois. Sa fille aînée Dame de Madame, a été mariée en 1776. au Comte de Balbi. Demoiselle de Caumont mariée contr. signé par leurs Majestés et la famille Royale le 1er. Août 1779 au Comte de Gironde. Gaz. de fr. No. 63. du 6 dud. mois. ~~on ignore si~~ elle est 3e fille ~~de~~ ~~sœurs~~ du feu Marquis de Caumont

Caussade. ancienne Maison de Bretagne, fondue dans celle de Stuert. Voyez ce mot.

guilhem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, ci-devant Colonel-général des Dragons de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur du Berri, mort le 19 Novembre 1723, âgé de 90 ans 6 mois, avoit épouſé le 21 Mai 1695 *Genevieve-Marie de Durfort*, fille de *Gui-Aldonce*, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, *&c.* & de *Genevieve de Fremont.* Il n'en eut point d'enfans. Voy. *l'Hiſt. des grands Officiers de la Couronne, tome IV. pag. 477. & ſuiv.* Les armes : *tiercé en bande, d'or, de gueules & d'azur.*

CAUQUIGNY : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Février 1668, & dont étoit PIERRE DE CAUQUIGNY, Seigneur de Cauville, Préſident en la Chambre des Comptes de Rouen en 1629. Voyez *l'Hiſtoire de la ville de Roüen, tome I.* Les armes : *d'azur, à trois trefles d'or, 2 & 1.*

*— CAUSANS en Dauphiné, dans la Principauté d'Orange : Terre & Seigneurie qui étoit poſſédée vers l'an 1250, en partie par RAIMOND DE VINCENS, dont le petit-fils PIERRE acquit l'autre partie par ſon mariage du 15 Mars 1346 avec *Françoiſe*, fille & héritiere de *Bertrand de Mauleon.* De ce mariage vint BARTHELEMI DE VINCENS, qui prit le nom & les armes de Mauleon, en vertu du Teſtament de *Jacques de Mauleon*, ſon oncle maternel. Ce même BARTHELEMI eſt le huitieme ayeul de LOUIS DE VINCENS DE MAULEON, en faveur duquel la Seigneurie de *Cauſans* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de *Guillaume-Henri de Naſſau*, Prince d'Orange, du 28 Août 1667, vérifiées au Parlement de Grenoble le 16 Novembre 1679. ~~*Voyez* VINCENS DE MAULEON.~~

CAUVIGNY DE BOUTONVILLIERS en Normandie, Election de Caen. *La Roque* parle de cette Famille dans ſon *Hiſtoire de Harcourt, page 1526.* Il en eſt fait mention dans l'origine de Caen, pag. 324 : on y lit que FRANÇOIS & ſon neveu JACQUES DE CAUVIGNY ont été célébres par leurs vers. Ils vivoient vers l'an 1600. Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois merlettes de même ; au chef de ſable, chargé de trois coquilles d'argent.*

* CAUVISSON ou CALVISSON : c'eſt une de vingt-deux Baronnies des Etats de Languedoc, que *Marguerite de Murat*, fille de *Bernard*, Vicomte de Murat, porta à ſon mari, *Louis de Louet*, Chambellan du Roi CHARLES VI. Il fut quatrieme ayeul de *Jean-Louis de Louet*, créé *Marquis de Cauviſſon* ou *Calviſſon* au mois de Mai 1644, par LOUIS XIV. & mort enſuite Maréchal-de-camp. Ce Marquiſat fut compoſé du bourg de Cauviſſon, des paroiſſes de Biſac, Sincens, Livieres, Aigues-Vives, Vergeſe, Coudognan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint-Dioniſe, Clarenſac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint-Blancaſſy, Parignargues & Aubart. *Voyez* LOUET-DE-CAUVISSON.

CAUX : cette Famille eſt connue à Marſeille depuis plus de deux cens ans. Elle s'eſt alliée avec pluſieurs familles diſtinguées, tant en Provence que dans le Comtat d'Avignon. De cette Famille ſont ſortis pluſieurs Officiers, tant des Galeres & Vaiſſeaux du Roi, que d'Infanterie & de Cavalerie, & un Gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde de Marſeille.

PIERRE DE CAUX, Ecuyer, Officier des Galeres de Marſeille, épouſa *Louiſe de Gantès*, fille de *N. . . . de Gantès*, Chevalier, Seigneur de

Valbonnette, & de *Françoiſe Debus*, du Comtat d'Avignon, par contrat reçu à Aix le 8 Décembre 1602, duquel mariage eſt iſſue une nombreuſe famille, dont le petit-fils, N.... DE CAUX, Ecuyer, a épouſé *N.... de Fortia*, iſſue des Comtes *d'Urbans*. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans: le dernier, mort, avoit été Chanoine à la Major de Marſeille & Grand-Vicaire Général de l'Evêché de ladite Ville.

La niéce N.... DE CAUX, fille de la Dame d'Urbans, a épouſé *Paul-Hercule*, Marquis *de Fortia*, fils de *François*, Seigneur d'Urbans, & de *Marie-Anne Boucaud*, ſon couſin-germain, né en 1718, qui eſt Capitaine de Dragons, & qui réſidoit à Avignon en 1757. Elle eſt héritiere de tous les biens de la Maiſon de Caux & la derniere du nom. †

La mere de N.... DE CAUX, femme de *Paul-Hercule*, Marquis *de Fortia*, & *François*, Seigneur d'Urbans, étoient frere & ſœur, & tous deux enfans de *Paul de Fortia*, Seigneur d'Urbans, & de *Marie-Eſpritte de Viſſec-de-la-Tude-de-Gange*. Les armes de CAUX ſont: *d'azur, au bélier paſſant d'argent, clariné d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même.*

Depuis l'alliance de cette Famille avec celle de *Gantès*, ceux de ce nom ont ajouté à leurs armes: *coupé d'azur, à quatre emmanches d'or, mouvantes du chef du coupé*, qui ſont celles de GANTÈS.

* — CAYEU: Terre en Picardie ſituée ſur le bord de la mer près Saint-Vallery, qui a donné ſon nom à une Famille éteinte, des plus anciennes de la Province.

BAUDOUIN DE CAYEU, ſurnommé *de Caihot*, eſt le premier que l'on trouve de ce nom. Il ſouſcrivit avec ROGER DE CAYEU, ſon frere, à un titre d'*Euſtache*, Comte de Boulogne de l'an 1107. Il eut pour fils,

ARNOUL DE CAYEU, vaillant Chevalier, qui fut choiſi par *Baudouin*, ſecond Comte de Guines, pour Gouverneur d'*Arnoul*, ſon fils, en 1181. Il avoit épouſé *Alix*, Dame *de Bauclinghen*, dont: — 1. ANSEAU, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné; — 3. ARNOUL, Chevalier, mort ſans alliance; — 4. & EUSTACHE, Chevalier, mort ſans hoirs.

ANSEAU DE CAYEU, Chevalier, nommé entre les Chevaliers Bannerets ſous PHILIPPE-AUGUSTE en 1205, fut à la conquête de Conſtantinople. Il s'établit dans le pays & s'y maria avec *Eudoxie*, fille de *Théodore Laſcaris*, Prince de Nicé. Nous ignorons s'il y fit branche.

GUILLAUME DE CAYEU, ſon frere, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt en 1210, épouſa 1°. *Eliſabeth de Béthune*, Dame de Carency, fille & héritiere d'*Albert de Béthune* III. du nom, Seigneur de Carency; & 2°. *Marguerite*.... du conſentement de laquelle il donna en 1239, à l'Egliſe du Mont-Saint-Martin un *muid de Froment*, meſure de la Ville d'Eu, à prendre dans ſa grange de Boullencourt. Il eut du premier lit,

GUILLAUME DE CAYEU, II. du nom, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt, Chevalier, qui ſigna en 1242, à un titre avec *Jean* de Goüy, *Jean* de Lonriel, *Robert* Briſepée-de-Villiers, *Baudouin* Bridon, *du Meſnil-Colard* de Carieul, *Hubert* de Carency, dit *Clignet*, & *Gilles* dit *Bourlet de Carency*. Il n'eut qu'une fille de ſa femme dont on ignore le nom, ſçavoir:

† Le Roi a nommé le 11 juin 1780 coadjuteur de l'Evêché d'avec l'abbé de Caup Vicaire Gl. du Diocèse de Chalons sur Marne

CATHERINE DE CAYEU, Dame de Carency, femme de *Nicolas de Condé*, dit *de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Bailleul, de Mauriaumez & de Fontaines en 1261 & 1286, fils de *Jacques de Condé*, Seigneur de Bailleul, & d'une fille d'*Euſtache*, III. du nom, Seigneur de Renx ou Reux, dont ſortit auſſi une fille unique, *Catherine de Condé*, Dame de Carency, femme de *Jacques de Châtillon*, dit *de Saint-Paul*, Seigneur de Leuze, Gouverneur de Flandre.

Il y a eu une autre branche de la Maiſon de CAYEU, Seigneurs de Senarpont; mais il y a long-tems qu'elle eſt éteinte, & l'on ne peut ſçavoir d'où elle eſt ſortie, à moins que ce ne fût d'un des cadets d'ANSEAU & de GUILLAUME DE CAYEU, qu'on a cru être mort ſans lignée.

MATHIEU DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, ſorti d'ARNOUL ou d'EUSTACHE DE CAYEU, laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MATHIEU, rapporté après ſon frere; — 3. & JEANNE, femme de *Jean des Eſſarts*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Iſabeau de Meulen*.

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, eut pour fille unique, CATHERINE DE CAYEU, Dame de Senarpont, femme de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, dont le fils *Guillaume Martel* II. du nom, mourut ſans enfans.

MATHIEU DE CAYEU, II. du nom, Chevalier, ſecond fils de MATHIEU, Seigneur de Senarpont, eut pour femme *Jeanne*, Dame *de Wimes*, de laquelle vint

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Wimes, marié à *Iſabeau d'Ailli*, fille de *Robert*, Seigneur d'Ailli, & de *Marguerite de Pecquigny*, ſa ſeconde femme, dont,

JEAN DE CAYEU, II. du nom, Seigneur de Wimes, Chevalier, lequel eut de grands procès avec *Julien des Eſſarts*, fils de *Jean*, Seigneur d'Ambleville, & de JEANNE DE CAYEU, pour la Terre de Senarpont. Nous ignorons s'il a eu poſtérité.

On trouve encore de la même Maiſon, un RENAUD DE CAYEU, Chevalier, qui épouſa *Gilles de Ponthieu*, dont ſortit, entr'autres enfans, — 1. ISABELLE DE CAYEU, femme de *Jean*, Baron de Mailly, de Conti & de Talmas; — 2. & ANTOINE DE CAYEU, Seigneur de Belleroye, lequel eut pour femme *Jacqueline de Formentier*, fille de *Jean de Formentier*, Seigneur d'Ondeville, & d'*Alix le Clerc*, ſon épouſe, dont ſortit ANTOINETTE DE CAYEU, femme d'*Antoine de Gouſſencourt*, Seigneur de Miſery. Les armes de cette ancienne Maiſon éteinte ſont: *parti d'or & d'azur, à la croix ancrée de gueules ſur le tout.*

16. — CAYLAR (DU), en Languedoc: la Généalogie que nous allons donner de cette Maiſon, a été dreſſée par M. *de la Tour-Gâtelier*, Auteur du Nobiliaire de cette Province, & nous a été remiſe il y a quelques années, pour être inſérée dans ce Dictionnaire, par M. l'Abbé *Thomaſſeau-de-Curzay*.

Cette Maiſon, dit l'Auteur, deſcend des anciens Barons DU CAYLAR, au Diocèſe de Lodève, qui, ſelon la plus commune opinion, étoient iſſus

de l'illuſtre Maiſon des *Bermonds*, Seigneur de Sauvre, d'Anduſe, *&c.* & qui, pour ſuivre RAIMOND VI. Comte de Toulouſe, à la conquête de la Terre-Sainte, vendirent la Baronnie *du Caylar* aux Evêques de Lodève, qui la poſſedent encore. Les révolutions du Languedoc ne permettent pas de porter juſqu'à cette époque une Généalogie ſuivie, & non interrompue; mais il exiſte des monumens épars qui l'en dédommagent en partie, & dont la mémoire eſt conſacrée par l'honneur d'avoir produit en la perſonne de *Jean de Saint-Bonnet*, Seigneur de Thoiras, un Maréchal de France célébre, & admis aux ordres de Sa Majeſté. Le brevet en fut expédié en 1633, après l'information faite par le Cardinal de Lyon, & les preuves reçues; mais les Statuts de l'Ordre ne permettant pas d'envoyer le cordon bleu aux abſens, il ne le reçut pas. Il étoit alors en Italie pour le ſervice du Roi, où peu de tems après il fut diſgracié par des motifs particuliers au premier Miniſtre, & fort éloignés de ternir la gloire du Maréchal, qui, exilé, dépouillé de ſon Gouvernement & de ſes penſions, fut cependant choiſi par le Duc de Savoie, de qui il avoit reçu mille bienfaits, pour être Lieutenant-Général de ſon armée, à laquelle la France joignit des troupes conſidérables. Le Roi approuva ce choix & le nouvel emploi du Maréchal, par une Lettre de cachet qu'il lui écrivit. Il mourut, en le rempliſſant, devant la Forteresſe de Fontanete d'un coup de mouſquet le 14 Juin 1636. On a donné, *Tome I. page 396*, de la *premiere Edition* de ce *Dictionnaire-Généalogique*, d'après *les grands Officiers de la Couronne*, une notice de cette ancienne Maiſon. On ne répétera donc que ce qui ſera indiſpenſable, pour deſcendre avec clarté à l'état actuel de la branche exiſtante en Provence.

Sa Généalogie eſt l'objet de cet article, avec d'autant plus de raiſon qu'elle eſt devenue la branche aînée, & qu'en Supplément aux précédens Volumes on en avoit inſéré une eſquiſſe défectueuſe, d'après les Mémoires d'une perſonne qui lui eſt alliée, mais trop peu inſtruite. Celle-ci a été dreſſée ſur les titres.

Comme le Maréchal de Thoiras ne portoit ni le nom, ni les armes de ſa Famille, il a paru néceſſaire d'en expliquer ſéparément la cauſe, afin que la Généalogie ſuivante, débarraſſée de tout récit & indiquant ſommairement quelle a été l'origine de chaque branche, ſoit plus ſimplement rendue.

GUILLAUME DU CAYLAR, I. du nom, (ſecond fils de HUGUES DU CAYLAR, qui fit l'inventaire des biens de BERNARD DU CAYLAR, IV. du nom, ſon pere, le 14 Novembre 1386, & teſta le 6 Décembre 1390, ainſi qu'on le verra ci-après,) étoit le ſixieme ayeul du Maréchal de Thoiras, & fut marié trois fois. 1°. Avant le 22 Janvier 1377, avec *Catherine de Montferrier*, fille de *Raimond*, Co-Seigneur de Montferrier, iſſu des *Guillaumes*, Barons de Montpellier, & de *Navarre de Leſtang*, ſa femme. Il en hérita, quoiqu'il n'eût pas d'enfans, à la charge ſeulement de porter *ſes armes*, qui ſont: *d'or, à trois fers à cheval de gueules, cloués du champ, poſés 2 & 1*; ce qu'il fit. 2°. Le 27 Juin 1386, avec *Louiſe de Saint-Bonnet*, fille de *Pierre de Saint-Bonnet*, Seigneur de Thoiras,

ras, & d'*Avoie de Mandagout*, dont il eut huit enfans, parmi leſquels JEAN DU CAYLAR, le troiſieme fils, fut pere de GUILLAUME DU CAYLAR, II. du nom, & le ſeul des mâles qui ait laiſſé poſtérité. *Pierre de Saint-Bonnet*, beau-pere de GUILLAUME DU CAYLAR, I. du nom, par ſon teſtament du 27 Avril 1398 ſubſtitua ſes biens à ſes deux fils, qui furent *Raimond-Gauffridi* & *Jean de Saint-Bonnet*, & à leur défaut, aux enfans mâles de *Louiſe de Saint-Bonnet*, ſa fille & leur ſœur, à la charge de porter le nom & les armes de *Saint-Bonnet*, qui ſont : *de gueules, au lion d'or.* Et 3°. avec *Miracle*, dont il n'eut point d'enfans, & qu'on ne connoit que parce qu'elle vivoit encore lorſque ſon mari fit ſon teſtament le 24 Juillet 1420. La ſubſtitution faite par *Pierre de Saint-Bonnet* fut confirmée en 1460 par le teſtament de ſon petit-fils *Gauſſelin de Saint-Bonnet*, Seigneur de Thoiras, de Peyre, de Salendres, de Saint-Jean-de-Gardonnenques, de la Foreſt, de Sainte-Croix, du Mielet, *&c.* qui, en donnant tous ſes biens à GUILLAUME DU CAYLAR, II. du nom, petit-fils de GUILLAUME DU CAYLAR, I. du nom, & de *Louiſe de Saint-Bonnet*, tante du teſtateur, l'obligea de nouveau à porter ſon nom & ſes armes, & même encore à demeurer au Château de Thoiras, ſous peine d'être privé de ſon héritage.

GUILLAUME DU CAYLAR, II. du nom, prit alors les nom & armes de *Saint-Bonnet*, qu'il écartela de celles de *Montferrier*, qu'il portoit déja : il ne retint de celles DU CAYLAR que les ſupports & cimier, qui ſont *deux lions de ſable, & un demi-lion de même, armés & lampaſſés de gueules*, en quoi il a été ſuivi par ſes ſucceſſeurs ; mais il conſerva le nom DU CAYLAR, de même que GUILLAUME III, ſon fils, & ANTOINE, ſon petit-fils. AYMAR DU CAYLAR, ſon arriere-petit-fils, pere du Maréchal de Thoiras, l'abandonna enfin entierement, pour ne porter que le nom de *Saint-Bonnet*, ſous lequel le Maréchal étoit connu, & que ſa branche a porté ſeul juſqu'en 1668 qu'elle prit le nom de *Bermond*.

GÉNÉALOGIE.

I. BERNARD DU CAYLAR, I. du nom, Chevalier, mort avant le 13 Novembre 1296, avoit été marié deux fois. On ignore le nom de ſa premiere femme, dont il eut BERNARD, qui ſuit. Sa ſeconde femme fut la belle-mere de ſon fils, *Marie de Fodieres*, fille de *Jourdain de Fodieres*, Seigneur de Pezenas, & de *Béatrix*, & lors veuve de *Pierre Deodati*.

II. BERNARD DU CAYLAR, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur d'une portion du Château de Rouzan, avoit épouſé *Alaiſis Deodati*, fille de *Pierre Deodati*, Seigneur de Pouſols, & de *Marie de Fodieres*, ſeconde femme de ſon beau-pere ; & ayant eu des différends avec *Hugues de Fodieres*, oncle de ſa femme, ils paſſerent un compromis le 13 Novembre 2/ 1296, en vertu duquel les arbitres donnerent une Sentence le 29 Décembre ſuivant, qui condamna ce dernier à lui payer 3300 ſols tournois pour toutes ſes prétentions. Sa femme étoit morte en 1296, & leurs enfans furent : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2 & 3. HUGUES, nommé dans la Sentence de 1296, avec AIXANDE, ſa ſœur.

III. BERNARD DU CAYLAR, III. du nom, Co-Seigneur de Rouzan, dénommé dans la Sentence de 1296, étoit mort le 23 Mars 1318, lorsque son testament fut ratifié par ses enfans, qui partagerent ses biens le 10 des calendes d'Avril de la même année. On ignore le nom de sa femme, dont il eut : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2 & 3. PIERRE, & GUILLAUME, âgé de plus de seize ans en 1318 ; — 4. & BERENGUIER, Moine à l'Abbaye d'Aniane.

IV. BERNARD DU CAYLAR, IV. du nom, Co-Seigneur de Rouzan, mourut avant le 14 Novembre 1386, & avoit épousé *Ferrande de Ceste*, qui lui survécut, & dont il eut : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. & PIERRE, dont la postérité sera rapportée ci-après.

V. HUGUES DU CAYLAR, Damoiseau, Co-Seigneur de Rouzan, fit l'inventaire des biens de son pere le 14 Novembre 1386, & en accepta l'héritage sous bénéfice d'inventaire : il testa le 6 Décembre 1390, & avoit épousé *N..... de Joyeuse*, morte avant lui, dont il eut : — 1. HUGUES, II. du nom, Co-Seigneur de Rouzan, Seigneur de Pousols & de Spondillan, qui rendit hommage devant le Sénéchal de Carcassonne le 10 Mai 1389, comme Procureur de son pere, pour les fiefs de Rouzan, de Spondillan & de Pousols, & testa le 13 Avril 1420. Il fut pere de BERTRAND DU CAYLAR, Seigneur de Spondillan, qui continua la postérité, & a fait la branche des Seigneurs de *Spondillan*, & celle des Seigneurs de *Puisserguier*, qui, après avoir été maintenues le 10 Décembre 1668 dans leur ancienne Noblesse, prirent toutes deux le nom de *Bermond*, sous lequel celle de *Puisserguier* existe encore : l'autre est éteinte ; — 2. GUILLAUME, I. du nom, Co-Seigneur de Rouzan, dont on a ci-devant rapporté les alliances, à la faveur desquelles lui & ses descendans ont hérité des biens des Maisons de *Montferrier* & de *Saint-Bonnet*. Il est la tige de la branche de *Saint-Bonnet*, Seigneurs de Thoiras & de Restinclieres, qui, après avoir été maintenue le 18 Décembre 1668, prit aussi le nom de *Bermond*. C'est de cette branche qu'étoit issu le Maréchal de Thoiras. Elle s'est terminée à JACQUES-FRANÇOIS DE BERMOND-DU-CAYLAR-DE-SAINT-BONNET, Marquis de Thoiras, Comte d'Aubijoux & autres Terres, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins, tué au combat de Leuze le 18 Septembre 1691, dont la fille unique & héritiere ELISABETH-MARIE-LOUISE-NICOLE DE BERMOND-DU-CAYLAR-DE-THOIRAS-D'AMBOISE, Comtesse d'Aubijoux, Dame de Sauveterre, de Restinclieres & autres Terres, née le 20 Décembre 1691, a épousé le 30 Juillet 1715 *Alexandre de la Rochefoucauld*, Duc de la Roche-Guyon, puis de la Rochefoucauld, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* morte le 30 Septembre 1752. *Voyez* ROCHEFOUCAULD. — 3. & BERNARD, Moine-Infirmier au Prieuré de Cassan.

SECONDE BRANCHE.

V. PIERRE DU CAYLAR, I. du nom, Damoiseau, second fils de BERNARD, IV. du nom, & de *Ferrande de Ceste*, ses pere & mere, fit hommage au Roi pour le fief qu'il avoit au Château de Spondillan le 30 Avril

1387, & paya une albergue de 18 ſols pour celui qu'il avoit auſſi au Château de Pouſols. Il avoit été marié par contrat paſſé devant *Bernard Etienne*, Notaire, le 5 Août 1380, & fait un teſtament, du vivant de ſon pere, devant le même Notaire le 4 Août 1384, par lequel il inſtitua ſes héritiers, ſes deux fils en fort bas âge : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

VI. HUGUES DU CAYLAR, Damoiſeau, teſta le 16 Octobre 1456 par acte paſſé devant *du Brugue*, Notaire ledit jour, & avoit épouſé *Guillaumette Danglas*, dont il eut : — 1. BERTRAND, héritier de ſon pere, tige de la branche des Seigneurs *Danglas* & de *Laſcours*, dont la poſtérité fut maintenue le 20 Décembre 1668 dans GUIDON DU CAYLAR, II. du nom, & PIERRE DU CAYLAR, IV. du nom, pere & fils. Cette branche finit peu de tems après par la mort ſans enfans, de trois fils que PIERRE DU CAYLAR, IV. du nom, perdit au ſervice du Roi; — 2. & RAIMOND, qui tranſigea avec ſon frere aîné par acte paſſé devant *du Brugue*, Notaire, le 3 Février 1464.

TROISIEME BRANCHE.

VI. JEAN DU CAYLAR, I. du nom, Damoiſeau, ſecond fils de PIERRE, I. du nom, forma une autre branche à Ganzac, Diocèſe d'Uzès, par le mariage qu'il y contracta avec *Catherine de Cabannes*, fille de noble *Jean de Cabannes*, & de noble *Arnaude du Pont*. On n'a pu recouvrer l'acte de ce mariage ; mais la donation faite par ces deux époux par acte paſſé devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 6 Mars 1441, en faveur de noble *Guillaume de Caſtillon*, de la moitié de leurs biens préſens & à venir, prouve qu'alors ils étoient mariés depuis trop long-tems pour prétendre avoir des enfans. Cette donation & la naiſſance d'ANTOINE DU CAYLAR, leur fils unique, qui ſuit, donna lieu à la tranſaction paſſée entre les mêmes perſonnes, devant le même Notaire, le 19 Août 1448. Il teſta devant le même Notaire le 20 Juillet 1463, & fit un legs à *Catherine de Cabannes*, ſa femme, qu'il lui aſſigna ſur ce qu'il lui étoit encore dû par la ſucceſſion d'HUGUES DU CAYLAR, ſon frere, pour les cauſes mentionnées dans ſon contrat de mariage, & inſtitua ſon héritier ledit ANTOINE, ſon fils unique, qui ſuit :

VII. ANTOINE DU CAYLAR, Damoiſeau, ſuivant une copie collationnée à ſon original par *de la Gorrée*, Garde des Archives du Domaine de la Ville de Nîmes, donna dénombrement aux Commiſſaires députés par le Roi en l'année 1503 des biens nobles qu'il poſſédoit en la Sénéchauſſée de Nîmes, & fut pere, par ſa femme dont on ignore le nom, de JEAN, qui ſuit :

VIII. JEAN DU CAYLAR, II. du nom, Damoiſeau, reconnut, conjointement avec noble *Jean de Virgile* le jeune, ſon beau-frere, par actes paſſés devant *Jean Valette*, Notaires à Nîmes, les 30 & 31 Août 1531, tenir du Roi à fief franc & noble, ſous la charge de ſervir Sa Majeſté en ſon ban & arriere-ban, une Terre appellée *le Moulin de la Reſſe*, avec des cenſives ſur quelques fiefs du Territoire & Juriſdiction de Treſques, ainſi

qu'ils ſe voient encore ſur les *Regiſtres* de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti, comme Seigneur & Baron de Bagnols, ſubſtitué aux droits du Roi en ladite Ville. Il fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Vital Parat*, Notaire, le 12 Septembre 1572, dans lequel il ſe déclare *fils d'ANTOINE DU CAYLAR*, & fait un legs à noble *Catherine de Virgile*, ſa femme, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. GOMMERGUE & BLANCHE, Demoiſelles.

IX. JEAN DU CAYLAR, III. du nom, Chevalier, épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume Fotcher*, Notaire, le 28 Mars 1557, *Simonne de Baralhe*, fille de *Jean de Baralhe*, & veuve en premieres noces de *Barthelemi de Monts ;* & teſta devant *Jean Borreli*, Notaire, le 28 Janvier 1609. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ARNAUD, chef d'une branche établie en Normandie, éteinte aux guerres d'Italie en 1734, par la mort des deux derniers mâles, Capitaines au Régiment de la Reine, Infanterie ; — 3. & LOUISE, mariée à noble *Etienne de Virgile*.

X. PIERRE DU CAYLAR, II. du nom, Chevalier, épouſa, par contrat paſſé devant *Boucheni*, Notaire, le 29 Décembre 1588, *Marie des Pierres*, fille de feu noble *Simon des Pierres*, & de *Peyronne Daumas ;* & teſta devant *Antoine-Jean Agniel*, Notaire, le 23 Juillet 1635. Il en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à noble *Jacques de Virgile ;* — 3. & MARGUERITE, mariée à noble *Jean de Vacheres*.

XI. LOUIS DU CAYLAR, I. du nom, Chevalier, marié par contrat paſſé devant *Jean Bonnet*, Notaire, le 24 Décembre 1623, avec *Claude du Jal*, fille de ſire *Antoine du Jal*, & de *Cécile de Bouchas*, ſes pere & mere, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec LOUIS DU CAYLAR, II. du nom, ſon fils aîné, le 20 Décembre 1668, ſur les actes collationnés par MM. de *Fonfroide* & *Joffre*, Commiſſaires à ce députés ; & teſta devant *du Serre*, Notaire, le 12 Octobre 1670. Ses enfans furent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-MATHIEU, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné ; — 3. JEAN, Chanoine de l'Egliſe d'Alais ; — 4. PIERRE, mort ſans alliance ; — 5 & 6. MARIE & ANGÉLIQUE, Demoiſelles.

XII. LOUIS DU CAYLAR, II. du nom, Chevalier, déja maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon pere, le 20 Décembre 1668, le fut de nouveau le 26 Août 1697, par Jugement de M. *de Lamoignon*, Intendant du Languedoc, lors de la ſeconde recherche. Il mourut vers 1705, & avoit été marié deux fois ; 1°. ſans enfans, le 8 Août 1649, avec *Anne de Froment ;* & 2°. vers 1660, avec *Louiſe Chabert*, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, qui ſuit.

XIII. LOUISE DU CAYLAR, héritiere des biens de ſes pere & mere, fut mariée en 1680, à noble *Antoine de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiſſet, dont elle eut : — 1. *Jean-Joſeph de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiſſet, de Soutelle, &c. qui épouſa en 1701, *Eliſabeth-Engracie de Bérard*, fille de *Marcellin de Bérard*, Baron d'Alais, Marquis de Montalet, & de *N... de la Fare*, & mourut en 1718, ſans poſtérité ; — 2. *Marguerite de Prunet*, mariée en 1709, à *Jacques de Boreli*, Chevalier, Seigneur de Roqueſerviere, morte en 1721, laiſſant un fils unique, *Jean-Jacques-*

Joſeph Boreli, Marquis de Roqueſerviere, marié en 1745, dont des enfans ; — 3. & *Louiſe de Prunet*, mariée en 1714, à *Jean-Baptiſte du Deffand*, Marquis de la Lande, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des Provinces d'Orléanois, Dunois & Vendômois, Gouverneur de Neuf-Briſſac, morte ſans poſtérité, en Février 1733.

QUATRIEME BRANCHE.

XII. JEAN-MATHIEU DU CAYLAR, I. du nom, Chevalier, ſecond fils de LOUIS I. du nom, & de *Claude du Jal*, né le 2 Avril 1637, baptiſé le 28 Octobre ſuivant, fut émancipé par acte paſſé devant *Blanchard*, Notaire, le 3 Octobre 1663, & s'établit en Provence, où il épouſa, par contrat paſſé devant *la Pierre*, Notaire, le 14 des mêmes mois & an, *Françoiſe de Ferre*, fille de noble *Pierre-Antoine de Ferre*, & de *Jeanne de-la Pierre*. Il mourut, ſans teſter, le 16 Février 1724, ayant eu de ſon mariage : — cinq enfans morts jeunes & ſans alliance, avant leur pere ; — 6. PIERRE, né le 8 Mars 1677, mort en 1730, Religieux de l'ancien Ordre de S. Benoît, & Prieur de Bellenave en Bourbonnois ; — 7. JEAN, qui ſuit ; — 8. & N.... mariée à Alais, du vivant de ſon pere, avec *N.... de Ribes*, & morte ſans poſtérité.

XIII. JEAN DU CAYLAR, IV. du nom, Chevalier, né le 21 Juin 1679, épouſa, par contrat paſſé devant *Fabre*, Notaire, le 23 Juillet 1703, *Anne de Caſtillon*, fille unique de noble *Jean-Joſeph de Caſtillon*, iſſu des anciens Seigneurs de *Cucurron*, & de *Honorade Vincent*, ſes pere & mere. Il teſta devant le même Notaire le 13 Octobre 1727, & mourut le 28 Octobre 1729, laiſſant dix enfans : — 1. JEAN-MATHIEU, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, de l'ancien Ordre de S. Benoît, Grand-Vicaire de Digne, né le 27 Septembre 1709 ; — 3. JEAN-BAPTISTE, né le 21 Juin 1712, mort à Sainte-Lucie en Amérique en 1750, où il avoit épouſé *N.... Roblot*, dont une fille ; — 4. PIERRE-PAUL, né le 29 Juin 1716, Abbé de Saint-Urbain le 25 Septembre 1757, nommé Evêque de Digne le 29 Janvier 1758, ſacré à Paris le 16 Avril ſuivant ; — 5. JOSEPH-HYACINTHE, né le 29 Décembre 1718, de la Congrégation de l'Oratoire ; — 6. MARGUERITE, née le 13 Décembre 1710, & morte ſans alliance le 19 Février 1762 ; — 7. GABRIELLE, née le 29 Mai 1715, morte le premier Décembre 1744, Religieuſe de la Viſitation à Digne ; — 8. CLAIRE, née le 31 Août 1717, mariée le 8 Juillet 1743, à *Gaſpard de Cymon* ; — 9. CATHERINE, née le 28 Mars 1723, morte en 1753, Religieuſe Bernardine à Manoſque ; — 10. & MARIE-THÉRESE, née le 20 Mars 1725, & morte le 26 Septembre 1730.

XIV. JEAN-MATHIEU DU CAYLAR, II. du nom, Chevalier, né le 23 Mars 1707, a été reçu Cadet au Régiment Royal-Artillerie en Juin 1724, & Lieutenant au Régiment de Touraine en Décembre 1725. La mort prématurée de ſon pere, & la nombreuſe famille qu'il laiſſoit, l'obligerent à quitter le ſervice en Décembre 1729. Il a épouſé à Marſeille, le 29 Octobre 1733, *Marie-Eliſabeth du Pont*, dont le contrat n'a été paſſé devant *Olivier*, Notaire, qu'en 1737, fille de *Jean-Charles du Pont*, & de *Jeanne*

le Roux. Il en a : — 1. JEAN-POLIEUCTE, qui ſuit ; — 2. JEAN-JOSEPH-TRANQUILLE, né le 23 Mai 1746 ; — 3. & MARIE-JEANNE, née le 8 Août 1747.

XV. JEAN-POLIEUCTE DU CAYLAR, Chevalier, né le 13 Février 1737, a été reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 2 Mai 1760.

Les armes : *écartelé*, au 1 & 4, *d'or, à trois bandes de gueules, au chef couſu du champ, chargé d'un lion naiſſant de ſable ; le chef ſoutenu d'une deviſe auſſi d'or, chargée de trois treſles de ſable ;* au 2 & 3, *d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules ; au chef d'argent, chargé d'un ſoleil de gueules, accoſté de deux croiſſans de même.* Supports & cimier : *deux lions de ſable, & un lion naiſſant de même, armés & lampaſſés de gueules.*

CAYS : Famille originaire de Nice, & établie à *Arles* depuis 400 ans, qui a pour auteur :

JACQUES DE CAYS, Amiral des mers ſous CHARLES D'ANJOU, I. du nom. Il fut envoyé en 1262 avec une armée navale pour ſoumettre les Genois, qu'il obligea de prêter ſerment de fidélité à ce Prince.

BERTRAND DE CAYS, ſon fils, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sainte-Luce ou du Temple en 1340, amena trois de ſes neveux en Provence, JACQUES, FRANÇOIS & un autre FRANÇOIS, avec leſquels il fit un don conſidérable à l'Egliſe de Saint Trophime d'Arles, diſent les Chartes de cette Egliſe du quatorzieme ſiécle, en action de graces des victoires que l'Amiral DE CAYS avoit remportées : les deux derniers furent Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.

JACQUES DE CAYS, l'aîné, premier Syndic d'Arles en 1353 & 1359, épouſa en 1351 *Raimonde de Leſtang-de-Parade*, dont il eut,

PONS DE CAYS, Syndic de la même Ville en 1387, Juge-Mage de Provence, & Chancelier ſous les Comtes, marié en 1417, à *Genevieve de Quiqueran*, dont : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. FOUQUET, Ecuyer de la Reine YOLANDE DE SICILE & de LOUIS III, ſon fils, Chevalier de l'Ordre du Porc-épic ; — 3. & RAIMONDE, mariée à *Jean de Sade*, Juge-Mage de Provence.

NICOLAS DE CAYS, quatre fois premier Conſul de la Ville d'Arles, épouſa *Monone de Porcelet*, fille d'*Elzéar*, & de *Catherine de Bompar*, de laquelle il eut

ALEXIS DE CAYS, marié le 12 Janvier 1440, à *Raimonde de Boche*, dont il eut

PAULET DE CAYS, marié le 2 Avril 1473, à *Orientine de Grille*, mere de

JEAN DE CAYS, qui s'allia en 1518 avec *Bernardine d'Iſnard*, de laquelle vint

LOUIS DE CAYS, marié à *Marguerite de Caſtillon* le 9 Janvier 1555. De ce mariage naquit

HARDOUIN DE CAYS, allié par contrat du 18 Mai 1587, à *Renée de Leſtang-de-Parade*, dont

GILLES DE CAYS, marié le 30 Avril 1617 avec *Julie des Porcelets-de-*

relevé pour la table des armoriaux.
+ Cayron famille qui a donné un Conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut ensuite Conseiller au grand Conseil le 26. 9bre 1652. Il portait pour armes : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3. billettes — deux en chef et 1. en pointe.

Fos, dont JOSEPH qui ſuit, & deux filles mariées dans les Maiſons de *Biord* & de *Girard*.

JOSEPH DE CAYS épouſa le 14 Avril 1650 *Françoiſe de Caſtillon*, fille de *François*, Seigneur de Meaille, & de *Madelene de Varadier-Saint-Andiol*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. JOSEPH & PIERRE, reçus Chevaliers de Malte en 1662.

FRANÇOIS DE CAYS fit alliance avec *N*..... *de Laugier*, fille de *Charles de Laugier*, Seigneur de Montblanc, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *N*..... *de Glandevès-Rouſſet*, dont des garçons. Le cadet eſt marié avec la Demoiſelle *de Grille-Roubias*. Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. page 245*. Les armes : *d'or, au lion d'azur couronné à l'antique, lampaſſé & vilainé de gueules.*

R. — CAZE (DE), en Languedoc, en Provence & à Paris. Cette Famille, dont nous avons parlé d'après le *Nouvel Armorial de Provence*, dans le Tome IV. de la premiere Edition de cet Ouvrage, a été maintenue dans ſa Nobleſſe par Ordonnance rendue en faveur de JEAN DE CAZE, Maître-d'Hôtel du Roi, par M. *du Gué*, Intendant de Lyon, le 18 Août 1668, & par un Arrêt des Commiſſaires-Généraux députés par Sa Majeſté en Provence pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe rendu le 5 Décembre 1668, par lequel FRANÇOIS, GEORGES, autre FRANÇOIS & PIERRE CAZE, furent déclarés *Nobles & iſſus de noble race & lignée.*

I. Noble JEAN CAZE, I. du nom, Ecuyer, vivoit en 1530, & mourut le 11 Août 1558. Il eut de ſon mariage avec *Jeanne de Michel* : — 1. MILAN, qui ſuit ; — 2. JEAN, Capitaine, qui eut poſtérité ; — 3. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 4. MARTIN, Receveur des Tailles dans le pays de Forez à Montbrizon, marié avec *Gilberte Greſolon*, dont il eut poſtérité ; — 5. & GILBERTE, veuve dès l'an 1585 d'*Etienne Rigon*, Procureur en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier.

II. MILAN CAZE, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur-Général de ſes emprunts en la Ville de Lyon, épouſa 1°. *Ancelie de Gele* ; & 2°. par contrat du 13 Octobre 1555, *Jeanne David*, fille de *Jacques*, Bourgeois de Lyon. Il étoit mort, ainſi que ſa ſeconde femme, avant le 26 Avril 1585. Du premier lit il eut : — 1. HELENE ; & du ſecond : — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. DAVID ; — 4. ANNE, femme, par contrat du 7 Février 1587, de *Céſar Beraud*, Receveur pour le Roi à Lyon ; — 5. & MARIE, qui teſta le 26 Avril 1585 en faveur d'HÉLENE, ſa ſœur.

III. JACQUES CAZE, I. du nom, né le 6 Juin 1558, fut pourvu le 22 Juin 1597 d'un office de Conſeiller du Roi & d'Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Montpellier. Il teſta les 21 Avril 1614 & 30 Juillet 1617, mourut quelques jours avant le 6 Juillet 1620, & fut enterré dans le cimetiere de ceux de la Religion Réformée, dont il faiſoit profeſſion. Il avoit épouſé 1°. *Madelene de Roſtang*, fille d'*Adam*, & de *Françoiſe d'Aurone* ; & 2°. *Madelene de Maſſanes*, ſœur de *Pierre*, Conſeiller du Roi & Général en ſa Cour des Aydes de Montpellier. Il eut du premier lit : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. DAVID, deſtiné au ſervice de

la Marine, qui fit le voyage de *Scio* en 1612 ; — 3. JACQUES, légataire de ſon pere en 1614 : & du ſecond lit ; — 4. ANTOINE, pourvu le 15 Octobre 1623 de la charge de Conſeiller du Roi & d'Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Montpellier ; — 5. PIERRE ; — 6. JEAN, baptiſé le 30 Décembre 1608, marié le 5 Mars 1640, à *Marie Huguetan*, pourvu le 25 Décembre 1648 d'une charge de Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *du Gué* le 18 Août 1668. Il vivoit encore le 22 Septembre 1670, date d'une donation qu'il fit de la ſomme de 4000 livres aux Anciens de l'Egliſe prétendue Réformée de Lyon ; — 7. FRANÇOIS, rappellé dans le ſecond teſtament de ſon pere ; — 8 & 9. ISABEAU & MARGUERITE, mortes ſans alliance.

IV. JEAN-FRANÇOIS DE CAZE, I. du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, Général des Finances, & Grand-Voyer en la Généralité de Provence, épouſa par contrat du 12 Août 1612 *Eliſabeth d'Arquier*, fille de noble *Etienne d'Arquier*, Seigneur de Charleval, & de *Madelene de Beaulan*. Il teſta le 4 Avril 1640, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe des Auguſtins de Marſeille, où il fut enterré le 24 Décembre ſuivant : ſa femme mourut avant le 19 Août 1644. Leurs enfans furent : — 1. DAVID, qui ſuit ; — 2. PIERRE, né le 10 Janvier 1620, marié à *Marie Chauvin*, qu'il inſtitua ſon héritiere univerſelle. Il teſta le 19 Mai 1690, & voulut être enterré dans l'Egliſe des grands Auguſtins de Marſeille ; — 3. FRANÇOIS, qui fit un accord avec *Jeanne de Vincheguerre*, ſa belle-ſœur, le 15 Février 1657 ; — 4. JACQUES, qui fit ſon teſtament le 31 Mars 1646, avant que de s'embarquer ſur les Galeres du Roi ; — 5. CHARLOTTE, femme de *Jean d'Arquier*, Seigneur de Barbegan ; — 6. ISABEAU, mariée à *Michel d'Arquier*, Seigneur de Saint-Eſteve ; — 7. FRANÇOISE, Religieuſe au Monaſtere de Saint-Bernard de Toulon ; — 8 & 9. MARGUERITE & JEANNE, Religieuſes au Monaſtere de Sion à Marſeille.

V. DAVID DE CAZE, Ecuyer, Baron des Barres, Seigneur de Charleval, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, & Général de ſes Finances en la Généralité de Provence dès le 12 Mars 1642, entra enſuite dans le Corps des Galeres. Il en fut fait Capitaine peu de tems avant le premier Mars 1644, teſta le 19 Août ſuivant, & fut tué dans le bois de Boulogne-lès-Paris le 17 Mai 1651, par *François de Bionneau*, Seigneur d'Ayrargues, d'où il fut tranſporté dans l'Egliſe des Minimes de Chaillot, dit des *Bons Hommes*, où il fut enterré le 22 du même mois. Il eut de ſon mariage contracté à Marſeille le 31 Juillet 1634, avec *Anne de Vincheguerre*, fille d'*Alexandre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté, Gouverneur de la Tour de Saint-Jean-lès-Marſeille, & de *Claire d'Amalric* : — 1. JEAN-FRANÇOIS, mort ſans laiſſer de poſtérité ; — 2 & 3. PHILANDRE & ALEXANDRE ; — 4. LOUIS, qui ſuit ; — 5. JOSEPH ; — 6. CHARLOTTE ; — 7. & MADELENE, inhumée le 14 Février 1609, dans l'Egliſe des Grands Auguſtins de Marſeille.

VI. LOUIS DE CAZE, Ecuyer, Seigneur de Charleval, épouſa par contrat du 19 Décembre 1677, *Anne de Roque*, fille de *Joſeph*, Procureur-Général au Siége de la Ville d'Aix, & de *Marguerite de Bonnaud*, morte âgée

âgée d'environ 69 ans, le 6 Mars 1728, dont GASPARD-HYACINTHE, qui ſuit.

VII. GASPARD-HYACINTHE DE CAZE, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincourt, &c. Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général des Poſtes & Relais de France, & Fermier-Général, né le 8 Septembre 1678, acquit le 31 Décembre 1679, la Terre & Seigneurie de la Bove, & obtint au mois de Mars 1740, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par leſquelles Sa Majeſté confirma à ladite Terre le titre de *Baronnie*, dont elle étoit depuis long-tems décorée. Il avoit épouſé par contrat du 15 Octobre 1710, *Marie-Henriette de Watelet*, fille de *Nicolas*, Conſeiller du Roi, Receveur des deniers patrimoniaux de la Ville de Rhétel, depuis Conſeiller-Secrétaire de Sa Majeſté, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Claude Tiercelet*, ſa femme, dont: — 1. LOUIS-NICOLAS, né le 27 Juillet 1712, mort le 16 Janvier 1717; — 2. GASPARD-HENRI, qui ſuit; — 3. ANNE-NICOLAS-ROBERT, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; 4. JEAN-LOUIS, né le 3 Septembre 1719, Chevalier de S. Louis & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes; — 5. HENRIETTE-MADELENE, née le 29 Septembre 1713, mariée le 22 Août 1731, avec *Jean-Louis Rouillé d'Orfeuil*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel; — 6. ANNE-MARIE-CATHERINE, née le 4 Novembre 1714, mariée le 30 Octobre 1735, avec *François de Louet-de-Murat-de-Nogaret*, Marquis de Calviſſon, alors Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie; — 7. CHARLOTTE-NICOLE, née le 16 Janvier 1717, & mariée le 27 Août 1736, avec *Claude-François-Palamede de Forbin*, Seigneur de la Barbin, appellé *le Marquis de la Barbin*; — 8. & THÉRESE-HENRIETTE.

VIII. GASPARD-HENRI DE CAZE, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincourt, &c. né le 28 Juillet 1711, Conſeiller au Parlement de Paris par proviſions du 17 Août 1731, depuis Intendant du Commerce, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Généralité de Pau, a épouſé par contrat du 13 Décembre 1737, *Marguerite-Claude de Boullongne*, fille de *Jean*, Intendant des Ordres de Sa Majeſté, alors Conſeiller au Parlement de Metz, & depuis Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Catherine-Charlotte de Beaufort*, dont GASPARD-LOUIS DE CAZE, Ecuyer, né le 9 Mai 1740.

VIII. ANNE-NICOLAS-ROBERT DE CAZE, Ecuyer, né au mois de Janvier 1718, troiſieme fils de *Gaſpard-Hyacinthe*, & de *Marie-Henriette de Watelet*, ci-devant Secrétaire du Cabinet du Roi, Conſeiller de Sa Majeſté, Tréſorier-Général des Poſtes & Relais de France & Fermier-Général, a épouſé 1°. par contrat du 23 Septembre 1739, *Marie-Suſanne-Françoiſe Brunet d'Evry*, fille de *Gilles*, Baron de Châtel-de-Montagne, premiere Baronnie du Bourbonnois, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes Honoraire de ſon Hôtel, & de *Françoiſe-Suſanne Bignon*; & 2°. par contrat du 24 Décembre 1747, *Suſanne-Félix Leſ-*

carmotier, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire de Sa Majeſté, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Suſanne Coellot-de-Monthereux*. Il a de cette ſeconde femme : — 1. ALEXANDRE-LOUIS DE CAZE, Ecuyer, né le 22 Février 1751 ; — 2. & ANNE-CLAUDE, Ecuyer, né le 9 Septembre 1754.

SECONDE BRANCHE.

II. FRANÇOIS CAZE, troiſieme fils de JEAN, I. du nom, & de *Jeanne de Michel*, eſt qualifié *noble* & *Ecuyer* de la Ville de Montpellier, dans ſon contrat de mariage du 29 Septembre 1549, avec *Catherine Candolle*, fille de *Barthelemi*, & de *Madelene de Montheaux*, dont il eut : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, qui fut Conſul pour le Roi, ſur la réſignation de JEAN-BAPTISTE, ſon frere. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils noble PIERRE DE CAZE, ainſi dénommé dans ſon contrat de mariage avec *Marguerite de Georget-d'Olieres*, fille de *Jean-François*, & de *Madelene de Lombard* ; — 3. & CLAUDE.

III. JEAN-BAPTISTE CAZE, Ecuyer, qualifié Conſul pour le Roi en l'Iſle de Scio dans ſon contrat de mariage avec *Virginie de Nouveau*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Bouquin*, eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. MARC, ANTOINE & ANDRÉ.

IV. FRANÇOIS CAZE, II. du nom de ſa branche, qualifié *Ecuyer* de la Ville de Marſeille, dans ſon contrat de mariage accordé le 8 Décembre 1619, avec *Bradamante de Vincheguerre*, fille de *Jacques*, Commandant les Galeres de France, Lieutenant-Général des Armées Navales, tué au ſiége de la Rochelle ſous LOUIS XIII. en 1622, & de *Sébaſtienne de Franqui*, a eu pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & GEORGES, déclaré avec ſon frere aîné ; — un autre FRANÇOIS & PIERRE CAZE, *noble & iſſu de noble race & de lignée*, par Jugement rendu le 5 Décembre 1668, par les Commiſſaires Généraux députés par le Roi en Provence, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe.

V. FRANÇOIS CAZE, III. du nom, Ecuyer, qualifié *noble* dans ſon contrat de mariage du 28 Juillet 1652, avec *Françoiſe Martin*, vivoit encore le 12 Février 1660. Il ſervit le Roi pendant vingt années en qualité de Lieutenant de la Galere du Commandeur *de Vincheguerre*, ſon oncle, & commanda la même Galere dans la campagne faite en 1647. Il eut de ſon mariage deux fils dont on ignore la deſtinée. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux loſanges de même, & en pointe d'un lion auſſi d'or.* Pour un plus long détail, conſultez le Regiſtre V. de l'*Armorial de France, Part. I.*

* CAZILLAC en Quercy, Diocèſe de Cahors : Terre & Seigneurie réputée la ſeconde *Baronnie* de Quercy, qui fut déclarée ancienne Baronnie, & Châtellenie relevante du Roi, par Arrêt du Parlement de Paris du 4 Mai 1465. Elle a été poſſédée pendant plus de cinq cens ans par une ancienne Maiſon, du nom de *Berail*, mais plus connue ſous celui de *Cazillac*. FRANÇOIS, Baron de *Cazillac*, mort le 29 Juillet 1679, le dernier mâle de ſa Maiſon, eut pour fille unique, CHARLOTTE-MARIE, Ba-

ronne de *Cazillac*, Vicomteſſe de Ceſſac, Marquiſe de Milhac, *&c.* alliée en 1651 à *Charles le Genevois*, Marquis de Bleigny, Tremilly, *&c.* dont naquit *Marie-Renée le Genevois*, Dame de Ceſſac, Bleigny, Tremilly, *&c.* qui ſuccéda à ſon ayeule dans la Baronnie de *Cazillac*. Elle épouſa le 30 Août 1684, *François Voiſin*, Seigneur de Bougueval, Meſtre-de-camp du Colonel-général de la Cavalerie. N'ayant point d'enfans, ils vendirent cette Baronnie par acte du 3 Mars 1689, au Duc *de Bouillon*, d'où elle paſſa au pouvoir du Roi, par l'acquiſition de la Vicomté de Turenne, le 8 Mai 1738; & elle a été vendue par les Commiſſaires de Sa Majeſté le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, à *Jean-Baptiſte-Joſeph Sahuguet-Damarzit*, Chevalier, Seigneur d'Eſpagnac, Brigadier des Armées du Roi, ſon Lieutenant-général au Gouvernement d'Iſſoudun, *&c.* *Voyez* SAHUGUET-DAMARZIT.

CÉCILE, en Franche-Comté : cette Famille, originaire de la Terre de Fraſne en Montagne, s'établit à Salins dans le ſeizieme ſiécle. Elle a formé pluſieurs branches éteintes. D'une de ces branches étoit PIERRE CÉCILE, Conſeiller au Parlement de Dôle en 1586. Cette ancienne Nobleſſe portoit pour armes : *de gueules & d'argent de ſix pieces, timbré d'une licorne naiſſante de gueules.*

* CÉLY en Bierre : Seigneurie & Châtellenie qui fut portée en mariage avec celle de *Bonneuil*, par *Françoiſe-Charlotte de Thou*, à *Chriſtophe-Auguſte de Harlay*, pere de *Nicolas-Auguſte*, en faveur duquel les Terres & Seigneuries de *Saint-Germain* & de *Choiſy*-ſur-Eſcolle furent unies à la Châtellenie de *Cély*, & érigées en *Comté* par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement de Paris le 22 Mai, & en la Chambre des Comptes le 5 Juin 1671.

— CENTURION : c'eſt une des vingt-huit Familles de la vieille Nobleſſe de Gênes, iſſue de celle des *Urſins*, l'une des premieres Maiſons d'Italie, dont nous avons donné un extrait, *tome IV. de la premiere édition* de cet Ouvrage. Elle eſt alliée aux premieres Maiſons de la République de Gênes, où elle a toujours poſſédé les premiers emplois & tenu le rang le plus diſtingué. Le premier auteur de cette Maiſon eſt JEAN URSINO, qui ſuit, par lequel nous allons commencer la Généalogie de la branche de cette Maiſon, établie à Gênes, d'après un *Mémoire* qui nous a été envoyé par M. le Marquis *de Monaſterio*, écrit en langue Eſpagnole.

I. JEAN URSINO, I. du nom, iſſu des Comtes de *Coll*, dans la Poüille, de laquelle branche étoit le Pape NICOLAS III. épouſa *Séraphine Ultramarino*, d'une ancienne Famille de Grece, établie à Gênes avant l'an 1150. Elle vivoit en 1239 & en 1241, & eut pour fils JEAN, qui ſuit.

II. JEAN URSINO, II. du nom, vivoit dès avant 1250, & prit le nom d'*Ultramarino*, parce qu'il étoit né après la mort de ſon pere, & avoit hérité des biens d'*Abel-Guillaume Ultramarino*, ſon ayeul maternel. Ses ſucceſſeurs ont conſervé le ſeul nom d'*Ultramarino* juſqu'en 1375, que ceux de cette Famille s'étant unis à pluſieurs autres, & particulierement aux Maiſons de *Beſtagni*, *Bechinoni*, *Scoti*, *Canzelli*, *Travari* & *Navaci*, pour réſiſter aux *Guelphes* & *Gibelins*, ils formerent un *Albergho*, qu'ils

appellerent à cauſe de leur petit nombre *Centurion*. Toutes ces Familles pour ſe reconnoître & ſe diſtinguer, unirent à leurs noms propres celui de *Centurion*, & celle-ci en conſéquence s'appella depuis CENTURION-ULTRAMARINO. JEAN URSINO ou ULTRAMARINO, II. du nom, eut pour enfans de *Jacomée Ultramarino*, ſa parente, laquelle vivoit encore en 1275 : — 1, 2, 3, 4 & 5. GABRIEL, GUILLAUME, MELIANO, RAFO, & GUIRAUD; — 6. FRANÇOIS, qui ſuit; — 7, 8, 9, 10 & 11. MATHIEU, PHILIPPE, EMMANUEL, BARTHELEMI, & PIERRE.

III. FRANÇOIS ULTRAMARINO, vivant en 1340, eut entr'autres enfans de *Violante*, ſa femme : — 1. FRANCHESQUINO ou FRANÇOIS, lequel fut allié avec *Lino de Grimaldi*; — 2. HERMANA, qui fut mariée à *Antoine de Grimaldi*; — 3. DANIEL, qui ſuit; — 4. GUILLAUME; — 5. CATHALINA, femme de *Franchesquino* ou *François Lomelini*; — 6. & DESPIRA ou DESIRÉE.

IV. DANIEL ULTRAMARINO, vivant ès années 1352 & 1358, eut pour enfans de *Luciano*, ſa femme : — 1. ADAM, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. LOUIS, AMBROISE, NICOLAS, & DANIEL.

V. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, vivoit en 1408, & étoit marié avec *Ginebra* ou *Genevieve Doria*, fille d'*Azzio Doria*, dont il eut : — 1. BAPTISTE, qui ſuit; — 2, 3 & 4. JÉRÔME, AUGUSTIN & BENOÎT; — 5. ALOISIA ou LOUISE, femme d'*Auguſtin Doria*; — 6. MARIETTE, femme de *Louis Cataneo*; — 7. & CATHERINE.

VI. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, I. du nom, vivant en 1465, fut marié avec *Mariette Cataneo*, ſœur de *Louis*, tous deux enfans de *Jacques Cataneo*, & de *Nino*, ſa femme. Il en eut : — 1. LUCIEN, qui ſuit; — 2. & 3. BARTHELEMI & ADAM; — 4. & 5. FRANCHESQUETA ou FRANÇOISE, & VIZENCIA ou VINCENTE, Religieuſe.

VII. LUCIEN CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, vivant en 1493, & mort le 13 Août 1506, avoit épouſé *Claire di Negro*, fille de *Benoît di Negro*, fils de *Damien* & de *Madelene Spinola*, fille de *Jules*, dont vinrent : — 1. BAPTISTE, qui ſuit; — 2. BENOÎT, auteur de la ſeconde branche établie à Gênes, rapportée ci-après; — 3. ADAM, auteur de la troiſieme branche, qui eſt celle des Marquis d'*Eſtepa* & de *Laula*, en Eſpagne; — 4. JACQUES, qui vivoit en 1528; — 5. & AUGUSTIN, auteur de la cinquieme branche, qui eſt celle des Marquis de *Maſſon*, à Gênes, auſſi rapportée ci-après.

VIII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, II. du nom, Noble Patrice de Gênes, quitta à l'âge de 28 ans, le nom d'*Ultramarino*, pour retenir celui de *Centurion*, à l'exemple de la vieille Nobleſſe de Gênes en 1528. Il mourut le 13 Février 1557, & avoit épouſé *Blanquineta* ou *Blanche Spinola*, fille de *Chriſtoval* ou *Chriſtophe Spinola-de-Luculi*, & de *Claire Lomelini*. Il en eut : — 1. & 2. NICOLAS & LUCIEN; — 3. CHRISTOVAL, ou CHRISTOPHE, qui ſuit; — 4. MARIE, femme de *Conſtantin Gentil*; — 5. CLAIRE, femme de *Jean-Ambroiſe Negroni*; — 6. PAULINE, femme de *Geoffroi Lercaro*; — 7. MARIETINE ou MARTINE, femme de *Léonard Gentil*; — 8. & MADELENE, femme d'*Auguſtin Spinola*, duquel étant veuve,

elle se fit Religieuse Carmelite Descalzo, fondé par les Comtes de Gênes, où elle mourut en odeur de sainteté.

IX. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE CENTURION-ULTRAMARINO, né en 1525, vivoit encore en 1549, avec *Ligineta di Negro*, sa femme; fille de *Vincent di Negro*, & de *Cathalina Sauli*, toutes deux des premieres Maisons de Gênes. Il mourut laissant une fondation de 6 livres de rente annuelle & perpétuelle, & eut pour enfans : — 1. MARC-ANTOINE-GASPARD, qui fut Religieux Théatin, sous le nom de P. *Saint-Laurent*; — 2. BAPTISTE, né en 1557, qui fit plusieurs fondations, tant en faveur de sa Famille, que de celle de la République de Gênes, & autres. Il épousa *Artémise Imperiali*, dont il eut pour fils unique, V. P. Frere *Nicolas de Jesus-Maria-Centurion*, Religieux Carme Descalzo, mort en odeur de sainteté; — 3. PHILIPPE, qui suit; — 4. ADAM, auteur de la branche des Marquis de Monasterio, rapportée ci-après; — 5. VINCENT, qui commanda une *Escadre des Galeres* d'Espagne, & mourut en 1610, sans postérité de *Marie de Grimaldi*, sa femme, fille d'*Alexandre*; — 6. JEAN-JACQUES, qui fut Sénateur de Gênes en 1622 & 1636, & mourut en 1643, laissant de son mariage avec *Madelene Sauli*, sa femme, fille de *Laurent*, JEAN-ESTEBAN ou ETIENNE CENTURION, Sénateur en 1661, & du Grand-Conseil en 1663, qui fit plusieurs fondations, & mourut en 1688, sans postérité de *Marie Spinola*, fille de *Lucas Spinola*, des Ducs de San-Pedro; — 7. OCTAVE, premier Marquis de Monasterio, Duc au Royaume de Naples, Chevalier, Commandeur de la Zarza, & de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine de Cavalarie, Trésorier-général des places & frontieres d'Espagne, & de la Junte, Conseiller au Conseil de Guerre, Colonel-général de l'Infanterie, Grand-Maître de la Garde-robe des Infants d'Espagne, *&c.* mort en 1653, après avoir fait différens legs pieux, & laissant de son mariage avec *Batina Doria*, fille d'*Augustin Doria*, Duc de Gênes, & de *Clianeta Spinola*, pour fille unique, CLAIRE CENTURION, mariée à DOMINGO CENTURION, son cousin, & morte sans postérité; — 8. & GÉRONIME, femme d'*Ambroise Doria*, Duc de Gênes.

X. PHILIPPE CENTURION-ULTRAMARINO, né en 1558, Sénateur en 1629, & mort en 1649, avoit épousé *Claire Grillo*, fille d'*Agabito Grillo*, & de LIVIE CENTURION, fille de MARC CENTURION, premier Marquis d'Estepa, dont il eut: — 1. AGABITO, qui suit; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui fut Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort laissant de *Orientina Lomelini* sa femme, PHILIPPE CENTURION, marié à *Jeanne Lomelini*, de laquelle il eut : CLÉLIE CENTURION, qui étoit mariée en 1691, à *Alexandre Grimaldi*, fils de *Pierre-François*; — 3. VINCENT, qui fut Comte de Laula, & mourut en 1697; — 4. & DOMINGO, Chevalier de Malte, qui vivoit encore en 1650.

XI. AGABITO CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice & Sénateur de Gênes, mort sur la fin de 1668, avoit épousé *Jéronime Imperiali*, fille de *Jean-Vincent Imperiali*, dont il eut : — 1. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE-BAPTISTE, qui suit; — 2, 3 & 4. DOMINGO, LUCIEN & ADAM.

XII. CHRISTOPHE-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, premier Sénateur en 1697, fut un Seigneur magnifique, & recevoit tous les Seigneurs François qui paſſoient par Gênes, dans un palais ſuperbe, où il les traitoit ſplendidement. Il mourut, laiſſant de ſon mariage avec *Anne-Marie Doria*, fille de *Vincent Doria* : — 1. VINCENT-BAPTISTE, qui ſuit; — 2. & 3. AGABITO & PIERRE-FRANÇOIS, mort en 1746; — 4. & 5. ANGEL-MARIE & JOSEPH-MARIE, Clerc; — 6. & P. JEAN-MARIE, Religieux Théatin de S. Sixte de Gênes, né en 1681, qui a été un Ecrivain célébre, & a donné, outre beaucoup de Généalogies, pluſieurs bons livres, & des relations.

XIII. VINCENT-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, étoit marié en 1702, avec *Barbe Cataneo*, fille de *Thomas Cataneo*, & d'ANNE-MARIE CENTURION, laquelle étoit fille de CHRISTOPHE CENTURION-ULTRAMARINO, quatrieme Marquis de Monaſterio. De ce mariage naquirent : — 1. PHILIPPE-CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. & JÉRONIME, qui a épouſé à Naples *Jean-Lucas Imperiali*, Marquis de Laciano, dont elle a *Domingo* & *Vincent Imperiali*.

XIV. PHILIPPE-CHRISTOPHE CENTURION, Noble Patrice de Gênes, eſt marié depuis 1746 avec *Marie Saluzzo*, fille d'*Auguſtin Saluzzo*, Noble Patrice de Gênes, & de *Conſeſo Menor* : on ignore s'il en a poſtérité.

Branche des Marquis de MONASTERIO.

X. ADAM CENTURION, I. du nom de ſa branche, quatrieme fils de CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE, Noble Patrice de Gênes, & de *Ligneta di Negro*, ſa femme, fut Sénateur en 1629, & mourut en 1635. Il avoit épouſé *Charetina Cataneo*, fille de *Domingo Cataneo*, des Princes de San-Nicandro, & en eut : — 1. DOMINGO, qui ſuit; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui vivoit encore en 1650; — 3. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE, quatrieme Marquis de Monaſterio, rapporté après ſon frere; — 4. CHARLES, né en 1617, & mort à Madrid en 1653, ſans alliance; — 5. FRANÇOIS-MARIE, né à Gênes en 1625, & mort à Madrid en 1664, auſſi ſans alliance; — 6. LIBIE, qui fut mariée à *Philippe Spinola*, Comte de Taſarolo, dont deſcendent les Comtes de cette Maiſon, de la plus ancienne Nobleſſe; — 7. MARIE-FRANÇOISE, mariée au Comte *Ambroiſe di Negro*; — 8. & CATHALINA, qui épouſa le Marquis *Anſalio Imperiali*, dont la poſtérité ſubſiſte à Gênes.

XI. DOMINGO ou DOMINIQUE CENTURION, I. du nom, Noble Patrice de Gênes, fut troiſieme Marquis de Monaſterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de ſa fille, ANNE-MARIE, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre d'Alcantara. Il mourut en 1662, laiſſant de ſon mariage, contracté en 1625 avec CLAIRE CENTURION, ſa couſine-germaine, fille d'OCTAVE, premier Marquis de Monaſterio, *&c.*

ANNE-MARIE, ſeconde Marquiſe de Monaſterio, née à Gênes en 1637, & morte à Madrid en 1655, après ſon traité de mariage avec le Prince *Doria*.

XI. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE CENTURION, troiſieme fils d'ADAM,

& de *Charetina Cataneo*, fut quatrieme Marquis de Monaſterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de DOMINIQUE, ſon frere aîné. Il épouſa en 1636, BARBE CENTURION, fille de JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, & mourut à Madrid en 1701, laiſſant pour enfans: — 1. ADAM, qui commandoit ſur les Galeres de Naples, & mourut à Gênes en 1670; — 2. JEAN-AUGUSTIN, né en 1649, qui ſe fit, en 1666, Religieux de la Trinité Deſcalzo, à Madrid, où il mourut le 12 Décembre 1671, en odeur de ſainteté; — 3. DOMINGO ou DOMINIQUE, qui ſuit; — 4. CLAIRE-MARIE, mariée avec *François-Marie Spinola*; — 5. JEANNE-FELICE, Religieuſe; — 6. FELICE, mariée à *Charles-Marie Doria*; — 7. SILVIE, femme d'*Ambroiſe Spinola*, Marquis de Mont-Moulin; — 8. & ANNE-MARIE, femme de *Thomas Cataneo*, dont vinrent, *Barbe Cataneo*, mariée à VINCENT-BAPTISTE CENTURION en 1702; & *Charles Cataneo*, Sénateur en 1745.

XII. DOMINIQUE CENTURION, II. du nom, Noble Patrice de Gênes, né à Gênes en 1645, cinquieme Marquis de Monaſterio, & Duc au Royaume de Naples, fut Capitaine de Cavalerie Corſe à Milan en 1684, & Maître-d'Hôtel de la Reine veuve d'Eſpagne en 1702 (MARIE-ANNE DE NEUBOURG); l'année ſuivante 1703, Ambaſſadeur auprès du Roi regnant, & mourut en 1705. Il avoit épouſé *Marie-Louiſe Doria*, fille de *Jean-Baptiſte Doria*, & de *Marie Spinola*: elle étoit morte avant lui en 1699, & il en eut: — 1. ADAM, qui ſuit; — 2. BARBE, Comteſſe de *Villarreal*, morte ſans poſtérité; — 3. & CLAIRE, née en 1683, & mariée en 1709, avec *Scipion de Sangro*, Duc de Caſa-Calenda, Grand d'Eſpagne, qui mourut en 1747, laiſſant pour héritieres *Marie-Louiſe de Sangro*, Ducheſſe de Caſa-Calenda, mariée à *Lucio de Sangro*, ſon couſin, Prince de Zenini, dont poſtérité; & *Anne-Marie de Sangro*, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jean-Baptiſte d'Avalos*, Marquis de Peſcara & de Baſque, Duc de Monte-Sarcho, & Prince de Troye.

XIII. ADAM CENTURION, II. du nom, ſixieme Marquis de Monaſterio, & Duc au Royaume de Naples, Noble Patrice de Gênes, naquit en cette Ville en 1677; fut en 1701 nommé Capitaine de Cavalerie Corſe à Milan, au même Régiment de ſon pere; ſe trouva à l'attaque de Crémone, à la bataille de Luzara, aux ſiéges de Guaſtalla & de Verſeilles; fit les fonctions de Commiſſaire-général en Lombardie; commanda une Compagnie de Volontaires pendant la guerre d'Eſtramadure, & les ſiéges de Sexez, Badaſos, Olivenza, & de Camp-Major; & ſe trouva à la bataille de la Gudine, *&c.* Il épouſa en 1712 *Marie-Eſpérance de Gazeta-de-Fonſeca*, Marquiſe de la Lapilla, iſſue de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Fonſeca*, fille de *Jean de Gazeta-Guttierrez-Giron*, & de Dame *Fauſte de Fonſeca*, Marquiſe de la Lapilla, & mourut en 1744, laiſſant: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & MARIE-RAPHAELE, morte la même année que ſon pere, ſans avoir été mariée.

XIV. JOSEPH CENTURION, ſeptieme Marquis de Monaſterio, Duc au Royaume de Naples, & Noble Patrice de Gênes, a ſuccédé à ſon pere en 1744, & a épouſé en 1756 *Antonie de Vera-de-Montezuma*, fille de

D. *Diégo de Vera-Mendoza-de-Faſardo*, & d'*Andrée de Montezuma-Guzman-de-Silba*, Marquiſe d'Eſpinardo. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ADAM, né le 13 Décembre 1758 ; — 2. NICOLAS, né le 7 Août 1761 ; — 3. JEAN-AUGUSTIN, né le 9 Janvier 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort le 26 Novembre 1766 ; — 4. VINCENT, né le premier Février 1765, reçu Chevalier de Malte comme ſon frere, & mort au mois d'Octobre 1767 ; — 5. & MARIE-LOUISE, née le 26 Août 1757. De cette branche deſcendent les Comtes de Taſarolo, les Princes de Roſano, les Ducs de Caſa-Calenda, & autres.

Seconde branche établie à Gênes.

VIII. BENOÎT CENTURION-ULTRAMARINO, ſecond fils de LUCIEN, Noble Patrice de Gênes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1529, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. & 2. JEAN & ANDRÉ ; — 3. & LOUIS, qui ſuit.

IX. LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, I. du nom, Sénateur de Gênes en 1582, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. JEANNOT, qui ſuit ; — 2. & BATINE, qui fut mariée à *Charles de Grimaldi*, fils de *Jean-François de Grimaldi*, Duc de Terre-neuve, & de *Lélie Spinola*, ſœur du Marquis *Ambroiſe Spinola*. De ce mariage ſont iſſus les Ducs de Terre-neuve.

X. JEANNOT CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1601, & eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu,

XI. LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, II. du nom, noble Patrice de Gênes, & pere, par ſa femme, dont on ignore auſſi le nom, de THOMAS, qui ſuit.

XII. THOMAS CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, LUIS, qui ſuit.

XIII. LUIS ou LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, III. du nom, noble Patrice de Gênes, eſt Conſeiller-Maître & Préſident en cette Ville. On ignore ſi depuis 1769 il a contracté alliance.

Troiſieme Branche, qui eſt celle des *Marquis d'ESTEPA en Eſpagne, & de LAULA.*

VIII. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, I. du nom de ſa branche, noble Patrice de Gênes, troiſieme fils de LUCIEN, & de *Claire di Negro*, étoit un homme célébre, ſuivant les *Annales* de Gênes, & vivoit en 1550. Il fut nommé par *André Doria*, Gouverneur de Gênes en 1528, rendit de grands ſervices à la République & à CHARLES V. en 1535, avec ſes Galeres, & ſe ſignala en la guerre d'Allemagne contre l'Empereur. Il fut créé en 1543, Marquis de Laula, Vibola & du Mont-de-Bay, ſervit à la journée d'Argel, où il perdit ſes Galeres, & mourut en 1568. Il avoit épouſé *Orienana de Grimaldi*, fille d'*Anſelme de Grimaldi*, dont il eut : — 1. MARC, qui ſuit ; — 2. & GINETA, femme de *Jeannot Doria*, couſine d'*André Doria*, dont deſcendent les Princes *de Doria*. Elle eut de ce mariage *Jean Doria*.

IX.

IX. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, premier Marquis d'Eſtepa, fut nommé par *André Doria*, Lieutenant-Général de ſes Galeres en 1547, & mourut à Madrid en 1565. Il avoit épouſé *Batina Negroni*, fille d'*Alexandre Negroni*, & de *Madelene Spinola*, dont il eut : — 1. ALEXANDRE, qui fut *Arzobiſpo* de Gênes; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; — 3. CÔME, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après; — 4. CHARLES, qui fut Chevalier de l'Ordre de Sanciago, & Général des Galeres de Gênes. Il ſe trouva en toutes les guerres d'Eſpagne, & particulierement à la priſe de la Marſaille, dans laquelle il étoit Meſtre-de-camp d'un détachement d'Italiens, &c. Il mourut à Gênes, laiſſant pour fille LIBIE CENTURION, femme de MARC CENTURION, ſon couſin-germain, dont ſera ci-après parlé; — 5. MARIE, femme de *Lazare de Grimaldi*, Duc de Gênes; — 6. MARIE-MADELENE, femme de *Barthelemi Lomelini*; — 7. PORCIA, femme 1°. de *Jean-Baptiſte Spinola*; & 2°. d'*Erteban Lomelini*; — 8. ORIENTINA, femme de *Raphaël de Grimaldi*; — 9. & LIBIE, femme d'*Agabito Grillo*, dont poſtérité ſubſiſtante à Gênes.

X. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, I. du nom, ſecond Marquis d'Eſtepa & de Laula, *&c.* fut Menin de l'Infant D. CARLOS, qu'il ſervit dans les guerres de Grenade & de Portugal, & à la défenſe de Cadix; & Capitaine-Général de ſes Galeres. Il mourut au mois de Juin 1625, & avoit épouſé *Marie Fernandez de Cordoue*, fille du Grand Commandeur *D. Diégo Fernandez de Cordoue*, & de *Marie-Laure de Caſtille*, toutes deux des premieres Maiſons d'Eſpagne. Il en eut : — 1. ADAM, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, qui fut Menin de l'Infant D. PHILIPPE III. & avoit épouſé *Sanche de Mendoza-Senoxa*, iſſue des Maiſons *d'Alborrnoz*, *Barrientos*, *Torralva*, *Beteta* & autres. Etant veuf, il ſe fit d'Egliſe, & le Cardinal *Spinola* lui donna le Canonicat de Sevilla. Il mourut laiſſant une fille nommée LÉONORE, mariée avec ADAM CENTURION, ſon oncle; — 3. JEAN, qui fut Menin du Prince & de l'Infante Dona ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE, Tréſorier de la Sainte Egliſe de Cordoue, & Abbé de Laula, en Italie; — 4. PHILIPPE, Grand-Maître Collégial de Cuenca de Salamanca, Camérier Eccléſiaſtique de l'Infant Cardinal *de Fernando*, & Chanoine de Tolede; — 5. & ANNE, mariée au Marquis de *Camaraſa*.

XI. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, II. du nom, troiſieme Marquis d'Eſtepa & de Laula, Menin du Prince D. PHILIPPE, Capitaine de 500 hommes, pour la défenſe de Cadix, & de 300 hommes lors de la guerre de Portugal, Lieutenant d'Arragon, & Gouverneur de Cartaſena & Ultimamente, fut marié deux fois : 1°. avec *Marie-Anne de Guzman*, fille du Marquis d'Algavaſa & d'Ardaleu, morte ſans poſtérité; & 2°. avec LÉONORE CENTURION, ſa niéce, fille de FRANÇOIS, ſon frere cadet. Il mourut en 1658, & laiſſa de ſa ſeconde femme : — 1. CÉCILE-FRANÇOIS-BONAVENTURE, qui ſuit; — 2. LUIS ou LOUIS, rapporté après ſon frere; — 3. FRANÇOIS, Capitaine de 200 hommes de la Compagnie du Marquis D. CECILIA, ſon frere aîné, au ſecours de Badajoz, & depuis Capitaine de la Cavalerie Corſe; — 4. SANCHE, qui fut mariée 1°. à *Antoine Pimentel*, Comte de Benabente; & 2°. à D. JEAN DE CORDOUE-

CENTURION, Grand-Maître Collégial d'Arrobiſpo en Salamanca, Sur-Intendant de l'armée d'Eſtramadure & du Conſeil des Indes, dont elle eut SÉBASTIEN CENTURION, qui ſuivit les rebelles juſqu'à Barcelonne, & mourut ſans poſtérité de *Cathalina*, ſa femme.

XII. CÉCILE-FRANÇOIS-BONAVENTURE CENTURION-ULTRAMARINO, quatrieme Marquis d'Eſtepa & de Laula, ſervit le Roi dans toutes les occaſions qui ſe rencontrerent, & fut marié avec *Luiſa-Meſia* ou *Louiſe-Meſie de Portocarrero-de-Tolede-d'Arragon-&-de-Cordoue*, fille du Marquis de la Guardia & Comte de Sainte-Eufemie, dont il eut: — 1. JOSEPH, Marquis de Laula, qui mourut ſans alliance; — 2. & FRANÇOISE, mariée à *Sauveur de Caſtro* ou *de Caſtre*, frere du Comte de Lemur, duquel étant veuve ſans poſtérité, elle ſe remaria à D. *Jean de Palafox*, de la Maiſon des Marquis d'Ariza.

XII. LUIS ou LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, ſecond fils d'ADAM, & de LÉONORE CENTURION, ſa ſeconde femme, fut cinquieme Marquis d'Eſtepa & de Laula, après la mort de ſon frere aîné & de ſon neveu, & mourut, laiſſant de ſon mariage avec *Iſabelle d'Arias*, fille du Comte Punonrroſtro: — 1. EMMANUEL, qui ſuit; — 2. MARIE-LOUISE, mariée 1°. ſans enfans, avec *D. Ignace de Guzman*, Marquis d'Almanza; & 2°. avec JEAN-BAPTISTE CENTURION, Marquis d'Eſtepa, ſon couſin; — 3. & ISABELLE, mariée à *D. Diegue d'Arias*, & d'Avila, Comte de Punonrroſtro, ſon couſin-germain, Grand d'Eſpagne, mort en Janvier 1751, âgé de 56 ans & deux mois.

XIII. EMMANUEL CENTURION-ULTRAMARINO, ſixieme Marquis d'Eſtepa, de Laula, &c. Grand d'Eſpagne, &c. fut marié avec *Marie-Léonore de Velaſco*, fille du Comte de Baraſas, de la Maiſon de Parme, dont il a eu: — 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; — 2. N.... qui avoit épouſé le Comte de *Salduena*, fils aîné du Comte *de Montellano*, dont elle n'eut point d'enfans; — 3. & MARIE-LOUISE, qui fut mariée au Marquis *de Bedmar*, Grand d'Eſpagne.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, II. du nom, ſeptieme Marquis d'Eſtepa, de Laula, Vibola, Mont-de-Bay, &c. Grand d'Eſpagne, troiſieme Comte de Fuenſalida, & autres Terres, a épouſé MARIE-LOUISE CENTURION, ſa tante, & hérita, après la mort de ſa mere, des Terre & Comté de Fuenſalida. On ignore s'il a poſtérité.

*Quatrieme Branche établie à Gênes, iſſue de celle des Marquis d'*ESTEPA, *&c.*

X. CÔME CENTURION-ULTRAMARINO, troiſieme fils de MARC, premier Marquis d'Eſtepa, & de *Batina Negroni*, ſa femme, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE II, qu'il ſuivit à la guerre de Portugal, & Sénateur de Gênes en 1603, où il mourut, avoit épouſé *Porcie Lomelini*, dont il laiſſa MARC, qui ſuit.

XI. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1595, Sénateur de cette Ville en 1643, & mort en 1677, avoit épouſé en 1620, LIBIE CENTURION, ſa couſine-germaine, fille de CHARLES. De cette alliance vinrent: — 1. CÔME, qui fut Sénateur de Gênes

en 1672, & pere de MARCIE CENTURION, mariée à *Ambroiſe Imperiali*; — 2. BAPTISTE, qui ſuit; — 3. OCTAVE, marié avec *Véronique Fieſco*, fille de *Hubo Fieſco*, laquelle vivoit encore en 1684; — 4. & ALEXANDRE, lequel paſſa à Rome, où il aſſiſta à l'aſſemblée qui s'y tenoit pendant les troubles. Ce fut ſa voix qui emporta & détermina l'élection du Pape SIXTE V. Il fut nommé Conſeiller extraordinaire de Gênes en 1571, l'un des Commiſſaires députés en 1593, pour régler des articles de paix, & trois fois Ambaſſadeur auprès de la Cour de Rome, Gouverneur de Rome & de Ferrare, ſous le Pape CLÉMENT VIII, qui le nomma ſon Ambaſſadeur en Eſpagne en 1601, vers l'Infante D. ANNE, depuis Reine de France; & depuis Gouverneur de Ravenne. Il mourut ſans alliance.

XII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1638, Sénateur en 1693, avoit épouſé en 1674, *Marie-Thérèſe Spinola*, fille de *Maximilien Spinola*, Comte de Taſarolo, & de LIBIE CENTURION, fille d'ADAM, de la branche des Marquis de *Monaſterio*, de laquelle il eut: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & N....., mariée à *Conſtantin Balbi*, dont elle eut pour fils *Jacques* & *François-Marie Balbi*. Celui-ci fut marié avec *N.... Spinola*, Comteſſe de Silvela, & Princeſſe de Molfeta.

XIII. CHARLES-ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1677, Sénateur en 1744, & mort en 1756, laiſſa de ſon mariage avec *Julie Imperiali*: — 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit, — 2. & DOMINIQUE, qui eſt du petit Conſeil de Gênes.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, & du Grand Conſeil de cette Ville, eſt veuf de *Placide Palabezini*, dont on ignore s'il a eu poſtérité. De cette branche deſcendent les Ducs de *Bejar*, *Gandia*, *Torrenova* & *Auſſis*; les Marquis d'*Aytone*, *Ariza*, *Malagon*, *Camaza* & *Leyva*; les Comtes de *Renoſtrroſtro*, & les Princes de *Catolica* & *Doria*.

Cinquieme Branche, qui eſt celle des *Marquis* DE MASSON.

VIII. AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, cinquieme fils de LUCIEN, noble Patrice de Gênes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1540, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom, — 1 & 2. NICOLAS, & JULES, qui ſuit.

IX. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, I. du nom, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1579, & mourut laiſſant pour enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu: — 1. CHARLES, qui n'a laiſſé que des bâtards; — 2. JEAN-AUGUSTIN, qui ſuit; — 3. & NICOLAS.

X. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, I. du nom, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1600, & avoit épouſé *Silvie Spinola*, fille de *Jean-Bernard Spinola*, & de *Marie Gentil*, dont il laiſſa en mourant: — 1. JULES, qui ſuit; — 2. JEAN-BAPTISTE, mort à Milan, ſans alliance en 1649; — 3. & BARBE, mariée avec ſon couſin, CHRISTOPHE CENTURION-ULTRAMARINO, quatrieme Marquis de Monaſterio.

XI. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, II. du nom, noble Patrice de Gênes, né en 1624, fut nommé le 8 Février 1685, Sénateur de cette Ville, où il avoit poſſédé différentes places de Magiſtrature, & mourut peu de jours après. Il avoit épouſé *Madelene Spinola*, fille de *Lazare Spinola*, dont il eut: — 1. JEAN-AUGUSTIN, qui ſuit; — 2. LAZARE, Sénateur de Gênes en 1707; — 3. & SILVIE, mariée à *Jean-Jacques Imperiali*, qui fut Duc de Gênes.

XII. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, II. du nom, noble Patrice de Gênes, fut honoré de divers emplois par cette République, qui avoit en lui la plus grande confiance. En 1702, il fut un des Commiſſaires nommés pour recevoir PHILIPPE V. à ſon paſſage à Gênes; & en 1711, nommé Sénateur. Peu après il paſſa avec une Commiſſion à Milan, où il mourut en 1730. Il avoit hérité de la Terre de Maſſon, qui avoit appartenu à *Lazare de Grimaldi-Céba*, & laiſſa de ſon mariage avec *Aurélie Palabezini*, fille de *Jean-François Palabezini:* — 1. JULES, qui ſuit; — 2. LAZARE, lequel ſervit dans différens emplois, & fut nommé Sénateur en 1747; — 3. & FRANÇOIS-MARIE, Chevalier de Malte & Sénateur.

XIII. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, III. du nom, noble Patrice de Gênes, Marquis de Maſſon, a continué de ſervir la République, avec ſon pere, & a été nommé Sénateur en 1742. On ignore s'il a contracté alliance. Les armes: *d'or, à la bande échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, accompagnée en chef d'une roſe de gueules, feuillée & boutonnée de même, & en pointe de trois fleurs-de-lis d'azur.* Cimier: *un ours iſſant d'une couronne ducale, & tenant de ſes pattes de devant une roſe de gueules.*

De cette ancienne & illuſtre Maiſon étoient: 1°. JEAN CENTURION-ULTRAMARINO, fils de RAPHAEL, noble Patrice de Gênes, qui fut un des plus valeureux & des plus grands Capitaines de ſon tems. Il vivoit en 1389, & avoit mené les Gênois au ſecours du Roi de France, dans la guerre qu'il avoit contre les Mores de Tunis, fut nommé Amiral d'une armée navale de quarante Galeres, avec leſquelles il arriva devant Tunis, ſe diſtingua & s'acquit la plus grande eſtime de la République de Gênes, qui le gratifia, en récompenſe, d'une penſion conſidérable; & du Roi de France, qui lui permit en 1397, de porter dans ſes armes les *trois fleurs-de-lis*, qui ſont au bas de ſon écu, au lieu de *la roſe*, que le Pape BONIFACE VIII. lui avoit permis de porter. Il fut enfin Vicaire-Général du Conſeil de la Reine MARGUERITE DE NAPLES, quand le Roi CHARLES III. fut en Hongrie, après la mort duquel il fut élu Conſul & Protecteur du Roi LADISLAS, ſon fils; & fut trois fois Général de l'armée de France à Gênes.

2°. GUILLAUME CENTURION-ULTRAMARINO, qui vivoit en 1398, dans la plus grande réputation au fait de la guerre.

3°. CATHALINA CENTURION, femme de *Thomas Paléologue*, fils de MANUEL PALÉOLOGUE, Empereur de Conſtantinople, & frere des Empereurs JEAN & CONSTANTIN. Elle mourut en 1462, laiſſant poſtérité.

4°. JEAN CENTURION, Ambaſſadeur en 1413 du Pape JEAN XXIII, qui étoit venu à Lodi avec l'Empereur SIGISMOND.

après, Cereste. Addition à la page 77 ...

Cerf (de) Louis-Hubert de Cerf, Vicomte de la Motte, est mort le 7. avril 1776 à Montreuil-sur-mer, âgé de 93. ans. il étoit de l'ancienne Maison de Cerf en Flandre. Gaz. de fr. art. Paris N.° 35. du 29. du même mois.

5°. ELIANO ou ELIE CENTURION, nommé en 1413, l'un des douze Réformateurs des Coutumes du Pays.

6°. BORBONE CENTURION, nommé en 1447, un des Députés de la République de Gênes.

7°. ALOISIO CENTURION, nommé en 1471, l'un des Ambaſſadeurs de la République, pour aller complimenter le Pape SIXTE IV. ſur ſon exaltation.

8°. ANFRONE CENTURION, qui étoit en 1472, un des anciens Conſuls de la République.

9°. GALIOT CENTURION, créé *Duc* en 1468, & depuis Sénateur. Il avoit occupé les principaux emplois de la République.

10°. JACQUES CENTURION, nommé en 1499, l'un des vingt-quatre Ambaſſadeurs que la République envoya à Milan, vers LOUIS XI, pour ſe ſoumettre & recevoir la confirmation de ſes priviléges. Ce fut une des Ambaſſades la plus ſolemnelle.

11°. SIMON CENTURION, vivant en 1527, lequel traita la grande union des factieux, qui procura la paix à la République. Il étoit un des plus habiles & des plus grands Patriciens de ſon tems, & rendit des ſervices importans à cette République, qui le nomma l'un des douze Réformateurs, & des Prieurs de la liberté, en 1528.

12°. & PAUL CENTURION, autre fils de RAPHAEL, qui fut un ſçavant dans l'art de la Coſmographie, où il excelloit en 1426, & fit divers ouvrages célébres. Il fut deux fois Ambaſſadeur de la République vers le Pape, avec lequel il traita différentes affaires de religion, paſſa enſuite en Angleterre, où il fut bien reçu du Roi qui lui procura du ſervice; & mourut à Londres.

— CERDA : Famille noble du Portugal, de laquelle eſt GONÇALE-EMMANUEL-GALVAS DE LA CERDA, Commandeur de S. Barthelemi de Rabal, dans l'Ordre de Chriſt, Conſeiller au Conſeil d'Outremer & de Junte, de la Séréniſſime Maiſon de *Bragance*, l'un des membres du Conſeil de Sa Majeſté Très-Fidele, & ſon Envoyé-Extraordinaire en France, *&c.* appellé le *Commandeur de la Cerda*. Il eſt né en 1693, a été nommé Commandeur de S. Barthelemi de Rabal en 1709, Envoyé-Extraordinaire à la Cour de France en Octobre 1749, & a été marié en 1710, à Dona *Marie-Françoiſe de Mendoſe*, fille d'*Antoine Botado de Macedo & de Mendoſe*, ancien Colonel au ſervice de Portugal, *&c.* morte en 1716. Il en a eu JOSEPH-GALVAS DE LA CERDA, né en 1715, nommé Miniſtre en France en 1749, & Commandeur de S. Julien d'Aqualonga en 1750. *Voyez* Moréri.

* CERESTE : Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Janvier 1674, enregiſtrées à Aix en faveur d'HENRI DE BRANCAS DE FORCALQUIER, fils d'HONORÉ, & de *Marie Adhémar-de-Monteil*, ſa premiere femme. *Voyez* BRANCAS, Tome II. de ce Dictionnaire, *p. 121 & ſuiv.*

— CERF (LE) : Famille de Normandie, originaire de Pont-Audemer, mais établie à Rouen, & iſſue de PIERRE LE CERF, Capitaine des côtes ſous CHARLES VII, qui, paſſant par l'Abbaye de Greſlain, ſituée à quatre

lieues de Pont-Audemer & à une lieue d'Honfleur, Port-de-mer où PIERRE LE CERF exerçoit ſon emploi, lui donna de ſon propre mouvement des Lettres de Nobleſſe, datées de cette Abbaye de l'an 1449. Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome IV. p. 413*, *in-fol.* Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 29 Janvier 1668. GUILLAUME LE CERF étoit Echevin de Rouen en 1449 & 1479. JEAN LE CERF, Préſident au Préſidial du Bailliage de Rouen, étoit de la Confrairie des Pénitens le 27 Septembre 1593, & il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Godard de cette Ville. LAURENT LE CERF de la Vieville fut revêtu en 1671 de la charge de Garde-des-Sceaux du Parlement de Normandie créée en 1499, & épouſa *Madelene Hellouin de Menibus*, fille de *N..... de Menibus*, Préſiden, en la Cour des Aydes de Normandie, & ſœur de *N..... de Menibus* t Avocat-Général au Parlement de Rouen. LAURENT LE CERF eut de ſon mariage pluſieurs enfans, dont l'aîné fut JEAN-LAURENT LE CERF de la Vieville, diſtingué par ſon eſprit. Celui-ci fut pourvu de la charge de ſon pere en 1696, & publia en 1704 un Livre intitulé, *Comparaiſon de la Muſique Italienne & de la Muſique Françoiſe*, pour répondre au Livre que l'Abbé *Raguenel* avoit publié en 1702, où il faiſoit le parallele des Opéra Italiens & François. Cette diſpute fut vive, & en 1706 JEAN-LAURENT LE CERF de la Vieville publia deux nouveaux Volumes ſur cette matiere. Il en préparoit même un quatrieme lorſqu'il mourut le 10 Novembre de l'an 1707, âgé de 33 ans. Ces particularités viennent d'un frere de défunt Dom PHILIPPE, Religieux Bénédictin à l'Abbaye de Fécamp. Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CERISAY, CHRISTOPHE DE CERISAY, Seigneur de Vetty, acheta le 29 Juin 1491 de *François de Colombieres* la Baronnie de *la Haye du Puy*, en Baſſe-Normandie. MARIE DE CERISAY, ſa fille, unique héritiere, porta cette Baronnie en dot à *Gaſton de Brezé*, Vicomte de Fauquernon, Seigneur de Planes & de Montmartin, vivant en 1509. *Voyez* BREZÉ.

— CERIZ. On trouve dans la Généalogie de la Maiſon du Châtelet une JEANNE DE CERIZ, veuve depuis 1374 de *Simon de Deuilly*, Chevalier, remariée à *Charles du Châtelet*, Seigneur de Fontenoy, que l'on conjecture par le tems auquel il vivoit, être fils d'*Erard*, mentionné dans un compte de l'an 1385. Les armes de CERIZ ſont : *d'argent, à trois fuſées de ſable, miſes en faſce.*

* CERNAY, en Dormois, dans la Province de Champagne, Diocèſe de Reims : ancienne Baronnie, que *Françoiſe de Neufchâtel*, veuve de *Jacques d'Aſpremont*, Baron de Saint-Loup, fille de *Jean de Neufchâtel*, Baron de Cernay, & de *Marie de Blois-Treſlon*, porta en dot le 17 Juillet 1591 à *Jean le Danois*, Seigneur de Novion, Beſgny, Saint-Georges, Roberſat & Raiſmes, Grand-Maréchal & premier Vicomte héréditaire du pays & Comté de Hainaut, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Sous-Lieutenant au Gouvernement de Rocroy, & Capitaine d'une Compagnie entretenue dans ladite Ville. *Voyez* DANOIS.

Tou mot Roncheres. (le)

CERVELLE-DU-DESERT : Maiſon originaire de Bretagne, dont

étoit AMBROISE DE LA CERVELLE, Seigneur de la Grande-Barre, du Desert, du Feron, de Lespas, & en partie de Kerreto & de la Lance. Il obtint que la *Grande-Barre*, Terre & Seigneurie considérable en basse Normandie, mouvante du Roi à cause de son Duché d'Alençon, composée de cinq Paroisses avec de grandes mouvances, fût érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1750, tant en considération de ses services, qu'à cause de son ancienne extraction.

Lesdites Lettres-Patentes portent, qu'il est issu des anciens Barons de *la Courbonnaye*, connus depuis plus de 500 ans dans les Provinces de Bretagne & de Normandie, en qualité de Seigneurs d'une partie de l'Avranchin. Ils ont tenu rang dans les Armées & à la Cour des Rois. SILVESTRE DE LA CERVELLE étoit Evêque de Coutances & Grand-Aumônier de France. Ces Seigneurs ont été depuis connus sous le nom *de la Cervelle du Desert*, & leurs alliances ont toujours répondu à leur Noblesse. Les armes : *de sable, à trois losanges d'or en fasce.*

— CESAR : Maison illustre de Portugal. *Nunes de Leam*, Généalogiste Portugais, en commence la Généalogie à JEAN CESAR, qui vivoit du tems D'ALPHONSE VI, Roi de Castille. VASCO-FERNANDEZ CESAR s'acquit une grande réputation sous les Rois EMMANUEL & JEAN III, & mourut en 1582. LOUIS CESAR, son fils, fut Provéditeur de l'arsenal de la Marine de Lisbonne. PIERRE-CESAR DE MENESES étoit Gouverneur d'Angola, quand les Hollandois prirent la Capitale de ce Royaume en 1643. Il servit avec distinction en Flandre, & le Roi JACQUES IV. le fit Conseiller de Guerre. *Voyez* Moréri.

— CESARGE : M. l'Abbé *de Meffray de Cesarge* a été nommé le 2 Septembre 1769 Maître de l'Oratoire du Roi. *Voyez* MEFFRAY.

— CESARINI : Famille noble de Rome, qui a donné plusieurs Cardinaux. JULIEN CESARINI fut élevé à cette dignité en 1426 par MARTIN V, & ALEXANDRE CESARINI le fut aussi en 1517. *Voyez* Moréri.

— CESNE ou SESNE-DE-MENILLES (LE), en Normandie : *La Roque*, dans son Hist. de la Maison de *Harcourt*, pages 512, 1316, 1869 & 1994, fait mention d'un GUILLAUME LE CESNE, Chapelain & Secrétaire du Roi de France, qui eut main-levée de son temporel du Roi d'Angleterre HENRI V. en 1421 ; d'un JEAN LE CESNE, qui partagea le 26 Décembre 1373 un héritage, venant de *Jean de Boissey*, avec *Roger de Murdrac*, *Bernard de la Tour*, *Jean de Fontaines* & *Jean Tirel* ; & de LOUISE LE CESNE, femme de *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, Seigneur de Cernieres, fils de *Charles le Conte* & de *Catherine d'Anfreville*. Il en étoit veuf en 1529, & se remaria à *Bonne d'Espinay-de-Saint-Luc*. Les armes : *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CESTAYROLS, en Languedoc, Diocèse d'Albi : Terre, Seigneurie & ancienne *Baronnie*, qui donne entrée aux assiettes du Diocèse d'Albi. Elle est passée dans la Maison d'*Izarn* par le mariage de *N..... de Clermont-du-Bosc*, Dame de *Cestayrols*, avec *Urbain d'Izarn*, Seigneur de Valladi, qui de cette alliance n'a laissé qu'un fils.

*— CEYS ou SCEY, en Franche-Comté. Selon l'Abbé *Guillaume*,

+ Guillaume de la Cervelle Ecuyer fils aîné d'Etienne de la Cervelle Ecuyer, nommé en l'Echiquier de l'an 1397 et 1398 son pere Etienne est nommé en ceux de 1390 et 1391 (La Roque, histoire d'Harcourt page 1631 et 1632)

Auteur de l'Hiſtoire Généalogique des *Sires de Salins*, au Comté de Bourgogne, imprimée à Beſançon en 1757, *p. 179 & ſuivantes*, cette Maiſon eſt du nombre de celles dont l'origine ſe perd dans les tems les plus reculés. On en trouve des monumens dans le dixieme ſiécle, les Egliſes & les Monaſteres ſont remplis de Chartes qui contiennent les libéralités qui leur ont été faites par les Seigneurs de ce nom; le tréſor de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne en renferme pluſieurs, & l'on en conſerve encore davantage dans des Archives particulieres.

Le rang que la Maiſon de *Ceys* ou *Scey* occupe aujourd'hui parmi les plus anciennes du pays, n'égale pas celui dont elle jouiſſoit dans les douzieme, treizieme & quatorzieme ſiécles. Elle étoit alors au plus haut degré de ſa gloire, alliée aux Maiſons de *Montfaucon*, de *Trave*, de *Neufchâtel*, de *Bauffremont*, de *Cuſance* & de *Varre*. Elle comptoit parmi ſes Vaſſaux un grand nombre de Gentilshommes qui combattoient ſous ſa banniere, & paroiſſant avec puiſſance à la Cour de ces Princes, elle ſembloit en quelque ſorte participer à leur état.

La trop grande multiplication des branches qu'elle produiſit, en diminua inſenſiblement la ſplendeur : les aînées s'éteignirent, leurs principales Terres furent portées par des héritieres dans des Maiſons étrangeres; & les branches cadettes, diviſant continuellement entre leurs enfans les biens qu'elles avoient eu en partage, ne furent plus que l'ombre de ce qu'elles avoient été. Depuis un ſiécle, des circonſtances plus favorables les ramenent par degré à leur premier éclat.

Le Château de *Ceys* ou *Scey* en Varaix, ſitué dans le Bailliage d'Ornans, a donné ſon nom à ces Seigneurs, qui avoient leur ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon. On y voyoit, avant la deſtruction de cette Cathédrale, les armes anciennes de cette Maiſon en pluſieurs endroits qui étoient *vairées :* ces armes ont été changées depuis long-tems. Nous donnerons à la fin de cet article celles que cette Maiſon porte aujourd'hui.

GERFROY, Archevêque de Beſançon, accorda vers l'an 937, à titre de *Précaire* à ATTELLE, qualifiée *noble Matrone*, la Terre de *Frotey*, ſituée dans le Comté des Portiſiens, pour en jouir elle & ſes deux fils. Elle s'attribua injuſtement la propriété de cette Terre qui n'avoit été cédée que pour un tems limité à ſes ancêtres. Les deſcendans d'ATTELLE la conſerverent pendant plus d'un ſiécle, & les Evêques, qui ſuccéderent à GERFROY, ne les inquiéterent point dans leur poſſeſſion, ſoit qu'ils en euſſent ignoré le titre, ſoit qu'ils euſſent été retenus par la crainte; mais HUGUES III, touché de la perte des biens qu'on enlevoit continuellement à ſon Egliſe, répéta ce don momentané à OTTON DE CEYS, ſucceſſeur d'ATTELLE. Ce Seigneur ſe rendit aux inſtances de HUGUES, & lui remit non-ſeulement la Terre qu'il lui demandoit, mais encore l'Egliſe d'*Eſtrelle* & les deux tiers des dîmes du même lieu.

Pétronille, ſon épouſe, ROBERT & HUMBERT DE CEYS, ſes fils, conſentirent à cette ceſſion. La Charte en fut faite publiquement le 6 des ides de Septembre, la treizieme année du Pontificat de HUGUES, ſous le regne de l'Empereur HENRI III, & ſignée de *Maynier*, Doyen de Saint-Jean;

Jean ; *Hugues Joreth*, Doyen de Saint-Etienne ; *Guillaume*, Archidiacre de cette Egliſe ; *Guy de Cicon*, RAIMOND & PAYEN DE CEYS ; *Richard* & *Lambert de Tiſſe*, freres : les anathêmes les plus terribles furent prononcés contre ceux qui en ſeroient les infracteurs.

Le tems qui s'eſt écoulé depuis ATTELLE juſqu'à OTTON DE CEYS, ſon ſucceſſeur, a dû comprendre pluſieurs générations, puiſqu'il renferme environ cent cinquante ans. Vouloir en remplir le vuide, ce ſeroit ſe livrer à des idées au-deſſous de la conjecture, & par conſéquent fort éloignées de la vérité ; on peut préſumer, ſans s'en écarter, qu'ATTELLE a été la biſaïeule de PIERRE DE CEYS, par qui nous commençons la Généalogie de cette Maiſon.

I. PIERRE DE CEYS, I. du nom, eſt appellé *Sire du Château de Ceys* dans une Charte de l'an 1090 ou 1092, par laquelle *Amédée*, Sire *de Montfaucon*, rend ſes ſucceſſeurs Vaſſaux de l'Archevêque de Beſançon, en reconnoiſſance de ce que ce Prélat avoit engagé PIERRE DE CEYS à lui rendre la partie du Fief qu'il lui retenoit. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. OTTON DE CEYS, Sire du Château de Ceys, qui reſtitua vers l'an 1092 à HUGUES, III. du nom, Archevêque de Beſançon, la Terre de *Frotey*, que GERFROY avoit laiſſée à ſa triſaïeule ATTELLE, à titre de *Précaire*. Il eut de *Pétronille*, ſon épouſe : — 1. ROBERT, qui ſuit : — 2. & HUMBERT, chef de la huitieme branche, dont il ſera parlé à ſon rang.

III. ROBERT, Sire DE CEYS, Chevalier, eſt nommé dans la reſtitution faite par ſon pere à l'Archevêque HUGUES III. Il fut témoin l'an 1133 de la donation faite à l'Egliſe de Saint-Paul de Beſançon par *Gaucher*, III. du nom, Sire *de Salins*. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — 1. PONCE, qui détenoit l'an 1132, avec ſes freres, l'Abbaye de Bregilles à l'Archevêque *Anſtric*. Il ne s'en déſiſta que ſous la promeſſe que ce Prélat lui fit de donner le premier Archidiaconat vacant à ETIENNE DE CEYS, ſon frere, & une ſomme de 20 ſols à chaque Synode juſqu'au tems qu'il ſeroit Archidiacre ; — 2. RAALD, qui ſuit ; — 3. WILLAUME, Chanoine de Beſançon ; — 4. & ETIENNE, auſſi Chanoine de Beſançon & Archidiacre.

IV. RAALD, I. du nom, Sire DE CEYS, Chevalier, donna, du tems de *Conſtantin*, Abbé de Balerne, aux Religieux qui demeuroient à Migette, le droit qu'il avoit dans un moulin conſtruit ſur la riviere de la Loue. Il eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. RAALD, Chevalier, auteur de la ſeptieme branche ; — 3. & HUMBERT, qui ſe déſiſta vers l'an 1160 en faveur de l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, de ce qu'on lui diſputoit à Senargens. Il fut témoin, du tems de *Humbert*, Archevêque de Beſançon, de la donation faite à ce Monaſtere par *Guillaume de Say*, & aſſiſta avec PIERRE & RAALD, ſes freres, au traité fait entre les Religieux de Billon & *Guy de Meilant*.

V. PIERRE, II. du nom, Sire DE CEYS, Chevalier, fut témoin de la donation du moulin de Souvans faite à l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon par *Poncette de Trave*, veuve de *Guillaume*, Comte de Bourgogne,

& par les Comtes *Etienne* & *Gerard*, ſes fils; & de celle que WILLAUME DE SCEY fit à l'Abbaye de Lieu-Croiſſant. Il fonda vers l'an 1134 celle de Billon avec les Seigneurs de Charancey & de Châtillon; affranchit le lieu où ce Monaſtere fut conſtruit du cens dont il étoit affecté envers lui, & lui donna des droits de pêche dans la riviere de la Loue. Il fut l'arbitre des différends qui régnoient entre les Religieux de cette Abbaye & *Guy de Meilant*, au ſujet des prétentions de ce Chevalier ſur les lieux de Migette & de Saint-Aſne, & de celles qui étoient entre les mêmes Religieux & *Hugues de Lay*. Il eſt nommé, avant le Vicomte de Veſoul, les Seigneurs de Joux, d'Etrabonne & de Cicon, dans le don des Terres de *Quingey*, *Lieſle* & *Lombard*, fait par l'Empereur FRÉDÉRIC, à *Odon de Champagne*, l'an 1166. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. OTTON, Chevalier, qui, prêt à ſuccomber ſous le poids d'une maladie mortelle, légua à l'Abbaye de Billon le cens annuel de deux bichets de bled dans ſes moulins de Cademene, un muid de vin en ſes vignes de Vorges, & un ſujet avec ſon *meix* à Rurey. PIERRE DE CEYS approuva cette aumône l'an 1192, le lendemain des obſéques de ſon frere; — 3. & JEAN, Chanoine & Archidiacre de Beſançon, qui conſentit l'an 1192 au don fait à l'Abbaye de Billon par OTTON, ſon frere.

VI. PIERRE, III. du nom, Sire DE CEYS, donna l'an 1154 à l'Abbaye de Bellevaux ce qu'il avoit à Foucherans. Il étoit à la ſuite de l'Empereur FRÉDÉRIC l'an 1179, & fut témoin d'un diplôme de ce Prince en faveur des Citoyens de Beſançon. Il confirma l'an 1192 l'aumône qu'OTTON DE CEYS, ſon frere, qui venoit de mourir, avoit faite aux Religieux de Billon, & toutes les libéralités de ſes prédéceſſeurs envers ce Monaſtere; la Charte en fut ſcellée du ſceau d'OTTON DE CEYS, qui n'avoit pas encore été *briſé*. Il approuva de nouveau l'an 1196 tous les dons de ſes ancêtres à cette Egliſe, particulierement ceux de ſon pere, & les augmenta de ce qu'il poſſédoit à Epeugney. Il avoit épouſé avant l'an 1154 *Bonne de Montfaucon*, fille de *Richard*, Sire *de Montfaucon*, & d'*Agnès*, Comteſſe *de Montbelliard*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. RICHARD, tige de la ſixieme branche; — 3. HUMBERT, que nous croyons chef de la neuvieme branche, rapportée ci-après; — 4. & OTTON, rappellé dans une Charte de l'Abbaye de Billon de l'an 1253.

VII. PIERRE, IV. du nom, Sire DE CEYS & de Montrond, joignit le nom de *Montbelliard* au ſien, à cauſe de l'alliance que ſon pere avoit contractée avec la ſœur du Comte de Montbelliard. Il ſe qualifie *neveu de Richard*, Comte de Montbelliard, dans un accord qu'il fit avec *Henri de Saint-Hippolite*, Chanoine de Beſançon, au ſujet du Val de la Corbere, ſitué auprès de Montgeſoye, du tems de l'Archevêque *Amédée*. Etant ſur le point de partir pour le voyage d'Outremer, il rendit l'an 1239 aux Religieux de Billon deux ſujets qu'il leur avoit enlevés au Village de Thurey, qui provenoient de l'aumône de HUMBERT, ſon frere. Depuis cette époque, on ne trouve plus rien touchant PIERRE DE CEYS : le malheureux ſuccès de la Croiſade de laquelle il étoit, fait préſumer qu'il y périt. Il s'étoit allié avec *Clémence de Neufchâtel*, dont vinrent : — 1. HENRI, qui

ſuit ; — 2. CÉCILE, mariée à *Henri de Ronchamps*, Chevalier ; — 3. & JOYETTE, femme de *Marcel de Muler*, Chevalier, dit *le Louverent*, qui approuva l'an 1239 les donations faites à l'Abbaye de Billon, par PIERRE DE CEYS, ſon beau-pere.

VIII. HENRI, Sire DE CEYS, Damoiſeau, fut témoin des libéralités de ſon pere envers le Monaſtere de Billon, le Chapitre de Sainte-Madelene de Beſançon & l'Abbaye de Saint-Paul en 1229, 1230 & 1235. Il fut pere de

IX. OTTON, Sire DE CEYS, qui eut pour fils RAALD, qui ſuit, ſuivant le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon.

X. RAALD, II. du nom, Sire DE CEYS, eſt nommé avec JEAN, fils DE JACQUETTE DE CEYS, dans une vente faite à *Laure de Commercy*, épouſe du Comte *Jean*, l'an 1263, par *Gerard de Neufchâtel*, Connétable du Comté de Bourgogne. Il étoit mort en 1300, ſuivant une Charte datée de cette année, par laquelle *Jeanne*, Dame *de Fertans*, ſa veuve, & JEAN DE CEYS, ſon fils, furent condamnés à reſtituer à l'Abbaye de Billon la ſixieme partie du patronage des Egliſes de Colans & d'Eternoz, qui avoit été léguée à ce Monaſtere par *Etienne*, Seigneur d'Eternoz, Damoiſeau, en 1299. Elle teſta l'an 1329 le Lundi d'après la Fête de S. Jean-Baptiſte, choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle qu'elle avoit fait conſtruire en l'Egliſe de Fertans, & nomma pour Exécuteurs de ſes volontés l'Official de Beſançon, *Jean de Jaucourt*, Abbé de Saint-Seigne, & *Alexandre de Nozeroy*, Chevalier. Elle fit un codicille le mois ſuivant, le Samedi d'avant la Fête de Sainte Madelene, par lequel elle ordonna à ſon héritier de faire placer une *banniere* aux armes de ſon pere dans l'Egliſe où il avoit été inhumé, de couvrir d'une tombe le lieu où repoſoit le corps de *Richard de Fertans*, ſon frere, Religieux de l'Ordre de Saint François, & de reſtituer à *Eliette*, fille de *Richard d'Amancey*, les héritages qu'elle lui retenoit. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RENAUD, qui mourut au mois de Juin, ſuivant le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, à laquelle il donna le droit qu'il avoit dans le patronage de l'Egliſe de Déſervillers, & dans les petites dîmes du même lieu ; — 3. NICOLETTE, mariée 1°. à *N*..... Seigneur *d'Eternoz* ; 2°. à *Humbert*, dit *Borrelet*, Ecuyer ; & 3°. à *Guillaume*, dit *Moine*, Sire *de Champrougeroux*. Elle teſta au mois de Novembre 1335, élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Juſt-d'Arbois, auprès de ſon ſecond époux ; inſtitua héritier *Guillaume d'Eternoz*, ſon fils, & chargea de l'exécution de ſes volontés *Renaud de Tramelay*, Prieur d'Arbois, & THIBAUD DE CEYS, Chevalier, ſon neveu ; — 4. & JEANNE, femme de *Simonin de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui aſſigna les deniers dotaux de ſon épouſe ſur ſa Terre de *Vaudrey* au mois de Juillet 1321, ſous le ſceau de *Jean de Châlon*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & Sire de Rochefort. Elle fut mere d'*Odet* & de *Marguerite de Vaudrey*, nommées dans le teſtament de *Jeanne de Fertans*, leur aïeule, de l'an 1329.

XI. JEAN DE CEYS, Damoiſeau, Sire dudit lieu, reſtitua l'an 1300, avec *Jeanne*, ſa mere, à l'Abbaye de Billon, la ſixieme partie des patrona-

ges des Egliſes de Colans & d'Eternoz : il teſta en l'an 1305, choiſit ſa ſépulture dans une Chapelle de l'Egliſe de S. Etienne de Beſançon, fondée par ſon pere ; donna 100 livres à cette Egliſe pour ſon anniverſaire ; inſtitua héritiers ſes enfans, léguant ſon Château de *Ceys* en préciput à THIBAUD, ſon fils unique ; & pria *Simon de Montbelliard*, Sire de Montrond, & *Gerard d'Arguel*, ſon oncle, d'être les Exécuteurs de ſes diſpoſitions. Il augmenta, par ſon codicille daté de la même année, les revenus de la Chapelle fondée par ſon pere. Il eut d'*Agnès de Cuſance*, ſon épouſe : — 1. THIBAUD, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEANNETTE, CATHERINE & MARGUERITE, rappellées dans le teſtament de leur pere ; — 5. ALIX, Dame de Remiremont, mariée à *Henri de Verchamps*, Chevalier, dont elle eut pour fille *Jeanne de Verchamps*, mentionnée dans le teſtament d'*Iſabelle*, ſa tante, Dame de Lod ; — 6. ISABELLE, femme de *Jean de Thoraiſe*, Sire de Lod : elle teſta en 1358, & fit pluſieurs legs ; — 7 & 8. AGATHE & SIMONETTE : celle-ci Religieuſe au Monaſtere d'Ornans, née après la mort de ſon pere.

XII. THIBAUD DE CEYS, Chevalier, Sire dudit lieu & de Fertans, aſſiſta en 1333 aux repriſes de Fief de *Perrenat-d'Arlay* & de *Guillemin de Nant*, Ecuyers, envers *Jean de Châlon*, Seigneur d'Arlay. Il fut témoin du traité fait à Avignon le 17 Juin 1334 entre *Humbert*, Dauphin Viennois, & *Jean*, Sire de Faucogney, au ſujet du douaire d'ISABELLE DE FRANCE, épouſe de ce dernier Seigneur. Il fut Gardien du Comté de Bourgogne pour la Comteſſe de Flandre en 1349 & 1351. Il aliéna beaucoup de ſes biens, on en ignore le motif, mais cette aliénation fut le principe de la décadence de ſa Maiſon. Ce fut peut-être l'exceſſive rançon, qu'*Henri de Vienne* exigea de ce Seigneur qu'il avoit fait priſonnier. Il mourut vers l'an 1380, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, où il fonda ſon anniverſaire de 200 florins. Il eut de *Nicole*, ſon épouſe, dont on ignore le ſurnom : — 1. RADAT ou RAALD, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort avant 1354 ſans alliance ; — 3. RICHARD, Damoiſeau, qui vint vers l'an 1326 au ſecours de la cité de Beſançon, qui avoit guerre contre le Duc de Bourgogne : il mérita, par ſes belles actions, d'être admis au nombre de ſes Citoyens & mourut ſans alliance ; — 4. PHILIPPE, auteur de la premiere branche, rapportée ci-après ; — 5. CLÉMENCE, alliée le 29 Janvier 1343, à *Jacques de Longevelle-ſur-l'Ognon*, Chevalier, Sire d'Exers ; — 6. & SIMONE, dont on ignore la deſtinée. THIBAUD eut encore une fille naturelle, qui fut mariée.

XIII. RADAT ou RAALD DE CEYS, III. du nom, Damoiſeau, ſe maria avec *Marguerite d'Azuel*, Dame en partie de Neublans. Ils vécurent peu de tems enſemble, & ne laiſſerent que deux filles : — 1. JEANNE, qui ſuit ; — 2. & ETIENNETTE, morte jeune.

XIV. JEANNE DE CEYS, Dame dudit lieu & de Neublans en partie, fut promiſe en mariage par THIBAUD, ſon aïeul, en 1364, à *Richard de Varre*, fils de *Jean*, Seigneur de Varre, Chevalier, & de *Clémence de Bayon*, Dame de Bourguignon.

PREMIERE BRANCHE.

XIII. PHILIPPE DE CEYS, Chevalier, quatrieme fils de THIBAUD, Sire de Ceys, hérita du nom de ſon pere & de ſes ancêtres, ſans hériter de leur fortune, & n'en recueillit que la Terre de *Fertans*. La Maiſon de *Varre* jouiſſoit d'une partie de l'ancien patrimoine des Seigneurs *de Ceys*, & les créances de *Gerard de Cuſance* avoient abſorbé l'autre partie. Ce Seigneur fut témoin en 1379 de la repriſe de Fief de *Pierre*, Sire *de Montmartin*, envers *Hugues de Châlon*, Sire *d'Arlay*. Il avoit épouſé *Alixant de Juley*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit lieu au Duché de Bourgogne, & de *Marguerite de Chaillay*, dont : — 1. HUGUENIN, qui ſuit ; — 2. THIBAUD, auteur de la cinquieme branche, rapportée ci-après ; — 3 & 4. JEAN & PHILIPPE, morts ſans alliance.

XIV. HUGUENIN DE CEYS, Damoiſeau, Seigneur de Fertans en partie, & de Chantonay, eut avant tous partages l'an 1372, vingt livrées de terre de rente annuelle, que ſon pere avoit acquiſes au Val de Miége de *Jean de Châlon*, Sire de Cuſeau, pour 370 petits florins d'or. *Jean de Vergy*, Maréchal de Bourgogne, lui manda en 1394 de ſe rendre à Perrigny en état de combattre contre le Seigneur *de Beaujeu*, qui faiſoit des incurſions dans le Comté de Bourgogne. Il fut l'un des Gentilshommes qui cautionnerent l'an 1397 les promeſſes de mariage de *Louis de Châlon* avec *Jeanne de Montbelliard*. Il fit hommage en 1406 au Prince d'Orange, à cauſe de ſon Château de Montmahon, de ſa forte Maiſon de Fertans & des Fiefs qui en dépendoient ; teſta le Mercredi d'avant la Fête de Saint André en 1415 ; choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Fertans auprès de celle de ſon pere ; & partagea ſes biens entre ſes quatre fils qu'il eut de *Jeanne de Sauvagney*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Etiennette Mouchet*, qui ſont : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & HENRI, celui-ci rapporté après ſon frere aîné ; — 4. PHILIPPE, qui fit une donation entre-vifs de tous ſes biens à CHARLES DE CEYS, ſon couſin, l'an 1426, au cas qu'il mourût ſans enfans ; — 5. & JEANNE, mariée 1°. à *Hugues*, Seigneur de *Belmont*, Chevalier ; & 2°. à *Thibaud de Maiſonvaux*, Ecuyer : elle eut deux filles de ſon premier mari, & du ſecond un fils & une fille.

XV. ETIENNE DE SCEY, (le nom de ſa Maiſon s'écrivoit ainſi de ſon tems), Damoiſeau, Seigneur de Chantonay, eut pour parrain *Etienne Mouchet*, ſon grand-oncle, qui lui fit un legs par ſon teſtament de l'an 1400. Il fut reçu à la Confrairie de S. Georges en 1452, & avoit épouſé *Alix de Molans*, veuve de *Jean de Bucey*, Ecuyer, dont il n'eut point d'enfans.

XV. HENRI DE SCEY, Seigneur de Fertans, Groſon, *&c.* troiſieme fils de HUGUENIN & de *Jeanne de Sauvagney*, fit hommage le 4 Octobre 1422, à *Louis de Châlon*, Prince d'Orange, du Château de Fertans & des Fiefs qui en relevoient. Il teſta à Dole le 9 Décembre 1466, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Collégiale de cette Ville. Il avoit épouſé par contrat paſſé à la Ville d'Arbois le 22 Août 1427, *Cécile de Groſon*, fille de feu *Robert*,

Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Soillet.* Cette Dame étant devenue veuve, contracta une seconde alliance le 4 Septembre 1466, avec *Philippe d'Oiſelet*, Ecuyer, Seigneur de Clervans. Elle eut de ſon premier mari : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Larray, qui teſta à Beſançon le 12 Juin 1494, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville, fit des legs à HENRI & JEAN, fils de JACQUES, ſon frere aîné, qui étoit mort ; inſtitua pour ſon héritier JEAN, ſon frere, & nomma pour Exécuteur *Jacques Jouffroy*, Seigneur de Marchaut, ſon neveu ; — 3. JEAN, auteur de la ſeconde branche ; — 4. ETIENNETTE, mariée le 18 Mars 1442, à *Pierre d'Ornans*, Ecuyer ; — 5. LOUISE, mariée le 4 Septembre 1466, à *Guillaume d'Oiſelet*, fils de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Clervans, qui, par le même contrat, épouſa *Cécile de Groſon*, mere de ladite LOUISE : — 6. AGNÈS, Religieuſe à l'Abbaye de Migette ; — 7. JEANNE, qui, par ſon teſtament, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Fertans auprès de ſes ancêtres ; — 8. & HUGUETTE, Religieuſe au Monaſtere des Dames de Battant de Beſançon.

XVI. JACQUES DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Fertans, reprit en Fief l'an 1471 de *Charles de Neufchâtel*, Archevêque de Beſançon, les patronages des Egliſes de Fertans, Eternoz & Déſervillers ; & l'an 1473, de *Gerard Lonvy*, Seigneur de Givry, ce qu'il tenoit de la mouvance du Château de Montrond. Il teſta au Château de Fertans en 1483, & ordonna que ſon corps fût inhumé dans l'Egliſe de ce lieu. Il avoit épouſé 1°. *Thibaude de Beaujeu*, fille de feu *Pierre*, Seigneur de Mont-Saint-Ligier, & de *Jeanne de Montot*, Dame de Mornay, par contrat paſſé à la Ville de Gray le 10 Août 1474. Il n'eut point d'enfans de cette Dame, qui teſta le 27 Octobre 1477, & fonda une Chapelle en l'Egliſe de Fertans où elle voulut être inhumée ; & 2°. le 8 Août 1478, *Jeanne le Fevre*, veuve d'*Huguenin de Pointes*, Ecuyer, & fille de feu noble homme *Mathieu le Fevre*, Juge-Régal de la cité de Beſançon, & de feu *Catherine Louvet.* Il en eut : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. & JEAN, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, Capitaine d'une Compagnie de deux cens chevaux pour le ſervice de l'Empereur, par Lettres-Patentes datées à Malines le 26 Février 1516. Il épouſa 1°. *Iſabeau d'Achey*, veuve de *Philibert de Chauvirey*, Seigneur de Châteauvilain & de Colombier, & fille de *Jean d'Achey*, Chevalier, Seigneur de Thoraiſe, Bailli d'Auxois, & d'*Adrienne de Vaudrey ;* & 2°. par contrat du 9 Novembre 1523, *Bonne Vincent*, Dame d'Artau-Fontaine, veuve de *Guillaume de Lambrey*, Ecuyer, & fille de *Jean Vincent*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint pour fille unique FRANÇOISE DE SCEY, alliée à *Marc de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Montot & d'Aroz, qu'elle inſtitua ſon héritier par ſon teſtament de l'an 1542. Elle étoit Dame d'Artau-Fontaine, par la donation qui lui avoit été faite de cette Terre par *Bonne Vincent*, ſa belle-mere.

XVII. HENRI DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Fertans, *&c.* reprit en Fief l'an 1480 de *Jean de Châlon*, Prince d'Orange, ſon Château de Fertans. Il fut reçu à la Confrairie de S. Georges en 1519 ; teſta dans la Ville de Salins le 4 Mars 1544, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Fer-

tans, dans le caveau qu'il avoit fait conſtruire & où il avoit fait dépoſer les oſſemens de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de la Palud*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Anne de Petitepierre*, fille de feu *Pancras*, Ecuyer, Seigneur de Cromari, & d'*Anne de Clervaux*, par contrat paſſé à Beſançon au mois de Mai 1499. Il en eut : — 1. JEAN, mort jeune & ſans alliance ; — 2. MADELENE, Dame de Fertans, mariée au Château de ce nom le 16 Septembre 1522, à *Etienne de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur de Flamerans, fils de *Pierre* & de *Catherine de Flamerans* ; — 3. & CATHERINE, épouſe d'*Etienne Bouveret*, Ecuyer, Seigneur de Chilley.

SECONDE BRANCHE.

XVI. JEAN DE SCEY, Ecuyer, Seigneur du Larderet, de Chantonay, Groſon, *&c.* ſecond fils de HENRI & de *Cécile de Groſon*, épouſa par contrat paſſé à Beſançon le 25 Novembre 1484, *Catherine d'Epenoy*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Maillot, & de *Guyette Beurreville*. Cette Dame étant veuve, ſe remaria avec *Guillaume d'Evans*, Ecuyer, & teſta à Beſançon le 18 Mars 1513. Elle eut de ſon premier mari : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, mort ſans alliance ; — 3. CLAUDE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 4. un autre CLAUDE, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, au Prieuré de Vaux-ſur-Poligny. Il étoit Religieux au Monaſtere de Baume en 1522 ; — 5. JEANNE, femme de *Jean de Champagne*, Ecuyer, Seigneur d'Auxanges ; — 6. LOUISE, alliée à *Guillaume de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Veneres & Mont-Saint-Ligier, par contrat du 21 Juillet 1505 : elle en étoit veuve en 1522 ; — 7. PERNETTE, femme d'*Anatoile de Gevigney*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles ; — 8. & PERRONNE, épouſe de *Simon d'Aurillot*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſſey en Champagne.

JEAN DE SCEY eut encore un fils naturel nommé HENRI, à qui JEANNE DE SCEY légua 10 livres par ſon teſtament de l'an 1510.

XVII. ETIENNE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, *&c.* fut commis en 1505 avec d'autres Gentilshommes, pour régir les biens qui provenoient de la ſucceſſion de *Thibaud de Neufchâtel*, Maréchal de Bourgogne. Il fut admis dans la Confrairie de Saint Georges en 1518, & s'allia avec *Bonne Buffot*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Dole. Il ne fut pas long-tems ſans ſe repentir de cette alliance. L'inégalité de condition jointe au caractere intraitable de ſon épouſe, l'engagerent à quitter ſa patrie, & à aller ſervir en Hongrie avec un Régiment qu'il leva. Sa femme le fit diſpoſer de tous ſes biens en ſa faveur, avant ſon départ ; mais il ne fut pas plutôt éloigné d'elle, qu'il changea ſes diſpoſitions, & inſtitua héritier CLAUDE DE SCEY, ſon frere, dans un teſtament qu'il fit dans la Ville de Genêve. Sa femme ayant appris cette nouvelle, brûla dans ſa colere tous les titres de la Maiſon de *Ceys*, qui étoient dans les Châteaux de Buthier & de Pin, & dans la Maiſon de Beſançon. ETIENNE mourut en Hongrie, combattant pour le ſervice de ſon Prince & de la Religion. On conſerve dans la Maiſon de *Ceys* l'étendard du Régiment qu'il avoit levé contre les Turcs. Il eſt de taffetas blanc & noir, avec une croix de

Saint André, & cette deviſe en lettres d'or : *Changer ne veux*, ETIENNE DE SCEY.

XVII. CLAUDE DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Maillot, Buthier, Epenoy, *&c.* troiſieme fils de JEAN & de *Catherine d'Epenoy*, combattit en 1519 contre *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Montferrand, au *tournoi* qui ſe fit au Château de Nozeroy, dont *Philibert de Châlon*, Prince d'Orange, fut le Chef. Accablé ſous le poids des infirmités, & parvenu à une extrême vieilleſſe, il teſta au Château de Buthier le 14 Septembre 1573, & choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Veſigneux, au cas qu'il mourût dans ſa Terre de Maillot, ou dans l'Egliſe de Buthier, s'il décédoit au Château de ce nom. Il fut marié trois fois : 1°. avec *Anne de Quingey*, veuve de *Claude de Haraucourt*, & fille de *Jean*, Chevalier ; 2°. avec *Marguerite de Chauvirey*, fille de feu *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en partie & de Vaire ; & 3°. avec *Adrienne d'Andelot*, fille de *Simon*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & d'*Henriette de Cornon* ; & veuve de *Jean de Séroz*, Baron de Choye. Il eut du premier lit : — 1. JEANNE, alliée en 1540, à *Jacques de Montureux*, Ecuyer, fils de *Guyot*, Chevalier, Seigneur de Méliſey. Du ſecond : — 2. CLAUDE, mort jeune ; — 3. ANATOILE, qui ſuit ; — 4. ANNE, femme de *Jacques de Nance*, Ecuyer ; — 5. JEANNE, épouſe de *Jean de Cleron*, Ecuyer, Seigneur du Larderet, *&c.* par traité paſſé au Château de Maillot le 27 Juillet 1552 ; — 6. BONNE, alliée 1°. à *Charles Pillot*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, qui teſta en 1559 ; & 2°. à *Benigne de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur d'Anjou ; — 7. FRANÇOISE, mariée vers l'an 1564, à *Claude du Vernoy*, dit d'*Epenoy*, Ecuyer ; — 8. ISABELLE, Abbeſſe de Migette. Et du troiſieme lit : — 9. PIERRE, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après ; — 10. ANTOINE, tué à la bataille de Lépante ; — 11. & ANNE, épouſe de *Melchior Guierche*, Ecuyer, Seigneur de Chenêvre & d'Andelot.

XVIII. ANATOILE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Groſon, *&c.* Gouverneur de la Ville de Dole, tranſigea en 1576 avec *Adrienne d'Andelot*, ſa belle-mere, & PIERRE DE SCEY, ſon frere, ſur pluſieurs prétentions réciproques qui furent remiſes à l'arbitrage de *Jean-Baptiſte d'Andelot*, Chevalier, Bailli de Dole, & d'*Antoine d'Orſans*, Seigneur d'Eſnans. Il épouſa *Suſanne d'Achey*, fille de *Charles*, Baron de Thoraiſe, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, Gouverneur de la même Ville, & de *Marguerite Perrenot de Grandvelle*. Cette Dame devenue veuve, ſe remaria par contrat paſſé en la Ville d'Arbois le 9 Février 1591, avec *Charles de Poitiers*, Chevalier, Baron & Seigneur de Vadans, la Ferté, Molamboz, *&c.* Elle eut de ſon premier mari : — 1. JÉRÔME, Ecuyer, qui n'eut point d'enfans de *Claudine de Guierche*, ſon épouſe ; — 2. & ANTOINE-BAPTISTE, qui ſuit :

XIX. ANTOINE-BAPTISTE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Groſon, Epenoy, *&c.* Gouverneur de Dole, reprit de Fief, l'an 1619, envers Sa Majeſté entre les mains de *Clériadus de Vergy*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, la Seigneurie de *Maillot* & ſes dépendances. Il s'allia en 1597 avec *Charlotte de Poligny*, fille de *Gaſpard*, Chevalier, Baron

de

de Trave, Seigneur de Châtillon & d'Evans, Gouverneur de Gray, & de *Françoiſe de Montfort*, dont : — 1. FRANÇOISE, mariée à *Charles d'Achey*, Baron de Thoraiſe, à qui elle porta la Terre de *Maillot* ; — 2. LOUISE, épouſe de *Pierre de Neufchâtel*, Baron de Gorgier ; — 3 & 4. ANNE & JEANNE, Religieuſes en l'Abbaye de Neuville ; — 5. CHARLOTTE, mariée 1°. au Baron *de Bilan* ; & 2°. à *Marc de Montagu*, Baron de Boutavent ; — 6. SUSANNE, Religieuſe Carmelite à Dole ; — 7. & une autre CHARLOTTE, Religieuſe à la Viſitation de Beſançon.

TROISIEME BRANCHE.

XVIII. PIERRE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, *&c.* fils de CLAUDE & d'*Adrienne d'Andelot*, ſa troiſieme femme, eut pour Curateur *Jean-Baptiſte d'Andelot*, Seigneur d'Olans. Il fut reçu à la Confrairie de Saint Georges en 1594, teſta à Beſançon le 23 Juillet 1595 ; & mourut en 1597, laiſſant d'*Anne de Poligny*, ſon épouſe, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Liſon, & d'*Anne de Montrichard* ; — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après ; — 3. ANATOILE, Religieux & Célerier en l'Abbaye de Saint-Claude ; — 4. SUSANNE, morte jeune ; — 5. ANTOINETTE, femme du Seigneur de Beaurepaire ; — 6. CHARLOTTE, Religieuſe à l'Abbaye de Migette ; — 7. & une autre ANTOINETTE, Religieuſe Annonciade.

XIX. FRANÇOIS DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Buthier, Beaumotte, Emagny, Pin, *&c.* épouſa *Anne de Châtenay*, fille de *Gratian*, Seigneur de Briçon, & de *Charlotte de Senailly*, dont : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Religieux & Chambellan en l'Abbaye de S. Claude ; — 3. ANATOILE, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Roi d'Eſpagne ; — 4. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné ; — 5. MADELENE, mariée à *Louis de Chavirey*, Chevalier, Seigneur de Recologne, Colonel d'un *Terce Bourguignon*, fils de *Claude-Frédéric*, Echanſon héréditaire de l'Archevêché de Beſançon, & d'*Anne de Cointet* ; — 6. & MARGUERITE, morte au berceau.

XX. JEAN-BAPTISTE, Comte DE CEYS ou SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, *&c.* ſervit utilement le Roi d'Eſpagne & l'Archiduc, fut Capitaine d'une Compagnie de cent Cuiraſſiers en 1631 ; accompagna, l'année ſuivante, avec ſa troupe le Duc d'Orléans qui ſe retiroit de France pour quelques mécontentemens ; acquit l'eſtime de ce Prince, qui le mit au nombre des Gentilshommes de ſa Chambre ; fut pourvu en 1642 de l'emploi de Colonel au Régiment d'Aumont par *Claude de Bauffremont*, Gouverneur au Comté de Bourgogne ; ſe trouva à la bataille de Rocroy en 1643, à celle de Liorens en 1645, & dans l'armée de Catalogne en 1648, où il fut nommé par le Roi Meſtre-de-camp d'un *Terce* d'Infanterie Bourguignone ; fut fait Gouverneur d'Alguaire la même année ; & repaſſa en 1649 dans le Comté de Bourgogne pour s'oppoſer aux mouve-

mens des ennemis qui menaçoient cette Province. Il y termina sa carriere, comblé d'honneur & de gloire.

XX. JEAN DE SCEY, quatrieme fils de FRANÇOIS & d'*Anne de Châtenay*, mérita, par son habileté & son expérience à la guerre, d'être choisi pour commander en qualité de Lieutenant-Général, la Cavalerie de Bourgogne dans l'armée de Catalogne, par Lettres datées à Sarragosse le 12 Août 1645. Il secourut la même année le Château d'Aager, battit l'ennemi auprès de Fragne, lui enleva trois drapeaux, & y fut blessé au bras droit d'un coup de pistolet : il contribua, l'année suivante, au gain de la bataille de Lérida en forçant les retranchemens des François, qui furent obligés de lever le siége de cette place. Des services si signalés furent récompensés par une pension de mille écus que le Roi d'Espagne lui donna en 1647, & par le titre de *Marquis de la Menglane*, en Italie, dont il fut décoré. Il se distingua depuis au secours de Girone, & reçut à cette occasion du Roi d'Espagne une Lettre de remercimens. Son mariage fut conclu avec la fille du Comte *de Fointes*, dans le Duché de Mantoue, mais il n'eut pas lieu. Il mourut sans alliance, instituant son héritier JEAN-CLAUDE DE SCEY, son cousin.

QUATRIEME BRANCHE.

XIX. LOUIS DE SCEY, Baron de Chevroz, Seigneur d'Emagny, Epenoy, *&c.* second fils de PIERRE & d'*Anne de Poligny*, épousa *Antoinette de Pillot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, & de *Claudine de Visemal :* il testa à Besançon le 22 Juin 1628, & laissa de son mariage : — 1. ANATOILE, Capitaine de Cavalerie, tué à l'attaque du Château d'Arbent ; — 2. BENIGNE, tué au siége du Château de Ray ; — 3. JEAN-CLAUDE, qui suit ; — 4. LOUIS, Capitaine de Cavalerie en Espagne, depuis Mestre-de-camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi, mort sans enfans de son mariage avec *Anne-Eléonore de Thomassin*, fille de *Charles*, Baron de Montboillon, & de *Claudine-Eugénie de Pierrefontaine :* elle se remaria à *Charles-Gabriel*, Marquis *du Châtelet ;* — 5. CLAUDINE, alliée à *Jean-Claude Nardin*, Ecuyer, Seigneur de Montarlot ; — 6, 7, 8, 9 & 10. ETIENNETTE, CLAUDINE, dite *la jeune*, MARIE, MARGUERITE & CLAUDINE-ETIENNETTE, nommées dans le testament de leur pere.

XX. JEAN-CLAUDE, Comte DE CEYS ou SCEY, Baron de Chevroz, Seigneur de Larray, *&c.* succéda dans les Terres de Buthier, Pin & Beaumotte, à JEAN-BAPTISTE & JEAN DE SCEY, ses cousins, morts sans postérité. Il épousa *Albertine de Blicterswick*, fille de *Gaspard*, Baron de Monclé, & de *Marguerite de Mantoche*, dont il eut : — 1. CLAUDE-LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN-ANTOINE ; — 3. LOUISE-CAROLINE, mariée à *N..... de Moréal*, Seigneur de Moissey ; — 4. & N..... Abbesse de Battant.

XXI. CLAUDE-LOUIS, Comte DE SCEY, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, Emagny, *&c.* acheta la Terre de SCEY, qui avoit donné le nom à sa Maison, & laissa de *Marguerite-Charlotte-Nicole de Saint-Maurice-Montbarrey*, son épouse : — 1. ANTOINE-ALEXANDRE, Mestre-de-camp du

Régiment du Roi Dragons ; — 2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de S. Pierre de Mâcon, & Aumônier du Roi ; — 3, 4 & 5. DESLE ; BENIGNE, Chanoineſſe de Château-Châlon ; & MARIE-GABRIELLE.

CINQUIEME BRANCHE.

XIV. THIBAUD DE CEYS, Damoiſeau, Seigneur de Fertans en partie, ſecond fils de PHILIPPE & d'*Alixant de Juley*, partagea en 1402 avec HUGUENIN, ſon frere, les Fiefs qui relevoient de la forte Maiſon de Fertans, & il lui fit hommage en 1408 des biens qui lui étoient échus par ce partage. Il épouſa 1°. *Etevenette de Dommartin*, fille de *Hugues*, Chevalier ; & 2°. *Huguette*, mentionnée ſans autre ſurnom dans le teſtament de HUGUENIN DE CEYS, ſon beau-frere. Il eut du premier mariage,

XV. RICHARD DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Fertans en partie, qui épouſa *Jeanne de la Rochelle*, veuve d'*Odet de Rigney*, Ecuyer, au nom de laquelle il traita le 9 Octobre 1467, avec *Antoine* & *Odet de Rigney*, nés du premier mariage de cette Dame, pour le douaire & les autres prétentions de ſon épouſe ſur les biens de ſes fils. Il en eut

XVI. JEAN DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, & de Châtillon-ſur-Liſon, qui épouſa en 1476, *Claude de Montagu*, Dame de Châtillon-ſur-Liſon & du Saulcy en Auxois, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de *Marguerite de Joux*. Il teſta dans la Ville de Salins le 23 Juin 1498, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Fertans, où eſt celle de ſes ancêtres ; légua l'uſufruit de ſes biens à ſon épouſe, & ce qu'il avoit à Peſmes, à *Odet de Rigney*, Ecuyer, ſon frere utérin ; inſtitua ſon héritier JEAN DE CEYS, ſon couſin, & le chargea de l'exécution de ſes volontés. *Claude de Montagu* ſurvécut à ſon mari juſqu'à l'année 1505, qu'elle teſta au Château de Châtillon le 17 de Juillet, & céda à JEAN DE CEYS, héritier de ſon mari, tout ce qui lui étoit dû en la Seigneurie de Fertans ; inſtitua pour ſes héritiers *Pierre de Poligny*, Seigneur de Coges, ſon couſin, *Guillaume de Ravenne*, Seigneur de Joux en Auxois ; & *Jeanne de Ravenne*, ſa ſœur.

SIXIEME BRANCHE.

VII. RICHARD DE CEYS, I. du nom, Sire de la Baume & de Ceys en partie, ſecond fils de PIERRE III. du nom, & de *Bonne de Montfaucon*, ajouta, de même que ſon frere, le nom de *Montbelliard* au ſien. Il fut du nombre des Seigneurs à qui l'Empereur HENRI commanda l'an 1237, les intérêts de l'Egliſe de S. Etienne de Beſançon : il déclara en 1241, que ce qu'il avoit à Gonſſans, relevoit de l'Abbaye de Luxeul, à l'exception des fiefs que les Gentilshommes, ſes vaſſaux, tenoient de lui en ce lieu. Il eut pour fils unique,

VIII. RICHARD DE CEYS, II. du nom, dit *de Montbelliard*, Sire de la Baume & de Ceys en partie, qui donna l'an 1243, à l'Abbaye de Billon, du conſentement d'*Alix*, ſon épouſe, & de PIERRE, ſon fils, ce qu'il percevoit dans les revenus des Egliſes de Cleron & Déſervillers, conſiſtant en dîmes, & oblations faites pour les morts. Il étoit décédé en 1277, & eut

d'*Alix*, ſon épouſe, qui paroît avoir été fille de *Gerard*, I. du nom, Sire *de Durne*, — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Damoiſeau, qui fit hommage en 1262, à JEAN, Comte de Bourgogne, de la Maiſon Forte d'*Odon de Fertans*. Il fut fait Chevalier peu de tems après l'an 1282, & mourut ſans poſtérité. Sa mort eſt rapportée au mois d'Octobre dans le Nécrologe de l'Egliſe de Beſançon; — 3. & GERARD, Ecuyer, qui aliéna au mois de Février 1303, en faveur de MAHAUD, Comteſſe de Bourgogne, la moitié indiviſe du Château & de la Terre de *Ceys* pour 4000 livres & 10 livrées de terre de rente annuelle, que cette Comteſſe lui aſſigna en 1305, ſur les ſalines de Salins.

IX. PIERRE DE CEYS, Chevalier, Sire dudit lieu en partie, & des Châteaux d'Autefeuille & de la Baume, fut témoin des dons faits par ſon pere à l'Abbaye de Billon, en 1243 & 1247. Il ne laiſſa de *Marguerite*, ſon épouſe, que deux filles:

X. ELVIS & ISABELLE DE CEYS, qui vendirent l'an 1298, à *Gauthier de Montfaucon*, le Château d'Autefeuille, & celui de la Baume, ſitué au-deſſus du Prieuré de Moûtier-Haute-Pierre, avec leurs dépendances, leurs fiefs & arriere-fiefs; & tout ce qu'elles poſſédoient depuis la Cité de Beſançon juſqu'à Pontarlier, & depuis la Ville de *Montbelliard* juſqu'au Bourg de Salins, pour la ſomme de 1428 livres, ſe réſervant la part qu'elles avoient eue dans la ſucceſſion d'ETIENNE DE CEYS, & celle qu'elles pourroient encore avoir dans les biens de GERARD DE CEYS, leur oncle. *Marguerite*, leur mere, ſouſcrivit à cette aliénation.

SEPTIEME BRANCHE.

V. RAALD DE CEYS, Chevalier, fils puîné de RAALD I. du nom, donna à l'Abbaye de Lieu-Croiſiant, ce qu'il avoit à Etrapes & dans la montagne qui portoit ce nom. Il fit un nouveau don à ce Monaſtere entre les mains d'HUMBERT, Archevêque de Beſançon, de ce qu'il poſſédoit au territoire de Senargens, du conſentement de *N... de Montbis*, ſon épouſe, & d'HUMBERT, ſon fils, qui ſuit.

VI. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, épouſa *Gaſconette*, qui fit don l'an 1209, au Chapitre de S. Etienne de Beſançon, des dîmes de Fontenelles, Uzelles & Recologne. Il eut pour enfans: — 1. HUMBERT, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Chevalier, rappellé dans le don fait par ſa mere à l'Egliſe de S. Etienne de Beſançon en 1209. Il avoit contracté alliance avec *Guillemette*, fille de *Richard de Fondremand*, Chevalier, dont il n'eut qu'une fille nommée ADELINE.

VII. HUMBERT DE CEYS, II. du nom, Chevalier, vivoit en 1230, avec *Eliſabeth de Montmartin*, ſon épouſe, ſuivant un titre de l'Abbaye de Bellevaux. Le Nécrologe de l'Abbaye de S. Paul de Beſançon porte qu'il fut inhumé en cette Egliſe, à laquelle il avoit donné un *meix* à Cleron le 4 des Nones de Mai. Il eut pour fils,

VIII. AIMÉ DE CEYS, Damoiſeau, qui eſt mentionné avec HUMBERT, ſon pere, & GUILLAUME, ſon fils, dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux de l'an 1230. Ses enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2.

HENRI, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Egliſe de S. Etienne de Beſançon, dans laquelle il fonda une Chapelle en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul, par ſon teſtament de l'an 1284, dont *Henri d'Uſies*, ſon neveu, Chanoine de Beſançon, augmenta les revenus en 1317. Le Nécrologe de l'Abbaye de S. Paul rapporte la mort de HENRI DE CEYS, au 3 des Nones de Juin; — 3. & N... épouſe de *N... d'Uſies.*

IX. GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, teſta l'an 1266, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de S. Etienne de Beſançon, à laquelle il donna ce qu'il avoit au Village d'Eprey, voulant que PIERRE, ſon fils, Chanoine de cette Egliſe, en eût la jouiſſance pendant ſa vie. Il nomma pour exécuter ſes volontés, *Henri d'Uſies*, ſon neveu, & PHILIPPE DE CEYS, ſon couſin, Chanoines de Beſançon. Il inſtitua héritiers les enfans ſuivans qu'il eut de *Marguerite de Cromary*, ſon épouſe, ſçavoir: — 1. RENAUD, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egliſe de Beſançon en 1304, mort en 1306; — 2. PIERRE, dit *Munnier*, Chanoine de Beſançon, Doyen du Chapitre de Calmoûtier, mentionné dans le teſtament d'*Etienne de Veſoul*, Chanoine de Calmoûtier & de Remiremont, de l'an 1318. Il teſta en 1331, voulut être inhumé dans l'Egliſe de Calmoûtier, inſtitua héritiers THOMAS, ſon frere, & PHILIPPETTE, fille de feu HENRI DE CEYS, Damoiſeau, auſſi ſon frere; & chargea de l'accompliſſement de ſes diſpoſitions GUILLAUME DE CEYS, Chanoine de Beſançon, & THOMAS DE CEYS, Curé de Lielle, ſes neveux. Son ſceau appoſé à cet acte repréſente d'un côté, les armes anciennes de la Maiſon de *Ceys*, & de l'autre, *une croix ancrée*; — 3. HENRI, qui ſuit; — 4. & THOMAS, qui vendit en 1302, à HUGUES DE BOURGOGNE, ce qu'il avoit en la Seigneurie de Sauvagney, pour 150 livres. Il reprit de fief envers HENRI, ſon frere, en 1304, ce qu'il avoit eu en partage dans les Terres de *Maillot* & de *Montigny* près d'Arbois; & fut héritier de PIERRE, ſon frere, en 1331.

X. HENRI DE CEYS, Damoiſeau, Seigneur de Sauvagney en partie, aliéna en 1299 ce qu'il avoit dans cette Terre, en faveur de HUGUES DE BOURGOGNE, pour 140 livres. Il reçut l'hommage de THOMAS DE CEYS, ſon frere, en 1304, fonda en 1306 l'anniverſaire de RENAUD, ſon frere, dans l'Egliſe de S. Etienne de Beſançon, à laquelle il donna pour cet effet ce qu'il poſſédoit à Cleron; & mourut avant l'an 1331, laiſſant de *Marguerite*, ſon épouſe: — 1. PIERRE, dont on ignore la poſtérité; — 2. GUILLAUME, Chanoine de Beſançon; — 3. THOMAS, Curé de Lielle; — 4. & PHILIPPETTE.

HUITIEME BRANCHE.

III. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, ſecond fils d'OTTON & de *Pétronille*, eut pour enfans: — 1. THORINBERT, qui ſuit; — 2. & ROBERT, qui donna à l'Abbaye de Balerne un terrein, ſitué auprès de la riviere de la Loue, ſur lequel on avoit autrefois conſtruit un moulin, dont on voyoit encore les ruines.

IV. THORINBERT DE CEYS, Chevalier, voyant avec peine les Religieux de Balerne élever des bâtimens, & édifier un moulin dans l'empla-

cement qui leur avoit été cédé par ſon frere, forma le deſſein d'en empêcher la conſtruction ou de la retarder; mais bientôt il fut appaiſé par une ſomme d'argent que les Religieux lui payerent, & il confirma ce qu'il avoit réſolu de diſputer, en préſence de *Garnier*, Clerc, & de BERNARD DE CEYS, & du conſentement de *Hugues d'Amancey*, ſon couſin. Il eut pour fils,

V. PIERRE & ETIENNE DE CEYS, qui approuverent les traités faits par leur pere. La poſtérité de PIERRE n'eſt pas connue. Il paroît qu'ETIENNE fut la tige de la Maiſon de *Fertans*, dont la branche aînée finit au commencement du quatorzieme ſiécle dans la perſonne de *Jeanne de Fertans*, qui porta le Château de ce nom à RAALD DE CEYS, ſon époux.

NEUVIEME BRANCHE.

VII. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, vivant vers l'an 1250, & que nous croyons troiſieme fils de PIERRE, III. du nom, & de *Bonne de Montfaucon*, eut pour fils: — 1. PERRIN, qui ſuit; — 2. & PHILIPPE, qui vendit en 1262 à JEAN, Comte de Bourgogne, pour 40 livres, la part qu'il avoit dans le puits de Montmahou, qui comprenoit la ſeizieme partie de l'eau ſalée de cette ſource.

VIII. PERRIN DE CEYS, Damoiſeau, aliéna en 1260 en faveur de JEAN, Comte de Bourgogne, & de la Comteſſe LAURE, ſon épouſe, ce qu'il avoit en la Terre de Montmahou pour 80 livres: par le même acte, il fit hommage à ce Comte de ce qu'il avoit à Nam, Eternoz, la Sarrée, Coulans, & de ce que ſon frere PHILIPPE tenoit de ſon Fief à Meilant. Il céda en 1263 à la Comteſſe LAURE, pour 30 livres, tout le droit qu'il avoit dans le Fief de Montagney qui relevoit de lui, & qu'elle avoit acquis de GERARD, Connétable du Comté de Bourgogne: il eſt nommé, avec *Otton de Bannans*, Chevalier, dans un titre de l'an 1264. Il eut de *N..... de Montmoret*, ſon épouſe: — 1. ETIENNE, dont on ignore la poſtérité; — 2. & JEAN, qui ſuit:

IX. JEAN DE CEYS, Chevalier, reprit en Fief en 1268 de LAURE, Comteſſe de Bourgogne, un quartier & demi de *muire* qu'il percevoit dans les Salines, réſervant le droit des héritiers d'ETIENNE DE CEYS, ſon frere aîné. Il fit hommage en 1286 à *Jean de Châlon*, Sire d'Arlay, de ce qu'il poſſédoit à Déſervillers, tant en Terre qu'en Juſtice, ſauf la fidélité qu'il devoit à l'Archevêque de Beſançon, & à *Simon de Montbelliard*, Seigneur de Montrond. Il eut d'*Yolande*, ſon épouſe: — 1. GERARD, qui ſuit; — 2. GILET, Ecuyer, qui fut Executeur du teſtament d'*Iſabelle*, fille de *Jean de Salins*, Damoiſeau, dit *Rachait*, l'an 1308. Il le fut encore de ceux de *Marguerite*, femme de *Jean de la Chaſſagne*; de *Renaud*, dit *Leupard*, Ecuyer, & de *Henri de Saint-Quentin*, en 1313, 1322 & 1324; — 3. JEAN, auteur de la dixieme branche; — 4. GUY, Damoiſeau, qui vivoit encore en 1360, ſuivant un titre de cette année.

X. GERARD DE CEYS, Chevalier, épouſa *Blanche*, fille aînée de *Renaud Frerrier* de Salins, Chevalier, & d'*Alix*, qui l'inſtitua héritiere en 1294. Il en eut

XI. JEAN DE CEYS, Ecuyer, appellé fils de GERARD dans un acte de l'an 1332. On ignore sa poſtérité.

DIXIEME BRANCHE.

X. JEAN DE CEYS, Chevalier, troiſieme fils de JEAN & d'*Yolande*; épouſa *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, mentionnée dans le teſtament d'*Etevenin le Ruillard* de Salins, de l'an 1339. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT, Ecuyer, qui ſervoit en 1359 ſous la banniere de *Jean de Vaugrenans*, dans l'armée du Duc de Bourgogne; — 3. & BÉATRIX, ſeconde femme de *Jean de Thoraiſe*, Damoiſeau, qui teſta en 1348.

XI. JEAN DE CEYS, II. du nom, Ecuyer, ſe reconnut redevable avec *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, ſa mere, à *Etienne Merceret* de Salins, d'une ſomme de 2656 livres, l'an 1339. Il ſervoit en 1359 avec ROBERT, ſon frere, dans la Compagnie du Sire de Vaugrenans, & eut pour enfans : — 1. THOMAS, Ecuyer, qui eut de *N... d'Orſans*, ſon épouſe, CLAUDE DE CEYS, Chanoine de Saint Paul de Beſançon, lequel eut un legs de dix florins dans le teſtament de *Catherine d'Orſans*, ſa couſine, de l'an 1435, veuve d'*Odat Martel-de-Sancey*, Ecuyer; — 2. OTHENIN, qui reprit de Fief l'an 1402 envers *Guy Guilloz de Chenecey*, Chevalier; — 3. & PIERRE, qui ſuit :

XII. PIERRE DE CEYS, Ecuyer, eſt nommé comme fils de JEAN DE CEYS, dans le teſtament d'HUGUENIN DE CEYS, Seigneur de Fertans, de l'an 1415. Il eut pour fils

XIII. HENRI DE CEYS, Ecuyer, qui épouſa le 11 Décembre 1455 *Catherine de Chaſſagne*, fille de feu *Pierre* & de *Claudine de Maiſieres*, par traité paſſé au Château de Cleron. De ce mariage naquirent :

HUMBERT, JEANNE, MARGUERITE & LOUISE, qui eurent chacun un legs de 15 ſols dans le teſtament de *Pierre de Chaſſagne*, leur oncle, du 19 Mai 1500. On ignore le ſort & la poſtérité de ces enfans.

Autres Seigneurs de la Maiſon de CEYS ou SCEY.

HUGUES DE CEYS eſt nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Flavigny par RENAUD, Comte de Bourgogne, datée du 15 des Calendes de Juin de l'an 1037. HENRI DE CEYS eſt rappellé dans une Charte de l'Egliſe de Beſançon de l'an 1060. HUGUES II, Archevêque de Beſançon, confirma en 1083 le don de l'Egliſe de Saint Germain de Groſon, fait à *Bernard*, Abbé de Baume, par HUMBERT DE CEYS, Chanoine de ſon Egliſe, fils de WIDE, du Château DE CEYS. RAIMOND & PAGAN DE CEYS vivoient quelques années après.

LIEBAUD DE CEYS, Chevalier, fut témoin du don fait à l'Abbaye de Clugny par HUMBERT, III. du nom, Sire de Salins, vers l'an 1120. HUMBERT DE CEYS étoit Grand-Archidiacre de Beſançon en 1129, & ſigna une Charte de l'Archevêque ANSERIC, en faveur des Chanoines de Saint-Etienne de Dijon. HENRI DE CEYS étoit Chanoine de Beſançon, en 1132. ROBERT DE CEYS eſt mentionné dans un titre de l'Abbaye de Saint-Paul, de l'an 1133. PIERRE, dit MARGOZ DE CEYS, ſe déſiſta dans le tems de

la fondation de l'Abbaye de Billon, des prétentions qu'il avoit contre ce Monaſtere, du conſentement de *Mabile*, épouſe de ſon frere, & de *Gérard*, fils de *Mabile*.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, né de la fille d'*Etienne*, Sire de Trave, fut préſent l'an 1152 aux libéralités de *Guy de Trave*, ſon oncle, envers le Monaſtere de Bithaine. Il aſſiſta en 1169 au don fait à l'Abbaye de Charlieu par ETIENNE, Comte de Bourgogne, qui venoit de prendre la Croix; & fut témoin l'an 1173 de celui qu'il fit à l'Abbaye de Tart, d'un *bouillon de muire* dans les Salines de Lons-le-Saunier, & de ſes aumônes; & de celles de la Comteſſe JUDITH, envers les Religieux de Clairefontaine.

GUY ou GUILLEN DE CEYS vivoit en 1147, & RENAUD DE CEYS en 1196. CÉCILE DE CEYS, veuve de *Ponce-Rigaud de Vuillaffans*, donna l'an 1140 à l'Abbaye de Billon *deux bichets de bled* du conſentement de *Philippe*, Seigneur d'Abbans. HENRI DE CEYS, dit *Payen*, tranſigea l'an 1253 avec les Religieux du Monaſtere de Billon, au ſujet d'un cens annuel de *deux bichets de froment*. Il leur en aſſigna un troiſieme en 1275 ſur ſon moulin de la Cademene, du conſentement de *Vuillemette*, ſon épouſe, d'HUGUES, WIDE, MARGUERITE, PONCETTE & BÉATRIX, ſes enfans.

ROBERT DE CEYS, fils de GUILLAUME, ſurnommé *le Roux*, promit aux mêmes Religieux en 1259 de garantir envers *Jacques de Cleron*, Chevalier, le don qui leur avoit été fait par ſon pere. GUYE DE CEYS, fille de ROBERT, donna en 1275 à *Humbert*, Prieur de Courtefontaine, le droit qu'elle avoit dans les ſucceſſions de ſes pere & mere, & dans celle de MOREL DE CEYS, ſon frere. JEAN, Comte de Bourgogne, acquit en 1261 de PIERRE, dit BILLART DE CEYS, Chevalier, *deux meix* habités au Village de Levier, pour 20 livres. JEAN & JACQUES DE CEYS, freres, fils de feu JACQUES DE CEYS, Chevalier, vendirent en 1260 la moitié des dîmes d'Amondans à HENRI DE CEYS, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Beſançon, pour 26 livres. HUGUES DE CEYS, Chanoine & Sous-Chantre de la même Egliſe, eſt rappellé dans une Charte du Chapitre de Sainte-Madelene de l'an 1265 : il fut dans la ſuite Archidiacre de Salins. Le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, porte qu'il mourut au mois d'Avril.

GUILLAUME DE CEYS, vivant vers l'an 1245, eut pour fils GUY DE CEYS, qui donna en 1267 à l'Abbaye de Billon, les dîmes de Maiſieres, en préſence d'HUGUES, Abbé de Saint-Vincent, & de JEAN, Abbé de Saint-Paul. HENRI DE CEYS, étoit Grand-Chantre de l'Egliſe de Saint-Etienne en 1269. *Arquens*, veuve de PIERRE, dit QUASSART DE CEYS, Damoiſeau, teſta en 1275, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs de Beſançon, inſtitua héritieres MARGUERITE & ISABELLE, ſes filles, & nomma pour Exécuteur de ſes volontés *Philippe de Salins*, ſon frere, Chanoine de Sainte-Madelene.

THIERRY, SIMON & ETIENNE DE CEYS, Chevaliers, furent excommuniés en 1276, à cauſe des violences auxquelles ils s'étoient portés envers

vers EUDE, Archevêque de Besançon. GUILLAUME DE CEYS, & *Anne de Joux*, sa femme, firent des dons la même année au Chapitre de Saint-Etienne. *Jean de Cleron* vivoit en 1277 avec MARGUERITE DE CEYS, sa femme, fille de GUY DE CEYS, Chevalier. Un autre GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, étoit co-partageant avec *Pierre de Lisine* en 1277. Il est nommé dans l'acquisition faite l'an 1281 par *Jean de Châlon*, Sire d'Arlay, des fils de *Jean de Vaux*, Chevalier : il reçut en Fief en 1282 de l'Abbé de Saint-Paul, des *meix* & des héritages au Village de Branne ; fit hommage en 1287 au Sire d'Arlay de ce qu'il possédoit à Charnoy, & cautionna en 1292 pour 100 marcs d'argent *Humbert*, Sire de Rougemont, envers *Mile*, *Poincard* & *Jean de Durne*, freres. PHILIPPE DE CEYS étoit Chanoine & Ecolâtre de l'Eglise de Besançon en 1298. Il appose son sceau en 1294 au testament de *Guy de la Tour*, Archidiacre de Besançon & Chanoine de Châlon. Il fut Exécuteur de ceux de *Gérard de Pierrefontaine*, Prêtre, en 1304, & de *Guillaume de Laicey*, Chanoine de Sainte-Madelene, en 1305.

JEANNE DE CEYS, épouse d'*Otton*, Sire de Bauffremont, vendit en 1301 au Comte de Bourgogne, cent florins de rente sur le communal des salines de Salins, suivant l'inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Dole. Le Fief de PERRETTE DE CEYS tomba dans le lot de *Henri* & de *Gérard de Montfaucon*, freres, dans le partage des Fiefs de la Maison de Montfaucon fait en 1318. JEAN DE CEYS, Chevalier, fut présent à l'accord fait l'an 1319 entre *Hugues de Châlon*, Sire d'Arlay, & *Pierre de Granson*, Seigneur de Belmont. *Huguette*, veuve d'ETIENNE DE CEYS, dit *Quatre-Livres*, Damoiseau, fut témoin du testament de *Catherine de Montluel*, Dame de Cuseau, en 1320. GUILLAUME DE CEYS, Chanoine de Besançon, fut Exécuteur du testament d'*Odon de Belmont*, Chanoine de Calmoutier, en 1331, & de celui de *Jean de la Baume*, Archidiacre de Faverney, en 1349.

On voit dans l'ancien cloître de l'Abbaye de Saint-Paul l'épitaphe de JEAN DE CEYS, Prieur de Rosey, mort en 1333. PIERRE DE CEYS étoit Chanoine de Besançon en 1334. GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, est nommé dans le testament de *Besançon Legerot de Cleron*, de l'an 1336. RICHARD DE CEYS, Ecuyer, combattoit en 1358 sous la banniere de *Henri de Vienne*, Sire de Mirebel. *Philippe de Cornon* & *Jacques Mouchet*, Ecuyers, reprirent en Fief le 27 Juin 1411 du Seigneur d'Arlay, ce qu'ils avoient eu de la succession de feu JACQUETTE DE CEYS. ANNE DE CEYS ou DE SCEY étoit Religieuse de Migette en 1496 ; MARIE en 1536, & NICOLE en 1636. Les armes : *de sable, au lion d'or couronné de même, armé & lampassé de gueules, avec neuf croisettes recroisettées au pied fiché d'or ; timbrées, couronnées d'or, surhaussées d'un lévrier d'argent, & supportées par deux lions d'or.*

—CHABANNES. Quatre mémoires imprimés qui ont paru en 1759, sur cette Maison, disent que *Chabannes*, *Chabannois* & *Chabanées* sont le même nom, qu'il n'y a de différence qu'une simple inflexion de voix de plus ou de moins, parce que la prononciation du mot a changé. Ainsi,

ſuivant les anciennes généalogies de la maiſon de Chabannes, il faut dire *Chabannes*, *Chabannois* ou *Chabanées*.

Cette maiſon ne remonte dans le P. *Anſelme*, qu'à ROBERT DE CHABANNES; mais d'anciens titres vérifiés par le Généalogiſte des Ordres du Roi, en 1761, font connoître,

I. EBLE DE CHABANNES, I. du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, ancien patrimoine de la Famille de Ventadour, qui vivoit en 1229, comme il eſt prouvé par une donation qu'il fit alors du conſentement de ſon fils EBLE DE CHABANNES, (*ejus filio annuente*) dit le Cartulaire de l'Abbaye de Bonaigue, près de Ventadour. Il étoit filleul du Vicomte de Ventadour, nommé *Eble*, & fils ou petit-fils d'ESQUIVAT DE CHABANNES ou CHABANÉES, qui épouſa, vers l'an 1170, *Matebrune de Ventadour*. Depuis ce mariage, cette branche de la Maiſon de Chabannes demeura fixée aux environs de Ventadour & de Charlus-le-Pailloux qui en dépendoit, dans le Bas-Limouſin.

II. EBLE DE CHABANNES, II. du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, conjointement avec les Seigneurs de Ventadour, fils d'EBLE I, parut comme témoin aux pactes ou promeſſes de mariage de *Robert VI*, Comte d'Auvergne, & de *Béatrix de Montgaſcon*, fille de *François* & d'*Iſabeau de Ventadour*, qui avoit pour pere *Eble*, Vicomte de Ventadour, & pour mere, *Dauphine de la Tour-d'Auvergne*. Cet acte dont il eſt parlé par *Baluze*, dans les preuves de ſon Hiſtoire d'Auvergne, page 122, eſt de l'an 1274. EBLE DE CHABANNES, II. du nom, épouſa *N... de la Roche-Guillebau*, dans la Marche, dont il eut: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. & EBLE, qui fut pere d'un autre EBLE, lequel fit la branche de Chabannes-la-Force, éteinte avant la fin du quatorzieme ſiécle.

III. ANDRÉ DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux & autres lieux, eut pour enfans: — 1. EBLE, qui ſuit; — 2. & CLAIRE, qui prit alliance avec *Bernard*, Baron de Rochefort, Seigneur de Saint Martial & de Châteauvert.

IV. EBLE DE CHABANNES, III. du nom, eut pour femme *N... de Leſtrange*, en Vivarais, originaire du Limouſin, dont vint

V. HUGUES DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, qui s'allia au mois d'Août 1352, avec *Gaillarde de Madic*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Madic. Il en eut

VI. ROBERT DE CHABANNES, Chevalier, tué à la journée d'Azincourt, en 1415, laiſſant de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans,

VII. JACQUES DE CHABANNES, I. du nom, Grand-Maître de France, connu dans l'Hiſtoire de France par ſes exploits contre les Anglois, auquel le Roi CHARLES VII fit don de la Baronnie de *Curton* en Guyenne, dont l'aîné de la Maiſon de Chabannes porte le nom avec une ſubſtitution graduelle & perpétuelle, & conceſſion de nos Rois. Il fut marié deux fois, 1°. avec *N.....* dont le nom eſt inconnu; & 2°. avec *Anne de Lavieu*, dont il eut: — 1. GEOFFROI, qui ſuit; — 2. & GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Curton, rapportée ci-après.

VIII. GEOFFROI DE CHABANNES, Chevalier, Seigneur de Charlus, *&c.* Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, fut fait Chevalier au ſiége de Bayonne en 1451, par GASTON, Comte de Foix. Le Duc de Bourbon le nomma Lieutenant-Général de ſon Gouvernement de Languedoc, & l'établit Capitaine & Gouverneur du Comté & de la Ville de l'Iſle-Jourdain, le 22 Juin 1459. Il fut Capitaine d'un compagnie de vingt-cinq Lanciers, & enſuite Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit. Il eut entr'autres enfans : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur de Saint-Martin d'Ambert en 1494, Évêque du Puy & Comte de Velay, en l'an 1516 ; — 3. & ANNE, qui épouſa le Prince de *Bourbon-Carenci*, Prince du Sang de France.

IX. JACQUES DE CHABANNES, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſi connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de Maréchal *de la Paliſſe*, fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, Auvergne, Forez, Beaujolois, Dombes & Lyonnois. Il ſe rendit recommandable dans toutes les guerres d'Italie de ſon tems, ſuivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, en 1495 ; ſervit auſſi le Roi LOUIS XII en 1500, au recouvrement du Duché de Milan, & à la priſe de pluſieurs places dans l'Abruzze & la Pouille ; demeura priſonnier du Duc de Terranova à la défenſe de la Ville de Rouvre, en 1502 ; combattit en 1503 à la bataille de Cerignoles ; ſe trouva en 1506 à la priſe de Bologne, & l'année ſuivante à celle de Gênes, où il fut bleſſé ; & ſe comporta généreuſement à la bataille d'Aygnadel, donnée en 1509, & à la priſe de Padoue faite par l'Empereur, ſur les Vénitiens. Le Roi le fit Capitaine de cinq cens hommes d'armes & le pourvut de la charge de Grand-Maître, à la place du feu Seigneur de Chaumont ; il lui donna encore le Gouvernement du Duché de Milan, après la célébre journée de Ravennes, au gain de la bataille de laquelle il contribua beaucoup, & demeura priſonnier à celle des Eperons en 1513, après s'être comporté en grand Capitaine. Il ſe démit en 1515 de la charge de Grand-Maître, au lieu de laquelle il fut créé Maréchal de France, continua ſes ſervices en Italie, & ſe trouva à la priſe de Villefranche, & à la bataille de Marignan la même année ; ſe rendit à Calais en 1521, pour traiter de la paix avec les Députés de l'Empereur, & n'ayant rien conclu, il retourna en Italie ; commanda le corps d'armée au combat de la Bicoque, en 1522 ; paſſa ſur les Frontieres d'Eſpagne, où il ſecourut Fontarabie ; obligea le Connétable de Bourbon de lever le ſiége qu'il avoit mis devant Marſeille, en 1523, & finit glorieuſement ſes jours à la journée de Pavie, le 24 Février 1524. C'eſt ainſi que mourut cet honorable Seigneur, dit *Brantôme*. Il eut de *Marie de Melun-d'Epinay*, ſon épouſe,

X. N.... DE CHABANNES, qui fut tué au ſiége de Metz, ſous HENRI II, & ſa branche s'eſt éteinte au ſixieme dégré, dans ANTOINE, ſon petit-fils, qui n'a eu que des filles.

Branche des Seigneurs de CURTON.

VIII. GILBERT DE CHABANNES, Seigneur de Curton, neveu du Ma-

réchal, & ſecond fils de JACQUES, I. du nom, & d'*Anne de Lavieu*, ſa ſeconde femme, épouſa, 1°. *Françoiſe de la Tour-d'Auvergne* & de Boulogne, dont les ſœurs ſont entrées dans les Maiſons de *Médicis* & de *Stuart*, Famille Royale d'Ecoſſe; & 2°. *Catherine de Bourbon-Vendôme*, Princeſſe du Sang, dont il n'eut que des filles, qui furent Religieuſes: c'eſt la ſeconde alliance de la Maiſon de *Chabannes* avec celle de France. Il eut de ſa premiere femme

IX. JEAN DE CHABANNES, Seigneur de Curton, *&c.* qui épouſa *Françoiſe de Blanchefort*, Dame de Boiſlami & de Nozerolles, mere entr'autres enfans de

X. JOACHIM DE CHABANNES, Sénéchal de Toulouſe & de l'Albigeois, Chevalier d'Honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, de laquelle il étoit parent par *Françoiſe de la Tour-d'Auvergne*, ſon ayeule. Il fut Capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances & obtint du Roi HENRI II, l'érection de la terre de *Rochefort*, ſituée en Auvergne, en *Comté*, par lettres données à Paris au mois d'Octobre 1556, enregiſtrées au Parlement le 20 Mai 1557, à la Chambre des Comptes le 2 Juin de la même année, & en la Sénéchauſſée d'Auvergne le 23 Août ſuivant. Voici la teneur de ces Lettres: « Ayant » vu à l'œil & reconnu par effet les grands, vertueux & recommanda» bles ſervices que notre très-Amé & Féal Couſin, JOACHIM DE CHA» BANNES, Chevalier de notre Ordre, & d'Honneur de notre très-Chere » & Amée Compagne la Reine, Baron de Curton & Rochefort, en Auver» gne, créons & érigeons, & élevons par les préſentes, en dignités, titres, » noms & prééminences de Comté, pour dorénavant audit titre & nom » de Comte de Rochefort, en jouir & uſer pleinement, paiſiblement & » perpétuellement par ledit Chabannes, ſes hoirs, ſucceſſeurs, & ayans » cauſe, tant mâles que femelles: voulons & nous plaît, que lui & ſes » ſucceſſeurs ſoient tenus, cenſés, réputés & appellés Comtes dudit Comté » de Rochefort, *&c.* »

JOACHIM DE CHABANNES mourut à Paris au mois d'Août 1559, il avoit été marié quatre fois; 1°. avec *Pétronille de Levis*; 2°. avec *Louiſe de Pompadour*; 3°. avec *Catherine-Claude de la Rochefoucauld*; & 4°. avec *Charlotte de Vienne*. Du premier lit vinrent: — 1. N.... mort jeune, — 2. & une fille mariée. Du ſecond naquirent; — 3. N...., tué à la bataille de Renti en 1553, ſans laiſſer d'enfans de *Françoiſe de Montboiſſier-Canillac*, ſon épouſe; — 4, 5 & 6. & trois filles, dont deux Abbeſſes & une mariée. Du troiſieme ſortirent; — 7. FRANÇOIS, qui ſuit; — 8, 9 & 10. & trois filles, dont une Abbeſſe & deux mariées; & du quatrieme il eut; — 11. autre FRANÇOIS, duquel deſcend la branche des Seigneurs de Saignes, rapportée ci-après; — 12. GABRIEL, Vicomte de Savigny, auteur de celle des Comtes de Pionzac, auſſi mentionnée ci-après; — 13 & 14. & deux filles mariées.

XI. FRANÇOIS DE CHABANNES, fils de JOACHIM & de *Catherine-Claude de la Rochefoucauld*, ſa troiſieme femme, premier Marquis de Curton, par Lettres du mois de Décembre 1563, Comte de Rochefort, Vicomte

de la Roche-Maſſelin, Lieutenant-Général pour le Roi en Auvergne, Capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances & Conſeiller d'Etat, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1583. Il ſoutint le parti du Roi contre la ligue, en Auvergne, avec un zele admirable, & défit en 1590 à la bataille d'Iſſoire, le Comte *de Randan*, Chef des troupes de la ligue, qui mourut de ſes bleſſures, & après la mort duquel il fut pourvu de la Lieutenance-Générale d'Auvergne: il étoit mort au mois de Mars 1605. Ses enfans furent: — 1. CHRISTOPHE, Marquis de Curton, *&c.* qui fut marié deux fois & fut bleſſé à la bataille d'Iſſoire; — 2. HENRI, Vicomte de la Roche-Maſſelin, lequel avoit épouſé *Renée de Lenoncourt* en Lorraine, morte ſans enfans; — 3. JEAN-CHARLES, qui ſuit; — 4. ANTOINE, Seigneur de Nebouſan, mort ſans enfans; — 5. & GABRIELLE, Abbeſſe de l'Eſclache en 1646.

FRANÇOIS DE CHABANNES eut encore une fille naturelle, nommée MARGUERITE, mariée le 28 Janvier 1588, à *Claude Nouel*, Avocat en Parlement & Maître des Requêtes de la Reine.

XII. JEAN-CHARLES DE CHABANNES, Marquis de Curton, *&c.* ſe trouva au combat d'Iſſoire en 1590, & eut de *Louiſe de Margival*, ſon épouſe: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Angeau, aſſaſſiné par le bâtard de CHRISTOPHE DE CHABANNES, Marquis de Curton, ſon oncle, en Août 1659; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 3. GABRIEL, Seigneur de Chaumont, tué au ſiége de Bapaume en 1636, ſans avoir été marié; — 4. ISABELLE, Abbeſſe de l'Eſclache & de la Vaſſin, morte le 3 Mai 1663; — 5. & MARIE, Religieuſe à la Vaſſin.

XIII. CHRISTOPHE DE CHABANNES, Marquis de Curton, épouſa en 1658 *Gabrielle-Françoiſe de Rivoire*, du Palais, dont: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. GILBERT, Capitaine de Carabiniers, mort ſans enfans; — 3. PIERRE, Abbé de Saint Pierre de Vienne, vivant en l'année 1730; — 4. JEAN, dit le *Chevalier de Chabannes*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat de Steinkerque, en 1692. Il fut marié & n'eut point d'enfans; — 5. FRANÇOISE, Prieure, puis Abbeſſe de la Vaſſin, morte le 20 Janvier 1690; — 6. ELISABETH, Abbeſſe de la Vaſſin, morte le 8 Février 1730; — 7. & N..., Religieuſe au même Monaſtere.

XIV. HENRI DE CHABANNES, Marquis de Curton, *&c.* ſe ſignala à la bataille de Senef en 1674, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris le 16 Mai 1714, & avoit été marié deux fois, 1°. à *Gabrielle de Montlezun*, Seigneur de Beſemeaux, Gouverneur de la Baſtille; & 2°. en 1709, à *Catherine-Gaſparde de Scorailles* de Rouſſille, morte ſans enfans le 12 Janvier 1736, âgée de quarante-huit ans & ſix mois. Ceux du premier lit ſont: — 1. JACQUES, Marquis de Curton, Aide-de-Camp de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal des Cravates, mort à Prague en Bohême, Lieutenant-Général des Armées en 1742. Il n'eut point d'enfans de ſon mariage, accordé en 1706, avec *Marie-Charlotte Glucg*, morte le 15 Janvier 1724, âgée de quarante-huit ans; — 2. ANTOINE, Marquis de Curton après la mort de ſon frere, en faveur duquel s'eſt ouverte la ſubſtitution du Marquiſat de Curton & du

Palais, dans le Forez, ancien Colonel du Régiment de Côtentin, Infanterie, qui n'a qu'une fille de feu *Charlotte-Joſephine de Gironde*, ſa femme. Il eſt mort le premier Octobre 1759, âgé de 74 ans; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. FRANÇOISE-GABRIELLE, mariée le 2 Juillet 1696, à *Jean-Paul de Rochechouart-Barbaſan-Aſtarac*, Marquis de Faudoas; — 5. N.... Abbeſſe de la Vaſſin; — 6. & N.... Prieure de Sainte-Colombe à Vienne.

XV. JEAN, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort & de Paulagnac, en Auvergne, a été appellé après la mort de ſon frere, le *Marquis de Curton*, & au défaut d'hoirs mâles, à la ſubſtitution de Curton & de celle du Palais, dans le Forez, par le Marquis de Rivoire du Palais, ſon couſin. Il a épouſé *Claire-Eliſabeth de Roquefeuil*, fille du Marquis de Roquefeuil, & de *N.... de Croix*, en Flandre, dont: — 1. PIERRE, dit le *Marquis de Chabannes*, né le 14 Septembre 1732, Capitaine de Dragons, tué au combat de Sunderhauſen, contre les Heſſois, en 1758, ſans avoir été marié; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. & JEANNE-FRANÇOISE, née en 1735, mariée au Marquis *de Bochart-Champigny*, après la mort duquel elle s'eſt remariée, par contrat ſigné le 13 Mars 1763, à *Louïs-Honoré*, Marquis *de Montillet*, Enſeigne de la premiere Compagnie des Mouſquetaires.

XVI. CHARLES, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort, dont la Terre eſt titrée en Comté, par Lettres-patentes du Roi HENRI II. données au mois d'Octobre 1556, rapportées ci-devant, né en Août 1737, Colonel dans les Grenadiers de France, auparavant Garde de la Marine, depuis Enſeigne de Vaiſſeaux, s'eſt trouvé au ſiége du Port-Mahon. Il eſt devenu le ſeul mâle de ſa branche par la mort de PIERRE ſon frere, & a épouſé le 20 Février 1759, *Marie-Eliſabeth de Taleyrand*, fille de feu *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie & Menin de feu Monſeigneur le Dauphin, & de *Marie-Eliſabeth de Chamillart*, Dame du Palais de la Reine. La Comteſſe de Chabannes a été nommée Dame pour accompagner Madame, par brevet du mois de Mars 1759. De ce mariage sont issus: — Jacques-Gilbert-Marie, né au mois d'août 1760; — & Frédéric, né en Octobre 1762. (Diction. des Gaules tome IV. pp. 480.)

Branche des Seigneurs de SAIGNES.

XI. FRANÇOIS DE CHABANNES, I. du nom, fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, ſa quatrieme femme, nommée dans les Mémoires de la Reine MARGUERITE, *Madame de Curton*, Gouvernante des Enfans de France, & nommément de cette Reine, fut Comte de Saignes, Seigneur de Boiſlami, *&c.* par la donation que lui en fit ſon pere, le 26 Septembre 1554, à condition de porter le nom & les armes de *Blanchefort*, avec ſubſtitution perpétuelle pour les mâles, d'aîné en aîné. Il eſt qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Capitaine d'une compagnie de cinquante Hommes-d'Armes de ſes ordonnances, & Conſeiller d'Etat dans le contrat de ſon fils aîné, l'an 1602. Il eut de *Valentine d'Armes*, ſon épouſe, fille de *François* & d'*Anne Bernard*: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du Verger, rapportée ci-après; — 3. JOACHIM, duquel ſont ſortis les Seigneurs de Truſſy, auſſi rapportés à leur rang; — 4. EDME, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin;

— 5. & GILBERTE, mariée par contrat du 12 Mai 1612, à *Claude*, Seigneur de la Riviere, morte le 27 Août 1614, âgée de 19 ans.

XII. FRANÇOIS DE CHABANNES, II. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Boiſlami, *&c.* eſt qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes de ſes Ordonnances, dans le contrat de mariage d'ANSELME, ſon ſecond fils, en 1644. Il fut marié deux fois & n'eut point d'enfans de ſa premiere femme. De ſa ſeconde, *Hélene de Daillon-du-Lude*, naquirent: — 1. FRANÇOIS, III. du nom, qui n'eut qu'un fils, mort en 1688, étant Mouſquetaire, âgé de 20 ans; — 2. & ANSELME, qui ſuit.

Seigneurs de NOZEROLLES.

XIII. ANSELME DE CHABANNES, Seigneur de Nozerolles, mort au mois d'Août 1683, laiſſa de *Gabrielle de Leſtrange*, ſon épouſe: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE-MARIE, Seigneur de Mariol, rapporté après la poſtérité de ſon frere; — 3 & 4. PIERRE, Lieutenant dans le Régiment de Normandie en 1689, & N.... tous deux morts ſans enfans.

XIV. FRANÇOIS DE CHABANNES, IV. du nom, épouſa *Marguerite de la Marche*, & en eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS DE CHABANNES-DE-NOZEROLLES.

XV. PIERRE DE CHABANNES, Seigneur de Nozerolles, a épouſé le 8 Septembre 1717, *Léonarde-Françoiſe Galland*, Dame de la Vareine, dont: — 1. SILVAIN-LÉONARD, Chanoine de Saint Pierre de Vienne, Chapitre noble, Aumônier du Roi depuis 1753, & Abbé de la Creſte, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Langres; — 2. & MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Septembre 1727, mariée en Janvier 1748, à *N.... de la Marche*, Seigneur de Puiguillon.

Ainſi cette branche de *Chabannes-de-Nozerolles* ne ſubſiſte plus que dans l'Abbé de CHABANNES, Aumônier du Roi & Abbé de la Creſte.

Seigneurs de MARIOL.

XIV. ANNE-MARIE DE CHABANNES, Seigneur de Mariol, fils puîné d'ANSELME, Seigneur de Nozerolles, & de *Gabrielle de Leſtrange*, prit alliance avec *Henriette Coeffier*, du même nom & de la même Famille du Maréchal *d'Effiat*. De ce mariage vinrent: — 1. GILBERT-HONORÉ, né le 30 Décembre 1682, reçu Page de la grande écurie du Roi en Avril 1700, Capitaine de Dragons en 1705, puis Exempt des Gardes-du-Corps, tué Maréchal des Camps & Armées du Roi, à la bataille d'Ettingen ſur le Mein en 1743, à la tête des Gardes-du-Corps dont il étoit Lieutenant, ſans avoir laiſſé d'enfans d'*Angélique-Genevieve Titon de Villegenon*, morte avant lui, le 8 Décembre 1739, âgée de 23 ans, & qu'il avoit épouſée le 25 Juin 1737. Elle étoit fille unique de *Louis*, Seigneur de Villegenon, Inſpecteur Général du Magaſin Royal des armes, & de *Genevieve le Fevre d'Eaubonne*, morte le 23 Octobre 1719; — 2. JOSEPH, baptiſé le 19 Mars 1690, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, tué au ſiége de Douay en 1709; — 3. FRANÇOIS, mort quelque tems après ſon frere, étant Capitaine de Vaiſ-

ſeaux ; — 4. & HENRIETTE, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Pierre Feydeau*, Chevalier de Saint-Louis, dont une fille mariée en Bourgogne, au Comte d'*Hugone*.

Branche des Seigneurs du VERGER.

XII. JACQUES DE CHABANNES, ſecond fils de FRANÇOIS, I. du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, eut entr'autres enfans de *Gabrielle Babute*, qu'il avoit épouſée le 23 Août 1610,

XIII. FRANÇOIS DE CHABANNES, Seigneur du Verger, qui épouſa le 12 Février 1645, *Antoinette Monuot*, dont : — 1. HUBERT, qui ſuit ; — 2 & 3. HENRI-GASTON, Chevalier, & RENÉ ; — 4, 5 & 6. GABRIELLE, ANTOINETTE & MARIE, les deux dernieres Religieuſes, tous ſans enfans.

XIV. HUBERT DE CHABANNES, eut de ſon mariage avec *Marie de Charry*, ſon épouſe : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles, mortes ſans alliance.

XV. PAUL DE CHABANNES, Seigneur du Verger, *&c.* a épouſé le premier Juillet 1715, *Marie-Madelene Salonnier*, fille unique de *Guillaume*, Seigneur de Rozimont, dont : — 1. GABRIEL-JACQUES, Grand-Vicaire de Nevers, Prieur du Prieuré de Cheimes, Diocèſe de Chartres, par nomination du Roi ; — 2. LOUIS-JACQUES, né le 29 Novembre 1719, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Broglie, aujourd'hui Lameth, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, né en 1720, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, Infanterie ; — 4. GUILLAUME-HUBERT, né le 19 Août 1723 ; — 5. ANTOINE, né en 1730. L'un d'eux a été tué ſur mer & l'autre étoit Lieutenant en 1758, dans le Régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie ; — 6. & une fille Religieuſe au Prieuré de Sainte-Colombe, à Vienne.

Seigneurs de TRUSSY.

XII. JOACHIM DE CHABANNES, troiſieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, Seigneur de Truſſy, eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans le contrat de JACQUES DE CHABANNES, ſon frere, paſſé le 23 Août 1610. Il eut de ſa femme, *Gilberte de Bourbon-Buſſet*, fille de *N. . . . . de Bourbon-Buſſet*, Seigneur de la Mothe-Feuilly, en Berri, quatre fils, dont deux furent mariés, & une fille auſſi mariée. Cette branche eſt éteinte.

Branche des Comtes de PIONZAC.

XI. GABRIEL DE CHABANNES, dernier fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, ſa quatrieme femme, fut Gentilhomme-Servant du Duc d'Anjou. Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, & premier Echanſon de la Reine, dans le partage qu'il fit le 11 Octobre 1581, de la ſucceſſion de ſes pere & mere : il prenoit auſſi la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi*. Il eut de *Gabrielle d'Apchon*, ſa femme,

XII.

XII. JACQUES DE CHABANNES, Comte de Pionzac, pourvu de la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, le 13 Août 1650, qui ne vivoit plus le 17 Août 1652. Il laiſſa de *Charlotte de Chazeron*, Dame de Pionzac, fille du Seigneur de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois & Chevalier des Ordres du Roi, qu'il avoit épouſée, entr'autres enfans,

XIII. GILBERT DE CHABANNES, I. du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, ſous le Comte *de Saint-Geran*, puis Meſtre-de-camp d'un Régiment. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi le 23 Août 1650, Lieutenant-général du Pays de Bourbonnois, le 17 Août 1652; fut tué la même année au ſiége de Montrond, combattant en qualité de Maréchal-de-camp dans l'armée Royale, contre M. le Prince de Condé. Sa veuve, *Marie de Champfeu*, qu'il avoit épouſée le 24 Mai 1637, ſe remaria au Comte *de Montmorin de Saint-Herem*, d'où ſont ſortis les Seigneurs de Montmorin de Saint-Herem. Il en eut: — 1. GILBERT, qui ſuit; — 2. THOMAS, auteur des Seigneurs de Chamiane, rapporté ci-après; — 3, 4 & 5. GILBERTE, SUZANNE & MARIE, toutes trois Religieuſes.

XIV. GILBERT, II. du nom, dit le *Marquis de Chabannes*, *&c.* né le 16 Juillet 1646, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de Navarre en 1669, Lieutenant-Colonel du même Régiment à la bataille d'Hochſtet en 1704, Colonel au mois d'Avril 1706, puis Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de l'Iſle & Citadelle d'Oleron en Janvier 1709; & mourut le 20 Avril 1720. Il fut un des grands Capitaines de ſon tems. M. le Duc de Bourgogne l'honora de ſes bontés. Il ſervit plus de 50 ans, & contribua au gain de la bataille de Spierbach, en Octobre 1703, par un mouvement qu'il fit faire à la brigade de Navarre, qu'il commandoit, d'où eſt venu: *à moi Navarre;* ce fut ſon expreſſion. Il ne ſe diſtingua pas moins à la bataille d'Hochſtet en 1704, car ne voulant jamais conſentir à la capitulation de Belheim, où vingt-ſix bataillons & quatre régimens de Dragons, qu'on avoit laiſſés dans le Village, furent pris & enveloppés, il fit brûler les drapeaux du régiment de Navarre, & obtint qu'il ſortiroit avec une certaine quantité d'armes & de fuſils. Il eut d'*Anne-Françoiſe de Lutzelbourg*, ſon épouſe: — 1. GASPARD-GILBERT, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, Marquis de la Paliſſe, Lieutenant-général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Verdun & du Verdunois, ci-devant Major des Gardes-Françoiſes, enſuite Lieutenant-Colonel du même Régiment, Commandant pour le Roi en 1745, dans le pays d'Aunis, la Rochelle, Poitou, *&c.* mort à Paris le 23 Décembre 1754, âgé de 68 ans, ſans avoir laiſſé d'enfans de *Marie-Claudine Cahouet-de-Beauvais*, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée le 29 Septembre 1744, ni de *Marie-Félicité du Pleſſis-Châtillon*, avec laquelle il s'eſt remarié en Novembre 1745, héritiere de ſa Maiſon, par la mort, ſans enfans, du Comte *de Château-Meillan*, ſon frere unique, arrivée le 25 Août 1754; — 3. THOMAS, baptiſé le 6 Décembre 1688, Capitaine dans le régiment de Navarre, puis Meſtre-de-

camp à la ſuite du même régiment, Brigadier des Armés du Roi en 1719; Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 27 Août 1722, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1735, tué d'un coup de pied de cheval en commandant pour le Roi à Kirkeim, au-delà du Rhin, ſans avoir été marié; — 4. CHARLES, Comte de Chabannes, Capitaine de Cavalerie au régiment du Colonel-général, mort ſans alliance au mois de Juillet 1749, à Saint-Mihiel en Lorraine, âgé de 55 ans; — 5. MARGUERITE, Religieuſe, morte à la Madelene de Treſnel, à Paris; — 6. & ANNE-JOSEPHE, née le 16 Octobre 1690, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1699, mariée en 1707, à *Anne de la Queuille*, Seigneur de Pramenoux, fille de *N.... de la Queuille*, Vicomte de Châteaugay, dont une fille unique mariée au Comte *de Langheac*, ci-devant Meſtre-de-camp du régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi.

XV. GASPARD-GILBERT DE CHABANNES, Comte de Pionzac, né le 7 Septembre 1685, reçu Page de la petite Ecurie du Roi le premier Janvier 1703, ſucceſſivement Capitaine dans le régiment des Gardes-Françoiſes, Colonel du régiment de la Reine Dragons, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-général des logis en Italie, des Armées de France, d'Eſpagne & de Savoye, combinées dans la guerre de 1734 & 1735, eſt mort en 1746. Il a eu de *Philiberte d'Apchon*, ſon épouſe, fille de *Claude-Eléonor*, Marquis d'Apchon, premier Baron & Sénéchal d'Auvergne, qui lui a porté en mariage la Baronnie d'Apchon: — 1. GILBERT-BLAISE, né le 3 Février 1712, Abbé de Saint-Méen en 1743, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Saint-Malo, qu'il remit au Roi. Il fut nommé Abbé de Notre-Dame de Bonport, Ordre de Cîteaux, en 1745, & a été † député la même année à l'aſſemblée genérale du Clergé; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; — 3. JOSEPH, Prieur de Nantes, Ordre de Saint Benoît, dans le Bugey, où il eſt mort jeune en 1738.

† mort à Paris le 9 juin 1779

XVI. JEAN-BAPTISTE DE CHABANNES, Comte de Pionzac & de Belabre, Comte d'Apchon, premier Baron d'Auvergne, Marquis de la Paliſſe par ſubſtitution & donation du feu Comte de Chabannes, ſon oncle, Cornette des Mouſquetaires noirs en Mars 1740, Brigadier des Armées le 20 Mars 1747, Enſeigne en 1752, Sous-Lieutenant en 1754, & enſuite Maréchal-de-camp le premier Mars 1758, s'eſt trouvé en Italie aux batailles de Parme & de Guaſtalla; en Allemagne à celle d'Ettingen, en 1743, où il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la jambe; & en Flandres, à celle de Rocoux en 1747. Il ſert depuis 30 ans, & a épouſé le 8 Mars 1743, *Marie-Olive Bernard de Coubert*.

Seigneurs de CHAMIANE.

XIV. THOMAS, dit le *Comte de Chabannes*, ſecond fils de GILBERT, I. du nom, Comte de Pionzac, & de *Marie de Champfeu*, vivoit le 6 Décembre 1688. Il eut d'*Anne Boyer*, ſon épouſe: — 1. JACQUES-LOUIS, Capitaine au régiment de Bourbonnois, depuis Meſtre-de-camp d'Infanterie, Aide-Maréchal des logis de l'Armée du Roi, ſous les ordres du Prince de Conti, tué à la bataille de Cony le 5 Septembre 1744. Il étoit Sei-

gneur de Chamiane, & n'a point été marié ; — 2. JOSEPH-GASPARD, Abbé de Valricher & Evêque d'Agen, après avoir été Agent général du Clergé ; — 3. JACQUELINE, Abbeſſe de Bonlieu en 1729, & depuis de la Beniſſons-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Lyon, morte ; — 4. GILBERTE, Abbeſſe de Beaumont, près de Clermont, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Clermont, morte. Il ne reſte plus de cette branche que l'Evêque d'Agen, mort en 1767.

Comtes de DAMMARTIN.

Les Comtes de Chabannes-Dammartin avoient pour auteur ANTOINE DE CHABANNES, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, fils puîné de ROBERT, Seigneur de Charlus. Il mourut le 25 Décembre 1448.

JEAN DE CHABANNES, ſon fils, qui a été marié deux fois, n'a eu que des filles, qui ont porté dans les Maiſons où elles ſont entrées, les grands fiefs de cette branche, comme le Comté de Dammartin, & nommément la Terre de Saint-Fargeau dans la branche de Bourbon-Montpenſier.

La branche aînée des Seigneurs de Curton a toujours conſervé juſqu'à préſent les anciennes Terres patrimoniales, comme *Curton*, *Saint-Angeau*, *Rochefort*, & *Madic*, en Auvergne.

Les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII, FRANÇOIS I, HENRI II, CHARLES IX, FRANÇOIS II & HENRI III, ont honoré du titre de *Couſin* les Seigneurs de Chabannes.

Il y a de la Maiſon de Chabannes des bâtards légitimés, dans le Quercy & l'Auvergne, qui ont fait de fort bonnes alliances & avec des Maiſons diſtinguées, mais qui ne ſont que des bâtards reconnus.

Voyez ſur cette Maiſon le *tome VII. de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, page 129 & ſuivantes, & Moréri.*

Les armes : *de gueules, à un lion d'hermines, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

*— CHABANOIS, en Angoumois, Diocèſe de Limoges : Terre & Seigneurie poſſédée dans le dixieme ſiécle par AIMARD, dont le fils JOURDAIN, fut à la premiere croiſade en 1099. N.... fille & héritiere de JOURDAIN, épouſa *Guillaume de Mathas*, dont le petit-fils GUILLAUME II, Comte de *Chabanois*, Seigneur de Confolent, vivoit vers l'an 1200. ECHIVAT, II. du nom, petit-fils de GUILLAUME II, mourut en 1283.

LAURE, ſa ſœur & ſon héritiere, épouſa 1°. *Raymond*, Vicomte de Turenne, & 2°. *Simon de Rochechouart*, Seigneur de Tonnai-Charente, lequel mourut en 1316. *Jean de Rochechouart*, arriere petit-fils de *Simon*, eut pour héritiere ſa ſœur *Jeanne*, qui épouſa *Miles de Thouars*, Seigneur de Pouzaugues. *Miles II*, petit-fils de ce dernier, vivoit en 1419.

Catherine de Thouars, ſa ſœur, lui ſuccéda, & fut héritiere de *Chabanois*, *Confolent*, *Pouzaugues*, *&c.* Elle vivoit en 1460, & fut alliée à JEAN DE VENDÔME, Vidame de Chartres, qui vivoit en 1460, & dont le fils JEAN III. étoit qualifié *Prince de Chabanois* en 1481.

François de Vendôme, arriere-petit-fils de Jean III, mourut sans postérité le 7 Décembre 1562, ayant vendu *Chabanois* à *Joachim de Montesquiou*, dit *de Montluc*, qui mourut en 1567. *Blaise de Montluc*, Maréchal de France, frere de ce dernier, & son successeur, mourut en Juillet 1573. *Adrien de Montluc*, son petit-fils, Comte de Carmaing, est qualifié *Prince de Chabanois*, dont les droits lui furent donnés par son aïeul, & mourut le 22 Janvier 1646.

Sa fille *Jeanne* fut son héritiere, & elle mourut le 2 Mai 1657, ayant épousé *Charles d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, dont la petite-fille *Angélique d'Escoubleau*, héritiere de *Chabanois*, épousa le 24 Mars 1702, *Gilbert Colbert-de-Saint-Pouange*, qualifié seulement *Marquis de Chabanois*. Il mourut le 19 Novembre 1719. Son fils, *François-Gilbert Colbert*, Marquis de *Chabanois*, Maréchal-de-Camp du premier Mai 1745, né le 7 Novembre 1705, a épousé le 23 Janvier 1731, *Marie-Anne Colbert-de-Croissy*. De ce mariage sont venus trois fils: le premier, *Claude-Théophile*, né en 1735; le second, *Louis-Henri-François*, né en 1737; & le troisieme né le 14 Décembre 1746. *Voyez* COLBERT.

— CHABANS, en Périgord. Suivant un Mémoire dressé sur titres, & envoyé par M. le Comte de *Chabans-de-Joumard*, demeurant auprès de la Chapelle-Faucher en Périgord, Guillaume, quatrieme Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, épousa 1°. la fille de *Guillaume de Longue-Epée*, Duc de Normandie, dont il eut un fils nommé *Guillaume*, qui fut, après lui, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers; & 2°. la fille du Comte *de Toulouse*, dont il eut, entr'autres enfans, Hugues, qui suit.

Hugues de Poitiers, à cause de sa mere, & *Prince de Chabans*, à cause de l'apanage qu'il eut de son pere, épousa en 1098, la fille du Comte de *la Marche*, dont il eut

Guillaume & Louis, qui tous deux prirent le nom de l'apanage de leur pere, sçavoir *Chabans de Chabans*, & garderent les armes de leur ancienne Maison qui sont: *de gueules, entouré de douze besans d'or, au lion d'argent rampant, armé, lampassé & couronné d'or.* Leur pere, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, vendit la plus grande partie de ses biens.

I. Louis de Chabans, second fils de Hugues, Seigneur dudit lieu de Chabans, s'allia avec *Erminte*, fille du Comte de Périgord en 1140, dont

II. Charles de Chabans, Seigneur dudit lieu, qui se maria en 1170, à *Agnès de Pon.* Il en eut

III. Elie de Chabans, Seigneur dudit lieu, marié en 1203, avec *Charlotte de Gontaut*, fille du Baron *de Biron.* Il fut pere de

IV. Mathieu de Chabans, ce qui est prouvé par son testament des Calendes de Janvier 1289, & par un contrat de transaction du 6 des Ides de Juin 1257. Il fut Chambellan du Roi S. Louis, & épousa *Almoise Faulcois*, fille de *Bernard*, Seigneur de Montagrier, dont vint

V. Elie de Chabans, II. du nom, qui est prouvé par le testament d'*Almoise Faulcois* ou *Foulcois*, sa mere, veuve de Mathieu de Chabans, daté des Ides de Mai 1291. Il eut pour femme en 1288, une *Rochechouart*, dont

VI. MATHIEU DE CHABANS, II. du nom, qui, suivant son contrat de mariage du mercredi avant la S. Luc 1305, épousa *Peyronne de la Tour-Blanche.* De ce mariage naquit

VII. AIMARD DE CHABANS, qui, le mardi après la fête de la Trinité en 1322, se maria avec *Agnès du Lux*, dont

VIII. ELIE DE CHABANS, III. du nom, qui étant Grand Pannetier, épousa en secondes nôces en 1381, *Agnès Vigier.* Il en eut

IX. JEAN DE CHABANS, qui se maria en secondes noces en 1439, avec *Catherine de Losse.* De leur alliance sortit

X. AIMARD DE CHABANS, II. du nom, qui s'allia le 23 Février 1496, avec *Almoise Daix de Meymi*, dont

XI. CHARLES DE CHABANS, II. du nom, marié le 9 Juin 1516, avec *Marguerite de Farges.* De ce mariage naquit

XII. PIERRE DE CHABANS-CHABANS, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de sa Chambre, qui employa presque tout son bien au service de HENRI III, du tems des guerres civiles, & fut marié le 6 Juillet 1554, avec *Louise Prevot de Sansac.* Il en eut

XIII. ANTOINE DE CHABANS, qui fut aussi premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & eut le Gouvernement du Château & Marquisat de Fronsac, qu'il avoit assiégé & pris pour HENRI IV. Il épousa le 24 Août 1598, *Philippe Joumard*, dont

XIV. GASPARD, Marquis de CHABANS, Capitaine de 50 hommes-d'armes, sous les ordres de M. *de Saint-Preus*, son beau-pere. Il eut d'*Henriette de Passat-d'Ambleville*, qu'il avoit épousée le 26 Janvier 1615,

XV. ANTOINE, Marquis de CHABANS, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié 1°. à *Marguerite Sabari*, Romaine de nation, servant sous les ordres du Duc *de Guise*, à son expédition de Naples; & 2°. en 1681, avec *Susanne de Losse*, niéce du Maréchal de Noailles. Il eut de ce second mariage,

XVI. ANNET-JULES, Marquis de CHABANS, qui épousa en 1703, *Souveraine de Peyry*, de la Maison de *Saint-Auvent*, dont sont issus: — 1. ISAAC, qui suit; — 2. JEAN, Abbé, Comte de Lyon; — 3. LÉON-FRANÇOIS, premier Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Poitou; — 4. ARMAND, dit *le Chevalier de Chabans*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Parme; — 5 & 6. deux filles Religieuses à l'Abbaye Royale de Ligneux en Périgord; — 7. & une autre fille Religieuse au Prieuré Royal de Saint-Pardoux, aussi en Périgord.

XVII. ISAAC, Comte de CHABANS, Seigneur de la Chapelle-Faucher, de Menesples, de Saint-Georges, *&c.* a épousé en 1730, *Dorothée de Marsange-de-Vaury*, Dame de Champiliere & de Perignac en Poitou. De ce mariage sont nés: — 1. JEAN-ALEXANDRE, Marquis de CHABANS, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, marié le 12 Avril 1765, avec *Marie de Losse*, Dame de la Beauri-Fiquart, de Chaban, de Boyac, fille du Vicomte *de Losse*, dont deux filles en 1769; — 2. ANNET JOUMARD DE CHABANS, né le 14 Septembre 1732, Comte de Lyon, & Vi-

caire-Général de l'Evêché d'Autun ; — 3. N... DE CHABANS, ancien Lieutenant au Régiment de Poitou, enſuite Page de la grande Ecurie du Roi, retenu Ecuyer de ladite Ecurie, décédé le 12 Mars 1764 ; — 4. DOROTHÉE, mariée en 1766, à *N... de la Faye*, Marquis de la Faye, Seigneur de la Martinie, de Douxat & de Chardeuil, dont deux enfans ; — 5. & MARIE, née en 1741, Religieuſe-Profeſſe au Prieuré Royal de Saint-Pardoux en Périgord.

Branche des Comtes de RICHEMONT.

Cette branche ſubſiſte dans deux garçons & deux filles, qui ſont : — 1. NICOLAS DE CHABANS, Comte de Richemont, Seigneur dudit lieu, la Chapelle, Montmoreau & Condat, marié 1°. à *N... de Berton*, fille du Premier Préſident du Parlement de Bordeaux, morte ſans enfans ; & 2°. avec *N...* Dubois, fille du Marquis Dubois, Seigneur de Villards, la Rolphie & le Puy-Saint-Aſtier, dont deux enfans en 1769 ; — 2. N... DE CHABANS, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Périgueux ; — 3. N... DE CHABANS, veuve, ſans enfans, de *N... de la Marthonie*, Comte de la Marthonie, Seigneur de la Salle ; — 4. & N... mariée auſſi ſans enfans avec le Seigneur *de Plancher-de-Berbieres*, Chevalier de S. Louis & ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont. Les armes : ~~*d'azur, au lion d'or enclos dans une orle de onze beſans de même.*~~ Supports : *deux lions* ; ~~& pour cimier : *une couronne de Comte.*~~

CHABENAT, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaiſon : Famille noble dont étoit

ETIENNE DE CHABENAT, Seigneur de Bonneuil-ſur-Marne, Vicomte de Savigny, Baron de Nouan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Introducteur des Ambaſſadeurs, qui mourut le 24 Avril 1680, laiſſant de Dame *Madelene Petit-de-Paſſy*.

MICHEL DE CHABENAT, Seigneur de Bonneuil, Introducteur des Ambaſſadeurs, marié avec *Catherine-Charlotte le Febvre-de-la-Malmaiſon*, dont

LOUIS-ETIENNE DE CHABENAT, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaiſon, Conſeiller au Parlement depuis le 5 Août 1716, mort à Paris le 6 Décembre 1747, dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge, laiſſant de ſon mariage avec feu *Marie-Madelene Boucher*, morte le 8 Mars 1742, — 1. ANDRÉ-CHARLES-LOUIS, reçu Conſeiller au Parlement le 21 Août 1744 ; — 2. N... Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes ; — 3. & N... qui n'étoit pas encore pourvu en 1747. Les armes : *d'argent, à trois penſées au naturel, tigées & feuillées de ſinople ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

— CHABERT : la Famille des Seigneurs de Pontauvart, en Normandie, Election de Coutances, du nom de *Chabert*, maintenue dans ſon ancienne Nobleſſe, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur au bâton d'argent paſſé dans trois couronnes ducales d'or ; au 2 & 3 de gueules, à la bande d'argent chargée de trois rocs d'échiquier de ſable.*

Nous ignorons ſi les Seigneurs du Meſnil qui ont été établis à Hodan en Braye, & ſi ceux de Granvillet établis en Limouſin ſubſiſtent. Mais nous

trouvons encore dans l'*Armorial de Provence*, *Tome I. pages 248 & 249*, deux Familles dans la Ville de Toulon du nom de *Chabert* d'ancienne Nobleſſe, maintenues en conſéquence, & qui ont donné nombre d'Officiers diſtingués dans la Marine ; l'une qui a poſſédé une partie de la Seigneurie *de la Garde*, eſt alliée aux Maiſons de *Thomas-la-Garde*, de *Gaillard* & de *Pontevez-Giens*, & porte *de gueules, au ſautoir d'argent.* Elle eſt aujourd'hui repréſentée par JOSEPH-FÉLIX DE CHABERT, Sous-Commiſſaire de la Marine, couſin-germain de N... CHABERT, veuf du Vicomte *de Berghes.*

Quant à l'autre Famille alliée aux Maiſons *de Noble-du-Reveſt*, de *Cuos-Cogolin* & de *Burgues*, employée dans les Catalogues des Gentilshommes du ban & arriere-ban, & dont la qualité de *Chevalier* eſt reconnue admiſe par les Cours ſouveraines dans divers actes, ſoit d'hommage au Roi ou autres, comme dans la citation que nous en avions faite dans le Tome IV. ou premier du Supplément de la premiere Edition de ce Dictionnaire, nous avions renvoyé les Lecteurs au nouveau Nobiliaire de Provence, il eſt indiſpenſable de les avertir qu'outre le peu de connoiſſance qu'ils verront par eux-mêmes que l'Auteur de ce Livre avoit de cette Famille, puiſqu'il avoue qu'il n'en avoit vu aucun titre, il y a fait une erreur que nous avons répétée par rapport aux émaux des armoiries, & que nous devons corriger avec d'autant plus de raiſon, que notre premiere citation juſtifie le fondement de la précaution que les deux repréſentans actuels de cette Famille prirent dès l'année de la publication du Livre. Ils s'adreſſerent à l'aſſemblée de la Nobleſſe de Provence, pour lui faire remarquer que le préjudice que pouvoit porter à leur véritable état, dans l'ordre de la Nobleſſe, un article auſſi brievement & vaguement conçu, & même avec une faute eſſentielle dans la gravure des armes, dans un Ouvrage qui étant dédié à cette même aſſemblée, ſembloit emporter ſon approbation, ne pouvoit être bien ſuppléé que par une déclaration bien émanée d'elle, portant un témoignage authentique des caracteres diſtinctifs de l'ancienne Nobleſſe de leur Famille.

La déclaration fut en effet expédiée le 22 Août 1768, par Meſſieurs les Syndics du Corps de la Nobleſſe, portant que ſur la connoiſſance certaine qu'ils en avoient ſur les titres qui leur avoient été repréſentés en original, & ſur ce qu'ils en avoient vû dans les regiſtres publics, la Famille de *Chabert*, habituée à Toulon, & dont ſont iſſus les deux Requérans, eſt *noble d'ancienne extraction & lignée de nom & d'armes ;* & que ſes armoiries, ainſi qu'on les voit en divers monumens authentiques, exiſtans dans ladite Ville, ſont *d'argent, à la herſe ſarraſine de gueules : l'écu timbré d'un caſque*, tel que le portent les Chevaliers, *ſoutenu par des hommes cuiraſſés & armés à l'antique, ayant leurs lances ornées de cornettes :* Cimier, *une main tenant une maſſue.* Pour deviſe : POSTES PORTASQUE REFREGIT.

Le repréſentant de la branche aînée eſt, comme on le voit dans le Nobiliaire cité, JOSEPH-BERNARD DE CHABERT, Capitaine de Frégates du Roi, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Breſt,

de celles de Londres, de Berlin & de Bologne, Chevalier de S. Louis; Grand-Croix de ceux de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, honoré à la Cour de Naples des grandes entrées de la Chambre.

Le représentant de la branche cadette est ANNIBAL-MICHEL DE CHABERT-DE-BURGUES, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier du même Ordre de S. Louis, dont la fille aînée, MARGUERITE-JOSEPHE DE CHABERT, est actuellement une des Demoiselles que Sa Majesté fait élever à Saint-Cyr.

Il y a de fortes présomptions que toutes les Familles actuelles d'ancienne Noblesse du nom de *Chabert*, quoique habituées dans des Provinces éloignées, sont autant de branches de l'ancienne Maison de ce nom, connue avec distinction en Dauphiné dans les quatorzieme & quinzieme siécles.

Quant à la différence de leurs armes, on sçait que dans beaucoup de Familles il y a autant d'écussons que de branches. Les deux dernieres Familles que nous venons de citer, en sont un exemple d'autant plus frappant, qu'indépendamment de leur résidence dans la même Ville, chacune prouve de son côté son ancienne Noblesse & sa parenté réciproque par plusieurs papiers domestiques, où le degré de leur séparation est seulement incertain, & cependant leurs armes sont tout-à-la-fois différentes de leur tronc & entr'elles.

CHABESTAN: Maison très-ancienne du Dauphiné, qui a donné son nom à une Terre au Diocèse de Gap, érigée ensuite en *Comté*.

GUIGUES CHABESTAN vivoit au treizieme siécle, & par acte du 4 des calendes de Décembre de l'an 1233, il est qualifié noble *Guigues de Chabestan*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne se donnoit qu'à la haute Noblesse, & même aux Dauphins, dit *Chorier dans son Histoire de Dauphiné, p. 836 & 838.*

Par ce même acte, qui est une transaction en Latin, sur parchemin, qui existe en entier, malgré sa vétusté, noble GUY ou GUYT DE CHABESTAN, *Miles*, & noble JEAN DE CHABESTAN, *Miles*, tous deux fils de noble GUIGUES DE CHABESTAN, Seigneur dudit lieu (ils sont tous trois ainsi qualifiés), étant en contestation & procès pour un supplément de légitime, transigent; & GUY s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux à JEAN, son frere, qui se plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lézé par le dernier testament de leur pere, les frais dudit procès; & 4000 sols Viennois pour compléter tous les droits de JEAN sur les biens paternels, ce qui fut stipulé & accordé par l'entremise & par le Conseil de noble *Bertrand d'Agout*, Chevalier (*Miles*), Seigneur de Mison, leur parent, présent, & de plusieurs autres de même y dénommés; ledit acte passé par *Betrand Rolandi*, Clerc d'Aspres & Notaire public, par autorité Apostolique, Impériale & Delphinale, au Château de *Chabestan*, sous les indictions précédentes, c'est-à-dire l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233, & le 4 des calendes de Décembre, sous le Pontificat de GRÉGOIRE IX, sous l'Empire de FRÉDÉRIC & sous le regne de GUIGUES, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. GUIGUES DE CHABESTAN, ci-deſſus mentionné, & vivant au treizieme ſiécle, eut donc de ſa femme, dont on ignore le nom, pour fils: — 1. GUY, qui ſuit; — 2. & JEAN, qui a fait la branche de *Chabeſtan de Montoſeur*, dont la poſtérité a ſubſiſté long-tems avec honneur, & qui eſt éteinte. *Allard* en parle dans ſes Généalogies.

II. GUY DE CHABESTAN eut de *Montorline de Méouillon*, fille de *Hugues*, Baron de Méouillon, (les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné, *voyez* Chorier, *dans ſon Hiſtoire, page 778*), FOULQUES, qui ſuit, comme il conſte par un Cadaſtre de 1225, des Terres de Ribeiret & de Sorbiers, dès-lors & encore à préſent dans cette Maiſon.

III. FOULQUES DE CHABESTAN épouſa en 1260 *Marie de Riviere*, d'une ancienne Maiſon de Dauphiné (voyez *Allard & Chorier*), fille de *N..... de Riviere*, Seigneur de Bruis & de Sainte-Marie, par ſa femme *N..... d'Alauzon*. Il en eut

IV. CLAUDE DE CHABESTAN, qui s'allia en 1296 avec *Juſtine de la Tour*, dont

V. BERTRAND DE CHABESTAN, I. du nom, qui épouſa en 1340 *Biette d'Agoult*, fille d'*Amédée*, Seigneur de la Baume-des-Arnauds. Il fut pere de

VI. BERTRAND DE CHABESTAN, II. du nom, qui de *Claudine de Révillaſc*, fille de *N..... de Révillaſc*, ſon épouſe, eut ANTOINE, qui ſuit. Les *Révillaſc* ſont venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils deſcendent de l'illuſtre Maiſon des Colonnes, Romains. *Voyez* Allard.

VII. ANTOINE DE CHABESTAN, I. du nom, marié en 1385, à *Alix de Montalin*, eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, femme en 1420 de *François de Bonne*, Seigneur de Leſdiguieres, biſaïeul du Connétable. *Voyez* l'article *Leſdiguierres*, *Hiſt. des grands Officiers de la Couronne*, par le P. *Anſelme*.

VIII. ANTOINE DE CHABESTAN, II. du nom, épouſa en 1416, *Jeanne de Caſtillon*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. GUILLAUMETTE, mariée en 1454, à *Pierre du Pilhon*; — 3. & une autre fille, alliée à *N.... de Révillaſc*.

IX. ANTOINE DE CHABESTAN, III. du nom, épouſa en 1466 *Marguerite du Pilhon*, fille d'*Arnaud*, (*de Apillione*, diſent les actes Latins, *voyez* la Généalogie par *Chorier* & par *Allard*), au Diocèſe de Die, & d'*Agnès Faure de Boulogne*. De ce mariage vint,

X. CLAUDE DE CHABESTAN, Seigneur du Pilhon, qui de *Radegonde de Riviere*, qu'il avoit épouſée en 1482, eut: — 1 & 2. VINCENT, qui ſuit, & HUMBERT.

XI. VINCENT DE CHABESTAN, Seigneur du Pilhon, épouſa en 1517, par contrat paſſé devant *Gabriel Armand*, Notaire de Serres, *Louiſe d'Alauzon*, fille de *Gerenton d'Alauzon*, & ſœur de GENEVIEVE, qui fut mariée à *Claude Bérenger*, Seigneur du Pipet, comme il conſte par le teſtament de *Gerenton d'Alauzon*, en faveur de VINCENT DE CHABESTAN, ſon gendre, en date du 13 Mai 1355, par *Barillon*, Notaire de Saint-André. Il eut de ſon mariage,

XII. ANTOINE DE CHABESTAN, IV. du nom, qui prit alliance en 1557 avec *Jeanne de Bouvard*, fille de *Guillaume*, d'une Maiſon très-noble venue de Franche-Comté en Dauphiné : voyez *Chorier* & *Allard*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. SÉBASTIENNE, mariée à *N... de Beaumont de la Motte-Chalençon* ; — 3. & CLAIRE, femme de *Chriſtophe Blain-de-Maral*, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON épouſa en 1583, par contrat paſſé devant *le Baud*, Notaire, *Claudine de Morges*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Leſpine & autres places, d'une branche de la Maiſon de *Bérenger* (voyez la Généalogie dans *Chorier*, *Allard*, ſes *Tables Généalogiques*, &c.), & de *Claire de Peliſſier de Saint-Ferréol*. Il en eut : — 1. LOUIS, mort jeune. Il fut Capitaine de deux cens hommes de pied & de cinquante hommes-d'armes, & Meſtre-de-camp de Cavalerie ; — 2. & PIERRE, qui ſuit.

XIV. PIERRE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623, à *Leriane de Priſis*, & en eut : — 1. FRANÇOIS-IGNACE, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, qui a fait branche à Carpentras ; — 3. N..... Prévôt de l'Egliſe de cette Ville ; — 4. N..... ſurnommé *le brave Sorbiers* ; — & pluſieurs filles.

XV. FRANÇOIS-IGNACE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, I. du nom, Seigneur de Ribeiret, de Sorbiers & autres places, fut marié quatre fois : 1°. avec *Marie de Faure-de-Boulogne*, fille de noble *N..... Faure-de-Boulogne*, Seigneur de Saint-Secre, & de *N..... d'Urre* ; 2°. avec *Alexandrine d'Achard de Ferrus*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Iſabeau de Gay* ; 3°. à une veuve dont il n'eut point d'enfans ; & 4°. à *Marie de Blocard-de-Rahégude*. Du premier lit vint : — 1. JEAN, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué jeune au ſiége de Fontarabie, ſans alliance. Du ſecond ſortit : — 2. PIERRE-DOMINIQUE, qui ſuit ; & du quatrieme naquirent ; — 3. FRANÇOIS-IGNACE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 4 & 5. & deux autres garçons, apppellés *Chevaliers de Chabeſtan*, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Monconſeil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres ſans avoir été mariés.

XVI. PIERRE-DOMINIQUE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, Chef des noms & armes, marié en 1700 avec *Anne de Fournier de Chauvert*, fille de *Lambert*, Capitaine au Régiment de l'Alteſſe, & de *Françoiſe Joſſerand de Pertuis*. (*Fournier de Chauvert* eſt une branche de la Maiſon de ce nom, M. le Marquis *d'Aultanne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, eſt l'aîné de cette Maiſon.) De ce mariage ſont iſſus : — 1. JOSEPH-IGNACE, Seigneur de Sorbiers & de Montvert ; — 2. & AUGUSTIN, Prêtre, Docteur en Théologie & Prévôt de l'Egliſe Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de ſon frere, qui n'a point laiſſé d'enfans.

XVI. FRANÇOIS-IGNACE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, II. du nom, Seigneur de Ribeiret, a épouſé en 1724 *Marie de Serre de Rochecolombe*, niéce de *N..... de Serre de Rochecolombe*, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz. Il n'a laiſſé que

N..... mariée au Marquis *de Champoléon*, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, dont une fille auſſi unique.

De la branche aînée de cette ancienne Maiſon, il ne reſte plus que l'Abbé *de Chabeſtan*, Prévôt de l'Egliſe de Guerrande, & de la branche cadette, que JOSEPH-FRANÇOIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON, fort âgé, en 1765, dont le fils unique, marié à *Marie-Jacqueline de Villefranche*, filleule du Chevalier Saint-George, pere du Cardinal d'Yorck, réſidant à Rome, eſt mort ſans enfans. Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par HENRI II, Roi de France, aux Baillis de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé* LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON, Capitaine de deux cens hommes de pied, & Lieutenant de cinquante hommes-d'armes, les droits ſeigneuriaux & ſervices que les Vaſſaux de Ribeiret ont coutume de lui payer & à ſes prédéceſſeurs, nonobſtant qu'il n'apparoiſſe de titres perdus & anéantis par les guerres & autres infortunes. Cet ordre eſt le ſeptieme du regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à préſent au Marquis *de Champoléon* par ſa femme, héritiere de la Maiſon. On y trouve auſſi une commiſſion de CHARLES DE LORRAINE, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit LOUIS DE CHABESTAN D'ALAUZON, pour lever cent hommes de pied & une de Meſtre-de-camp de Cavalerie de HENRI IV. de 1601; une autre en faveur de PIERRE, ſon fils, du 3 Novembre 1621 pour lever cent hommes de pied; & une en faveur de FRANÇOIS-IGNACE de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Biſſy.

Tous les papiers concernant la Nobleſſe de *Chabeſtan*, ſont au Château de ce nom. Deux cadets de cette Maiſon ſe ſont ſignalés au ſiége de Candie, dit *Allard* dans ſa Généalogie. CÉSAR & JEAN DE CHABESTAN s'y diſtinguerent, & parurent être les plus braves, dit *Chorier*. L'un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut ſurnommé CHABESTAN-LE-BALAFRE. On obſerve auſſi que tous ont pris la qualité de *Nobles* & de *Chevaliers*, & que LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON, marié en 1583 avec *Claudine de Morges*, y a ajouté celle de *Haut & Puiſſant Seigneur*; ce qui a été ſuivi par les autres.

Les alliances de la Maiſon de CHABESTAN ſont avec *Méouillon*, fondue dans celle de *Grolée Vireville*, pluſieurs fois avec *Agoult*, *Bonne-Leſdiguieres*, *Riviere*, *Bérenger*, *Morges*, branche de *Bérenger*, *Caſtillon*, *Révillaſc*, *la Tour-du-Pin*, *Gruel*, *Urre*, *du Pilhon*, *Faure*, *Boulogne*, *Bouvard*, *Achard de Sainte-Colombe*, &c. Les armes: *d'azur, au lion d'or armé & lampaſſé de gueules, accompagné en chef de ſix étoiles d'or.* Supports, *deux griffons.*

— CHABEU ou CHABEUF, en Breſſe: ancienne Maiſon éteinte, qui a formé quatre branches. La premiere, celle des Seigneurs de Saint-Trivier en Dombes, dont elle prit le nom, & qui s'eſt éteinte dans une fille mariée aux Seigneurs de Lugny & de Ruſſey. La ſeconde, eſt celle des Seigneurs de l'Abbergement en Breſſe. La troiſieme, celle des Seigneurs de Chazelles en Dombes. Et la quatrieme, celle des Seigneurs de la

Colonge & de la Tour-de-Pronneins. Voici ce qu'un manuſcrit nous apprend de la derniere.

JEAN DE CHABEU, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Pronneins, vivoit en 1400. Il épouſa *Jeanne de Feillens*, fille & héritiere d'*Antoine*, Seigneur de Feillens, & d'*Etiennette de Bletterans*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de la Tour-de-Pronneins, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. CATHERINE, femme de *Guillaume de Melin*, Seigneur de Thoiria; — 4. & LIONNETTE, Religieuſe à Neuville.

JEAN DE CHABEU, II. du nom, Seigneur de Feillens, mort en 1466, avoit épouſé au mois de Novembre 1443, *Marguerite de Botheon*, dont il eut

JEAN DE CHABEU, III. du nom, Seigneur de Feillens & de Becerel, Ecuyer, Pannetier ordinaire de la Ducheſſe de Savoye en 1494, qui épouſa 1°. *Antoinette de Laye*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meximieux en Dombes, & de *Marguerite de Chavanne*, ſa ſeconde femme; & 2°. *Louiſe de Ferlay*, veuve de *Jean*, Seigneur de Verfey, & fille de *Claude*, Seigneur de Sathonay, & de *Louiſe de Luyrieux*. Du premier lit naquirent : — 1. HUMBERT, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. ANTOINETTE, Prieure de S. Thomas en Forez; — 4. MARGUERITE, femme de *Balthaſard de Craus*, Seigneur dudit lieu en Savoye en 1498; — 5. & CLAIRE, mariée 1°. à *François*, Seigneur de Verfey; 2°. à *Philibert de Laye*, Seigneur de Treyverney; & 3°. à *Claude de la Tonniere*, Seigneur de Peycien en Bugey. Il eut du ſecond lit : — 6. ANNE, morte ſans alliance; — 7. & FRANÇOISE, femme de *Louis de Pingon*, Seigneur dudit lieu, Ambaſſadeur pour le Duc de Savoye en Suiſſe, fille de *Louis*, Conſeiller d'Etat du même Duc de Savoye.

HUMBERT DE CHABEU, Seigneur de Feillens & de Verfey, fit le voyage de Jéruſalem en 1521, & fut fait Chevalier du S. Sépulcre. Il mourut en 1541, & laiſſa de ſon épouſe *Catherine de Monſpey*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beoſt, & de *Françoiſe de Boullainvilliers* : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Verfey, mort ſans alliance; — 3. JACQUES, Chevalier de Malte; — 4. CLAUDINE, Prieure de Saint Thomas en Forez; — 5. CLAIRE, mariée en 1557, avec PHILIBERT DE CHABEU, ſon parent, Seigneur de la Colonge, fils de GEORGES, Seigneur de la Colonge, & de *Guillemette de Fougeres*; — 6. & 7. JACQUELINE & FRANÇOISE.

FRANÇOIS DE CHABEU, Seigneur de Feillens, de Verfey & de Saint-Dizier-le-Déſert, épouſa en 1568, *Hélene d'Aguerre*, Dame de Longes, fille de *Guillenton d'Aguerre*, Seigneur de Marquiny-au-Bois, & de *Madelene de la Fontaine*. Il mourut en 1591, laiſſant de ſon mariage : — 1. ISABEAU, Dame de Feillens, mariée 1°. à *Claude*, Baron de Chandée; & 2°. à *Antoine de Champier*, Seigneur de la Favergne, Bailli de Bugey; — 2. & LUCRECE, Dame de Longes, femme 1°. de *François-Aymé de la Forêt*, Seigneur de Gramont, dont elle demeura veuve en 1603; & 2°. en 1611, de *Philippe Dinet*, Seigneur de Saint-Romain, frere de *Gaſpard*, Evêque de Mâcon.

Branche des Seigneurs de BECEREL.

JEAN DE CHABEU, Seigneur de Becerel, second fils de JEAN III. du nom, & d'*Antoinette de Laye*, sa premiere femme, fit hommage le 5 Août 1516, de la Seigneurie de Becerel au Roi FRANÇOIS I. Il s'allia le 22 Janvier 1531, à *Françoise de Civria*, fille de *Claude*, Seigneur de Civria, & de *Jeanne de Beaupont*, laquelle, après son décès, se remaria à *Jean*, Seigneur du Planet. JEAN DE CHABEU mourut en 1550, & laissa — 1. CLAUDE, qui suit; — 2, 3 & 4. JEANNE, LÉONARDE & EGYPTIENNE.

CLAUDE DE CHABEU, Seigneur de Becerel, épousa 1°. le 5 Septembre 1580, *Louise de la Gelliere*, Dame de Cornaton, veuve de *Claude Becerel*, Seigneur de Marlia, & fille de *Claude de la Gelliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Jacqueline de Rogemont*, dont, PHILIBERT, mort sans alliance; & 2°. à *Peronne de Puget*, fille de *Humbert*, Seigneur de Vernay, Capitaine de 50 lances en Savoye, & de *Lucrece de Vionnet*. Il a eu de ce second mariage: — 1. MARC-ANTOINE, Seigneur de Becerel, mort, sans avoir été marié, au siége de Casal, fait par le Marquis *de Spinola*; — 2. PHILIBERTE, femme de *Claude-Gaspard Bachet*, Seigneur de Mesiria; — 3. LOUISE, Supérieure au Couvent des Ursulines de Châtillon-lez-Dombes; — 4 & 5. JEANNE & CATHERINE, mortes filles.

Branche des Seigneurs de la COLONGE.

GUILLAUME DE CHABEU, Seigneur de la Tour-de-Pronneins & de Merages, second fils de JEAN I. du nom, & de *Jeanne de Feillens*, vivoit en 1470. Il eut pour femme *Claudine Maréchal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, *&c.* & de *Catherine de Corneissia*, dont

GEORGES DE CHABEU, Seigneur de la Colonge, de la Tour de Pronneins & de Cartelet en Dombes, Lieutenant-Général pour le Roi en Beaujolois & Dombes, sous le Maréchal de *Saint-André*, qui se maria avec *Guillemette de Fougeres*, Dame de Teysé, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Varey*, dont: — 1. PHILIBERT, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1555; — 3. GUILLAUME, mort jeune; — 4. ANTOINETTE, femme de *Jacques de la Fontaine*, Seigneur de la Veyse; — 5. & ELIE, femme d'*Antoine de Lonvat*, Seigneur de Champolon.

PHILIBERT DE CHABEU, Seigneur de la Colonge, de Merages & de la Tour-de-Pronneins, épousa 1°. *Claire de Chabeu*, sa parente, fille de HUMBERT, & de *Catherine de Monspey*; & 2°. *Catherine de Saint-Paul*, Dame de Montgaland. Il eut du premier lit: — 1. JACQUES, Seigneur de la Colonge, mort sans avoir été marié; — 2. CLAUDINE, femme 1°. de *Jean*, Seigneur de la Mayse & de la Gardette; & 2°. de *Jean de Luyrieux*, Seigneur de Montnerau. Du second lit: — 3. & FRANÇOISE. C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Famille éteinte, qui portoit pour armes: *d'or, à la bande de gueules.*

— CHABIEL DE MORIERE, en Poitou, originaire d'Espagne: RODRIGUE CHABIEL, se trouvant Officier-Commandant dans une place de

la domination Eſpagnole, priſe d'aſſaut par les François, ne fut redevable de la vie qu'à la clémence du Général, qui ne mit d'autre prix à ſa conſervation, qu'un engagement de paſſer au ſervice de France. Or il obtint une charge de Commiſſaire Provincial d'Artillerie, s'y maria, & déſirant y faire un établiſſement ſolide à ſes enfans, il obtint, au mois de Mai 1634, des lettres de naturalité.

Ce RODRIGUE CHABIEL DE MORIERE eut de ſon mariage: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. HENRI-CHARLES, Prieur de Laubourdiere.

CHARLES CHABIEL épouſa par contrat du 9 Juillet 1661, Demoiſelle *Jeanne Herboreau*. Il eſt avec ſon pere dans ce contrat de mariage, qualifié de *Meſſire*: ſes enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, rapporté après ſon aîné; — 3. & ANDRÉ, mentionné après ſes deux freres.

JEAN CHABIEL, né le 25 Octobre 1663, prit le parti de la robe, & eut de ſon mariage, contracté le 23 Novembre 1699, avec *Marguerite Poupeau*,

JEAN-MATHIEU CHABIEL, baptiſé en Octobre 1700, Lieutenant dans le régiment de Miromenil. Il quitta le ſervice à la paix qui ſuivit la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, & qui occaſionna une réforme conſidérable dans les troupes; ce qui l'obligea à prendre le parti de la robe & d'exercer juſqu'à ſa mort, arrivée le 12 Mai 1743, une charge de Procureur du Roi, à Poitiers. Il épouſa en ſecondes noces, par contrat du 10 Septembre 1731, *Marguerite Charet*, fille de *Marc-Antoine Charet*, Ecuyer, Sieur de la Marſandrie, dont il a eu: — 1. HUGUES-LOUIS, Capitaine au régiment de Lorraine, tué en 1760, à la bataille de Vandavachy, près Pondichery; — 2. & JEAN-MATHIEU CHABIEL DE MORIERE, né poſthume le 6 Octobre 1743.

CLAUDE CHABIEL, Seigneur de la Motte-Bureau, ſecond fils de CHARLES, commença d'abord à ſervir dans la compagnie des Gentilshommes-Cadets, à Longwy; il y reſta l'eſpace de trois années, & le premier Décembre 1691, il obtint une commiſſion de Sous-Lieutenant dans le régiment de Boufflers, compagnie de Pimodan; le 21 Mars 1693 il monta à la place de Lieutenant dans le même régiment; le 22 Janvier 1697, il fut pourvu de celle de Capitaine dans le même régiment, qui devint Miromenil; réformé à la paix à la ſuite de ſon régiment, & remplacé le premier Mars 1701, dans le ſecond bataillon, il paſſa à l'aide-majorité le 16 Octobre 1704; fut bleſſé en 1691, au ſiége de Namur, de l'éclat d'une bombe, & s'eſt trouvé au combat de Steinkerque, au ſiége d'Ath, à celui de Valence, en Italie, à ceux de Satatiare, de Monteſſarto & de Barcelonne. Le ſiége de Lérida lui fut fatal par une bleſſure qu'il y reçut, il ſervit à la bataille d'Almanza; enfin ſes jours échapés à tant de périls furent terminés au ſiége de Béthune. Il y fut tué le 11 Août 1710, à la tête de la compagnie des Grenadiers, dont il étoit Capitaine. Il n'a laiſſé de ſon mariage avec Dame *Charlotte Ragonneau*, que

MARIE-JEANNE-FRANÇOISE CHABIEL DE MORIERE, mariée le 21 Décembre 1735, à *Aimard-Iſidore de Moulins*, Comte de Rochefort. *Voyez* MOULINS DE ROCHEFORT.

ANDRÉ CHABIEL, troiſieme fils de Meſſire CHARLES CHABIEL DE MORIERE, né, ſuivant ſon extrait de baptême, le 3 Octobre 1667, commença à ſervir en 1691, dans la compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Strasbourg; il en eſt ſorti l'année ſuivante pour remplir la place de Sous-Lieutenant au régiment de Boufflers; en 1694 il y a obtenu le grade de Lieutenant; en 1701 il a quitté le régiment de Boufflers, devenu Miromenil, pour former une compagnie dans celui de Maiſontiers, alors nouvellement créé; au mois de Juin 1704 il parvint à la Majorité, & en devint Lieutenant-Colonel au mois d'Octobre 1710, & après avoir été décoré de la Croix de Saint-Louis, il mourut au lieu de Chaux près Bedfort, le 2 Janvier 1733. Il avoit épouſé le 24 Avril 1709, Dame *Jeanne-Marie Noblat*, veuve de Meſſire *François de Beaujeu*. Il eſt qualifié dans ſon contrat de mariage d'*Illuſtre André Chabiel de Moriere*, & a laiſſé pour enfans: — 1. ALEXANDRE-MELCHIOR, qui ſuit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS CHABIEL DE MORIERE, Chanoine de la Collégiale de Bedfort, en Alſace.

ALEXANDRE-MELCHIOR CHABIEL DE MORIERE, né à Bedfort le 4 Février 1716, Seigneur de Sevigny en Champagne, fut deſtiné à courir la même carriere que ſes ancêtres. Dès l'âge de treize ans il eut une Lieutenance de Milice au bataillon de la Haute-Alſace; ſa commiſſion eſt du premier Mai 1729. Le 11 Mai 1734 il entra Sous-Lieutenant dans le régiment d'Enghien, le 16 Décembre ſuivant il parvint à la charge de Lieutenant; & le 6 Août 1740 il paſſa à une compagnie. Ses ſervices diſtingués lui firent mériter la Croix de Saint-Louis, & il en fut décoré le 4 Août 1747, après la bataille de Lawfeldt. Le 3 Septembre 1759, après la bataille de Minden, il devint Capitaine de Grenadiers, & le 16 Mars 1760 il fut fait Lieutenant-Colonel dans le même régiment: il s'eſt trouvé pendant le cours de ces ſervices à ſept batailles, où le régiment d'Enghien s'eſt diſtingué, à cinq ſiéges du premier ordre, à deux forcemens de lignes; & enfin il a été d'une quantité de détachemens de guerre où l'on a combattu. La paix lui ayant procuré plus de tranquillité qu'il n'en avoit eu juſqu'alors, il a épouſé par contrat du 18 Mai 1764, Demoiſelle *Marie-Florence-Joſeph Fabry*, fille de *François-Joſeph Fabry*, Procureur-Général & Domanial de M. le Duc d'Orléans, dont un fils né en 1766.

Les armes: *d'azur à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1.*

— CHABOT, ancienne Maiſon du Poitou, connue depuis,

I. GUILLAUME CHABOT, qui vivoit en 1040. Il eſt nommé avec *Guillaume*, Duc de Guienne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'acte de fondation de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, faite par *Geofroi Martel*, Comte d'Anjou. On croit qu'il eut pour enfans: — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2. ITHIER, Evêque de Langres en 1052, mort vers l'an 1073; — 3. LEZIN, qui ſuivoit la Cour du Roi PHILIPPE I. en 1072, — 4. EUDES, nommé dans un titre de l'Abbaye de Vendôme, de l'an 1086; — 5. PIERRE, nommé dans le même titre, avec *Perrenette* ſa femme, THIBAUT, PIERRE, dit *la Tour*, BAYARD & RAOUL CHABOT, ſes enfans.

II. THIBAUT CHABOT, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès-années 1060 & 1100. Il épousa en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul de Mauleon*, dont il eut : — 1. SEBRAN, qui suit ; — 2. GAUDIN, vivant en 1148 ; — 3. BRIANT, vivant en 1151 ; — 4. & BELINE, vivante en 1120.

III. SEBRAN CHABOT, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jérusalem, vivoit en 1151, & laissa d'*Agnès*, sa femme : — 1 THIBAUT, qui suit ; — 2. SEBRAN, élu Evêque de Limoges en 1177, & mort en 1197 ; — 3. & 4. PIERRE & GARNIER ; — 5. & ERMELINE, mariée à *Pierre Lunel*, du consentement duquel elle se fit Religieuse à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAUT CHABOT, II. du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & eut pour enfans : — 1. THIBAUT, qui suit ; — 2. & EUSTACHE, Dame de Vouvent, mariée à *Geofroi de Lesignem*, morte en 1229.

V. THIBAUT CHABOT, III. du nom, Sire de Roche-Cerviere & de la Greve, fut présent avec plusieurs autres grands Seigneurs au traité de treve conclue en 1206, entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & JEAN, Roi d'Angleterre. Il épousa *Marguerite*, Dame *de la Mothe-Achard* & *de la Mauriere*, fille de *Guillaume*, dont il eut : — 1. THIBAUT, qui suit ; — 2. GÉRARD, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Mauriere, tige des Barons de Retz, rapportés ci-après ; — 4. & SEBRAN, Seigneur de la Greve & de Jarnac, dont la postérité sera aussi rapportée ci-après.

VI. THIBAUT CHABOT, IV. du nom, Sire de la Roche-Cerviere, *&c.* testa en 1250. Il épousa *Œnor de Brosse*, Dame *des Essars*, fille de *Bertrand*, III. du nom, Vicomte de Brosse, dont il eut : — 1. SEBRAN, qui suit ; — 2 & 3. THIBAUT & GERARD, vivans en 1303 ; — 4. & MARGUERITE, mariée en 1243, à *Guillaume de Beaumont*.

VII. SEBRAN CHABOT, II. du nom, Seigneur de Roche-Cerviere & des Essars, fut un des principaux Seigneurs du Poitou, qui traiterent en 1269 avec *Alphonse*, Comte de Poitiers, du réglement du rachat des Fiefs à Merci. Il ne laissa que : — 1. N..... Dame de la Roche-Cerviere, Terre qu'elle porta dans la Maison de *Ruffec* ; — 2. & MAHAUT CHABOT, Dame des Essars, mariée à *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thers.

Branche des Barons de RETZ.

VI. GERARD CHABOT, second fils de THIBAUT, III. du nom, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Mothe-Achard & de la Mauriere. Il étoit mort en 1250, & avoit épousé *Eustache de Retz*, dite *Aliette*, fille & héritiere de *Raoul*, Sire de Retz, Machecoul, Ferlerons, Fredesons, *&c.* dont il eut : — 1. GERARD, qui suit ; — 2. GEOFROI, Seigneur de la Mauriere ; — 3. & EUSTACHE, mariée à *Gerard de Machecoul*, Seigneur du Coustumier & de la Benaste.

VII. GERARD CHABOT, II. du nom, Baron de Retz, fit le voyage d'Arragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épousé, 1°. avant l'an 1266, *Amicie de Château-Gontier* ; & 2°. *Jeanne*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, & d'*Isabeau de Lezignem-la-Marche*,

che, dont : — 1. GERARD, qui ſuit ; — 2. RAOUL, mort en 1329 ; — 3. GUILLAUME, Seigneur de la Mothe-Achard, la Mauriere, *&c.* qui mourut en Sicile, où il avoit épouſé *Guillemette de Preſſai*, dont il eut SIMON, mort ſans poſtérité.

VIII. GERARD CHABOT, III. du nom, ſurnommé *le Bénoit*, Baron de Retz, *&c.* vivoit en 1342, & laiſſa de *Marie-Clémence de Parthenay*, fille de *Guillaume l'Archevêque*, & de *Jeanne de Monfort*, ſa premiere femme : — 1. GERARD, qui ſuit ; — 2. JEANNE, dite *la Folle*, pour s'être mariée ſans le conſentement de ſes parens, à *Jean*, Seigneur de la Muſſe-Ponthus, à cauſe de quoi elle fut exhérédée en 1333. Depuis elle épouſa *Foulques de Laval*, Seigneur de Chaloyau, & mourut vers l'an 1341.

IX. GERARD CHABOT, IV. du nom, Baron de Retz, la Mothe-Achard, *&c.* mort en 1342, laiſſa de *Catherine de Laval*, Dame d'Avrilli en Anjou, fille de *Gui*, IX. du nom, Sire de *Laval* & de *Vitré*, & de *Béatrix de Grave*, un fils unique nommé

X. GERARD CHABOT, V. du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Mothe-Achard, *&c.* qui mourut avant l'an 1362. Il avoit épouſé *Philippe Bertrand*, fille aînée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie de Sulli*, dont il eut : — 1. GERARD, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, Dame de Retz, mariée à *François de Chauvigni*, Baron de Retz, à cauſe d'elle, morte le 16 Janvier 1406.

XI. GERARD CHABOT, VI. du nom, Baron de Retz, *&c.* aſſiſta *Charles de Blois* à la bataille d'Aurai en 1364, où il demeura priſonnier, & mourut peu après, ſans enfans de *Marguerite*, Comteſſe de *Sancerre*, ſa femme.

Branche des Seigneurs de la GREVE.

VI. SEBRAN CHABOT, dit *le Prud'homme*, troiſieme fils de THIBAUT, III. du nom, & de *Marguerite*, Dame *de la Mothe-Achard*, eut en partage les Terres de la Greve, de Larriere, des Granges, de Fontenaye, *&c.* ſervit le Roi PHILIPPE *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298. Il laiſſa d'*Ayrois de Châteaumur*, Dame d'Oulmes & de Chantemeſle, *&c.* ſa femme : — 1. THIBAUT, qui ſuit ; — 2. GERARD, qui ſe trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304 ; — 3. SEBRAN, vivant en 1303 ; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Chantemeſle, Champigni, Sainte-Gemme, & Sainte-Radegonde de Mureis. Il fut mandé au mois de Novembre 1318 de ſe rendre à Paris, pour aller contre les Flamands. Il épouſa *Jeanne Pouverelle*, dont il eut *Louis*, ſur lequel les Terres de Champigni & de Sainte-Gemme furent vendues en 1350 pour payer les dettes de ſon pere. Il ſervit en 1352 & 1356 ; — 5. GEHEUDIN, qui obtint remiſſion en 1391 des violences qu'il avoit commiſes contre les Seigneurs de la Greve, ſes couſins. Il fut marié, & eut ſix fils & trois filles ; — 6. SEBRAN, compris dans la rémiſſion de ſon frere, étant tous deux priſonniers à Paris ; — 7. & ŒNOR, mariée à *Eble de Rochefort*, Seigneur de la Faye.

VII. THIBAUT CHABOT, I. du nom de ſa branche, Seigneur de la

Greve, du petit Château de Vouvent, de Larriere, de Fontenaye & des Granges, épouſa *Jeanne de Saint-Vincent:* elle étoit veuve en 1327. Il en eut : — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2 & 3. MARGUERITE & JEANNE, mortes ſans enfans.

VIII. THIBAUT CHABOT, I. du nom, Seigneur de la Greve, *&c.* fut pendant 16 ans ſous la tutelle de GUILLAUME CHABOT, Seigneur de Chantemeſle, ſon oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre ſa veuve & ſes enfans au ſujet de la reddition de compte de ſa tutelle. Il obtint contre eux condamnation, & mourut en 1355, laiſſant de *N.... de Machecoul*, Dame du Couſtumier, fille de *Gerard*, Seigneur de la Benaſte, *&c.* & de *Léonarde de Thouars* : — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de la Turmelliere & de Liré, finie à RENÉE CHABOT, qui épouſa le 12 Octobre 1504, *Jean du Bellay*, Seigneur de Pontferon.

IX. THIBAUT CHABOT, III. du nom, Seigneur de la Greve, *&c.* reprit en 1377 le procès que ſon pere avoit eu contre les enfans de *Guillaume Chabot*, ſon grand oncle, & en obtint la Terre de Chantemeſle. Il vivoit en 1385, & avoit épouſé avant l'an 1365, *Amicie de Maure*, fille de *Jean*, IV. du nom, & d'*Aliette de Rochefort*, Dame de Queilhac, dont il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & MARIE, alliée à *Gui de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire.

X. LOUIS CHABOT, I. du nom, Seigneur de la Greve, Chantemeſle, *&c.* mourut en 1422, ayant eu de *Marie de Craon*, Dame de Moncontour, Marnes, Montſoreau, Colombieres, Savonnieres, Jarnac-ſur-Charente, Precigny, Verneuil & Ferrieres, fille de *Guillaume de Craon*, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame *de Montbaſon:* — 1. THIBAUT, qui ſuit; — 2. RENAUD, auteur de la branche des Seigneurs de Jarnac, rapportée ci-après; — 3 & 4. JEAN & ANNE, morts ſans alliance.

XI. THIBAUT CHABOT, IV. du nom, Seigneur de la Greve & à cauſe de ſa mere Seigneur de Moncontour, Montſoreau, *&c.* mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois, en 1428. Il avoit épouſé en Juin 1422, *Bruniſſinde d'Argenton*, fille aînée de *Guillaume d'Argenton*, & de *Jeanne de Naillac*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CATHERINE, mariée en Mars 1445 à *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvilliers, Marigni, Bouville, & morte en 1466; — 3. & JEANNE, mariée en Mars 1445 à *Jean de Chambes*, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui acquit la Terre de Montſoreau de ſon beau-frere.

XII. LOUIS CHABOT, II. du nom, Seigneur de la Greve, Moncontour, *&c.* Conſeiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de ſon pere, & reſta ſous la garde de ſa mere. Il fut à la conquête de Guienne en 1453. Le Roi LOUIS XI. le retint ſon Conſeiller & Chambellan, par Lettres du 6 Avril 1464. Il aſſiſta trois ans après aux Etats tenus à Tours, commanda le ban & arriere-ban de la Nobleſſe du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il avoit épouſé le 3 Juin 1444 *Jeanne de Courcillon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montleon &

de Tillai, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Thomine de l'Epine*, morte le 26 Août 1472. Quelques mémoires lui donnent pour seconde femme *Hesserine Chapperon*, dont il n'eut point d'enfans; ceux qu'il eut de sa premiere femme furent: — 1. RENÉ, Seigneur de la Greve, mort avant l'an 1469; — 2. MARIE, nommée au testament de son pere; — 3. MADELENE, mariée le 4 Janvier 1469 à *Navarrot d'Anglade*, Chevalier, Capitaine de Mauleon, dont elle n'eut point d'enfans: après son décès les grands biens de cette branche entrerent dans la Maison de *Châtillon*.

Branche des Seigneurs de JARNAC.

XI. RENAUD CHABOT, Seigneur de Jarnac, *&c.* second fils de LOUIS CHABOT, I. du nom, Seigneur de la Greve, *&c.* & de *Marie de Craon*, Dame de Jarnac, *&c.* eut en partage la Terre de *Jarnac-sur-Charente*, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut vers l'an 1476. Il avoit épousé, 1°. *Françoise de la Rochefoucauld*, veuve de *Gilles d'Appelvoisin*, & fille de *Gui*, Seigneur de Barbesieux, & de *Rosine de Montaut*, Dame de Verteuil; & 2°. *Isabeau de Rochechouart*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur d'Aspremont & de Brion, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent: — 1. MARGUERITE, qui étoit sous la tutelle de son pere en 1440; — 2. & AGNÈS, mariée à *Gui Chenin*, Seigneur de l'Isle-Bapaume. Du second lit sortirent: — 1. LOUIS, Seigneur de Jarnac, *&c.* mort avant l'an 1480 sans laisser d'enfans de *Jeanne de Montberon*, sa femme; — 2. ANTOINE, Chevalier de Rhodes & Grand-Prieur de France, mort le 6 Novembre 1507; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Jarnac après son frere aîné, Abbé de Castres & de Baignes, mort en 1493; — 4. JACQUES, qui suit; — 5. Robert, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aspremont, marié à *Antoinette d'Illiers*, fille de *Jean* & de *Marguerite de Chourses*. Il en eut: — (A) PAUL CHABOT, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes, mort après l'an 1560 sans enfans de *Jacqueline de Montigni*, fille de *Jacques*, & de *Léonor de Ferrieres*, qu'il avoit épousée en Octobre 1537; — (B). ANNE, mariée à *Jean de la Tour-Landry*, fils de *Hardouin de Maillé*, dit *de la Tour-Landry*, Baron de Châteauroux, *&c.* & de *Françoise de la Tour*; — (C). & ISABELLE, femme 1°. de *Charles de Vivonne*, Baron de la Châtaigneraye, fils d'*André*, Seigneur dudit lieu, & de *Louise de Daillon-du-Lude*; & 2°. de *Jacques Turpin*, Seigneur de Crissé; — 6. MARGUERITE, alliée à *Pierre de Reillac*, Vicomte de Merinville & de Brigueil; — 7. FRANÇOISE, mariée en Mai 1456 à *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonzac; — 8. JEANNE, alliée en 1466 à *Pierre de Saint-Julien*, Seigneur de Lasseré; — 9. & PHILIPPE, mariée en 1469 à *Antoine de Clerembault*, Seigneur de la Plesse, fils de *Gilles* & de *Jeanne Sauvage*.

XII. JACQUES CHABOT, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aspremont, *&c.* Conseiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épousé le 15 Septembre 1485 *Madelene de Luxembourg*, veuve de *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyseuls: ce mariage n'eut point d'effet, ou elle en fut séparée. Elle étoit fille de *Thibault*, Seigneur de Fiennes,

& de *Philippe de Melun*, Dame de Sottenghen. Il en eut: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2 PHILIPPE, Seigneur de Brion, duquel ſont deſcendus les Comtes *de Charni*, mentionnés ci-après; — 3. & CATHERINE, mariée à *Bertrand*, Seigneur *d'Eſtiſſac*.

XIII. CHARLES CHABOT, Baron de Jarnac, *&c.* rendit de grands ſervices à FRANÇOIS I. qui le fit Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, Capitaine du Château de Ha, & Vice-Amiral de Guienne en 1544. Il épouſa 1°. en 1506, *Jeanne de Saint-Gelais*, Dame de Saint-Gelais, de Saint-Aulaye & de Monlieu, fille unique de *Jean*, & de *Marguerite de Durfort-Duras*; & 2°. *Madelene du Puyguyon*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Amenard*. Du premier mariage ſortirent: — 1. LOUIS, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur *de Lautrec* en 1528, & y mourut; — 2. & GUI, qui ſuit. Du ſecond lit vinrent: — 3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Foi, Guidon de la Compagnie de 50 lances des Ordonnances de GUI CHABOT, ſon frere, mort en 1573, laiſſant de *Marie Joubert*, ſa femme, ESTHER CHABOT, Dame d'Antilly, le Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles de Fonſeque*, Baron de Surgeres; — 4. CATHERINE, vivante en 1548; — 5. & JEANNE, mariée à *Pierre-Buffiere*, Vicomte de Châteauneuf en Périgord.

XIV. GUI CHABOT, I. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, Saint-Aulaye, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi, de la Rochelle & Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, & Capitaine du Château de Ha, ſoutint au commencement du regne de HENRI II, ce fameux combat en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, contre *François de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye. Il y fut vainqueur, & parla ſi ſagement de ſa victoire, que le Roi l'ayant fait monter ſur l'échaffaud où il étoit, lui dit qu'il avoit combattu en *Céſar*, & parlé en *Cicéron* (*Voyez* le détail de ce combat dans les additions aux Mémoires de *Caſtelnau* par *le Laboureur*, *pag. 600 & ſuiv.*). Il avoit épouſé en 1540, *Louiſe de Piſſeleu*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilli, & de *Madelene de Laval*, dont il eut: — 1. LÉONOR, qui ſuit; — 2. CHARLES, mort ſans poſtérité; — 3. & JEANNE, mariée 1°. à *Anne d'Anglure*, Baron de Givri; & 2°. à *Claude de la Châtre*, Seigneur de la Maiſonfort, Maréchal de France.

XV. LÉONOR CHABOT, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Aulaye, *&c.* ſervit le Roi HENRI IV. en ſes guerres, & mourut en 1605. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite de Durfort*, fille de *Simphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe-Cauchon-Maupas*; & 2°. en Mars 1571, *Marie de Rochechouart*, fille & héritiere de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoiſe de Maricourt*. Du premier lit ſortirent: — 1. GUI, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Saint-Aulaye, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte de Clermont*, fille de *Georges*, Marquis de Gallerande, & de *Marie Clutin*; — 3. CHARLES, auteur de la branche de Saint-Aulaye, rapportée ci-après; — 4. FRANÇOIS, Chevalier; — 5, 6 & 7. HÉLENE, FRANÇOISE & CATHE-

RINE, Religieuſes. Du ſecond mariage vinrent : — 8. ELÉONORE, Comteſſe de Conac, mariée 1°. avec *Louis de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye ; & 2°. avec *Jacques de Harcourt*, Marquis de Beuvron ; — 9. CLAUDE, mariée avec *Aloph Rouaut*, Seigneur de Thiembrune & de Serifontaine ; — 10. & MARIE, alliée 1°. avec *Urbain Gillier*, Seigneur de Puygareau, Baron de Marchande ; & 2°. par contrat du 9 Août 1640, avec *François de Vernou*, Seigneur de la Riviere-Bonneuil.

XVI. GUI CHABOT, II. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, *&c.* Capitaine de 100 Chevaux-Legers, Conſeiller d'Etat & Lieutenant-Général en Saintonge ſous le Prince de Condé, teſta en 1640. Il avoit épouſé, 1°. *Claude Marouette*, Dame de Montagrier ; & 2°. *Marie de la Rochefoucauld*, fille d'*Iſaac*, Baron de Montendre, & d'*Helene de Fonſeque*. Du premier lit vint : — 1. JACQUES, Seigneur de Monlieu, mort imbécille ; & du ſecond ſortirent ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. GUI-CHARLES, Doyen de Saintes en 1665 ; — 4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ; — 5. CLAIRE, Carmelite à Paris ; — 6 & 7. CHARLOTTE & MARIE, Religieuſes à Saintes.

XVII. LOUIS CHABOT, Comte de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, *&c.* Maréchal-de-Camp, & Meſtre-de-Camp d'un régiment de Cavalerie, eut commiſſion en Octobre 1651, d'aſſembler la Nobleſſe à Coignac, & mourut vers l'an 1666. Il avoit épouſé en 1640 *Catherine de la Roche-Beaucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la Ville d'Angoulême, & de *Jeanne de Galard de Béarn*, dont il eut : — 1. GUI-HENRI, qui ſuit ; — 2. HENRI, mort jeune ; — 3. GUI-CHARLES, Doyen de Saintes ; — 4. JOSEPH-LOUIS-AUGUSTIN, Chevalier de Malte en 1675 ; — 5. HÉLENE-FRANÇOISE, mariée avec *Charles de la Rochefoucauld*, Marquis de Surgeres ; — 6. & JULIE-EUSTACHE, Demoiſelle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. GUI-HENRI CHABOT, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, *&c.* né le 27 Novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en Janvier 1678, & mourut le 6 Novembre 1690. Il avoit épouſé, 1°. *Marie-Claire de Créqui*, fille unique d'*Adrien*, Seigneur de la Creſſonniere, Vicomte de Houles, *&c.* & de *Jeanne-Lamberte de Lannoy*, morte le 29 Mars 1684, âgée de 37 ans ; & 2°. en 1688 *Charlotte-Armande de Rohan*, fille aînée de *Charles*, Duc de Montbaſon & d'*Armande de Schomberg*. Il eut de ſon premier mariage : — 1. LOUIS, Comte de Jarnac, né en Novembre 1675, mort en Mars 1691 ; — 2. & GILLONE-GABRIELLE. Du ſecond mariage eſt venue HENRIETTE-CHARLOTTE, le P. *Anſelme* dit ANNE-MARIE-LOUISE CHABOT, Comteſſe de Jarnac, Marquiſe de Soubran, Semouſſat, Servillac, *&c.* héritiere de ſa Maiſon, baptiſée à Saint Pierre de Jarnac le 4 Juin 1690, mariée 1°. en Juillet 1709 avec *Paul-Auguſte-Gaſton de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, Colonel du régiment de Béarn, & Brigadier des Armées du Roi, Comte de Jarnac à cauſe d'elle, mort ſans enfans le 10 Décembre 1714 ; & 2°. le 20 Juin 1715 avec *Charles-Annibal de Ro-*

han-Chabot, Chevalier de Léon, ſon couſin au quatrieme dégré, devenu Comte de Jarnac par cette alliance.

Cette Dame n'ayant point d'enfans, a ſubſtitué aux Cadets de ſon nom, & nommément au *Vicomte de Rohan*, neveu de ſon mari, Maréchal des Camps & Armées du Roi, frere puîné du Comte *de Rohan-Chabot*, le Comté de *Jarnac* ſitué en Angoumois, à condition de porter déſormais le nom & les armes ſeules de *Chabot*. A cet effet elle a obtenu des Lettres-patentes le 27 Mai 1751, par leſquelles le Roi, en faveur des appellés à cette ſubſtitution, dérogea à d'autres Lettres-patentes du 15 Septembre 1746, par leſquelles la branche cadette de *Chabot* eſt obligée de joindre aux nom & armes de *Chabot*, les nom & armes de *Rohan*. Le Vicomte *de Rohan* en conſéquence, a pris le nom de *Vicomte de Chabot*; & en cas qu'il n'ait point d'enfans la ſubſtitution paſſera au ſecond fils du Comte de Chabot, Lieutenant-Général.

Branche des Seigneurs de SAINT-AULAYE, *DUCS DE* ROHAN, *PAIRS DE FRANCE.*

XVI. CHARLES CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, troiſieme fils de LÉONOR, Seigneur de Jarnac, & de *Marguerite de Durfort*, épouſa en 1613 *Henriette de Lur*, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie Raguier d'Eſternay*, dont il eut : — 1. CHARLES, Seigneur de Saint-Aulaye, tué en Catalogne, au ſiége de Lérida en 1646; — 2. HENRI, qui ſuit; — 3. GUI-ALDONCE, dit *le Chevalier de Chabot*, Maréchal-de-camp, mort des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Dunkerque, au mois d'Octobre 1646; — 4. JEANNE, morte ſans alliance; — 5. LIDIE, mariée en 1634, à *François l'Eſpinay*, Seigneur de Bellevue; — 6. & 7. ANNE, dite *Mademoiſelle de Chabot*, & JUDITH, dite MARGUERITE DE CHABOT, Religieuſe, morte à Farmoutier.

XVII. HENRI CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou en 1647, prêta ſerment de *Duc* & *Pair* au Parlement le 15 Juillet 1652, mourut le 27 Février 1657, âgé de trente ans, & fut inhumé dans la Chapelle d'Orléans des Céleſtins de Paris, où ſe voit ſa ſtatue & ſon tombeau. Il avoit épouſé en 1645 *Marguerite*, Ducheſſe *de Rohan*, Princeſſe de Léon, Comteſſe de Porrhoët, fille & héritiere de *Henri*, Duc de *Rohan*, & de *Marguerite de Béthune-Sulli*, à condition que l'aîné des enfans porteroit le nom & les armes de *Rohan*. Elle fut nommée tutrice de ſes enfans par Lettres-Patentes données à Paris le 10 Juin 1665, regiſtrées au Parlement le 5 Octobre ſuivant. Le fils y eſt nommé *Rohan-Chabot*, & les filles *Chabot-Rohan*. Elle mourut le 9 Avril 1684, âgée de 67 ans. Les enfans ſortis de ce mariage, ſont : — 1. N... DE ROHAN-CHABOT, dit *le Chevalier Chabot*, mort jeune le 6 Novembre 1646; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. ANNE CHABOT-ROHAN, Dame de Soubiſe, mariée le 17 Avril 1663, à *François de Rohan*, Prince de Soubiſe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Gouverneur de Champagne

& de Brie, fils d'*Hercule*, Duc de *Montbaſon*, & de *Marie d'Avaugour*. Elle eſt morte le 4 Février 1709, âgée 61 ans, a été inhumée d'abord aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, & enſuite transférée aux Religieuſes de la Merci le premier Février 1710; — 4. MARGUERITE CHABOT-ROHAN, mariée à *Malo*, Marquis *de Coëtquen*, Gouverneur de Saint-Malo, fils de *Malo*, Marquis *de Coëtquen*, & de *Françoiſe de la Marzeliere*; — 5. PÉLAGIE CHABOT-ROHAN, mariée le 11 Avril 1668, à *Alexandre-Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume*, & d'*Erneſtine de Ligne d'Aremberg*.

XVIII. LOUIS DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, baptiſé au Louvre le 4 Novembre 1652, ſervit aux ſiéges & priſes de Tournay, de Douay & de Lille en 1667, & en d'autres occaſions: il prêta ſerment de *Duc* & *Pair* au Parlement le 12 Mai 1689, & mourut la nuit du 17 au 18 Août 1727 dans ſa ſoixante-quinzieme année. Il avoit épouſé à Saint-Cloud le 28 Juillet 1678 *Marie-Eliſabeth du Bec*, fille unique de *François-René*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Catherine Nicolaï*, dont: — 1. LOUIS-BRETAGNE-ALAIN, qui ſuit: — 2. GUI-AUGUSTE, dit d'abord *le Chevalier de Rohan*, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 3. CHARLES-ANNIBAL DE ROHAN-CHABOT, Comte de Jarnac-ſur-Charente, né le 14 Janvier 1687, Colonel-Réformé d'Infanterie, marié le 19 Juin 1715 à ſa parente *Anne-Marie-Louiſe Chabot*, veuve de *Paul-Auguſte de la Rochefoucauld-Montendre*, & fille de *Gui Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Marie-Claire de Créqui*; — 4. MARIE-MARGUERITE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Rohan*, née le 25 Décembre 1680, mariée par contrat du 12 Mai 1700, à *Louis-Pierre*, Comte *de la Marck* & de *Schleiden*, &c. avoué héréditaire du Marquiſat de Franchemont, & Comte du Saint Empire, Chevalier des Ordres du Roi. Elle eſt morte le 28 Janvier 1706; — 5. ANNE-HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 18 Janvier 1682, mariée par contrat du 10 Juin 1710, à *Alphonſe-Dominique-François*, Prince *de Berghes*, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Brigadier des Armées du Roi Catholique, & Gouverneur-Commandant de ſes Gardes-du-Corps à cheval dans les Pays-Bas, mort à Bruxelles le 4 Avril 1720. Elle eſt morte à Paris le 12 Mai 1751, ſans laiſſer de poſtérité; — 6. CHARLOTTE, dite *Mademoiſelle de Porrhoët*; — 7. FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 5 Octobre 1685, morte Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons; — 8. JULIE-VICTOIRE, née le 3 Décembre 1688, Religieuſe en la même Abbaye, depuis Prieure de Notre-Dame de Lieſſe, près Paris, Ordre de Saint Benoît, morte le 10 Octobre 1730, âgée de quarante-deux ans; — 9. CONSTANCE-ELÉONORE, née le 14 Février 1691; — 10. MARIE-ARMANDE, née le 4 Octobre 1692, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de Bon-Secours, Ordre de Saint Benoît, Fauxbourg Saint-Antoine, à Paris, morte dans ce Couvent le 29 Janvier 1742; — 11. & MARIE-LOUISE, née le 24 Octobre 1697.

XIX. LOUIS-BRETAGNE-ALAIN DE ROHAN-CHABOT, Duc de Ro-

han, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, né le 26 Septembre 1679, fut reçu au Parlement en qualité de *Duc* & *Pair de France* le 12 Août 1728. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville de Leictour, vacant par la mort de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, Duc *de Roquelaure*, Maréchal de France, ſon beau-pere, arrivée le 6 Mai 1738. Il avoit épouſé par contrat du 29 Mai 1708 *Françoiſe*, fille aînée de ce Maréchal, & de *Marie-Louiſe de Laval.* Elle mourut à Toulouſe, où elle étoit à la pourſuite d'un Procès le 5 Mai 1741, âgée de 58 ans, & lui le 10 Août 1738, dans la 59e année de ſon âge. Il a eu une fille naturelle, qui eſt Religieuſe à Saint-Mandé, près Paris, & de ſon mariage ſont nés : — 1. LOUIS-MARIE-BRETAGNE-DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, appellé le *Vicomte de Rohan*, que ſa mere fit ſon légataire univerſel. Il fut fait Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie ci-devant *Villars*, au mois de Juillet 1735. Dans la même année, il fut Député des Etats de la Province de Bretagne par la Nobleſſe, pour en préſenter les cahiers au Roi : la Comteſſe de Jarnac, ſa tante, lui a ſubſtitué le Comté de Jarnac le 27 Mai 1751, à condition de porter le nom & les armes ſeules de *Chabot*, & en conſéquence le *Vicomte de Rohan* a pris le titre de *Vicomte de Chabot.* Il a épouſé le premier Février 1752 *Marie-Jeanne-Olimpe Bonnenie*, Dame du Marquiſat de *Vervins* en Picardie, née le 8 Septembre 1737, fille & unique héritiere de feu *Jean-Charles*, Conſeiller, Commiſſaire à la premiere Chambre des Requêtes du Palais, & de *Marie Moreau.* Le Vicomte de *Chabot* eſt mort à Paris de la petite-vérole le 14 Octobre 1758, âgé de trente-deux ans, & ſa veuve s'eſt remariée le 21 Avril 1765, à *Marie-François-Henri*, alors Comte, aujourd'hui Duc *de Coigny*, Meſtre-de-camp Général des Dragons, Gouverneur de la Maiſon Royale de Choiſy, & elle a eu les honneurs de Ducheſſe à la Cour ; — 3. LOUIS-AUGUSTE, né le 10 Juin 1722, d'abord tonſuré & Chanoine de Strasbourg. Après la mort du Vicomte *de Chabot*, ſon frere, il quitta l'état Eccléſiaſtique, entra dans les Mouſquetaires, & prit en même-tems le titre de *Vicomte de Rohan.* Le Roi lui donna, au mois de Juin 1744, le Régiment de Cavalerie ci-devant *Levis-Châteaumorant.* Il fut fait Brigadier des Armées du Roi, pour avoir apporté à Sa Majeſté les drapeaux pris à la bataille de Rocoux le 11 Octobre 1741, & Maréchal-de-camp le 16 Février 1748 ; — 4. LOUISE-ARMANDE-JULIE, née le 30 Mars 1712. Le Maréchal-Duc *de Roquelaure*, ſon ayeul maternel, lui a laiſſé par ſon teſtament 100 mille livres en argent une fois payées. Elle a été mariée le 4 Février 1739, à *Daniel-François de Gelas*, dit *le Comte de Lautrec*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & en la Province de Guienne, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, ci-devant Envoyé-Extraordinaire près la République de Genêve pour la pacification des troubles arrivés dans cet Etat entre les Magiſtrats & la Bourgeoiſie, qu'il concilia au nom du Roi, au gré de toutes les parties. Il eſt mort Maréchal de France, ſans enfans vivans de ſon mariage ; — 5. MARIE-ARMANDE, née le 4 Août 1713, mariée le 28 Septembre 1739 avec *Pierre-Joſeph de Loſrios*, Comte de Fernand-

Fernand-Nunnès, Grand d'Eſpagne & Général des Galeres de Sa Majeſté Catholique. Elle partit avec ſon mari le 3 Octobre ſuivant, pour rejoindre à Bayonne la Princeſſe MARIE-LOUISE DE FRANCE, femme de l'Infant Don PHILIPPE, qui alloit en Eſpagne & ſe rendre en ce Royaume à ſa ſuite. Il mourut en 1745, & elle le 26 Mai 1750, âgée de trente-ſept ans, à Fernand-Nunnès près Madrid.

XX. LOUIS-MARIE-BRETAGNE-DOMINIQUE DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan en Bretagne, Prince de Léon, Vicomte de Porrhoët, né le 17 Janvier 1710, a été fait Colonel d'Infanterie de Vermandois le 20 Février 1734, & le 15 Avril 1738 Colonel d'un autre Régiment, le premier des ſix petits-vieux Corps, ci-devant *Richelieu*, & Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Février 1743. Il vendit au mois de Janvier 1745 ſon Régiment avec l'agrément du Roi, & quitta le ſervice. Il a épouſé 1°. le 19 Décembre 1735 *Charlotte-Roſalie de Châtillon*, fille unique d'*Alexis-Madelene-Roſalie*, Comte, puis Duc de Châtillon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général, *&c.* & de *Charlotte Voiſin*, Dame du Palais de Madame la Dauphine au mois de Janvier 1745. Elle eſt morte le 6 Avril 1753, ſans laiſſer d'enfans vivans. Le Duc de Rohan, qui prend les qualités de *Duc du Lude* & *de Roquelaure*, Comte de Porrhoët & d'Aſtarac en Gaſcogne, & Marquis de Blain, s'eſt remarié le 23 Mai 1758, à *Emilie de Cruſſol*, née le 26 Octobre 1732, ſœur du Duc d'*Uzès*.

XIX. GUI-AUGUSTE DE ROHAN-CHABOT, ſecond fils de LOUIS & de *Marie-Eliſabeth du Bec*, né le 18 Août 1683, Seigneur de Kergueunec & autres Terres en Bretagne, dit d'abord *le Chevalier de Rohan*, a pris enſuite celui de *Comte de Chabot*. Il a été Meſtre-de-camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant *Sainte-Hermine*, au mois de Décembre 1702, Brigadier le 29 Janvier 1709, Chevalier de Saint Louis & Maréchal-de-camp le premier Février 1719, Lieutenant-Général à la promotion du 7 Mars 1734, a épouſé 1°. le 30 Janvier 1729 *Yvonne-Silvie du Breil-de-Rais*, riche héritiere de Bretagne, fille de *Charles*, Marquis de Rais, Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare, morte à Paris le 15 Juillet 1740, âgée de vingt-huit ans; & 2°. le 25 Mai 1744, *Marie-Scholaſtique-Apolline Howard*, ſœur du Comte de Stafford, Pair d'Angleterre, née le 20 Février 1721. Le *Comte de Chabot* eſt mort le 13 Septembre 1760, & a laiſſé de ſon premier mariage : — 1. LOUIS-ANTOINE-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. LOUIS-ANNE, né le 11 Septembre 1735, mort le .....; — 3. CHARLES-ROSALIE, appellé le *Vicomte de Chabot*, né le 10 Juillet 1740, a eu pour parrain le Duc *de Rochechouart*, & pour marraine la Ducheſſe *de Rohan*. Il a été Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, a épouſé le 17 Décembre 1759, & eſt veuf de *Guyonne-Hiacinthe de Pons-Saint-Maurice*, morte en couches d'une fille née le 18 Janvier 1761; — 4. & MARIE-SILVIE, née le 12 Décembre 1729, mariée le 7 Septembre 1749 au Comte de *Clermont d'Amboiſe*, Lieutenant-Général, veuve le 18 Septembre 1761, & remariée en 1764 au Prince *de Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps.

XX. LOUIS-ANTOINE-AUGUSTE DE ROHAN-CHABOT, né le 20 Avril 1733, tenu ſur les fonts par le Prince *de Léon* & la Ducheſſe *de Lorges*, appellé le *Comte de Chabot*, Maréchal-de-camp en 1762, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, a épouſé le 12 Avril 1757 *Eliſabeth-Louiſe de la Rochefoucauld*, née le 17 Juin 1740, ſœur unique du Duc actuel en 1765, dont un fils né le 4 Décembre 1761, Comte de Polduc, & une fille.

Branche des Seigneurs DE BRION, *Comtes de* CHARNY *&* BUZANÇOIS.

XIII. PHILIPPE CHABOT, ſecond fils de JACQUES, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Madelene de Luxembourg*, eut en partage les Seigneuries de Brion, d'Aſpremont, *&c.* & fut Comte de Charny & de Buzançois. Il s'attacha au Roi FRANÇOIS I. avant qu'il fût monté ſur le Trône, & ce Prince qui l'honora de ſa bienveillance, le pourvut du Gouvernement du Duché de Valois le 28 Octobre 1524, de la charge d'Amiral le 23 Mars 1525, & du Gouvernement de Bourgogne. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint Michel & de la Jarretiere, mourut le premier Juin 1543, & fut enterré aux Céleſtins dans la Chapelle d'Orléans, où ſe voit ſon effigie en marbre blanc, que le Roi lui fit faire. *Voyez* ſon article dans *Moréri* ou dans le P. *Anſelme*, au *Chapitre des Amiraux de France*. Il avoit épouſé le 10 Janvier 1526, *Françoiſe de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau en Bourgogne, fille aînée & héritiere de *Jean*, Seigneur de Givry, & de *Jeanne d'Angoulême*. Elle ſe remaria à *Jacques de Peruſſe*, Seigneur d'Eſcars, fils de *Geoffroi*, & de *Françoiſe d'Arpajon*. Les enfans ſortis de ſon premier mariage furent : — 1. LÉONOR, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis *de Mirebeau*, rapportée ci-après ; — 3. FRANÇOISE, mariée par contrat du premier Décembre 1545, à *Charles de la Rochefoucauld*, Baron de Barbezieux, fils d'*Antoine*, & d'*Antoinette d'Amboiſe* ; — 4. ANTOINETTE, femme de *Jean d'Aumont*, VI. du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France, fils de *Pierre*, Seigneur d'Eſtrabonne & de Cors, & de *Françoiſe de Sully* ; — 5. ANNE, qui fut Dame de la Reine MARIE STUART, femme du Roi FRANÇOIS II. en 1559, & de MARGUERITE DE FRANCE, fille du Roi HENRI II. en 1562 juſqu'en 1570. Elle s'allia par contrat du 18 Janvier 1559, à *Charles de Hallwin*, Duc d'Hallwin, Pair de France, fils d'*Antoine*, & de *Louiſe Gouffier* ; — 6. & JEANNE, Abbeſſe du Paraclet, qui ſe fit de la Religion Prétendue Reformée, & garda ſon Abbaye, où elle mourut, y entretenant toujours le Service Divin ſans y aſſiſter.

XIV. LÉONOR CHABOT, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, Grand Ecuyer de France, rendit de grands ſervices au Roi HENRI III, qui le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne : il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi dès le 2 Novembre 1557, & mourut au mois d'Août 1597. *Voyez* ſon article au *Chapitre des Grands Ecuyers de France*, dans le P. *Anſelme*. Il avoit épouſé 1°. le 13 Février 1549, *Claude Gouffier*, fille aînée de

Claude, Duc de Roannez, & de *Jacqueline de la Trémoille*; & 2°. *Françoiſe de Rye*, Dame de Longwy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toiſon d'Or, Colonel-Général de la Cavalerie légere de l'Empereur CHARLES V, & d'*Antoinette de Longwy*, Dame de Givry. Du premier lit naquirent : — 1. CATHERINE, Comteſſe de Buzançois, premiere femme de *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes, fils de *Gaſpard*, Maréchal de France, & de *Françoiſe de la Baume-Montrevel*, qu'elle épouſa le 18 Octobre 1576. Elle mourut au mois de Juillet 1609, âgée de 48 ans; — 2. CHARLOTTE, mariée en 1578 à *Jacques le Veneur*, Comte de Tillieres, fils de *Tannegui*, premier Comte de Tillieres, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madelene de Pompadour*. Elle mourut en 1606; & du ſecond lit vinrent : — 3. MARGUERITE, Comteſſe de Charny, mariée à *Charles de Lorraine*, I. du nom, Duc d'Elbeuf, fils de *René*, Marquis d'Elbeuf, & de *Louiſe de Rieux*, Comteſſe de Harcourt. Elle mourut à Paris le 29 Septembre 1652, âgée de 87 ans; — 4. CATHERINE, alliée en 1584 à *Claude de Vergy*, II. du nom, Comte de Champlite, nommé Chevalier de la Toiſon d'Or en 1599, fils de *François*, & de *Claudine de Pontallier*. Elle mourut ſans poſtérité en 1588; — 5. FRANÇOISE, femme, le 27 Février 1588, de *Henri Huraut*, Comte de Cheverny, fils de *Philippe*, & d'*Anne de Thou*. Elle mourut ſans enfans en 1602; — 6. & LÉONORE, mariée en 1598 à *Chriſtophe de Rye*, Marquis de Varembon, Comte de Varax, Chevalier de la Toiſon d'Or & Bailli de Dole, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, fils de *Philibert*, & de *Claudine de Tournon*.

LÉONOR CHABOT eut encore d'*Etiennette Teſſard* deux filles naturelles, FRANÇOISE & MARGUERITE : la premiere mariée à *Jean-Baptiſte de Vidal*, Seigneur de Cruſilles en Chabannois.

Branche des Marquis de MIREBEAU.

XIV. FRANÇOIS CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, ſecond fils de PHILIPPE, Amiral de France, & de *Françoiſe de Longwy*, épouſa 1°. *Françoiſe*, Dame de Lugny, fille héritiere de *Jean*, & de *Françoiſe de Polignac*; & 2°. le 25 Décembre 1565, *Catherine de Silly*, fille de *Louis*, Seigneur de la Rocheguyon, & d'*Anne de Laval*. Du premier lit vint : — 1. CATHERINE, Dame de Lugny, mariée le 14 Janvier 1579, à *Jean de Saulx-Tavannes*, fils puîné de *Gaſpard*, Maréchal de France, & de *Françoiſe la Baume-Montrevel*. Elle mourut en 1587. Et du ſecond lit naquirent : — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. HENRI, Seigneur de Fontaine-Françoiſe, mort ſans alliance; — 4. LÉONOR, Seigneur de Brion, mort ſans enfans de *Diane de Marmier*, ſa femme, fille de *Clériadus*, Baron de Talmey, Menin de l'Infante ISABELLE, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, & de *Renée de Pontallier*; — 5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 6. CHARLES, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, mort le 29 Janvier 1624; — 7. autre CHARLES, Seigneur de Charroux, mort avant ſon frere aîné, marié à

Françoiſe Bernard-de-Monteſſus, fille d'*André*, Seigneur de Soixans & de la Vezure, & de *Catherine Faulquier*, dont il eut — JACQUES CHABOT, Comte de Charny, mort ſans enfans en 1644, & trois filles, ſçavoir : — MARGUERITE-FRANÇOISE, Dame de Charroux, mariée à *Henri*, Comte de Bonneval, & morte en 1654 ; — MARIE-CHARLOTTE, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons ; — & MARIE-CATHERINE, morte jeune ; — 8. & ANNE, femme de *Henri*, Baron de Fours.

XV. JACQUES CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre-de-Camp du régiment de Champagne, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597. Il mourut d'apoplexie, en Bourgogne, le Vendredi-Saint 29 Mars 1630, & avoit épouſé 1°. en 1574 *Anne de Coligny*, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne de Salm ;* & 2°. en 1622 *Antoinette de Lomenie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne d'Aubourg ;* elle mourut le 4 Juin 1638 ſans enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE, mariée 1°. le 25 Juillet 1615 à *Céſar-Auguſte de Saint-Lary*, dit de *Bellegarde*, Baron de Termes, Grand-Ecuyer de France, fils de *Jean*, & d'*Anne de Villemur ;* & 2°. en 1635 à *Claude Vignier*, Seigneur de Saint-Liebaud & de Villemor, Préſident au Parlement de Metz, morte le 7 Mars 1662.

XVI. CHARLES CHABOT, Comte de Charny, *&c.* mourut au ſervice du Roi en 1621, ſans laiſſer poſtérité de *Charlotte de Caſtille*, fille de *Pierre*, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & de *Charlotte Jannin*, qu'il avoit épouſée en 1620.

Les armes : *d'or, à trois Chabots de gueules, 2 & 1.*

Le P. ANSELME, *Tome IX de ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, aux additions *page 442*, donne d'autres branches du nom & des armes de Chabot qui ſont : 1°. celle des Seigneurs de Laleu, 2°. celle des Seigneurs du Vivier, de la Martiniere & d'Aigrefin, 3°. celle des Seigneurs de Chazeaux & de la Chapelle ; & 4°. celle des Seigneurs du Chaignau.

De cette derniere branche étoit le Comte de *Chabot-la-Serre*, Colonel Commandant en 1747 le Corps des Volontaires Royaux de trois mille hommes. Il étoit auparavant Meſtre-de-Camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, il a été nommé Brigadier des Armées du Roi au mois d'Octobre 1747, & le 8 Novembre ſuivant le feu Maréchal Duc de Belle-Iſle le dépêcha vers le Roi, pour informer Sa Majeſté des avantages remportés ſur les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie, & ſur celles du Roi de Sardaigne, par l'armée combinée de France & d'Eſpagne.

Ces différentes branches du nom de *Chabot* portent les mêmes armes que la Maiſon de *Chabot*, dont nous venons de donner la généalogie d'après le P. *Anſelme* & *Moréri*.

Suivant un Mémoire Domeſtique de la branche des Chabot, Seigneurs du Vivier, qui nous fut envoyé, & dont nous avons déjà fait uſage dans le *Tome IV de notre premiere Edition page 414*,

MICHEL CHABOT, Seigneur du Vivier, vivoit vers l'an 1440. La maintenue de cette branche par M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, eſt de 1697.

FERRAND CHABOT, fils de MICHEL, Seigneur du Vivier, ſe maria en 1459.

THOMAS CHABOT, ſon fils, Seigneur de Belle-Hôtellerie, épouſa par contrat de 1494 *Jeanne Avril*, dont il eut entr'autres enfans,

MATHURIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui épouſa par contrat de 1550, *Anne de Savignac*, de laquelle vint entr'autres enfans,

MARIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui prit alliance par contrat du 5 Novembre 1583, avec *Jeanne de Lucienne*, Dame de Boiſgirard, fille de *Louis de Lucienne*, Seigneur du Buiſſon, & d'*Iſabelle de Toreil*. Il en eut

FRANÇOIS CHABOT, I. du nom, Seigneur de Boiſgirard, de Belle-Hôtellerie & des Patis, Gentilhomme ordinaire du Prince de Longueville, qui ſe maria par contrat du 25 Mai 1627, à *Anne Courlion*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine Prénel*, dont

FRANÇOIS CHABOT, II. du nom, Seigneur de Boiſgirard, de Villers, de la Fontenelle, & de Lignere-la-Carelle. Il ſervit avec diſtinction, & fut Gouverneur des Châteaux de Tancerville & de Lucheu. Il ſe maria en 1677 avec *Louiſe-Angélique le Porquier*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Général au Comté de Chaumont en Vexin, & de *Françoiſe de Dreux*, dont cinq garçons & ſix filles; ſçavoir: — 1. FRANÇOIS, Seigneur deſdites Terres, qui fut Page de la grande Ecurie en 1699, enſuite Lieutenant dans le régiment de Condé, Cavalerie, où il ſervit avec diſtinction, & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, Major dans le régiment de Guyenne, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. HENRI, auſſi Chevalier de Saint-Louis, & mort en 1743 Major dans le même régiment; — 5. JEAN-FRANÇOIS, mort jeune; — 6. FRANÇOISE-LOUISE, mariée en 1702; — 7. MARIE-CATHERINE, née en 1679, reçue Chanoineſſe de Remiremont vers la fin du dernier ſiécle, Dame de la Clef-d'Or, & d'Honneur d'une Princeſſe d'Allemagne, mariée en 1703 avec le Seigneur d'Ornand; — 8. LOUISE-ANGÉLIQUE, née en 1683; — 9. MARIE-ANNE, née en 1684; — 10. MARIE-MADELENE, mariée en 1717 au Seigneur de Boisdefre; — 11. & MARIE-AGNÈS, morte en 1694.

JEAN-BAPTISTE CHABOT ſuccéda à ſon frere aîné dans les Seigneuries de Lignere-la-Carelle, *&c.* & s'eſt marié en 1744 avec *Marie-Anne du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Montimer, & de *Marguerite Gueroult de Boiſlereau*. De cette alliance ſont ſortis: — 1. FRANÇOIS-LOUIS, né en 1746; — 2. & MARIE-ANNE, née en 1748.

— CHABOT, Seigneur de Torrette au Comté de Nice, & de Souville, Terre ſituée en Gâtinois.

I. JEAN DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrette au Comté de Nice, eſt cru fils de PIERRE DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Tor-

rette, qui en rendit la foi & hommage au Duc de Savoye (*Imbert Chrétien*, Notaire Ducal) le 23 Juin 1483; le même JEAN DE CHABOT rendit auſſi foi & hommage pour ladite Seigneurie, à CHARLES, Duc de Savoye, (*Pierre Battandis*, Notaire Ducal, & Sécrétaire de ce Duc) le 23 Août 1729. Il épouſa noble *Louiſe de Berre*, dont il eut: — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. & ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de la Fond en Provence, & de Souville en Gâtinois, mentionnés ci-après.

II. HONORÉ DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrette, épouſa par contrat paſſé devant *Honoré Baudouin*, Notaire à Nice, le 11 Août 1552, *Dorothée de Giraud*, fille de *Jean de Giraud*, Ecuyer, Seigneur du Broc, dont vint

III. JACQUES DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de Torrette, qui eut de *Marthe de Graſſe*, ſon épouſe, fille d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur de la Briere, & de *Louiſe de Berrecollongne*, deux fils. La branche de l'aîné s'eſt éteinte depuis quelques années en la perſonne de M. *le Comte de Torrettes*, mort ſans poſtérité, laiſſant pour ſon héritiere ſa ſœur, femme de M. *de Saint-André* de Nice. Le ſecond fils de JACQUES eſt PHILIPPE-EMMANUEL DE CHABOT, Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Saint Gilles, dont les preuves furent admiſes le 18 Décembre 1604, par *Jean de Roduph*, Commandeur de Milhau, & *Hercule de Caſtellane*, Chevalier dudit Ordre, Députés par le Chapitre de Saint Gilles d'Arles, ſous l'autorité de *Pierre d'Eſparins*, alors Grand-Prieur.

Branche des Seigneurs DE LA FOND & de SOUVILLE.

II. ANTOINE DE CHABOT, Ecuyer, Seigneur de la Fond en Provence, épouſa par contrat paſſé devant *Chapelain*, Notaire à Paris, le 30 Mars 1554, *Catherine Lombard*, fille de *Jean-Antoine Lombard*, Ecuyer, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, & de *Douce de Vienne*. En faveur de ce mariage, le Roi HENRI II, par ſes Lettres du 26 Juin 1555, accorda audit ANTOINE DE CHABOT la ſurvivance de la charge de ſon beau-pere. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. PAUL, Avocat en Parlement, mort ſans alliance le 9 Août 1611; — 3. SUSANNE, femme de *Pierre Ponſon*, Lecteur ordinaire du Roi; — 4. MARGUERITE, mariée à *Jean Bizet*, Ecuyer, Seigneur de Raponville; — 5. & RACHEL, morte fille.

III. JACQUES DE CHABOT, Ecuyer, fut, du chef de ſa mere, ou par acquiſition, Seigneur de Souville en Gâtinois: il ſervit pluſieurs années dans les guerres de ſon tems comme homme-d'armes, & ſe diſtingua en cette qualité au ſiége d'Amiens en 1597. Il fut Capitaine de cent hommes de pied au Régiment d'Hocquincourt par Commiſſion du 6 Septembre 1616, & enſuite Commiſſaire ordinaire d'Artillerie par Lettres du premier Mars 1617. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Nicolas le Roux*, Notaire Royal à Charleval, ſous le Tabellion d'Andely, le 27 Juin 1608, *Anne d'Eſtin*, fille d'*Yves d'Eſtin*, Ecuyer, Seigneur-Patron de Villeret, dont ſont iſſus: — 1. SAMUEL, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Fre-

nay-Laubry, Paroiſſe d'Yzy en Beauce. Il étoit en 1635 Enſeigne de la Compagnie de ſon frere dans le Régiment de *Fouqueſolles*, & en obtint la Compagnie, ſur la démiſſion de ſon frere, par Commiſſion du 21 Octobre 1637. Cette troupe ayant été partie défaite à la guerre, partie réformée, PIERRE DE CHABOT leva en 1640 une autre Compagnie dans le Régiment de Belfonds, Infanterie, & la conſerva pluſieurs années; cela ne l'empêcha pas de faire la campagne de 1642, en qualité de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Menneville dans l'armée commandée en Picardie par M. le Comte *de Harcourt*, qui lui en donna ſon certificat daté de Saint-Quentin le 6 Novembre 1642. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume Gentils*, Notaire à Pithiviers, le 2 Avril 1644, *Madelene de la Taille*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, Occimpuis, Bitry, *&c.* & de *Madelene de Loynes*, dont pour fille unique, MADELENE DE CHABOT, femme, par contrat paſſé devant *Chaubert*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, de *Jean d'Auſſy*, VII. du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Paroiſſe de la Neuville en Gâtinois. *Voyez* AUSSY.

IV. SAMUEL DE CHABOT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souville & de Nacelle, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied dans le Régiment de M. *de Fouqueſolles*, oncle paternel de ſa femme, fit partage avec PIERRE, ſon frere, devant *Gouault du Pin*, Notaire à Pithiviers, le 13 Septembre 1666, ratifié le premier Décembre devant le même Notaire en 1670. Après avoir cédé ſa Compagnie à ſon frere, il épouſa, par contrat paſſé devant *Deniſart*, Tabellion à Gournay en Normandie, le 10 Avril 1632, *Suſanne de Runnes*, fille d'*Oudard de Runnes*, Ecuyer, Seigneur de Rébergue, Paroiſſe de Buvreil près Gournay. De ce mariage ſortirent: — 1. SAMUEL, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, Capitaine au Régiment de la Fere, bleſſé au ſiége de Saint-Venant, & fait priſonnier à la priſe de Condé, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Pichon* & *Michel*, Notaires à Neuville-aux-Bois, le 6 Novembre 1669, *Suſanne de Bonnard*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, Limier, *&c.* & de *Marie de Coſne*; — 3. JACQUES, qui ſervit pluſieurs années dans le Régiment d'Arbouville; — 4. SUSANNE, femme d'*Anne de l'Epinay*, Ecuyer, Seigneur de la Megrie, demeurant à Schinvilliers, Paroiſſe d'Aulnay-la-Riviere, aujourd'hui Rocheplatte; — 5 & 6. & deux autres enfans morts jeunes.

V. SAMUEL DE CHABOT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Souville & de Nacelle, ſervit avec CÉSAR, ſon fils, au ban & à l'arriere-ban du Duché d'Orléans en 1689, ſous la charge de *François du Pé-de-Loüeſme*, qui lui en donna ſon certificat le 20 Septembre audit an; il y parut auſſi en 1691, ſous les ordres du Marquis *de la Lande*, Lieutenant-Général de l'Orléanois, qui lui en accorda ſon certificat le 30 Mai de la même année. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Gouault du Pin*, Notaire à Pithiviers, le 30 Juin 1674, *Madelene de la Taille*, fille de *Jean de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Guigneville, Occimpuis, *&c.* & de *Marguerite de Pleis*, dont: — 1. CÉSAR, qui ſuit; — 2. LOUIS, Lieutenant au Régiment Royal-Artillerie en 1703; — 3. SAMUEL, Religieux Dominicain à Paris; — 4.

ANNE, femme le 28 Juillet 1698, de *Michel de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur d'Aumonville, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* TARRAGON; — 5. & MADELENE, morte fille.

VI. CÉSAR DE CHABOT, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, *&c.* épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Etienne Jaquet*, Notaire à Orléans, le 11 Février 1703, *Marie-Madelene de Bloſſet*, fille de *François de Bloſſet*, Chevalier, Seigneur de Certaine, Paroiſſe de Cernon, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Eſclainvilliers, & de *Madelene de Péan*; & 2°. par contrat paſſé devant *Dupuis*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 7 Septembre 1711, *Madelene d'Eſtrées*, fille de *Florizel d'Eſtrées*, Ecuyer, & d'*Anne de Guy*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit ſont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Mothe-d'Egry; — 3. & CHARLES, dit le *Chevalier de Chabot*, mort ſans poſtérité.

VII. FRANÇOIS DE CHABOT, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle & de la Vicomté de Vaux, épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Hureau*, Notaire à Villeneuve-Saint-Nicolas, ſous la Prévôté de Bonneval, le 10 Septembre 1725, *Marie-Madelene-Françoiſe d'Eſtrées*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Theuville, & de *Marie-Madelene Baudouin*, dont ſont iſſus: — 1. CHRISTOPHE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLEMAGNE, Curé de Miermagne au Perche, Diocèſe de Chartres; — 3. autre CHARLEMAGNE, dit le *Chevalier de Chabot*, Lieutenant dans le Régiment de Piémont, qui obtint une Compagnie franche de la Marine, détachée à l'Iſle Royale dans l'Amérique Septentrionale en 1750, & mourut à Louiſbourg le 18 Juin 1755; — 4. JACQUES-CHRISTOPHE, frere jumeau du précédent, Seigneur-Châtelain de la Grande-Touche-Agnès, l'Arbreſec, *&c.* demeurant à ſa Terre du Pavillon près Miermagne au Perche. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Alexandre Mondeguerre*, Notaire à Beaumont-le-Chartif, le 14 Décembre 1761, *Anne-Claude de Pelard*, fille de *N...* Avocat en Parlement, & de *Marie-Anne Girouard*, dont (en 1765) deux filles, ſçavoir: ANNE-CLAUDE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1762, & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE-MICHELLE, née le 15 Décembre 1763; — 5. MICHEL-MARC-ANTOINE, Seigneur de Radray, demeurant Paroiſſe de la Bazoche-Gouet au Perche, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *du Bignon*, Notaire à Châteaudun, le 12 Novembre 1763, *Madelene-Nicole Bois-du-Tartre*, fille de *Pierre-Antoine*, Seigneur de Melanville, & de *Marie Cellier*, dont (en 1765) MARC-NICOLAS-PIERRE, né le 8 Novembre 1764; — 6. JULES-CÉSAR, mort au Séminaire de Chartres; — 7. EDME-ANGE-EDOUARD, qui étoit en 1765 au Séminaire de Sens; — 8. MARIE-MADELENE-AIMÉE, née en 1726, femme le 20 Septembre 1756, de *Louis de Guilhem*, Gentilhomme de Languedoc, Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie; — 9. & MARIE-ADÉLAÏDE, élevée dans la Maiſon Royale de S. Louis à S. Cyr, non mariée en 1765.

VIII. CHRISTOPHE-FRANÇOIS DE CHABOT, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, & de la Vicomté de Vaux, ſervit quelques années dans les Bataillons de Milice de Montargis & d'Orléans; enſuite il fut fait

Lieutenant

Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Piémont, par Lettres du 21 Février 1747; & ſur d'autres Lettres du 15 Avril 1750, il paſſa à l'Iſle Royale, comme Lieutenant d'une des Compagnies d'augmentation que l'on forma pour cette Colonie. Sa ſanté l'ayant obligé de revenir en France, il y eſt mort le 21 Mai 1761, après avoir épouſé, par contrat paſſé devant *May*, Notaire à Paris, le 27 Octobre 1757, *Marie-Anne-Catherine Hébron*, fille de *Jean*, ancien Capitaine au Régiment de Breſt, Chevalier de S. Louis, & de *Marie-Anne Millon*. Ce *Jean Hébron* eſt arriere-neveu de *Jean Hébron*, connu dans l'hiſtoire ſous le nom du *Colonel Hébron*, parce qu'il avoit paſſé au ſervice de France avec un Régiment Ecoſſois, Infanterie, levé à ſes dépens. Il fut tué à Saverne le 8 Juillet 1636, étant Maréchal des Camps & Armées du Roi, âgé de 45 ans & inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de Toul où l'on voit ſon épitaphe. Cette illuſtre Maiſon d'Ecoſſe porte pour armes: *d'azur, à un chevron d'argent, chargé à la pointe d'une roſe de gueules, boutonnée d'or, accompagné en chef de deux lions d'or, & en pointe de trois canettes de même.*

CHRISTOPHE-FRANÇOIS DE CHABOT a laiſſé de ſon mariage pour fils unique, CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Souville, Nacelle, *&c.* né le 6 Janvier 1760. Généalogie dreſſée ſur titres & mémoires de famille par feu M. le Marquis *de Prunelé*. Les armes: *d'azur, à l'étoile d'or, chargée d'une tour de gueules.*

* CHABRILLANT, en Dauphiné, Diocèſe de Die: Terre & Seigneurie qui fut donnée par le Dauphin, (depuis Roi ſous le nom de LOUIS XI,) en 1456 à *Antoine de Moreton*, en échange de celle de *Pierrelatte*. Celle-ci étoit entrée dans ſa Maiſon, une des plus anciennes de Dauphiné, par l'alliance d'*Agnès d'Adhémar de Monteil*, avec *Pierre de Moreton*, Chevalier, Seigneur de la Pallu, Saint-Paul, *&c.* qui vivoit en 1250, avec *Menette de Montoiſon*, ſa femme. *Voyez* MORETON DE CHABRILLANT.

* — CHACENAY ou CHASSENAY, en Champagne, Diocèſe de Langres: ancienne Baronnie & Terre conſidérable, qui relevent immédiatement du Comté de Champagne. Cinq Prévôtés relevent par appel à ſon Bailliage. Elle a entr'autres droits celui de conſerver au Greffe de ſon Bailliage le marc & l'étalon des meſures & aunes, dont ſe ſervent plus de cent, tant Villes que Villages, & ſur lequel les Officiers de Juſtice Royale ſont obligés de venir faire marquer aux armes du Seigneur de *Chacenay*, le boiſſeau qui leur ſert à faire la police.

Cette *Baronnie* étoit poſſédée en 1085 par *Milon*, Sire de Chacenay, & *Aadel*, ſa femme. Son arriere-petit-fils, *Erard II*, Sire de Chacenay, eut de *Meline de Broye*, *Alix*, Dame de Chacenay, qui n'eut point d'enfans de ſes deux maris, *Guy* V, Comte de Forêt, & *Guillaume*, Vicomte de Melun.

Après ſa mort, la Seigneurie de *Chacenay* fut partagée en 1285 par trois de ſes neveux, *Jean*, *Erard* & *Guillaume d'Arcis*. *Jean & Guillaume* étant morts ſans poſtérité, *Erard*, leur frere, réunit en ſa perſonne la Baronnie de *Chacenay*, qui fut enſuite diviſée entre ſes deux filles, *Jeanne*

& *Marguerite*. Cette derniere eut la partie appellée *les Tours-Sainte-Parise*, qui, après avoir été poſſédée par différentes Maiſons, a été réunie dans ce ſiécle à l'autre partie, laquelle avoit conſervé le nom de *Chacenay*, & que *Jeanne d'Arcis*, ſœur de *Marguerite*, eut en partage.

Elle la porta en 1380 à ſon mari *Guillaume de Grancey*, dont le frere *Robert* acquit la Seigneurie de *Chacenay* vers l'an 1389. *Claude de Grancey*, Dame *de Chacenay*, fille de *Robert*, épouſa en ſecondes noces en 1405 *Amé*, Sire *de Choiſeul*, qui fut pere de *Jeanne de Choiſeul*, Dame de *Chacenay*. Celle-ci épouſa en premiers noces en 1420, *Etienne*, Sire d'*Anglure*, dont la fille *Claude d'Anglure*, Dame de *Chacenay*, fut mariée à *Gallard de Sallezard*, pere de *Bernarde de Sallezard*, qui vendit *Chacenay* dans le ſeizieme ſiécle à *Guillaume de Dinteville*, mari de *Louiſe de Rochechouart*, de laquelle il eut *Jeanne de Dinteville*, Dame de *Chacenay*, mariée 1°. à *Louis de Lénoncourt*, Seigneur de Colombi.

Sa fille *Gabrielle de Lénoncourt*, alliée par contrat du 11 Mars 1600, à *René du Châtelet*, Seigneur de Bevillers, *&c.* fit entrer dans la Maiſon du Châtelet la Baronnie de *Chacenay*, qui fut acquiſe par decret après la mort de ſon petit-fils *Daniel du Châtelet*, Marquis dudit lieu, Baron de Chauviray, *&c.* arrivée en 1674, par *Louis de Cayeul*, Marquis de Liancourt, qui épouſa avant le 3 Avril 1690 *Françoiſe-Eliſabeth Poncher*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard. Il étoit mort en 1729, après avoir vendu en 1720 la Baronnie de *Chacenay* à *Claude-François Poncher*, Maître des Requêtes, qui la poſſede actuellement, & qui a acheté dans le même tems d'*Antoine-Joſeph Hennequin*, le démembrement de cette même Baronnie de Chacenay, appellé *les Tours-Sainte-Pariſe*. Il eſt marié à *Eliſabeth-Monique Arnauld*.

CHAFFELIN : ancienne Maiſon d'Allemagne, dont une branche s'eſt perpétuée en Languedoc ſous le nom de *Theſan*. Voyez THESAN.

† Chaffoy, en fr. Comté. Voy. la Généal. de cette Maiſon. Tome XII. p. 555 à 558. au mot Lorans.

† — CHAILLON : AUGUSTIN-JEAN-FRANÇOIS CHAILLON, Seigneur de Jonville, fils de FRANÇOIS, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, ſon Miniſtre à Bruxelles, puis à Gênes, mort en Avril 1765, & d'*Eugénie-Catherine Lombard-d'Ermenonville*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1752, Maître des Requêtes en Mars 1762, & Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768, a épouſé 1°. *Antoinette-Avoye de Ricouart*, fille de *Philippe-François de Ricouart*, Capitaine au Régiment de Toulouſe, & d'*Eliſabeth-Avoye de Ponty*, morte ſans enfans le 31 Mai 1765; & 2°. le 12 Janvier 1768 *Anne de Fredefond-de-Sauvaignac*, fille d'*Antoine-Guillaume de Fredefond-de-Sauvaignac*, & d'*Anne-Genevieve Bertin*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux mouches de ſable, & en pointe d'un lion d'or.*

A. * — CHAILLOT (DE), ancienne Nobleſſe originaire du Dauphiné, & dont une branche eſt établie depuis trois ſiécles au Comté de Bourgogne. Elle tire ſon nom d'un ancien Château fort, appellé la *Tour-Chaillot*, dans la Vallée de Queyras en Dauphiné. Elle y a toujours été reconnue pour *noble de race*, & y a reçu des diſtinctions dès les tems les plus reculés.

Après la ceſſion du Dauphiné, le Chapitre de Die fit hommage de ſes

Terres au Roi, & les assujettit au ressort supérieur de Sa Majesté, quoiqu'il eût prétendu jusqu'alors être indépendant ; ce qui se fit par le Ministere de CLAUDE DE CHAILLOT, l'un de ses Chanoines, le 13 Août 1398, entre les mains de *Jacques de Montmaur*, Gouverneur de la Province. Voyez *Chorier*, Histoire abrégée du Dauphiné, *Tome II. Liv. IV. Art. III.*

En 1707, lors de la recherche de la Noblesse en Dauphiné, Jugement fut rendu le 24 Janvier par M. d'*Argenvilliers*, Intendant de la Province, sur les conclusions du Procureur du Roi de la commission, l'un & l'autre ayant visé tous les titres de Noblesse de JEAN-BAPTISTE DE CHAILLOT, par lequel lui & tous ses enfans nés & à naître sont maintenus dans le rang, privilége & prérogatives dont jouit la Noblesse du Royaume, & ordonne qu'il sera inscrit dans le Catalogue des Gentilshommes du Dauphiné.

I. Cette Famille remonte par filiation suivie à FRANÇOIS DE CHAILLOT, I. du nom, Seigneur de Chaillot & autres places, Commandant d'une troupe de gens à cheval au service de France en 1323. Il eut pour fils,

II. JEAN DE CHAILLOT, Seigneur des mêmes places, & qui prit, comme son pere, le parti des armes. Il laissa,

III. PHILIPPE DE CHAILLOT, qui commanda des troupes en Piémont.

IV. LOUIS DE CHAILLOT, son fils, fut Président en Piémont. On ignore le nom des femmes de ces quatre premiers degrés, mais on sçait que LOUIS eut pour fils CHARLES, qui suit.

V. CHARLES DE CHAILLOT épousa le 17 Juillet 1477, *Bonne d'Albert*, dont il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & CHRISTOPHE, auteur de la branche établie en Franche-Comté, rapportée ci-après.

VI. JACQUES DE CHAILLOT, Seigneur de la Tour, du Plan & autres lieux, épousa le 2 Janvier 1509 *Marguerite de la Porte*, dont il eut,

VII. LAZARE DE CHAILLOT, Seigneur des mêmes Terres & lieux, marié le 14 Juillet 1545 avec *Justine de Perrodon-de-Sauves*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & un autre FRANÇOIS, marié le 9 Janvier 1597 par acte reçu devant *Chaussand*, Notaire à Beziers, avec *Claude de Gaillard*, fille de noble *Aubert de Gaillard*, Seigneur de Belleaffaire, Gigons, Bayons & la Saulce, & de Dame *Marguerite de Rousset*. Il en eut CATHERINE DE CHAILLOT, mariée par acte du 26 Juillet 1619 (reçu par *Berard*, Notaire à Briançon), à noble *Emmanuel de Brecheret-de-Nicole*, Seigneur de la Place.

VIII. FRANÇOIS DE CHAILLOT, II. du nom, épousa par contrat du 6 Juin 1582 (reçu par *Berard*, Notaire à Grenoble), *Gasparde du Faure*, fille de Messire *François du Faure*, Conseiller & Procureur-Général au Parlement du Dauphiné, & de *Jeanne Fléard*. De cette alliance naquirent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & GASPARDE, mariée par acte du 16 Décembre 1617 (reçu par *Berard*, Notaire à Briançon), à *Guillaume de*

la Balme, Seigneur de Mares & de Dortan. *Voyez* Guichenon, *Tome II. fol.* 42, & ce Dictionnaire de la Nobleſſe au mot BALME.

IX. CLAUDE DE CHAILLOT épouſa, par contrat du 15 Avril 1617, (reçu par *Villers*, Notaire à Grenoble), *Béatrix Robert*, fille de Meſſire *Gaſpard-Béatrix Robert*, Seigneur de Bouqueron, du Baſchais & Saint-Muris, Préſident à mortier au Parlement de Dauphiné, & d'*Antoinette Camus*. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES-AIMARD, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, fait Conſeiller d'Etat par Brevet du 23 Septembre 1662, marié par contrat du 9 Juillet 1650 (reçu par *Silveſtre*, Notaire à Briançon), à *Iſabeau de Verdoney*, fils de noble *Charles de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve & de Mares, & de Dame *Iſabeau de Villars*; — 3. & ANTOINETTE, mariée par contrat du 7 Août 1658 (reçu par *Mailhet*, Notaire à Grenoble), à noble *Sébaſtien-Dauphin de Saint-Etienne*, Seigneur de Vernaz & du Cingle, fils de noble *Raimond-Dauphin de Saint-Etienne*, & de *Bonne de Pouroy*.

X. CHARLES-AIMARD DE CHAILLOT, Seigneur de Bouqueron & du Baſchais, Capitaine au Régiment de Saulx, épouſa par acte du 7 Septembre 1673 (reçu par *Silveſtre*, Notaire à Briançon), *Françoiſe de Verdoney*, fille de noble *Jean de Verdoney*, Seigneur de Villeneuve, & d'*Alexandrine de Brund*, dont,

XI. JEAN-BAPTISTE DE CHAILLOT, Seigneur de Bouqueron, du Baſchais & Saint-Muris. Il eut ordre, par Brevet du 4 Juillet 1708, de lever & de commander 800 hommes de Milice Briançonnoiſe pour la défenſe du pays. Il avoit épouſé par contrat du 25 Janvier 1693 (reçu par *Dou*, Notaire à Grenoble), *Jeanne de Vivens*, fille de Meſſire *Marc-Antoine de Vivens*, & de Dame *Marguerite de France*. De ce mariage eſt né

XII. SÉBASTIEN DE CHAILLOT, Chevalier, Seigneur de Bouqueron, du Baſchais & Saint-Muris, marié par contrat du 28 Mai 1727 (reçu par *Hebrail*, Notaire à Grenoble), à Demoiſelle *Anne-Laurence de la Coſte*, fille de Meſſire *François de la Coſte*, Seigneur de Feſſins, Feſſinet, Pariſet, *&c.* Conſeiller au Parlement de Dauphiné, & de Dame *Anne de Revol*.

Branche établie en Franche-Comté.

VI. CHRISTOPHE DE CHAILLOT, ſecond fils de CHARLES, & de *Bonne d'Albert*, vint s'établir au Comté de Bourgogne, & fut fait Conſeiller au Parlement de Dole par MARGUERITE D'AUTRICHE, Ducheſſe Douairiere de Savoye, Comteſſe de Bourgogne, par Lettres-Patentes du 31 Décembre 1524. Il avoit épouſé le dernier Mai 1509, *Jeanne Broquet*, Demoiſelle, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LUC, Conſeiller, Maître des Requêtes d'ELÉONORE D'AUTRICHE, ſœur de l'Empereur CHARLES-QUINT, Reine Douairiere de Portugal, épouſe de FRANÇOIS I, & depuis Reine Douairiere de France, Comteſſe de Bourgogne, par Lettres-Patentes datées de Paris le 6 Janvier 1547. Après la mort de FRANÇOIS I, cette Princeſſe l'appella à Paris pour travailler avec les Miniſtres à régler ſon douaire. Il avoit épouſé *Alonſe Thierry*, dont il eut deux garçons &

une fille, ſçavoir : CHRISTOPHE, Baron du Monjutier, Seigneur d'Auricourt, Lavernay & Moncour, marié à *Hélene-Melchiore de Vizemal*, dont il eut pluſieurs enfans qui n'ont point laiſſé de poſtérité. L'autre garçon fut JEAN-JACQUES, Capitaine-Enſeigne de la Garniſon de Dole; & la fille, nommée CLAUDE-FRANÇOISE DE CHAILLOT, épouſa *Nicolas du Champ*, Ecuyer, Seigneur d'Aſſaut; — 3. LOUIS, Chevalier; — 4. & CLAUDINE, mariée à noble *Pierre du Champ*, Ecuyer.

VII. JEAN DE CHAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Foucherans, Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, reprit de fief pour la Terre & Seigneurie de Foucherans le 5 Mai 1543. Il fit un accommodement avec LAZARE DE CHAILLOT, Seigneur de la Tour & du Plan, ſon couſin-germain, pour terminer un procès qui avoit été commencé entre leur pere, par lequel CHRISTOPHE demandoit à JACQUES, ſon frere, un ſupplément de légitime dans les biens de noble CHARLES DE CHAILLOT, & de *Bonne d'Albert*, leurs pere & mere; & par tranſaction du 29 Octobre 1539 (reçu par *Guigue Peyron*, Notaire à Briançon), le ſupplément fut réglé à 2000 florins. Il épouſa *Jeannette de Bergieres*, fille de Meſſire *Robert de Bergieres*, Conſeiller au Parlement, & de *Charlotte de Criſſet*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur d'une branche éteinte; — 3. & JEANNE-BAPTISTE, mariée à Meſſire *Claude Jaquinot*, Seigneur de Goux, Préſident unique au Parlement de Dole.

VIII. LOUIS DE CHAILLOT fut Commis de la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de la Province, & Député deſdits Etats auprès du Connétable de Caſtille, Gouverneur du Comté & des Pays-Bas. Il épouſa par contrat du 29 Avril 1576 (reçu par *Fautet* & *Ducley*, Notaires), *Pernette Perrot*, fille d'*Aimey Perrot*, Ecuyer, Seigneur d'Aunoires, & de *Jeannette de Maranches*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE-LOUIS, Chanoine en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, enſuite Prévôt & Chanoine de *l'inſigne* Chapitre de Saint-Anatoile de Salins; — 3. & CHRISTOPHE, qui ſervit dans l'armée de HENRI IV. en 1595, & ſe trouva au combat de Fontaine-Françoiſe, où il fit priſonnier Don *Alonze Idiaques*, un des Généraux de l'Armée Eſpagnole, dont il tira vingt mille ducats de rançon. Voyez *Davila*, Hiſt. des guerres civiles de France, *Edit. de 1666, Tome IV. Liv. XIV. page 426.*

IX. FRANÇOIS DE CHAILLOT, Ecuyer, épouſa 1°. par contrat du 4 Décembre 1610 (reçu par *Griffon*, Notaire), *Jeanne de Tournon*, fille de *Claude de Tournon*, Ecuyer, Seigneur de Voiſeles & du Paſquier, & de *Genevieve Pardeſſus*; & 2°. *Louiſe Sordet*. Il eut du premier lit : — 1. HUGUES-ETIENNE, qui ſuit; — 2. CLAUDINE, mariée à *Claude Rigaud*, Ecuyer, Seigneur de Vizenes; & du ſecond lit; — 3. PIERRE-LOUIS, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

X. HUGUES-ETIENNE DE CHAILLOT, fut Commis pour la Nobleſſe aux Etats de la Province en 1666, & épouſa par contrat du 15 Février 1644 (reçu par *Peron*, Notaire), *Jeanne-Albertine Alix*, fille de Meſſire *Jacques Alix*, Conſeiller au Parlement, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, Prévôt & Chanoine du Chapitre de Saint-Anatoile de Salins; — 2. & 3.

CLAUDE & CHRISTOPHE, Religieux ; — 4. JEAN-BAPTISTE, Prévôt de Saint-Anatoile après ſon frere ; — 5. PIERRE-PHILIBERT, qui ſuit ; — & pluſieurs filles Religieuſes.

XI. PIERRE-PHILIBERT DE CHAILLOT, Seigneur de la Loye, épouſa par contrat du 14 Août 1692 (reçu par *Gaudignon*, Notaire), *Anne-Claude Maguin*, fille de noble *Jean-Baptiſte Maguin*, & de *Marie-Théreſe Labbe*. De ce mariage ſont nés : — 1, 2 & 3. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, CHRISTOPHE & JEAN-BAPTISTE, Religieux ; — 4. JOSEPH-XAVIER, qui ſuit ; — 5. CLAUDE-JOSEPH, Capitaine au Régiment de Rouergue, Infanterie, mort à l'armée de Baviere en 1743 ; — 6. CHRISTOPHE, appellé *le Chevalier de Chaillot* ; — 7. & MARIE-THÉRESE, morte Prieure des Carmelites de Dole en 1754.

XII. JOSEPH-XAVIER DE CHAILLOT, Ecuyer, Seigneur de la Loye, s'eſt marié par contrat du 16 Mars 1753 (reçu par *le Clerc*, Notaire à Châlons-ſur-Saone), & eſt veuf depuis le 2 Octobre 1760 de *Marie-Anne de Theſut*, fille de Meſſire *Louis de Theſut*, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Theſut, Chevalier, Seigneur de Moroges, & de Dame *Henriette de Tuffery-de-Trapenard*. Il lui reſte des enfans de ce mariage : — 1. SÉBASTIEN-CHRISTOPHE-JOSEPH, né le 24 Février 1754, Page du Roi dans la grande Ecurie, reçu en 1770 ; — 2. JEAN-BAPTISTE-BENJAMIN, né le 31 Mars 1756 ; — 3. & EDME-MARIE-JEANNE, née le 18 Mars 1759, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville par brevet du 13 Février 1760.

Seconde branche établie en FRANCHE-COMTÉ.

X. PIERRE-LOUIS DE CHAILLOT, Seigneur de Choiſey & de Dampierre, fils de FRANÇOIS, & d'*Anne-Louiſe Sordet*, ſa ſeconde femme, fut ſubrogé à HUGUES-ÉTIENNE DE CHAILLOT, ſon aîné, après ſa mort, pour Commis de la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de la Province en 1666, & fut fait le premier Conſeiller du Parlement, après la conquête de la Province par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1675. Il avoit épouſé le 2 Septembre 1660 *Ignace de Richardot*, fille du Vice-Préſident de ce nom, dont il eut : — 1. PIERRE-ALBERT, Chanoine & Official de la Métropolitaine de Beſançon ; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit ; — 3. ANNE-IGNACE, mariée à *Claude Franchet*, Seigneur de Raus & de Cendrey ; — & pluſieurs filles Religieuſes.

XI. CHRISTOPHE DE CHAILLOT, Seigneur de Pin & de Dampierre-ſur-Salon, Conſeiller au Parlement, épouſa le 16 Juin 1692 *Catherine Chifflet*, fille de Meſſire *Eugene Chifflet*, Conſeiller au même Parlement de Beſançon, dont il eut : — 1. PIERRE-ALBERT, Prieur de Granſon & de Saint-Louthain, & Chanoine de la Métropolitaine de Beſançon ; — 2. CHRISTOPHE-IGNACE, qui ſuit ; — 3. & EUGÉNIE, mariée à *N.... Bereur*, Seigneur de Malauges & Villers-Lesbois, Conſeiller au Parlement.

XII. CHRISTOPHE-IGNACE DE CHAILLOT, Seigneur de Dampierre & de Pin, obtint du Roi par Lettres-Patentes du mois de Février 1746,

regiſtrées au Parlement de Beſançon le 5 Mars, & à la Chambre des Comptes le 2 Mai de la même année, l'érection des Seigneuries de Dampierre-ſur-Salon & de Pin-lès-Magny en *Marquiſat* ſous le nom de *Chaillot*. Ces Lettres ont été enregiſtrées au Parlement de Beſançon le 5 Mars, & à la Chambre des Comptes le 2 Mai de la même année. Il eſt mort Préſident à mortier au Parlement, & a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne-Bonaventure Richard-de-Villervaudey* : — 1. CHRISTOPHE-CLAUDE-MARIE, Préſident à mortier au Parlement de Beſançon ; — 2. ANNE-IGNACE-BENOÎTE, Chanoineſſe-Profeſſe en l'Abbaye Royale de Montigny ; — 3. JEANNE-IGNACE, mariée à *N*..... *Maréchal de Longeville*, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes & Cour des Aydes de Dole ; — 4. & ANNE-BENOÎTE, Chanoineſſe-Novice à Montigny.

Les titres de Nobleſſe de cette Famille ont été vérifiés au Parlement & à la Chambre des Comptes de Franche-Comté en 1746, lors de l'enregiſtrement de Lettres-Patentes du *Marquiſat de Chaillot*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treſles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier, *un maſſacre de cerf & couronne de Marquis.*

+ Chalabre, Voyez Bruyeres-St-Michel.

+ * CHALAIS, Bourg en Périgord, qui fut porté en dot par *Agnès*, fille & héritiere d'*Olivier*, Seigneur de Chalais, à *Elie de Taleyrand*, fils de *Boſon*, Seigneur de Grignols, dont on rapporte l'origine aux Comtes de Périgord. *Voyez* TALEYRAND.

CHALANT : FRANÇOIS CHALANT, Seigneur de Châtillon, obtint en 1430 que la Seigneurie de *Chalant* fût érigée en *Comté*.

PHILIBERT ſon fils épouſa en 1502, *Louiſe*, Comteſſe d'*Arberg*, Dame de Valengin & de Bauffremont. Leur fils RENÉ, Comte de Chalant & de Valengin, Baron de Bauffremont, Chevalier de l'Annonciade, Maréchal & Gouverneur de Savoye, n'eut de ſa ſeconde femme *Meſſire de Portugal-Lemos*, que deux filles :

PHILIBERTE l'aînée, déshéritée par ſon pere, devint héritiere de ſa ſœur & épouſa en 1665, *Joſeph*, Comte *de Tornielle* & de Salarol. Ce mariage l'attira en Lorraine, où ſon fils *Charles-Emmanuel*, Comte *de Tornielle* & de Chalant, Baron de Bauffremont, épouſa *Anne du Châtelet*, Dame de Gerbeville & de Deuilly. Leur poſtérité s'eſt éteinte en 1737, dans la perſonne d'*Anne-Joſeph*, Comte *de Tornielle*, Grand-Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui n'ayant point d'enfans de ſa femme *Antoinette-Louiſe de Lambertie*, ſubſtitua ſon nom & ſes biens à *Camille de Lambertie*. Voyez LAMBERTIE.

Les armes de la Maiſon de Chalant ſont : *d'argent, au chef de gueules, à un bâton de ſable brochant ſur le tout.*

CHALENÇON, en Auvergne : ancienne Nobleſſe qui portoit pour armes : *écartelé d'or & de gueules à la bordure de ſable chargée de fleurs-de-lis d'or.* Ces armes furent quittées pour celles de *Polignac*, depuis le mariage du Seigneur de Chalençon avec *Walpurge*, héritiere de Polignac, qui ſont : *faſcé de ſix pieces d'argent & de gueules.* Voyez POLIGNAC.

— CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX : il y a deux branches principales de cette Maiſon établies en Auvergne, dont la ſeconde eſt ſubdi-

viſée en pluſieurs rameaux; & une troiſieme établie en Languedoc ſous le même nom de *Chalevet*, avec les mêmes armes à peu de différence. On trouve dans les titres quelquefois *Cholvet*, *Chauvet*, *Chouvet* & *Calvet*; mais le nom uſité eſt *Chalevet*.

I. Suivant une Généalogie conſervée dans la Bibliotheque du Roi, JEAN CHALEVET, I. du nom, Seigneur de Rochemonteix & de la Jourdanie, vivoit environ l'an 1440, & eut de *Catherine de Saillans*, ſon épouſe,

II. ANTOINE CHALEVET, I. du nom, qualifié *Noble-Homme* dans pluſieurs actes originaux, Seigneur de Rochemonteix, de la Jourdanie, *&c.* marié à *Gabrielle de Douhet*, dont: — 1. GUYNOT, qui ſuit; — 2, 3 & 4. BERINGON, PIERRE & JEAN, qualifiés *Nobles-Hommes* dans pluſieurs actes originaux. BERINGON fut marié.

III. GUYNOT, dit auſſi GUYOT & GUYON CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur de Rochemonteix, de Vernaſſal & de la Jourdanie, épouſa, 1°. en 1530, *Hippolite de Vigier*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Vernaſſal; & 2°. par contrat du 15 Janvier 1538, *Anne du Puy*, ou *Del Peuch*, fille d'*Alexandre* & de *Marie Chivallier*. Il teſta en 1549, & eut du premier lit: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ALIX, mariée 1°. avec *Jean Chivallier*, & 2°. le 22 Décembre 1564, avec *Jean de Lavaur*, Ecuyer; & du ſecond lit; — 3. ANTOINE, auteur de la branche puînée rapportée ci-après; — 4. JEAN, tué au ſiége du Château du Lac, étant alors au ſervice du Roi; — 5. FRANÇOISE, mariée le 20 Janvier 1569 avec *Antoine Vidal-Larenel*, du Diocèſe de Clermont, dont elle étoit veuve le 7 Août 1582; — 6. ALIPS, femme de *Guillaume Roche*, de l'Evêché de Clermont, avec lequel elle vivoit le 7 Août 1582; — 7. & MARGUERITE, mariée à *Jean de la Vergne*, du Diocèſe de Clermont. Ils vivoient tous les deux le 7 Août 1582.

IV. JEAN CHALEVET DE ROCHEMONTEIX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vernaſſal, fut employé en qualité d'Homme-d'armes de la compagnie de *Jacques de Ballaguie*, aux montres de la ville de Réalmont le 8 Octobre 1563, de la ville d'Alais le 18 Novembre 1564; & de celle de Beziers le 15 Juin 1565: il ſervit long-tems en cette qualité. Il commanda au Château de la Roque le 6 Septembre 1570, & LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, lui donna la charge de Capitaine du Château & Châtellenie de Léautoing, en la Principauté Dauphin. Il ſe laiſſa entraîner au parti de la ligue; mais il ne fut pas long-tems à reconnoître ſon erreur. Il avoit épouſé par contrat du 25 Novembre 1561, *Louiſe Dentil*, ſœur de *Jacques*, Seigneur de Ligonès, dans la Haute-Auvergne, & niéce d'un Chanoine de Saint Julien de Brioude. Il vivoit encore le 13 Octobre 1585, & ſon épouſe le 18 Avril 1587. De leur mariage vinrent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. GABRIEL, qui fut marié, mais on n'a point connoiſſance de ſon alliance; — 3. & JEAN, qui ſervoit ainſi que ſes deux freres en 1587.

V. JACQUES CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Capitaine d'une compagnie de 50 Chevaux-Légers le 25 Juin 1594, pourvu le 14 Juin

Juin 1613, après ſon pere, de l'État & Office de Capitaine du Château & Châtellenie de Léautoing, nommé le 15 Septembre 1616 Maréchal des logis de la Compagnie-Colonelle des Chevaux-Légers de PHILIPPE DE VALOIS, Comte d'Auvergne; & envoyé par ce Prince au Château de Queuvre, pour empêcher les ennemis de s'en emparer, leva encore une compagnie de 50 Chevaux-Légers au ſervice de Sa Majeſté, pour la conduire ſur la Frontiere & au Pays de Dauphiné. Il ſervit encore en Piémont ſous le Prince THOMAS DE SAVOYE, & mourut avant le 24 Janvier 1633. Il avoit épouſé par contrat du 18 Avril 1587, *Marguerite de Rochefort*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de la Roche, & d'*Antoinette de Collonges*. C'eſt peut-être à cauſe de cette alliance que lui & ſes deſcendans ont écartelé leurs armes, en y joignant celles de la Maiſon de Rochefort-d'Ailly, qui ſont: *à une bande de gueules ondée & accompagnée de ſix merlettes de même, poſées 3 en chef & 3 en pointe en orle.* De ce mariage vint: — MAXIMILIEN, qui ſuit; mais un Mémoire domeſtique lui donne pour frere aîné GUYOT, marié par contrat du 28 Juin 1621, à *Jeanne d'Artauld*, qui ne laiſſa point d'enfans: il fut tué au ſiége de Montpellier la même année.

VI. MAXIMILIEN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, I. du nom, Seigneur de la Roche, de Vernaſſal, de Fougieres, *&c.* obtint le 16 Octobre 1617, de CHARLES DE VALOIS, Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie-Légere de France, des proviſions pour la charge de Sous-Lieutenant d'une Compagnie-Colonelle de Chevaux-Légers, entretenue en Piémont, & le 11 Juin 1622 une commiſſion pour lever une compagnie de gens de guerre à pied, Francois, compoſée de cent hommes. Il fut pourvu le 25 Avril 1630 de l'état & charge de Gouverneur, & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing, ſervit ſous le Vicomte *de Polignac*, conduiſant la Nobleſſe d'Auvergne, depuis le 12 Août 1635 juſqu'au 12 Novembre ſuivant, avec l'équipage de deux Hommes-d'Armes & de ſept chevaux; & ne mourut qu'après le 27 Avril 1658. Il n'étoit encore que Lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de ſon pere lorſqu'il épouſa, le 13 Septembre 1619, *Anne d'Auzon*, fille de *François*, Seigneur de Montravel, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre; Syndic de la Nobleſſe d'Auvergne, & de *Renée d'Urſé*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Capitaine dans le régiment d'Enghien, tué à la bataille des Dunes en 1658; — 3. FRANÇOISE, qui vivoit ſans alliance le 27 Avril de la même année, & qu'un Memoire de Famille dit mariée à *François de Bonnerie*, Seigneur de Marſillac en Auvergne, près de Riom; — 4. & GILBERTE, qu'on dit n'avoir pas été mariée.

VII. FRANÇOIS CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Seigneur de la Roche, de Vernaſſal, Fougieres, *&c.* ſervit d'abord en qualité d'Aide-de-camp du Marquis *du Terrail*, obtint enſuite des Proviſions pour l'Etat & Charge de Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing. Il teſta le 28 Janvier 1672 & mourut avant le 15 Avril 1675. Il avoit épouſé par contrat du 27 Avril 1658, *Marie le Bouthillier-de-Rancé*,

ſœur du célébre Abbé réformateur de l'Abbaye de la Trappe, au Perche, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, Lieutenant-Général de la Marine en Picardie, & de *Charlotte Jolly*, dont: — 1. MAXIMILIEN, qui ſuit; — 2. ANTOINE-GILBERT, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves faites le 12 Novembre 1680, mort Commandeur de Blaudeix en Limouſin; — 3. & MARIE, qui vivoit en Avril 1675.

VIII. MAXIMILIEN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, II. du nom, dit *le Comte de Vernaſſal*, né le 7 Décembre 1662, Page du Roi dans ſa grande écurie au mois de Janvier 1679, enſuite Mouſquetaire, ſucceſſivement Cornette dans le régiment de Cavalerie d'Armagnac le 10 Mars 1684, Lieutenant Réformé de Cavalerie dans celui de Brionne le 21 Octobre ſuivant, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie le 20 Août 1688, Capitaine de Carabiniers en 1690, Major dans le même Régiment le 9 Janvier 1692, Capitaine-Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, ſous le commandement du Maréchal *de Duras* le 20 Mars 1693, Gouverneur & Capitaine des Bourg & Château de Léautoing le 17 Avril 1697, eut le 4 Mars 1702 Commiſſion de Meſtre-de-camp dans la Compagnie des Gardes de Sa Majeſté & dans ſes troupes de Cavalerie; & le 22 Janvier 1703 il obtint du Roi des Proviſions pour l'Etat & Charge d'Aide-Major de ſes Gardes dans la Compagnie du Duc *de Duras;* le 14 Janvier 1705 un Brevet d'Enſeigne dans la Compagnie du Duc *de Boufflers;* le 29 Janvier 1709 un autre Brevet de Brigadier de Cavalerie; & le 16 Décembre 1720 des Proviſions pour la Charge de Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la Compagnie du Duc *de Charoſt*, Charge dont il ne ſe démit qu'en 1737. Il commanda la Maiſon du Roi en 1734 & 1735, eut des Proviſions de Lieutenant-Général des Armées le 20 Janvier 1734; & fut Gouverneur de Rocroy avec des Proviſions de Commandeur à la penſion de 3000 livres dans l'Ordre Militaire de Saint-Louis le 27 Octobre 1735. Il eſt mort à Paris le 18 Juin 1755, & a laiſſé de ſon mariage avec *Louiſe de Chavaignac*, fille de *Jean*, & de *Louiſe d'Apchier*, qu'il avoit épouſée le 27 Février 1710,

IX. HENRI-GILBERT CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, appellé *le Comte de Vernaſſal*, qui fut fait ſucceſſivement le 18 Octobre 1723 Capitaine Réformé à la ſuite du Régiment du Roi, & le premier Avril 1725 Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté dans la Compagnie du Duc *de Charoſt*. Il a eu Commiſſion de rang de Meſtre-de-camp dans la Cavalerie le 23 Avril 1735, des Lettres de retenue à la Charge d'Enſeigne des Gardes-du-Corps le 28 Septembre 1737; & au mois de Juin 1744 des Proviſions de Brigadier de Cavalerie. Il a été tué l'année ſuivante au ſiége d'Oudenarde, & a eu de ſon mariage contracté le 9 Juin 1739 avec *Anne-Françoiſe de Montmorin-de-Saint-Hérem*, fille de *François-Gaſpard*, Seigneur de Montmorin, en Auvergne, & de *Marie-Michelle de Beauverger-de-Mongon:* — 1. MAXIMILIEN-JOSEPH CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, né le 4 Août 1740; — 2. CHARLES-GASPARD, né le 8 Septembre 1741, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort dans le tems qu'on faiſoit ſes preuves; — 3. & MARIE-JOSEPHE-PAULINE, née le 28 Novembre

1744, dont nous ignorons la deſtinée, ainſi que celle de ſon frere aîné, faute de mémoire.

SECONDE BRANCHE.

IV. ANTOINE CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, II. du nom, fils puîné de GUYNOT & d'*Anne du Puy*, ſa ſeconde femme, eut en partage tous les biens que ſa mere avoit en la Paroiſſe de Cheilade & aux appartenances des Villages de Chancroche & de Chamoderch, à condition qu'il payeroit le douaire de FRANÇOISE, ſa ſœur, femme d'*Antoine Vidal-Larenel*, & qu'il marieroit ALIPS, ſon autre ſœur. Un Mémoire Domeſtique dit qu'il fut tué au ſiége d'Ambert, en Auvergne. Il teſta le 13 Août 1596 & fit divers legs tant à ſa femme *Jeanne de Laubar*, veuve de *Charles le Grand*, & fille de *Jean*, Seigneur du Caire, & de *Jeanne d'Auzoles*, qu'il avoit épouſée le 6 Juillet 1555, qu'à ſes enfans, au nombre de douze, qui ſont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUYOT, marié par contrat du 14 Janvier 1616, avec *Marie de Saillans*, dont il a eu un fils & deux filles; — 3. GABRIEL, marié 1°. par contrat du 7 Février 1603, à *Françoiſe de Pralat*, 2°. à *N.....* & ne vivoit plus le 31 Décembre 1633. Il n'a eu du premier lit qu'un fils nommé GUYOT; — 4. HUGUES, qui vivoit encore le 14 Juin 1634; — 5. HENRI, marié le 3 Mars 1615 avec *Gabrielle de la Rochette*, dont il eut un fils & une fille; — 6, 7 & 8. ETIENNE, GABRIEL & GUYOT, qualifiés *nobles* dans le teſtament de leur pere; — 9. JACQUES, qui ſervit en qualité de Chevau-Léger dans la Compagnie du Chevalier *d'Eſtain*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere JEAN, & épouſa le 7 Mars 1635 *Madelene de la Broue*, dont il a eu trois garçons & quatre filles; — 10, 11 & 12. ANTOINETTE, ALIX & FRANÇOISE.

V. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, I. du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur du Caire, de Rouſieres, de Marmiers, de Naſtrac, *&c.* maintenu dans ſa nobleſſe avec JACQUES, ſon frere, par Sentence des Elus de Saint-Flour, rendue le 15 Juin 1634, vivoit encore le 6 Janvier 1638, & avoit épouſé le 4 Février 1607, *Madelene de Saleſſes*, veuve de *Pierre de Saleſſes*, Sieur de Combes, & fille de *Jean de Saleſſes*, Seigneur de la Rouſſiere, dont FRANÇOIS, qui ſuit. On lui donne encore deux filles, ſçavoir : — MADELENE, femme le 26 Janvier 1631 de *Gilbert de Boulier*, Seigneur de Caires, — & N..... femme de *Jacques*, Seigneur du Cros.

VI. FRANÇOIS CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur du Caire, & de Naſtrac, né le 24 Mars 1610, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes freres par ordonnance de M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, le 26 Mai 1668. Il teſta le 5 Février de la même année, & eut de ſon mariage contracté le 6 Janvier 1638, avec *Madelene d'Oradour*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autezac, *&c.* Bailli du Comté d'Auvergne, & d'*Anne de Nozieres*, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & JACQUELINE, nommée dans le teſtament de ſon pere, qui vivoit le 7 Février 1672.

VII. JEAN CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, II. du nom de ſa bran-

che, testa le 27 Août 1718, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint Just, près de Brioude, tombeau de ses prédécesseurs. Il eut de *Madelene d'Apchon-de-Saint-André*, fille de *Claude*, Marquis de Saint-André, & de *Renée-Béatrice de Grolée*, qu'il avoit épousée le 17 Février 1672 : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur du Caire, qui vivoit le 27 Août 1718 ; — 3. CLAUDE, dit *le Chevalier de Nastrac*, né le 21 Juillet 1684, marié par contrat du 4 Février 1723 à *Marie de Léautoing*, fille de *Gabriel*, & de *Gabrielle d'Anjoni-de-Foix*, dont ROSE, reçue sur ses preuves de Noblesse à Saint-Cyr au mois de Juin 1737 ; — 4 & 5. MADELENE, veuve le 27 Août 1718 de *Joseph du Mas-de-Lodines*, & MARIE, femme de *Claude Saunier*, Ecuyer, Seigneur du Pouzat.

VIII. ALEXANDRE CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, Ecuyer, Seigneur du Caire, mort avant le 15 Juin 1735, épousa le 27 Août 1718, *Marie-Amable de la Tour-d'Auvergne*, dont il eut

IX. JACQUES CHALEVET-DE-ROCHEMONTEIX, dit *le Comte de Nastrac*, Chevalier de Saint-Louis, dont nous ignorons la destinée.

Cette branche, qui n'écartele pas comme la premiere de Rochefort, porte les armes pleines de sa Maison, qui sont : *de gueules, à un lévrier d'argent passant, accollé de gueules.*

Branche du nom de CHALEVET *établie en Languedoc.*

I. ANTOINE DE CHALEVET, proche parent de GUYNOT DE CHALEVET, auteur du troisieme dégré de la branche aînée, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom : — 1 & 2. GUYNOT & PIERRE ; — 3. MATHIEU, qui suit. Ces trois freres acheterent le 17 Décembre 1544 tout le bien que GUYNOT CHALEVET, mentionné ci-dessus, avoit au lieu de la Jourdanie en Auvergne. GUYNOT ou PIERRE doit avoir été pere de JACQUES DE CHALEVET, dont la postérité sera rapportée après celle de MATHIEU, son oncle.

II. MATHIEU DE CHALEVET, Co-Seigneur de Mereville, Seigneur de Rochemonteix, de la Jourdanie & de la Fauvelie en Auvergne, fait le 10 Décembre 1553 Conseiller au Parlement de Toulouse & Président des Enquêtes au même Parlement le 9 Juin 1573, testa avec sa femme *Jeanne de Bernuy*, le 28 Décembre 1579, & mourut avant le 4 Juin 1617. Il eut de son mariage contracté le 24 Décembre 1556 : — 1. CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de la Fauvelie, Trésorier de France en Languedoc, marié avant le 8 Décembre 1579 à *Marie de Lancefoc*, dont il eut trois garçons & une fille nommés dans le testament de FRANÇOIS DE CHALEVET, leur oncle ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3 & 4. JACQUES & PIERRE, morts avant le 8 Décembre 1579 ; — 5. GAILLARDE, femme d'*Antoine de Garroche*, Conseiller du Roi, & Contrôleur des Finances de Languedoc ; — 6 & 7. JEANNE & CATHERINE, toutes deux légataires de leur pere & mere en 1579. La premiere, veuve le 4 Juin 1617, de *Louis de Lauselergie*, Seigneur de Cairas ; & la seconde, femme de *Jean de Paulo*, Seigneur de Roque, Président au Parlement de Toulouse, morte avec son mari avant le 4 Juin 1617.

Le Sieur Chabot de Souville, Chevalier de l'ordre Royal & militaire de St Louis, ancien Colonel dans le Corps Royal de l'artillerie, retiré à Grenoble, y est mort le 15. avril 1776, âgé de 89. ans. Gaz. de fr. N.° 34. du même mois.

III. FRANÇOIS DE CHALEVET, I. du nom, Seigneur de Mereville, de Fenouillet, de Saint-Loup, reçu le 20 Août 1605 Préſident au Parlement de Toulouſe ſur la démiſſion de ſon pere, épouſa, 1°. le 31 Janvier 1588, *Jacqueline de Reynier*, Dame de Fenouillet; & 2°. le 21 Juin 1618, *Lucréce de Claret*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Felix, & d'*Anne de Morangers*. Il avoit teſté le 4 Juin 1617 & ajouta à ſon teſtament un codicille le 14 Septembre 1620. Il étoit mort avant le 4 Août 1629, & laiſſa de ſon premier lit

IV. JACQUES DE CHALEVET-DE-REYNIER, Baron de Fenouillet, *&c.* qui obtint le 4 Juillet 1644 des Proviſions pour la Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIV, dans leſquelles ce Prince le qualifie *Baron de Chauvet*. Il épouſa par contrat du 4 Août 1629, *Gabrielle Baderon de Mauſſac*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Diane de Sarret-de-Fabregues*. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſes deux fils, par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 7 Janvier 1669, & teſta le 20 Octobre 1672. Il eut de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. VALENTIN, Capitaine au Régiment Royal le 20 Octobre 1672; — 3. & DIANE-MARIE, qui étoit veuve dans le même tems de *N... de Valette*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

V. FRANÇOIS DE CHALEVET, II. du nom, Baron de Fenouillet, *&c.* obtint le 14 Juillet 1663, des proviſions pour l'office de Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il avoit épouſé par contrat du premier Juillet 1660, *Anne de Reich*, fille de *Bernard de Reich*, Seigneur de Penautier, Tréſorier de France à Toulouſe, & de *Louiſe de Claret-de-Saint-Felix*, dont: — 1. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. & HENRI-LOUIS, qui fit le 30 Novembre 1682, ſes preuves de Nobleſſe pour entrer dans l'Ordre de Malte.

VI. FRANÇOIS-AUGUSTE DE CHALEVET, né à Toulouſe le 7 Janvier 1668, fit ſes preuves, qui furent admiſes par Sa Majeſté le 17 Janvier 1683, pour être reçu Page dans ſa grande Ecurie. Nous ignorons ſa poſtérité. Les armes de cette branche: *de gueules, à un lévrier d'argent rampant, accollé de gueules, & une bordure d'or*; écartelé *d'azur, à une bande d'or chargée de trois croiſettes de gueules, & accompagnée en chef d'une téte de lion d'argent, arrachée & languée de gueules; & en pointe d'une roſe d'argent.* Conſultez le regiſtre V. de l'*Armorial de France*, Part. I, où l'on trouve la généalogie de cette Famille.

* CHALIGNY, en Lorraine, Diocèſe de Toul: Terre & Seigneurie, qui fut unie à celle du *Pont-Saint-Vincent*, dans le Bailliage de Vaudemont, pour ne former qu'un ſeul & même fief-lige indiviſible, & qui fut érigée en *Comté*, en faveur de NICOLAS DE LORRAINE, Comte titulaire de Vaudemont, au mois de Novembre 1562, par le Duc CHARLES DE LORRAINE, ſon neveu, qui ne s'en réſerva que la ſuzeraineté, & permit audit Comte *de Chaligny* de mettre impoſition ſur les ſujets de ce Comté, en trois cas ſeulement, ſçavoir, de *mariage de premiere fille, nouvelle Chevalerie, & rançon de priſon, faite de bonne guerre.*

Le Comté de *Chaligny* fut le partage de HENRI DE LORRAINE, Marquis de Mouy, ſon fils puîné, né de ſa quatrieme femme, *Catherine de Lorraine-Aumale.* Ce Prince, mort à Vienne en 1601, avoit épouſé, par contrat du 19 Septembre 1585, *Claude de Mouy*, fille & héritiere de *Charles*, Marquis *de Mouy*, Chevalier des Ordres du Roi, Châtelain héréditaire de Beauvais, & de *Catherine de Suzanne*, Comteſſe de Cherny. Leur fils aîné CHARLES DE LORRAINE, Evêque de Verdun, s'étant fait Jéſuite en 1624, après avoir cédé ſon Evêché à ſon dernier frere FRANÇOIS DE LORRAINE, HENRI, le puîné, devint Comte de *Chaligny* & Marquis de Mouy. Celui-ci mourut ſans alliance le 10 Juin 1672, ayant inſtitué pour ſon héritier ſon neveu PROCOPE-HIACINTHE, Prince de Ligne, ſecond fils de ſa ſœur LOUISE DE LORRAINE & de *Florent*, Prince de Ligne, & du S. Empire, pere, par ſa femme *Anne-Catherine de Broglia*, Dame de Dormans, de *Claude-Lamoral-Hiacinthe-Ferdinand*, Prince de Ligne, & du S. Empire, Marquis de Dormans, Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, mort le 30 Août 1755 ſans poſtérité. Il avoit épouſé le 25 Décembre 1729, *Anne de Béthiſy*, ſœur cadette de la Princeſſe de Montauban, & fille d'*Eugene-Marie de Béthiſy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore Suton d'Oglethorp.* Voyez LORRAINE.

CHALLEMAISON. De cette ancienne Nobleſſe étoit LOUISE DE CHALLEMAISON, Dame de Gravon, mariée à *Jacques de Saint-Perrier*, Seigneur de Maupertuis & de Rouſſelle, dont elle eut deux filles, FRANÇOISE & LOUISE. FRANÇOISE DE SAINT-PERRIER, Dame de Maupertuis, morte le 29 Juin 1627, avoit épouſé par contrat du 10 Juin 1600, *Charles de Melun*, Seigneur du Bugnon, qui en fit conſtruire le Château. *Voyez* MELUN.

Les armes de Challemaiſon ſont: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée d'une roſe d'or accoſtée de deux étoiles de même.*

CHALLEMOUX, en Bourgogne: ANNE-FRANÇOIS DE CHALLEMOUX, Ecuyer, Capitaine au régiment des Volontaires Etrangers, & le dernier de ſon nom, a été tué le 11 Septembre 1758 dans la Baye de Saint-Caſt, près de Saint-Malo. Son pere, ſon aïeul & ſon biſaïeul ſont auſſi morts au ſervice du Roi. Il ne reſte plus que MARGUERITE-CHARLOTTE DE CHALLEMOUX, ſa ſœur, qui a été mariée en 1756 au Marquis *de Folin.* Les armes: *d'azur, à trois gerbes d'or.*

CHALLET: Famille maintenue dans ſa Nobleſſe en Avril 1667 & en Mai 1700.

Selon le premier Volume de l'*Armorial de France*, de M. d'*Hozier*, Juge-d'Armes, LÉONOR DE CHALLET, Seigneur de Chanceville au pays Chartrain, laiſſa d'*Anne l'Aumônier* ſa femme, ELISABETH DE CHALLET, vivante en 1723, veuve au mois de Décembre 1709, de *Gabriel de l'Hopital*, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, pere de *Paul-François.*

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'argent l'un au-deſſus de l'autre accompagnés de trois étoiles d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

* CHALMAZEL : Terre & Seigneurie en Foreſt, Diocèſe de Lyon, à une lieue des confins de la Province d'Auvergne, dont la Juſtice comprend toute la Paroiſſe de ce nom, & une partie de celle de Saint Juſt-en-Bas, & Sauvain en Foreſt, avec *Job*, *Vertolaye* & *Marrat* en Auvergne. Cette Juſtice ainſi que la Seigneurie appartient au Marquis de *Talaru-Chalmazel*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine. *Voyez* TALARU.

CHALMETTE. LOUIS-JOSEPH CHALMETTE, Seigneur de Limiers-Rilly, Villeneuve, *&c.* Secrétaire du Roi Honoraire, mort dans un âge fort avancé le 12 Avril 1740, avoit épouſé au mois d'Octobre 1701, *Marguerite Paſquier*, morte le 16 Novembre 1726, fille d'*Antoine Paſquier*, Notaire au Châtelet de Paris, mort Secrétaire du Roi, & de *Marie-Françoiſe Denis*. Il en a laiſſé : — 1. ANTOINE-LOUIS CHALMETTE, reçu Conſeiller au Parlement de Paris à la quatrieme Chambre des Enquêtes le 24 Janvier 1725 ; — 2. LOUIS-JOSEPH CHALMETTE-DE-RILLY, Prêtre & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Sorbonne du 29 Octobre 1732 ; — 3. & une fille mariée au mois de Mars 1729 avec *Pierre-Nicolas Poiſſon*, Seigneur de Bardy, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel. *Mercure de France* du mois de Mai 1740, *page* 1034.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la Croix de Lorraine de ſable ; au 2 & 3 de gueules, à la Tour d'argent, maçonnée de ſable.*

—CHALO ou CHAILLOU-DE-SAINT-MARS, à Eſtampes. Le Roi PHILIPPE I. ayant fait vœu d'aller en pélerinage au S. Sépulcre, HEU ou EUDES, dit *le Maire d'Eſtampes*, dit CHALO ou *Chaillou-de-Saint-Mars* ou *de Saint-Mard* ou *de Saint-Médard*, s'offrit d'y aller pour lui armé de toutes pieces. L'offre fut acceptée, & le Roi donna à CHALO un privilege d'exemption de tous péages, tributs, & autres droits, pour lui & pour toute ſa race, de l'un & de l'autre ſexe.

EUDES DE CHALO partit & laiſſa ſous la protection du Roi, ANSOLDE DE CHALO, ſon fils, & cinq filles qu'il avoit. Les Lettres-patentes données à Eſtampes ſont rapportées par *Chopin*. Il eſt auſſi parlé de ce privilege dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes. Il étoit général pour toutes ſortes d'impôts & péages, tant par terre que par eau. Il fut confirmé par le Roi JEAN en 1360 ; & l'a encore été par d'autres Rois, dont *Chopin* fait mention.

Les fils d'EUDES DE CHALO-DE-SAINT-MARS, & ſes cinq filles, multiplierent prodigieuſement cette race. Les filles qui en deſcendoient étoient fort recherchées, & même ſans dot, parce qu'elles apportoient la Nobleſſe & le privilege d'exemption pour leur deſcendans de l'un & de l'autre ſexe.

Le nombre s'en étant infiniment multiplié, FRANÇOIS I. ſe vit obligé en 1540, de faire une Ordonnance où il déclara que les deſcendans de *Chalo-de-Saint-Mars* jouiroient de leurs franchiſes, à l'égard de tout ce qui ſe leveroit ſur leurs fonds, mais qu'ils payeroient tous les péages. HENRI III. donna encore une nouvelle atteinte à ce privilege ; & en 1601

HENRI IV. déclara que tous les descendans de *Chalo-de-Saint-Mars* payeroient la taille, & tous les autres droits que payoient tous ses autres sujets.

Les armoiries de *Chalo-de-Saint-Mars* (à ce que porte la tradition), & celles de ses descendans, étoient : *de Jérusalem*, c'est-à-dire, *d'argent, à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes de même* (à enquerre); écartelées *de sinople, à l'écu de gueules, chargé d'une feuille de chêne d'argent à la bordure d'or.* Ils prétendoient que c'étoit le Roi PHILIPPE I. qui leur avoit donné ce quartier de Jérusalem. Erreur manifeste, dit le P. *Montfaucon*, Tome II. des Monumens de la Monarchie Françoise, *page 216*, car en ce tems-là il n'y avoit point d'armoiries, & les Rois ne donnoient point de lettres de Noblesse; mais nous trouvons un annoblissement fait par PHILIPPE II. dit *Auguste*, en 1191, arriere petit-fils de PHILIPPE I. en faveur de *Victor Brodeau*. Voyez BRODEAU.

On raconte de deux manieres différentes le voyage qui donna lieu à la Noblesse & au privilege du Maire d'Estampes. Dans l'Hist. du convoi des obseques de la Reine ANNE DE BRETAGNE, imprimée *in-4°.* en 1619, il est dit que ce fut *Luc le Maire*, Seigneur de Chaillou, qui fut envoyé par le Roi PHILIPPE-*le-Bel* à Jérusalem à pied, armé & portant un cierge, pour quelque maladie qui survint à ce Monarque. Quoi qu'il en soit de ces deux manieres différentes de raconter le voyage, on peut toujours conclure que la concession est certaine, mais qu'il est difficile d'en découvrir l'origine.

~~— CHALON ou CHASLON-DE-CRETOT, en Normandie : il est parlé de cette famille noble dans l'Hist. de Rouen, & le P. Anselme.~~

~~RODRIGUE DE CHALON~~ avoit épousé vers 1650 *Catherine Brifaut;* leur fille MARIE-MADELENE DE CHALON, fut mariée en 1694 à *Adrien-Joseph de Houdetot.* MARC-FRANÇOIS CHALON-DE-CRETOT, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1684; & LOUIS-FRANÇOIS DE CHALON, Seigneur de Cailleon, l'étoit pareillement en 1685.

JEAN-BAPTISTE DE CHALON, Seigneur de Maigremont, oncle de FERNAND-FRANÇOIS DE CHALON; & ALPHONSE DE CHALON, fils D'ALPHONSE DE CHALON, de la ville de Rouen, obtinrent des Lettres de maintenue de Noblesse en 1641, dans la crainte que le commerce qu'ils faisoient ne dérogeât. *Voyez l'Hist. de Rouen, Tome II. pag. 35.*

~~Cette branche est différente de celle de MM. de Chaslon de Cretot, qui ont toujours vécu noblement, & qui portent pour armes : de sinople, à trois levrettes d'argent, deux & une.~~

— CHALONS, branche des Comtes de Bourgogne, qui a produit elle-même les branches d'Auxerre & de Tonnerre, & des Princes d'Orange.

Les Comtes d'Auxerre ont commencé à JEAN DE CHALONS, I. du nom, dit *le Sage*, Comte de Châlons & de Bourgogne, mort le 30 Septembre 1267, & ont fini à LOUIS DE CHALONS, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, mort en 1398. Il eut cinq fils; le premier, LOUIS DE CHALONS, Comte de Tonnerre, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424, sans laisser postérité; le second, HUBERT, mourut aussi sans enfans;

ou Chalon ~~[illegible]~~ :

Chalon : famille noble et ancienne originaire d'Espagne, où plusieurs branches subsistent. Elle a donné des Chevaliers de l'ordre de Calatrava, entr'autres Don Diego de Chalon, reçu le 25. juillet 1654. Les armes sont : écartelé, au 1. de Sinople, à la tour d'or ; au 2. d'azur, à deux croissans d'argent environnés de 10. étoiles d'or ; au 3. d'argent, à un lion grimpant de gueules ; au 4. aussi d'argent, à l'ours de sable attaché à un arbre de même, l'attache de gueules la Bordure de l'écu, d'or semée de 13. coquilles d'azur : Pour accompagnement 13. étendars, alternativement d'azur et de gueules, ayant ~~un croissant~~ un croissant d'argent au centre. ~~Cette famille s'est transplantée en Normandie il en est parlé dans l'histoire de Rouen et le P. Anselme.~~

Rodrigue de Chalon, vint s'établir en Normandie, dit l'histoire de Rouen et le P. Anselme, où il avoit épousé (&c.

fans; le troiſieme, JEAN, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415; le quatrieme, GUILLAUME, fut Chevalier de Rhodes; & AMEDÉ, le dernier, Abbé de Baume, mourut en 1431. MARGUERITE DE CHALONS, une des filles, Comteſſe de Tonnerre, Dame de Saint-Aignan, *&c.* épouſa *Olivier*, Seigneur *de Huſſon*, Chambellan du Roi CHARLES VII. dont deſcendent les Comtes de Tonnerre.

Les Princes d'*Orange*, de la Maiſon de Châlons, ont eu pour auteur JEAN DE CHALONS, II. du nom, fils de JEAN, Comte de Châlons & de Rochefort, & de *Laure de Commerci*, ſa troiſieme femme. JEAN DE CHALONS, IV. du nom, Seigneur d'Arlai, *&c.* ſuccéda en 1393 dans la Principauté d'Orange, à ſon beau-pere. *Voyez* NASSAU & ORANGE.

Conſultez ſur l'ancienne Maiſon de Châlons *du Cheſne*, *du Cange*, *Sainte-Marthe*, le *P. Anſelme*, *du Bouchet*, l'*Hiſtoire d'Orange* par *la Piſe*, *&c.* & *Moréri*, édit. de 1759.

*CHALONS, en Campagne, Ville ſituée ſur la riviere de Marne, qui tenoit rang entre les premieres Villes de la Gaule Belgique ſous l'Empire de JULIEN *l'Apoſtat*. Son Evêque, qui eſt ſuffragant de l'Archevêque de Reims, eſt Comte & Pair de France. Les armes de ce Comté-Pairie ſont: *d'azur, à la croix d'or, accompagnée de quatre fleurs-de-lis de même.* Voyez ſur les Evêques de Châlons le P. *Anſelme*, *Tome II. pag. 311. & ſuiv.*

—CHALOT: cette Famille, établie à Arles, eſt originaire de Bretagne, & a pour auteur,

I. PIERRE DE CHALOT, Seigneur du Bouchet, en Bretagne, qui épouſa par contrat du 6 Octobre 1403, *Jeanne Guillaume*, fille de noble *Guillaume*. Il en eut,

II. JEAN DE CHALOT, I. du nom, qui prit alliance en 1475 avec *Philippine Dupé*, dont vint,

—III. JEAN DE CHALOT, II. du nom, qui ſe maria le 5 Mai 1500 avec *Perrine du Bois*, fille de noble *Jean*. Il prêta hommage pour la Terre de *la Chaletaye*, par-devant les Officiers de la Cour des Aides de Bretagne le 12 Septembre 1538. De ce mariage naquirent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GEORGES, rapporté ci-après.

IV. JEAN DE CHALOT, III. du nom, Seigneur de la Chaletaye & du Bouchet, épouſa en 1527 *Blanche le Maître*, de laquelle il eut: — 1. SUSANNE, femme de *Geoffroi de l'Eſcroult*, Chevalier, Conſeiller d'Etat, & premier Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne; — 2. & MARIE, épouſe de *Jean du Frêne*, Chevalier de l'Ordre du Roi.

IV. GEORGES DE CHALOT, fils puîné de JEAN, II. du nom, ſe retira à Arles, où il s'allia par contrat du 12 Juin 1525 avec *Gillette Pelline*. Il eut pour fils,

V. JEAN DE CHALOT, IV. du nom, qui épouſa le 17 Juin 1550 *Claire de Piquet*, dont ſortit,

VI. GASPARD DE CHALOT, qui laiſſa de *Catherine Bergiere*, qu'il avoit épouſée le 15 Avril 1581: — 1. TROPHIME, qui ſuit; — 2. & PIERRETTE, mariée à *Conrard de Raoux*, fils de *Bertrand* & de *Françoiſe de Leotaud*.

VII. TROPHIME DE CHALOT, I. du nom, obtint des Lettres de relief

de Nobleſſe le 23 Avril 1645, vérifiées & enregiſtrées aux Archives du Roi à Aix le 22 Décembre 1647. Il fut marié deux fois, 1°. le 29 Septembre 1604 (*Reibaud*, Notaire à Arles), avec *Madelene Petit*; & 2°. le 17 Avril 1614, avec *Françoiſe de Sommeire*. Du premier lit vinrent : — 1. RENÉ, allié avec *Chriſtine de Fulconis*, dont il n'eut point de poſtérité; — 2. CATHERINE, femme dès l'an 1624 de *N.... de Vidalon*; — 3. & PIERRETTE-CHARLOTTE, Religieuſe. Et du ſecond lit naquirent; — 4. HONORÉ, qui ſuit; — 5. IMBERT, rapporté après ſon frere; — 6. N..... DE CHALOT, qui fut Jéſuite; — 7. TROPHIME, mort Officier de Galeres; — 8, 9, 10. & trois filles, dont deux Religieuſes & l'autre morte ſans alliance.

VIII. HONORÉ DE CHALOT, épouſa en 1656 (*Remuſat*, Notaire à Arles), *Marguerite de Pilier*, & en eut : — 1. JOSEPH, Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin; — 2, 3. & deux filles, mortes ſans poſtérité.

VIII. IMBERT DE CHALOT, ſecond fils de TROPHIME & de *Françoiſe de Sommeire*, s'allia 1°. avec *Madelene de Peint*, fille de *Gaucher*, Ecuyer, & d'*Anne de Montfort*, par contrat paſſé devant *Loys*, Notaire à Arles en 1638, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. avec *Louiſe d'Imbert*, fille d'*Etienne* & d'*Anne Pilles* en 1659 (*Bergiere*, Notaire à Arles). Il eut de celle-ci,

IX. LOUIS DE CHALOT, qui épouſa *Françoiſe de Raoux*, fille de *François* & de *Dorothée de Porcelet-Fos*, dont il eut entr'autres enfans : — 1. TROPHIME, qui ſuit; — 2. ETIENNE-TROPHIME, Religieux de la réforme de S. Auguſtin; — 3. FRANÇOIS-XAVIER, vivant ſans alliance en 1757; — 4. & DOROTHÉE, non mariée.

X. TROPHIME DE CHALOT, II. du nom, Officier d'Infanterie, ſe maria par contrat paſſé en 1719 devant *Guibert*, Notaire à Arles, avec *Claudine Trucheman*, de laquelle il a laiſſé : — 1. MARIE, femme d'*Alexandre Faſſin*, Avocat au Parlement; — 2. & THÉRESE-DOROTHÉE, héritiere univerſelle des biens de ſon pere, mariée à noble *Joſeph-François de Novarin*, Seigneur de Longchamp & autres lieux, Lieutenant des Vaiſſeaux de Sa Majeſté, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de S. Louis. Les armes : *d'or, à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre lions armés, lampaſſés & couronnés de ſable*. Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. pag. 252*.

—CHALUP (DE), en Périgord : cette Famille noble remonte par titres à ITIER DE CHALUP, qui eut pour fils,

II. GUILLAUME DE CHALUP, élu Maire de la ville de Périgueux en 1491, marié 1°. à *Clémence de Meiguenac*; & 2°. à *Bertrande de Puyzilhou*. Il eut de l'une de ces deux femmes,

III. JACQUES DE CHALUP, qualifié dans un acte du 25 Avril 1528, *Ecuyer*, Sieur des Rocs, Conſeiller pour le Roi dans la Sénéchauſſée de Périgord, marié à *Françoiſe Paſtourelle*, fille de la ſeconde femme de ſon pere. Il teſta le 4 Août 1540, & mourut avant le 5 Janvier 1554, laiſſant de ſon mariage : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. ANNET, Conſeiller du Roi

Lieutenant-général au siége Présidial de Bazas, qui fut marié, & dont la postérité s'est éteinte dans son petit-fils ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur du Repaire en Périgord, Conseiller du Roi au siége Présidial de Bazas, marié à *Françoise de Mestayer* ou *Mescadier*, dont la postérité est aussi éteinte ; — 5. & FRANÇOIS.

IV. RAIMOND DE CHALUP, Ecuyer, Sieur de Fareirou & d'Egliseneuve, Avocat à la Cour Présidiale de la Sénéchaussée & siége Présidial de Périgueux, épousa le 16 Janvier 1554 *Marguerite Arnaud*, fille de *Louis Arnaud*, Seigneur de la Borie-Friquard, & d'*Anne Arnaud*. Il testa le 21 Décembre 1566, & eut de son mariage : — 1. BERTRAND, institué héritier universel par le testament de son pere ; — 2. BERNARD, qui suit ; — 3. JACQUES, Conseiller & Avocat du Roi au Siége de Périgueux ; — 4, 5 & 6. ANNE, CATHERINE & ALMOISE.

V. BERNARD DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur de la Maison noble de Fareirou, Avocat au Parlement de Bordeaux, se disoit pourvu de l'office de Lieutenant-criminel pour le Roi, dans la Sénéchaussée de Bazadois, lorsqu'il épousa le 29 Septembre 1591 *Anne de Tourtel*, fille unique de *Jean*, Bourgeois de la ville de Brantome en Périgord, & de *Catherine de Champaignac*. Il testa le 16 Février 1612, & sa femme le 10 Janvier 1643 : ils étoient morts avant le 4 Septembre 1650.

VI. JACQUES DE CHALUP, II. du nom, leur fils, fut confirmé comme *Noble* dans la jouissance de l'exemption des tailles, par Ordonnance des Commissaires-généraux députés par le Roi en Guyenne, rendue le 26 Avril 1635, & compris au catalogue des Nobles de la Sénéchaussée de Périgueux par une autre Ordonnance du 24 Mars 1667, de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne. Il eut de son mariage avec *Anne d'Alexandre*, fille de *Léonard*, Avocat en la Cour, & de *Catherine du Teilh* : — 1. MARTIAL, qui suit ; — 2. & PIERRE, successivement Lieutenant & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Albret, qui partagea avec son frere aîné le 27 Avril 1685, & mourut avant le 26 Janvier 1690.

VII. MARTIAL DE CHALUP, Seigneur de Fareirou & de Carly, servit dans le ban par ordre du Gouverneur de Guyenne, & épousa par contrat du 26 Avril 1678 *Jeanne du Chassaingt*, fille de *Jean* & de *Marguerite Girard*. Il fut déchargé comme *Noble*, par Ordonnance de M. *de la Bourdonnaie*, Intendant de Bordeaux, rendue le 21 Juillet 1705, de la somme de 3300 livres à laquelle il avoit été taxé, & mourut à Brantome le 20 Mai 1708. Il eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. un autre FRANÇOIS, successivement Lieutenant, Capitaine & Major du Régiment de Guise, tué en cette derniere qualité à l'affaire de l'Assiette, sous les ordres du Chevalier *de Belle-Isle* ; — 3, 4, 5, 6, 7 & 8. JEANNE, une autre JEANNE, ANNE, une autre ANNE, MARIE-ANNE & CATHERINE. Cette derniere, Religieuse Professe au Couvent de Sainte Claire de Périgueux avant le 19 Juin 1708.

VIII. FRANÇOIS DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur de Fareirou, *&c.* né le premier Mai 1700, épousa par contrat du 9 Août 1726 *Isabeau de Ma-*

gniac, fille de *Pierre*, Préſident en l'Election de Périgueux, & de *Marie Blois*, dont entr'autres enfans,

IX. LÉONARD-ALEXIS DE CHALUP, Ecuyer, né le 17 Juillet 1738, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie ſur ſes preuves de Nobleſſe admiſes le 10 Août 1754.

SECONDE BRANCHE.

IV. JEAN DE CHALUP, Ecuyer, Avocat au Parlement de Bordeaux, ſecond fils de JACQUES & de *Françoiſe Paſtourelle*, épouſa par contrat du 20 Janvier 1560 *Jeanne Roubert*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée par contrat du 31 Janvier 1596 avec *Bertoulmieu Godeffre*,

V. JOSEPH DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur de la Faucherie, teſta le premier Mars 1633, & avoit épouſé le 4 Juillet 1595 *Marguerite Baudin*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & un autre PIERRE, Prêtre & Doyen du Chapitre de S. Etienne & de S. Front de Périgueux, qui teſta le 21 Octobre 1683.

VI. PIERRE DE CHALUP, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villoche, Avocat au Parlement, épouſa *Marguerite Souc.* Ils moururent l'un & l'autre au commencement de Janvier 1670, laiſſant: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. un autre PIERRE, Docteur en Théologie, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de S. Etienne & de S. Front de la ville de Périgueux; — 3 & 4. MARGUERITE & JEANNE, celle-ci morte ſans alliance après avoir teſté le 14 Septembre 1710.

VII. PIERRE DE CHALUP, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Grangier & de Villoche, Avocat au Parlement, fut maintenu dans ſa Nobleſſe le 27 Août 1704, & mourut le 24 Juillet 1711, laiſſant de ſon mariage contracté le 17 Mai 1663 avec *Anne de Cremoux*, qui teſta le 12 Juillet 1672: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. autre PIERRE & FRANÇOIS, légataires de leur mere.

VIII. PIERRE DE CHALUP, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Grangier & du Boſt, né le 10 Mars 1670, teſta le 20 Mai 1724, & mourut au mois de Janvier 1731. Il fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Monſoreau, par Commiſſion du 29 Septembre 1706, & enſuite Capitaine réformé au Régiment de Boulonnois, Infanterie. Il avoit épouſé le 28 Octobre 1696, *Françoiſe Arnaud-de-la-Borie-Friquard*, fille de *François*, & d'*Antoinette de Champaignac*, dont: — 1. PIERRE-AIGNAN, qui ſuit; — 2. & ANTOINETTE-MARIE, alliée le 4 Juin 1719, avec *Pierre de la Baſtide*, Ecuyer, Seigneur de Chaune, fils d'*Adrien*, & de *Suſanne la Rue*.

IX. PIERRE-AIGNAN DE CHALUP, Ecuyer, Seigneur du Grangier & du Boſt, né au mois de Septembre 1703, fait ſucceſſivement Lieutenant d'Infanterie le 23 Septembre 1725, Capitaine le 10 Novembre 1733, Chevalier de S. Louis le 9 Janvier 1745, & penſionné du Roi le 27 Mai 1747, a épouſé le 14 Mars 1749, *Jeanne Aultier*, fille de *Philippe*, Seigneur de

Challard, Conseiller du Roi, Juge-Magistral honoraire en la Sénéchaussée & Siége Présidial d'Angoumois, & de *Marguerite Allenet.* Nous ignorons s'il en a des enfans. Les armes : *de gueules, à un lion rampant d'or, couronné, langué & armé de même ;* écartelé *d'argent, à trois cloches de sinople mises en pal.* Armorial de France, *Registre V, Part. I.*

* CHALUS, en Limousin, diocèse de Limoges : ancienne Baronnie, que *Charlotte d'Albret*, fille d'*Alain*, Sire d'*Albret*, Comte de Périgord, & de *Françoise de Blois*, dite *de Bretagne*, porta en dot à son mari *César Borgia*, Duc de Valentinois. Leur fille unique, *Louise de Borgia*, fut Dame de *Chalus*, & épousa PHILIPPE DE BOURBON, Comte de Busset, dont la postérité possede encore cette Baronnie. *Voyez* BUSSET.

* CHAMANS (SAINT) : Terre considérable dans le Limousin, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison connue dès le dixieme siécle. *Voyez* SAINT-CHAMANS.

* CHAMARANDE, en ~~Champagne, diocèse de Langres~~ : Terre & Seigneurie qui fut unie avec plusieurs fiefs, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1685, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 5 Avril & 25 Mai suivans, en faveur de *Clair-Gilbert d'Ornaison*, Gouverneur de Phaltzbourg, mort le 3 Janvier 1691. Il avoit épousé *Marie-Anne de Trelon*, mere de *Louis d'Ornaison*, Comte *de Chamarande*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phaltzbourg, premier Maître-d'hôtel de la Dauphine, mere du Roi, puis en 1733, de la Reine. Il est mort sans enfans, & a eu pour héritier son neveu, *Louis de Talaru*, Marquis de Chalmazel, fils de sa sœur, *Marie-Anne d'Ornaison*, en faveur duquel il s'étoit démis en 1735 de la charge de premier Maître-d'hôtel de la Reine, & auquel le Roi donna le Gouvernement des Villes de Saarbourg & de Phaltzbourg. *Voyez* TALARU.

— CHAMBELLAN. GUILLAUME CHAMBELLAN, Docteur ès Droits, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne le 6 Mai 1496, & reçu le 15 Juin. Il eut aussi la garde des Sceaux de la Chancellerie, fut Conseiller au Grand Conseil par Lettres données à Blois le 5 Janvier 1505. Il prêta serment entre les mains du Chancelier le 18 Mars de la même année. Ayant eu depuis ordre d'opter, il conserva en 1512 ses charges de Bourgogne. Nous ignorons s'il fut marié & s'il eut postérité. Il portoit pour armes : *d'azur, à deux pattes de griffon d'or en chef, & en pointe une tête de léopard arrachée de même & lampassée de gueules.*

CHAMBENOT, en Franche-Comté : Famille éteinte depuis près de quatre siécles, qui a commencé à PERRIN DE CHAMBENOT, Chevalier, vivant dans le treizieme siécle. Les derniers que l'on connoisse de cette ancienne Noblesse, sont PERRIN & OTHON DE CHAMBENOT, freres, qui furent héritiers de PIERRE DE CHAMBENOT, leur oncle, en l'an 1350.

*— CHAMBES-MONTSOREAU : Famille ~~éteinte~~, originaire d'Angoumois, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, dont les aînés portoient dans les tems les plus reculés le titre de *Chevalier*, & les puînés celui de *Damoiseau*. Elle subsiste dans trois freres, et on nous en promet la généalogie dressée sur titres.

I. PIERRE DE CHAMBES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu; le premier que l'on connoiſſe, vivoit en 1051, & fut pere de

II. DAVID DE CHAMBES, Chevalier, dont le fils aîné,

III. GUILLAUME DE CHAMBES, épouſa *Pétronille de Vitré.* Il en eut; — 1. LANDRI, Chevalier, qui ſe ligua dans les premieres guerres contre l'Angleterre avec le Capitaine *de Beüil*, & le Capitaine *Carlonet*, Breton, contre le Capitaine *Thaudoy*, qu'ils défirent avec 4 à 5 mille hommes des ſiens dans les Landes de Bordeaux; — 2. & GUILLOTO, qui ſuit:

IV. GUILLOTO DE CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, prit alliance avec *N..... de la Riviere*, & en eut:

V. PIERRE DE CHAMBES, II. du nom, qui mourut en 1256, & fut enterré à Vilhonneur, où l'on voit encore ſon tombeau. Il avoit épouſé AGNÈS DE CHAMBES, ſa parente, dont

VI. GEOFFROI DE CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui fut marié avec *Lorette de Vivonne*, comme il paroît par deux contrats de 1295. Il en eut:

VII. PIERRE DE CHAMBES, III. du nom, qui s'allia en 1314 avec *Marie de Rohan*, dont il eut JEAN, qui ſuit:

VIII. JEAN DE CHAMBES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, tué en 1356 à la bataille de Poitiers, avoit épouſé *Jacquette de Craon.* De ce mariage vint,

IX. ACLIOT DE CHAMBES, Chevalier, Seigneur de Vilhonneur, qui fut marié en 1395, à *Marie d'Eſtouteville*, dont il eut:

X. BERNARD DE CHAMBES, I. du nom, Chevalier, décédé le 24 Janvier 1435, qui avoit épouſé *Sibille de Montenay*, & fut pere de JEAN, qui ſuit:

XI. JEAN DE CHAMBES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fauquernon, Baron de Montſoreau, Capitaine-Viguier, Châtelain d'Aigues-mortes, la Rochelle, Niort, Talmont, *&c.* fut employé le 8 Juin 1454 en pluſieurs Ambaſſades à Rome & en Turquie, & nommé en 1457, conjointement avec *Tannegui du Chaſtel*, pour tenir les Etats de Languedoc aſſemblés à Carcaſſonne. Il avoit épouſé le 17 Mars 1445 *Jeanne de Chabot*, premiere Dame d'honneur de la Reine, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. COLETTE, mariée le 24 Janvier 1466, à *Louis d'Amboiſe*, Prince de Talmont, Vicomte de Thouars, morte le 12 Mai 1472; — 3. MARIE, alliée le 23 Février 1483, à *Jean*, Comte d'*Aſtarac*; — 4. JEANNE, femme, par contrat du 17 Juin 1493, de *Jean de Polignac*; — 5. & HÉLENE, mariée à *Philippe de Commines*, dont la fille unique *Jeanne de Commines* fut mariée en 1504, à *René de Broſſe* de Bretagne, & étoit la cinquieme aïeule de la Ducheſſe de Nemours, mariée le 11 Mai 1665, à *Charles-Emmanuel*, II. du nom, Duc *de Savoie.*

XII. JEAN DE CHAMBES, III. du nom, Chevalier, Baron de Montſoreau, *&c.* épouſa *Marie de Châteaubriant*, laquelle teſta le 21 Avril 1522, & laiſſa: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. HIPPOLITE, mariée en 1526, à *Jacques d'Amboiſe*, Seigneur d'Aubijoux; — 3. & LOUISE, alliée 1°. en 1529 à *Jean de Maleſtroit*, Seigneur d'Uzel: 2°. à *Hubert de la Rochefoucauld*, Baron de Genac: & 3°. au Vicomte d'*Aubijoux.*

XIII. PHILIPPE DE CHAMBES, Chevalier, Baron de Montſoreau, Commandant dans les Ports, Havres & Fortereſſes de Bretagne, prit alliance le 18 Janvier 1530 avec *Anne de Laval-Montmorency*, dont il eut : — 1. JEAN, IV. du nom, Chevalier, Baron, puis Comte de Montſoreau, Capitaine de cent Chevaux-Légers en 1574, en faveur duquel la Baronnie de *Montſoreau* fut érigée en *Comté* par Lettres-Patentes de 1573 & 1575, & mort cette même année ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. & CYPRIENNE, fille d'honneur de la Reine, morte en 1583.

XIV. CHARLES DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montſoreau, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Chambellan & Grand-Veneur du Duc d'Alençon, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 Lanciers, & Maréchal-de-camp, mourut avant d'être reçu à l'Ordre du Saint Eſprit, auquel il avoit été nommé le 11 Avril 1613. Il avoit épouſé le 10 Janvier 1576 *Françoiſe de Maridor*, dont l'arriere-petite-niéce, *Claire-Clémence de Maillé*, fut mariée le 11 Février 1641 au *Grand Condé*. Il en eut entr'autres enfans,

XV. RENÉ DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montſoreau, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en Angleterre en 1649, qui eut de ſon mariage avec *Marie de Fortia*, qu'il avoit épouſée par contrat du 23 Juin 1617, pluſieurs enfans, & entr'autres BERNARD, qui ſuit :

XVI. BERNARD DE CHAMBES, Chevalier, Comte de Montſoreau, Seigneur de la Freſlonniere, *&c.* épouſa le 19 Mai 1637 *Genevieve Boivin*, dont il eut : — 1. NICOLAS-BERNARD, mort âgé de dix ans ; — 2. MARIE-GENEVIEVE, Comteſſe de Montſoreau par la mort de ſon frere, mariée le 20 Septembre 1664, à *Louis-François du Bouchet*, Marquis de Sourches, Conſeiller d'Etat, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prévôt de France, morte le 25 Novembre 1715 ; — 3. & MARIE-MADELENE, mariée le 15 Octobre 1677, à *Louis-Anne Dauvet*, Chevalier, Comte d'Eſguilly, & morte le 15 Mai 1720. *Voyez* ſur cette ancienne Famille *Robert Gaguin*, *Mingou*, *Chopin*, *du Bouchet* en ſon *Hiſtoire d'Aquitaine*, &c. Les armes : *d'azur, ſemé de fleurs-de-lis d'argent, ſans nombre, au lion de même, armé, lampaſſé, & couronné de gueules, brochant ſur le tout.* Mémoire envoyé.

CHAMBIER ou CHAMBRIER & MOREL, en Franche-Comté : ancienne Nobleſſe établie à Salins, avant que cette Ville & ſon Territoire paſſaſſent ſous la domination de JEAN, Comte de Bourgogne. ULRIC CHAMBIER eſt nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Gouaille par *Gaucher*, IV. du nom, Sire de Salins en 1210. Sa poſtérité a fini dans le XIVe ſiécle.

* — CHAMBLEY : ancienne Baronnie dans le Duché de Lorraine, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon éteinte, de laquelle étoient FERRI, Seigneur de CHAMBLEY, qui avoit épouſé en 1398 *Jeanne de Launoy*, dont vint MARGUERITE DE CHAMBLEY, mere d'*Iſabeau de Beauvau*, femme de JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme, biſaïeul du Roi HENRI IV ; & FERRI, Seigneur DE CHAMBLEY, qui teſta en 1435. Celui-ci avoit épouſé *Blanche-Fleure de Feneſtrange*, mere de FRANÇOIS, Seigneur DE CHAMBLEY, Maréchal de Lorraine, qui de *Marguerite Beyer de Boppart* n'eut que BLANCHE-FLEURE, Dame DE CHAMBLEY & de Magnieres, laquelle porta la Baronnie de *Chambley* dans la Maiſon de *Haraucourt* par ſon mariage avec *Perrin*, Seigneur de *Haraucourt*, iſſu de

Jean, Seigneur *de Haraucourt*, & de *Joatte de Lorraine*, fille de *Vauthier de Lorraine*, Seigneur de Gerbeviller, & d'*Anne de Haraucourt*, & petite-fille de *Simon*, Duc *de Lorraine*. Voyez HARAUCOURT.

— CHAMBON : Famille qui a donné un Conſeiller au Parlement de Paris, & un Maître des Requêtes dans JEAN CHAMBON, mort à Paris le 8 Juin 1490, & enterré à l'Ave-Maria. Il eut de *Marie des Courtils*, ſon épouſe, fille de *Philippe*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Fumechon*, EUSTACHE CHAMBON, Conſeiller au Parlement de Paris en 1524, marié à *Marie Thibouſt*, dont il eut FRANÇOIS CHAMBON, auſſi Conſeiller au même Parlement, qui ne laiſſa que deux filles mariées, l'une à *Nicolas Viole*, Maître des Requêtes, & l'autre à *Pierre Viole*, Conſeiller au Parlement. Les armes : *d'or, à la tour d'argent.*

— CHAMBON-D'ARBOUVILLE : PIERRE DE CHAMBON, Marquis d'Arbouville, entra dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1699, eut une Enſeigne en 1702, fut fait Aide-Major en 1712, eut une Compagnie le 6 Avril 1716, nommé Capitaine de Grenadiers le 22 Mars 1730, créé Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, quitta ce Régiment en 1737; & fut fait Maréchal-de-camp le premier Mars 1738. Il eut peu après le Gouvernement de Scheleſtat dans la Haute-Alſace. Il avoit épouſé en 1724 *Marie-Anne-Françoiſe de Montmorin*, fille de *Charles-Louis*, Marquis de Saint-Herem, & de *Marie-Genevieve Rioult-de-Douilly*, morte le 16 Novembre 1753, âgée de 56 ans, dont

ADELAIDE-LOUISE DE CHAMBON-D'ARBOUVILLE, épouſe de *Jean-Baptiſte-Thomas de Panges*, Tréſorier-Général de l'extraordinaire des guerres, morte le 23 Novembre 1753. Elle avoit été mariée le 14 Février 1752. Le pere, la mere & la fille ſont morts en ſix ſemaines de tems. Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix piéces.*

Il y a en Bourbonnois une Maiſon du nom de CHAMBON, qui porte pour armes : *d'or, à la faſce de gueules, ſurmontée de deux merlettes de ſable, à trois chevrons d'hermines, l'un au-deſſus de l'autre*, de laquelle étoit un Monſieur DE CHAMBON, qui de ſimple Gendarme de la Garde du Roi étoit parvenu à être Maréchal-de-Logis & Aide-Major. Il fut fait Brigadier le premier Août 1734, Maréchal-de-camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748. Il eſt mort en ſon Château de Pierrefitte, près Moulins, le premier Décembre 1754, âgé de 84 ans.

* CHAMBONNAS, en Languedoc, Diocèſe d'Uzès : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Avril 1683, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Languedoc, en faveur de LOUIS-FRANÇOIS DE LA GARDE, Seigneur de Chambonnas, fils aîné d'ANTOINE DE LA GARDE, Chevalier, Seigneur de Chambonnas, & de *Charlotte de la Baume-de-Suze*. Voyez GARDE (DE LA).

— CHAMBORANT, en Poitou : Maiſon également illuſtre par ſon antiquité, que par ſon attachement & ſa fidélité pour nos Rois : ceux de ce nom ne ſe ſont jamais démentis pendant l'eſpace de plus de ſept ſiécles. Pluſieurs Auteurs la croient deſcendue de la Maiſon d'*Alſace*. Combien de Familles actuellement exiſtantes ſortent des Maiſons ſouveraines,

ſans

ſans le ſçavoir, parce qu'elles en furent ſéparées avant que les noms devinrent fixes & héréditaires, & dans un tems où le Prince, comme le ſimple Gentilhomme, prenoit également le titre de *Chevalier*. Les branches cadettes, pour ſe diſtinguer des aînées, adopterent alors malheureuſement pour elles des noms différens qu'elles emprunterent, ſoit des Terres qui leur étoient échues en partage, ſoit des *ſobriquets* qui furent affectés à leurs chefs ou à leurs auteurs. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la Maiſon de *Chamborant* a les mêmes armes que celle des Comtes de Flandre, de la Maiſon d'*Alſace*. On remarque que ces Comtes porterent un *écu gironné* juſqu'en 1179, que le Comte *Philippe*, fils de *Thierri d'Alſace*, changea cet écu pour prendre *un lion de ſable, en champ d'or*, en mémoire d'un écu ſemblable qu'il avoit gagné ſur un Prince Sarrazin dans un combat, après ſon arrivée au pays d'Outremer.

Le nom de *Chamborant* étoit connu un ſiécle auparavant le Comte *Philippe*. On ignore quelles étoient alors les armes que les Seigneurs de ce nom portoient. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils paroiſſent avoir pris les mêmes armes que le Comte *Philippe*, de ſon vivant, en mémoire de l'identité de Famille.

Au reſte, la Maiſon de *Chamborant* s'eſt toujours montrée digne de cette haute origine. Son nom étoit connu & célébre, même avant que la Maiſon d'*Alſace* parvînt à la ſouveraineté du Comté de Flandre. Elle a contracté de très-nobles & belles alliances, & s'eſt particulierement diſtinguée par des ſervices militaires non-interrompus, qu'elle a toujours inviolablement conſacrés à nos Rois & à la patrie : avantage glorieux dont peu de Maiſons jouiſſent. *L'Hermite Souliers* la regarde avec raiſon comme l'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons d'en-delà de la Loire, & comme deſcendante de celle d'*Alſace*.

Cette Maiſon, dont les titres remontent juſqu'à 1040, tire ſon nom de *Chamborant*, premiere Baronnie de la Vicomté de *Bridiers*, en Poitou. L'Abbaye de Benevent, au Diocèſe de Limoges, compte au nombre de ſes principaux bienfaiteurs, les Seigneurs & Barons de *Chamborant*. On les trouve qualifiés de *Chevaliers*, & poſſeſſeurs d'un grand nombre de Terres dès le onzieme ſiécle.

Les Seigneurs de cette Maiſon ont poſſédé des emplois conſidérables, tant dans les armées qu'à la Cour, comme des Gouvernemens de Places, des dignités de Chambellan de nos Rois, d'Ecuyers du Corps, ce qui revient aujourd'hui à la charge de *grand Ecuyer de France*, & de Chevalier de leurs Ordres avant l'inſtitution de celui du Saint Eſprit : voilà les titres glorieux qui diſtinguent avec éclat cette ancienne Maiſon.

Elle a formé deux branches principales : la premiere connue ſous le nom *de Droux ;* & la ſeconde, ſous celui *de la Claviere :* deux Terres ſituées l'une en Limouſin, & l'autre dans la Haute-Marche, que *Marguerite de Forges* apporta en 1330 à PIERRE DE CHAMBORANT, frere de GUILLAUME DE CHAMBORANT, Ecuyer du Corps du Roi, Baron d'Aſnebec & de Raſne en Normandie.

I. PIERRE DE CHAMBORANT eut de *Marguerite de Forges*, ſa femme : —

1. FOUCAUD, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Chambellan du Roi, mort ſans poſtérité.

II. FOUCAUD DE CHAMBORANT, Seigneur de Chamborant, de Droux, de la Claviere, *&c.* marié à *Jacquette de Cluys*, dont : — 1. BRANDON, Seigneur DE CHAMBORANT, mort ſans poſtérité; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. & une fille mariée à *Jacques du Cartier*, Seigneur de la Borde en Sologne.

III. JACQUES DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, de la Claviere, *&c.* épouſa en 1452, *Marguerite Chauvet-de-Sampenac*, dont

IV. GUY DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, de la Claviere, *&c.* marié par contrat du 29 Janvier 1491 (vieux ſtyle), c'eſt-à-dire en 1492, avec *Françoiſe de Salagnac*, dont il eut : — 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Droux; — 2. PIERRE, à qui ſon frere aîné céda ſon droit d'aîneſſe, auteur des Seigneurs de Droux, dont on va parler; — 3. & GASPARD, qui a fait la branche des Seigneurs de la Claviere, rapportée ci-après.

Seigneurs DE DROUX.

V. PIERRE DE CHAMBORANT, II. du nom, Seigneur de Droux, épouſa par contrat du 17 Avril 1534, *Philippe de Loubes*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & PIERRE, auteur d'un rameau, mentionné ci-après. Il partagea noblement avec ſon frere le 25 Août 1574.

VI. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, qualifié *Haut & puiſſant Seigneur & Chevalier*, dans ſon contrat de mariage paſſé au Château de la Villatte le dernier Juillet 1575, avec *Catherine de Châteauvieux*, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Fromeuſe & Verjon, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi & ſon Bailli en Breſſe, & de *Marie de Montchenu*. Il teſta le 19 Novembre 1596, & laiſſa pluſieurs enfans entr'autres : — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. & JOACHIM, rapporté après ſon frere aîné.

VII. GASPARD DE CHAMBORANT, Chevalier, Seigneur de Droux, teſta le 5 Mars 1623, & inſtitua ſes enfans ſes héritiers, à la réſerve du droit d'aîneſſe en faveur de PIERRE, qui ſuit. Il épouſa *Françoiſe Couraut*, comme il conſte par ſon teſtament.

VIII. PIERRE DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, vérifia ſa Nobleſſe avec JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Villevert, ſon couſin, pardevant M. d'*Agueſſeau*, Commiſſaire député par Sa Majeſté, pour la vérification des titres de Nobleſſe dans la Généralité de Limoges le 16 Mars 1667 : il eſt l'aïeul de MARIE-ANNE DE CHAMBORANT, Dame de Droux, qui a épouſé 1°. *François Mondain*, Ecuyer, Seigneur de Montotre, dont elle a eu une fille mariée à *N.... de Bonny*, Seigneur de Ladignac; & 2°. en 1728 JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Villevert, ſon parent, dont elle a eu deux fils; l'aîné Officier au Régiment de Bourgogne Infanterie, marié, dont deux fils, l'un Chevalier de Malte; & le cadet, Chevalier de Malte, s'eſt retiré Capitaine au Régiment de la Marche, & eſt attaché au ſervice de S. A. S. M. le Prince *de Condé* en qualité de Gentilhomme.

VII. JOACHIM DE CHAMBORANT, Seigneur en partie de Droux,

Gentilhomme chez MADAME, ſecond fils de JEAN & de *Catherine de Châteauvieux*, fit ceſſion en faveur de GASPARD, ſon aîné, des droits de ſucceſſion légitime qui pourroient lui appartenir par les décès des feu Seigneur & Dame leurs pere & mere, par acte du 3 Octobre 1611. Il épouſa par contrat du 16 des même mois & an *Catherine de Vaud*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Villevert, & de *Françoiſe du Pin*, dont

VIII. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de Villevert, qui prouva ſon ancienne Nobleſſe avec PIERRE, ſon couſin, comme nous l'avons dit cidevant. Il épouſa 1°. par contrat du 15 Juin 1635, *Gabrielle de Couhel*, fille de feu *François*, Chevalier, Seigneur de l'Eſtang; & 2°. *Suſanne Saulnier*, comme il conſte par le contrat de mariage de JACQUES, ſon fils, qui ſuit. Il eut encore d'autres enfans, ſçavoir JEAN-RICART, Chevalier, Seigneur de Villevert, FRANÇOIS & CHARLES. Ces trois freres ont laiſſé poſtérité.

IX. JACQUES DE CHAMBORANT, Seigneur du Boucheron, eſt qualifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage du 10 Juillet 1689, avec *Anne Guyot-de-la-Mirande*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne Gourdin*. Voyez GUYOT. Il eut entr'autres enfans de ſon mariage,

ANNE-GABRIELLE DE CHAMBORANT-DU-BOUCHERON, née le 8 Octobre 1693, mariée en 1717, à *Pierre de Palmes*, Seigneur de Vieuxprés, Inſpecteur-Général des troupes de Saint-Domingue, fils de *Jacques de Palmes*, Ecuyer, Seigneur de Vaudenuit, & de *Marie-Marguerite Martini*. De ce mariage eſt né *Pierre-André de Palmes-de-Vieuxprés*, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes. *Voyez* PALMES.

+ Comte par concession du Roi,

Rameau des Seigneurs DE DROUX.

VI. PIERRE DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, Baron de Neuvy-Saint-Sépulcre, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général du Berri, Gouverneur de la groſſe Tour de Bourges, Chambellan & Colonel des Gardes étrangeres de MONSIEUR, frere du Roi HENRI III, s'allia avec *Anne de la Foreſt*, qui depuis fut Gouvernante des Dames de France, filles de HENRI IV. De ſon mariage vint,

VII. LOUIS DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux, Baron de Neuvy-Saint-Sépulcre, mort en odeur de ſainteté à Madrid en 1615. Il laiſſa tous ſes biens, qui étoient très-conſidérables, à *Georges-Iſoré*, Baron d'*Hervaut* & de Pleumartin, ſon filleul & ſon neveu.

Branche des Seigneurs DE LA CLAVIERE.

V. GASPARD DE CHAMBORANT, troiſieme fils de GUY DE CHAMBORANT, Seigneur de Droux & de la Claviere, & de *Françoiſe de Salagnac*, Seigneur de la Claviere, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de la Compagnie des cent Gentilshommes ordinaires de ſa Maiſon, appellés *les cent Gentilshommes à Bec-de-Corbin* (charge alors très-conſidérable). Il avoit épouſé par contrat du 15 Juin 1540, *Louiſe de Reilhac*, Dame d'Anay-le-Feron, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort âgé de deux ans; — 3. GABRIELLE, alliée à *Foucaud de Faucon*,

Seigneur de Thouron; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Gabriel de Pouyennes*, Seigneur de Montlevis; — 5. & AIMÉE, morte ſans alliance.

VI. JEAN DE CHAMBORANT, Seigneur de la Claviere, de Chaume & de la Berthaudiere, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa par contrat du 20 Mars 1571, *Anne Razès*, dont

VII. PIERRE DE CHAMBORANT, I. du nom de ſa branche, Seigneur de la Claviere, de Chaume, de Lavis, Lieutenant de la Compagnie des cent Gentilshommes *à Bec de Corbin* de la Maiſon du Roi, épouſa 1°. par contrat du 29 Décembre 1596, *Diane de Gentils*; 2°. par contrat du 13 Janvier 1659, *Renée de la Chaſtre*, née & baptiſée le 19 Juillet 1640, fille du premier lit de *Silvain de la Chaſtre*, & de *Gabrielle Pot-de-Rodde*. Elle ſe remaria après la mort de ſon mari, arrivée en 1660, par contrat du 17 Septembre 1661, à *René Conſtantin*, Chevalier, Seigneur de Pruhinville, *&c.* Elle vivoit encore en 1688. PIERRE DE CHAMBORANT laiſſa du premier lit: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Chamblet, tué au ſiége de Corbie en 1636; — 3. CLAUDE, Chanoine Régulier de l'Abbaye de S. Vincent, Abbé d'Uſerſtal près de Landau, qui ſe diſtingua par ſon courage & ſon zele pour la gloire du nom François, car il défendit la Ville de Wormes: s'étant introduit dans cette place pendant que les ennemis la tenoient aſſiégée, il en fit lever le ſiége & la maintint dans l'obéiſſance du Roi; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Claude de la Marche*, Seigneur de Parnac; — 5. & ISABELLE, épouſe de *Bertrand*, Seigneur de Beaumont.

VIII. ETIENNE DE CHAMBORANT, Seigneur de la Claviere, d'Aiguzon, de Lavis, du Puy-Laurent, du Noyer, *&c.* Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie de ſon nom, qu'il conſerva toute ſa vie par une diſtinction toute particuliere, Gouverneur de Philisbourg, Conſeiller d'Etat d'Epée, rendit à l'Etat les ſervices les plus éclatans ſous les regnes de LOUIS XIII. & de LOUIS XIV, & mourut en 1661, laiſſant de ſon mariage contracté le 28 Mai 1639, avec *Marie Philippe*: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *François de Barbançois*, Seigneur de Charron; — 3. ISABELLE, mariée à *Paul de Bridiers*, Baron de Saint-Julien; — 4, 5 & 6. & trois autres filles Religieuſes.

IX. PIERRE DE CHAMBORANT, II. du nom, Seigneur de la Claviere, du Puy-Laurent, d'Aiguzon, de Villemandeur, *&c.* épouſa par contrat du 6 Avril 1683, *Marie-Anne le Fort*, dont il eut: — 1. ETIENNE, appellé *le Marquis du Puy-Laurent*, Chevalier de S. Louis, Lieutenant de Vaiſſeau, mort ſans alliance; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. HENRI, Chevalier de Malte de minorité, mort âgé de dix ans; — 4. & MARIE-ANNE, épouſe d'*André Hebert*, Baron de Châteldon, Vicomte de Ferrieres & Introducteur des Ambaſſadeurs.

X. CLAUDE DE CHAMBORANT, Comte de la Claviere, Seigneur d'Aiguzon & de Villemandeur, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Pont-d'Arlos & de Montmédi, & de la perſonne de S. A. S. M. le Comte *de la Marche*, s'eſt diſtingué par ſes vertus & ſes ſervices, & a laiſſé de ſon mariage contracté le 18 Juin 1728, avec *Marie-*

Anne Moret-de-Bournonville : — 1. LOUIS, mort âgé de quatre ans; — 2. ANNE-CLAUDE, qui suit; — 3. MARIE-ANNE-THÉRESE, Dame d'honneur de S. A. S. Madame la Comtesse *de la Marche*, mariée au Comte *de la Mire-Maury*. Voyez ce mot; — 4. & AGATHE-FÉLICITÉ, morte en 1746.

X. ANNE-CLAUDE DE CHAMBORANT, appellé *le Marquis de Chamborant*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie Hongroise au service de France le 3 Janvier 1770, Mestre-de-camp propriétaire d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Gouverneur du Pont-d'Arlos, & premier Ecuyer de S. A. S. M. le Prince *de Condé*, s'est marié 1°. par contrat du 26 Février 1759, avec Demoiselle *Louise-Perrine-Elisabeth Richard-de-Fondville*, morte en 1762; & 2°. par contrat signé le 2 Février 1770, & célébration le 5 du même mois, avec Demoiselle *Marie-Julie Vassal*. Il a eu du premier lit : — 1. N... DE CHAMBORANT, mort en 1761; — 2. & ALEXANDRINE, née en 1762, morte en Septembre 1771; & du second lit, une fille née en Novembre 1770. Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules*. Cimier : *un dragon issant d'or*. Supports : *deux dragons de même*.

CHAMBORNAY : c'est une branche de l'ancienne Maison des Sires *de la Roche-sur-l'Ognon*, qui portoient pour armes : *cinq points de gueules, équipollés à quatre d'or*. Celles des Seigneurs *de Chambornay* étoient : *d'azur, au lion d'argent*.

HUGUES DE LA ROCHE, troisieme fils de PONCE, Sire DE LA ROCHE, & de *Sibille*, Dame *de Roulans*, auteur de cette branche, étoit Seigneur de *Chambornay* en 1164. Elle a fini à JEANNE DE CHAMBORNAY, mariée au commencement du seizieme siécle à *Jacob de Vaugrenans*, Ecuyer.

* CHAMBORS, dans le Vexin-François : Seigneurie portée le 28 Décembre 1528 dans la Maison de *la Boissiere* par *Jacqueline le Sueur*, héritiere de *Chambors* par *Guillemette de Trie*, sa bisayeule. *Jacqueline le Sueur* épousa *Guillaume de la Boissiere*, III. du nom, Seigneur de Kergourneseck, Ecuyer-tranchant ordinaire du Roi FRANÇOIS I. *Voyez* BOISSIERE-CHAMBORS.

* CHAMBOY, en Normandie : Châtellenie séparée de celle d'*Exmes* par PHILIPPE *le Bel*, Roi de France, & donnée en échange à *Pierre de Chambly*, Sieur de Wuirmer, son Chambellan, pour le Château de *Luzarches*. Elle est possédée par la Marquise *de Graveron*, qui l'a acquise de N... DE CHAMBOY, son frere.

— CHAMBRAY (DE), en Normandie : Noble & ancienne Maison qui tire son nom d'un Château situé sur la riviere d'Yton, possédé depuis six siécles de pere en fils, par les Seigneurs de ce nom, sortis dès le douzieme siécle des Seigneurs *de la Ferté-Fresnel*, lesquels ont conservé sur elle le droit d'*aîneſſe* ou de *parage par lignage*, usité dans la Province de Normandie du tems de l'ancienne Coutume, jusqu'en 1528.

I. RICHARD, II. du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Chevalier, qui vivoit dans le douzieme siécle, épousa *Enmeline de Laigle*, fille de *Richer*, II. du nom, Baron de Laigle, & en eut pour second fils

II. SIMON, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, partagé de la Terre de Chambray, vers la fin du douzieme siécle, & de celle de Blandé-

Il épouſa *Iſabelle de Granvilliers*, héritiere de ſon nom & de la Terre de Granvilliers, qu'elle lui porta en mariage. Elle étoit veuve de lui en 1210, ſelon une charte conſervée à la Cathédrale d'Evreux, par laquelle elle donne à *Guillaume de Séezmoulins*, un bois dépendant de la Terre de Chambray, à condition qu'il viendroit tenir les plaids de Chambray. Elle eut la garde de ſes enfans mineurs, qui furent : — 1. SIMON, qui ſuit ; — 2. & AMAURY, dont on ne connnoît point de poſtérité.

III. SIMON, II. du nom, Seigneur DE CHAMBRAY, Chevalier, adopta le nom de cette Terre conformément à l'uſage du tems. Une Charte de l'an 1239, conſervée en original à l'Abbaye de Lyre, & par copie collationnée au Chartrier de Chambray, ſcellée de ſon ſceau ordinaire, repréſentant *une Croix de Jéruſalem*, fait connoître qu'il étoit Seigneur de *Blandé*, & par conſéquent que ce fut à JEAN, ſon ſecond fils, que commença la branche de Blandé ; que ce ſecond fils eut cette Terre en partage & en prit le nom. SIMON, Seigneur DE CHAMBRAY, aumôna en 1239 aux Moines du Déſert, le patronage de la Chapelle de Chambray, qui avoit été fondée par ſon pere, & leur fit pluſieurs autres dons contenus en ſix Chartes, conſervées à l'Abbaye de Lyre. Ces dons furent confirmés par GUILLAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL, ſon oncle, en ces termes : *Volui & confirmavi omne donum Simonis* DE CHAMBRAY, *Militis, nepotis mei.* Il épouſa *Euſtache*, dont il ne paroît point de ſurnom dans une Charte de 1239 : cependant on préſume qu'elle étoit de la Maiſon des Eſſarts, parce que dans une Charte de 1288, *Jean des Eſſarts*, appelle JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, *ſon couſin & ſon ami.* Du mariage de SIMON DE CHAMBRAY, vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & un autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Blandé, rapportée ci-après.

IV. JEAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, fut marié à *Marguerite du Freſne*, d'une famille très-noble. *Voyez* FRESNE. Il en eut quatre enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROGER, dont il ne paroît pas de poſtérité ; — 3 & 4. PÉTRONILLE & ODELINE, qui furent Religieuſes à la Chaiſe-Dieu, Ordre de Fontevrault. L'an 1283 au mois d'Avril, leur pere aumôna à ce Monaſtere huit livres de rente à prendre ſur la Terre de Chambray, du conſentement de *Jean de la Ferté-Freſnel*, ſon couſin-germain, aîné de la Maiſon & du *parage*. La Charte eſt ſcellée du ſceau de ces deux Chevaliers. Sa veuve *Marguerite du Freſne* vendit en 1288, le jeudi, Fête de *Saint Simon* & *Saint Jude*, au Chapitre d'Evreux, la dîme inféodée au Fief de Chambray, pour & au nom de ſes enfans mineurs, du conſentement de JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, leur tuteur ; & cette vente fut confirmée par *Jean de la Ferté-Freſnel*, aîné de la Maiſon, en vertu de ſon droit de *parage*.

V. JEAN, Seigneur DE CHAMBRAY, II. du nom, eſt nommé en qualité de *Chevalier* dans un échiquier de l'an 1305. Il étoit Chambellan du Roi CHARLES-*le-Bel* en 1323. (*Voyez* l'Hiſtoire du Comté d'Evreux, par l'Abbé *le Braſſeur*, page 259.) Il fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent *Jean de Bretagne*, Comte de Richemont, lorſqu'il paſſa la mer. Sa femme fut *Yollent de Sommere*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, à laquelle la Terre de Sommere, compoſée de quatre Paroiſſes

ſituées ſur la petite riviere de ce nom, près Laigle, avoit donné ſon nom. *Voyez* SOMMERE. Il en eut : — 1. YON, qui n'eut que deux filles ; — 2. ROGER, qui ſuit ; — 3. & PIERRE, qui n'eut que des enfans naturels.

VI. ROGER DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Saint Denis, de Behellan, & de Lymeux, épouſa *Catherine de Menilles*, Dame de Menilles & de Thevray. *Voyez* MENILLES. De ſon vivant *Jean de la Ferté-Freſnel*, III. du nom, exerça pluſieurs fois ſon droit d'aîneſſe ſur la Terre de *Chambray*, qui étoit poſſédée par YON DE CHAMBRAY, ſon frere aîné, & notamment le 6 Avril, Vigiles de Pâques 1389, que *Jean de la Ferté-Freſnel* rendit aveu de cette Terre à Dame *Agnès des Eſſarts*. ROGER mourut en 1410, & laiſſa : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. SIMON, Seigneur de Saint Denis, de Behellan & de Lymeux, marié à *Agnès de Bigars*, dont un fils nommé LOUIS, marié à *Marie de Bailleul*, de laquelle il eut une fille nommée JEANNE DE CHAMBRAY, mariée à *Jean de Mézieres* ; — 3, 4 & 5. GUY, GILBERT & CATHERINE, qui n'ont point été mariés.

VII. JEAN, III du nom, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, de Thevray & de Menilles, racheta par échange le 2 Février 1428 la Terre *de Chambray*, qui appartenoit à YOLLENT DE CHAMBRAY, ſa couſine-germaine, fille d'YON, qui avoit eu cette Terre en partage, comme fils aîné de JEAN, II. du nom, & d'*Yollent de Sommere*. Il fut fait Chevalier la même année. Son attachement au ſervice du Roi CHARLES VII. fut ſi grand, qu'il aima mieux ſouffrir la confiſcation de ſes Terres, que de ſe ſoumettre à la domination des Rois d'Angleterre HENRI V. & HENRI VI. Après la retraite des Anglois, CHARLES VII. le rétablit dans ſes Terres en 1450, & fit dans ſes Lettres-patentes l'éloge de ſa fidélité & de ſes prédéceſſeurs. JEAN rétablit le Château de *Chambray* qui avoit été réduit en cendres durant la guerre. Il mourut en 1460 ou ſur la fin de 1459. *Allain d'Hellenvilliers*, repréſentant la branche aînée *de la Ferté-Freſnel*, paya en ſa qualité d'aîné, le relief qui étoit dû pour ſa mort, le 20 Février 1468. Il eut de ſa femme, *Gillette Cholet*, Dame Durbois, de Leureville & de Bretoncelles, fille de *Gilles*, Seigneur de la Choletiere, de Dangeau, *&c.* & de *Jeanne de Varennes* : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Chevalier de Saint-Michel, Chambellan du Roi LOUIS XII, Bailli d'Evreux, Ambaſſadeur en 1499, pour ratifier la paix d'Eſtaples, mort le 14 Mars 1504, ſans poſtérité ; — 3. JEANNE, mariée le 17 Mai 1462, à *Gilles de la Haye*, Seigneur de Ceſſeville, de Chantelou, de Cretot, de Freville-la-Champagne & de Fontaines-ſous-Jouy ; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume de Mélicourt*, Seigneur de la Guillerie & de Chandé ; — 5. GERMAINE-VINCENT, Abbeſſe d'Almeneſche en 1504 ; — 6. & une autre JEANNE, élue Abbeſſe de Montivilliers le 17 Octobre 1508. JEAN, III. du nom, laiſſa ſes enfans en minorité & la garde en fut donnée à *Gillette Cholet*, leur mere, qui portoit pour armes : *bandé d'argent & de ſable de ſix pieces* & non *bandé d'or & de ſable*, comme le marque le P. *Anſelme*.

VIII. JEAN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, de Varennes, Blandé, Chicou, Thevray & Menilles, Baron de la Roche-Turpin & de Ponſſay en Vendomois, fut en 1483, 1484 & 1485, un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & créé Chevalier de ſon Ordre

(Saint-Michel) en 1500. Il mourut en 1528 : ce fut en sa personne que finit le *parage* qui subsistoit entre les Seigneurs d'*Hellenvilliers*, représentans de la Maison *de la Ferté-Fresnel*, parce qu'il étoit arrivé au sixieme degré de consanguinité. Il eut de *Françoise de Tillay*, son épouse, Baronne d'Auffay en Caux, Dame d'Anieres : — 1. JACQUES, mort sans enfans de *Françoise d'Amfreville*, Dame de Champdolent, de Miseray & d'Amfreville-sur-Yton, qu'il avoit épousée en 1524. Elle prit une seconde alliance avec *Robert de Pommereuil*, Seigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut postérité ; — 2. NICOLAS, qui suit ; — 3. CHARLES, Chanoine & Archidiacre de Laon en 1529, Prieur de Bezeu, Grand-Chambrier du Cardinal de Lorraine, & Aumônier du Roi en 1547 ; — 4. JEAN, Seigneur de Ponssay, en Vendomois, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée ci-après ; — 5. OGER, Abbé de Joug-Dieu, dans le Beaujolois, Archevêché de Lyon, de Cormeilles, Diocèse de Lisieux, & Prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger ès années 1531, 1547 & 1557 ; — 6. GABRIELLE, mariée en l'an 1500 à *Charles de Bombel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Minieres & d'Ycore au Perche, duquel elle étoit veuve en 1520, & tutrice de ses enfans, *Charles*, *Louis & Gabrielle* ; — 7. CHARLOTTE, mariée en 1516 à *Pierre Filhet*, Seigneur de la Curée, auquel elle porta la Terre de la Roche-Turpin. Ils furent aïeux de *Gilbert Filhet*, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de ses Ordres en 1619 ; — 8. & JEANNE, mariée à *N.... de la Croix*, Seigneur de Tourpes.

IX. NICOLAS, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, de Thevray, Baron d'Auffay, mourut au mois d'Août 1560. *Nicolas d'Hellenvilliers*, qui n'avoit plus aucun droit de *parage* sur la branche de *Chambray*, comme représentant la Maison *de la Ferté-Fresnel*, parce que le sixieme degré de descendance étoit révolu, eut peine à abandonner cette prérogative, & voulant la convertir en *droit féodal*, malgré le jugement qui avoit été rendu contre cette prétention par le Bailli d'Evreux en 1484, le Seigneur *des Essarts*, véritable Suzerain, s'y opposa de nouveau, & pendant cette discussion NICOLAS DE CHAMBRAY consigna la tenure de sa Terre entre les mains du Roi, par acte du 23 Avril 1540. Sa veuve *Bonnaventure de Prunelé*, qu'il avoit épousée le 5 Janvier 1530, fille de *François* & d'*Antoinette le Roi-de-Chavigny*, renonça à sa succession mobiliaire le 10 Décembre 1560. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, élevé enfant d'Honneur du Dauphin, depuis Roi de France sous le nom de FRANÇOIS II ; — 2. GABRIEL, qui suit ; — 3. FRANÇOISE, mariée le 20 Décembre 1547 à *Jean de Miez*, Baron de Guespray ; — 4. BARBE, mariée 1°. à *René le Mutrel*, Seigneur de Feauville ; & 2°. à *Louis de Canouville*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre ; — 5. SUZANNE, Religieuse à Poissy, puis Abbesse de Saint-Remy des Landes, Diocèse de Chartres en 1580 ; — 6. & MARGUERITE, aussi Religieuse à Poissy, & qui se retira à Paris par le désastre des guerres, où elle mourut âgée de 32 ans le 25 Octobre 1567, & fut inhumée dans l'Eglise des Freres Prêcheurs.

X. GABRIEL, Chevalier, Seigneur DE CHAMBRAY, de Thevray, Baron d'Auffay, *&c.* fut nommé Coadjuteur d'OGER, ſon oncle, Abbé de Cormeilles. Il quitta cette Abbaye pour prendre le parti des armes. Le Roi HENRI III le fit Chevalier de ſon Ordre, & le pourvut de la Charge de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Lettres du 17 Mai 1585, après avoir été député de la Nobleſſe du Bailliage d'Evreux, aux Etats Généraux du Royaume tenus à Blois en 1576. HENRI IV lui donna en 1590 une Compagnie de 50 Hommes-d'Armes de ſes Ordonnances. Il l'envoya commander à Condé pendant la ligue, puis il lui ordonna de négocier la réduction des Ville & Châteaux de Dreux, où il avança de ſes propres deniers la ſomme de quinze mille écus, dont il fut rembourſé par Ordonnance du 18 Mars 1595. *Jacques de Prunelé*, ſon oncle, le fit en 1585, ſon légataire univerſel, dont il eut les Terres de Machenainville & de Beauverger en Dunois. Dans l'aveu qui fut rendu au Roi le 23 Février 1578, à cauſe de la Baronnie de Damville, il eſt encore parlé du droit d'*aîneſſe* ou de *parage par lignage*, que le repréſentant de la Maiſon *de la Ferté-Freſnel* avoit ſur GABRIEL, Seigneur DE CHAMBRAY, parce qu'on ſuivoit le ſtyle des anciens aveux. Il épouſa 1°. le 15 Juin 1566, *Peronne le Picard de Radeval*, fille de *Georges*, des Comtes d'Eſtelan, & de *Françoiſe de Saint-Simon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 27 Janvier 1578, *Jeanne d'Angennes*, fille de *Denis*, & de *Jacqueline de Silly-la-Rochepot*, dont il eut pour fils unique,

XI. TANNEGUY DE CHAMBRAY, Seigneur de Chambray, de Thevray, de Machenainville en Beauce, Baron d'Auffay, *&c.* Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-camp entretenu en l'Infanterie Françoiſe, par Lettres du 26 Février 1620, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il fut Député de la Nobleſſe de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen & Gouverneur du Pont-de-l'Arche. Comme les prétentions des repréſentans de la Maiſon *de la Ferté-Freſnel* pour leur droit d'*aîneſſe* ſur la Maiſon de *Chambray* ſubſiſtoient, & que le Seigneur ſuzerain de cette Terre s'y oppoſoit, TANNEGUY DE CHAMBRAY fit juger par Sentence du Bailliage de Breteuil le dernier Juillet 1613, que ce droit avoit été anéanti par la révolution du ſixieme degré de conſanguinité, & il n'en a plus été queſtion depuis, dans les aveux que les Seigneurs de *Chambray* ont rendus. Il eſt mort en l'année 1645, après avoir conſommé une grande partie de ſes biens au ſervice. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 14 Mai 1600, *Suſanne d'Ailly*, ſœur de *Philibert-Emmanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigny, dont il eut une fille morte jeune. Elle fut Dame du Palais de la Reine MARGUERITE, ainſi que ſa ſœur *Marguerite d'Ailly*, mariée le 18 Mai 1581, à *François*, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, Amiral de Guyenne; & 2°. il épouſa par contrat paſſé le 19 Juin 1636, *Hélene de Baignard*, niéce de *François de Péricard*, Evêque d'Evreux, dont il a eu pour fils unique,

XII. NICOLAS, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron DE CHAMBRAY, qui fut Capitaine des Armées navales de Sa Majeſté, par Brevet du

31 Décembre 1662. Il fut chargé par *Céſar*, Duc de Vendôme, de négocier le mariage de *Marie-Eliſabeth-Françoiſe de Savoye-Nemours*, ſa petite-fille, avec ALPHONSE-HENRI, VI. du nom, Roi de Portugal : il la conduiſit à Lisbonne. Etant de retour en France, il épouſa le 10 Septembre 1663, *Anne le Doulx-de-Melleville*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Breuil, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont il eut : — 1. FRANÇOIS-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. HENRI-NICOLAS, Capitaine au Régiment de Picardie, marié en 1714 à *Eſpérance-Marie le Pelerin*, Dame de Morſan, près Evreux, dont pluſieurs filles & un fils, nommé JEAN-BAPTISTE, né le 26 Juillet 1724, Chevalier de S. Louis, Capitaine dans les Grenadiers de France, qui, de *N... de Bihorel*, ſon épouſe, a un fils unique ; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier, Grand-Croix & Vice-Amiral de l'Ordre de Malte, lequel, après s'être diſtingué par la priſe de onze vaiſſeaux ſur les Infideles, & notamment de la *Patronne de Tripoli*, & d'une Sultane du Grand-Seigneur, commandant alors l'Eſcadre de la Religion, avec le titre de Lieutenant-Général, a fait conſtruire & fortifier à ſes frais une Ville dans l'Iſle de Goze, appellée de ſon nom *la Cité neuve de Chambray ;* a mis par cet ouvrage important les Gozitains à l'abri des inſultes des Barbareſques ; a rendu le ſiége de Malte preſqu'impoſſible, favoriſé & aſſuré le Commerce des Puiſſances Chrétiennes dans la Méditerranée. Il eſt mort à Malte le 8 Avril de l'année 1755, avec la réputation du plus grand homme de mer de ce ſiécle. On a gravé ſur ſon tombeau cette épitaphe : *mari ætatis ſuæ nulli ſecundus fudit Turcas, terrâ arce propriis impenſis extructâ tutavit cives.* — 4. MARIE-ANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux ; — 5. FRANÇOISE-MAURICE, Religieuſe à la même Abbaye ; — 6. MARIE-GABRIELLE, mariée par contrat du 17 Avril 1698, à *Charles du Four*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger & de Pihalliere ; — 7. HÉLENE-MARTHE, Religieuſe en l'Abbaye de Caen, puis Abbeſſe d'Almeneſche, par Brevet du 23 Août 1727 ; — 8. & MARIE-MADELENE, Religieuſe à l'Abbaye de Caen.

XIII. FRANÇOIS-NICOLAS, Chevalier, Seigneur & Marquis de CHAMBRAY, né le 19 Avril 1675, Colonel d'Infanterie en 1702, eſt mort le 6 Décembre 1750. Il avoit épouſé le premier Avril 1704, *Marie-Louiſe de Folleville*, fille de *Charles*, Seigneur de Manancourt, Beaumartin, *&c.* & de *Clémence-Gabrielle de Lameth*, morte le 31 Mai 1757. Par cette alliance il a eu part à la ſucceſſion de *Paule-Françoiſe-Marguerite de Gondy-de-Retz*, veuve de *François-Emmanuel de Bonne-de-Créqui*, Duc de Leſdiguieres, morte le 21 Janvier 1716, & a eu pour enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, né le 14 Juin 1715, reçu Chevalier de Malte le 7 Octobre ſuivant ; — 3. MARIE-ANNE, née le 2 Mars 1705, mariée à *Charles du Four*, Seigneur de Saint-Léger, ſon couſin-germain, morte le 21 Septembre 1728, laiſſant une fille nommée *Clotilde-Louiſe du Four*, née au mois de Septembre précédent 1727 ; — 4. CLÉMENCE-RENÉE, née le 6 Août 1706, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux le 28 Août 1724, & Prieure en 1771 du Prieuré Royal de Bellefond à Rouen, par Brevet du Roi du 14 Février 1745 ; — 5. MARTHE-GABRIELLE, née le 6 Mars 1709, Religieuſe à l'Abbaye d'Almeneſche le 22 Novembre 1729, depuis Ab-

beſſe de cette Abbaye par brevet du 15 Mars 1744, & morte le 30 Juin de l'année 1755; — 6. & MARIE-HENRIETTE, née le 22 Mars 1711, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux en 1737.

XIV. LOUIS DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur & Marquis de Chambray, né le 16 Juin 1713, Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1730, a ſuivi en 1733 le Prince *Charles de Lorraine*, Grand-Ecuyer de France, à l'armée d'Italie en qualité d'Aide-de-camp, & eſt entré dans le régiment des Gardes-Françoiſes en qualité d'Enſeigne à Drapeau en 1734. Il a épouſé 1°. le 8 Avril de la même année, *Marie-Eliſabeth-Françoiſe de Bonigalle*, morte en couches le 27 Mai 1737, fille unique de *Simon-Charles de Bonigalle*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, & de Dame *Marie-Eliſabeth de Vigny*, fille de feu *Jean-Baptiſte de Vigny*, Seigneur de Courquemine en Brie, Maréchal-de-camp, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Colonel des Bombardiers; 2°. le 18 Juin 1741, *Anne-Catherine d'Aubenton*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Commiſſaire-Général de la Marine, morte le 21 Juillet 1743; & 3°. le 3 Juillet 1747, *Jacqueline-Anne de Bernard*, Dame de la Belliere, le Monſel, la Roſiere, Gentilly & Roſnay, en Normandie, fille & ſeule héritiere de *Jean-Charles de Bernard*, Chevalier, Seigneur de la Belliere, *&c.* & de Dame *Hélene-Scholaſtique de Pilliers*. Il a de ces trois femmes des enfans, ſçavoir: du premier lit, — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit. Du ſecond, — 2. FRANÇOIS-NICOLAS, Chevalier, né le 30 Mai 1742, d'abord Garde-Marine, puis en 1759 Cornette dans le régiment de Montcalm, Cavalerie, mort le 19 Août 1769; & du troiſieme lit, — 3. BERNARD, né le 19 Mai 1752, Sous-Lieutenant de la compagnie Colonelle du régiment du Commiſſaire Général de la Cavalerie, par Brevet daté de Verſailles du 19 Mai 1768; — 4. JACQUES, né le 7 Août 1754, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Mars 1755, actuellement à Malte, faiſant ſes caravannes; — 5. HÉLENE-MARTHE-CÉCILE, née le 3 Novembre 1749, mariée dans la Chappelle du Château de Chambray, le 27 Novembre 1769, à *Jacques-François de Courcy*, Chevalier, Gouverneur de la Ville de Breteuil, âgé de 25 ans, fils de *François-Antoine*, Baron de Courcy, Chevalier, Seigneur du Menillet, Seigneur & Patron de Dampierre-ſur-Aure, des Salles, Diſlon, Montmorin, Roſman, Vicomte de Manon, *&c.* Grand-Bailli d'Evreux, & de Dame *Marguerite-Genevieve Deſperrais*. De ce mariage eſt né le 15 Septembre 1770 *François de Courcy*, baptiſé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Gouville; — 6. & LOUISE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 22 Novembre 1750, mariée dans la Chapelle du Château de Chambray le premier Octobre 1770, à *Charles le Seſne*, Marquis de Menilles, lors veuf & fils de *Charles*, Marquis de Menilles, & de Dame *Marie-Catherine d'Amonville*.

XV. LOUIS-FRANÇOIS DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur & Marquis de CHAMBRAY, né le 23 Mai 1737, s'eſt trouvé à la bataille de Rosbac en qualité d'Aide-de-camp de M. le Maréchal Prince *de Soubiſe*, a été fait Meſtre-de-camp de Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers

de la Garde ordinaire du Roi, du 12 Octobre 1758, Chevalier-Honoraire de Malte par conceſſion du Grand-Maître, *en conſidération des ſervices rendus à l'Ordre* par le Bailli DE CHAMBRAY, ſon grand oncle ; Chevalier de Saint-Louis le 30 Mai 1762, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 3 Janvier 1770, & premier Enſeigne des Chevaux-Légers le premier Décembre ſuivant, a épouſé par contrat du 25 & célébration du 29 Avril 1762, *Marie-Angélique Roüillé*, fille de *Michel Roüillé*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, Conſeiller-Honoraire au Parlement de Paris, & d'*Angélique-Éliſabeth Sézille*, & niéce à la mode de Bretagne, du feu Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine, puis des Affaires Etrangeres. De cinq enfans qu'ils ont eu, il ne reſte que l'aînée, nommée ALEXANDRINE, née le 2 Juillet 1764, appellée *Mademoiſelle de Chambray*.

Branche des Seigneurs DE PONSSAY *en Vendomois.*

IX. JEAN DE CHAMBRAY, V. du nom, quatrieme fils de JEAN, & de *Françoiſe de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, eut en partage les Terres de Ponſſay, Hauteville & Durbois, par acte paſſé entre NICOLAS, ſon frere aîné, & ſes autres freres, le 23 Octobre 1529. Il étoit alors porte-guidon des cent hommes d'armes du Grand-Sénéchal, Gouverneur de Normandie. Le 25 Novembre 1529, devant les Notaires de Condé, *noble & puiſſante Dame Françoiſe de Tillay*, Baronne d'Auffay en Caux, ſa mere, qui étoit veuve, lui céda l'uſufruit & les acquêts qui pouvoient lui appartenir dans la Terre de Ponſſay. Il fut Pannetier ordinaire du Roi, & Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, & mourut en 1560. On conſerve à Chambray pluſieurs Lettres que le Roi HENRI III. lui écrivit. Il avoit épouſé en 1538 *Eléonore des Feugerais*, fille de Meſſire *Charles des Feugerais*, Chevalier, Seigneur de la Vachereſſe, & de *N..... des Ligneris*. Le 9 Juin 1561, les aveux de Ponſſay ſe rendoient à *Eléonore des Fugerais*, ſa veuve, Gardienne de Meſſire CHARLES DE CHAMBRAY, ſon fils aîné & principal héritier dudit Seigneur de Ponſſay, ſon pere. Les autres enfans furent ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. & CATHERINE, laquelle épouſa 1°. le 16 Septembre 1575 *Jacques de Sabrevois*, Chevalier, Seigneur du Menyopton ; & 2°. en 1578 *François Thauveau*, Baron de Molitar, en Dunois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, dont eſt ſortie une branche maſculine qui vient de s'éteindre, & de laquelle il ne reſte plus actuellement que Madame l'Abbeſſe de Saint-Cyr-lès-Verſailles.

CATHERINE DE CHAMBRAY eut auſſi de ſon ſecond mariage avec *François Thauveau*, une fille nommée *Eléonore Thauveau*, qui par contrat paſſé devant les Notaires de Molitar, épouſa Meſſire *Louis de Caillebot*, Chevalier, Seigneur de la Salle & du Meny-Thomas, Capitaine aux Gardes Françoiſes, dont la deſcendance ſubſiſte dans la perſonne de Meſſire *Louis de Caillebot*, Marquis de la Salle, Lieutenant-général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Marche. *Voyez* CAILLEBOT.

X. GILLES DE CHAMBRAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-

homme de ſa Chambre, Seigneur de Ponſſay, Hauteville, Durbois, Chevelu & la Bodouniere, fut d'abord Cornette de la Compagnie d'ordonnance du Comte *de Montgommeri*. Le Roi HENRI III. lui donna un paſſeport pour aller à Rome, Naples, & autres lieux d'Italie, accompagné de deux Ecuyers avec ſes armes, chevaux & valets. Le 30 Août 1590, étant Gouverneur pour le Roi HENRI IV. du chateau de Montoire en Vendomois, il eut ordre de Sa Majeſté par une lettre des Cardinaux *de Bourbon* & *de Lénoncourt*, de remettre cette place entre les mains des Princes Catholiques ligués contre le Roi. En conſéquence il fit ſa capitulation le 12 Septembre ſuivant, & elle eſt conſervée en original au château de Chambray. Il eut de ſon mariage contracté avec *Louiſe d'Alonville*, CHARLES, qui ſuit, lequel étoit ſous la tutelle de ſa mere en 1604, & encore en 1609.

XI. CHARLES DE CHAMBRAY, Seigneur de Ponſſay, Hauteville, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, eſt qualifié de *très-haut & puiſſant Seigneur*, dans les aveux qui ſont à Ponſſay, des 17 Septembre & 28 Octobre 1615, & 22 Juillet 1631. GASTON DE FRANCE, frere de LOUIS XIII. lui écrivit le 8 Août 1636, de ſe rendre à Eſtampes le 24 du même mois, bien armé, & d'inviter tous les Gentilshommes ſes voiſins, de s'y trouver de même pour aller dans la Picardie s'oppoſer aux ennemis de l'Etat. Il mourut au château de Ponſſay le 19 Novembre 1641, & avoit épouſé par contrat paſſé devant les Notaires de Montoire le 25 Juillet 1629 *Catherine du Mur*, dont il eut: — 1, 2 & 3. JEAN, LOUIS & MARIE, qui n'eurent point de poſtérité; — 4 & 5. JEANNE & COLOMBE, qui partagerent le 28 Décembre 1649, la ſucceſſion de LOUIS, leur frere.

JEANNE DE CHAMBRAY épouſa, par contrat paſſé devant le Notaire de Montoire le 25 Juillet 1648, Meſſire *Nicolas de Thiville*, Seigneur de Bapaume, Champromain, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées. Ils n'ont eu de leur mariage que deux enfans, *Jacques* & *Marie*. La poſtérité de *Jacques*, qui ſe maria 1°. en 1670 à *Catherine d'Arnoult*; & 2°. en 1680 avec *Françoiſe de la Feuille*, s'eſt éteinte dans *Abel-Touſſaint de Thiville*, Comte de Bapaume, ſorti du premier lit, & marié deux fois ſans avoir eu d'enfans; & dans *Alphonſe-Auguſte*, né du ſecond lit en 1682, mort auſſi ſans poſtérité à Champromain en Beauce.

MARIE, ſœur de *Jacques de Thiville*, épouſa *Charles de Coigne*, Seigneur de Marteau, dont *Henri-Edme de Coigne*, qui après avoir hérité d'*Abel-Touſſaint de Thiville*, Comte de Bapaume, ſon couſin-germain, eſt décédé au château de Ponſſay le 14 Décembre 1761, ſans laiſſer de poſtérité, ce qui a fait revenir la Terre de Ponſſay aux enfans de COLOMBE DE CHAMBRAY, comme on va le voir.

COLOMBE DE CHAMBRAY, ſœur cadette de JEANNE, eut de ſon mariage, contracté le 22 Novembre 1648 avec *Pierre de Durcet*, deux garçons, *Robert* & *Frédéric*, dont nous allons parler.

Robert de Durcet épouſa le 7 Janvier 1680 *Jeanne de Serizi*, dont *Robert* & *Henri*. *Robert de Durcet*, II. du nom, ſe maria à *Claire de la Motte-Ba-*

gneaux, dont *Alexandre-Robert de Durcet*, vivant en 1771, & marié à Demoiſelle *N.... du Roux*. Il a renoncé à la ſucceſſion de Ponſſay. *Henri de Durcet*, frere puîné de *Robert II.* a épouſé en 1711 *Antoinette de Tarragon*, dont *Jacques-Henri de Durcet*, marié au mois de Septembre 1740 à *Charlotte de Fontenay*, de laquelle il a pour fille *Marie-Reine-Victoire de Durcet*, mariée le 3 Mai 1762 à *N..... le Conte*, de la Maiſon de Nonant, Marquis de Raray, dont un garçon en minorité en 1771 ; ce ſera à cet enfant que la ſucceſſion de Ponſſay paſſera, parce que, comme on l'a dit, les autres co-héritiers y ont renoncé.

Frédéric de Durcet, Ecuyer, Seigneur de Monjouvain, ſecond fils de *Pierre de Durcet* & de COLOMBE DE CHAMBRAY, épouſa par contrat du 2 Avril 1681, paſſé devant *Simon Prous*, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, réſident à Illiers, Demoiſelle *Françoiſe de Robillard*, fille de Meſſire *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de Mirougrain, Maître-d'hôtel du Roi, premier Ecuyer de Madame la Grande-Ducheſſe de Toſcane, & de noble Dame *Marie de Thiboult*. De ce mariage eſt iſſu *Charles-Frédéric de Durcet*, marié par contrat paſſé le 25 Avril 1719, devant les Notaires d'Illiers (Bailliage de Chartres), à *Marie-Angélique de Tarragon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Jublainville, & de Dame *Marie du Buiſſon*, dont eſt née *Marie-Angélique de Durcet*, laquelle par contrat paſſé le 19 Janvier 1759, devant les Notaires d'Illiers, a épouſé Meſſire *René Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers & du Cheſnay, Mouſquetaire de la ſeconde compagnie de la garde du Roi, fils de *Nicolas-Jean-Baptiſte Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers, *&c.* & de *Marie-Antoinette Fouteau*. Cette *Marie-Angélique de Durcet*, & ſon mari, ont renoncé à la ſucceſſion de Ponſſay, qui paſſera, comme on l'a dit, au fils de *Marie-Reine-Victoire de Durcet*, & du Marquis de Raray, ſon mari.

Branche des Seigneurs de BLANDÉ.

IV. JEAN DE CHAMBRAY, I. du nom de ſa branche, Chevalier, ſecond fils de SIMON, II. du nom, & d'*Euſtache*, prit le nom de ſon apanage, qui étoit la Terre de *Blandé*, & rarement il ajoutoit à ce nom celui de *Chambray*. Ses deſcendans en ont uſé de même. Il eut cette Terre de *Blandé* en partage après la mort de SIMON, ſon pere, & la tint en *parage par lignage* de JEAN, Seigneur DE CHAMBRAY, ſon frere aîné. Le ſamedi après la S. Martin d'hiver 1288, *Monſeigneur* JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de *Blandé*, vendit au Chapitre d'Evreux, huit livres de rente fonciere qu'il avoit droit de prendre ſur des héritages aſſis en la paroiſſe d'Authenay. La Charte en eſt conſervée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux : on y voit le ſceau dudit JEAN DE CHAMBRAY, repréſentant *un écu au champ d'hermines, chargé de trois tourteaux ;* & comme il étoit puîné de la Maiſon de Chambray, il y a *une faſce qui partage les deux tourteaux qui ſont en chef d'avec celui qui eſt en pointe. Jean des Eſſarts*, Ecuyer, fils de *Monſeigneur Jean des Eſſarts*, Chevalier, confirma cette vente, & appelle dans cet acte JEAN DE CHAMBRAY, *ſon couſin & ſon ami ;* ce qui a fait penſer qu'il étoit ſon couſin-germain, & qu'*Euſtache*, dont le ſur-

nom eſt inconnu, mere de JEAN, Seigneur DE CHAMBRAY, & de JEAN, Seigneur DE BLANDÉ, étoit tante de *Jean des Eſſarts*, qui confirma cette vente, & ſœur de *Jean des Eſſarts*, pere de *Jean*, dont on cite la confirmation. Cela eſt d'autant plus probable que le nom de *Jean* ayant été alors adopté par les Seigneurs des Eſſarts, qui aux générations précédentes avoient pris celui de *Gilbert*, il ſemble que par le baptême ils avoient conſervé le nom de *Jean* aux Seigneurs *de Chambray & de Blandé.*

JEAN DE CHAMBRAY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Blandé, par une autre Charte du même ſamedi après la S. Martin d'hiver 1288, conſervée en original à la Cathédrale d'Evreux, ſcellée de ſon ſceau, cautionna au Chapitre de cette Egliſe la vente de la dîme inféodée du Fief de Chambray, qui venoit de lui être faite par *Marguerite du Freſne*, veuve de JEAN, ſon frere aîné, Seigneur DE CHAMBRAY, pour & au nom de ſes enfans mineurs; & ledit JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, leur oncle & tuteur, promit de leur faire ratifier cette vente lorſqu'ils ſeroient en âge, & il s'y obligea perſonnellement. On voit au Chartrier de Chambray une autre Charte originale du vendredi après les *brandons* de 1290, par laquelle *Monſeigneur* JEAN DE BLANDÉ prit en fief, des Prieur & Freres de la Maladrerie de Breteuil, pluſieurs héritages aſſis en ſa paroiſſe & Seigneurie de *Blandé*, pour ſix livres de rente; cette Charte eſt ſcellée du même ſceau ci-devant énoncé. On y voit que JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, ne ſe nomme que JEAN DE BLANDÉ, & ſouvent il en uſoit ainſi. Ses deſcendans ne porterent auſſi que le nom *de Blandé*, pour ſe diſtinguer des Seigneurs *de Chambray*, leurs aînés. Cependant dans les actes de famille ils prenoient le nom de *Chambray-Blandé.* On ignore quelle fut la femme de JEAN DE CHAMBRAY, Seigneur de Blandé, on ſçait ſeulement qu'il fut pere de JEAN, qui ſuit.

V. JEAN DE CHAMBRAY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Blandé, eſt connu par une ſeule Charte originale conſervée au Chartrier de Chambray en date du 6 Juillet 1366; cette Charte eſt attachée à celle de 1290, ci-deſſus rapportée, & porte que *Monſeigneur* JEAN DE BLANDÉ, Chevalier, Seigneur de Blandé, étant ſur le point de délaiſſer les héritages qui avoient été pris en fief par feu *Monſeigneur* JEAN DE BLANDÉ, ſon pere, des Prieur & Freres de la Maladrerie de Breteuil, parce qu'il les avoit tenus à trop grand prix, leſdits Prieur & Freres conſentent que ladite rente de ſix livres ſoit réduite à trois livres par an. On ignore pareillement quelle fut la femme de JEAN DE CHAMBRAY, II. du nom, Seigneur de Blandé, parce que cette branche s'étant éteinte dans le ſeizieme ſiécle, dans la Maiſon de *le Conte*, par JACQUELINE DE CHAMBRAY, qui épouſa *Jacques le Conte*, Seigneur d'Orvaux, & celle-ci dans celle de *Lieurrey*, les titres de famille ſont reſtés en la poſſeſſion de ces Seigneurs, mais il s'en trouve aſſez au Chartrier de Chambray pour ſçavoir que JEAN DE CHAMBRAY, II. du nom, Seigneur de Blandé, fut pere de PIERRE, qui ſuit.

VI. PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, ſurnommé *le Jeune*, à cauſe d'un autre PIERRE, frere d'YON, Seigneur de Chambray, ſervoit ſous la banniere de *Gui le Baveux*, Chevalier, Sei-

gneur de Maillebois & de Tillieres, comme on le voit par une montre originale conservée à la Bibliotheque du Roi, au dépôt de feu M. *de Clairambault*, en date du 17 Mai 1380. Il y a au même dépôt plusieurs quittances en parchemin de lui, des 17 Janvier 1386, 29 Juin 1406, 28 Juillet 1407, & 17 Mai 1409, auxquelles pend son sceau en cire rouge représentant *un écu penché, semé d'hermines, avec trois tourteaux sur le tout, posés 2 & 1*, & autour cette inscription : S. PETRI DE CHAMBRAY.

PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, épousa avant l'an 1399 *Perrette Luce*, Dame du Cormier & des Houlles, fille de *Robert Luce*, Ecuyer, Seigneur du Cormier & des Houlles, ce qui se justifie par une procuration en date du 23 Septembre 1399, à lui donnée par *Robert Luce*, son beau-pere, en vertu de laquelle il se présenta aux plaids de la Seigneurie de Chambray, pour payer un *éperon doré*, qui étoit dû à cette Seigneurie par ledit Fief du Cormier. On a plusieurs actes au Chartrier de Chambray des années 1403 & suivantes, par lesquelles PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, fieffa divers héritages dépendans de la Seigneurie de Blandé. Dans tous ces actes il ne prend d'autre nom que PIERRE DE BLANDÉ, Chevalier, parce que ce n'étoit point des actes de famille. Par un acte original en parchemin, conservé au Chartrier de Chambray, en date du 2 Octobre 1428, *honorable Seigneur Messire* PIERRE DE CHAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Blandé, & noble Dame *Perrette Luce*, Dame du Cormier, sa femme, furent présens & assisterent, comme témoins, à la remise qu'YOLLENT DE CHAMBRAY fit de la Terre de Chambray, à JEAN DE CHAMBRAY, son cousin-germain. *Perrette-Luce* étoit veuve de PIERRE DE BLANDÉ en 1449. Suivant une infinité de titres qui sont au Chartrier de Chambray, elle étoit encore vivante en 1462, & étoit morte en 1466, suivant le partage de sa succession déposé au Chartrier de Chambray, fait cette année entre ses enfans, qui furent : — 1. ETIENNE, mort sans hoirs de son mariage avec *Jeanne des Brosses* ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. PERRETTE, mariée le 30 Août 1418, à *Robin du Fay*, dont la descendance subsiste ; — & plusieurs autres filles mentionnées dans le partage de 1466, mais dont les alliances sont inconnues.

VII. JEAN DE CHAMBRAY, Chevalier, eut en partage, du chef de sa mere, la Terre des Houlles. Il y a au Chartrier de Chambray une infinité d'actes qui le concernent. Il épousa *Louise de Mésenge*, dont il n'eut qu'une fille, JACQUELINE, qui suit.

VIII. JACQUELINE DE CHAMBRAY, Dame du Cormier & des Houlles, épousa par contrat passé devant les Notaires de Damville le 28 Août 1483, *Jacques le Conte*, Ecuyer, Seigneur d'Orvaux. On la voit peinte dans un tableau avec son mari au Château d'Orvaux, avec cette inscription au haut du tableau : *non omnibus ut nobis unica voluntas eademque ætas* 39. 1522. Elle eut de son mariage,

François le Conte, Ecuyer, Seigneur d'Orvaux, des Houlles & du Cormier, marié par contrat du 17 Juillet 1527, à *Florentine de Havart*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Thieulay, de la Perveche, *&c.* De ce mariage vint — *Simon le Conte*, Ecuyer, Seigneur d'Orvaux, des Houlles

&

& du Cormier, marié à *Françoiſe de Veilleve*, dont — *Marie le Conte*, Dame d'Orvaux, des Houlles & du Cormier, mariée par contrat paſſé au Notariat de Damville le dernier Janvier 1572 avec *Jacques de Lieurrey*, Ecuyer, Seigneur d'Hectot, dont — *Gilles de Lieurrey*, Ecuyer, Seigneur du Cormier, des Houlles, *&c.* pere de — *Jacques*, Seigneur du Cormier, qui eut pour fils — *Jacques de Lieurrey*, II. du nom. Celui-ci fut pere de — *Jacques de Lieurrey*, III. du nom, Seigneur du Cormier, qui eut pour fils — *Alexandre de Lieurrey*, lequel n'eut point d'enfans de *N... d'Oſmond*, & de *N... de Conflans*, ſes deux femmes. La Terre du Cormier a été acquiſe en 1739 par LOUIS, Marquis de Chambray, qui l'a fait ainſi rentrer dans ſa Maiſon. Les armes de CHAMBRAY ſont: *à l'écu ſemé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, poſés 2 & 1.*

— CHAMBRE (DE): Famille originaire d'Ecoſſe, & établie en la Ville de Tartas depuis JOB DE CHAMBRE, marié à *Mathine de Curcloſſe*, fille de *Bertrand*. Il eſt qualifié *Homme-d'armes* dans une donation de pluſieurs parties de Terre que lui fit le 30 Mai 1461 *Charles d'Albret*, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas. JOB DE CHAMBRE eut pour enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & MERIGON.

II. JEAN DE CHAMBRE, qualifié *Eſcuder Veſin de Tartas* dans ſon teſtament du 28 Octobre 1517, avoit épouſé le 7 Décembre 1584 *Catherine de Mongrand*, fille de *N..... de Mongrand*, & de *Brunette de Caſtillon*, & ſœur de *Paulain de Mongrand*, qui, en faveur de ce mariage, lui conſtitua en dot 100 écus d'or. Il en eut pour fils unique,

III. BERTRAND DE CHAMBRE, qualifié auſſi dans le teſtament de ſon pere *Eſcuder*, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. BLAISE, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME, Lieutenant & Gouverneur du Sénéchal d'Albret par commiſſion du 6 Septembre 1560.

IV. BLAISE DE CHAMBRE, Lieutenant-principal au Siége & Reſſort de Tartas, ſe diſtingua par ſon zèle dans le tems des guerres de la Religion, & fut aſſaſſiné par les hérétiques; & ſa veuve *Vincente de Sagrimet*, ſœur de *Jean*, Lieutenant du Sénéchal d'Albret au Siége de Tartas, vivoit encore le 4 Décembre 1595. Ses enfans furent: — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. JOSEPH, qui ſervit dans la Compagnie du Maréchal de Biron, & reçut un coup d'arquebuſade au travers du corps, dans l'attaque que les ennemis firent ſur l'armée du Roi. Il teſta à Craonne le 16 Juin 1594, & inſtitua pour héritier univerſel ſon frere aîné, à la charge de payer 350 écus d'or à JEAN DE CHAMBRE, ſon couſin, qui ſervoit au pays de Picardie dans la même armée; — 3 & 4. JEANNE & CATHERINE: la premiere, mariée le 4 Décembre 1685, avec *Fortis du Souil*, dit *de Fortiſſon*, dont la poſtérité a pris le nom: la ſeconde, femme de *Pierre d'Eſtoupignan*, Prévôt Royal de la Ville de Saint-Sever, morte avant le 11 Juillet 1617.

V. THOMAS DE CHAMBRE, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Siége de Tartas, qui eut la confiance de CATHERINE DE NAVARRE, ſœur du Roi, ſuivant une Lettre de cette Princeſſe du 21 Mars 1590, mourut avant le 22 Août 1635. Il avoit

épouſé le 31 Janvier 1598, *Jeanne de Mérignac*, fille de *Joſeph*, Co-Seigneur d'Armantieu, & de *Françoiſe de Gamardes*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, auteur de la ſeconde branche ; — 3. & PIERRE, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre & Curé de Tartas.

VI. PIERRE DE CHAMBRE, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Siége de Tartas par proviſions du 21 Février 1631, fit conſtruire dans l'Egliſe de l'Obſervance de Saint-François de la Ville de Tartas une Chapelle dédiée à Saint Joſeph, où ſa femme, *Marie du Boys*, choiſit ſa ſépulture. Elle étoit fille de *Nicolas du Boys*, Avocat en la Cour, & de *Peironne Coifard*. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe en 1668, & eut pour enfans : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2, 3, 4 & 5. PIERRE, JOSEPH, un autre PIERRE, & THÉRESE, dont on ignore la deſtinée.

VII. NICOLAS DE CHAMBRE, Ecuyer, Baron d'Urgons, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Tartas par proviſions du 7 Janvier 1658, téſta le 5 Avril 1684, & choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint Joſeph, dont il étoit Fondateur. Il eut de *Claire de la Lande-de-Montaut*, fille de *Pierre*, Baron de Montaut, & de *Marthe Dappatte*, qu'il avoit épouſée le 13 Juillet 1660 : — 1. PIERRE-JOSEPH, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Siége de Tartas, maintenu dans ſes qualités de *Noble* & d'*Ecuyer* par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux du 4 Juillet 1703, mort ſans enfans de ſon mariage contracté le 31 Décembre 1691, avec *Madelene d'Amou*, fille de *Léonard*, Marquis d'Amou, de Saint-Pé, *&c.* & de *Marie Gaxion ;* — 2. PIERRE-MARIE, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre & Curé de Tartas ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. PIERRE-THOMAS, Prêtre, Docteur en Théologie, Archiprêtre d'Auribat, & Curé de Laurede ; — 5, 6, 7, 8 & 9. BERTRAND, MATHIEU, Capitaine dans le Régiment de Gâtinois, tué au ſervice en Juillet 1706 ; JOSEPH, PIERRE, & JOSEPHE. Celle-ci morte ſans alliance.

VIII. JEAN DE CHAMBRE, Baron d'Urgons, nommé Garde de la Marine en 1683, Enſeigne en 1692, étoit Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint Louis lorſqu'il épouſa le 17 Juin 1713 *Cathérine-Urſule d'Urtubie-de-Garro*, fille d'*André*, Seigneur & Baron de Garro, Lieutenant-Colonel du Régiment de Labour, & de *Marie de Saint-Martin*, dont : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. CÉCILE, MARIE-ANNE, femme le 9 Mai 1741 de *Louis de Marignac*, Ecuyer, Seigneur de Malet ; & FRANÇOISE, mariée le 10 Août 1748, à *Bernard du Pin*, Ecuyer, Seigneur de Juncarot.

IX. ANDRÉ DE CHAMBRE, Ecuyer, Baron d'Urgons, *&c.* né le 29 Mai 1714, a ſervi Mouſquetaire depuis 1731 juſqu'en 1736, qu'il s'eſt marié à *Marie-Monique de Rol-de-Montpellier*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur & Baron de Laſſé, & d'*Anne de Mimiague*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE, né le 12 Juin 1743, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie ſur ſes preuves de Nobleſſe du 20 Juin 1758 ; — 2. LOUIS, né le 19 Janvier 1746, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Saint-Loubouer, Diocèſe d'Aire ; — 3, 4, 5, 6 & 7. HENRI, né le 7 Décembre 1748 ; JEANNE,

née le 13 Mars 1737, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule de Dax; CATHERINE-URSULE, née le 17 Mars 1740; MARTHE, née le 15 Mai 1750; & SOPHIE, née le 29 Janvier 1754.

SECONDE BRANCHE.

VI. BERTRAND DE CHAMBRE, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Criminel au Siége de Tartas, ſecond fils de THOMAS & de *Jeanne de Mérignac*, épouſa le 27 Novembre 1641 *Catherine de Maurian*, fille de *Jacques* & de *Marie Cheloſſe*, dont : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Prêtre & Docteur en Théologie.

VII. BERTRAND DE CHAMBRE, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Criminel au Siége de Tartas, épouſa le 10 Mai 1675 *N..... de Quittrie de Nolibois*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Bedora*. Ils teſterent l'un & l'autre le 10 Octobre 1703, & choiſirent leur ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Jacques de Tartas. Leurs enfans furent : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. JOSEPH, né le 12 Mars 1677, Docteur en Théologie & Curé de Béga; — 3. PIERRE, né le 26 Janvier 1678, mort Curé de Saint-Martin le 27 Août 1704; — 4. ALEXANDRE, né le 21 Janvier 1680, mort le 10 Décembre 1756; — 5. PIERRE, né le 5 Août 1681, mort Jéſuite à Poitiers le 16 Avril 1757; — 6. autre PIERRE, né le 20 Juillet 1685, mort à Bordeaux en 1743; — 7. PIERRE-JOSEPH, né le 27 Juillet 1687, mort ſur la fin de Juin 1743; — 8. JOSEPH-AMBROISE, né le 3 Mars 1692, Docteur en Théologie, Curé de Laurede, Archiprêtre d'Auribat, mort le 25 Février 1736; — 9. autre JOSEPH, né le 2 Mars 1693, mort Barnabite à Montargis en 1723; — 10. JOSEPHE, née le 21 Juillet 1686, morte le 22 Août 1704, Religieuſe au Couvent de Sainte-Claire de Tartas; — 11. MARIE, née le 9 Septembre 1688, morte Abbeſſe du même Monaſtere le 16 Novembre 1739; — 12. autre MARIE, née le 8 Mars 1691, morte Religieuſe dans le même Monaſtere que ſes ſœurs; — 13. & MARIE-QUITTRIE, née le 29 Août 1696, alliée le 17 Juillet 1713 à *Jean-François de Batz*, Seigneur d'Armantieu, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée de Tartas.

VIII. BERTRAND DE CHAMBRE, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Siége de Tartas, teſta le 2 Juin 1721, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Jacques de Tartas, & eut de ſon mariage avec *Cécile de Saint-Martin*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Betuy, & de *Suſanne de Labat* : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, né le 20 Avril 1714, Curé de Pey; — 3 & 4. ELISABETH & HÉLENE. La premiere née le 13 Octobre 1712 & morte le 29 Juin 1750, femme de *Louis du Pont*. La ſeconde, née le 10 Avril 1718, Religieuſe à Tartas.

IX. JEAN-JACQUES DE CHAMBRE, né le 21 Septembre 1711, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Siége de Tartas, après avoir ſervi dans les Gardes du Roi, a épouſé le 27 Juin 1735, *Claire Larremar*, fille de *Barthelemi*, Avocat en Parlement, & de *Marie-Armande de Bedora*, dont : — 1. JEAN-ALEXANDRE, né le 8 Décembre 1739, Lieutenant au

régiment de Belſunce ; — 2. LOUIS-MARIE, né le 15 Août 1742 ; — 3. JEAN, né le 7 Avril 1744 ; — 4. BERTRAND, né le 12 Septembre 1745 ; — 5. PIERRE-FRANÇOIS, né le 27 Mai 1750 ; — 6 & 7. CÉCILE & THÉRESE-ELISABETH, la premiere née le 19 Août 1738 ; & la ſeconde née le 5 Février 1741. Les armes : *d'or, à une faſce d'azur, ſurmontée d'un lion de gueules naiſſant à demi corps, & accompagnée en pointe d'une fleur-de-lis auſſi de gueules.* Armorial de France, *Reg. V. part. I.*

— CHAMILLART : MICHEL DE CHAMILLART, Secrétaire d'Etat de la Guerre & Contrôleur-Général des Finances, étoit fils de GUY, Intendant à Caën, mort en 1675, & de *Catherine Compaing.* Ce Miniſtre d'Etat & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, obtint la réunion des Seigneuries de Courcelles, Château-Sénéchal, Verron & autres Châtellenies au Comté de la Suze, & nouvelle érection dudit *Comté* en ſa faveur par Lettres du mois de Mai 1720, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 20 Août 1722 & 27 Janvier 1723. Il eſt mort le 14 Avril 1721, & avoit épouſé le 28 Novembre 1680 *Iſabelle-Théreſe le Rebours*, ſa couſine-germaine, fille de *Jean*, Maître des Comptes, & d'*Eliſabeth-Anne Compaing*, morte au Château de la Suze au Maine le 26 Juillet 1731, âgée de 74 ans, ayant eu pour enfans : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée le 14 Juin 1698 à *Thomas de Dreux*, Marquis de Brezé, morte le 19 Février 1739, âgée de 50 ans, laiſſant pluſieurs enfans. *Voyez* DREUX DE BREZÉ ; — 3. MARIE-THÉRESE, mariée le 24 Novembre 1701 à *Louis*, Duc *de la Feuillade*, Maréchal de France, mort le 29 Janvier 1725, & elle ſans enfans le 3 Septembre 1716 ; — 4. & GÉNEVIEVE-THÉRESE, mariée le 14 Décembre 1702, à *Gui-Nicolas de Durfort*, Duc de Lorges, dont elle fut la premiere femme. Elle mourut le 31 Mai 1714, mere du Duc *de Randan* & du Comte *de Lorges.*

MICHEL DE CHAMILLART, II. du nom, Marquis de Cany, Grand Maréchal des logis de la Maiſon du Roi, eſt mort avant ſon pere le 23 Juillet 1716, âgé de 27 ans. Il avoit épouſé le 12 Janvier 1708, *Marie-Françoiſe de Rochechouart*, fille de *Louis*, Duc *de Mortemart*, & de *Marie-Anne Colbert.* Elle s'eſt remariée à *Jean-Charles de Taleyran*, Prince de Chalais, dont elle a eu une fille unique ; & de ſon premier mari, entr'autres enfans : — 1. LOUIS-MICHEL, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ELISABETH, mariée en 1732 à *Daniel-Marie-Anne*, Marquis *de Taleyran*, Comte de Grignols, dont elle fut la ſeconde femme, & en a eu des enfans.

LOUIS-MICHEL DE CHAMILLART, Comte de la Suze, né le 8 Février 1709, Grand-Maréchal des logis de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées le 10 Mai 1748, a épouſé en Février de la même année, *Anne-Madelene Chauvelin*, ſeconde fille de *Germain-Louis*, Marquis de Grosbois, ancien Garde des Sceaux, mort le premier Avril 1762 dans ſa ſoixante-dix-huitieme année, & d'*Anne Cahouet-de-Beauvais*, morte le 14 Août 1758.

Le Comte *de la Suze* a été fait Gouverneur du Mont-Dauphin en 1764 ; & outre la Comteſſe *de Taleyran*, il a pour freres le Comte *de Chamillart*,

établi en Périgord, marié à une Demoiſelle de condition, & l'Abbé *de Chamillart*. Les armes : *d'azur, à une lévrette d'argent, colletée de gueules; au chef d'or, chargé de trois étoiles de ſable.*

CHAMILLY, *voyez* BOUTON-CHAMILLY, *Tome III.* de ce Dictionnaire.

—CHAMP-D'ASSANT. JEAN-BAPTISTE DU CHAMP-D'ASSANT, Chevalier, Seigneur de la Motte & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, ſeul de ſa Famille, qui eſt une des plus anciennes de nom & d'armes, & des mieux alliées du Comté de Bourgogne, a épouſé le 10 Février 1755, dans la Chapelle du Château de Montramé, en Brie, *Roſalie-Louiſe du Tillet*, fille de *Charles-Claude du Tillet*, Chevalier, Seigneur de Boui-Montramé, Chalmaiſon, Chalante-la-petite, Vicomte de la Malmaiſon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Aide-Major & Enſeigne des Gardes du corps, & de *Marie-Marguerite de Cœuret-de-Neſle*. Ces deux Familles ſont connues par leurs charges & leurs alliances.

* — CHAMPAGNE : Province de France érigée en *Comté-Pairie*, qui a eu ſes Comtes particuliers ſortis des Comtes *de Vermandois*, iſſus, par mâles, du ſang de CHARLEMAGNE.

ROBERT DE VERMANDOIS, quatrieme fils d'HERBERT II, Comte de Vermandois, s'empara de la Ville de Troyes ſur l'Evêque *Angeſile*, vers le milieu du dixieme ſiécle, & fut premier Comte de Troyes. HERBERT, Comte de Meaux, ſon frere, lui ſuccéda en 964. ETIENNE, ſon fils, mourut ſans enfans en 1030.

EUDE, Comte de Chartres & de Blois, s'empara de la ſucceſſion de ce dernier, & fut le premier qui porta le titre de *Comte de Champagne*. Ses ſucceſſeurs y joignirent celui de *Palatin*, parce qu'ils avoient juriſdiction, au nom du Roi, ſur les Officiers du Palais de ſa Maiſon; & comme par la ſuite les Empereurs d'Occident accorderent le titre de *Comte-Palatin* à des Seigneurs d'Allemagne, le Comte de Champagne ſe qualifia auſſi *Comte-Palatin de France*.

Les Comtes de Champagne, Pairs de France, avoient ſept Comtes qui étoient Pairs & Comtes de Champagne, ſçavoir, les Comtes *de Joigny*, *Rethel*, *Brienne*, *Porcien*, *Grandpré*, *Rouſſy* & *Brennes*.

La généalogie des Comtes *de Champagne* dans l'hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, *Tome II. p. 835 & ſuivantes*, commence à THIBAUT I, dit *le Vieux* & *le Trucheur*, mort en 978.

THIBAUT IV, ſurnommé *le Grand*, eſt le premier qui prit le titre de *Comte-Palatin de Champagne*. Il fit de grands biens à l'Abbaye de Clairvaux, & mourut le 10 Janvier 1152.

HENRI, ſon fils, Comte-Palatin de Champagne, qui portoit : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées & contrepotencées d'or*, épouſa MARIE DE FRANCE, Ducheſſe de Guyenne, fille aînée de LOUIS VII.

THIBAUT VI, ſon petit-fils, Comte de Champagne & de Brie, puis Roi de Navarre, ſurnommé *le faiſeur de chanſons*, portoit : *écartelé, au 1 & 4 de Navarre, & au 2 & 3 de Champagne.*

Sa poſtérité a fini à JEANNE, Reine de Navarre, Comteſſe-Palatine de

Champagne & de Brie, ſa petite-fille, mariée à PHILIPPE-*le-Bel*, fondatrice du College de Navarre à Paris l'an 1304, & morte la même année. Par ce mariage les Comtés de Champagne & de Brie entrerent dans la Maiſon Royale de France, & furent enſuite unis à la Couronne en 1361, par le Roi JEAN, qui dédommagea les deſcendans de LOUIS-HUTIN, des droits qu'ils y prétendoient.

Les Comtes-Palatins de Champagne ſont au nombre de onze. *Voyez* l'Hiſtoire des *Grands Officiers de la Couronne*, *Moréri*, *du Cange*, *Sainte-Marthe*, *Labbe*, *Dupui*, &c.

— CHAMPAGNE, Maiſon originaire des Provinces d'Anjou & du Maine. Un Mémoire dreſſé ſur les titres dit,

I. Qu'HUBERT, Sire d'ARNAY, auroit pu être un puîné des anciens Comtes du Maine: c'eſt le ſentiment de l'Abbé *le Laboureur*, en ſes Additions *aux Mémoires de Caſtelnau*, *Tome II.* Cet HUBERT vivoit ès années 980, 985 & 997. Il mourut avant l'an 1002, ſous le regne du Roi ROBERT, fils de HUGUES-*Capet*. Il eut pour femme, *Eremburge* ou *Ermengarde*, Dame *de Vihers*, fille, ſelon l'Auteur ci-deſſus cité, ou niéce ſelon d'autres, d'*Albéric*, Sire de *Montmorency*, Connétable de France Elle fut mariée en 997, & eut en dot de FOULQUES NERRA, Comte d'Anjou, ſon couſin-germain, la Terre de *Vihers*, ſituée ſur les confins d'Anjou & du Maine, appellée *la Campagne de Parcé*, qui comprend la *Baronnie de Champagne*, avec les Sireries de *Peſcheſeul*, d'*Avoiſe*, du *Bailleul*, & de *Saint-Martin de Parcé*, que les deſcendans d'HUBERT D'ARNAY ont toujours poſſédée juſqu'à JEAN, Sire DE CHAMPAGNE, ſurnommé le *Grand Godet*, mort le 3 Juillet 1576. Ceci eſt prouvé par un titre de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dont les Moines prétendoient être Seigneurs Suzerains de ces Terres, que le Comte d'Anjou leur avoit données en partie, ce qui fut diſputé par HUBERT, dit *Raſorius*, qui ſuit, fils du premier HUBERT, nommé dans le préſent titre, *Arnetto*, aliàs *Harnotto*, & ſa femme *Eremburge de Vihers*, y eſt qualifiée *couſine-germaine de Foulques Nerra*, *Comte d'Anjou*. Il paroît par-là que cet HUBERT D'ARNAY tenoit le premier rang parmi la plus haute Nobleſſe des Provinces d'Anjou & du Maine, puiſqu'un Comte Souverain lui donnoit ſa couſine en mariage. *Eremburge de Vihers*, devenue veuve, ſe remaria l'an 1002, à *Hervé de Sablé*, ſurnommé *Raſorius*, dont elle eut *Raoul* & *Bernier de Sablé*, tués à la bataille de Pont-le-Voy, à la fleur de leur jeuneſſe en 1016. De ſon premier mariage vint:

II. HUBERT, II. du nom, Sire d'ARNAY, de Vihers, & de la Campagne de Parcé, fut ſurnommé *Raſorius*, parce qu'il avoit été élevé jeune par *Hervé de Sablé*, dit *Raſorius*, ſecond mari de ſa mere. Il fut tué à la bataille de Pont-le-Voy ſur le Cher, gagnée ſur le Comte de Chartres, par FOULQUES NERRA, Comte d'Anjou, le 6 Juillet 1016. Il laiſſa de ſon épouſe, *Ildeburge de Beauvoir-Mayenne*, fille puînée d'*Iſemberg de Beauvoir-Mayenne*, Seigneur Souverain du Ludes, de Beauffort & de Péthiviers en Beauce, Diocèſe d'Orléans, & d'*Ildeburge de Château-du-Loir*, HUBERT, qui ſuit;

III. HUBERT, III. du nom, Sire d'ARNAY, de Champagne, Vihers,

Saint Martin de Parcé, du Bailleul, Avoiſe, Peſcheſeul, Baiſſé, *&c.* défit un Prince Sarraſin; fonda le Prieuré de Saint-Léonard, près Duretal, comme il paroît par le titre de cette fondation de l'an 1050; & reçut en don le Château de Duretal, de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou en 1059. Il quitta le *ſurnom d'Arnay*, pour prendre celui de *Champagne*, que ſa poſtérité à conſervé. Il épouſa en 1080 *Eliſabeth de Mathéſelon*, Dame de Mathéfelon en Anjou, à condition que le fils aîné qui naîtroit de cette alliance, prendroit le ſeul nom de *Mathéſelon*, & que les puînés conſerveroient celui de *Champagne*. De ce mariage il ne vint que HUBERT, qui ſuit;

IV. HUBERT, IV. du nom, Baron de MATHÉFELON, Sire DE CHAMPAGNE, Vihers, Arnay, Clervaux, Duretal, Avoiſe, Parcé, du Bailleul, Peſcheſeul, Champigny, Baiſſé, Saint-Léonard & Ravaudun, *premier Baron* d'Anjou & du Maine, fut préſent à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault l'an 1112, par *Pierre*, Seigneur de *Chemillé*: ce qui eſt confirmé par un titre de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, où il eſt qualifié de *Très-Illuſtre Hubert de Champagne, Seigneur de Parcé, Baron de Duretal*, & ſa femme y eſt nommée *Agnès de Bretagne*. Ils fonderent enſemble le Prieuré de Jouy en 1116, & cette même année HUBERT DE MATHÉFELON donna à l'Abbaye de Saint-Aubin la dixieme partie des deniers du péage de Duretal, à la charge de dire une Meſſe chaque ſemaine. Il rendit de grands ſervices au Comte FOULQUES D'ANJOU, dans ſes guerres contre le Roi d'Angleterre, & commanda les cent Hommes-d'Armes, & deux cens Archers qui faciliterent la victoire remportée ſur les Anglois, à la bataille de Séez l'an 1115. Les Annales d'Anjou ſe trompent, lorſqu'elles attribuent cette gloire à HUGUES DE MATHÉFELON, ſon fils, & à THIBAUT ſon petit-fils. Ses enfans furent: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & AVOISE DE CHAMPAGNE, dont on ignore la deſtinée.

V. HUGUES, I. du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Sire DE CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, du Bailleul, Champigny, Baiſſé, la Ferté, Leſigné, Clervaux, Saint-Léonard, Bazoges & Ravaudun, *premier Baron* d'Anjou & du Maine, embraſſa le parti de *Liſiard de Sablé*, contre *Geoffroi Plantegeneſt*, Comte d'Anjou, & fonda l'Abbaye de Chalocé. Il eut de ſon épouſe *Jeanne de Sablé*, ſœur de *Liſiard de Sablé*, & fille de *Robert*, I. du nom, Seigneur de *Sablé*, & de *Herzinde*, Dame *de la Suze*: — 1. THIBAULT, qui ſuit; — 2. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs de Champagne & de Parcé, rapportée ci après; — 3. ETIENNE, nommé parmi les Seigneurs priſonniers de RICHARD, Roi d'Angleterre, à la bataille de Carcelles l'an 1198; — 4. & LISIARDE, dont l'alliance eſt ignorée.

VI. THIBAULT, I. du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Chaumont, *&c. premier Baron* d'Anjou, augmenta les rentes de l'Abbaye de Chalocé des dixmes d'Azay & de Boudray; & par Lettres-Patentes données à la Fléche l'an 1210, il commanda à tous ſes vaſſaux & ſujets d'aller faire garde dans ladite Abbaye, qu'il prend, ſuivant les Let-

tres, en sa protection. Il servit en la guerre de Poitou en 1214, se trouva aux siéges & prises d'Angers, de Moncontour & de Beauffort; fonda en 1233, le Prieuré conventuel du Port-en-Geard, situé dans la Paroisse d'Entrâmes. Il eut de son épouse, *Jeanne de Bruyeres:* — 1. FOULQUES, qui suit; — 2. GUYON, Baron de Chaumont, qui fonda le Prieuré de ce nom, & mourut Moine à l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers; — 3. & SAMUEL, mort jeune.

VII. FOULQUES, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Juvigny, Saint-Oüen, Entrâmes, Azay, *&c. premier Baron d'Anjou*, donna aux Religieuses de Seiche toutes les dixmes qu'il avoit en sa Baronnie de Mathéfelon, & fit construire à neuf leur Eglise en 1251. Il transigea en 1260, avec l'Abbé de Saint-Serge d'Angers & ses Moines, & échangea, l'an 1265, les Fiefs & Seigneuries des Ponts de Mayenne, Faubourg de Laval, avec *Gui VII*, Sire *de Laval*, qui lui donna en échange la Terre de la Crotte. Il fit de riches dons à l'Abbaye de Chalocé, & poussé du zéle de ses peres, il fit le voyage de la Terre-Sainte, ayant à sa suite un grand nombre de Gentilshommes, ses vassaux, après avoir fait son testament en 1269. A son retour il confirma ses dons & legs, suivant *Augustin du Pas*, en son Hist. Généalog. de plusieurs Maisons illustres de Bretagne, *p. 326.* Il laissa d'*Alix de Vitré*, sa femme, fille d'*André*, dernier Baron *de Vitré*, & de *Thomasse de Mathéfelon*, qu'il avoit épousée en 1248: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. FOULQUES, Evêque d'Angers, d'abord Trésorier de l'Eglise Cathédrale de cette Ville: il fut sacré & fit son entrée le 17 Juin 1324. Il se trouva à la conférence qui fut tenue à Paris le 8 Décembre 1329, entre le Roi PHILIPPE-*de-Valois*, & *Pierre de Cugnieres*, parlant au nom de ce Prince, d'une part, & plusieurs Prélats de France, de l'autre, au sujet de la puissance spirituelle & temporelle: cette conférence fut continuée le 15 & le 22 du même mois à Paris; le 29 & le 30 à Vincennes; & l'Evêque d'Angers assista à toutes ces séances, & à un Concile Provincial, convoqué à Châteaugontier sous *Pierre Fréteau*, Archevêque de Tours en 1336. Il mourut en odeur de sainteté le Mardi avant la Fête de Noël de l'an 1355, dans un âge fort avancé, & fut enterré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale, où l'on voit son épitaphe; — 3. CATHERINE, Abbesse de S. Georges de Rennes l'an 1294, morte le 29 Avril 1317; — 4. & PHILIPPE, Religieuse, puis Abbesse de S. Georges de Rennes après sa sœur, morte l'an 1325.

VIII. HUGUES, II. du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur d'Entrâmes, Azay, Juvigné, Saint-Oüen, *&c. premier Baron* d'Anjou, confirma les donations & fondations que son pere avoit faites, tant à l'Abbaye de Chalocé, qu'aux Religieuses de Seiche, auxquelles il donna toutes les dixmes qu'il avoit en sa Baronnie de Mathéfelon, tant par eau que par terre. Il assista avec les Seigneurs de *Craon*, de *Beaumont*, de *Vendôme*, & de *Chartres*, à la cérémonie du Baptême de JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, qui fut depuis le Roi JEAN, faite au Mans le 26 Avril 1319. Il est inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Chalocé en Anjou. De son épouse, dont

dont on ignore le nom, il eut : — 1. THIBAULT, qui ſuit ; — 2. & ÆNOTTE ou ŒNOTTE, mariée à *Foulques*, Sire *de Bazeille.*

IX. THIBAULT, II. du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur d'Entrâmes, Azay, Juvigné, la Chapelotte, Saint-Oüen, Breviande & Maupas, *premier Baron* d'Anjou, premier Chambellan du Roi PHILIPPE *de Valois*, ſervit dignement JEAN DE FRANCE, Comte d'Anjou, dans les guerres contre les Anglois ès années 1334 & 1336. Il ſe trouva au dégât d'Hainaut & au ſiége du Château de Thin-Lévêque près Cambray, fit des prodiges de valeur à la ſanglante bataille de Crécy donnée le 16 Août 1346, de même qu'à la défenſe de la Ville de Calais en l'an 1353. Il mourut peu de tems après, & fut inhumé à Chalocé, laiſſant de *Luce de Quelaines*, ſon épouſe : — 1. FOULQUES, Baron de Duretal, mort ſans poſtérité vers l'an 1340, du vivant de ſon pere, & enterré à Chalocé ; — 2. THIBAULT, qui ſuit ; — 3. & ALIX, Abbeſſe de S. Georges de Rennes en 1352, & morte en 1370.

X. THIBAULT, III. du nom, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Jars, Entrâmes, Azay, Juvigné, la Chapelotte, Saint-Oüen, Breviande, Maupas, Yvoy, Malvoiſine, la Crotte & Chaumont, *premier Baron* d'Anjou, fut réputé, avec le Connétable *du Gueſclin*, l'un *des plus vaillans, des plus nobles & des plus adroits Chevaliers de ſon ſiécle*, ſuivant la Chronique d'Anjou, qui ajoute que ce THIBAULT DE MATHÉFELON ſervit dans l'armée que le Roi CHARLES V, dit *le Sage*, envoya en Bretagne en 1364, ſous les ordres du Connétable, & qu'il ſignala ſa valeur à la bataille d'Auray. Il ſuivit LOUIS, Duc d'Anjou, en Guyenne, où il ſe trouva en 1374, à la priſe de la Rochelle & à la réduction du Poitou ; & l'an 1378, aux ſiége & priſe de Bergerac, de Sainte-Foy & de Caſtillon. Il ſuivit le Duc de BOURBON en Barbarie, & ſe trouva au ſiége de la Ville d'Afrique en 1391. Il eſt inhumé à Chalocé dans le tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé *Béatrix de Dreux*, fille de ROBERT, III. du nom, Seigneur de Beu, ſouverain Maître-d'hôtel de JEANNE DE BOURGOGNE, Reine de France, & de *Béatrix de Courlandon*, ſa premiere femme, par contrat paſſé à Melun au mois de Mai 1339. Elle mourut en 1356, & fut enterrée dans l'Egliſe de Chalocé. Il en eut : — 1. PIERRE, Baron de MATHÉFELON & de Duretal, Seigneur de Jars & autres lieux, *premier Baron* d'Anjou, qui teſta en faveur de ſes ſœurs en 1389, étant allé faire la guerre en Hongrie aux Infideles, avec l'élite de la Nobleſſe d'Anjou. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 24 Avril 1396, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne Painelle*, ſa femme, d'une ancienne Maiſon de Normandie, fille de *Philippe Painelle*, Baron de Moyon, & d'*Iſabeau de Mailly* ; — 2. JEANNE, Dame de MATHÉFELON & de Duretal, ſelon le teſtament de ſon frere, laquelle porta les principaux biens de ſa branche dans celle de *Larchevêque*, par ſon mariage avec *Guillaume*, dit *Jean Larchevêque*, Baron de Parthenay, & Seigneur de Soubiſe en Poitou, mort le 17 Mai 1407, fils de *Jean Larchevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marie Beaujeu* ; — 3. & ŒNOR DE MATHÉFELON, qui porta les Terres de Jars, d'Entrâmes, d'Azay, de la Chapelotte & d'Yvoy, dans la Maiſon de *Rochechouart*, par

ſon alliance avec *Jean* II. du nom, Vicomte *de Rochechouart*, Conſeiller-Chambellan du Roi & du Duc de Berri, fils de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, Chevalier-Banneret, Gouverneur de Limouſin, & de *Marie de Trignac*, dite *de Javercy*, ſa premiere femme. De cette alliance ſont deſcendus les Seigneurs *du Bourdet*, Marquis de Champdenier, de Faudoas & de Jars, rapportés dans le *Tome IV.* des Grands Officiers de la Couronne, *p. 655*, à l'occaſion du Duché-Pairie *de Mortemart*. Voyez ROCHECHOUART; — 4 & 5. BÉATRIX & MARIE DE MATHÉFELON, Religieuſes au Prieuré de S. Louis de Paſſy.

Branche des Seigneurs de CHAMPAGNE *& de* PARCÉ.

VI. BRANDELIS, I. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Saint-Léonard, Ravaudun, du Bailleul, Epinay, Boſſé, Leſigné, Bazoges & Champigny, *premier Baron* du Maine, ſecond fils d'HUBERT IV, & d'*Agnès de Bretagne*, teſta le 11 Septembre 1247, mourut en 1249, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Pierre de Parcé où l'on voit ſon tombeau. Il eut de *Louiſe de Rohan*, probablement fille d'*Alain IV*, Vicomte *de Rohan*, morte en 1257 & enterrée auprès de lui: — 1. FOULQUES, qui ſuit; — 2. GEOFFROY, Sire & Baron d'Epinay, marié avec *Jeanne de Beaumont*, fille de *Jean* I. du nom, Vicomte *de Beaumont*, & de *Jeanne*, Dame de *la Guierche*, & petite-fille de JEAN DE BRIENNE, Roi de Jéruſalem. Il en eut trois garçons: l'aîné mort en 1308 ſans poſtérité, nommé GALLERAND: les deux autres, ALAIN & THIBAULT, morts jeunes: & une fille nommée ALIX.

VII. FOULQUES, I. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Bazoges, Bailleul, *&c. premier Baron* du Maine, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1246, mourut en 1269, & fut inhumé à S. Pierre de Parcé. Il eut de *Jeanne de Sully*, Dame en partie de Baugency, fille de *Henri*, IV. du nom, Sire *de Sully*, Grand Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, morte en 1261, & enterrée à Parcé: — 1. JEAN, Sire de CHAMPAGNE, Seigneur de Bazoges & de Parcé, qui teſta le 15 Janvier 1287, & mourut ſans enfans de *Marguerite de Montitur*, ſa femme; — 2. & FOULQUES, qui ſuit.

VIII. FOULQUES, II. du nom, *alias* HUGUES, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Clervaux, du Bailleul, Ravaudun, Bazoges, *&c. premier Baron* du Maine, fit hommage de la Terre de Bazoges au Vicomte *de Beaumont* le 15 Juillet 1277, & étoit mort l'an 1290. Il laiſſa de *Jeanne de Harcourt*, ſa femme, fille de *Robert de Harcourt*, I. du nom, Seigneur de Beaumeſnil, & de *Jeanne de Saint-Eclairain*: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GEOFFROY, Chevalier, auquel le Roi PHILIPPE-*de-Valois*, en récompenſe de ſes ſervices, fit don d'une maiſon, terres & vignes & autres biens. Il eſt qualifié dans l'acte de 1328, *Général & Maréchal des Armées de S. M. Très-Chrétienne*. C'eſt lui à qui on fut redevable, après le Roi, du gain de la bataille de Montcaſſel, donnée le 22 Août de la même année contre les Flamans.

IX. JEAN, I. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul,

Avoiſe, Ravaudun, du Bailleul, Clervaux, Leſigné, Bazoges, *&c. premier Baron* du Maine, rendit un aveu au Vicomte *de Beaumont* le 2 Avril 1290, mourut en 1335, & fut inhumé à S. Pierre de Parcé. Il avoit épouſé *Iſabelle de Chazeille*, fille de *Foulques*, Sire de Bazeilles, & d'*Œnor de Mathéfelon*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. THIBAULT, Chevalier, tué à la bataille de Cocherel ; — 3. FOULQUES, mort en bas âge ; — 4. & BÉATRIX, femme de *Louis le Clerc*, Seigneur de Juigné.

X. JEAN, II. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, du Bailleul, Avoiſe, Ravaudun, *&c. premier Baron* du Maine, né au Château de Peſcheſeul le 7 Janvier 1317, fut créé *Chevalier-Banneret* à Abbeville en 1326, peu après Capitaine de cent lances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Touraine. Il teſta le 23 Avril 1352, & fut tué avec ſon frere cadet à la bataille de Cocherel, gagnée ſur les Anglois le 23 Mai 1364. Il laiſſa de *Jeanne de Beaujame*, fille & unique héritiere de *Bouchard*, Chevalier, Seigneur de Villemaiſon, & de *Marguerite de Beauçay*, qu'il avoit épouſée par contrat du 3 Octobre 1348 : — 1. BRANDELIS, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Chevalier, qui ſervit le Roi en 1330 ; — 3. & JEAN, Chevalier, qui ſervit auſſi le Roi, ayant dans ſa Compagnie un Chevalier, trente-cinq Ecuyers & un Archer, ès années 1380, 1381, 1382 & 1383. Il avoit fait montre à Blois le 2 Février 1370.

XI. BRANDELIS, II. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, du Bailleul, *&c. premier Baron* du Maine, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, rendit aveu le 4 Juillet 1393, devant MARIE, Reine de Jéruſalem & de Sicile, Ducheſſe d'Anjou, Comteſſe de Provence, du Maine & de Touraine, ayant la garde noble & adminiſtration du Roi LOUIS, ſon fils. Il eſt qualifié dans cet hommage, de *notre très-cher & bien amé couſin, qui tient de nous en franc-aleu noble, & à titre de Sirerie & Principauté, les Terres d'Avoiſe & de Peſcheſeul.* Il fonda, par contrat du 18 Mars 1375, trois Canonicats à S. Martin de Parcé, où il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres le 10 Mars 1411. Il eut de *Jeanne*, Dame *de la Reaulté*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Reaulté* en Anjou, & de *Jeanne de Manubier*, Dame de Bois-Dauphin, de la Grange & d'Eſtave : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. HARDOUIN, Seigneur de Tucé, Grand Chambellan de Sicile, Gouverneur & Grand Bailli de Touraine. Le Roi RENÉ lui donna un Brevet de premier Conſeiller avec une penſion de 200 liv. tournois, par Lettres expédiées au Château d'Angers le 17 Mars 1434. Il prit le nom *de Tucé*, qui étoit celui de ſon épouſe *Jeanne*, héritiere *de Tucé*, fille du Baron *de Tucé*, puîné des anciens Comtes du Maine, & veuve de *Guillaume de Chources-Malicorne*, dit *de Tucé*, Seigneur de Clinchamps, qu'il avoit épouſée par contrat du 16 Janvier 1437, à condition d'en prendre le nom & les armes. Il en eut : — (A) NICOLAS, Baron DE TUCÉ, Seigneur de Milleſſe, *&c.* qui bâtit la Chapelle du Château de Tucé où il eſt inhumé, étant mort le Samedi 22 Mai 1529. Il laiſſa de *Françoiſe Leſpervier*, ſon épouſe, fille de *Georges*, Seigneur de la Bouvardiere & de Montauban, morte le 29 Février 1529, JEANNE, Baronne DE TUCÉ, Dame

de Milleſſe, *&c.* mariée 1°. à *Claude d'Aumont*, Seigneur d'Eſtrabonne ; & 2°. par contrat du 9 Juillet 1525, à *François de Beaumanoir*, Baron de Lavardin, fils de *Jean de Beaumanoir*, II. du nom, & d'*Hélene de Villeblanche*, ſa premiere femme. Elle mourut le 30 Décembre 1545, & fut enterrée en l'Abbaye de Champagne au Maine ; — (B) GEOFFROY DE TUCÉ, Chevalier, qui ſervit le Roi l'an 1477, ſuivant le compte des guerres de cette année ; — (C) & ANNE DE TUCÉ, mariée par contrat du 23 Juin 1453, à *Charles de la Porte*, Seigneur de Saint-Marc ; — 3. GUILLAUME, Chevalier, qui commanda les ſept Chevaliers & Ecuyers François au combat donné contre les ſept autres Chevaliers & Ecuyers Anglois, ſur la riviere de Ligne au-deſſous du Château de Pont en Saintonge, & ce fut lui ſeul qui reſta maître du champ de bataille ; — 4. & JEAN DE CHAMPAGNE, dit *le Jeune*, mort en bas âge.

XII. JEAN, III. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Lonvoiſin, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Bazeille, du Bailleul, *&c.* Duc de Barri au Royaume de Naples, *premier Baron* du Maine, Grand-Maréchal de Sicile, d'Anjou & de Provence, fut bleſſé à la bataille de Verneuil en 1424, & teſta le 9 Juin 1433. Il mourut à Angers le 27 Janvier 1436, & fut inhumé à S. Martin de Parcé. Il eut pour femme *Ambroiſie de Crénon*, fille unique & héritiere de *Baudouin*, Seigneur *de Crénon* & de Broüaſſin, Bailli de Touraine, & de *Marie de Beuil*, ſœur de *Jean*, V. du nom, Sire *de Beuil*, Comte de Sancerre, Amiral de France, créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel à la premiere promotion faite le premier Août 1469. Il en eut : — 1. JEAN, IV. du nom, Sire de CHAMPAGNE, tué à la bataille de Verneuil au Perche l'an 1424, qui laiſſa de *Marie de Sillé*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Sillé*, & de *Marie de Rieux*, ANNE DE CHAMPAGNE, mariée à *René de Laval*, dit *de Raiz*, Seigneur de la Suze, laquelle donna, du conſentement de ſon mari, à BRANDELIS DE CHAMPAGNE, ſon couſin-germain, les Terres de la Suze, de Loupelande & de Chauffour, par acte du 21 Septembre 1498. Elle fit une autre donation à BAUDOUIN DE CHAMPAGNE, frere dudit BRANDELIS, d'une partie de ſes meubles, par acte du 8 Juillet 1499, & mourut en 1501, après avoir fait ſon teſtament, par lequel elle ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe de S. François de la Fléche ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3, 4, 5, 6, 7, 8. BAUDOUIN, BRANDELIS, HARDOUIN, THIBAULT, MATHIEU, & LOUIS, qui terminerent glorieuſement leur vie à la bataille de Verneuil, où ils furent tués avec leur frere aîné, à la fleur de leur âge, en 1424. On voit leur tombeau dans l'Egliſe Paroiſſiale de cette Ville ; — 9. LOUISE, femme d'*Euſtache de Machecoul*, Chevalier, fils puîné de *Jean de Machecoul*, Seigneur de Vieillevigne & d'Eſchive, & de *Vivonne*, ſa ſeconde femme ; — 10. AGNÈS, mariée à *René*, Sire *de Chemiré* ; — 11. JEANNE, femme d'*Hardouin de Montjeau*, fils puîné de *Briand*, V. du nom, Sire *de Montjeau*, & de *Marie de Montalain* ; — 12. AMBROISIE, mariée à *Jacques de Craon*, Seigneur & Baron d'Ingrande ; — 13. & LOUISE, dite *la Jeune*, Abbeſſe de Romeray à Angers.

XIII. PIERRE, I. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Peſcheſeul, Avoiſe,

Lonvoiſin, du Bailleul, Parcé, *&c.* Prince de Montorio & d'Acquilla, au Royaume de Naples, *premier Baron* du Maine, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Grand-Maréchal & Viceroi de Sicile & d'Anjou, ſe trouva à la bataille de Verneuil, ſi funeſte à ſes freres en 1424, défit les Anglois au combat de Beaumont en 1429, fit hommage à RENÉ, Roi de Sicile & de Jéruſalem, Duc d'Anjou, Comte du Maine, Comte de Provence & de Touraine, de ſes Terres de Peſcheſeul & de Champagne, *à titre de Sirerie & Principauté*, le 21 Septembre 1439. Il eſt qualifié dans l'acte *de ſon Cher & Amé Couſin, Féal Conſeiller, Chambellan, Maréchal de nos Royaumes.* Il remporta deux ſignalées victoires contre les Anglois, la premiere en 1442, dans la plaine de Saint-Denis d'Anjou, Village contigu du Pays du Maine; & la ſeconde devant Beaumont-le-Vicomte, en 1448. Il fut créé par le Roi RENÉ, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, & l'année ſuivante il eut ordre de JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, de ſecourir le Roi CHARLES VII. contre les Anglois. Il ſignala ſa valeur pour le ſervice de ce Prince, au ſiége de Rouen, à la bataille de Formigny, & à la conquête de la Normandie. Il mourut à Angers, à la Cour du Roi de Sicile, le 15 Octobre 1485, ayant vécu près d'un ſiécle; ſon corps fut inhumé le 8 Décembre ſuivant dans l'Egliſe de Saint Martin de Parcé. Il avoit épouſé par contrat du 22 Avril 1441, *Marie de Laval*, ſœur de *Guy de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loüé, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Grand-Veneur de Sicile & d'Anjou, & fille de *Thibault de Laval*, Seigneur de Loüé, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, & de *Jeanne de Maillé-Brezé*, dont: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. BAUDOUIN, Seigneur de Paray, Gouverneur du Vicomté de Beaumont, Conſeiller-Chambellan du Roi LOUIS XI, mort ſans enfans de *Marie de la Gréſille*, ſa femme; — 3. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes de la Suze, rapportée ci-après; — 4. GUY, Seigneur de Ravault, de Bonnefontaine & de la Roche-Simon, Colonel de 600 Hommes de pied, mort de ſes bleſſures âgé de 70 ans, qu'il avoit reçues à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. Il eut de *Jeanne de la Gréſille*, ſon épouſe, CHRISTOPHE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Ravault, pere de FRANÇOIS DE CHAMPAGNE, Seigneur de la Roche-Simon, dont le fils CLAUDE DE CHAMPAGNE, Vicomte de Neuville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa *Marie de Riante-de-Villeroi*, mere de deux fils morts ſans poſtérité; — 5. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Morcins, rapportée après celle de BRANDELIS; — 6. & PIERRE, II. du nom, mort en bas âge.

XIV. RENÉ, Sire de CHAMPAGNE, Peſcheſeul, Avoiſe, Longchamps, Bazeilles, du Bailleul, *&c. premier Baron* du Maine, mourut avant ſon pere en 1480, & fut enterré à Saint Martin de Parcé. Il avoit épouſé par contrat du 17 Mars 1477, *Julienne de Beaumanoir*, Dame de Saint-Bernard de Duretal, & de Leſigné, fille de *Guy de Beaumanoir*, Seigneur de Lavardin, & de *Jeanne d'Eſtouteville*, ſa premiere femme, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & ANNE, femme de *Georges de Châteaubrillant*, Seigneur des Roches-Baritaut, Grand-Veneur de France, fils de

Theaud de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, Baron du Lion d'Angers, Comte de Caſan au Royaume de Naples, & de *Françoiſe Odart*, Dame de Colombieres en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche.

XV. PIERRE, III. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Peſcheſeul, du Bailleul, la Mothe-Achard, Parcé, *&c. premier Baron* du Maine, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, à Amiens, par le Roi FRANÇOIS I, en 1527, & mourut au Château de Peſcheſeul le 14 Mars 1529, étant nommé Ambaſſadeur Extraordinaire en Angleterre, & fut enterré à Saint Martin de Parcé. Il eut d'*Anne de Fourmantierre*, fille unique & héritiere de *Guy de Fourmantierre*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Fourmantierre, & de *Françoiſe de Laval-Bois-Dauphin*, mariée par contrat du 7 Janvier 1504, & inhumée auprès de lui à Saint Martin de Parcé : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEAN, dit *le jeune*, Seigneur de la Reaulté, mort ſans enfans de *N*..... *de Champagne-Ravault ;* — 3. & RENÉE, mariée à ~~Nicol~~ René ~~les~~ *le Clerc*, Seigneur de Juigné.

XVI. JEAN, V. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Parcé, Peſcheſeul, Avoiſe, Ravaudun, Valon, Clervaux, du Bailleul, le Pleſſis-Fourmantierre, le Pleſſis-Tacé, Crénon, la Reaulté, Martigny, Beaumont, Duretal, Leſigné, Saint-Bernard, Magné, Béru, Longchamps, Briant, la Vauvrille & Baiſſé, *premier Baron* du Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 100 Hommes-d'Armes de ſes ordonnances, communément appellé le *Grand Jean*, à cauſe de ſa belle taille, fut toute ſa vie l'ennemi déclaré des Religionnaires : il en fit périr un grand nombre dans le vivier de ſon château de Peſcheſeul, qu'il appelloit *le Grand-Gobelet*, dans lequel il leur donnoit à boire, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Grand-Godet :* peu même s'en fallut qu'il n'y fît boire ſa femme, *Anne de Laval*, qu'il ſoupçonnoit d'être Huguenote. Le Roi CHARLES IX, étant dans le Pays du Maine, lui fit l'honneur de loger dans ſon château de Peſcheſeul en 1571. Ce même Monarque ayant couru riſque de ſe noyer en paſſant la riviere de la Sâtre, le Sire de CHAMPAGNE lui ſauva la vie, en le retirant de l'eau, avec le Comte du Lude & le Seigneur de Lavardin. Il aſſiſta au ſiége de la Rochelle en 1573, & mourut à Peſcheſeul le 3 Juillet 1576, & fut inhumé à Saint Martin de Parcé, dans le tombeau de ſes ancêtres. Il eut d'*Anne de Laval*, fille de *Jean*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Renée de Saint-Marc*, Vicomteſſe de Breteau, qu'il avoit épouſée par contrat du 29 Septembre 1538.

XVII. HARDOUINE, Dame de CHAMPAGNE, Peſcheſeul, Parcé, Avoiſe, Ravaudun, Valon, Clervaux, le Pleſſis-Fourmantierre, le Pleſſis-Tacé, du Bailleul, la Reaulté, Crénon, Martigny, Beaumont, Duretal, Leſigné, Saint-Bernard, Longchamps, Magné, Béru, la Vauvrille, Baiſſé, Briant, *&c. premiere Baronne* du Maine, épouſa par contrat du 9 Octobre 1559, *Philippe de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Graſſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Fontenay-le-Comte en Poitou, fils de *Louis de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaut, & de *Marguerite de Vernon*, Dame de Graſ-

ſay. Ce *Philippe de Châteaubriant* eſt renommé dans l'Hiſtoire par ſes grands exploits de guerre contre les Religionnaires. Il n'eut de ſon mariage qu'une fille nommée *Philippe de Châteaubriant*, Dame de Champagne, Peſcheſeul, Avoiſe, Parcé, *&c.* laquelle épouſa, 1°. *Gilbert*, Seigneur *du Puy-du-Fou ;* & 2°. le 23 Mai 1601, *Henri de Bauves*, Baron de Contenant, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1619, & mort ſans avoir été reçu.

Branche des Seigneurs & Comtes de la SUZE.

XIV. BRANDELIS DE CHAMPAGNE, Seigneur de Bazoges, de Brouaſſin, de Villaines, de Vaucelles, & de Bazeille, troiſieme fils de PIERRE I. Sire de Champagne, Prince de Montorio & d'Acquilla, *premier Baron* du Maine, & de *Marie de Laval-Loüé*, fut Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Conſeiller-Chambellan du Roi, Capitaine de 100 Hommes-d'Armes de ſes ordonnances, Lieutenant-Général, & Commandant en Artois, Grand-Sénéchal du Maine, Perche & Comté de Laval, & Gouverneur de la Ville de Saumur. *Anne de Champagne*, ſa couſine-germaine, femme de *René de Laval*, dit *de Raiz*, Seigneur de la Suze, lui fit don, du conſentement de ſon mari, des Terres & Seigneuries de la Suze, des Coulans, de Loupelande & de Chauffour, par acte paſſé le 21 Septembre 1498. Il ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, & fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, & teſta le le 15 Décembre 1504. Il eut de *Renée de Warie*, fille de *Guillaume de Warie*, Seigneur de l'Iſle-Savary en Touraine, & de *Charlotte de Barbaugy*, qu'il avoit épouſée par contrat du 18 Avril 1485: — 1. BAUDOUIN, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée par contrat du 6 Décembre 1505, à *Jean de Gironde*, Seigneur de Montetara, Gouverneur des Ville & Château de Domme en Périgord, fils de *Bertrand de Gironde*, Seigneur de Montetara, & de *Monde de Bauza ;* — 3. JEANNE, mariée par contrat du 25 Mars 1508, à *Marquis de Cardaillac*, IV. du nom, Seigneur de Bringues, Baron de Montbrun, fils de *Jean*, Baron de *Cardaillac*, & de *Marguerite de Caumont*; — 4. & ÉLÉONORE, femme de *Jean de Guargueſalle*, Seigneur de Coulaines, fils de *Jean de Guargueſalle*, Seigneur de Coulaines, & d'*Anne du Breuil*, ſa femme, & petit-fils de *N.... Guargueſalle*, Grand Ecuyer de France en 1461.

XV. BAUDOUIN DE CHAMPAGNE, Baron de la Suze au Maine, Seigneur de Bazoges, Loupelande, des Coulans, Chauffour, Bazeille, Villaines, Brouaſſin, Vaucelles & la Motte-Achard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conſeiller & Chambellan des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I, fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaie auprès de l'*Electeur Palatin* en 1521, & en la même qualité auprès de l'Empereur CHARLES-*Quint* en 1528. *Jean de Gironde*, Seigneur de Montetara, ſon beau-frere, le nomma ſon Exécuteur teſtamentaire le 14 Mars 1535. Il accompagna le Roi au ſiége de Landrecies en 1543, mourut à la Suze le 24 Juin 1560, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu,

à côté de ſon épouſe *Jeanne*, Dame *de la Chapelle-Rainſoüin*, fille & unique héritiere d'*Olivier*, Seigneur *de la Chapelle-Rainſoüin*, & d'*Aréthuſe de Melun*, fille de *Charles de Melun*, Seigneur de la Borde & de Normanville, Grand-Maître de France, morte en 1558; & qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Mars 1518, dont: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. HARDOUINE, qui eut pour ſa dot 230 mille livres, & fut mariée par contrat du 7 Mars 1543, à *Louis de Vieuxpont*, Baron de Neubourg, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 3. & CHARLOTTE, femme par contrat du 3 Août 1549, de *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Saint-Severin, fils de *Merlin de Saint-Gelais*, Seigneur de Saint-Severin, premier Maître-d'Hotel des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I, & de *Madelene de Beaumont*, Dame de Glonay.

XVI. NICOLAS DE CHAMPAGNE, premier Comte de la Suze, Seigneur de la Chapelle-Rainſoüin, la Chaſſigniere, des Coulans, Chauffour, Bazeille, Bazoges, Brouaſſin, Vaucelles, Villaines, Loupelande, & la Motte-Achard, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel, Capitaine de 50 Hommes-d'Armes de ſes ordonnances, fut du nombre des Seigneurs François qui ſe jetterent dans Metz, pour défendre cette Ville, contre les Troupes de l'Empereur CHARLES-*Quint*, en 1552. Il fit la campagne de Flandre en 1555, ſous le Duc *de Nevers* & le Maréchal *de Saint-André*. Il ſe trouva à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557, & fut tué à celle de Saint-Denis le 12 Novembre 1567, âgé de 41 ans. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de la *Suze* fut érigée en *Comté*, & les Châtellenies de *Loupelande*, des *Coulans*, *Brouaſſin*, *Villaines*, la *Motte-Achard*, la *Butonniere*, & *Chambreil*, en *Baronnies*, & unies ſous le nom de *Comté de la Suze*, relevant nuement en plein fief à une ſeule foi & hommage du Roi, avec exercice de Juſtice, ſous un ſeul degré de Juriſdiction, par Lettres-patentes données au mois de Février 1566, enregiſtrées le 12 Décembre ſuivant. Il eut de *Françoiſe de Laval*, ſon épouſe, fille de *Guy de Laval*, Seigneur de Laizay, & de *Claude de la Jaille*, qu'il avoit épouſée par contrat du 26 Mai 1547: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. BRANDELIS, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Villaines, rapportée ci-après; — 3. & PERRONELLE, Dame de Bazoges, femme de *Jacques*, Comte de *Lorges* & de Montgommery, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Hommes-d'Armes, Gouverneur de Caſtres, fils de *Gabriel*, Comte de Montgommery, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & d'*Eliſabeth de la Touche*, dont elle eut *Marguerite*, Dame de *Lorges*, de Montgommery, & de Bazoges, mariée par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, à *Jacques de Durfort*, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 Hommes-d'Armes, dont deſcendent les Maréchaux Ducs de Duras & de Lorges. *Voyez* DURFORT.

XVII. LOUIS DE CHAMPAGNE, I. du nom, Comte de la Suze, Baron de Brouaſſin, Loupelande, des Coulans, la Butonniere, Chambreil, & la Motte-Achard, Seigneur de la Chapelle-Rainſouin, & autres lieux, Chevalier

Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50, puis de 100 Hommes-d'Armes de ſes ordonnances, Conſeiller d'Etat, ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, comme il paroît par les Lettres, Brevets, & Commiſſions que lui donna le Roi HENRI III, ès années 1575, 1576, 1577, 1582, 1584, 1585, 1586 & 1587. Il fut bleſſé aux batailles de Jarnac & de Moncontour en 1569, ſignala ſa valeur au ſiége de la Rochelle en 1573; & à celui de Brouage en 1577, où il reçut le Brevet de Capitaine de 50 Hommes-d'Armes. Il commanda en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſous le Comte de *Bouchage*, au ſiége du Château d'Angers en 1585; fut employé, après la réduction de cette place, avec ſa Compagnie d'ordonnance, depuis le mois de Mars juſqu'au mois d'Août aux environs des Villes de Paris, Rouen & autres, pour s'oppoſer aux mauvais deſſeins des ennemis de l'Etat. Il fut reçu le 31 Décembre ſuivant, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. HENRI III augmenta ſa Compagnie d'ordonnance de 50 Hommes-d'Armes, & lui donna un Brevet de Conſeiller d'Etat, daté du 3 Avril 1587; mais il jouit peu de ces nouvelles dignités, ayant été tué à la bataille de Coutras, donnée le 20 Octobre de la même année, où il ſervoit en qualité de Lieutenant-Général, âgé ſeulement de 32 ans, fort regretté du Roi & de toute la Cour, tant à cauſe de ſa valeur, que des belles qualités de ſon eſprit. Entre grand nombre de lettres que lui écrivit le Roi HENRI III, il y en a trois ſur-tout qui prouvent ſuffiſamment l'eſtime particuliere que ce Monarque faiſoit de ſon mérite. La premiere, écrite de Paris, eſt du 16 Novembre 1575: la ſeconde, écrite à Dollainville, eſt datée du 5 Octobre 1576; & la troiſieme, écrite de Paris, eſt du 29 Octobre 1585. Par cette derniere il paroît que ce fut au Comte de la Suze que ce Prince fut redevable de la priſe du Château d'Angers. Il avoit épouſé par contrat paſſé à Paris le 2 Mars 1572, en préſence du Maréchal Duc de *Montmorency*, de l'Amiral de *Coligny*, du Marquis de *Villaines*, & du Seigneur du *Bellay*, *Madelene de Melun*, Dame de Normanville, des Landes, de Luré, & de Lumigny, fille unique & héritiere de *Charles de Melun*, II. du nom, & de *Marie*, Dame de *Laré*, qui ſe remaria après la mort de ſon mari avec *Aimon de Mailloc*, Baron de Saint-Denis, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, Dame de Nogent-ſur-Loire, qui épouſa *Amauri Goyon*, II. du nom, Marquis de la Mouſſaye, Comte de Ploueres, Vicomte de Pommerith, & de Touquedec, fils de *Charles Goyon*, Baron de la Mouſſaye, & de *Claude du Châtel*, Dame de Pommerith, & de Touquedec, & mourut à Paris le 11 Juillet 1649, âgée de 70 ans. De cette alliance vinrent: — 1. *Amauri Goyon*, III. du nom, Marquis de la Mouſſaye, Comte de Quintin, Gouverneur de Rennes, mort ſans enfans mâles d'*Henriette-Catherine de la Tour*, ſœur du *Grand Turenne*; — 2. & *François Goyon*, dit le *Baron de la Mouſſaye*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Stenay, célébre par ſes amours avec la Ducheſſe de Longueville. (*Voyez les Mémoires du tems*).

XVIII. LOUIS DE CHAMPAGNE, II. du nom, Comte de la Suze, de

Bedfort & de Ferrette, Marquis de Normanville & de Lumigny, Baron des Coulans, la Butonniere, Chambreuil, la Motte-Achard, Loupelande & Brouaſſin, Seigneur des Landes, Luré, la Chapelle-Rainſouin, & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Général de la République de Berne, Gouverneur de Montbelliard & des Comtés de Bedfort & Ferrette, apprit le métier de la guerre ſous *le Grand* GUSTAVE, Roi de Suéde, avec permiſſion du Roi HENRI IV, comme il paroît par les Proviſions & Paſſe-ports que ce Prince lui donna. De retour en France, il eut le malheur de renoncer à la Religion de ſes peres, pour embraſſer celle de *Calvin*, aux inſtantes ſollicitations de *Charlotte de la Rochefoucauld*, ſon épouſe, zélée Huguenotte. Il défendit, pour ſon parti, la Ville de Soiſſons, contre toute l'armée du Roi LOUIS XIII, en 1617. Ayant aſſemblé la Nobleſſe Proteſtante de Beauce, du Perche, & du Vendômois, il ſe jetta en 1621 dans la Ville de Gergeau, remplie d'Huguenots, & inveſtie par l'armée du Roi, commandée par le Comte de Saint-Pôl, & après s'être défendu avec une valeur extraordinaire, il fut obligé de capituler le 23 Mai. Quelques jours après il fut défait par les Royaliſtes, ſur la rive de la Forêt de Marché-Noir, près Beaugency.

La République de Berne le demanda pour Généraliſſime, avec permiſſion du Roi, qui lui en envoya les Lettres datées du 8 Septembre 1622. Il ſervit encore en France après la priſe de la Rochelle en 1628; fit les fonctions de Maréchal de Camp au ſiége de Tréves, ſous le Maréchal *d'Eſtrées*, en 1632; ſervit en cette qualité dans l'armée que le Roi envoya dans l'Electorat de Tréves & Pays-Meſſin, ſous les ordres du Marquis *de Saint-Chamant*, Miniſtre d'Etat; en 1633, eut beaucoup de part à la victoire de Coblens, à la priſe de Freidembergh; ſe trouva enſuite au ſiége de Nancy, où le Roi l'ayant détaché pour ſoumettre les places voiſines, il prit, entr'autres, la Ville de Charmes; fut pourvu du Gouvernement de Montbelliard en 1635; eut commiſſion de commander un corps de troupes, compoſé en partie de la garniſon de cette place, dans la haute & baſſe Alſace, où il aſſiégea le 23 Décembre de la même année, le Château de Rouppe près de Bedfort, occupé par les Croates, qui, après avoir fait une aſſez forte réſiſtance, demanderent à parlementer, afin d'avoir le tems de cacher l'or & l'argent, & ce qu'ils avoient de plus cher de leurs brigandages & voleries; mais pendant qu'ils s'amuſoient à cela, les Aſſiégeans entrerent dans la Ville, paſſerent au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouverent en armes, & firent priſonniers les autres. Le Château fut raſé, & le Comte *de la Suze* fut particulierement loué d'avoir conſervé l'honneur aux femmes & aux filles, qu'il fit retirer & garder dans l'Egliſe du lieu. Il fit lever le ſiége de Porentru au Général *Coloredo*, le 19 Juin 1636; deux jours après, il ſe rendit maître de Bedfort; aſſiégea enſuite la Ville de Delle, qui capitula le 25 du même mois; & ſe ſoumit la plus grande partie de l'Alſace. Le Roi lui donna en récompenſe, par Lettres datées de la même année, pour en jouir, comme de ſon bien propre, les Seigneuries & Comté de Bedfort, de Ferrette & pays en dépendans, avec le gou-

vernement de ces places, le Brevet de Lieutenant-Général de ſes Armées, & une penſion de 9600 liv. Il mourut à Montbelliard en 1637. Son corps fut tranſporté à Berne, où la République lui fit dreſſer un magnifique mauſolée. Il eut de *Charlotte de la Rochefoucauld*, dite *de Roye*, ſa femme, fille de *Charles de la Rochefoucauld-Roye*, Comte de Rouſſy, & de *Claude de Gontaut-de-Biron*, morte le 6 Septembre 1637, & qu'il avoit épouſée le 17 Janvier 1617 : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, Marquis de Normanville, tué à la bataille de Lens en 1648, où il ſervoit en qualité d'Aide-de-camp de M. le Prince ; — 3. LOUIS, Marquis de Lumigny, qui ſe trouva en qualité de Volontaire, à la bataille de Lens, où il eut le même ſort que ſon frere ; — 4. JOSUÉ, mort jeune à Berne, où l'on voit ſon épitaphe en vers latins, faite par *Graſſerus*, Miniſtre de cette République ; — 5. ARMAND, mort au berceau, quinze jours après ſa naiſſance ; — 6. URSULE, mariée à *Céſar*, Marquis *de la Muſſe-Ponthus*, fils de *David*, Baron de *la Muſſe*, & d'*Anne de la Noüe*, petite-fille du fameux *François*, Seigneur *de la Noüe*, dit *Bras-de-fer* ; — 7, 8 & 9. CLAUDINE, MARIE & CHARLOTTE, mortes ſans alliance.

XIX. GASPARD DE CHAMPAGNE, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Alſace, Gouverneur de Delle, Bedfort & Ferrette, marcha ſur les traces de ſon pere, & ſe diſtingua en pluſieurs occaſions pour le ſervice du Roi LOUIS XIII, qui lui donna en 1640 un ſecond Brevet confirmatif de celui qu'il avoit donné à ſon pere, pour poſſéder en propriété les Comtés de Bedfort & de Ferrette, avec le Gouvernement de ces Places, & le Brevet de Lieutenant-Général de ſes Armées dans la haute & baſſe Alſace.

L'Hiſtorien *Dupleix*, ſur l'an 1641, dit que les Eſpagnols conduiſant à Beſançon un convoi de ſix 20 chariots, eſcorté de 200 hommes de pied, commandés par le Baron *de Gramont-Melizas* & le ſieur *de Gonſan*, Gouverneur de Faucogney, le Comte *de la Suze* alla les attaquer avec 150 hommes de pied & 30 maîtres. Les ayant trouvés en bon état, il leur fit de rudes charges, qu'ils ſoutinrent vigoureuſement, faiſant leur décharge avec avantage entre les chariots, qui leur ſervoient de barrieres ; mais le Comte *de la Suze* ayant mis pied à terre avec ſes cavaliers, marcha l'épée à la main, & en fit un ſi horrible carnage, qu'il en demeura 150 ſur la place, entre leſquels fut le ſieur *de Gonſan*. Le Vainqueur fut bleſſé dans l'action, & à l'exemple de ſon pere, il conſerva l'honneur aux Dames & aux Demoiſelles qui étoient dans des caroſſes à la ſuite du convoi.

En 1642, le Comte *de la Suze* fit lever le ſiége de Hohentwiel aux Impériaux. Pendant les guerres civiles arrivées ſous la minorité de LOUIS XIV, il prit, ſoit par inclination, ſoit par un intérêt particulier, le parti du Prince *de Condé*. Devenu le confident & la créature de ce Prince, il lui livra pluſieurs places d'Alſace. Le Maréchal *de la Ferté-Senecterre* eut ordre du Roi de l'aſſiéger dans Bedfort ſur la fin de l'année 1653. Le Comte *de la Suze*, au rapport de tous les Hiſtoriens du tems, ſe défendit d'abord avec beaucoup de valeur ; mais ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, il ſe rendit le

23 Février 1654, après cinquante-neuf jours de siége, ayant auparavant fait mettre le feu dans le Château de Rouppe, & dans les autres Villages voisins. Sa rebellion donna occasion au Cardinal *Mazarin* de le dépouiller de la jouissance & du Gouvernement de Bedfort & de Ferrette, pour s'en pourvoir lui-même, & en donner la survivance au Duc *de Mazarin*, son neveu. Le Comte *de la Suze*, privé des glorieux fruits des conquêtes de son pere, se retira en sa Terre de Brouassin, où il mourut en 1694. Il avoit épousé: 1°. *Henriette de Coligny*, veuve de *Thomas Hamilton*, Comte de Hadington, Ecossois, & fille de *Gaspard*, Comte *de Coligny*, nommé *Duc de Châtillon*, Maréchal de France, Gouverneur de Montpellier, & d'*Anne de Polignac*. La jalousie que son mari conçut contre elle, lui fit prendre le parti de la mener à une de ses Terres. La Comtesse effrayée de ce dessein, en détourna l'exécution, en abjurant la Religion Prétendue Réformée qu'elle professoit, comme son mari, & rentra dans la véritable créance de l'Eglise Catholique, ce qu'elle fit le 20 Juillet 1653. Le motif n'en étoit pas pur ni digne de la Religion qu'elle embrassa: c'est ce qui fit dire à la Reine CHRISTINE DE SUEDE, que la Comtesse *de la Suze* s'étoit fait Catholique, *pour ne voir son mari, ni en ce monde, ni en l'autre.* Le changement de Religion, & la continuation de la jalousie de son mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux degrés, augmenterent la désunion, & elle fit casser son mariage par un Arrêt du Parlement. Elle mourut après s'être fait une réputation par ses poésies, dans la République des Lettres, le 10 Mars 1673, & fut enterrée dans l'Eglise de S. Paul à Paris. On a *quatre volumes* de ses Poésies *in-12*, imprimés à Trévoux en 1725. Au commencement de ce recueil, on trouve un extrait de la vie de la Comtesse *de la Suze*, dont *Mignard*, premier Peintre du Roi, a fait le portrait. M. *du Tillet* lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, ainsi que Mademoiselle *de Scudery* dans sa *Clélie;* & 2°. par contrat du 28 Octobre 1662, *Louise de Clermont-Gallerande*, morte au mois de Septembre 1669, dont: — 1. THIBAULT DE CHAMPAGNE, Comte de la Suze, mort à l'âge de 18 ans, aux Mousquetaires; — 2. MARIE-LOUISE, morte à 21 ans, sans alliance; — 3. RENÉE-GABRIELLE, mariée au Marquis *de la Brissaudiere* en Normandie; — 4. & MADELENE-FRANÇOISE, mariée par contrat du 21 Octobre 1699, à *Hubert-Jérôme de Champagne*, son cousin, Comte de Villaines, fils d'*Hubert de Champagne*, Marquis de Villaines, & de *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*, sa seconde femme. Elle est morte le 17 Avril 1731, âgée de 64 ans, à Saint-Romain près de Mellé en Poitou, où elle est inhumée.

Branche des Seigneurs & Marquis DE VILLAINES.

XVII. BRANDELIS DE CHAMPAGNE, second fils de NICOLAS, premier Comte de la Suze, & de *Françoise de Laval-Lezay*, Marquis de Villaines, Baron de Turé, Seigneur de la Chassigniere, Vaucelles, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes, Commandant en chef dans le Pays du Maine, Gouverneur de Laval, & nommé Maréchal de France,

obtint au commencement de l'an 1587, du Roi HENRI III, l'érection de ſa Baronnie de *Villaines* en titre de *Marquiſat*, & ſe trouva le 20 Octobre ſuivant à la bataille de Coutras, dont il échappa heureuſement. Le feu de la guerre civile s'étant rallumé à l'avénement du Roi HENRI IV, ce Prince à qui le Marquis *de Villaines* conſerva toujours une fidélité inviolable, lui donna le commandement du Pays du Maine & le Gouvernement de Laval. Il ſoutint avec un courage extraordinaire le ſiége de Pichelier en 1589. Ayant marché enſuite au ſecours de la Ville de Mayenne aſſiégée par les Ligueurs, il les attaqua dans leur camp, & les tailla en piéces: à peine purent-ils s'en ſauver 6 à 700 de 2000 qu'ils étoient. Le Vainqueur y gagna deux piéces de canon, ſix enſeignes, une cornette, & fit 300 priſonniers. Cette action ſe paſſa en 1590, avec 500 Arquebuſiers & 100 chevaux ſeulement. Il aſſiégea le Château de Malauze ſitué entre Rennes & Vitré, qui capitula à l'approche du canon; de-là il marcha contre le Fort de la Patriere, & ayant obtenu une entrevue du Commandant de cette place, il l'engagea à ſe ſoumettre.

La priſe du Château de Coudray, ſitué ſur la riviere de Mayenne, & qui, outre l'avantage de ſa ſituation, avoit encore celui d'être bien fortifié, lui coûta plus de peine; le ſieur *de la Brochardiere*, zélé partiſan de la Ligue, commandoit dans ce poſte. Sur le refus qu'il fit de ſe rendre, après quelques volées de canons, le Marquis *de Villaines* fit eſcalader la place & l'emporta. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Craon le 24 Mai 1592, conduiſit enſuite du ſecours au Maréchal *d'Aumont*, pour faire le ſiége de Rochefort-ſur-Loire, au-deſſous d'Angers; & continua de rendre des ſervices importans à l'Etat par ſes exploits juſqu'à la paix. Le Roi HENRI IV, en reconnoiſſance, le créa Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, à Paris dans l'Egliſe des Grands Auguſtins le 3 Janvier 1599, & le nomma Maréchal de France, par Brevet donné au commencement de l'année 1619. Il mourut au Château de la Chaſſigniere le 29 Octobre ſuivant, âgé d'environ 62 ans, & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Villaines.

Il avoit épouſé par contrat du 14 Avril 1603, *Anne de Féchal*, fille & unique héritiere de *Jean*, Baron de Turé, & de *Charlotte Auger-de-Crapado*, dont il n'eut qu'HUBERT, qui ſuit. Elle ſe remaria avec *Urbain de Bouillé*, Comte de Créance, fils de *Réné*, II. du nom, Seigneur *de Bouillé*, Comte de Créance, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Périgueux, & de *Rénée de Laval-Lezay*.

XVIII. HUBERT DE CHAMPAGNE, Marquis de Villaines, Baron de Luré, Seigneur de la Chaſſigniere, Vaucelles & autres lieux, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers qu'il commanda à la guerre d'Allemagne, ſous le Comte *de la Suze*, ſon couſin. Il épouſa 1°. *Louiſe d'Arcona*, fille d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Hubercourt, & de *Louiſe de Clere*. Elle étoit ſœur de *Claude d'Arcona*, mariée à *Charles de Tilly*, premier Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, niéce de *Jérôme*, Comte d'*Arcona*, ſurnommé *le menton d'argent*, Gouverneur de Vernon, & pe-

tite-fille de *Gaſpard*, Seigneur d'*Arcona*, Gentilhomme Milanois ; & 2°. *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*, fille de *Réné Fouquet*, Marquis de la Varenne, Gouverneur des Ville & Château de la Fléche en Anjou, & de *Jeanne Girard-de-la-Rouſſiere*, par contrat du 29 Décembre 1644. Il eut du premier lit : — 1. LOUISE-MARIE DE CHAMPAGNE, mariée par contrat du 18 Décembre 1660, à *Claude de Talaru*, Marquis de Chalmazel, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, qui commanda en 1674 l'arriere-ban des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois. *Voyez* TALARU. Et du ſecond lit, — 2. RENÉ-BRANDELIS, qui ſuit ; — 3. HUBERT-JÉRÔME, Seigneur de la Rouſſiere, dit *le Comte de Villaines*, Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Paris le 7 Avril 1713, & inhumé dans la Chapelle du S. Sacrement de S. Severin. Il avoit épouſé *Madelene-Françoiſe de Champagne*, fille de *Gaſpard de Champagne*, Comte de la Suze, de Bedfort & de Ferrette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, *&c.* & de *Louiſe de Clermont-Gallerande*, ſa ſeconde femme, par contrat du 21 Octobre 1699, morte le 17 Avril 1731, âgée de 64 ans, à Saint-Romain près de Mellé en Poitou, où elle eſt inhumée. Il en eut : — (A) FRANÇOIS-HUBERT DE CHAMPAGNE, Comte de Villaines, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort à l'âge de 19 ans en ſa Terre de Morteſons, le 16 Novembre 1721, enterré à S. Romain de Mellé ; — (B) & LOUIS-HUBERT DE CHAMPAGNE, Seigneur de la Rouſſiere, le Baroſt, la Foreſt & autres lieux, dit *le Comte de Champagne*, né le 20 Février 1704, marié 1°. à *Bonne-Judith de Lopriac*, veuve de *Jean-François Jubert-de-la-Baſtide*, Comte de Château-Morand, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, mort le 17 Avril 1727, fille de *René de Lopriac*, Marquis de Coëtmadeuc, & de *Julie-Hiéronime Ragon*, & ſœur de *Guy-Marie de Lopriac*, Marquis de Coëtmadeuc, dit *le Comte de Donges*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Courtenvaux, par contrat du 18 Octobre 1731, & morte à Paris, après une longue maladie, âgée d'environ 35 ans, le 17 Juin 1735 ; 2°. à *Françoiſe-Judith de Lopriac*, niéce de ſa premiere femme, & fille de *Guy-Marie de Lopriac*, Comte de Donges, & de *Marie-Louiſe Roye-de-la-Rochefoucauld*, ſœur du Duc *d'Eſtiſſac*, Chevalier des Ordres, avec diſpenſe, & par contrat du 17 Novembre 1738, morte Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, le 16 Juin 1748, âgée de 27 ans, & inhumée dans l'Egliſe de S. Sulpice, ſa paroiſſe, dont il a eu : — MARIE-JUDITH DE CHAMPAGNE, née à Paris le 17 Février 1745, mariée, contrat ſigné le 25, célébration le 27 Janvier 1761, à *Anne-Léon de Montmorency*, appellé *le Marquis de Foſſeux*, fils du chef de la plus ancienne Maiſon de l'Iſle de France, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine, morte le 23 Mai 1763, âgée de 18 ans, laiſſant un fils mort après elle ; & 3°. avec *Louiſe-Julie-Silvie de Maridor*, fille de *Charles-Louis-Auguſte de Maridor*, Baron de Bourg-le-Roi, Grand Sénéchal de la Province du Maine, & *Julie-Hortenſe de Colbert-de-Linieres*, fille du feu Comte *de Linieres*, & de *Marie-Louiſe du Bouchet-de-Sourches* ; — 4. JEANNE-PÉLAGIE, Religieuſe au Maine ; — 5, 6 & 7.

ANNE-MARIE, JACQUELINE & ANGÉLIQUE, mortes ſans alliance.

XIX. RÉNÉ-BRANDELIS DE CHAMPAGNE, Marquis de Villaines, & de la Varenne, Baron de Turé, Seigneur de la Chaſſigniere, Vaucelles, & autres lieux, mort à Paris le 5 Avril 1723, avoit épouſé par contrat du 6 Juin 1702, *Catherine-Thérese le Royer*, fille & unique héritiere de *Réné le Royer*, Seigneur du Meſnil-Saint-Samſon, & de *Catherine-Thérese Pannard*, dont: — 1. MARIE DE CHAMPAGNE, Marquiſe de Villaines, *&c.* mariée le 30 Avril 1732, à *Céſar-Gabriel de Choiſeul*, dit le *Comte de Choiſeul*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, au Gouvernement de Dauphiné, fils d'*Hubert de Choiſeul*, Seigneur de la Riviere, dit *le Marquis de Choiſeul*, & d'*Henriette-Louiſe de Beauvau*, ſa ſeconde femme; — 2. & ANNE-CATHERINE DE CHAMPAGNE, mariée le 26 Mai 1739, à feu *Louis-Charles-Céſar le Tellier-de-Louvois*, appellé le *Comte d'Eſtrées*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Miniſtre d'Etat, Gouverneur Général des Evêchés de Metz & de Verdun, & Gouverneur particulier des Ville & Citadelle de Metz, & Général des Armées en Weſtphalie en 1762, fils de *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtenvaux, de Villequer, & de Cruſy, Comte de Tonnerre & de la Ferté-Gaucher, Baron de Montmirail, *&c.* Capitaine-Colonel des cent Suiſſes de la Garde du Corps du Roi, & de *Marie-Anne-Catherine d'Eſtrées*, morte ſans enfans le 19 Juillet 1743, âgée de 28 ans. Son mari s'eſt remarié en Janvier 1744, à *Charlotte-Louiſe Brulart*, née le 5 Novembre 1725, fille de *Louis-Philogene Brulart*, Marquis de Puiſieux, & de *Charlotte-Félicité le Tellier.*

Branche des Seigneurs DE MORCINS.

XIV. JEAN DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lonvoiſin, de Vendeuil, de Saint-Bon, cinquieme fils de PIERRE, I. du nom, Sire de CHAMPAGNE, Prince de Montorio & d'Acquilla, *premier Baron* du Maine, *&c.* & de *Marie de Laval-Loué*, fut préſent au procès-verbal de rédaction de la Coutume de Vitry, où la Nobleſſe du Bailliage fut appellée, pour donner ſon avis, au mois d'Octobre 1509. Il laiſſa de *Marguerite de Véelu*, ſa femme, à laquelle *Jean de Véelu*, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint Etienne de Troyes, fit donation de pluſieurs héritages le 9 Janvier 1513: — 1. ROBERT, qui laiſſa de *Béatrix de Verdelot*, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 19 Septembre 1508, fille de *Georges de Verdelot*, Seigneur des Prez, & de *Catherine de Pſailly*, NICOLAS DE CHAMPAGNE, mort avant ſa mere; JEAN DE CHAMPAGNE, Seigneur de Neuvy, & Chanoine de Noyon; & PIERRE DE CHAMPAGNE, auſſi Seigneur de Neuvy, mort ſans alliance. Cette Terre eſt encore poſſédée aujourd'hui par les deſcendans de LOUIS, frere de ROBERT; — 2. & LOUIS, qui ſuit;

XV. LOUIS DE CHAMPAGNE, I. du nom, Seigneur de Lonvoiſin, de Vendeuil & de Lechelle, fut appellé à la rédaction de la Coutume de Vermandois, & fait priſonnier à la bataille de Pavie. Il avoit épouſé avant le 3 Avril 1524, date d'un acte par lequel il fit avec ſa femme, vente de certains héritages, à *Jeanne de Condé*, veuve de *Jean de Bouzié*, Ecuyer, Seigneur de Lechelle: *Madelene de Bouzié*, dont: — 1.

ROLAND, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere, & qui continue la branche des Seigneurs de Morcins ; — 3 & 4. DENIS & FRANÇOIS, morts ſans alliance.

XVI. ROLAND DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lonvoiſin, de Vendeuil, de Lechelle & de Neuvy après la mort de ſes oncles, épouſa par contrat du 13 Décembre 1544, *Jeanne de Ravenel*, fille de *Thibault de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eugêne, dont entr'autres enfans : — 1. LOUIS, II. du nom, dont la poſtérité a fini en la perſonne d'HENRI DE CHAMPAGNE, ſon petit-fils, premier Capitaine dans le Régiment d'Epagny, qui n'a laiſſé que deux filles qui vivoient encore au mois d'Août 1669 : outre ce petit-fils, il avoit encore une fille nommée CHARLOTTE DE CHAMPAGNE, qui épouſa *David de Montigny*, Seigneur de Viollaines ; — 2. ROBERT, qui ſuit ; — 3 & 4. & deux filles ; l'une mariée à *Claude de la Place*, Seigneur de Rouge-Bois : l'autre à *Antoine de Vandiere*, Seigneur des Mignons.

XVII. ROBERT DE CHAMPAGNE, I. du nom, Seigneur de Lonvoiſin, de Vendeuil, de Lechelle & de Neuvy, épouſa *Charlotte le Cordellier*, dont il n'eut que ROBERT, qui ſuit ;

XVIII. ROBERT DE CHAMPAGNE, II. du nom, Seigneur de Lonvoiſin, Vendeuil, Lechelle, Neuvy, *&c.* s'allia par contrat du 2 Décembre 1610, à *Claude le Goux*, fille de *Jacques le Goux*, Ecuyer, Seigneur de Lourps & de Mareil, & de *Claude de Saint-Belin*, dont entr'autres enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Seigneur de la Borde, des Mœurs, de Longeville, & en partie de Lourps, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Langeron & Créancé, qui n'a laiſſé qu'un fils, pere de trois enfans, *ſçavoir :* JACQUES-CHARLES DE CHAMPAGNE, duquel eſt iſſu un fils N.... DE CHAMPAGNE, marié ſans enfans, vers l'an 1766, à *N.... Vitard-de-Paſſy*, fille de feu *N.... Vitard-de-Paſſy*, Capitaine de Cavalerie ; DENIS-GABRIEL DE CHAMPAGNE, qui n'a qu'une fille ; & CATHERINE-AGATHE DE CHAMPAGNE, mariée à *Paul-Sébaſtien du Peret de la Gaufroye*, Seigneur de Subligny ; — 3. & CATHERINE, mariée à *Gabriel de Reilhac*, Seigneur des Hautes-Maiſons.

XIX. CHARLES DE CHAMPAGNE, I. du nom, Seigneur de Lourps, Longeville, Montigny, *&c.* a laiſſé de ſon mariage entr'autres enfans : — 1. CHARLES, II. du nom, Seigneur de Lourps, *&c.* qui s'eſt marié avec *Claude de Saint-Belin*, dont eſt né BENIGNE-ANTOINE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Lourps, reçu Chevalier de Malte en 1700, & mort en 1715 ; — 2. JEAN, Seigneur de Longeville, de Toulotte, & de Lourps, qui eſt le biſaïeul de LOUIS-ANTOINE DE CHAMPAGNE, né vers 1752, qui paroît aujourd'hui ſe deſtiner à l'état Eccléſiaſtique, & n'a que des ſœurs. JEAN eut auſſi pour fille ANGÉLIQUE DE CHAMPAGNE, mariée à *N.... Delomoy*, Seigneur de Coufery ; — 3. & MARIE, qui a épouſé *François de Morrû*, Seigneur de Saint Martin-du-Bauchet.

Seconde

Seconde branche des Seigneurs DE MORCINS.

XVI. NICOLAS DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Lechelle, Fonda, Leuze & Frenay, ſecond fils de LOUIS, I. du nom, & de *Madelene de Bouzié*, fut tué à la bataille de Dreux en 1562, & laiſſa de *Marie de Verdelot*, ſa femme, ſœur de *Nicolas de Verdelot*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean-de-Jéruſalem, qu'il avoit épouſée par contrat du 12 Septembre 1546 : — 1. PIERRE DE CHAMPAGNE, mort ſans alliance ; — 2. OLIVIER, qui ſuit ; — 3. LOUIS, mort ſans alliance ; — 4. JACQUES, Seigneur de Neuvy, Linieres & Condry, marié à *Antoinette le Févre*, dont quatre enfans, *ſçavoir :* HECTOR DE CHAMPAGNE, Seigneur des mêmes Terres, mort ſans enfans de *Marguerite de Barbin*, ſa femme, fille de *Dreux de Barbin*, Baron de Broyes, & de *Suzanne de Navieres* ; ABEL DE CHAMPAGNE, mort jeune ; ANTOINE DE CHAMPAGNE, mort ſans enfans de *Jeanne de Montigny*, fille de *Jacques de Montigny*, Seigneur de Saint-Onyne & d'Aubilly, & de *Marguerite de Drapierre ;* & ANTOINETTE DE CHAMPAGNE, femme de *Nicolas de Chavigny*, Seigneur de Nouilly ; — 5. & ANTOINETTE, mariée à *Edme de Ballaine*, Seigneur de Lorme.

XVII. OLIVIER DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Dagaulne, de Vidano & de Leuze, avoit ſept ans lorſque ſon pere fut tué à la bataille de Dreux, donnée en 1562. Il fut d'abord Capitaine de 100 Hommes de pied par Commiſſion du Maréchal *de Bois-Dauphin*, du 4 Octobre 1598, puis Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes de guerre, du nombre des dix qui devoient compoſer le Régiment dont le Roi avoit donné le commandement au Maréchal *de Vitry*. Entre grand nombre de lettres que lui écrivit HENRI IV, il y en a deux principalement qui prouvent ſuffiſamment l'eſtime particuliere que ce Prince faiſoit de ſon mérite, & l'affection qu'il avoit pour lui. La premiere datée du Château de Noyon, eſt du 19 Août 1591 ; & la ſeconde de Lyon, eſt du 3 Septembre 1595. Le Roi lui donna en 1616 le Gouvernement de la Ville de Meaux. Il laiſſa de *Madelene de Montigny*, ſa femme, fille de *Benoît de Montigny*, Seigneur de Framoizelle & de Saint-Eugêne, & de *Jeanne de Ravenel*, qu'il avoit épouſée par contrat du 4 Août 1579 : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, qui fut Capitaine, par Commiſſion du 4 Juin 1649, d'une Compagnie de Chevaux-Légers du nombre de 90 Maîtres montés & armés à la légere, & n'a laiſſé qu'une fille, Religieuſe à Sezanne ; — 3. LOUIS, qui fut pere, par *Henriette de Champtin*, ſa femme, de quatre enfans, *ſçavoir :* LOUIS DE CHAMPAGNE, II. du nom, Seigneur de la Villeneuve, mort ſans alliance ; MADELENE DE CHAMPAGNE, mariée 1°. à *N.... de Guidoti*, 2°. à *Charles de Hanniques ;* & 3°. à *Hugues*, Comte de *Chaumont ;* N.... DE CHAMPAGNE, Religieuſe ; & N.... DE CHAMPAGNE, morte ſans alliance ; — 4. CHARLES, qui eut Commiſſion du Roi le 7 Août 1631, pour lever une Compagnie de Gens de pied, & ne laiſſa de ſon mariage avec *Marie d'Haucour*, que CLAUDE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Coupigny, & MADELENE DE CHAM-

PAGNE, femme de *Jean-Louis de Vaudetar*, Seigneur de . . . — 5. & MADELENE, mariée le 9 Juillet 1602, à *Michel de Chalmaiſons*, Seigneur de Chalante.

XVIII. CLAUDE DE CHAMPAGNE, I. du nom, Seigneur de Morcins & de Leuze, fut Capitaine d'Infanterie, & s'allia par contrat du 24 Juillet 1611, à *Françoiſe le Goux*, fille de *Jacques le Goux*, Seigneur de Lourps & de Mareil, & de *Claude de Saint-Belin*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, mort jeune; — 3. OLIVIER, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué à la bataille de Réthel le 15 Décembre 1650; — 4, 5 & 6. MARIE, MADELENE & ANTOINETTE, mortes ſans alliance.

XIX. CLAUDE DE CHAMPAGNE, II. du nom, Seigneur de Morcins, Neuvy, Condry, Leuze, la Villeneuve, Linieres, Beauregard, Joiſelle en partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers des nouvelles levées de 90 Maîtres, par Commiſſion du 18 Février 1648, Commandant du Régiment du Maréchal *de la Ferté*, dès 1653, fit ſes preuves de Nobleſſe en 1667, lors de la recherche par M. *de Caumartin*, Intendant de la Province de Champagne, & il eut de *Suzanne de Gepz*, mariée le 18 Juin 1653, fille de *Paul*, Seigneur de Flavigny, la Godine & Chapton, & de *Claude de Barbin*, Baronne de Broyes: — 1. HENRI-CLAUDE, qui ſuit; — 2, 3, 4, 5, 6. ANTOINE, PAUL, MATHIAS, OLIVIER, & FRANÇOIS-JOSEPH, morts ſans poſtérité; — 7. CLAUDE-CHARLES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; — 8. SUZANNE, morte jeune; — 9. & MADELENE, morte ſans être mariée.

XX. HENRI-CLAUDE DE CHAMPAGNE, Seigneur de Morcins, Condry, Linieres, Beauregard, Neuvy, Leuze, des Hautes, & Joiſelle en partie, Major des Régimens de Cavalerie d'*Harlus* & de *Montpeyroux*, a eu de *Françoiſe de Saint-Maurice*, ſon épouſe: — 1. FRANÇOIS-CLAUDE-HENRI, Seigneur de Morcins, Commandant de bataillon au Régiment du Roi, Infanterie, Brigadier des Armées de Sa Majeſté le 20 Juillet 1753, mort en 1756, ſans enfans d'*Anne-Nicole-Madelene Nacquart*, ſa femme; — 2. RENÉ-PAUL-LOUIS, Seigneur de Neuvy, Colonel d'Infanterie le 17 Juillet 1747, qui a eu d'*Eliſabeth de Champagne*, ſa couſine-germaine, deux garçons & une fille, morts jeunes; — 3. LOUIS-JOSEPH-AUBERT-NICOLAS, Seigneur des Hautes, du Cheſne, de Ventelette, & de Vendiere en partie, Capitaine de Grenadiers au Régiment du Roi, qui n'a laiſſé en mourant que des filles, dont cinq encore vivantes, d'*Anne-Radegonde de Chartogne*, ſa femme; — 4. EUTROPE-JOSEPH, mort en 1751, Capitaine-Lieutenant de la Colonelle au Régiment du Roi, Infanterie, ſans avoir été marié; — 5. MARIE-ELISABETH-ANTOINETTE, femme de *Pierre-Dominique Largentier*, Seigneur de Chamguion; — 6. MARIE-MADELENE-NICOLE, femme d'*Iſaac Largentier*, Seigneur de Joiſelle; — 7. ANGÉLIQUE-BÉNIGNE-HENRIETTE, femme de *Jacques-Chriſtophe de Mongeot*, Seigneur d'Armonville; — 8. MARIE-MADELENE-JACQUETTE, qui n'eſt point mariée; — 9. & MARIE-ANNE, femme de *N. . . . . de Vitard-de-Paſſy*, Capitaine de Cavalerie.

XX. CLAUDE-CHARLES DE CHAMPAGNE, Seigneur de Chapton, la Villeneuve, Leuze, Saint-Prix, la Noverégnante, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'*Harlus*, dont son frere aîné CLAUDE étoit Major, épousa par contrat du 19 Février 1699, *Elisabeth du Belay*, fille de *Salomon du Belay*, Seigneur de Soizy-au-Bois & de Salnove, & de *Marie de Salnove*, dont : — 1. FRANÇOIS-CLAUDE-JACQUES, qui suit ; — 2. ELISABETH, mariée le 18 Avril 1728, à *René-Paul-Louis de Champagne*, son cousin-germain, Seigneur de Neuvy ; — 3. & MADELENE-CLAUDE, mariée à *François-Anne de Vendeuil*, Seigneur de Montgivroux.

XXI. FRANÇOIS-CLAUDE-JACQUES DE CHAMPAGNE, Seigneur de Villeneuve, Chapton, la Noverégnante, Fréçu, Saint-Prix & Salnove, né le 18 Mars 1701, a servi dans la Cavalerie ainsi que son pere. De son mariage contracté le 13 Mai 1726, avec *Angélique-Madelene de Marguerie*, fille de *François-Charles de Marguerie*, Seigneur de Courbetin, Toraille, & de *Jeanne-Madelene de la Coutrie-Perdrix*, est né un fils unique qui suit.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FERDINAND DE CHAMPAGNE, dit *le Marquis de Champagne*, né le 28 Avril 1727, est entré au Régiment du Roi, Infanterie, en 1741, a été fait Capitaine-Lieutenant de la Colonelle de ce Régiment en 1751, Colonel du Régiment de Rouergue en 1759, de celui d'Auvergne en 1761 ; & Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769.† ~~Il est marié du~~ 17 Octobre 1763, avec *Jeanne-Perrette de Busancy-Pavant*, fille de *Jules-Ange*, Vicomte *de Busancy-Pavant*, Seigneur de la Croix-aux-Bois, *&c.* & de *N... Reynault d'Yrval*, dont : — 1. LOUIS BRANDELIS-FERDINAND, né le 2 Juin 1769 ; — 2. & FRANÇOIS, né le 30 Avril 1770. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, côtoyée de deux cotices, potencées & contre-potencées d'or de treize pieces.*

Cette explication est exactement conforme à celle qui est dans le procès-verbal de la recherche de la Noblesse de Champagne, faite par M. *de Caumartin*, avec les armes & blasons de chaque Famille, & c'est CLAUDE DE CHAMPAGNE, II. du nom, Seigneur de Morcins, qui a fait ses preuves lors de la recherche de 1667.

CHAMPAGNE, en Franche-Comté. Famille noble qui tire son nom d'un gros Village du ressort de Salins, & dont étoient SIMON, FRANÇOIS, HENRI, PHILIPPE, CHARLES & GASPARD DE CHAMPAGNE, reçus à la Confrairie de Saint-George, le premier en 1502, le second en 1561, le troisieme en 1651, le quatrieme en 1674, & les deux derniers en 1726. Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

* CHAMPAGNE-DU-HOMMEL, dans le pays du Maine : ancienne *Baronnie* non *affouagée* & érigée en cette qualité en faveur de *Jacques le Cleu*, Seigneur de Jaygré. Cette Terre qui dépend du Comté de *Laval*, vaut au moins 12 mille livres de rente. GUILLAUME *le Conquérant* s'étant emparé d'une grande partie de la Province du Maine, donna la Terre dont il est question à TANCREDE-DU-HOMMEL, Seigneur Normand, qui lui communiqua son nom.

— CHAMPAGNÉ : Famille qui tire ſon origine de la Châtellenie de Champagné près Rennes, où de tems immémorial elle jouiſſoit du titre de *Chevalier-Banneret* & du droit de *Mener* chez les Ducs. La tradition des Habitans de cette Terre fait deſcendre ſes anciens Seigneurs d'un *Juvegnieur* de leurs Ducs.

Outre que cette Famille s'eſt toujours ſoutenue par ſes alliances, elle a l'avantage de tenir à la Maiſon de *Bourbon* par une alliance en 1405 avec ROBERTE DE VENDÔME, arriere-petite-fille d'*Alix de Bretagne* & niéce à la mode de Bretagne de *Catherine de Vendôme*, femme de JEAN DE BOURBON I. & par une autre en 1649, avec *Gabrielle de Beauvau*, parente au ~~ſixieme~~ degré d'*Iſabelle de Beauvau*, femme de JEAN DE BOURBON, II. du nom.

Les titres & hiſtoires de Bretagne font connoître qu'elle exiſtoit en 1050, 1062, 1114 & 1158. L'an 1256 ~~eſt l'époque de ſa filiation ſuivie, & de ſa diviſion~~ en trois branches en Bretagne, ſçavoir ; 1°. celle des Seigneurs *de Champagné*, qui a fini en la perſonne de THIEPHAINE DE CHAMPAGNÉ, unique héritiere, qui épouſa en 1392 *Simon de Montbourcher-du-Bordage* ; 2°. celle des Seigneurs *de Chambellé*, qu'on ne connoît que par un titre de 1200, dans lequel N... DE CHAMPAGNÉ, Seigneur *de Chambellé*, eſt qualifié *Chevalier*, & l'alliance de GUILLEMETTE DE CHAMPAGNÉ avec *Roland Dubreil*, Seigneur de Rais, vers l'an 1495 ; & 3°. celle des Seigneurs *de la Montagne* près la Guerche, dont deſcendent tous ceux qui portent aujourd'hui ce nom.

Le premier connu de cette branche eſt GOHIER DE CHAMPAGNÉ, qui vivoit en 1256. Il a eu dix ſucceſſeurs en ligne directe, Seigneurs de ladite Terre, dont le dernier eut FRANÇOISE DE CHAMPAGNÉ, héritiere de la Montagne, mariée en 1583 à *Paul Lehay*, Seigneur de Netumieres.

En 1379, GOHIER DE CHAMPAGNÉ, III. du nom, arriere-petit-fils de GOHIER I, ſigna les actes de concordance faits entre les Nobles pour la conſervation du Duché de Bretagne, de la Ville & Château de Rennes, conjointement avec BONNABES, THIBAULT & ALAIN DE CHAMPAGNÉ; ces actes furent confiés à la famille qui les poſſede encore aujourd'hui, & furent produits à Rennes par JEAN DE CHAMPAGNÉ, III. du nom, du tems de la guerre entre CHARLES VIII, Roi de FRANCE, & FRANÇOIS II, Duc de Bretagne.

En 1529, il fut fait une aſſemblée de la Nobleſſe principale de Bretagne, portant que tous les Nobles donneroient, à leur conſcience, le vingtieme de leur revenu pour la délivrance des enfans de France ; de laquelle délibération fut donnée lecture ſéparée à GOHIER DE CHAMPAGNÉ, IV. du nom, qui y ſouſcrivit, & fut dépoſitaire du titre.

En 1451, JEAN II, & en 1486, JEAN DE CHAMPAGNÉ, III. du nom, furent Chambellans du Duc ; le dernier fut auſſi Gentilhomme de la Reine ANNE en 1491. La branche de *la Montagne* eut, entr'autres collatéraux,

ROBIN DE CHAMPAGNÉ, qui commença en 1365, la branche des

Seigneurs *de la Motte-Ferchaut* en Anjou, Terre qui a été poſſédée par la Famille depuis l'an 1350 juſqu'en l'an 1743, qu'elle a paſſé aux Seigneurs *de Roſcauvec*, de la Maiſon *de la Landelle*.

ROBIN fut pourvu en 1384 par ſon amé couſin *Olivier du Gueſclin*, de proviſions de ſon Lieutenant-procureur, pour décider tous différends, & de Receveur Général dans les Provinces d'Anjou, Touraine, Maine, Poitou & Saintonge.

LOUIS DE CHAMPAGNÉ, II. du nom, Seigneur de la Motte-Ferchaut, vivant en 1584, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Gouverneur de Châteaugontier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. le Maréchal *de Laval-Dubois-Dauphin*, ſon parent, & Maréchal-de-Camp de l'Armée de M. le Duc *de Mercœur*.

PIERRE DE CHAMPAGNÉ, Seigneur de la Motte-Ferchaut, fils de LOUIS II. du nom, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Châteaugontier.

RENÉ DE CHAMPAGNÉ, IV. du nom, Seigneur de la Motte-Ferchaut, fut Page du Roi en 1710.

Cette branche a eu douze générations, & entr'autres collatéraux, — 1°. PIERRE DE CHAMPAGNÉ, qui a fait la branche des Seigneurs *de Moſſé* en Anjou, & a fini, après avoir eu ſix générations dans la perſonne de MARIE DE CHAMPAGNÉ, héritiere, mariée en 1705 à *Hiacinthe de la Lande*, Seigneur de Saint-Martin-Vilangloſe; — 2°. & SIMON DE CHAMPAGNÉ, qui commença en 1529, la branche des Seigneurs *de Moyré* en Anjou, qui exiſte, en 1769, dans la perſonne de RENÉ DE CHAMPAGNÉ, IV. du nom, Capitaine au Corps Royal, Chevalier de S. Louis, & d'ALEXANDRE DE CHAMPAGNÉ, Chanoine de Liſieux/ Elle prouve depuis 1256, dix-huit générations, & a eu pour collatéraux: — 1°. SIMON DE CHAMPAGNÉ, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Pommeraye* en Anjou, exiſtante, en 1769, à Arc en Barrois. Elle a eu cinq générations, dont deſcendent FRANÇOIS DE CHAMPAGNÉ, Capitaine de Vaiſſeaux, & Chevalier de S. Louis; ANTOINE, Lieutenant de Galeres, & Chevalier de S. Louis; CHARLOTTE, Demoiſelle de S. Cyr en 1686; CHARLES I, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant-Général au département de Bourgogne; & JEAN DE CHAMPAGNÉ, Colonel au Régiment de Strasbourg au Corps Royal, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de S. Louis. — 2°. LOUIS DE CHAMPAPNÉ, I. du nom, qui a fait la branche des Seigneurs *de Folville* en Anjou, repréſentée en 1769 par LOUIS II, Lieutenant au Régiment de Flandre; PIERRE, Lieutenant au Régiment de Cambreſis, & RENÉ DE CHAMPAGNÉ, Doyen de Craon; — 3°. & GUILLAUME DE CHAMPAGNÉ, I. du nom, Capitaine au Corps Royal, qui a donné origine à la branche de *Champagné-Giffart* par donation de *Pélagie Giffart*, derniere de ſon nom, qui lui a tranſmis en 1762 les Terres de la *Roche-Normand* & du *Boulé* en Anjou, ſous condition de porter les nom & armes de *Giffart*, Famille illuſtre tant en Bretagne, qu'en Normandie & à Buckingham en Angleterre. Les armes: *en banniere*; de Bretagne, *au chef de gueules*.

/ Vic. Gén. de ce Dioc.

La branche de *Champagné-Giffart* porte : en banniere, *parti au* 1 DE BRETAGNE, *au chef de gueules*, qui eſt DE CHAMPAGNÉ; & *au* 2 *d'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, cantonnée de quatre lions de gueules, couronnés, armés & lampaſſés d'or*, qui eſt GIFFART.

* CHAMPCENETZ : Seigneurie en Brie, érigée en *Marquiſat*, pour une branche de la Famille de QUENTIN, qui en porte le nom. *Voyez* QUENTIN.

— CHAMPEAUX, en Bourgogne : ſuivant un Mémoire envoyé, cette Famille remonte par titres à JEAN-BAPTISTE DE CHAMPEAUX, député pour le Roi, en qualité de Commiſſaire ; il prend encore cette qualité dans un acte qu'il paſſa avec la Ville de Châlon-ſur-Saône le 16 Juillet 1593. Il ne vivoit plus en 1599, & n'eut qu'un fils,

NICOLAS DE CHAMPEAUX, Ecuyer, mort avant 1645, ce qui eſt prouvé par une Sentence de la Chancellerie de Semur en Auxois, rendue le 8 Août de la même année, où il eſt qualifié *Ecuyer*. Il eut deux fils : — 1. JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, mort au ſervice du Roi, ſans avoir été marié ; — 2. & DENIS, qui ſuit.

DENIS DE CHAMPEAUX, I. du nom, épouſa *Jeanne Goureau*, dont les armes ſe trouvent dans l'Armorial des Gentilshommes qui ont entrée aux Etats de Bourgogne. Leurs enfans furent : — 1. SÉBASTIEN, dont la poſtérité eſt éteinte ; — 2. & DENIS, qui ſuit.

DENIS DE CHAMPEAUX, II. du nom, eut de ſa femme *Barbe Guyard*, (dont les armes ſe trouvent dans le même Armorial), pour fils unique,

DENIS DE CHAMPEAUX, III. du nom, mort à Saulieu le 9 Avril 1693, laiſſant de *Jeanne Moingon*, fille unique de *N... Moingon* : — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. & JOSEPH, encore mineur au décès de ſon pere, comme il paroît par ſa tutelle faite par les Officiers du Bailliage de Semur en Auxois, le 11 Avril 1693. Ces deux freres, DENIS & JOSEPH, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après, furent maintenus dans leur Nobleſſe le 31 Mai 1698, par Jugement de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne.

DENIS DE CHAMPEAUX, IV. du nom, a eu de *N... de la Goute*, ſon épouſe, — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. & JOSEPH, Seigneur de Blancey & de Tremond, qui n'a point eu d'enfans.

DENIS DE CHAMPEAUX, V. du nom, Seigneur de Saucy & de Saint-Thibeaux, a épouſé en 1722, Demoiſelle *Pemulier*, de laquelle il a eu beaucoup d'enfans. Pluſieurs ſont morts en bas âge ; deux filles ſont Religieuſes ; & il a eu deux garçons jumeaux : — 1 & 2. DENIS, qui ſuit, & LOUIS, Lieutenant au Régiment de Montboiſſier, mort de maladie occaſionnée par les fatigues du ſiége de Berg-op-Zoom ; — 3. GUY, Prieur de Marcilly, Chanoine de S. Honoré ; — 4. JEAN-BAPTISTE, d'abord Lieutenant au Régiment de Nice, aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Dragons, qui fut bleſſé à l'affaire de Ziſemberg, de dix coups de ſabre, & laiſſé pour mort ſur le champ de bataille ; — 5. & DENIS-AUGUSTIN.

DENIS DE CHAMPEAUX, VI. du nom, Seigneur de Saucy & de Coneley, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berri, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Bailliage d'Autun, a épouſé le 15 Mars 1757,

Demoiſelle *Anne de Maurey*, dont : — 1. DENIS-ANNE ; — 2. JOSEPH-ANTOINE ; — 3. & DENISE-FRANÇOISE-AMÉLIE DE CHAMPEAUX.

SECONDE BRANCHE.

JOSEPH DE CHAMPEAUX, Seigneur de Toiſy-le-Deſert, du fief de Mandelot & de Champeaux, frere de DENIS IV, fut convoqué pour ſervir à l'arriere-ban de la Nobleſſe de Bourgogne ; enſuite il entra dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, & ſe retira avec une penſion de S. M. Il épouſa le 2 Novembre 1703, Demoiſelle *Madelene-Diane de Riollet*, (qui avoit pour frere unique *Hugues de Riollet*, mort de ſes bleſſures en 1707, à Crémone, étant au Régiment de Limouſin). Il reprit de fief à la Chambre des Comptes le 4 Avril 1704, pour les fiefs de Mandelot, & de la co-Seigneurie de Toiſy-le-Deſert, où il eſt mort âgé de 73 ans, le 21 Février 1746, & a laiſſé : — 1. ANDOCHE, Capitaine au Régiment de Nice, bleſſé au ſiége de Philisbourg, marié le 26 Février 1737, à Demoiſelle *Claire-Joſephe de la Jarrie*. Il eſt mort le 26 Septembre 1759, & n'a laiſſé qu'une fille, MADELENE-JOSEPHE DE CHAMPEAUX, mariée le 5 Janvier 1762, à *Edme-Armand de Riollet*, ſubſtitué au nom & armes de *Colombet*, Seigneur de Giſſey, ſon couſin iſſu de germain ; — 2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Nice, tué, ſans avoir été marié, à la bataille de Laufeld, le 2 Juillet 1747 ; — 3. JEAN-BAPTISTE-LAZARE, qui ſuit ; — & des filles toutes Religieuſes, excepté la cadette, mariée le 29 Septembre 1744, à *Louis-Philibert Eſpiard*, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, Seigneur de Mâçon, Champrim, Esfourg & Méprinot, dont *Jean-Baptiſte-Pierre-Lazare Eſpiard*, Lieutenant en ſecond au Régiment de la Reine, Cavalerie ; & *Françoiſe-Xaviere-Jeanne-Baptiſte*, mariée le 21 Septembre 1766, à *Bernard Comeau*, Seigneur de Chery & de Brazey, Capitaine au Régiment de la Sarre.

JEAN-BAPTISTE-LAZARE DE CHAMPEAUX, dont la tutelle fut faite par les Officiers du Bailliage d'Arnay-le-Duc, le 21 Mars 1746, Capitaine au Régiment de Nice, & Chevalier de S. Louis, depuis la priſe du Fort Saint-Philippe, a épouſé le premier Février 1752, Demoiſelle *Antoinette Grangier*, fille de *Claude Grangier*, Seigneur de Parpas, deſcendant des *Grangier-de-Parpas*, Commandant pour les Rois CHARLES IX, HENRI III, & HENRI IV, à la baſſe-Ville d'Autun, appellée *Marcheaux*. De ce mariage ſont nés : — 1. ETIENNE-ELISABETH-CLAIR-JOSEPH ; — 2. LOUIS-PHILIBERT, reçu à l'Ecole Royale Militaire par ordre du Roi du 24 Août 1771, après ſes preuves de Nobleſſe faites, & ſuivant le certificat délivré par M. *d'Hozier-de-Serigni*, Juge-d'armes de France, & dépoſé à l'Ecole Royale Militaire avec ſes autres piéces ; — 3. JEAN-BAPTISTE-LAZARE ; — 4. MADELENE-PHILIBERTE ; — 5. MARIE-ANDOCHE ; — 6. & FRANÇOISE-XAVIERE-ANTOINETTE DE CHAMPEAUX. Les armes : *d'azur, au cœur d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

Il y a d'autres Familles du nom de CHAMPEAUX, dont nous n'avons que les nom & armes, & que l'on trouvera à la fin de ce Volume.

* CHAMPFLEUR, au Maine, diocèſe de Séez : Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Février 1654, enregiſtrées le 7 Juillet 1656, en faveur de *Chriſtophe de la Vallée*, Seigneur d'Iſles.

* CHAMPIGNY : Terre dans le Saumurois, Diocèſe de Tours, qui entra dans la Maiſon Royale d'*Artois* en 1360, par le mariage de *Jeanne de Beauçay*, Dame de Beauçay & de *Champigny*, avec CHARLES D'ARTOIS. Celui-ci vendit la Terre de *Champigny* à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Anjou, lequel la revendit à *Pierre de Beauvau*, dont la petite-fille *Iſabelle de Beauvau* la porta dans la Maiſon Royale de BOURBON-VENDÔME, par ſon mariage avec JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme. Cette Terre appartient préſentement à M. le Duc d'ORLÉANS, héritier de PHILIPPE DE FRANCE, ſon biſaïeul, à qui Mademoiſelle de *Montpenſier* la légua en 1693.

CHAMPLAIS DE COURCELLES. ETIENNE DE CHAMPLAIS, ſecond fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Maſſerie, épouſa en 1480, *Jeanne de Loillé*, qui lui porta en dot la Baronnie de *Courcelles* au Maine.

Leur fils FRANÇOIS DE CHAMPLAIS, Seigneur de Courcelles & de Vendeuvre, épouſa en 1503, *Hélene du Puy-Jourdain*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & PERRINE, femme de *Jacques du Bois*, Seigneur de Maguillé, aïeux d'*Anne*, femme de *Gilles*, Seigneur de la Dufferie.

FRANÇOIS DE CHAMPLAIS, Seigneur du Puy-Jourdain, épouſa en 1562, *Jeanne de Beaumont*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & CLAUDE, aïeule du premier Duc *de Mazarin*.

CHARLES DE CHAMPLAIS épouſa *Suzanne de Montbourcher*, dont il eut

LOUIS DE CHAMPLAIS, qui obtint l'érection de la Baronnie de *Courcelles* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1667, enregiſtrées le premier Août 1668. Il ſe maria en 1640, à *Marie de Neuville-Villeroi*, dont il eut : — 1. CHARLES, Marquis de Courcelles, mort ſans poſtérité de *Marie-Sidoine de Lenoncourt*, ſon épouſe ; — 2. CAMILLE, Commandeur de Piéton, qui fut fait en 1706 Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 3. & CHARLOTTE, ſeconde femme le 13 Mars 1709 de *Jean-Baptiſte*, Prince *de Spinola*, de Vergagne & du Saint-Empire, & Grand-d'Eſpagne. Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de trois aigles de ſable.*

* — CHAMPLITTE, en Franche-Comté, Diocèſe de Langres : Terre & Seigneurie dont l'héritiere nommée SIBILLE, épouſa *Eudes de Champagne*, qui, déshérité par ſon pere *Thibaud*, Comte de *Champagne*, avoit reçu de la libéralité de l'Empereur FRÉDÉRIC I, & de ſes oncles *Renaud* & *Guillaume*, Comtes de Bourgogne, les Terres de *Quingey*, *Lonvy*, *Liele* & *Champagne*. SIBILLE mourut en 1177 & fut mere d'*Eudes* & de *Guillaume*, qui prirent le nom de *Champlitte* : ils s'engagerent dans la Croiſade. *Eudes* y mourut en 1205, & laiſſa une fille unique nommée *Odette*, mariée à *Hugues d'Oudin*, Châtelain de Gand, qui vendit la Terre de

Champlitte

Addition à la page 208. du Tome IV.

le Marquis de Champigny, officier aux Gardes françoises, a épousé contrat signé le 24
ars 1776 par le Roi et la famille Royale Mademoiselle de Fenelon. Merc. de fr. Juinois
ril 1776. pp. 210.

Champlitte à *Guillaume de Vergi*, Sénéchal de Bourgogne, duquel deſcendoit *François de Vergi*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II, érigea la Terre de *Champlitte* en Comté, par Lettres du 5 Septembre 1574. Ces deux fils *Claude* & *Clériadus de Vergi*, étant morts ſans poſterité, l'un en 1602 & l'autre en 1625, le Comté de *Champlitte* paſſa à leur ſœur *Anne de Vergi*, mariée à *Jean-Louis de Pontaillier*, Seigneur de Talmey, dont la ſeconde fille *Diane*, alliée en 1625, à *Louis de Clermont d'Amboiſe*, hérita du Comté de *Champlitte*, & fut mere entr'autres enfans de *François de Clermont*, Comte de *Champlitte*, qui d'*Anne de la Rochette*, eut pour fille unique *Marie-Françoiſe-Juſtine de Clermont*, Comteſſe de Champlitte, alliée en 1700 à *Jean-Baptiſte de Toulonjon*. Voyez TOULONJON.

Les anciens Seigneurs de *Champlitte* ſont ſortis des Comtes Palatins de Champagne & de Brie, par HUGUES DE CHAMPAGNE, Comte de Troyes & Seigneur de Bar-ſur-Aube, quatrieme fils de THIBAUD II, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix de Creſpi*, ſa ſeconde femme. Il fut un des premiers bienfaiteurs de l'Abbaye de Clairvaux, fit le voyage de la Terre-Sainte, & y mourut en 1125. Sa poſtérité a fini à GUILLAUME DE CHAMPLITTE, IV. du nom, Seigneur de Pontaillier, qui vivoit en 1292.

Les branches ſorties de la Maiſon de Champlitte, ſont celles de *Pontaillier* & de *Vaugrenans*, celle-ci ſortie de la premiere & celle de Flagey, auſſi ſortie de celle de Pontaillier, toutes les trois éteintes. *Voyez* les *Mémoires* pour ſervir à l'Hiſtoire du Comté de Bourgogne & *Moréri*. Les armes : *de gueules, au lion d'or couronné de méme.*

* CHAMPLOST, Terre ſituée en Champagne, & érigée en *Baronnie* pour une branche de la Famille de *Quentin* qui en porte le nom. *Voyez* QUENTIN.

* CHAMPROND ou CHAMRON : Terre & Seigneurie dans le Mâconnois en Bourgogne, érigée en *Comté* par Lettres du mois de Décembre 1644, regiſtrées le 5 Mai 1653, en faveur & en récompenſe des ſervices de GASPARD DE VICHI, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit. *Voyez* VICHI.

CHAMPS (DES) *Voyez* DESCHAMPS.

* CHAMPSONELS : Terre & Seigneurie en Normandie, érigée en *Marquiſat* ſous le nom de la *Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant en faveur de LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle & de Montpinçon. Le titre de Marquiſat de la Salle a été transféré ſur la Terre de Montpinçon, par Lettres du mois de Juillet 1730, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732. *Voyez* CAILLEBOT-DE-LA-SALLE.

CHAMPUANT, branche cadette la Maiſon de *Vergi*, une des premieres & des plus illuſtres du Duché de Bourgogne. *Voyez* VERGI.

CHANDIEU, noble & ancienne Famille de Forez. Il eſt parlé des Barons de Chandieu dans l'Hiſtoire de France. ANTOINE DE CHANDIEU embraſſa dans ſa jeuneſſe la Religion Prétendue Réformée, & s'appliqua à la

Théologie. Il se retira à Genêve, où il mourut en 1591. On a de lui un grand nombre d'Ecrits Théologiques où il attaque les Dogmes & les Pratiques de l'Eglise Romaine. Ses descendans sont encore dans le pays de Vaux, & sur-tout à Lausanne, où ils tiennent un rang honorable parmi les Familles Nobles de ce pays-là. Voyez *Moréri*. Les armes : *de gueules, au lion d'or paré d'azur.*

— CHANDON. JEAN CHANDON, Sieur de la Montagne, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, vint demeurer à Paris, où il fit long-tems la Profession d'Avocat. Il obtint une Charge de Maître des Requêtes, où il fut reçu le 11 Mars 1578, fut ensuite Président au Grand-Conseil le 29 Août 1585, Maître des Requêtes Honoraire le 3 Juin 1587; & enfin Premier Président de la Cour des Aides de Paris en Mai 1592. Il s'en démit en Octobre 1597. Le Nobiliaire de Champagne dit qu'il étoit fils de ROBERT CHANDON, Avocat du Roi au Bailliage de Mâcon, & de *Georgette de Chintré*, sa seconde femme. Il épousa *Madelene Fillet*, morte le 12 Juin 1596, dont il eut trois filles, sçavoir : — 1. ANDRÉE, femme le 11 Janvier 1580, de *Christophe de Séve*, Maître des Requêtes, puis Premier Président de la Cour des Aides de Paris le 17 Octobre 1597, sur la démission de son beau-pere ; — 2. ANNE, femme de *Pontus de Sybran*, Sieur de Boyer & Bailli de Mâcon ; — 3. & N. . . . dite *Mademoiselle de Seure*, morte à Paris de la contagion, le 18 Juin 1596, suivant le Journal de HENRI IV, *Tome II.* Les armes : *d'or, à la fasce engrêlée de gueules, accompagnée de trois trefles de sable, 2 & 1.*

* CHANE, *Voyez* CHATENAY.

CHANTECLERC, nom de substitution d'une branche cadette de la Maison de *le Tonnelier-le-Breteuil*, originaire de Beauvais, qui subsiste dans LOUIS-CHARLES-JOSEPH LE TONNELIER DE BRETEUIL-*de-Chanteclerc*, né le 26 Octobre 1721. *Voyez* TONNELIER DE BRETEUIL (LE).

CHANTELOU en Basse-Normandie, Famille existante dès le tems de la recherche faite par *Montfaut*, Commissaire de LOUIS XI en 1463; maintenue dans sa Noblesse en 1671, qui porte pour armes : *d'argent, à un loup de sable, passant, langué & onglé de gueules.* Voyez *l'Armorial de France*, Tome I. *part. I. p.* 123.

— CHANTELOUP, en Normandie : cette Famille étoit une des plus illustres de la Province.

La branche aînée est fondue dans la Maison de *Paysnel*, par le mariage d'AGNÈS DE CHANTELOUP, avec Messire *Foulques de Paysnel*, dont les grands biens de ces deux Maisons passerent dans celle d'*Estouteville*, par le mariage de JEANNE DE PAYSNEL, avec *Louis*, Sire d'*Estouteville*, Grand-Bouteiller de France & Gouverneur de Normandie, dont *Adrienne d'Estouteville*, héritiere de sa Maison, porta les biens dans une branche de la Maison Royale DE BOURBON, par son mariage avec FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Saint-Paul, dont sortit MARIE DE BOURBON, femme de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, *&c.*

De la branche cadette étoit MARIE DE CHANTELOUP, femme avant l'an 1530, de *Pierre Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Here, fils de *Jean*,

regiſtrées le 16 Janvier 1697, en faveur de GASPARD-JEAN-BAPTISTE TERRAT, Baron de Chaumont, Chancelier, Garde-des-Sceaux du Duc d'Orléans, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en 1715, mort ſans poſtérité le 19 Mars 1719.

— CHANTRE (LE). JEAN LE CHANTRE, de la Ville d'Aix, reçu en 1701 Conſeiller du Roi, Juge-Garde de la Monnoie, a eu de ſon mariage avec *Anne de Remuſat*, — 1. PIERRE, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Provence; — 2. N..... Capitaine au Régiment d'Aunis, mort aux guerres d'Italie en 1734; — 3. JACQUES, qui exerce ſon Office; — 4. MARC, Capitaine dans le Régiment Royal-Comtois; — 5. & JEAN-JOSEPH, Garde du Roi dans la Compagnie de Luxembourg. Les armes: *d'azur, à un coq crêté & barbé d'argent, ayant la patte ſéneſtre appuyée ſur une motte de même; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'or, accoſté de deux étoiles de même.* Nouvel Armorial de Provence, *Tome I, p. 264.*

* CHANTRÉ en Anjou, diocèſe d'Angers: Terre, Seigneurie & Baronnie, qui paſſa en 1100, dans la Maiſon de *Craon*, par le mariage de MAURICE DE CRAON avec *Tiphaine*, dite *l'Angeville*, Dame de Chantré & d'Ingrandé. MARIE DE CRAON la porta à *Guy de Laval*, Seigneur de Retz. Le Maréchal *de Retz* la vendit au Duc de Bretagne, JEAN V, lequel la donna en apanage à *Gilles de Bretagne*, ſon troiſieme fils. Elle paſſa enſuite à *Gilles* II. du nom, fils du Duc JEAN VI, & depuis elle eſt tombée dans la Maiſon d'*Avaugour*, dont les héritiers la poſſedent actuellement.

* CHAPELLE: Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de GABRIEL THIBOUST, Seigneur des Aulnois, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 27 Avril & 3 Juin ſuivans.

* CHAPELLE-D'ANGILLON (LA): Ville, Châtellenie & *Baronnie* en Berri, diocèſe de Bourges, qui a appartenu à une branche de la Maiſon des Comtes *de Champigny*, qui étoient eux-mêmes de la Maiſon de *Sully*. Elle paſſa enſuite dans la Maiſon d'*Albret*, & depuis dans celle de *Bethune-Sully*. Voyez BETHUNE.

* CHAPELLE-GAUTHIER (LA), en Normandie, diocèſe de Liſieux: Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1612, en faveur de *Mercure de Saint-Chamans* & d'*Iſabelle des Urſins*, ſa femme. *Voyez* SAINT-CHAMANS.

CHAPELLE DE JUMILHAC: Famille noble du Périgord. JACQUES CHAPELLE, Ecuyer, Seigneur de Jumilhac, épouſa *Madelene de Doucet*, dont il eut FRANÇOIS CHAPELLE, Seigneur de *Jumilhac* & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, qui obtint l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, & mourut le 3 Avril 1675. Il avoit épouſé le 12 Septembre 1644, *Marie d'Aſis*, dont JEAN CHAPELLE, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Guienne, au département de Sarlat, marié le 23 Juillet 1682, à *Marie d'Eſparbès-de-Luſſan-d'Aubeterre*, de laquelle eſt iſſu PIERRE-JOSEPH CHAPELLE, Marquis de Jumilhac, Lieutenant-Général des Armées du Roi du premier Mai 1745, ancien Capitaine-Lieutenant de la premiere

Compagnie des Mouſquetaires du Roi, marié le 21 Mai 1731 à *Françoiſe-Armande de Menou-de-Charnizay*, née le 6 Décembre 1708, dont il a PIERRE-MARIE CHAPELLE, Comte de Jumilhac, né le premier Janvier 1735, d'abord Colonel dans les Grenadiers de France en 1751, Brigadier des Armées du Roi de 1762, Colonel du Régiment d'Aunis, marié en 1763 à *Pourchereſſe d'Eſtrabonne*, fille de l'épouſe du feu Marquis *du Meſnil*, & de ſon premier mari.

Il y a deux autres branches de cette noble & ancienne Famille, celle de *Jumilhac-Cubejac*, & celle de *Jumilhac S. Jean*. De la premiere eſt le Comte *de Jumilhac-Cubejac*, Gouverneur de la Baſtille depuis 1762, marié à *N... Bertin*, ſœur de l'ancien Contrôleur Général des Finances, Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand Tréſorier des Ordres, dont il n'a qu'une fille mariée à *N... Bertin*, Receveur des Parties Caſuelles. Son frere, dit *le Chevalier de Jumilhac*, ci-devant employé aux Indes en qualité de Colonel, a été fait Brigadier en 1762, & Gouverneur de Sainte-Lucie en 1763.

De la Branche de *Chapelle-de-Jumilhac-Saint-Jean*, ſont ~~l'Archevêque d'Arles~~, le Comte *de Jumilhac-Saint-Jean*, lequel a obtenu le 4 Septembre 1760, le Guidon des Gendarmes de Flandre; & PIERRE CHAPELLE-DE-JUMILHAC, Evêque de Lectoure.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur ce nom, faute de Mémoire. Les armes : *d'azur, à une chapelle* ou *Egliſe d'or. Du Buiſſon*, dans ſon Armorial, donne pour armes à la branche aînée des Seigneurs de Jumilhac : *écartelé, au 1 d'argent à la bande de gueules, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au 2 d'argent, au lion couronné de ſable; au 3 d'or, à trois lions de ſable; au 4 d'azur à trois faſces d'or & une bande de même brochante ſur les faſces; & ſur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or.* Voyez JUMILHAC.

* CHAPELLE-LA-REINE (LA), dans le Gâtinois, diocèſe de Sens : Terre unie à la Seigneurie & Baronnie d'*Acheres*, & érigée en *Marquiſat* en faveur de JEAN-PIERRE D'ARGOUGES, Seigneur de Fleury, fils de JACQUES, Baron de Mondreville, & de *Madelene-Génevieve de Montchal*. Voyez ARGOUGES, *Tome I, p. 394* de ce Dictionnaire.

* CHAPELLE-SAINTRAILLES (LA). La Seigneurie de *la Chapelle-Gaugain* fut érigée en *Vicomté*, ſous le nom de *la Chapelle-Saintrailles*, par Lettres du mois de Février 1635, enregiſtrées le 24 Mai 1641, en faveur de JEAN DE ROTHELIN-DE-SAINTRAILLES, Seigneur de Roiton.

* CHAPELLE-SAINT-ULRIC (LA) : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie* par Lettres du 14 Mars 1650, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DE FOURNEAU-DE-CRUICKEMBOURG, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de la Chapelle, Rayſt, Millegen & Wildere, créé Baron du Saint Empire par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 27 Juillet 1643.

CHAPOULIE (LA), *voyez* BONET, Famille originaire de Sarlat en Périgord, aux additions du *Tome III.* de ce Dictionnaire, *p. 637*.

CHAPT-DE-RASTIGNAC. Cette Maiſon eſt originaire du Limouſin, & établie en Périgord depuis plus de 300 ans. Elle compte parmi ſes an-

jean-joseph Chapelle de jumilhac de st-jean archevêque d'arles, abbé commendataire de l'abbaye de bonneval-st florentin, ordre de st benoît, diocèse de chartres, prélat commandeur de l'ordre du st esprit mort à paris le 21. fév.r 1775. dans la 69.e année de son âge. Gaz. de fr. N.o 16.

cêtres, un Prince de l'Empire, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Prélats distingués, des Gouverneurs de Province & des Conseillers d'Etat d'Epée. Elle a des alliances avec les meilleures Maisons de la Province de Guienne, & elle se trouve aujourd'hui divisée en trois différentes branches.

JEAN CHAPT, I. du nom, Seigneur de la Germanie, petit-fils de GUICHARD CHAT ou CHAPT, I. du nom, Chevalier, qui vivoit en 1328, devint Seigneur de Rastignac, par son mariage avec l'héritiere de *Jalhez* & de *Rastignac*. Il fut quatrieme ayeul d'ADRIEN, qui suit, & de RAYMOND CHAPT-DE-RASTIGNAC, Lieutenant-Général & Bailli de la haute Auvergne, nommé à l'Ordre du S. Esprit en 1594, & tous les deux, fils de CLAUDE CHAPT, Seigneur de Rastignac, & d'*Agnès de Montberon*.

ADRIEN CHAPT, Comte de Rastignac, épousa en 1564, *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean*, Seigneur *de Hautefort*, & de *Catherine de Chabannes-Curton*. Il mourut en l'année 1578. Ses enfans furent: — 1. JEAN, auteur de la branche des Marquis *de Rastignac*, qui suit; — 2. & PEYROT, auteur de celle des Marquis *de Laxion*, rapportée ci-après.

Branche des Marquis DE *RASTIGNAC.*

JEAN CHAPT, II. du nom, Maréchal de Camp, obtint en 1617, en récompense de ses services, & en considération de sa naissance, un brevet d'érection de sa Terre de *Rastignac* en *Marquisat*. Il épousa *Jacquette de Genouillac-de-Vaillac*, fille de *Louis-Ricard de Gourdon*, Comte de Genouillac & de Vaillac, & d'*Anne de Montberon-de-Fontaine-Chalandray*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

JEAN-FRANÇOIS CHAPT, Marquis de Rastignac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa en 1625, *Françoise de Sediere*, qui lui porta en mariage les Terres de *Coulonges* & de *Perignac*: celles qu'elle avoit en Auvergne & en Poitou, qui lui venoient du chef de *Catherine de la Foreſt* & de *Marie Coiffier-d'Effiat*, sa mere & son ayeule, furent vendues pour payer les dettes de la Maison de *Rastignac*. De ce mariage vint un fils, qui suit.

FRANÇOIS CHAPT, Marquis de Rastignac, marié à *Jeanne de Clermont-Touchebœuf*, morte en 1713, & lui en 1724. Ils ont laissé: — 1. JACQUES-GABRIEL, Comte de Rastignac, mort en 1755 sans enfans; 2. — ARMAND-GABRIEL, qui suit; — 3. LOUIS-JACQUES, mort au mois d'Août 1750, Archevêque de Tours, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit; — 4. MADELENE, épouse du Marquis *de la Vercantiere*, qui a plusieurs enfans; — 5. JEANNE, veuve, sans enfans, du Marquis *de Gaubert*.

ARMAND-GABRIEL CHAPT, Vicomte de Rastignac, se maria en 1722 avec *Françoise de Foucaud de Pontbriand*, fille unique de *Pierre* & d'*Isabeau de Vassal*. Il est mort en 1748, & a laissé de son mariage: — 1. JEAN-JACQUES CHAPT, Marquis de Rastignac, né le 24 Septembre 1728; — 2. & MARIE-ANNE-PÉTRONILLE, née le premier Septembre 1729.

Branche des Marquis de LAXION.

PEYROT CHAPT DE RASTIGNAC, second fils D'ADRIEN, & de *Jeanne*

de Hautefort, épouſa en l'an 1599, MARGUERITE CHAPT DE LAXION, ſa couſine-germaine, qui lui porta les Terres de *Laxion*, Turſac & Saint-Jorry. Elle étoit fille unique D'ANTOINE CHAPT DE RASTIGNAC, frere puîné D'ADRIEN. Il en eut :

FRANÇOIS CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de Laxion, lequel épouſa *Jeanne de Hautefort-Marqueiſſac*, qui teſta en 1697, & mourut en 1702. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de Laxion, mort en 1694 ; — 2. CHARLES, héritier de ſon frere, qui ſuit ; — 3. & JACQUES-FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de Puyguilhem, rapportée ci-après.

CHARLES CHAPT DE RASTIGNAC, appellé dans le teſtament de ſon frere *de Raſtignac*, & dans celui de ſa mere, Seigneur *de Nanteuil*, mourut en 1694. Il avoit épouſé *N. . . . de Rainier*, de laquelle il eut :

CHARLES CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de *Laxion*, appellé à la ſubſtitution après la branche de Puyguilhem, recueillit par la mort de ſon pere & de ſon oncle le Marquiſat de *Laxion*. Il eut un grand procès à ſoutenir contre le Marquis de *Puyguilhem*, ſon oncle, qui fut terminé par une tranſaction de l'année 1728. Il épouſa en 1724 *Marie-Eléonore d'Aydie de de Riberac*, ſœur du dernier Comte *de Riberac*, & eſt mort le 4 Avril 1762 au Château de Laxion en Périgord, âgé de 69 ans, laiſſant : — 1. JACQUES-GABRIEL-LOUIS, qui ſuit ; — 2. ARMAND-GABRIEL, dit l'Abbé *de Chapt*, Vicaire-Général du Diocèſe d'Arles ; — 3. LOUIS-JACQUES, appellé *le Chevalier de Chapt*, Capitaine au Régiment de Thianges, Dragons, Chevalier de Malte ; — 4. JEAN-LOUIS-MARIE, appellé *le Vicomte de Chapt*, Capitaine au Régiment d'Aubigné, Dragons, tué à Iſſoudun en 1756 ; — 5. SICAIRE-AUGUSTE-ANTOINE-ARMAND, appellé *le Chevalier de Laxion*, Capitaine au Régiment de Noailles, Cavalerie ; — 6. & GABRIELLE, mariée par contrat du 24 Juillet 1746, à *Joſeph-François du Mas*, Seigneur du Payſat.

JACQUES-GABRIEL-LOUIS CHAPT DE RASTIGNAC, appellé *le Marquis de Chapt*, a épouſé par contrat du 30 Janvier 1746, *Gabrielle d'Aydie de Riberac*, fille de *Jean*, Comte d'Aydie, & de *Henriette de Javarliac*, dont il a : — 1. HENRI-GABRIEL-CHARLES, né le 12 Août 1747 ; — 2. & CHARLES-ANTOINE, né le 30 Juillet 1748.

† La Gazette de France N°. 34. porte que le 23. avril 1775. le Roi et la famille royale ont Signé le contrat de mariage du Sr. de Chapt-de Rastignac, Comte de Chapt, officier au régt du Roi, infanterie, avec Fille de Forbin-Janson.

Branche des Marquis de PUYGUILHEM.

JACQUES-FRANÇOIS CHAPT DE RASTIGNAC, Marquis de Puyguilhem, troiſieme fils de FRANÇOIS & de *Jeanne de Hautefort-Marqueiſſac*, hérita en 1689 de la Terre de *Puyguilhem*, par la mort d'*Armand de la Martonie*, Seigneur de Puyguilhem, ſon parent, qui le fit ſon héritier. Il épouſa 1°. en 1691, *Marie de Rocquard*, veuve d'*Armand de la Martonie*, Seigneur de Puyguilhem ; & 2°. par contrat du 9 Avril 1709, *Françoiſe Chapt de Firbeys*, ſa couſine, héritiere de cette branche. Il eſt mort le 16 Mai 1733, & ſa femme le 31 Janvier 1748. De leur alliance ſont iſſus : — 1. PIERRE-LOUIS, appellé *le Comte de Puyguilhem*, né le 3 Novembre 1713, Page du Roi dans ſa grande écurie le 12 Décembre 1730,

qui s'eſt marié le 27 Mars 1734, avec *Suzanne-Anne Dulau*, fille de *Jean Armand*, Seigneur d'Allemans, *&c.* & de *Julie-Antoinette de Beaupoil-Saint-Aulaire*, dont dix enfans. *Voyez* le troiſieme Regiſtre de M. *d'Hozier*; — 2. JACQUES-LOUIS, appellé *le Chevalier de Raſtignac*, né le 15 Novembre 1714, Capitaine de Dragons au Régiment d'Aubigné, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. PIERRE-JEAN-LOUIS, appellé *l'Abbé de Raſtignac*, né le 16 Janvier 1716, fait en 1740 Grand-Vicaire de l'Archevêque de Tours, & Agent du Clergé, Abbé de Bauport en 1744, & de Barbeaux en 1746; — 4. & CHARLES, appellé *le Chevalier de Firbeys*, né en Juillet 1726, Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Montboiſſier*. Les armes : *d'azur, au lion d'argent, lampaſſé & couronné d'or.*

— CHAPUIS, en Franche-Comté : Famille ~~éteinte dans le ſeizieme ſiécle~~. Les Terres & Seigneuries de *Magni*, & de *Mont-lès-Vernois*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Chapuis*, par lettres du mois de Décembre 1640, enregiſtrées en faveur de PIERRE-AUGUSTIN CHAPUIS DE ROSIERES, Préſident au Parlement de Beſançon. Les armes : *d'azur, à un bâton noueux d'argent, mis en faſce, chargé en chef d'une aigle éployée d'argent & accompagné en pointe d'un lévrier courant de même.*

Il y a deux autres Familles du nom de *Chapuis*, originaires du Dauphiné, l'une nommée CHAPUIS DE POMMIERS, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roſes d'argent en chef, & d'un lion de même en pointe.*

L'autre nommée CHAPUIS-PASSIN & BIEN-ASSIS, porte : *d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Et une troiſieme établie dans le Lyonnois & le Forez, qui ſubſiſte en pluſieurs branches, & a pour Auteur DURAND CHAPPUIS ou CHAPUIS, qualifié de *Noble Homme* dans l'épitaphe qui lui fut dreſſée après ſa mort, le 27 Octobre 1377. De cette derniere étoit AIMARD-ANDRÉ CHAPUIS, Baron d'Iſeron, Seigneur de Laval, de Saint Laurent-de-Vaux en Lyonnois, *&c.* ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, qui teſta à Lyon le 8 Mai 1766, & eſt mort le 25 Novembre de la même année. Il avoit épouſé par contrat du 18 Juillet 1737, *Pétronille de Montdor*, née le 9 Janvier 1718, fille aînée de *Benoît de Montdor*, Chevalier, & de *Catherine de Garnier*, dont : — 1. PIERRE-ANDRÉ, qui ſuit; — 2. AIMARD, Chevalier, Seigneur de Monbroman, né le 21 Avril 1741, Officier dans les Cuiraſſiers; — 3. JOSEPH-MARIE, né le 9 Juin 1755, ~~qui fait ſon Séminaire~~ à Saint Nicolas-des-Champs à Paris; — 4. FRANÇOISE-JOSEPHE, née le 6 Janvier 1740, Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie à Montbriſon; — 5. ANNE-FRÉDÉRIQUE, née le 7 Septembre 1747, Religieuſe à S. Pierre de Lyon; — 6. & FRANÇOISE-JOSEPHE, née le 7 Février 1753.

PIERRE-ANDRÉ CHAPUIS, Chevalier, Baron d'Iſeron, Seigneur d'Hoirieu & de Saint Laurent-de-Vaux, par ſa mere, né le 3 Mars 1739, Capitaine dans le Régiment de Conti, Infanterie, a épouſé, par contrat paſſé le 17 Mars 1767, *Marie-Charlotte Adine*, dont juſqu'à ce jour : — 1. ANTOINE-PIERRE-MARGUERITE, né le 21 Décembre 1767; — 2. & JEAN-BAPTISTE-PIERRE, né le 19 Janvier 1769.

Sur les autres branches de cette Famille, conſultez l'*Armorial de France*, Regiſtre

Registre V. *Part. I.* où la généalogie est détaillée & dressée sur preuves. Les armes: *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

— CHAPUS, Famille qui est originaire d'Allemagne, où elle étoit connue sous le nom de *Chaps.*

I. FRANÇOIS DE CHAPS ou CHAPUS, fut le premier qui s'établit en Provence. C'étoit un Militaire, qui ayant fait quelque séjour à Lambesc, y épousa en 1463, Noble *Marguerite de Renaud*, comme il appert par son testament du premier Janvier 1490, reçu par *Sébastien Bonhomme*, Notaire de cette Ville.

II. ROBERT DE CHAPUS, issu de ce mariage, prit aussi le parti des armes, & se maria avec *Pierrone de Damian*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Vernegues, & d'*Agnete de Sade*, dont il eut

III. ETIENNE DE CHAPUS, I. du nom, Capitaine de 100 Hommes-d'Armes en 1545, qui testa le 25 Février 1558. Il laissa d'*Allemane de Grille*, qu'il avoit épousée par contrat passé devant *Etienne*, Notaire, le 25 Novembre 1524,

IV. SATURNIN DE CHAPUS, qui commanda plusieurs Compagnies que le Comte de Tende lui avoit permis de lever par lettres du 20 Mai 1562. Il épousa *Catherine de Lauris*, des Seigneurs de Taillade, Valbonnette & autres lieux, & fit son testament, reçu à Lambesc par *Arquier*, Notaire, le 15 Juin 1602. Il eut pour fils

V. HONORÉ DE CHAPUS, aussi Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes-d'Armes, ainsi qu'il appert par un ordre du Roi, signé de sa propre main, du 3 Février 1576. Il prit alliance par contrat du 10 Mai 1595, (*Oude*, Notaire à Lambesc) avec *Anne-Delphine d'Olivaud*, dont vint

VI. ETIENNE DE CHAPUS, II. du nom, qui fut d'abord Capitaine dans le Régiment de la Marine, ensuite Sergent de Bataille, ainsi qu'il conste par un brevet du Roi, daté du 26 Mars 1652. M. *de Lorraine-Guise*, Baron de Lambesc, érigea en arriere-fief, sous le nom de *Pierrédon*, une terre qu'il possédoit dans la Baronnie de ce Prince. Il est dit, dans les lettres qu'il lui donna à cette occasion le 21 Janvier 1626, que c'est en considération des services que lui & ses ancêtres avoient rendus au Roi dans ses Armées, que cette grace lui est accordée. ETIENNE DE CHAPUS se maria le 26 Décembre 1616, (*Borrilly*, Notaire) avec *Gabrielle d'Aubinet*, dont il eut

VII. JOSEPH DE CHAPUS, qui servit avec beaucoup de distinction, en qualité d'Aide-de-camp des Armées du Roi, & de Lieutenant-Colonel de Cavalerie dans le Régiment de *Crequy*. On voit par les certificats des Généraux, qu'il avoit commandé pendant vingt-deux ans, reçu quatorze blessures & eu quatre chevaux tués sous lui. Il épousa par contrat passé le 22 Septembre 1658, (*Abel*, Notaire à Lambesc) *Isabeau de Fouquet*, & fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires députés par le Roi, pour la vérification des titres de Noblesse, le 19 Juillet 1672. Il eut de ce mariage

VIII. JEAN-JOSEPH DE CHAPUS, qui porta pendant quelque tems

les armes dans les guerres du Piémont. Il épouſa par contrat paſſé le 9 Décembre 1706, (*Boyer*, Notaire à Lambeſc) *Théreſe d'Arbaud*, des Seigneurs de Porcheres, & en a eu : — 1. JOSEPH-GASPARD, qui ſuit ; — 2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Egliſe de Riez ; — 3. & JOSEPH, ancien Officier dans le Régiment de Beauce.

IX. JOSEPH-GASPARD DE CHAPUS, Seigneur de Pierrédon, s'eſt marié en 1755, à *Anne-Marie de Boſſe*. Les armes : *d'or, à une hure de ſanglier de ſable, enſanglantée de pourpre, muſelée & défendue d'argent ; au chef de gueules.* Nouvel *Armorial de Provence*, *Tome I. p. 255.*

+ Charbonnel, ex lang. — CHARBONNIER DE CRANGEAC : Famille qui habite aujourd'hui la Province de Breſſe, & exiſte dans la perſonne de

MARIE-JEAN-JOSEPH DE CHARBONNIER, Chevalier, Seigneur, Comte de Crangeac, qui poſſede les Terres de *Crangeac*, d'*Epeiſſole*, de *Marilliac*, *Viriat* & *Fleyriac*. Il a été pluſieurs triennalités de ſuite premier Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, élu par le Corps. Il eſt fils de CLAUDE-GUILLAUME DE CHARBONNIER, Seigneur de Longes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forcat, lequel avoit épouſé Demoiſelle *Marie-Henriette de Mauléon*, ci-devant Chanoineſſe du Chapitre de Pouſſay, en Lorraine : il avoit deux freres qui ſuivent,

FRANÇOIS-LOUIS DE CHARBONNIER DE CRANGEAC, l'aîné, Seigneur d'Epeiſſole, fut en 1692 premier Syndic de la Nobleſſe de Breſſe. Il eut un fils, ANSELME DE CHARBONNIER DE CRANGEAC, Capitaine au Régiment de Fontanges, Infanterie, mort ſans enfans.

L'autre frere, GUILLAUME-ANSELME DE CHARBONNIER DE LONGES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres & Inſpecteur-Général d'Infanterie, fut tué à Nerwinde.

MARIE-JEAN-JOSEPH DE CHARBONNIER, Comte de Crangeac, a épouſé *Françoiſe-Gaſparde de Laurencin*, fille de *Philippe*, Comte *de Laurencin de Beaufort*, & de *Gabrielle-Simonne de Beaurepaire*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. MARIE-PHILIPPE-HENRI, Comte de Crangeac, Capitaine au Régiment de la Vieuville, Cavalerie ; — 2. MARIE-JACQUES-LOUIS, dit *le Chevalier de Crangeac*, Officier de Marine ; — 3. MARIE-JOSEPHINE-GABRIELLE DE CHARBONNIER *de Crangeac*, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville-les-Dames, en Breſſe ; — 4. ANNE-NICOLE DE CHARBONNIER-*d'Epeiſſole*, Chanoineſſe-Comteſſe du même Chapitre ; — 5. MARIE-CHARLOTTE, Chanoineſſe-Comteſſe du même Chapitre ; — 6. & MARIE-FRANÇOISE-CATHERINE DE CHARBONNIER *de Marilliac*, Chanoineſſe-Comteſſe du même Chapitre.

Cette Famille compte parmi ſes ancêtres des Chevaliers de Rhodes, dès l'an 1333. Le dernier fut ANTOINE DE CHARBONNIER, Chevalier de Rhodes en 1449, qui étoit frere de LAURENT DE CHARBONNIER, dont MARIE-JEAN-JOSEPH DE CHARBONNIER, Comte de Crangeac, deſcend en ligne directe.

C'eſt ainſi que les preuves en ont été faites & vérifiées ſur les titres & originaux par Meſſieurs les Comtes de Lyon, qui, en cette qualité ſont Commiſſaires nés du Chapitre de Neuville-les-Dames, pour l'examen

ces additions du Tome VI. p. 750.

des preuves de Nobleſſe des Demoiſelles qui ſe préſentent pour y être admiſes.

Il y a encore en Breſſe deux branches cadettes de cette Famille, dont l'une poſſede la Seigneurie de *Rigniat* & Fief de la Varre, & l'autre le Fief de la Tour-de-Beſſerel. Les armes : *de ſable, au ſautoir d'or.*

* CHARCE, (LA) en Provence, Diocèſe de Gap. Terre & Seigneurie qui a appartenu à la Maiſon de *Montauban.* FRANÇOIS DE MONTAUBAN, Comte de Sault, la donna à ſa fille ISABEAU DE MONTAUBAN, en la mariant à *René de la Tour*, Seigneur de *Gouvernet*, (du chef de ſon ayeule *Madelene-Silvie*) Capitaine de 50 Hommes d'Armes, en faveur duquel la Terre de *la Charce*, à laquelle fut unie la Baronnie de *Cornillon*, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1619. De ſes deux fils CHARLES & CÉSAR, l'aîné a fait la branche de *Gouvernet*, l'autre celle de la *Charce*, qui fut ſon partage. *Voyez* TOUR (DE LA).

— CHARDON : Famille noble & ancienne dont étoit : JEAN CHARDON, Vicomte de Cramaille, marié avec *Jeanne de Beſanne*, dont entr'autres enfans,

THOMAS CHARDON, Vicomte de Cramaille & Baron de Nantueille, marié à *Henriette Dogny*, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Genevieve, & de *Jeanne Toignel.* Il en eut autr'autres enfans,

MADELENE CHARDON, Baronne de Nantueille, Vicomteſſe de Cramaille, mariée à *Jean de Boham*, Seigneur de Vonc & de Clamecy, fils de *Gobert* & de *Marie de Condé*, dont poſtérité. Les armes : *d'azur, à 3 étoiles d'or, 2 & 1.*

CHARETTE DE MONTEBERT, ancienne Famille originaire de Nantes, qui a long-tems poſſédé la Charge de Sénéchal en Bretagne. La Baronne de Montmorency eſt fille d'un Conſeiller au Parlement de Rennes, de ce nom. Les armes : *d'argent, à trois aiglettes ou merlettes de ſable 2 & 1, membrées & béquées de gueules, ſurmontées d'un lion de ſable debout.*

CHARLEMESNIL, en Normandie, Diocèſe de Rouen : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1600, en faveur de *François-Bonaventure de Manneville.* Voyez MANNEVILLE.

— CHARLET, en Poitou. Le premier connu de cette Famille eſt

I. JEAN CHARLET, Sieur du Château, qui vivoit en 1434. Il eut pour fils,

II. YVES CHARLET, Seigneur du Château & des Chauſſées, Maire de la Ville de Poitiers en 1486, marié à *Catherine Boyleſve*, dont : — 1. JACQUES, Chanoine de Saint Hilaire de Poitiers ; — 2. GEOFFROI, qui ſuit ; — 3. & CHARLES, auteur d'une branche établie à Poitiers & rapportée ci-après.

III. GEOFFROI CHARLET, Seigneur d'Esbly, du Château & des Chauſſées, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1514, puis Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, épouſa *Louiſe de Cuſy*, fille de *Pierre*, Seigneur des Garennes, & d'*Antoinette Robertet*, niéce de *Florimond*, Secrétaire d'Etat, dont : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans être reçu ; — 3. PIERRE,

Auditeur des Comptes, marié à *Etiennette l'Allemant-Sanguin*. Ils moururent tous les deux avant l'an 1596, & eurent pour enfans PIERRE & ANDRÉ. PIERRE CHARLET épousa *Genevieve Forget*, fille de *François Forget*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Dreux*, dont PIERRE CHARLET, mort sans alliance, deux filles Religieuses & une troisieme nommée CATHERINE, femme de *Martin de Bermond*, Seigneur de Moussay, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans enfans; — 4. & LOUISE, mariée 1°. à *Louis* ou *François Alligret*, Seigneur de Charentonneau, Conseiller au Parlement, 2°. à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances; & 3°. au Seigneur des Jumeaux, Gouverneur de Vendôme.

IV. ETIENNE CHARLET, Conseiller au Parlement en 1537, puis Président en la seconde des Enquêtes, épousa *Marie du Bourg*, fille d'*Antoine*, Chancelier de France, & d'*Anne Hénart*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GEOFFROI-RENÉ, Abbé de Notre-Dame-des-Bois & d'Issoudun, en 1556, & Aumônier du Roi; — 3. & PIERRE, Abbé de S. Georges-des-Bois, vivant en 1622.

V. FRANÇOIS CHARLET, Seigneur des Garennes & d'Esbly, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis en celui de Paris en 1576; Maître des Requêtes le 6 Février 1586, avoit épousé en Juillet 1570, *Barbe le Picart*, fille de *Germain*, Seigneur de Ville-Evrard, Conseiller au Parlement, & de *Barbe Bouette*, dont: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2 & 3. ROBERT & NICOLAS, Religieux Capucins; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Tourvoye, près Berny, & des Fourneaux, mort en 1619. Il avoit épousé *Hélene le Normand*, fille de *Sylvestre*, Maître des Requêtes, & d'*Adrienne l'Hermite*, dont ETIENNE CHARLET, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au siége d'Armentieres sans alliance en 1647; — 5. MARIE, femme de *Jacques Favier*, Baron de Mery-sur-Seine, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, morte en 1640; — 6, 7 & 8. CATHERINE, BARBE & ISABELLE, Religieuses; — 9. & ANNE, mariée 1°. à *N.... de la Sevre*, Seigneur d'Escaux, Avocat du Roi à Caen, & 2°. à *N.... Baudry de Piencourt*, Seigneur du Tilleul, duquel elle ne laissa point d'enfans.

VI. ETIENNE CHARLET, Seigneur des Garennes, d'Esbly & de Tourvoye, reçu Conseiller au Parlement le 12 Août 1606, & Commissaire aux Requêtes du Palais, épousa en 1610 *Catherine Perrot*, morte en Janvier 1665, fille de *Pierre Perrot*, Procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Catherine Bourlon*, sa premiere femme, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. ETIENNE, Seigneur de Versailles, Capitaine au Régiment du Roi, marié le 3 Août 1666 à *Renée Potelle*, morte le 13 Juin 1694, fille de *Jean*, & d'*Elisabeth Parisot*, dont CATHERINE CHARLET, femme, le 11 Mars 1679, de *Godefroi de Romans*, Ecuyer de la grande écurie; — 3. FRANÇOIS, mort sans postérité; — 4. JACQUES, mort Prieur de Verdelot le 7 Août 1696; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Cuisy & de Grandval, résidant à Saint-Malo, marié à *Catherine Rivet*. Il fut maintenu dans sa noblesse en Bretagne, le 8 Octobre 1668, & eut un fils & deux filles mariés en Bourbonnois; — 6. GEOFFROI, Capitaine d'Infanterie, tué par accident; — 7. CERMAIN, Chevalier de Malte en 1631, Commandeur de

Moisy en Brie, mort le 19 Novembre 1680; — 8. MARIE, morte le 30 Novembre 1685. Elle avoit épousé, 1°. *Florent Masperaut*, Seigneur de Chennevieres, Conseiller au Parlement de Paris en 1633; & 2°. *François de Pradel*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bapaume & de Saint-Quentin, mort en 1687, & elle le 30 Novembre 1685; — 9. & ELISABETH, Religieuse à Nogent-l'Artault.

VII. PIERRE CHARLET, Seigneur des Garennes, d'Esbly & de Tourvoye, Conseiller au Parlement le 3 Août 1640, mort le premir Août 1680, Doyen des Requêtes du Palais, avoit épousé 1°. *Marie le Gras*, morte le 23 Décembre 1645, fille de *Claude le Gras*, Auditeur des Comptes, & de *Marie de Bernage*; & 2°. *Marie Guilloire*, morte en Décembre 1651, fille de *Claude Guilloire*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Mandat*, dont il n'eut point d'enfans; 3°. & *Marie le Feulqueux*, fille de *Martin le Feulqueux*, Président en l'Election de Paris, & de *Jacqueline Gueroult*. Elle est morte en Septembre 1680. Du premier lit il eut: — 1. ETIENNE CHARLET, Seigneur de Noyan, d'Esbly, la Grandcour, Tourvoye & Lissy, Chef du vol pour les champs de la Chambre du Roi le 25 Février 1676; Maître-d'Hôtel du Roi en Janvier 1686, & mort en Juin 1700. Il avoit épousé en 1670, *Anne Ribier*, fille de *Jacques Ribier*, Conseiller au Parlement, & de *Génevieve de Bouvard*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. CATHERINE, femme de *Jacques Ribier*, Sieur de Villeneuve-le-Roi, Conseiller au Parlement; & du troisieme lit: — 3. PIERRE, qui suit; — 4. & LOUISE CHARLET, femme de *Jacques Jassaud*, Seigneur d'Arquinvilliers, Maître des Requêtes.

VIII. PIERRE CHARLET, Seigneur de Tourvoye, épousa en 1682, *Louise-Henriette Bedé*, fille d'*Elie Bedé*, Seigneur des Fougerais, Médecin, & de *N... Tremoliere*. Il mourut en 1683 ou 1684, laissant

IX. ETIENNE-PIERRE, ou PIERRE-ETIENNE CHARLET, Seigneur d'Esbly & d'Espiois, Conseiller au Parlement le 13 Juin 1714, mort en 1723. Il avoit épousé en 1710, *Elisabeth-Marie Fayet*, fille de *Charles Fayet*, Auditeur des Comptes, & d'*Elisabeth Richard*, dont: 1. LOUIS-HENRI, qui suit; — 2. ANNE-ELISABETH, mariée à *Charles*, Marquis *de Mouchy*; — 3. & HENRIETTE-LOUISE, femme de *Jean-Baptiste-Regis Aunillon*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.

X. LOUIS-HENRI CHARLET, Seigneur d'Esbly, né en 1715, Conseiller au Parlement le 14 Février 1738, Président en la seconde des Enquêtes le 28 Novembre 1764; & mort le 13 Février 1768, âgé de 53 ans, avoit épousé le 11 Avril 1741, *Elisabeth-Charlotte Bedé-des-Fougerais*, fille de *Charles Bedé-des-Fougerais*, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp, & de *N... Benoist*, dont deux filles. L'aînée est mariée en 1770 au Vicomte *de Sabran*, Brigadier des Armées.

Branche établie à Poitiers.

III. CHARLES CHARLET, troisieme fils d'YVES, & de *Catherine Boyleve*, eut de sa femme, dont le nom est inconnu,

IV. JACQUES CHARLET, Seigneur de la Vevre, qui fut pere de

V. JACQUES CHARLET, II. du nom, Préſident des Comptes en Bretagne. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

VI. JACQUES CHARLET, III. du nom, Seigneur de la Vevre & de Mondoy, Tréſorier de France à Poitiers. Il épouſa *Jacqueline Dreux*, dont il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. N... CHARLET, Chantre & Chanoine de S. Hilaire de Poitiers ; — 3. & N..., marié, dont une fille, femme de *N... le Comte*, Seigneur du Rivaux, Tréſorier de France à Poitiers.

VII. JACQUES CHARLET, IV. du nom, Seigneur de la Poupardiere, Tréſorier de France à Poitiers, épouſa *Catherine Labbé*. De ce mariage vinrent : — 1. N... CHARLET, qui ne laiſſa qu'une fille ; — 2. N...., Seigneur de la Poupardiere, Capitaine dans le Régiment de la Couronne, mort ſans enfans ; — 3. N..., Bénéficier ; — 4. PHILIPPE, qui ſuit ; — 5. N..., Seigneur de la Poupardiere, qui a laiſſé pluſieurs enfans ; — 6. & N... CHARLET, femme de *N... de Neufcheſe*, Tréſorier de France à Poitiers.

VIII. PHILIPPE CHARLET, Capitaine dans le Régiment de la Couronne, enſuite Gendarme de la Garde, a épouſé 1°. *N...* & 2°. *Angélique de Neufcheſe*. Du premier lit eſt né : — 1. N... CHARLET, Chanoine de S. Hilaire de Poitiers ; & du ſecond ſont iſſus : — 2. FRANÇOIS-PHILIPPE CHARLET-DE-LA-POUPARDIERE, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le premier Juillet 1720 ; — 3. & N... CHARLET, fille en 1720. Les armes : *d'or, à une aigle de ſable, le vol abaiſſé.*

* CHARLEVAL, en Normandie, diocèſe de Rouen : Terre & Seigneurie nommée autrefois *Noyon-ſur-Andelle*, qui a appartenu à une branche de la Maiſon de *Léon* en Bretagne. *René de Villequier*, un des favoris de HENRI III, l'eut par contrat d'engagement du 19 Décembre 1557, & elle fut vendue le 7 Janvier 1614, à *Alexandre Faucon*, Seigneur de Rys, Premier Préſident du Parlement de Rouen, qui eut pour héritier en 1628, ſon frere *Charles*, lequel fut auſſi ſon ſucceſſeur dans la charge de Premier Préſident, & en faveur duquel la Seigneurie de *Charleval*, compoſée de quatre fiefs principaux, *Charleval*, *Meneſqueville*, *Gournets* & *Paviots*, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres de 1651, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. *Charles-Louis*, dit *le Marquis de Rys*, petit-fils de ce *Charles*, vendit le Marquiſat de *Charleval* le 6 Janvier 1720, à M. *Law*, & en 1724 il a été acheté par *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, Conſeiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, frere de la Maréchale de Lorges, mort en 1749. *Voyez* FAUCON-DE-RYS & FREMONT.

CHARLIERS : Famille noble du Brabant. SIMON CHARLIERS, Licencié ès Loix, épouſa *Marie Vandemneſſe*, dont il eut

ANTOINE-FRANÇOIS CHARLIERS, Chevalier, Seigneur d'Odemont, de Buiſſeret, du 28 Mars 1691, Conſeiller & Fiſcal du Souverain Conſeil de Brabant, marié à *Thérèſe-Barbe-Joſephine Gielis-Hujoel*, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, enterrée dans la ſépulture de ſa Famille à Laken près de Bruxelles. De ce mariage ſont nés : — 1. LAMBERT-AN-

TOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, Commiſſaire du Linage de Caudenbergh en 1737, enſuite Conſeiller & Chevalier au Souverain Conſeil de Brabant, Seigneur d'Odemont, mort ſans être marié, le 26 Juin 1744; — 2. & GUILLAUME-JOSEPH, Seigneur de Borghgraſenbroeck, marié à *Thérèſe-Winauts*, morte le 2 Mai 1756, fille de *Pierre-Melchior-Henri Deſcourts-de-Winauts*, Conſeiller du Conſeil de Brabant, & de *Catherine Pangaerde*, dont un fils unique,

SIMON-BENOIT-JOSEPH CHARLIERS, Seigneur de Buiſſeret, marié à Bruxelles le 22 Septembre 1751, à *Thérèſe Pipenpoy*, fille de *Jacques-Jean Pipenpoy*, Echevin & Bourguemeſtre de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732, & d'*Iſabelle-Jacqueline Van-Papembrouk*, dont LUCIE CHARLIERS, & autres enfans. Les armes: *de ſable, au lion d'argent.* Cimier: *un lion naiſſant de l'écu.*

CHARMEAUX: Branche cadette de la Maiſon de *le Tonnelier-de-Breteuil*, qui a fini à ETIENNE-PIERRE LE TONNELIER, Seigneur de Charmeaux, mort le 24 Octobre 1709. *Voyez* TONNELIER.

* CHARMES, en Dauphiné, Diocèſe de Valence: Terre, Seigneurie, & Baronnie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Novembre 1652, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 26 Juillet & 8 Août 1653, en faveur de *Jacques Coſte de Simiane*, Préſident au Parlement de Dauphiné. Cette Terre étoit poſſédée par le Comte *de Bérenger*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 23 Octobre 1751.

— CHARNAGE: Famille noble de Saint-Claude en Franche-Comté, qui a fait de bonnes alliances & poſſédé les fiefs du Châtillonnois & des Tours de Villars & de Saint-Lupicin.

GUILLAUME CHARNAGE, épouſa par contrat du 28 Janvier 1444, *Jacquette*, fille de *Jean de Châtillon de Michaille*, Co-Seigneur dudit lieu & du Châtillonnois, fils de *Nicod de Châtillon*, Chevalier, Seigneur de Cotaillou, Epercy, *&c.* Il acquit en 1447 la part que ſon beau-pere avoit dans la Seigneurie dite du Châtillonnois-Tiere, les Villages d'Epercy, la Rixouſe, Arbens & Dartans.

PHILIPPE CHARNAGE, Sieur du Châtillonnois, ſon fils, qualifié *noble* dans ſon teſtament du 17 Janvier 1496, nomme *Marguerite*, ſa femme, ſans nom de famille, & inſtitue héritier ſon fils, JEAN, qui ſuit.

JEAN CHARNAGE épouſa une fille de la Maiſon de *Pérolier*, ſuivant cette épitaphe qui eſt au parvis de l'Egliſe de Saint-Claude: *Ci gît Demoiſelle JEANNE PÉROLIER, à ſon vivant femme de noble* JEAN CHARNAGE, *Bachelier ès loix, Sieur du Châtillonnois.*

CLAUDE CHARNAGE *le Vieux*, leur fils, Sieur du Châtillonnois, Grand-Juge, Adjoint en la Grande Adjudicature de Saint-Claude, étoit mort en 1560, ſuivant un traité du 27 Novembre de la même année, fait entre Demoiſelle *Ferrine Bachod*, veuve de noble CLAUDE CHARNAGE, nobles CLAUDE & PIERRE CHARNAGE leurs enfans. *Ferrine Bachod* étoit de Varey en Bugey, d'une famille que *François Bachod*, mort Evêque de Genêve en 1568, a beaucoup illuſtrée.

PIERRE CHARNAGE épouſa *Jeanne*, héritiere de *Claude de la Tour*,

Gentilhomme de nom & d'armes, Sieur de la Tour, & Prevôt héréditaire de Saint Lupicin. Il releva le nom & les armes de la Tour, fit bâtir des maisons à Saint-Claude & à Saint-Lupicin, où il fit mettre les armes de LA TOUR *écartelées* avec celles de CHARNAGE, & la devise, *toujours en bon lieu*, pour marquer les bonnes alliances de sa famille. Le P. *Ménestrier*, Jésuite, a fait graver dans son Traité de l'Origine des Quartiers, page 35, ceux d'une tombe du treizieme siécle, de la Maison de *la Tour-Saint-Lupicin*, pour la singularité de leur disposition. PIERRE CHARNAGE fut la tige de la branche des *Charnages de la Tour*, qui ont possédé les fiefs de ce nom à Saint-Lupicin & aux Villars avec la Prevôté héréditaire de Saint-Lupicin, jusqu'à l'extinction de cette branche, arrivée à la troisieme génération par le décès de CLAUDE-FRANÇOIS-GASPARD DE CHARNAGE, Sieur de la Tour, arriere-petit-fils de PIERRE, sans enfans de son mariage avec *Marie-Angélique des Bordes de Nercia*.

CLAUDE CHARNAGE, *le jeune*, Sieur de Châtillonnois, frere aîné de PIERRE, Sieur de la Tour, fut pere de CIRICE, & celui-ci de JACQUES & de DENIS, Prêtres, de CLAUDE-GASPARD & de HENRI, morts sans alliance; d'ANNE, & de SALOMÉE. HENRI mourut Professeur en l'Université de Besançon, & fut inhumé aux Carmes de l'ancienne Observance, où l'on voit son épitaphe.

FRANÇOIS-IGNACE DUNOD DE CHARNAGE, Ecuyer, Professeur en la même Université de Besançon, principal héritier de la branche aînée de *Charnage*, du chef de *Salomée*, son ayeule paternelle, porte les armes de CHARNAGE *écartelées* avec les siennes, & en a relevé le nom, en vertu de Lettres-patentes données à Versailles au mois de Juillet 1737. Il ne l'a pas moins illustrée par ses ouvrages. Voyez *Moréri*, édition de 1759.

— Charnée-Molard (de la) orig. de Piémont. Voyez aux additions du 6e volume. p. 752.

— CHARNIER, Seigneur du Chesne-Arnoul. REGNAULT CHARNIER, Chevalier à cause d'*Isabelle de Saint-Brisson*, sa femme, paya un rachat à M. le Duc d'Orléans, mentionné dans le compte rendu à la Toussaint 1376, par *Pierre de Sens*.

DENISE CHARNIER, femme de *Pierre de Courtenay*, Ecuyer, Seigneur de Séves & de la Chaponiere, rendit aveu à *Jean de Chabannes*, Seigneur de Saint Maurice-sur-Laveron, devant les Notaires de Châtillon-sur-Loing, le 4 Septembre 1485. Les armes: *de sable, au sautoir d'argent*.

* — CHARNY, en Bourgogne, Diocèse d'Autun: Terre avec titre de *Comté*, qui a donné son nom à une ancienne Maison. Le premier de ces anciens Seigneurs de Charny, est *Pons de Mont-Saint-Jean*, Seigneur de Charny, qui vivoit en 1228. Cette Maison éteinte en 1398, dans GEOFFROI DE CHARNY, a donné un porte-oriflamme dans un autre GEOFFROI DE CHARNY, Capitaine-Général des guerres de Picardie & des Frontieres de la Normandie, mort à la journée de Poitiers le 19 Septembre 1356.

GUILLEMETTE, héritiere de sa Maison, porta cette Terre & ce Comté à son mari *Philippe*, Seigneur de Jonvelle-sur-Saône. Leur fille *Agnès de Jonvelle*, la fit entrer dans la Maison de *Vergi*, par son mariage avec *Guillaume de Vergi*, Seigneur de Mirebeau & de Bourbonne, dont vinrent *Jean*, qui

qui mourut sans postérité le 17 Janvier 1388, & *Jeanne*, héritiere de sa branche, qui porta les Seigneuries de *Charny*, de *Mirebeau*, & de *Bourbonne*, à son mari *Henri de Bauffremont*, Baron de Scey, dont le troisieme fils *Pierre*, dit *le jeune*, Sénéchal du Duché de Bourgogne & Chevalier de la Toison d'or, eut en partage la Seigneurie de *Charny*, qui fut érigée en *Comté*, en sa faveur, par Lettres du mois de Janvier 1461. Il mourut avant l'an 1473, & ne laissa que trois filles, nées de sa troisieme femme *Marie*, fille naturelle de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne.

Antoinette, qui étoit l'aînée, eut le Comté de *Charny*, & fut la premiere femme d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Roussi, dont naquit *Philiberte de Luxembourg*, Comtesse de *Charny*, seconde femme de *Jean de Châlon*, IV. du nom, Prince d'Orange, laquelle fit, en 1534, donation entre-vifs du Comté de *Charny*, à son petit-neveu *Philippe Chabot*, Comte de Busançois, fils de *Madelene de Luxembourg*, & de *Jacques Chalot*, Seigneur de Jarnac.

En 1597, le Comté de *Charny* passa à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau, Chevalier du Saint-Esprit, après la mort duquel, arrivée le 29 Mars 1630, sans enfans mâles, il échut à *Marguerite de Chabot*, fille de *Léonore*, alliée à *Charles de Lorraine*, I. du nom, dont la postérité possede aujourd'hui ce Comté. *Voyez* CHABOT-ROHAN & LORRAINE.

Les armes de l'ancienne Maison de Charny étoient : *de gueules, à trois écussons d'argent*, 2 & 1. Voyez le P. *Anselme* & *Moréri*.

CHARNY-LOTIN, *voyez* LOTIN DE CHARNY.

* CHAROLOIS, Pays qui est le premier Comté de la Province, & des Etats de Bourgogne. En 1350 les Comtes d'*Armagnac* vendirent le *Charolois* à PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Les descendans de ce Duc ont possédé le *Charolois* jusqu'en 1477, que le Roi LOUIS XI s'en empara, comme d'un fief réversible à la Couronne. En 1492 ou 1493, le Roi CHARLES VIII s'obligea, par le Traité de Senlis, de rendre le *Charolois* à PHILIPPE D'AUTRICHE, petit-fils de CHARLES *le Hardi*, par sa mere MARIE DE BOURGOGNE; mais à la charge de foi & hommage. Il y eut ensuite, entre les Cours de France & d'Espagne, plusieurs différends à ce sujet. Durant ces discussions, le Comté de *Charolois* fut souvent occupé par nos Rois en tems de guerre ; mais enfin il fut rendu & confirmé à PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, par le traité des Pyrénées en 1659. Ce fut sous le Roi CHARLES II, fils de PHILIPPE IV, que LOUIS II, Prince de Condé, fit saisir le *Charolois*, & s'en fit adjuger la possession, par Arrêt du Parlement ; mais le haut domaine en fut réservé au Roi. *Voyez* au mot BOURBON, *branche de Condé*.

CHARON : Famille maintenue dans sa Noblesse en 1706, par Ordonnance de M. *de la Bourdonnaye*, Commissaire départi de la Généralité de Bordeaux. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. p. 124. Les armes : *d'argent, à trois fleurs de chardon d'azur, mouvantes d'une même tige de sinople, & posées* 1 & 2.

— CHARON ou CHARRON (LE) : autre Famille qui remonte à PIERRE LE CHARON, Seigneur de Plaisance, Trésorier Général de l'Ex-

traordinaire des Guerres & de la Cavalerie Légere, marié à *Marguerite Sauvat*, morte en 1626, dont il eut huit enfans, ſçavoir : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort ſans enfans ; — 3. ANTOINE, Baron d'Ormeilles, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1626, Gouverneur de Montereau, marié à *Madelene de Vieuvre*, dont ANGÉLIQUE LE CHARON, ſeconde femme de *Georges Langlois*, Seigneur de Motteville, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen ; — 4. FRANÇOIS, Baron de Saint-Ange, Tréſorier-Général de la Cavalerie Légere en 1621, Tréſorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en 1622, puis Maître d'hôtel de la Reine ; — 5. FRANÇOISE, Abbeſſe de Panthemont ; — 6. MARGUERITE, femme de *Jean Bochart*, Seigneur de Noroy, Conſeiller d'Etat en 1626 ; — 7. ELISABETH, mariée en premieres noces avec *Guillaume le Bourgeois*, Baron d'Origny, Seigneur de Crépy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie & Gouverneur de Semur. Cette Dame ayant ſurvecu à ſon fils *Pierre le Bourgeois*, Comte d'Origny, tué au ſiége de Lérida, étant Maréchal-de-Camp, hérita, ſuivant la Coutume de Bourgogne, du Comté d'*Origny*, qu'elle porta à ſon ſecond mari, *Erard du Châtelet*, VIII. du nom, Chevalier, Seigneur de Trichâteau. *Voyez* CHATELET. — 8. & COLOMBE, épouſe de *Céſar de Choiſeul*, Maréchal de France, & premiere Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, morte le 26 Janvier 1681, âgée de 78 ans.

CLAUDE LE CHARON, Seigneur de Villemaréchal, Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mars 1615, Maître des Requêtes le 21 Janvier 1624, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, épouſa 1°. en 1624, *Marie Abſolu*, fille de *Nicolas*, Receveur-Général du Taillon en Normandie, & de *Catherine Loiſeau*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 29 Avril 1627, *Françoiſe Garnier*, fille de *François Garnier*, Conſeiller au Parlement, & d'*Alphonſine Rebuffe*, dont — 1. MICHEL, mort en Janvier 1705. Il avoit épouſé *N... de la Feraudiere*, fille de *N... de la Feraudiere*, & de N... LE CHARON ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. CLAUDE, Seigneur du Palais, Lieutenant-Colonel du Régiment de Nogent, marié à *Angélique Moreau*, fille de *N... Moreau*, Seigneur de Bellebat, & d'ISABELLE LE CHARON ; — 4. MADELENE, femme de *Charles de Maupeou*, Maître des Comptes en 1652, & morte en Septembre 1680 ; — 5. RENÉE-ANGÉLIQUE, femme le 24 Septembre 1671, de *Charles-Léonard Fournier*, Seigneur de Pradines ; — 6 & 7. ALPHONSINE & FRANÇOISE, la derniere Abbeſſe de Panthemont.

FRANÇOIS LE CHARON, Seigneur de Villemaréchal, épouſa *Anne Moreau*, fille de *N... Moreau*, Seigneur de Bellebat, & d'ISABELLE LE CHARON, dont il eut : — 1. CLAUDE-CHARLES, Capitaine au Régiment des Vaiſſeaux ; — 2. & MARIE-ANNE, mariée à *Louis-Charles de Rogres*, Seigneur de Charainvilliers. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roues d'or*, ou ſelon d'autres, *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'une roue en pointe de même.*

* — CHARON ou CHARRON-DE-MENARS, dans l'Orléanois. La Seigneurie de *Menars* dans la même Province, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du 24 Avril 1657, enregiſtrées le premier Septembre ſuivant, en faveur de GUILLAUME CHARON, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & par d'autres de 1670, en faveur de ſon fils JEAN-JACQUES CHARON, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, qui obtint que cette *Vicomté* fût érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1676, enregiſtrées au Parlement le 5 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 11 Mars 1677. Il devint le 11 Janvier 1691, Préſident du Parlement de Paris, & mourut le 16 Mars 1718. Il avoit épouſé *Françoiſe de la Grange-Trianon*, dont il eut

MICHEL-JEAN-BAPTISTE CHARON, Marquis de Menars, Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1739. De ſa ſeconde femme, *Anne de Caſtera-de-la-Riviere*, il a eu : — 1. CHARLOTTE-ARMANDE CHARON-DE-MENARS, née le 26 Décembre 1732, mariée le 8 Octobre 1750, à *Michel*, Marquis *de Caſtellane*, fils de *Jean-Ange*, Comte *de Caſtellane*, Ambaſſadeur à la Porte, & de *Catherine de la Treille-Sorbs* ; — 2. ANNE, née le 26 Juin 1733, mariée le 30 Avril 1755, à *François*, Comte *de Laſtic*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Jal, fils unique de *François*, Marquis *de Laſtic*, ~~ou plutôt de *Jean-Claude de Laſtic*, Marquis de Saint-Jal, & de *Marie-Marguerite Bazin-de-Bezons*, ſeconde fille du Maréchal *de Bezons*~~. Le Comte *de Laſtic* a été fait Colonel dans les Grenadiers de France ; — 3. & THÉRESE, morte le 21 Octobre 1755, âgée de 80 ans, ſans avoir été mariée. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1.* La Terre & Marquiſat de *Menars* eſt aujourd'hui poſſédé par M. le Marquis *de Marigny*, qui en a hérité de ſa ſœur, Madame la Marquiſe *de Pompadour*.

Lieutent. Gén.l des armées du R[illegible] et de Madelene-Hélene Camus de Pontcarré, ſœ[illegible] de Madame la Marquiſe d'Urfé. Voyez Laſtic, Tom. VIII. de ce Dictionn.re

* CHAROST : petite Ville en Berri, diocèſe de Bourges, qui fut vendue l'an 1608, par *François Chabot*, Marquis de Mirebeau, à *Philippe de Béthune*, créé en 1621 *Comte de Selles & de Béthune*. Il étoit frere puîné de *Maximilien*, premier Duc de Sully, & mourut en 1649. *Louis*, ſon fils puîné, eut en partage *Charoſt*, qui fut érigé en ſa faveur en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1672. Il mourut avant d'être reçu, le 20 Mars 1681. *Voyez* BETHUNE.

— CHARPENTIER. FIACRE CHARPENTIER, Echevin de Paris en 1546, fils de JEAN, eut de *Marie Drouin*, fille de *N... Drouin*, Secrétaire du Roi, — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. & JEAN, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

MICHEL CHARPENTIER fut Receveur de Conſignations, & épouſa *Anne Sellier*, dont il eut : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. & CLAUDE, Receveur Général à Moulins.

MICHEL CHARPENTIER fut Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Préſident en la Chambre Souveraine de Metz, avant l'établiſſement du Parlement, puis Préſident lors de l'établiſſement. Il épouſa *Jeanne-Eliſabeth Mulot*, morte en 1654, dont il eut : — 1. THIERRI, qui ſuit ; — 2. & ANNE, mariée 1°. à *Jacques Miron*, Conſeiller en la Cour des Aides ; &

2°. à *Charles Feydeau*, Maître des Comptes, mort en Septembre 1682.

THIERRI CHARPENTIER, Conseiller au Parlement de Metz le 16 Octobre 1637, puis au Grand-Conseil le 25 Janvier 1644, Conseiller au Parlement de Paris, Commissaire aux Requêtes du Palais le 5 Août 1645, & mort en 1681, avoit épousé le 23 Avril 1644, *Marguerite le Tonnelier*, veuve d'*Antoine le Moucy*, & fille d'*Antoine le Tonnelier*, Auditeur des Comptes, & d'*Anne Beice*. Elle mourut le 11 Janvier 1709, âgée de 83 ans. De ce mariage sont nés : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. LOUIS, Maître des Comptes le 16 Septembre 1686, auparavant Conseiller au Parlement de Metz, mort le 6 Juin 1724, marié à *Colombe-Marguerite de Valles*, dont il a eu deux garçons & une fille ; sçavoir, PHILIPPE CHARPENTIER, Seigneur de Vilzier, Maître des Comptes le 4 Octobre 1717, marié en Avril 1727, à *N.....* *le Boulanger*, fille de *Jean le Boulanger*, Maître des Comptes, & de *Marie-Agnès Soulet*. Il est mort le 10 Janvier 1738, âgé de 51 ans, laissant ANNE-PIERRE CHARPENTIER, Conseiller au Parlement, mort le 24 Novembre 1762; le second fils nommé PIERRE CHARPENTIER, a été Maître des Comptes le 5 Juillet 1724; & la fille a épousé, 1°. *Jacques Charuel*, Maître des Comptes, dont un fils; & 2°. *N.... de Mauny* ; — 3, 4 & 5. trois autres garçons, le premier Chanoine-Régulier de S. Victor, le second Chanoine-Régulier de Sainte-Genevieve; & le troisieme Chanoine de Sainte-Croix; — 6 & 7. & deux filles, l'une Religieuse de Sainte-Marie, & l'autre Religieuse à Fontaine-lès-Nonains.

PHILIPPE CHARPENTIER, Conseiller aux Requêtes du Palais à Paris le 13 Novembre 1681, mourut en 1694. Il avoit épousé le 27 Mai 1682, *Madelene Portail*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Madelene le Nain*, dont : — 1. PHILIPPE-ANTOINE, Conseiller au Parlement le 24 Avril 1709, mort le 7 Juillet 1710, sans alliance, — 2. JEAN, né le 4 Mai 1688, Clerc du Diocèse de Paris; — 3. CLAUDE, né le 13 Mars 1690, Capitaine aux Gardes; — 4. THIERRI-ANTOINE, né le 16 Mars 1692 ; — 5. LOUISE-MARIE-MADELENE, mariée le 12 Février 1711 ; — 6. & une autre LOUISE-MARIE-MADELENE, Religieuse à Sainte-Marie.

SECONDE BRANCHE.

JEAN CHARPENTIER, second fils de FIACRE & de *Marie Drouin*, épousa *Catherine Rouillé*, fille de *Jean Rouillé*, & de *Charlotte Leschassier*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. PHILIPPE, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 19 Décembre 1605, mort Doyen en 1677, âgé de 98 ans. Il avoit épousé *Anne Vaillant*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. LOUIS, Trésorier de France à Soissons, mort sans alliance ; — 4. MADELENE, mariée le 19 Décembre 1605, à *Jacques le Jay*, Seigneur de la Neuville & de Saussalle, Correcteur des Comptes ; — 5. MARIE, femme de *Jacques le Peultre*, Secrétaire du Roi, dont des enfans ; — 6. & ANNE, mariée à *Nicolas le Peultre*, Gentilhomme de la Vénerie, dont des enfans.

JACQUES CHARPENTIER, Auditeur des Comptes le 8 Mars 1597, avoit épousé *Madelene Dreux*, fille de *Jean Dreux*, Procureur-Général

de la Chambre des Comptes, & de *Marie Caſtille*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. SIMON, mort ſans alliance; — 3. MARIE, femme de *Henri Benoiſe*, Maître des Comptes, reçu le 10 Mars 1727, dont des enfans; — 4. ANNE, Religieuſe; — 5. & GENEVIEVE, mariée à *Jacques de Cotentin*, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes, mort en 1671, dont poſtérité.

LOUIS CHARPENTIER, Maître des Comptes le 20 Septembre 1641, Seigneur de Lives, de Bois-Chambaut & du Mée, mort en 1665, avoit épouſé *Jeanne Pinon*, fille de *Jean Pinon*, Seigneur du Martroy, Préſident au Parlement de Metz, & de *Marie de Creil*. Elle mourut le 15 Mai 1675, laiſſant deux filles; ſçavoir, JEANNE, qui ſuit; & MARIE, morte ſans alliance.

JEANNE CHARPENTIER, Dame du Mée-lès-Melun & du Martroy, morte le 2 Juin 1740, âgée de 80 ans, avoit épouſé *Nicolas Fraguier*, Seigneur de Quincy en Brie, Conſeiller au Parlement de Paris en 1674, mort le 17 Novembre 1721, dont deux fils & une fille. Les armes ſont: *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'or & de gueules, accoſtée de deux licornes d'argent.*

CHARRIER: Famille noble & ancienne, originaire d'Auvergne, connue dès l'an 1296, qui a des alliances avec celles du Chancelier *du Prat*, des *Briçonnet de Minard*, Préſident à Mortier du Parlement de Paris, des *Leſcalopier*, de *Nagut*; & en 1690, par JEANNE-MARIE CHARRIER, avec *Jean-Amédée de Rochefort-d'Ailly*, Comte de Saint-Point, dont la petite-fille a épouſé en 1752, M. le Comte *de Balincourt*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, neveu du feu Marquis *de Balincourt*, Maréchal de France. *Voyez* TESTU.

Cette Famille a donné un Evêque d'Orléans, qui le fut enſuite d'Agde; un Abbé d'Iſloire, deux Abbés de Chaage, dont l'un étoit Aumônier du Roi LOUIS XIII; un Abbé de Quimperlé, dont Madame *de Sévigné* parle ſouvent dans ſes Lettres; un Receveur-Général de toutes les Finances du Royaume, *&c.*

La branche principale de cette Famille eſt établie à Lyon, où elle poſſede des Terres conſidérables, des Offices & des dignités dans la Magiſtrature. GUILLAUME CHARRIER DE LA ROCHE, Préſident-Honoraire de la Cour des Monnoyes de cette Villle, a de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. N..... né en 1734, qui a ſuccédé à ſon pere dans tous ſes Offices; — 2. N..... né en 1738, qui eſt Chanoine du Chapitre noble de Saint-Martin d'Ainay, où il faut faire des preuves de nobleſſe; — 3. N..... Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes; — 4. & N..... née en 1730, & mariée en 1750 avec M. le Comte *de Romans*, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-de-Roi dans la Province de Breſſe. Les armes: *d'azur, à une roue d'or, ſurmontée d'un lambel de trois pendans de même.* Deviſe: *ſemper in orbitâ.*

* — CHARRITE: Famille originaire du Béarnois. La terre de *Charrite*, appellé la *Poteſtarie de Charrite*, ſituée dans la Vicomté de Soule, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mars 1743, enregiſtrées

le 7 Mai ſuivant au Parlement de Pau, en faveur de JEAN-VINCENT DE CHARRITE, Chevalier. Les armes: *d'azur, à trois épées d'or en pal aboutées d'un trefle de même, celle du milieu appointée vers le chef, les deux autres vers la pointe.*

* CHARS, dans le Vexin-François, Diocèſe de Rouen: Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Janvier 1605, enregiſtrées le 25 Février ſuivant, en faveur de *Jaques de la Gueſle*, Procureur-Général au Parlement de Paris. M. *Rivié*, qui en avoit fait l'acquiſition, l'a laiſſée à ſon neveu, Grand-Maître des Eaux & Forêts, dont le fils la poſſede aujourd'hui.

— CHARTOGNES, en Champagne: ſuivant les titres produits en 1667, devant M. *de Caumartin*, Intendant de cette Province,

LAURENT DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie & Deſcardal en partie, vivant en 1533, épouſa Demoiſelle *Marie de Saint-Quentin*. Il en eut: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2 & 3. ETIENNE & JEAN.

ADRIEN DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, Deſcardal, Sorbon, Eſcly & Sons en partie, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Rethel, épouſa Demoiſelle *Marie de Beauvais*, dont

CHRISTOPHE DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie & de Sorbon en partie, qui s'allia avec Demoiſelle *Claude le Danois*, fille de Meſſire *Philibert* & d'*Yolande de Condé*, de la Maiſon de Bourbon, dont: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. & JEAN, Seigneur & Vicomte de Pernan, de Montigny, Survingenne & de Provenchere, qui n'a point eu d'enfans mâles de ſa femme, *Suſanne de Merode*.

ADRIEN DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, Bretoncourt, Montigny, Survingenne, Sorbon & Tourteron en partie, épouſa Dame *Claude de Merode*, fille de Meſſire *Charles de Merode*, Chevalier, Seigneur de Bréci, Montigny, Survingenne, Baron de Saint-Thibault, & de Dame *Suſanne de Joyeuſe*, de la Maiſon de *Grandpré*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2 & 3. JEAN & FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Tourteron, actuellement au ſervice.

CLAUDE DE CHARTOGNES, Ecuyer, Seigneur de la Folie, de Bretoncourt, Leſcy, Pernan, & de Sorbon en partie, a épouſé Dame *Françoiſe de Monbel*, fille de *Jean de Monbel*, Chevalier, Seigneur de Leſcy, ou Leſey & de *Françoiſe de Toupet*, dont: — 1 & 2. CHARLES-CLAUDE & LOUIS DE CHARTOGNES. Article dreſſé ſur une copie de maintenue de nobleſſe légaliſée.

* CHARTRES. Ce Comté, après la mort de THIBAUT, dit *le jeune*, Comte de Blois & de Chartres, échut à ELISABETH DE BLOIS, ſa tante, fille de THIBAUT I, dit *le Bon*, *Comte de Blois*. Après la mort, ſans enfans, de ſa fille MAHAUD, ce Comté fut poſſédé par *Jean de Châtillon*, fils de *Hugues*. *Jeanne de Châtillon*, fille de *Jean*, le vendit en 1186 au Roi PHILIPPE *le Bel*, qui le donna en 1293 à ſon frere *Charles*, Comte de Valois. PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, le réunit une ſeconde fois à la Couronne. FRANÇOIS I. l'érigea en *Duché* en 1528, en faveur de *Renée de France*, Ducheſſe de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la ſomme

de 2550 écus d'or. Quelques Ecrivains prétendent que cet engagement avoit déjà été effectué sous le regne de LOUIS XII, prédécesseur de FRANÇOIS I. *Anne*, fille de *Renée de France*, porta le Duché de Chartres à son second mari, *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours, pere de *Henri*, qui par transaction du 26 Août 1623, remit ce Duché au Roi LOUIS XIII, qui le donna en supplément d'apanage à son frere JEAN-BAPTISTE-GASTON, Duc d'Orléans, mort en 1660. En 1661 le Duché de Chartres fut érigé en *Pairie*, & donné par le Roi LOUIS XIV, à PHILIPPE DE FRANCE, son frere, trisayeul du Duc d'Orléans d'aujourd'hui, dont le fils unique porte le nom de *Duc de Chartres*, & ce Duché est compris dans l'apanage de la Maison d'Orléans. *Voyez* ORLÉANS.

CHARTRES : ancienne Maison du Beauvoisis, éteinte dans le quinzieme siécle, laquelle a donné un Grand-Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, un Cardinal, Archevêque de Reims & Chancelier de France.

JEAN DE CHARTRES, Seigneur d'Onze-en-Bray, en Beauvoisis, est le premier dont il soit fait mention.

HECTOR DE CHARTRES, son fils, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron de Chenedoré, Grand-Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de Normandie en 1389, mourut à la journée d'Azincourt en 1415, laissant entr'autres enfans,

RENAUD DE CHARTRES, d'abord Chanoine, puis Doyen de Saint-Pierre de Beauvais en 1404, Camérier & Référendaire du Pape, Président en la Chambre des Comptes de Paris, Evêque de Beauvais, puis pourvu de l'Archevêché de Reims en 1414, Lieutenant du Roi & du Dauphin au Pays de Languedoc, Lyonnois & Mâconnois, par Lettres du 16 Août 1418, ensuite créé Chancelier de France, par Lettres du 28 Mars 1424. Il sacra le Roi CHARLES VII. dans l'Eglise de Reims, le 17 Juillet 1429, en présence de la Pucelle d'Orléans. En reconnoissance de ses grands services, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut au Concile général tenu à Florence, par le Pape EUGENE IV, le 28 Décembre 1439; MM. *de Sainte Marthe* disent le 15 des calendes de Janvier. Il mourut subitement à Tours le 4 Avril 1443, où il étoit allé trouver le Roi, pour traiter de la paix avec l'Angleterre.

HECTOR DE CHARTRES, son frere puîné, Seigneur d'Onze-en-Bray, l'un des quatre Chassiers de l'Eglise de Chartres, le dernier de cette Maison, mourut en 1418, laissant d'*Antoinette de Hemeri*, son épouse, ISABEAU DE CHARTRES D'ONZE-EN-BRAY, femme d'*Antoine de Levis*, Comte de Villars, fils de *Philippe de Levis*, IV du nom, Comte de Villars, & d'*Antoinette d'Anduze*. Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *page* 400. Les armes : *d'argent, à 2 fasces de gueules.*

— CHASOT (DE), cette ancienne Famille, originaire de Salive, près Dijon, a pour auteur

I. JEAN-WORLE DE CHASOT, qui commandoit une compagnie de 50 hommes dans le Château de Salive, & à Saint-Laurent au Val de Suzon, près Dijon & Talan, en 1273, pour le service de ROBERT II, Duc de

Bourgogne, auquel il donna des preuves de sa valeur & de sa fidélité. Ce Prince, *pour & en récompense de son mérite & de ses talens militaires*, lui fit don des droits *de tierce & de dîme* sur différens cantons voisins de Salive. Ce droit, d'autant plus honorable en ce qu'il le partageoit avec son Souverain, devint pour lui un témoignage toujours existant de ses anciens services, & un titre inconteſtable pour ses descendans.

Les malheurs des guerres civiles, qui désolerent Salive & les environs, & leur firent perdre la plus grande partie de leurs biens & titres, ont au moins laissé subsister cette preuve de leur noblesse & antiquité. Il avoit épousé Demoiselle *Rebecca*, dont il eut

II. JEAN DE CHASOT, I. du nom, Ecuyer, qui fut aussi Capitaine du Château de Salive, & épousa noble Demoiselle *Eglantine*, dont il eut deux filles Religieuses, & douze fils, l'un desquels est BÉNIGNE, qui suit:

III. BÉNIGNE DE CHASOT, I. du nom, Ecuyer, neuvieme fils de JEAN, & d'*Eglantine*, ses pere & mere, devint par la mort de ses onze freres, tués au service du Duc de Bourgogne, leur héritier, & testa en 1362 en faveur de ses deux fils.

Par ce testament, écrit en ancien langage bourguignon, dont une copie collationnée par *la Porte* & *le Sueur*, Tabellions Royaux à Caen, le 27 Août 1673, a été produite la même année, lors de la recherche des nobles, BÉNIGNE DE CHASOT rapporte entr'autres choses ce qui suit, concernant l'origine de sa famille: « J'ai sçu, dit-il, de JEAN, mon pere, que » nous descendons de ce JEAN-WORLE DE CHASOT, qui commandoit 50 » soldats pour ROBERT II, Duc de Bourgogne, en 1273, dans le Château » de Salive, & à Saint-Laurent au Val de Suzon, près Dijon & Talan: » JEAN, mon pere, eut douze fils, dont je suis le neuvieme né, & main- » tenant seul, mes onze freres ayant été tués au service d'EUDES, IV. » du nom, Duc de Bourgogne, qui en ressentit bien de la douleur par le » souvenir de son amitié pour l'ancien JEAN-WORLE DE CHASOT, qu'il » avoit connu, & auquel ROBERT II, son pere, avoit accordé pour lui » & ses hoirs mâles, *à cause de sa vaillance & des grands services qu'il lui* » *avoit rendus*, le beau privilége de prendre & partager avec lui, dans le » voisinage de Salive, les droits *de tierce & de dîme*, dont maints autres » nobles avoient eu grande jalousie, *&c.* » BÉNIGNE DE CHASOT avoit épousé noble Demoiselle *Chrétienne*, dont il eut: — 1. CLAUDO, qui suit; — 2. & WORLE, qui mourut sans postérité de son mariage avec Demoiselle *Anne le Grand*.

IV. CLAUDO DE CHASOT, commandoit dans le fort de Talan, & épousa noble Demoiselle *Suzanne Pillot*. Le Duc PHILIPPE *le Hardi*, & la Duchesse de Bourgogne, assisterent à leurs noces. Il paroît, par l'extrait d'une sommation faite le mercredi avant Pâques l'an 1387, par *Jean de Foissy*, Ecuyer, Bailli de la Montagne, dont une copie collationnée à son original le 30 Août 1630, a été produite en 1673, lors de la recherche des nobles, « que les hoirs de CHASOT jouissoient alors de droits, immu- » nités & franchises, comme étant au-dessus des autres habitans, par l'an-

» cienneté

» cienneté de leur nobleſſe, ainſi que des dîmes antérieurement accordées » à leurs ancêtres ſur différens héritages ſcis près de Salive, qui tierçoient, » lors de la moiſſon, avec le Duc ». De cette alliance vint, entr'autres enfans,

V. ODOT DE CHASOT, Ecuyer, qui épouſa noble Demoiſelle *Claude de Veſvre*, de la Maiſon de *Roye*, d'une branche de laquelle étoit *Charles de Roye*, Comte de Roucy, marié avec *Madelene de Mailly*, Dame de Conti, dont les deux filles & héritieres, *Eléonore* & *Charlotte de Roye*, ſont entrées par mariages dans les Maiſons de BOURBON-CONDÉ & de *la Rochefoucauld*. Il eut de ce mariage : — 1. COLIN, qui ſuit; — 2. & BÉNIGNE, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine, auteur de deux branches. De la premiere ſont ſortis : HENRI DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, Capitaine au Régiment de Marolles, & Lieutenant-de-Roi de Thionville; HENRI DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur de Vice, Conſeiller & Aumônier du Roi; & N..... DE CHASOT, mort en 1727, Premier Préſident du Parlement de Metz, pere de LOUIS-BÉNIGNE DE CHASOT, Chevalier, Seigneur de Cougy, Brouſſy, *&c.* Préſident à Mortier au même Parlement, qui épouſa le 21 Août 1732, *Marie-Catherine de Montholon*, dont pour fille unique ELISABETH-MARGUERITE DE CHASOT, mariée le 29 Juillet 1761, avec *René de Chopin*, Seigneur d'Arnouville.

La ſeconde branche établie aux Andelys, eſt aujourd'hui repréſentée par PIERRE-HENRI DE CHASOT, Ecuyer, qui eut de ſon mariage avec noble Demoiſelle *Catherine de Pacarony*, THOMAS DE CHASOT, Ecuyer, *&c.*

VI. COLIN DE CHASOT, Ecuyer, fut Chambellan de CHARLES *le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, Capitaine de Salive, & allié avec noble Demoiſelle *Toinon de Saumaiſe*, de la Ville de Dijon. Il vivoit encore le 4 Février 1528, ainſi qu'il paroît par un contrat de vente paſſé devant *Guyot Dehors*, Notaire à Châtillon-ſur-Seine, tant par lui, que par BÉNIGNE DE CHASOT, ſon frere, Ecuyer, Seigneur du Val & de la Fontaine. Il eut pour fils unique :

VII. JEAN DE CHASOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Champlite & de Laborde, qui prit alliance avec noble Demoiſelle *Hélene Fyot*. Il retira, par retrait lignager, conjointement avec NICOLAS DE CHASOT, Ecuyer, ſon couſin-germain, & par acte paſſé devant *Guyot Dehors*, Notaire à Châtillon-ſur-Seine, le 20 Janvier 1529, le contrat de vente qui avoit été paſſé en 1528, par leur pere & oncle. Il eut de ſon mariage : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. & BÉNIGNE, qui vivoit encore le 3 Avril 1540, qu'il partagea avec ſon frere aîné la ſucceſſion de leur pere & mere.

VIII. BERNARD DE CHASOT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Talmé, Mornay, Pouilly & Oſſay, commandant une Compagnie pour le ſervice du Roi, & Grand-Ecuyer de Bourgogne, épouſa noble Demoiſelle *Chriſtine de Rébillier*. Il vendit certains héritages qui lui étoient échus par le partage fait entre lui & BÉNIGNE DE CHASOT, Ecuyer, ſon frere, des biens provenans des ſucceſſions de leur pere & mere, pardevant *Jean*

Pétaut, Notaire-Royal-Juré à Châtillon-ſur-Seine, le 3 Avril 1540; & fonda en 1556 une Chapelle dans l'Egliſe de l'ancien Château de la Ville de Salive, où l'on voyoit encore en 1639 ſes armes ſur les anciennes tombes, ſuivant qu'il eſt conſtaté par le procès-verbal qui en fut dreſſé le 6 Novembre 1640, par les Lieutenant-Général, Procureur du Roi, & autres Officiers du Bailliage de la Montagne. Il eut de ſon mariage: — 1. BERNARD, mort ſans poſtérité; — 2. & BÉNIGNE, qui ſuit:

IX. BÉNIGNE DE CHASOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grandbois, Talmé, *&c.* Homme-d'Armes des Ordonnances du Roi au Régiment de *Ténicey*, épouſa noble Demoiſelle *Marguerite Siredey*. Il vendit certains héritages, par contrat paſſé devant *Loigerot*, Notaire Royal à Châtillon-ſur-Seine, le 3 Décembre 1558, & ſuivant un certificat, délivré par les Prieur & Religieux Cordeliers dudit lieu de Châtillon-ſur-Seine, le 20 Mai 1593, il paroît que, pour & au nom de BERNARD DE CHASOT, ſon fils, qui ſuit, il fonda & poſa la premiere pierre du bâtiment nouveau dudit couvent, dont il étoit fondateur. De ſon mariage naquit:

X. BERNARD DE CHASOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grandbois, & de la Cour-Saint-Georges, qui vendit par contrat paſſé devant *Nicolas Maſſieurt*, Notaire & Garde-Notes à Dijon, le 3 Octobre 1615, une maiſon provenante de la ſucceſſion de feu ſon pere. Il épouſa par contrat paſſé devant *Enoch Coſtil* & *Jacob de la Perelle*, Tabellions Royaux en la Sergenterie d'Oiſtréhan, le 15 Septembre 1630, noble Demoiſelle *Eliſabeth le Tenneur*, qui lui apporta en dot les Terres & Seigneuries de Vary & d'Eſcorches, fille de feu *Jean le Tenneur*, Ecuyer, Sieur de Langrune, Eſcorches, Vary & autres lieux, & de *Catherine le Petit*. Il en eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARC-ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Tailleville, mort ſans alliance; — 3. CATHERINE, qui fut mariée par contrat reconnu devant les Notaires de Caen, le 31 Août 1648, à *Claude de Vigneral*, Chevalier, Seigneur & Baron de Ry. Ce contrat fut paſſé préſence de HENRI DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur de Vice, Conſeiller & Aumônier du Roi; de noble *Marie Duneau*, veuve de PIERRE DE CHASOT, Doyen des Maîtres des Comptes de Dijon, Fondatrice du Couvent des Carmelites de Châtillon-ſur-Seine; de *Jean Siredey*, Conſeiller du Roi à Dijon; d'*Antoine de Chaſan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & autres; — 4. & VALENTINE, qui épouſa par contrat reconnu devant les Notaires de Caen, le 22 Décembre 1654, *Charles-Thomas de Morant*, Chevalier, Seigneur & Baron de Briéville en Auge, & Maréchal de bataille aux Armées du Roi. Ce contrat fut paſſé en préſence d'*Achille de Longueval*, Chevalier, Seigneur de Manicamps, Lieutenant-Général des Armées du Roi; de *Jacques de Francquetot*, Conſeiller d'Etat & Abbé de Bolon; de *Pierre de Rozevignan*, Chevalier, Seigneur de Chamboy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Caen; de HENRI DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Beauregard, Capitaine au Régiment de Marolles, & Lieutenant-de-Roi de Thionville; de CLAUDE DE CHASOT, Conſeiller du Roi au Parlement de Metz, & autres.

BERNARD DE CHASOT, II. du nom, fut le premier de sa branche qui s'établit en Normandie, & lors de la recherche de la noblesse, il obtint des Lieutenans & Procureurs-Généraux de Salive & de Châtillon-sur-Seine en Bourgogne, les attestations & dépositions juridiques, dont nous avons ci-devant parlé, par lesquelles il constata l'ancienneté de sa noblesse, & que ses ayeux employés, sans interruption, dans les armées des Ducs de Bourgogne, avoient conservé le même droit de dîme, accordé par ROBERT II, à JEAN-WORLE DE CHASOT, ci-devant cité, dont ils jouissoient encore au commencement du dix-septieme siécle, & qu'ils partageoient alors avec le Roi. D'après ces attestations intervinrent l'Arrêt du Conseil du 10 Mai 1642, & les trois jugemens des 21 Juillet suivant, & 14 Mai & 20 Juin 1646, rendus par les sieurs *de la Potterie* & *du Tronchan*, Intendans & Commissaires, qui le maintinrent dans tous les priviléges de sa noblesse.

XI. JEAN DE CHASOT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grandbois & de la Cour-Saint-Georges, Seigneur & Patron du chef de sa mere, de Vary & d'Escorches, obtint, lors de la recherche des nobles, un Arrêt au Conseil le 27 Janvier 1673, par lequel lui & MARC-ANTOINE DE CHASOT, son frere, conjointement avec HENRI DE CHASOT, leur cousin, Capitaine au Régiment de Marolles, furent maintenus en leur noblesse & qualité d'*Ecuyer*, sans avoir égard au jugement précédemment rendu contre eux par défaut, par M. *de Chamillard*, Commissaire départi en la Généralité de Caen. Il épousa par contrat passé devant *Jean Olivier* & *Jean Bougon*, Tabellions à Caen, le 3 Avril de la même année 1673, noble Demoiselle *Catherine Hüe*, fille de feu *Jean-Baptiste Hüe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, & de noble *Anne de Durand*, dont il eut: — 1. THOMAS-LOUIS, qui suit; — 2. ANNE-JEAN-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Georges, rapportée ci-après; — 3. THOMAS, Ecuyer, Capitaine au Régiment de *Louvigny*, mort sans alliance; — 4. & CATHERINE, mariée le 10 Juillet 1702, à *Simon de Boulot*, Ecuyer, Sieur du Perron.

XII. THOMAS-LOUIS DE CHASOT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vary & d'Escorches, Capitaine des Grenadiers au Régiment de *Louvigny*, épousa par contrat passé le 27 Février 1709, & reconnu devant *Jacques Floguet*, & *François Boullin*, Notaires Royaux à Caen, le premier Septembre 1727, *Claude de Prépetit*, fille de *Gervais de Prépetit*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahan, & de noble *Simonne Radulph*. De cette alliance sont issus: — 1. GERVAIS-JEAN-THOMAS, qui suit; — 2. ISAAC-FRANÇOIS-EDMOND, rapporté après son frere; — 3, 4, 5 & 6. quatre autres fils morts au service du Roi; — 7, 8 & 9. & trois filles.

XIII. GERVAIS-JEAN-THOMAS DE CHASOT, Écuyer, Seigneur & Patron de Vary & d'Escorches, a servi dans les armées de Sa Majesté. Il a épousé par contrat passé le premier Septembre 1739, reconnu devant *Jean-Michel le Sage*, Notaire-Royal à Argentan, le premier Mars 1749, noble *Catherine-Renée de Coifferel*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Méheudin, fille de *Claude de Coifferel*, Ecuyer, Seigneur &

Patron de Méheudin, Trémont, Coucey, *&c.* & de noble *Françoiſe-Catherine-Renée Duffour.* De ce mariage ſont nés : — 1. CLAUDE-GERVAIS-JEAN, Ecuyer, Capitaine au Régiment de *Royal-Naſſau*, Huſſards ; — 2. RENÉ-ANTOINE, Ecuyer, ci-devant Page du Roi en ſa grande écurie, & aujourd'hui Lieutenant dans le Corps des Carabiniers ; — 3. & MARIE-CATHERINE-ANTOINETTE, mariée le 15 Mai 1767, avec *Robert-François du Faguet*, Ecuyer, Seigneur de Monbert, Chevalier de S. Louis, & Major des Ville & Citadelle du Havre-de-Grace.

XIII. ISAAC-FRANÇOIS-EDMOND DE CHASOT, Ecuyer, ſecond fils de THOMAS-LOUIS, & de *Claude de Prépetit*, Droſſart, de Koſlin en Poméranie, & de Plettenberg en Weſtphalie, a été décoré de l'Ordre Militaire du Mérite en Pruſſe, où il a ſervi avec diſtinction depuis 1734, juſqu'au moment de la rupture de cette Puiſſance avec la France : depuis il a été élu Commandant de Lubeck & de ſes Fortereſſes, enſuite Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, le Roi de Dannemarck, Grand-Croix de l'Ordre-Royal & Militaire de Saint-Staniſlas de Pologne ; & a épouſé par contrat du 17 Juillet 1760, *Marie-Camille*, née Comteſſe *de Torelli*, dont il a : — 1. FRÉDÉRIC-ULRIC, Ecuyer, né le 8 Juin 1761, & tenu ſur les Fonts de Baptême, par LL. MM. le Roi de Pruſſe & la Reine de Suéde, ſa ſœur ; Lieutenant d'Artillerie au ſervice de Pologne ; — 2. & LOUIS-AUGUSTE-FRÉDÉRIC-ADOLPHE, Ecuyer, né le 10 Octobre 1763, & tenu ſur les Fonts de Baptême par le Duc de HOLSTEIN-EUTIN, Evêque de Lubeck, & les Ducs & Ducheſſes de MECKLEMBOURG & de STRÉLITZ ; Enſeigne des Gardes de Lithuanie, au ſervice de la même Couronne.

Branche des Seigneurs de SAINT-GEORGES, *iſſue de celle des Seigneurs de* GRANDBOIS, D'ESCORCHES, *&c.*

XII. ANNE-JEAN-PIERRE DE CHASOT, Ecuyer, ſecond fils de JEAN, III. du nom, & de *Catherine Hüe*, épouſa, par contrat paſſé le 28 Novembre 1710, reconnu devant *Henri Thorel* & *Jean Brunet*, Tabellions Royaux en la Vicomté d'Auge, pour les ſiéges de Crevecœur & Cambremer, le premier Avril 1711, noble *Françoiſe Martin*, veuve de *Jean Onfrey*, Ecuyer, & fille de *Charles Martin*, Ecuyer, Seigneur d'Eſcotils, & de feu noble *Renée Hubert*, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée le premier Juillet 1734, à *Jean-Baptiſte-Daniel de Piedoüe*, Ecuyer, Seigneur d'Héritot.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE CHASOT, Ecuyer, épouſa le premier Octobre 1734, Demoiſelle *Marie-Anne-Françoiſe Hüe*, fille de *Pierre-Louis-Auguſtin Hüe*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mutrecy, & de noble *Marie-Françoiſe Corniere.* Il eſt devenu par cette alliance, Seigneur & Patron des Terres de Mutrecy & de Miſſy, provenantes des ſucceſſions de *Pierre-Auguſtin de Durand*, Ecuyer, Seigneur de Miſſy, Procureur-Général au Parlement de Normandie, & de *Pierre-Jean-Baptiſte de Durand*, Evêque d'Avranches, couſins iſſus de germain dudit ſieur *Hüe*, ſon beau-pere. Ses enfans ſont : — 1. FRANÇOIS-JEAN, Ecuyer ; — 2.

JEAN-PIERRE-FRANÇOIS, Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandre ; — 3. MARIE-CATHERINE, alliée le 15 Février 1763, à *Marc-Antoine-Louis de Livet*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Barville ; — 4. & FRANÇOISE-AUGUSTINE-AIMÉE DE CHASOT, mariée le 14 Décembre 1770, à Meſſire *Jean-Louis de Giverville*, ~~Marquis~~ de Saint-Aubin, fils de Meſſire ANTOINE, Ecuyer, & de noble Dame *Marguerite-Madelene Deſſon*. Généalogie dreſſée conformément aux titres communiqués au Juge d'Armes de France, pour faire recevoir RENÉ-ANTOINE DE CHASOT aux Pages du Roi, aujourd'hui Lieutenant dans le Corps des Carabiniers. Les armes, ſuivant le brevet d'enregiſtrement à l'*Armorial de France*, du 4 Février 1697, ſont : *d'azur, au chêne d'argent, poſé ſur une terraſſe de même, & accoſté de deux lions d'or, enchaînés d'argent au haut du fût de l'arbre, ayant les têtes contournées.*

† Seigneur ‡ de Scellon

CHASPOUX. JACQUES CHASPOUX, I. du nom, Conſeiller d'Etat par brevet du 5 Janvier 1649, rendit hommage au Roi le 14 Novembre 1644, de la Châtellenie de *Verneuil* en Touraine, relevante immédiatement du Roi, à cauſe de ſon Comté de Loches. Il avoit épouſé le 30 Octobre 1634, *Eſther-Marie d'Archambault*, fille de *Jean*, Grand Bailli d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, & de *Marie Faure*, couſine-germaine du fameux Pere *Faure*, Abbé & Réformateur des Chanoines Réguliers de Sainte-Genevieve. De ce mariage, il eut entr'autres enfans : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE DE CHASPOUX DE VERNEUIL, mariée à *Jean Bochart*, VIII. du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, Intendant de la Marine au Havre-de-Grace, morte en 1718, & laiſſant pour enfans entr'autres, *Jacques-Charles Bochart*, Marquis de Champigny, Gouverneur Général des Iſles du vent de l'Amérique, Chef d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, dont la poſtérité ſubſiſte dans la Comteſſe de Laſtres-Neufville ; le Comte de Laſtres-Neufville & la Marquiſe de Dray ; & *Jean-Paul*, Comte de Champigny, Capitaine des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, Major Général de l'armée de Baviere, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 20 Mars 1743 à Straubingen, dont poſtérité.

JACQUES CHASPOUX, Seigneur de Verneuil, Lieutenant des Gardes-du-Corps de feu Monſieur, frere unique du Roi LOUIS XIV, eut de ſon mariage avec *Claire Renaudot* : — 1. EUSEBE-JACQUES, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE CHASPOUX DE VERNEUIL, mariée à *François de Barbançai*, Marquis de Sarzay en Bourbonnois, dont poſtérité.

EUSEBE-JACQUES CHASPOUX DE VERNEUIL, Secrétaire de la chambre & du cabinet du Roi, Introducteur des Ambaſſadeurs & des Princes étrangers, a obtenu l'érection en *Marquiſat* de la Châtellenie de *Verneuil*, avec union de la Vicomté de *Betz*, de la Baronnie de *Rouillet*, des Châtellenies de *Sainte Julitte*, de *Chaumuſſais* & de *Saint Florier*, de la Seigneurie de l'*Etang-lès-Betz*, par Lettres-patentes du mois d'Avril 1746, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 27 Janvier & 7 Juillet 1747, & au Bureau des Finances de Tours le 17 Mars 1749. Le Marquis de Verneuil eſt mort le 2 Janvier 1747, & avoit épouſé

le 17 Avril 1719, Demoiſelle *Bigres*, fille de *Paul-François*, Conſeiller Secrétaire du Roi, & de Dame *Félix Prat*, dont :

EUSEBE-FÉLIX DE CHASPOUX, Marquis de Verneuil, Grand-Echanſon de France, marié le 28 Juin 1743, par diſpenſe de Rome, avec *Anne-Adélaïde de Harville*, morte à Paris le 29 Juin 1761, âgée de 35 ans, arriere-petite-fille de *Madelene d'Archambault*, ſœur d'*Eſther-Marie d'Archambault*, & fille d'*Anne-François*, Comte de Harville, Seigneur de la Celle, Beaumore, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de Demoiſelle *Marie Boucher*. Leurs enfans ſont : — 1. ADÉLAIDE-LOUISE-FÉLICITÉ, née le 24 Avril 1744, mariée au Marquis d'*Appelvoiſin de la Roche-du-Maine*, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ; — 2. MARIE-CHARLOTTE-GABRIELLE, née le 26 Août 1749, mariée au Marquis *de Menou*, de la branche de Touraine, Officier au Régiment du Roi ; — 3 & 4. & deux autres filles non mariées, dont une nommée ANNE-ISABELLE-MICHELLE, dite *Mademoiſelle de la Celle*, eſt née en 1752. Les armes : *d'azur, au phénix d'or dans ſon aire ; au chef couſu de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent.*

CHASSAGNE : Famille noble qui a poſſédé des biens en Berri, originaire de la Baſſe-Marche, où elle poſſédoit anciennement un fief, appellé *la Chaſſagne-Coudour*, ſitué au-dedans de la Paroiſſe & Marquiſat de Magnac en Baſſe-Marche, à une lieue de Dorat. Elle ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de JACQUES DE LA CHASSAGNE, Ecuyer, Seigneur de *Drouilles*, en la Paroiſſe de Blein, Seigneurie qui fut portée en mariage au pere de N..... DE LA CHASSAGNE, par ſa femme *Jeanne de Jovion*. N..... DE LA CHASSAGNE a été marié deux fois & eſt veuf. Il a épouſé 1°. *N..... de Leſcourt*, qui ne lui a pas laiſſé d'enfans ; & 2°. *N..... de Roſſignac*, de la branche de Sannat, dont il a un fils Lieutenant d'Infanterie au Régiment de la Marche-Prince, & une fille. N..... DE LA CHASSAGNE a un frere cadet, nommé *le Chevalier de la Chaſſagne*, Capitaine au même Régiment, Chevalier de Saint-Louis, & des ſœurs Religieuſes. Les armes : *d'azur, à deux faſces d'or, accompagnées de cinq étoiles de même, deux en chef, deux entre les deux faſces & une en pointe.*

— CHASSENOUS, *alias* CHAUSSENOUS, en Languedoc : ancienne Famille que l'on croit éteinte, & de laquelle étoient JEAN DE CHAUSSENOUS, marié à *Jeanne de Haupoul*, avec laquelle il vivoit vers la fin du quinzieme ſiécle, & tige des Seigneurs de Villeſliſſes, dont on ne trouve plus de veſtiges au milieu du dix-ſeptieme ſiécle ; & CLAIRE DE CHAUSSENOUS, Dame de Peyriac & de Moleville, qui étoit mariée avec *Bertrand de Seguier*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, lors de la donation qu'elle fit de la Terre de *Moleville*, à *Nicolas-Bertrand de Seguier*, ſon fils, Conſeiller au même Parlement. Elle étoit tante de JEAN DE CHAUSSENOUS, Chevalier, Seigneur de Villeſliſſes, pere de CLAUDE DE CHAUSSENOUS, Chevalier, Seigneur de Villeſliſſes, marié, 1°. ſans enfans, par contrat paſſé devant *J. Thuriès*, Notaire de Saint-Julien-Gras-Capou, le 7 Janvier 1592, à *Philipette d'Auriol-Roumens*, fille de *Julien* & de *Roſe de la Bailie ;* & 2°. auſſi ſans enfans, avec *Guillemette de Raimond.*

= CHASTAN, en Provence. Le Roi LOUIS XV, en considération des services qu'ANDRÉ CHASTAN DE LA FAYETTE, Docteur ès Droits, & Avocat au Parlement de Provence, avoit rendu à l'exemple de ses ancêtres à la Ville d'Apt en qualité de Recteur des Hôpitaux, lui a accordé des lettres de noblesse, données à Versailles au mois de Février 1755. Elles ont été enregistrées aux registres du Parlement d'Aix le 16 Janvier 1756. ANDRÉ DE CHASTAN a épousé *N.....* *Vincens*, des Seigneurs de Savouilhan, de laquelle il a des enfans. Les armes : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, accostée de deux tours d'argent, maçonnées de sable.* Nouvel *Armorial de Provence, Tome 1. page 256.*

— CHASTEL (DU), Seigneur de la Rouaudais, en Bretagne : cette branche séparée depuis l'an 1440, de celle des Seigneurs de la Rouvrais, dont elle est née cadette, est issue des anciens Seigneurs *du Chastel-Trémajan*, Diocèse de Saint-Pôl-de-Leon, en Basse-Bretagne, Chef-lieu de cette ancienne & illustre Maison.

Les principales alliances de cette branche sont avec les Maisons de *Richebois*, *Lucas*, *Beaumanoir*, *Ladvocat*, *Ploüer*, *Beaumont*, *Labbé*, *Serisay*, *la Boüexiere*, *Mousset*, la *Vallée* & autres, qui leur ont apporté de grands biens. Cette suite non interrompue d'alliances contractées avec les meilleures Maisons de Bretagne, dans un tems où les filles de qualité n'entroient que dans les Maisons de leur rang, prouvent le cas que l'on faisoit en Bretagne de cette branche.

Il est vraisemblable que les premieres armes de la Maison de DU CHASTEL, étoient : *le Château d'or, sommé de trois tours de même en champ de gueules*, ainsi que les portent actuellement les Seigneurs de la Rouaudais, & que les *fasces de gueules*, que porte la Maison de DU CHASTEL, n'étoient originairement qu'*une devise*, qu'ont pris ceux qui se sont rendus célébres dans cette Famille, & que les aînés ont adopté pour armes cette devise, qui signifie qu'*ils sont prêts à faire face à tout venant*, tandis que les cadets ont conservé le *château d'or, sommé de trois tours*, ainsi qu'elles se voyent sculptées en plusieurs endroits du Château de leur nom, dont on vient de parler.

Cette branche subsiste aujourd'hui dans les enfans de JEAN-RENÉ DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de la Rouaudais, & autres lieux, & de Dame *Marie-Reine Mousset*, sa femme ; sçavoir : — 1. LOUIS-JEAN-JULIEN, qui suit ; — 2. JEAN-MARIE, né à Dinan le 4 Juin 1719, & baptisé le 6 en l'Eglise de Saint-Sauveur, nommé en 1741 à un Canonicat de la Cathédrale de Metz, ordonné Prêtre en 1744, Licencié en Théologie de la Maison Royale de Navarre en 1747, Chancelier de la Cathédrale de Metz en 1749, Conseiller & Aumônier de la feue Reine, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Rigny, depuis 1754 ; & élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne, ès années 1763, 1764 & 1765. Il est aujourd'hui Conseiller & Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine depuis 1770 ; — 3. AGNÈS-REINE-LOUISE, née à la Gaudiere, le Jeudi 5 Avril 1725, & baptisée le 8 dudit mois, en l'Eglise de Saint-Juvat dudit lieu, Diocèse de Saint-Malo, mariée le 23 Octobre 1753, à FRANÇOIS-CÉ-

SAR DU CHASTEL DE LA ROUVRAIS, lequel eſt aujourd'hui veuf, avec poſtérité ; — 4. & HENRIETTE-MARIE-BONNE, née le Samedi 7 Février 1728, & baptiſée le ſurlendemain en la même Egliſe que ſa ſœur, vivante non mariée.

LOUIS-JEAN-JULIEN DU CHASTEL, Chevalier, Seigneur de la Rouaudais, de la Gaudiere-Beaumont & autres lieux, né à Dinan le 25 Mai 1717, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sauveur de ladite Ville, le même jour, ancien Capitaine du Régiment de Lyonnois, Infanterie, eſt Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Général des Milices-gardes-côtes en Bretagne. Il a épouſé, par contrat du 17 Janvier 1745, *Françoiſe-Genevieve de la Vallée*, fille héritiere principale & noble de feu *François de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Conninais, & préſomptive héritiere de Dame *Françoiſe de Marcheix*, ſa mere. De ce mariage ſont nés : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-TANNEGUI, Chevalier, appellé *le Comte du Chaſtel*, né à Dinan le 5 Novembre 1745, & baptiſé à Saint-Sauveur le même jour, reçu Page du Roi en ſa petite écurie au mois de Novembre 1758, Enſeigne à drapeaux au Régiment des Gardes-Françoiſes au mois de Septembre 1761, ~~&~~ Enſeigne à pique au même Régiment en 1763, ~~dont il eſt~~ Sous-Lieutenant ~~depuis~~ 1769 ; — 2. LOUIS-JEAN-RENÉ, appellé *le Chevalier du Chaſtel*, né le 12 Mars 1750, & baptiſé le lendemain en l'Egliſe de Taden, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1755, Page de la feue Reine en 1763, & entré Sous-Lieutenant dans la Légion de Condé en 1766, dont il eſt Lieutenant depuis 1769 ; — 3 & 4. HENRI-JOSEPH-AIMÉ, & JACQUES-MARIE-GUILLAUME, Chevaliers, nés jumeaux le Samedi 10 Juillet 1751, baptiſés le même jour en l'Egliſe de Taden, & morts la même année ; — 5. & REINE-HENRIETTE-CLAIRE-CÉLESTE, dite *Mademoiſelle de la Conninais*, née au Château de ce nom le 29 Avril 1747, & baptiſée le premier Mai de la même année en l'Egliſe de Taden, non mariée en 1771. Les armes comme ci-devant.

et Lieutenant en Second en 1777 en

Voyez la Note du Mercure de France ci-après vis-à-vis la pr. 331.

— CHASTELER ou CHASTELET. Une Généalogie de cette Maiſon, imprimée avec ſes preuves à Bruxelles en 1768, & reconnue de l'Impératrice-Reine par un Diplôme du 28 Mai 1769, dit dans ſes remarques préliminaires que

FERRI DU CHASTELER ou CHASTELET, fut Seigneur de la fortereſſe du *Chaſtelet* en Lorraine, auprès de l'Abbaye de l'Etanche.

C'eſt de lui que deſcendent les Maiſons du *Chaſteler* & du *Chaſtelet*, comme on va le prouver, après avoir fait quelques remarques ſur la différente terminaiſon du nom de ces deux branches.

Le plus ancien titre où il ſoit fait mention de ce nom, eſt de 1220. C'eſt un acte de PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, par lequel il permet à *Mathieu de Montmorency* de laiſſer bâtir une maiſon dans l'Iſle de *Chaſteler*, malgré la promeſſe que ledit *Mathieu* lui avoit faite de n'en point bâtir ſans ſa permiſſion.

Mathieu de Montmorency, Connétable de France, épouſa *Gertrude de Néele*, dont il eut entr'autres enfans *Gertrude de Montmorency*, qui épouſa

THIERRI,

Note sur la Maison du Chastelet,
établie dans le Hainaut, en réponse à ce qui
a été dit par la Maison du Chastelet, de
Lorraine, dans différens Mercures et Gazettes.

Extrait du Mercure d'avril 1776. pp. 212.

à Bruxelles, ce 14. Mars 1776.

Le Marquis du Chastelet ayant répondu dans différentes Gazettes, à l'article inséré dans celle de France du 12 février (1776) et y ayant avancé qu'il descendoit de Thiery, surnommé d'Enfer, n'a pu voir sans surprise l'article inséré dans le Mercure de France de ce mois, et croit devoir observer que bien loin que Thiery du Chastelet, Seigneur de Moulbais, fils de Ferry, et petit-fils de Thiery d'Enfer, soit totalement inconnu aux Auteurs qui ont parlé des descendans de Thiery d'Enfer, il y est au contraire très bien connu. Ceux qui en douteront pourront s'en convaincre en lisant la Généalogie de la maison du Châtelet imprimée en 1737 dans le second Volume de l'Histoire du Comté de Bourgogne par Dunod, pp. 558. ils y verront que Ferry eut Isabelle de Joinville, son épouse, Jean & Thiery. Ce dernier y est nommément appellé Bailli de Hainaut. or il n'y a jamais eu d'autre Bailli du Comté de Hainaut en 1308, que Thiery du Chastelet, qui de tout tems a été reconnu pour le premier de sa maison qui est venu s'établir en Hainaut, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui. Dans les personnes du Marquis du Chastelet et de ses enfans, et dans le Marquis du Chastelet, Seigneur de Moulbais, son frere. Ceci suffit pour répondre à l'article des différens journaux; mais le marquis du Chastelet croiroit se manquer à lui-même s'il ne justifioit pas démonstrativement la descendance de Thiery d'Enfer, c'est ce qui l'engagera à faire imprimer les titres de sa maison et indiquer à chaque titre où il se trouve en original. et pour la commodité de ceux qui desireroient s'éclaircir sans visiter tant de Dépôts éloignés, dès que l'impression sera achevée, il déposera des copies collationnées et légalisées des mêmes titres dans quelques dépôts publics, où il sera libre à un chacun de se les faire administrer. Les lieux du dépôt et le nombre où ils s'y trouveront, seront de nouveau annoncés pour les papiers publics.

THIERRI, ſurnommé d'*Enfer* ou *le Diable*. Celui-ci bâtit en Lorraine la fortereſſe du *Chaſtelet*, en mémoire de l'iſle du même nom que poſſédoit ſon beau-pere, & il la tranſmit à FERRI, ſon fils aîné (Voyez *Calmet*, Hiſtoire de Lorraine, *page 533, Tome II; Jean de Bayon, C. 96; Dunod*, Hiſtoire du Comté de Bourgogne, *Tome II, page 556; Benoît*, Supplément à l'Hiſtoire de Lorraine, *page 47*); ce qui prouve que depuis les ſiécles les plus reculés, ces deux terminaiſons ont été également en uſage. En effet, FERRI, dans le titre de 1268, écrit *Ferri du Châtelier;* dans celui de 1270, il écrit *Dou Chaſtelei*, & dans celui de 1285, *Dou Chaſtelet.*

JEAN, ſon fils, écrit *Dou Chaſtelet* dans le titre de 1282, & *du Chaſtelier* dans ceux de 1305 & 1313.

THIERRI, ſon autre fils, écrit *Dou Chaſtelet* dans le titre de 1308, & *Dou Chaſteler* dans celui de 1321.

ERARD & HENRI, petits-fils dudit FERRI, écrivent *du Chaſteler* dans le titre de la veille de S. Pierre 1321, & dans celui du jour de S. Pierre de la même année, ils écrivent *Dou Chaſtelet.*

Dans le ſeizieme ſiécle enfin, l'on trouve deux exemples de cette variation, JEAN DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, ſeptieme aſcendant de JEAN-GABRIEL-JOSEPH-ALBERT DU CHASTELET, dans deux titres, l'un de 1522 & l'autre de 1604. Ce dernier eſt de *Marie de Lannoi*, ſa veuve, & mérite d'autant plus d'attention, que c'eſt une Sentence munie du grand ſcel du Souverain.

Ces remarques ſur les différentes terminaiſons en *R* & en *T*, quoique peu eſſentielles dans le fond, ont paru néceſſaires pour obvier à toutes objections. *Ducheſne*, un des plus fameux Généalogiſtes du ſiécle de LOUIS XIV, avoit écrit dans ſon Hiſtoire de Châtillon, que *Chaſteler* & *Chaſtelet* étoient le même nom.

I. FERRI DU CHASTELER ou CHASTELET, fils aîné de THIERRI, ſurnommé d'*Enfer*, fut Seigneur du *Chaſtelet* & de Rouvres. Il fut un des quarante Chevaliers que le Duc FERRI DE LORRAINE, donna pour garant du traité qu'il fit avec le Comte *de Luxembourg* en 1268. Il épouſa *Iſabelle de Joinville*, fille de *Simon* & de *Béatrix de Bourgogne*, Dame de Marnai, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. THIERRI, rapporté après ſon frere aîné.

II. JEAN DU CHASTELER ou CHASTELET, I. du nom, ſigna comme garant, le contrat de mariage de *Jeanne de Valois* avec *Guillaume*, Comte de Hainaut, le 19 Mai 1305. Il épouſa 1°. *Gillette de Paſſavant*, fille de *Vichard*, Seigneur de Paſſavant, & veuve de *Vedon*, Comte de Toul; & 2°. *Agnès de Bertincourt.* Il eut du premier lit — 1. ERARD DU CHASTELER ou CHASTELET, dont *Ducheſne* fait mention dans ſon Hiſtoire de Châtillon, aux preuves, *page 210 & 211;* — 2. HENRI DU CHASTELER ou CHASTELET, reconnu pour chef de la branche *du Châtelet* que nous rapporterons ci-après dans un article ſéparé, d'après l'Hiſtoire Généalogique de cette Maiſon, écrite par Dom *Calmet*, Abbé de Sénone. Voyez CHATELET. Et du ſecond lit: — 3. JEAN DU CHASTELER ou CHASTELET, Chambellan de PHILIPPE, Roi de France, & Gouverneur de Tournay,

en 1332. *Couſin* en parle dans ſon Hiſtoire de Tournay, *Tome II*, *Livre III*, *page* 124, ſur un titre de l'Abbaye de S. Aubert. — 4. PIERRE DU CHASTELER ou CHASTELET, Commandant en chef de l'armée de *Marie de Blois*, Ducheſſe de Lorraine, en 1348; — 5. & ALIX.

II. THIERRI DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, d'Helleſmes & d'Oiſy, Gouverneur, Grand Bailli & Capitaine Général du Comté de Hainaut en 1308 & 1321, ſecond fils de FERRI & d'*Iſabelle de Joinville*, épouſa *Marie de Harchies*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Ville, Prévôt de Mons. On lui donne auſſi pour ſeconde femme *Marie de Haucourt*. Il eut du premier lit : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN, Châtelain & Gouverneur d'Ath en 1350; — 3. & BERTRAND, qui défendit les frontieres du Hainaut en 1340. *Froiſſard* en parle *page* 54.

III. GUILLAUME DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, fut Châtelain & Gouverneur d'Ath, de Flaubecq & de Leſſinnes en 1346, dit *Vinchant*, dans ſes Annales du Hainaut, *page* 230. Il eut de ſon mariage avec *Béatrix de Mortagne :* — 1. ARNOULD, qui ſuit; — 2 & 3. FASTRÉ & GUILLAUME.

IV. ARNOULD DU CHASTELER, Chevalier, Seigneur de Moulbais, d'Oiſy & d'Helleſmes, épouſa *Jeanne de Pottes*, fille d'*Arnould*, Seigneur de Pottes, & d'*Anne de S. Simon*, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2, 3 & 4. GUILLAUME, ARNOULD & FASTRÉ; — 5. JEAN, Seigneur d'Oiſy & d'Helleſmes qu'il vendit en 1411. Il épouſa *Marie d'Aubencheul*; — 6. GILLES; — 7, 8 & 9. MAHAUT, JEANNE & GERTRUDE; cette derniere Chanoineſſe à Andenne.

V. MICHEL DU CHASTELER, Chevalier, Seigneur de Moulbais, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, dit *Monſtrelet*, Tome I, p. 225, avoit épouſé 1°. *Marguerite d'Oiſy*, & 2°. *Gertrude de Gavre*, Dame d'Anſermont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Steinkerque, & de *Jeanne de Berlo*. Il eut du premier lit : — 1. JACQUELINE, mariée à *Jean de Gavre*, frere de ſa belle-mere; & du ſecond, — 2. JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN DU CHASTELER, II. du nom, Seigneur de Moulbais, Fraſnes, Carnin, Anſermont, Gouverneur de Lille en 1452, dit l'Hiſtoire Générale du Hainaut, *Tome V*, *page* 62, fut tué à la bataille de Mont-Lhéri le 16 Juillet 1465. Il avoit épouſé *Jeanne Bourlinet*, Dame de Berſée & d'Eſplechin, fille de *Jean* & d'*Anne de Saint-Simon*, du ſang de Vermandois. Elle fut l'une des Dames d'honneur de *Marie de Bourgogne*. De ſon mariage vinrent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de Carnin & d'Eſplechin, mort en 1490; — 3. & JACQUELINE, Chanoineſſe à Andenne.

VII. PHILIPPE DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, Carnin, Anſermont & Berſée, mort vers l'an 1506, avoit épouſé *Jeanne de Proiſſi*, Vicomteſſe, héritiere de Bavai, titre qu'avoit reçu de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, *Clarinbaut de Proiſſi*, ſon ayeul, en 1438. Elle étoit fille de *Léon de Proiſſi* & d'*Anne de Lannoi*, Chevalier de la Toiſon d'Or, & d'*Adrienne de Berlaimont :* elle mourut le 3 Janvier 1510. De ce mariage naquirent : — 1. PHILIPPE, Vicomte de Bavai, Seigneur de Moulbais, Bois-

de-Louvignies & de Berſée, mort en 1518 ſans avoir été marié. Ses tuteurs furent *Jeanne de Proiſſi*, ſa mere, *Louis de Proiſſi*, ſon couſin-germain, *Antoine de Maſtaing*, ſon oncle à la mode de Bretagne, & *Jean de Trazegnies*; — 2. & JEAN, qui ſuit.

VIII. JEAN DU CHASTELER, III. du nom, Vicomte de Bavai, Seigneur de Moulbais, d'Anſermont, Carnin, Bois-de-Louvignies & de Berſée, par la mort de ſon frere aîné, fut en 1542, Lieutenant des hommes de l'Empereur CHARLES-QUINT, puis il obtint en 1555 le Gouvernement de la Citadelle de Tournay; enfin *Floris de Montmorency*, Baron de Montigni, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur, Capitaine Général & Grand-Bailli des Villes & Châteaux de Tournay & du Tournaiſis, ayant été appellé en Eſpagne où il fut arrêté, JEAN DU CHASTELER fut pourvu par *interim* du Gouvernement de Tournay & du Tournaiſis.

L'eſprit d'irréligion & de révolte avoit gagné la plûpart des Villes des Pays-Bas, & la Ville de Tournay n'en fut pas exempte. JEAN DU CHASTELER penſa d'abord à arrêter les déſordres par autorité : il prit le parti de ſe retirer dans le Château avec ſa Garniſon. Comme ce Seigneur ne s'attachoit qu'à la défenſe du Château, *Marguerite de Parme*, Gouvernante des Pays-Bas, envoya *Philippe de Montmorency*, Comte de Hornes, pour appaiſer les troubles à Tournay. Bien loin de réuſſir, il permit au contraire pluſieurs choſes nuiſibles à la Religion; il voulut même engager le Seigneur de Moulbais à ratifier ce qu'il avoit fait; mais celui-ci étoit trop attaché à ſon devoir pour y conſentir, & en écrivit à la Gouvernante des Pays-Bas le 26 Septembre 1566. Cette Lettre eſt imprimée dans le procès de *Philippe de Montmorency*, Comte de Hornes, *Tome II. page 440*. Cette Princeſſe rappella ce Comte, qui depuis eut la tête tranchée, en approuvant la conduite du Seigneur de Moulbais, qui fut dès-lors revêtu du titre de Gouverneur, Capitaine Général & Grand Bailli de Tournay & du Tournaiſis, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort arrivée le 27 Mars 1568. Il avoit épouſé 1°. *Gillette de Harchies*, Dame d'Audignies & de Wadempriau, niéce de *Marie de Hamal*, femme de *Guillaume de Croy*, Seigneur de Cheſvres, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de CHARLES-QUINT; 2°. *Barbe de Hun*; & 3°. *Marie de Lannoi*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, mort ſans enfans le 5 Août 1599. Il avoit épouſé 1°. *Iſabelle Vander-Meere*, fille de *Georges*, & de *Marguerite de Wedergracht*; & 2°. *Catherine Vander-Meere*, fille de *Joſſe*, Seigneur de Woorde, & de *Jeanne de Maſtaing*; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, Chevalier de Malte, tué en 1565, en défendant contre les Turcs le Fort Saint-Elme dans l'Iſle de Malte; — 4. ANNE, Dame d'honneur de MARIE, Reine de Hongrie, alliée avec *Georges Vander-Meere*, veuf de *Jeanne de Maſtaing*; du ſecond lit : — 5. ANTOINE; — 6. ANNE, Chanoineſſe à Maubeuge, qui épouſa *Erard de Brion*, dont elle eut ANNE-ADRIENNE DE BRION, mariée à *François*, Comte d'Arberg & de Valengin; & du troiſieme lit : — 7. YOLANDE, morte à marier.

IX. GABRIEL DU CHASTELER, Vicomte de Bavai, Seigneur de Moulbais, Berſée, Anſermont, Bois-de-Louvignies, Capitaine de 200 hommes

d'armes, Grand Bailli par *interim* du Comté de Hainaut, & Député de la Nobleſſe de la même Province, épouſa 1°. *Marie de Haudion;* & 2°. le 4 Juillet 1577, *Iſabeau de Berlaimont*, qui fut Chanoineſſe à Mons, couſine de *Charles*, Comte de Berlaimont, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il eut de ſa premiere femme : — 1. JEAN, qui ſuit; & de ſa ſeconde : — 2. GABRIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. HENRI, Tréfoncier de S. Lambert à Liége; — 4. PHILIPPINE, reçue Chanoineſſe à Nivelle le 12 Octobre 1586, mariée en 1609 à *Martin de Wiſocq*. De ce mariage deſcendent par les femmes le Prince *de Ghiſtelles*, le Marquis *de Traiſignies*, les Comtes *de Naſſau* & *d'Argentan;* — 5. CATHERINE, Chanoineſſe à Andenne le 17 Octobre 1584; — 6. MARIE-JEANNE, auſſi Chanoineſſe à Andenne; — 7. & ANNE, mariée à *Charles de Harchies*, dont vint *Marie-Bonne de Harchies*, alliée à *Wolfgang-Guillaume*, troiſieme fils d'*Alexandre*, Duc *de Bournonville*, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, à qui elle porta en mariage les Terres de *Sart* & de *Flegnies*.

X. JEAN DU CHASTELER, IV. du nom, Vicomte de Bavai, Seigneur de Wadempriau & de Bois-de-Louvignies, ſe maria en 1601 avec *Françoiſe de Carondelet*, qui fut Chanoineſſe à Maubeuge, dont : — 1. GABRIEL-JEAN, Vicomte de Bavai, Seigneur de Wadempriau, Bellignies & Bois-de-Louvignies, marié à *Gertrude d'Andelot*, qui fut Chanoineſſe à Nivelle. Il en eut *Bonne-Françoiſe*, Chanoineſſe à Maubeuge, qui ſe maria 1°. à *Claude*, Comte *de Lannoi* & de la Motterie, fils de *Philippe*, & de *Michelle d'Ognies;* & 2°. avec *Philippe de la Tramerie*, Comte d'Hertaing, ſon couſin-germain. Elle mourut ſans enfans le 26 Avril 1706, & inſtitua pour ſon héritier FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, Marquis du Chaſteler, dont il ſera parlé ci-après; — 2. PIERRE-PHILIPPE, Vicomte de Bavai, Baron de Doulieu, Seigneur de Veſpelaer, Releghem, Tongrenelle, Steenveerck, Dampierre, Maréchal héréditaire de Flandre, qui épouſa 1°. le 4 Mai 1642, *Hélene de Haynin*, morte ſans enfans en 1643; & 2°. le 4 Juillet 1645, *Anne-Marie d'Eſtourmel*, Chanoineſſe à Mons. Il en eut ANNE-CAROLINE, Chanoineſſe à Mons, & enſuite mariée à *Alexandre-Othon*, Comte de Vehlen, Maréchal des Armées de S. M. I. & C. Commandant en chef les troupes aux Pays-Bas, & Gouverneur de Bruxelles, mort le 11 Mai 1726; — 3. & MARGUERITE, Chanoineſſe de Munſterbilzen, mariée à *Guiſelin de la Tramerie*.

X. GABRIEL DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais, fils de GABRIEL, & d'*Iſabeau de Berlaimont*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Moulbais & d'Anſermont, fut Meſtre-de-Camp & Colonel propriétaire d'un Régiment de 3000 Wallons, Député de la Nobleſſe du Comté de Hainaut, & enſuite envoyé à la Haye avec le Duc *d'Arſchot*, comme Députés de la Nobleſſe des Pays-Bas, aſſemblée à Bruxelles en 1633. Il épouſa *Melchide d'Adda*, fille de *Jean-Ambroiſe*, Marquis *d'Adda*, & de *Marie Borommée*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CHARLES-GABRIEL, tué au ſiége du Fort de Linck en 1645, âgé de 22 ans.

XI. FRANÇOIS DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais & d'Anſermont, Député de la Nobleſſe du Pays de Hainaut, mort le 20 Octobre

1657, avoit épouſé *Caroline d'Yves*, Chanoineſſe à Suſteren, fille de *Philippe-René*, Meſtre-de-Camp, Membre du Conſeil de Guerre de S. M. C. & Gouverneur d'Ath, & de *Marie d'Enghien*. Il en eut : — 1. ANTOINE-CHRÉTIEN, qui ſuit; — 2. & MELCHIDE-PHILIPPINE, Chanoineſſe à Munſterbilzen, née le 21 Janvier 1647, mariée le 30 Septembre 1670, à *Jean-François*, Baron *de Tzerclaes* & de Tilli, Seigneur de Nordwick, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Buſleyden*, Vicomteſſe de Grimberghe, mort le premier Février 1695.

XII. ANTOINE-CHRÉTIEN DU CHASTELER, Seigneur de Moulbais & d'Anſermont, Député extraordinaire de la Nobleſſe du Hainaut au Congrès d'Utrecht, épouſa en 1683, *Marie-Catherine-Joſephe de Fraſneau*, fille de *Maximilien*, Vicomte *de Fraſneau*, & de *Marie-Catherine Dervillers*, Dame de Cracolle & Beauſſart. De ce mariage ſont nés : — 1. CLAUDE-PHILIPPE, Marquis du Chaſteler, mort ſans enfans en 1729 ; — 2. FRANÇOIS-GABRIEL, Marquis du Chaſteler, Seigneur de Moulbais, Anſermont, Bellignies & Bois-de-Louvignies, mort ſans enfans de *Catherine de Plunkett*, ſon épouſe, en 1757 ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & trois autres fils & neuf filles, qui tous moururent ſans avoir été mariés.

XIII. JEAN-FRANÇOIS, Marquis DU CHASTELER, de Courcelles & de Moulbais, Seigneur de Carniere, Anſermont, Bois-de-Louvignies, la Cattoire, Anvaing, le Vieutordoir, Jaurieux, Letenre, Rianwez, Conſeiller d'Etat d'Epée de L. M. I. R. A, Chevalier d'honneur, puis Préſident de la Noble & Souveraine Cour à Mons, mort le 24 Août 1764, avoit épouſé 1°. *Marie-Claire-Joſephe du Sart*, fille de *Nicolas*, Chevalier, & d'*Antoinette du Beron*, morte ſans enfans le 7 Février 1743 ; & 2°. le premier Juin de la même année, *Marie-Claire-Joſephe du Sart*, niéce de ſa premiere femme, morte le 13 Janvier 1758, fille de *Joſeph-Marie du Sart*, Chevalier, Seigneur de Bouland, & de *Marie-Marguerite du Beron*, ſa couſine-germaine, dont il a eu : — 1. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE-ANTOINE-CHRÉTIEN, Marquis du Chaſteler & de Moulbais, & Seigneur du Vieutordoir ; — 3. MARIE-JOSEPHE-JULIE, alliée le 19 Septembre 1759 avec *Guillaume-René*, Comte *de Baillencourt*, Baron d'Antignies, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi d'Eſpagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava & Gouverneur d'Alicante ; — 4. MARIE-CATHERINE-JOSEPHE-ALEXANDRINE-CHARLOTTE-FÉLICITÉ ; — 5. LOUISE-JOSEPHE ; — 6. & MARIE-CLAIRE-JOSEPHE-HENRIETTE.

XIV. FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, Marquis DU CHASTELER & de Courcelles, Seigneur de Carniere, Anſermont, Bois-de-Louvignies, *&c.* Chambellan actuel de L. M. I. R. A. Lieutenant de la Compagnie des Hallebardiers, Garde Royal de L. M. I. & Membre de la Nobleſſe des Etats de Hainaut, a épouſé 1°. le 21 Mars 1762, *Albertine-Joſephe-Dorothée*, Comteſſe *de Thürheim*, Chanoineſſe à Mons, fille de *Jean-Guillaume*, Chambellan & Conſeiller d'Etat-Intime, Préſident & Grand-Fauconnier Héréditaire de la Haute-Autriche, & d'*Albertine*, Comteſſe *de Sprinzenſ-*

tein, morte le 26 Juin 1765 ; & 2°. le 22 Mars 1767, *Catherine-Eliſabeth de Haſſelaer*, fille de *Gerard-Arnould*, Sénateur & Bourg-meſtre de la Ville d'Amſterdam, Directeur de la Compagnie des Indes, Grand-Amiral, répréſentant le Stathouder, & Ambaſſadeur des Provinces unies au Congrès d'Aix-la-Chapelle, & d'*Eliſabeth de Clignet*. Il a eu de ſa premiere femme : — 1. JEAN-GABRIEL-JOSEPH-ALBERT, né le 22 Janvier 1763 ; — 2. PHILIPPINE-FRANÇOISE-JOSEPHE-DOROTHÉE, née le 10 Avril 1764 ; — 3. & MARIE-JOSEPHE-JULIE-FÉLICIANE, née le premier Mai 1765.

Cette Maiſon porte pour armes : *parti, au 1 d'argent, à une bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion armé & lampaſſé de ſable, couronné d'or ; & au 2 d'or, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'argent, poſées dans le ſens de la bande.* Supports : *à dextre un ange vêtu & habillé ; & à ſéneſtre, un griffon aſſis, les aîles étendues, lampaſſé de gueules, couronné d'une couronne ducale d'or, & en ayant une autre de même paſſée au col, au bas de laquelle pend un chapelet de perles & une croix de Lorraine d'or.* Et cimier : *une couronne ducale, de laquelle ſort un caſque de front, orné de ſes lambrequins, ſurmonté d'une autre couronne ducale, ſommée d'un alérion couronné de même.* Derriere l'écu, *un manteau ducal, aux émaux & chamarrures de l'écu*, deviſe : *Priny, Priny.*

FERRI DU CHASTELER, en 1277, portoit : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois alérions d'or, poſés dans le ſens de la bande.*

JEAN DU CHASTELER, Seigneur d'Helleſmes en 1400, portoit : POUR BRISURE, *un lambel de trois pendans de gueules.*

JEAN, Seigneur de Wadempriau, portoit : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis du champ, & accompagnée en chef d'un lion armé & lampaſſé de ſable, couronné d'or.*

DU CHASTELER, portoit, & porte : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion armé & lampaſſé de ſable, couronné d'or*, qu'il partit de du CHASTELET, comme ci-deſſus.

JEAN, en 1332, portoit de même : *la bande accoſtée de deux lions de même, un en chef & un en pointe.*

ERARD, en 1363, portoit : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'argent, dans le ſens de la bande, & accompagnée en chef d'une merlette de gueules*, pour briſure.

GERARD, en 1435, portoit mêmes armes, & au lieu de la merlette, *une étoile de gueules*, pour ſous-briſure.

Et PHILBERT, auſſi en 1435, portoit au lieu de l'étoile, *un croiſſant auſſi de gueules*, pour autre ſous-briſure.

— CHASTELIER-DU-MESNIL (DE), en Dauphiné : Famille noble, de laquelle étoit le feu Marquis *du Meſnil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant dans la Province de Dauphiné. Le Nobiliaire de cette Province, par *Allart* & *Chorier*, en fait mention, ainſi que l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par l'Abbé *Pithoncurt*. Elle a été maintenue dans ſa *nobleſſe* en 1635 & 1668, par MM. *Talon* & *du Gué*, Intendans en Dauphiné. Elle a formé trois branches. La premiere

eſt éteinte : la ſeconde ſubſiſte dans FRANÇOIS-ESPRIT, Marquis DE CHASTELIER-DU-MESNIL, né le 28 Février 1752, fils du feu Lieutenant-Général dont nous avons parlé. Il a deux ſœurs.

De la troiſieme branche eſt JOACHIM DE CHASTELIER, marié le 31 Août 1740, à *Diane-Françoiſe de Durand*, dont il a pour fils, CHARLES-LOUIS-MARIE-JOACHIM DE CHASTELIER, Ecuyer, né à Valence le 8 Décembre 1747. Les armes : *d'azur, à un château d'argent, flanqué de deux tours de même, & ſommé d'une autre tour auſſi d'argent ; le tout maçonné de ſable ; les trois tours donjonnées chacune de trois pieces d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

— CHASTELLARD ou HAUTERIVE, en Viennois. HAUTERIVE eſt le premier nom de cette Maiſon du Dauphiné, qui a l'avantage peu commun de juſtifier une filiation exactement ſuivie depuis environ cinq ſiécles. On trouve une preuve bien authentique de la haute ancienneté du nom *de Hauterive* dans la vie d'AMÉDÉE DE HAUTERIVE, Religieux dans l'Abbaye de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, où l'on conſerve en original un manuſcrit du treizieme ſiécle, qui contient cette vie écrite vers l'an 1185, par un Moine de la même Abbaye.

AMÉDÉE DE HAUTERIVE, Seigneur de Hauterive en Viennois, de Planeſe, de Charmes, de Lemps, de Clermont, de Saint-Geoire, & Co-Seigneur de pluſieurs autres Terres, mérita par la ſainteté de ſa vie le nom de *Vénérable*. Il avoit pour oncle maternel *Guigues Dauphin*, Comte d'Albon, le goût pour la retraite le conduiſit à l'Abbaye de Bonnevaux, où il embraſſa la vie religieuſe, avec ſeize Chevaliers de diſtinction qui s'étoient joints à lui ; il quitta depuis ce Monaſtere, pour ſe retirer avec AMÉDÉE ſon fils, dans la célébre Abbaye de Clugny, où les lettres étoient en honneur, & où l'on les cultivoit avec ſuccès. Les Religieux de Clugny, perſuadés que l'inſtruction qu'ils pouvoient donner à un ſi digne éleve (AMÉDÉE le fils), quelque bonne qu'elle pût être en ſoi, ſeroit bien au-deſſous de celle qui lui convenoit à tous égards, crurent ne pouvoir rien faire de mieux, que de s'en décharger promptement ſur l'Empereur CONRARD, ſon parent, qui en effet ne négligea rien pour l'élever d'une maniere qui répondît à la nobleſſe de ſon extraction, & qui prit de lui le même ſoin pendant pluſieurs années, que s'il eût été ſon propre fils. Cependant le *Vénérable* AMÉDÉE ſe reprochant de n'avoir pas perſévéré conſtamment dans ſa premiere vocation, fonda quatre Monaſteres, qu'il ſoumit à celui de Bonnevaux, où il étoit retourné, & où il mourut plein de mérite & de bonnes œuvres le 14 Janvier de l'année 1150. Les Religieux de l'Ordre de Cîteaux le mettent au nombre de leurs Saints.

AMÉDÉE, fils du précédent, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Clairvaux, & fut enſuite Abbé de Haute-Combe en Savoie, puis Evêque de Lauſanne, il eſt auſſi au nombre des Saints de l'Ordre de Cîteaux.

I. BERLION DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, I. du nom, Damoiſeau, auquel on commence la filiation, ſuivie de cette Maiſon, épouſa 1°. *Eliſabeth*, & 2°. en 1262, *Blanchette Gaudin*, fille de *Guillaume Gau-*

din, Chevalier, & de Dame de *Girine*. Il fit ſon teſtament dans ſa maiſon de Hauterive en Viennois, le Vendredi avant la fête de Saint-Luc, l'an 1295, & en nomma exécuteurs PONS ou PONCET, Seigneur de Hauterive, dont il étoit Vaſſal, & *Aymard de Rovoire*, Chevalier, ſon parent. Du premier lit, il eut *Guigonne*, qui épouſa en 1279 *Anteline Aynier*, Damoiſeau, & de l'un des deux lits : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. GUIGUES, deſtiné à l'état de Religieux par ſon pere, & trois filles, GIRINE, ALISE & CATHERINE, qui vivoient en 1295 ; la derniere fut Religieuſe dans le Couvent des Cordelieres de Vienne.

II. NICOLAS DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, Damoiſeau, demanda en mariage, le Jeudi après la fête de Sainte-Luce, en l'an 1292, *Guillemette de Givort*, fille de *Guillaume de Givort*, Chevalier. Il épouſa depuis *Catherine de Clavayſon*, fille de *Guillaume de Clavayſon*, Chevalier, par contrat du Mardi après la fête de la Madelene de l'année 1295, paſſé en préſence de PONS, Seigneur de Hauterive, & vivoit encore en 1335. On lui connoît trois enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Vallier le 23 Mars 1341 ; — 3. & BERLIONE, femme de *Guillaume Bonnet-de-Châteauneuf-de-Galaure*.

III. PIERRE DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, Damoiſeau, eut pour femme *Agnès Roſtein*, & fit ſon teſtament à Hauterive le 23 Mars 1341, (vieux ſtyle) c'eſt-à-dire en 1342, par lequel, entr'autres diſpoſitions, il donna ſa maiſon de Hauterive, avec ce qui lui appartenoit dans ladite Seigneurie, à PIERRE & à HUMBERT DE HAUTERIVE, Damoiſeaux. Il eut entr'autres enfans : — 1. BERLION, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, deſtiné à l'état Religieux ; — 3. CATHERINE, femme de *Hugues de Maugiron*, Chevalier : — 4. & CLÉMENCE, auſſi deſtinée à être Religieuſe, par ſon pere.

IV. BERLION DE HAUTERIVE ou de CHASTELLARD, II. du nom, Chevalier, qualifié *noble & puiſſant homme* en 1351, épouſa en 1362, *Françoiſe de Quincieu*, fille de noble *Aymaron de Quincieu*, & fit hommage en 1374, à *Joachim de Clermont*, Seigneur de Hauterive, pour tout ce qu'il poſſédoit dans l'étendue de cette Seigneurie. Il vivoit encore le 15 Août 1395, & mourut avant le 9 Décembre 1398. Il eut pour enfans : — 1. PIERRE DE CHASTELLARD, qui épouſa en 1394, *Marguerite de la Baſtie*, fille de *noble & puiſſant homme Rolland de la Baſtie*, Chevalier, Seigneur de Saint-Roman, & qui fit ſon teſtament en 1398, par lequel il voulut être enterré dans le cimetiere de l'Egliſe de Saint-Martin d'Auſerin à Hauterive, au tombeau de ſon pere ; — 2. & GUILLAUME, qui ſuit ;

V. GUILLAUME DE CHASTELLARD, Chevalier, épouſa en 1395, *Béatrix de Murinais*, fille de noble *Odobert de Murinais*. La qualité de *noble* & *puiſſant* lui eſt donnée dans une Sentence rendue à ſon profit en l'an 1439, contre noble *Humbert de Buffevant*, par le Vice-Juge-Mage des Appellations de tout le Dauphiné, & on la lui donne encore dans un acte de l'an 1450 ; mais il ne vivoit plus alors. Il eut trois enfans, ſçavoir : — 1. BULION, qui abandonna à ſes freres tous les biens qu'il pouvoit prétendre dans la ſucceſſion future de ſes pere & mere, par acte du 24 Juillet

Juillet 1439; — 2. PIERRE, qui épouſa *Catherine d'Urre*, ſuivant un Mémoire domeſtique, dreſſé récemment, lequel ajoute que ce PIERRE a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Lattier*, qui eſt éteinte; — 3. & ANTOINE, qui ſuit.

VI. ANTOINE DE CHASTELLARD, Damoiſeau, donataire d'*Antoine de Clermont*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, pour la troiſieme partie des revenus de la Châtellenie de Hauterive, par acte du 9 Août 1442, épouſa peu de tems après *Anne Ollanier*, fille de noble *Pons Ollanier*. Il déclara le 20 Novembre 1450, qu'il devoit & qu'il vouloit tenir dorénavant du Dauphin de Viennois, tous les biens qu'il avoit poſſédés juſques-là en franc-aleu dans le mandement de Moras, & teſta le 13 du mois de Décembre de la même année 1450. On lui connoît pour enfans: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, mariée à noble *Antoine du Palais*.

VII. CLAUDE DE CHASTELLARD, I. du nom, Damoiſeau, épouſa par contrat du 8 Février 1472, c'eſt-à-dire en l'an 1473, *Louiſe de Breſſieu*, fille de puiſſant homme *François de Breſſieu*, Chevalier, Seigneur de Beaucroiſſant & de Quincenet. Il eut pour enfans: — 1. CLAUDE, connu par le teſtament d'*Anne Ollanier*, ſon ayeule paternelle, du 26 Août 1494; — 2. AIMARD, qui ſuit; — 3. & FRANÇOISE DE CHASTELLARD, qui épouſa en 1492, noble *Jean de Salignon*: dans le même tems paroiſſent PHILIPPE DE CHASTELLARD, Abbeſſe de Saint-André-le-Haut, à Vienne, en l'an 1525, date d'un acte où pend un ſceau, ſur lequel on voit les *trois chevrons* qui déſignent les armes de la Maiſon de Chaſtellard; & LOUISE DE CHASTELLARD, élue Abbeſſe de Sainte-Claire d'Annonay le premier Novembre 1538.

VIII. AIMARD DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard, dans le mandement de Hauterive, épouſa en 1515 *Catherine de Chavannes*, fille de noble *Jean de Chavannes*, & teſta en l'an 1556. Il eut de ſon mariage: — 1. CLAUDE, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere; — 2. HUMBERT, ſubſtitué à ſon frere par le même teſtament; — 3. Simon, qui ſuit; — 4. JEAN, légataire de ſon pere en 1456; — 5. ANTOINE, Seigneur de Vaux, qui épouſa *Fleurie de Chapponay*, & qui, ſuivant un Mémoire domeſtique, à formé les branches de *Vaux*, de *Levaux*, & d'*Herpieu*, qui ſont éteintes; — 6. & CLAUDINE, connue par le teſtament de ſon pere.

IX. SIMON DE CHASTELLARD, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive & de Levaux, épouſa *Antoinette Barbier*, & teſta en 1588. Ses enfans furent entr'autres: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2, 3 & 4. MARC, CHRISTOPHE & IMBAUD, connus par le teſtament de leur pere, du 14 Février 1588; — 5. ANTOINETTE, veuve en 1588, de noble *Imbaud du Cros*; — 6, 7 & 8. MADELENE, HÉLENE & FLEURIE, connues par un acte du 14 Février 1588.

X. CLAUDE DE CHASTELLARD, II. du nom, Seigneur de Chaſtellard-lez-Hauterive, inſtitué héritier univerſel de ſon pere en l'an 1588, pour tous les biens qu'il poſſédoit dans le mandement d'Hauterive & de Moras, épouſa en 1593, *Jeanne Muſy*, ſœur de *Simon Muſy*, Maître &

Auditeur en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & testa en 1611. Il en eut : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2, 3 & 4. CHARLES, ANTOINE & CHRISTOPHE, morts avant le 28 Novembre 1622 ; — 5. MELCHIOR, Capitaine d'Infanterie en 1632 ; — 6. HENRI, qui a formé la branche de *Chastellard-Salieres*, rapportée ci-après ; — 7. MARGUERITE, qui ne vivoit plus le 28 Novembre 1622 ; — 8. CLAUDE, femme de noble *Balthasard de Flotte*, Sieur de la Freidiere, légataire de sa mere pour la somme de 7000 livres ; — 9. & MARIE, connue par le testament de son pere, du 25 Septembre 1611.

XI. ALEXANDRE DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, Capitaine dans le Régiment de Nerestang, marié en 1624, avec *Catherine de Legue* ou *de Laigue*, fille de noble *Claude de Legue*, Seigneur de Legue & de la Sabliere en Dauphiné, & de *Louise du Peloux*, fit son testament en l'an 1659, dans lequel il rappelle tous ses enfans, au nombre de neuf, qui suivent : — 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, lequel commanda le Régiment de Bourbonnois, & mourut sans postérité ; — 2. GEORGES, Sieur de la Contamine, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois ; — 3. FRANÇOIS, qui suit ; — 4. ANTOINE, Chanoine de Saint-André-le-Bas à Vienne, & Prieur de Saint-Pierre-de-Chandieu ; — 5. CHARLES, Oratorien ; — 6. MARIE, Abbesse de Notre-Dame-de-Bons en Bugey ; — 7. REINE, Ursuline à Romans, sous le nom de sœur Sainte-Joachim ; — 8. LOUISE-MADELENE, femme de noble *Charles de Gruel*, Seigneur de Fontagier ; — 9. & CLAUDINE, Abbesse de Bons en Bugey, après MARIE DE CHASTELLARD, sa sœur.

XII. FRANÇOIS DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, épousa en 1690, *Virgine de Virieu-de-Beauvoir*, fille d'*André de Virieu-de-Beauvoir*, Seigneur & Baron de Faverges, & de *Marguerite de Virieu-de-Beauvoir*, dont : — 1. CHRISTOPHE, qui suit ; — 2. JOACHIM, mort jeune ; — 3, 4 & 5. MARIE, MARIE-ANNE & CATHERINE DE CHASTELLARD, Religieuses de la Visitation à Saint-Marcellin.

XIII. CHRISTOPHE DE CHASTELLARD, Seigneur de Chastellard-lez-Hauterive, de la Maison-Blanche de Fontagé, *&c.* appellé le *Comte de Chastellard*, a épousé en 1716, *Marguerite le Roux-Deageant*, fille de *François le Roux-Deageant*, Seigneur de Morges, & de *Marguerite de Virieu-de-Ponterrey*. Ses enfans sont au nombre de trois, sçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. PIERRE-JACQUES, appellé le Chevalier *de Chastellard de Hauterive*, Major au Régiment des Gardes-Lorraines, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & ANTOINE-CLAUDE, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Pierre-de-Vienne.

XIV. FRANÇOIS DE CHASTELLARD, dit *le Marquis de Chastellard*, Maréchal de Camp & Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 18 Décembre 1755, *Marie-Thérese de la Motte-de-Laval*, Dame de la Motte-Chalençon, de Vors, *&c.* fille de *Jean-René de la Motte*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie-Louise de Manent-de-Montaux*, dont : — 1. ALEXANDRE-CHRISTOPHE-MARIE-PIERRE, dit *le Marquis de Chastellard de Hauterive*, né à Paris le 10 Juin 1761 ; — 2. & ALEXIS-PIERRE-JAC-

QUES-FRANÇOIS-MARIE, dit *le Chevalier de Chaſtellard de Hauterive*, né à Grenoble le 8 Juin 1763.

Branche des Marquis de SALIERES.

XI. HENRI DE CHASTELLARD, nommé *le Marquis de Salieres*, ſixieme fils de CLAUDE & de *Jeanne Muſy*, Colonel d'Infanterie, commandant le Régiment de Carignan en 1664, commandoit en 1670 ce même Régiment pour le ſervice de Sa Majeſté, en Canada. Il étoit auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & il eut pour femme, *Honorée de Maty*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS-BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. & CLAUDINE, qui épouſa en 1670, noble *Jean de Rignac*.

XII. FRANÇOIS BALTHASARD DE CHASTELLARD, appellé *le Marquis de Salieres*, Colonel d'Infanterie, Commandant des Forts & Ville de Salins, marié en 1681 avec *Anne-Louiſe d'Aſſigny*, fille de noble *Pierre d'Aſſigny*, Seigneur de Préaumont, & de *Jeanne du Coclet*, mourut en 1720. Il en eut : — 1. ALEXIS-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & LOUISE-HENRIETTE, mariée le 11 Octobre 1712, avec *Claude-Raimond de Narbonne-Pelet*, morte à Paris le 14 Octobre 1751, âgée de 64 ans.

XIII. ALEXIS-ANTOINE DE CHASTELLARD, dit *le Marquis de Salieres*, né à Salins en 1687, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, Gouverneur d'Ardres, de Dieppe & de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire en 1752, place dont il a donné ſa démiſſion en 1754, eſt mort à Paris le 29 Février 1756. Les armes : *d'or, à trois chevrons d'azur.* La généalogie que l'on vient de donner eſt rapportée dans notre premiere Edition. *Voyez* pour les preuves de cette Maiſon, le *Regiſtre V.* de *l'Armor. de France, Part. I.*

* — CHASTELLET (DU). Terre & Fief-noble, ſitué dans le pays d'Artois, près de la Ville d'Aire, qui a donné l'origine & le nom à la Maiſon *du Chaſtellet*, l'une des plus anciennes de la Province.

CAMILLE DU CHASTELLET, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mourut le 2 Mars de l'an 1030, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février de l'an 993, *Anne Wilsbeck*, dont ROBERT, qui ſuit.

II. ROBERT, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, vivoit encore vers l'an 1095. Il avoit épouſé par contrat du 20 Novembre 1065, *Iſabelle de Fiennes*, fille d'*Alphonſe*, Seigneur *de Fiennes*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2 & 3. HUES & PIERRE, qui furent faits Chevaliers à la priſe de Jéruſalem, par GODEFROI DE BOUILLON, Roi de Jéruſalem, en 1099. Ils moururent à Jéruſalem, & furent inhumés dans l'Egliſe du Saint-Sépulcre.

III. PIERRE, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET & de Freſſay, né en 1074, épouſa par contrat du 20 Janvier 1140, *Catherine d'Halluin*, fille de *Théodore* & de *Cyrille Rhumbeck*, dont

IV. PIERRE, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET & de Freſſay, qui épouſa par contrat du 10 Novembre 1210, *Marie de Fiennes*, fille d'*Auguſtin de Fiennes* & d'*Eliſabeth de Vaudrimont*. Il en eut

V. GUY, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, & de Freffay, né l'an 1230, qui épouſa en 1302, *Marie d'Allennes*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Allennes*, & d'*Agathe de Bleſſy*. Leurs enfans furent : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & JEAN, fait *Chevalier* par PHILIPPE VI, à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346, & mort ſans enfans.

VI. HUGUES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Freffay & Collomby, né en 1304, épouſa en 1369, *Marguerite de la Rachie*, fille de *Mathieu de la Rachie*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Créquy*. Il en eut : — 1. CLAUDE, Seigneur de la Flandrie-lez-Béthune, mort au ſervice du Duc de Bourgogne, étant à la priſe de Paris le 30 Octobre 1411 ; — 2. GEORGES, qui ſuit ; — 3. & ROBERT, fait *Chevalier* à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il fut bleſſé au pont de Montereau-Faut-Yonne, le 18 Août 1419, & mourut ſans laiſſer d'enfans de *Robine de la Viefville*, ſon épouſe. Il fut enterré en la grande Egliſe d'Aire, en Novembre 1475.

VII. GEORGES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Freffay & de Collomby, né en 1370, épouſa le 11 Avril 1421, *Marie de Caumaiſnil*, fille de *Malin de Caumaiſnil*, dit *Païen*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Robine de Tenques*. Ses enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Religieux de Corbie ; — 3. & ELEPTE, mariée en 1455, à *Jacques de la Motte*, Gouverneur de Gravelines, fils de *Jean de la Motte*, Seigneur de Beauclincourt, & de *Guye de Fieffe*, Dame de Villars, de Foncourt & de Flicourt.

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Lumbres, de Collomby & de Freffay, fut fait *Chevalier* à la journée de Morat, par CHARLES, Duc de Bourgogne, dont il étoit Conſeiller. Il fut toujours attaché au ſervice des Ducs de Bourgogne, Comtes de Flandre & d'Artois, ſe trouva à la journée de Granſon en 1476, & à celle de Nancy, où le Duc CHARLES fut tué en 1477. Après la mort de ce Prince, JACQUES DU CHASTELLET vendit ſes biens, & vint avec *Philippe de Crevecœur*, Seigneur des Querdes, ſon parent & ſon allié, offrir ſes ſervices au Roi LOUIS XI, lequel, pour ſe l'attacher, le fit Gouverneur du Château d'Oiſe en Cambreſis, en 1477. Il épouſa 1°. le 25 Juin 1459, *Jeanne Deſains*, fille de *Jean Deſains*, Seigneur d'Herbeval, & de *Jeanne de Creſpireul*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en Mars 1460, *Jeanne de Conty*, fille de *Guillaume de Conty*, Seigneur de Roquencourt & du Sochoy, & de Dame *Marie Acard*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ADRIENNE, mariée en 1490 à *Jean de Pardieu*, Seigneur de Beinghen & de Lemnenghen.

IX. JEAN DU CHASTELLET, né le 24 Juillet 1462, fut fait *Chevalier* à la priſe de Saint-Omer en 1487 par *Philippe de Crevecœur*, Seigneur des Querdes, & fut commis par lui à la garde des Ville & Château de Saint-Omer, avec *Jean Dubos*, Gouverneur & Capitaine deſdites Ville & Château, ſon proche parent. Il fut toujours au ſervice des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII. & LOUIS XII, & épouſa le 8 Janvier 1501, *Jeanne de Fleſchin*, fille de *Raoul de Fleſchin*, Chevalier, Seigneur de Journy, &

de *Jeanne de Cours*. Il en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Collomby, allié avec *Marie de Thory*, fille de *Chriſtophe de Thory*, Ecuyer, Seigneur du Bus, de Villers, & de *Jeanne de Pernetz*, & mort ſans enfans; — 3. & COLCHON, mariée en 1536 à *Jean le Cordier*, Seigneur de Fontaine.

X. CHARLES, Chevalier, Seigneur DU CHASTELLET, de Collomby & de Freſſay, épouſa le 20 Octobre 1533, *Antoinette de Moyencourt*, fille & héritiere de *Charles de Moyencourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, mariée en 1563 à *Jacques Trudaine*, Seigneur de Saint-Romain.

XI. CLAUDE DU CHASTELLET, Chevalier, Seigneur de Moyencourt, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV. par Lettres de l'an 1594. Sa Famille conſerve l'original d'une Lettre que lui écrivit en 1582 le Roi HENRI III, ſur ce qu'il avoit battu les troupes du Capitaine *Champs*. Il n'eut point d'enfans de ſon premier mariage avec *Adrienne de Belleforiere*, fille de *Charles de Belleforiere*, Seigneur de Soyecourt, Gouverneur de Corbie, & de *Catherine de Saint-Jean*. Il épouſa 2°. en 1583, *Louiſe de la Chauſſée*, fille de *N*.... Seigneur dudit lieu, & de *Huberte de Franciere*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. HENRI, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine & Grand-Bailli de la Morée, mort Généraliſſime des Galeres de Malte en 1656; — 3. LAURENT, Seigneur de Freſnieres, auteur de la branche qui ſubſiſte aujourd'hui, rapportée ci-après; — 4. CHARLES, Capucin, nommé *Paulin*; — 5. JACQUES, Religieux de Bouzancourt en 1625; — 6. LOUIS, mort Page de la Chambre du Roi LOUIS XIII; — 7. CATHERINE, mariée en 1613 à *Ferry de Warluſel*, & morte ſans enfans; — 8. MAHAUD, mariée en 1611 à *François de Bommy*, Seigneur de Vieutville & de Veaux, dont des enfans; — 9. ELISABETH, femme 1°. en 1620 de *Cyprien de Gerard*, Seigneur de Montesbene & de Heriſſart, dont des enfans; & 2°. de *Charles de Monchy*, Seigneur de Cueveron, près Heſdin; — 10. & MARIE, Abbeſſe de Notre-Dame des Prez, près de la Ville de Troyes.

XII. CLAUDE DU CHASTELLET, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1618, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre la même année, épouſa le 5 Octobre 1622, *Marie de Proiſſy*, fille de *Louis de Proiſſy*, Seigneur Baron de la Baure, & de *Louiſe de Gris*. De ce mariage ſortirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUISE, Religieuſe de Variville; — 3. CHARLOTTE, mariée 1°. en 1640 à *Jean Danglebellemere*, Baron de la Beauſſe, Seigneur de Paſſy & de Lagny; & 2°. à *Daniel de Ligneville*, Seigneur d'Autricourt, Baron de Vannes, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; — 4. & CLAUDE, Religieuſe à l'Abbaye de Bertaucourt, près Abbeville, en 1643.

XIII. FRANÇOIS DU CHASTELLET, Chevalier, Seigneur de Moyencourt, Vadencourt, Famechon, Failly, Saint-Romain & Lentilly, épouſa *Catherine de Preſteval*, fille de *Henri*, Seigneur *de Preſteval*, & de *Louiſe le Clerc*, Baronne dudit lieu & de Panilleuſe, dont il eut : — 1. HENRI, reçu en 1673 Chevalier de Malte, & mort enſuite; — 2. NICOLAS, qui

épouſa *Catherine de Cheſpy*, mort en 1728; ſans enfans; — 3. CLAIRE, mariée à *Jean Daboual*, Seigneur de Bacouel, dont des enfans; — 4. & CATHERINE, mariée à *N... Sarcus*, Seigneur de Courcelles.

SECONDE BRANCHE.

XII. LAURENT DU CHASTELLET, né en 1592, Chevalier, Seigneur de Freſnieres, Levigni & la Taulette, troiſieme fils de CLAUDE DU CHASTELLET, Seigneur de Moyencourt, & de *Louiſe de la Chauſſée*, ſa ſeconde femme, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, & épouſa 1°. en 1624, *Louiſe de Saint-Simon*, fille de *Louis de Saint-Simon*, Chevalier, Seigneur de Race, & de *Deniſe de la Fontaine*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1627, *Catherine Fauyer*, fille de *Jacques Fauyer*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, Privé & Finances, Baron de Merçy, Seigneur de Montdevigne, *&c.* & de *Marie Charlet*. Les enfans qu'il eut de ce mariage furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Levigni, mort Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épouſé *Charlotte de Blotteſiere*, fille de *Gabriel de Blotteſiere*, Seigneur de Villancourt & de Dompierre, & de *Charlotte le Chevalier*, dont il a eu: — (A) LAURENT, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Nermond, mort retiré au Mont-Valérien près Paris, en Mai 1754; — (B) & FRANÇOIS, mort Religieux Profès de l'Ordre de Grandmont; — 3. GABRIEL, reçu en 1643 Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Etienne & Grand-Prieur d'Aquitaine, mort à Malte en 1708; — 4. LAURENT, Abbé de S. Jacques & Prieur de Bouzencourt; — 5. LOUISE, Religieuſe au Couvent de Variville-lez-Clermont; — 6. & ANNE-MARIE, femme de *Jean-François de Choiſeul*, Baron de Beaupré, Seigneur de Daillecourt, *&c.* mort Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Dinant, dont des enfans.

XIII. JACQUES DU CHASTELLET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Freſnieres, mort en 1710, avoit été marié deux fois: 1°. le 9 Mai 1660, avec *Catherine du Verdier*, fille de *Jean du Verdier*, Chevalier, & de *Marie Pavillon*; & 2°. en 1670, avec *Madelene de Riqueti*, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, morte Religieuſe.

XIV. JEAN DU CHASTELLET, II. du nom, Chevalier, Comte du Chaſtellet, Seigneur de Freſnieres & Levigni, né le 29 Août 1662, mort le 15 Décembre 1733, avoit épouſé en 1689 *Suſanne-Génevieve Talon*, morte au mois d'Août 1728, dont il a eu: — 1. ALEXANDRE-GASTON, mort le 10 Avril 1746, ſans enfans mâles; — 2, 3 & 4. trois autres morts ſans poſtérité, dont un Chevalier de Malte; — 5. & ALEXIS-JEAN, qui ſuit.

XV. ALEXIS-JEAN, Marquis DU CHASTELLET, Gouverneur de Bray-ſur-Somme, par Brevet du 11 Mai 1736, Seigneur-Châtelain de la Ferté-lez-Saint-Riquier, Cromont, Maiſon-Roland, Genville, Grand-Voyer de Picardie entre les rivieres de Somme & d'Authie, Seigneur-Chatelain de Vermanton en Bourgogne, Seigneur de Bazarne & Courtenay en Ver-

manton, a épouſé 1°. par contrat du 3 Mars 1741, Demoiſelle *Jeanne Regnault*, morte le 17 Avril 1753, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. le 7 Mai 1754, *Adélaïde-Marie-Théreſe de Laſcaris-la-Rochefoucauld-d'Urfé*, Marquiſe de Bagé, Langeac, Urfé, Comteſſe de Saint-Juſt, Saint-Ylpice, Arlet, la Baſtie, Baronne des Eſſars & autres lieux. Depuis ce mariage, le Marquis DU CHASTELLET porte les nom & armes de *Laſcaris-d'Urfé*, en vertu de la ſubſtitution graduelle & perpétuelle établie par *Anne de Laſcaris*, femme de *René de Savoie*, Comte de Tende. Cette ſubſtitution, qui eſt de 1511, ordonne que les mâles venant à manquer dans ſa Maiſon, l'aînée des filles fera prendre au mari qu'elle épouſera les nom & armes de *Laſcaris*. De cette ſeconde alliance il a eu: — 1. ALEXIS-JEAN-CAMILLE DE LASCARIS-D'URFÉ-DU-CHASTELLET, né le 19 Avril 1751, mort le 29 Novembre 1756; — 2. & ARNULPHE-ROBERT-HONORÉ, né le 26 Août 1756, mort le 2 Janvier 1757. Les armes de la Maiſon de DU CHASTELLET ſont: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois châteaux d'or, girouettés de même, crénelés & maçonnés de ſable.* Cette Généalogie eſt la même que celle que M. le Marquis DU CHASTELLET a remiſe à l'Auteur de la derniere édition de *Moréri*.

* — CHASTELUS ou CHASTELUX, en Bourgogne, diocèſe d'Autun: Terre & Seigneurie dont GUILLAUME DE BEAUVOIR, Vicomte d'Avalon, fils de *Jean de Bordeaux*, Chevalier, Seigneur d'Auxerre, en 1340, & de *Jacquette d'Oſtun*, Dame de Beauvoir, hérita de *Laure de Bordeaux*, ſa proche parente. Il mourut en 1408, & fut pere de CLAUDE & de GEORGES DE CHASTELUS. Celui-ci fut Amiral de France en 1420, & l'autre fut fait Maréchal de France en 1418. C'eſt ce même CLAUDE DE CHASTELUS, Maréchal de France, qui acquit, pour lui & ſes deſcendans Seigneurs de Chaſtelus, le droit d'entrée & de ſéance au chœur de l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre, & aux Aſſemblées du Chapitre, *l'épée au côté, revêtu d'un ſurplis, & l'aumuſſe ſur le bras*, privilége que les Doyen & Chanoines de cette Egliſe lui accorderent, en reconnoiſſance du ſervice qu'il leur avoit rendu, en leur remettant la ville de Crevant: ce Seigneur mourut en Mars 1453, vieux ſtile. La Terre de *Chaſtelus* fut érigée en *Comté* l'an 1621, en faveur d'HERCULE DE CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré & de Marigni, mort en 1644.

I. La généalogie de cette Maiſon commence dans *Moréri* à JEAN DE BEAUVOIR, qui ſervit en 1352 en Picardie, ſous le Roi de Navarre, & laiſſa de *Jacquette*, ſa femme, — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ISABEAU, mariée 1°. en 1360, à *Gérard de Bourbon*, Seigneur de Montpéroux; & 2° à. *Philippe de Jaucourt*, Seigneur de Ville-Arnoul: elle vivoit en 1394; — 3. & MARIE, femme en 1360 de *Jean Broichard*, Seigneur de Weure.

II. GUILLAUME DE BEAUVOIR, Seigneur de *Chaſtelus*, Bazoches, Marigni, le Bouchet, &c. Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut le 6 Juin 1408. Il avoit épouſé 1°. *Alix de Bourbon*, fille de *Jean*, Seigneur de Montpéroux, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Jeanne de Saint-Verain*, veuve de *Geoffroi du Bouchet*, dont il eut: — 1.

CLAUDE, qui ſuit; — 2. LAURETTE, mariée en 1409 à *Guillaume de Grancei*, Seigneur de Parey & de Prâlin, morte avant l'an 1432; — 3. & ALIX, qui épouſa en 1412, *Pierre*, Seigneur *de Raigni*.

III. CLAUDE DE BEAUVOIR, Seigneur de *Chaſtelus*, Vicomte d'Avalon, Maréchal de France, (dont nous avons parlé au commencement de cet article) ſuivit toute ſa vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit né ſujet, & deſquels il reçut beaucoup de biens. Il mourut en 1453, & fut enterré en l'Égliſe cathédrale d'Auxerre. Il avoit épouſé, 1°. avant l'an 1412, *Alix de Toci*, Dame du Mont-Saint-Jean, Baſerne & du Val de Loigni, veuve d'*Oger*, Seigneur d'*Anglure*, Avoué de Thérouanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans ſon Château du Val de Loigni, & fille de *Louis de Toci*, Seigneur de Baſerne & du Val de Loigni, & de *Guye*, Dame *du Mont-Saint-Jean*, morte en 1427, dont il n'eut point d'enfans; 2°. par contrat du 11 Août de la même année, *Jeanne de Longvi*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Raon, & de *Bonne de la Trémoille*, morte auſſi ſans enfans; & 3°. *Marie de Savoiſi*, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelai, & d'*Yolande de Rodemach*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Baſerne, Coulanges & Bazoches, Echanſon du Comte d'*Eſtampes*, mort en 1472; — 3. LOUIS, Seigneur de Bazoches, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique en 1469; — 4. CATHERINE, mariée par contrat du 23 Décembre 1467, à *Amauri*, Seigneur de Fontenai, morte avant l'an 1472; — 5 AGNÈS, Dame d'Autrei & de Bazoches, alliée par contrat du 12 Mai 1472, à *Antoine*, Seigneur *de Follet*, Chambellan du Roi; — 6 & PERRETTE DE BEAUVOIR, Abbeſſe de Saint-Pierre-lez-Auxerre. Il eut auſſi pour fils naturel JACQUES DE CHASTELUS, Seigneur de Courſon, Ecuyer d'Ecurie du Comte de Nevers, en 1437 & 1455.

IV. JEAN, Sire de CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Bazerne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant l'an 1490, avoit épouſé *Jeanne d'Aulenai-d'Arci*, & en eut: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2 JEAN, mineur en 1493; — 3. & HÉLENE DE CHASTELUS, mariée 1°. à *Hector de Salazar*, Baron de S. Juſt; & 2°. à *Jean de Marburi*.

V. PHILIPPE, Seigneur de CHASTELUS, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c. fut nourri enfant d'honneur du roi CHARLES VIII. & épouſa, 1°. avec diſpenſe, *Jeanne de Follet*, ſa couſine, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Follet*, & d'AGNÈS DE CHASTELUS; & 2°. le 9 Août 1502, *Barbe de Hochberg*. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLOTTE, mariée 1°. par contrat du 7 Novembre 1513, à *Antoine de Boutillac*, Seigneur d'Aſpremont; 2°. à *Robert d'Aulezi*, Seigneur de Menetou; & 3°. à *Saladin de Montmorillon*, Seigneur de Vérigneux; — 2. GABRIELLE, Prieure de Gennes, au Maine; & du ſecond ſortirent: — 3 CLAUDE, Vicomte d'Avalon, &c. mort ſans enfans de *Françoiſe Bloſſet*, fille de *Jean*, Seigneur de Torci, & d'*Anne de Cugnac*, qu'il avoit épouſée le 22 Décembre 1531; — 4. PHILIPPE, qui ſuit; — 5. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaſtelus*, rapportée ci-après; — 6. OLIVIER, chef de celle des Seigneurs de *Coulanges*, auſſi mentionnée ci-après; — 7. MARIE, alliée par contrat du 25 Septembre 1524 à *Jacques Aux-Epaules*, Seigneur de

Poiſſi

Poiſi & de Sainte-Marie. — 8. CATHERINE, mariée à *Philippe de Moiſi*, Seigneur de Mons & de Château-Renard; — 9. & ANTOINETTE, Religieuſe à S. Avit, près Châteaudun.

VI. PHILIPPE DE CHASTELUS, II. du nom, Seigneur de Baſerne, Prégilbert, & Saint-Palais, enfant d'honneur du Roi en 1530, épouſa 1°. en 1561 *Jeanne de Conflans*, fille de *Jean*, Seigneur de Vieux-Maiſons, & de *Marguerite Lucas*; 2°. *Anne Raguyer*, veuve de *François de Hangeſt*, Seigneur de Moyencourt, & fille de *Louis Raguyer*, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte d'Inteville*; & 3°. *Marthe de Culant*, qui prit une ſeconde alliance avec N. . . . . Seigneur de Rougemont. Du premier lit vint: — 1. ANTOINE, Seigneur de Baſerne, Guidon des Gendarmes du Roi, tué au ſervice ſans alliance. Du ſecond ſortirent: — 2. CATHERINE, mariée par contrat du dernier Décembre 1571, à *Olivier de Sterlin*, Seigneur du Bouchet; — 3. JEANNE, alliée à *Bernard de Chiuron*, dit *de Villete*, Seigneur de Tourſé, Gié & Poutoire en Savoie; — 4. BARBE, qui épouſa *Jean de Choiſeul-Traves*, Seigneur de Vauteau; — 5. BLANCHE, mariée à *François d'Aulenai*, Seigneur de Lye; — 6. & FRANÇOISE, femme de *Claude de Culant*, Seigneur de la Motte; — Et du troiſieme lit, naquit ANTOINE, qui ſuit,

VII. ANTOINE DE CHASTELUS, Seigneur de Baſerne, après ſon frere, épouſa *Claude de la Buſſiere*, Dame d'Avigneau, dont il eut: — 1. JEAN; — 2. LÉON, qui ſuit; — 3. ANNE, Capitaine de Chevaux-Légers, tué; — 4. & OLIVIER, mort ſans alliance.

VIII. LÉON DE CHASTELUS, Seigneur de Baſerne & d'Avigneau, épouſa *Anne de Moroges*, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chon, Seigneur de la Tour-du-Bos, & de *Jeanne de Coulanges*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, mort à 17 ou 18 ans; — 2. JEANNE, mariée à *François-Louis de Beugne*; — 3. ANNE, qui épouſa *Charles Boucherat*, Seigneur de la Rocatelle; — 4. & MARIE, femme de *François de la Duz*, Seigneur de Vieux-Champ.

Branche des Seigneurs DE CHASTELUS.

VI. LOUIS DE CHASTELUS, troiſieme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chaſtelus, Baſerne, *&c.* & de *Barbe de Hochberg*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carré, Marigni & Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Marſal en 1569, & de la Citadelle de Metz en 1570, épouſa le 30 Décembre 1540, *Anne de la Rouere*, fille de *François*, Seigneur de Chamoi, & d'*Hilaire Raguier*, morte en Octobre 1549; & 2°. le 22 Avril 1551, *Anne de Loges*, fille de *Hugues*, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte du Meſnil-Simon*. Du premier mariage vinrent: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. CLAUDE, marié par contrat du 16 Janvier 1560, à *Jacques d'Eſguilli*, Seigneur de Chaſſi; — 3. EDMÉE, alliée le 8 Octobre 1564 à *René de Meung*, dit *de la Ferté*, Seigneur de la Ferté-Aurain; & du ſecond ſortirent: — 4. ANTOINETTE, mariée le 4 Mars 1578,

à *Anatoile-Louis de Ponteillier*, Seigneur de Châtillon en Baſois; — 5. & CLAUDINE, morte le 21 Février 1572, âgée de 12 ans.

VII. OLIVIER, Seigneur DE CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Autun, mort en 1617, avoit épouſé le 6 Avril 1583, *Marguerite d'Amboiſe*, fille de *Jacques de Clermont*, dit *d'Amboiſe*, Seigneur de Buſſi, & de *Catherine de Beauvau*, morte en 1605, laiſſant: — 1. HERCULE, qui ſuit; — 2. CÉSAR, Chevalier de Malte, mort en 1609; — 3. ALEXANDRE, tué en duel en 1616 par le Baron *d'Eſguilli*, ſon parent; — 4. JEAN, mort en Italie; — 5. ACHILLE, mort ſans alliance en 1623; — 6. AUGUSTE, tué à Saint-Jean-d'Angeli en 1621; — 7. DIANE, mariée par contrat du 17 Février 1602, à *Gui de Chaugy*, Baron de Rouſſillon & de Mercy; — 8. ANGÉLIQUE, Abbeſſe de Criſenon en 1600; — 9. MINERVE, alliée 1°. à *Philippe Bertrand*, Seigneur de Beuvron; & 2°. à *N.... Pouffier*, Seigneur de Longpré; — 10. HÉLENE, Religieuſe à Sainte-Marie de Moulins; — 11. LUCRECE, morte en 1616; — 12. CASSANDRE, Urſuline à Dijon; — 13. & MADELENE, morte ſans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, créé Comte DE CHASTELUS en 1621, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré & de Marigni, mourut en 1644. Il avoit épouſé par contrat du 27 Février 1612, *Charlotte le Genevois*, fille de *Pierre*, Seigneur de Bleigny, & de *Françoiſe d'Anglure*, mort en 1663, dont il eut: — 1. CÉSAR-PIERRE, Comte de Chaſtelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Norlingue, faiſant la charge de Maréchal de bataille le 5 Août 1645; — 2. CÉSAR-ACHILLE, Comte de Chaſtelus, tué en Catalogne; — 3. CÉSAR-PHILIPPE, qui ſuit; — 4. GEORGE, Commandeur; — 5. ROGER-OCTAVE; — 6. LOUISE, Religieuſe; — 7. CATHERINE, mariée le 17 Janvier 1640, à *Paul de Remigni*, Baron de Joux; — 8 & 9. FRANÇOISE & CHARLOTTE, Religieuſes.

IX. CÉSAR-PHILIPPE, Comte DE CHASTELUS, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince *de Condé*, & Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort le 8 Juillet 1695, avoit épouſé 1°. *Madelene le Sœur*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Oſni, & de *Marie Sublet-d'Heudicourt*; & 2°. en 1658, *Judith Barillon*, fille de *Jean-Jacques*, Préſident ès Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne Fayet*. Du premier mariage vinrent: — 1. NICOLAS-CÉSAR, Comte de *Chaſtelus*; — 2. NICOLAS-MICHEL, mort le 29 Janvier 1659; & du ſecond ſortirent: — 3. PHILIBERT-PAUL, Comte de *Chaſtelus*, Colonel réformé, tué au combat de Chiari, en Italie, le premier Septembre 1701, âgé de 33 ans; — 4. HENRI, Capitaine dans le Régiment de Normandie, tué en Allemagne; — 5. ANDRÉ, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeau; — 6. GUILLAUME-ANTOINE, qui ſuit; — 7. BONNE, mariée le 25 Juillet 1687 à *François*, Comte *de Saint-Chamant*; — 8. MARIE-JUDITH, Chanoineſſe à Poulangei; — 9. & ANNE, mariée à *Charles de Vienne*, Comte de Commarin, veuve le 2 Février 1731, & morte le 26 Décembre 1744.

X. GUILLAUME-ANTOINE, Comte DE CHASTELUS, *&c.* Capitaine-

Lieutenant des Gendarmes de Berri, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en Rouſſillon, mort à Perpignan en Avril 1742, âgé d'environ 58 ans, avoit épouſé le 16 Février 1722, *Claire-Thereſe d'Agueſſeau*, fille de feu *Henri-François d'Agueſſeau*, Chancelier de France, & d'*Anne le Févre d'Ormeſſon*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HENRI-CÉSAR, né le 8 Décembre 1722, mort en 1726; — 2. CÉSAR-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. PHILIPPE-LOUIS, Marquis de *Chaſtelus*, né en Août 1726, Maréchal-de-Camp en Juillet 1762; — 4. JACQUES-FRANÇOIS, appellé *le Chevalier de Chaſtelus*, Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie, né en 1734; — 5. MARIE-JUDITH, mariée en Février 1749, à *N*... Marquis *de la Tournelle*, ci-devant Capitaine des Gendarmes d'Orléans.

XI. CÉSAR-FRANÇOIS, Marquis DE CHASTELUS, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier d'Infanterie, né le premier Novembre 1723, mort le 29 Septembre 1749, avoit épouſé *Olimpe-Eliſabeth Jubert-du-Thil*, dont HENRI-GEORGE-CÉSAR, Comte de *Chaſtelus*, Vicomte d'Avalon, Chanoine héréditaire de la Cathédrale d'Auxerre, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, né le 15 Octobre 1746.†

† aujourd'hui Colonel Commandant du Regiment de Lyonnois. Il a épousé Contr. Signé par le Roi et la famille Royale le 18. avril 1773. Mademoiselle Dufort.

Branche des Seigneurs DE COULANGES.

VI. OLIVIER DE CHASTELUS, quatrieme fils de PHILIPPE I. du nom, Seigneur de *Chaſtelus*, Baſerne, *&c.* & de *Barbe de Hochberg*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Coulanges & du Val-de-Merci, & épouſa en 1561 *Liénarde de Groſſoye*, fille de *N... de Groſſoye*, Seigneur de Peſſelieres, dont il eut : — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur en partie de Coulanges, qui laiſſa une fille d'*Anne de Ponville*, ſa femme; — 3. & JEANNE, mariée à *Jean de Giverlai*, Seigneur de Chaſtres.

VII. OLIVIER DE CHASTELUS, II. du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Merci, épouſa par contrat du 19 Janvier 1586, *Anne du Pleſſis-Liencourt*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aſnieres, & de *Louiſe de Vieilchaſtel*, dont il eut

VIII. ALEXANDRE DE CHASTELUS, Seigneur de Coulanges, *&c.* qui épouſa *Anne de Gauville*, fille de *Jean*, Vicomte de Saint-Vincent, & de *Marguerite Piedefer*. Ses enfans furent : — 1. ROGER, Seigneur de Coulanges, Capitaine au Régiment de Navarre, tué; — 2. FRANÇOIS, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; — 3. LOUIS, Capitaine de Chevaux-Légers, tué; — 4. & CATHERINE, dite ISABELLE DE CHASTELUS, mariée à *N...*, Seigneur *de Villefranche*. Les *Grands Officiers de la Couronne* & *Moréri*. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de ſept billettes de même; celles en chef 2 & 2; celles en pointe dans le ſens de l'orle.*

CHASTENAY-DE-LANTY : ancienne & illuſtre Nobleſſe de Champagne. On en trouve la généalogie dans le *Grand Nobiliaire de Champagne*, fait par feu M. *Charles d'Hozier*.

EMARD DE CHASTENAY, ſon petit-fils, reprit en fief de l'Evêque de Langres, la Terre de *Lanty* en 1288, & JEAN DE CHASTENAY, petit-fils de celui-ci, fonda avec *Marguerite de Saffre*, ſa femme, le 6 Juin 1396, une Chapelle dans la cour de ſon Château de *Lanty*, ſous l'invocation de

la *Sainte-Vierge* & de *Sainte-Catherine*, pour être deſſervie par deux Chanoines, à la nomination de ſes ſucceſſeurs, & à la charge d'y célébrer tous les jours la Meſſe, & de chanter les heures canoniales à l'intention des fondateurs.

Les principales alliances de cette Famille ſont avec les Maiſons de *Courtenay*, *Choiſeul*, *Vienne-Commarin*, *Bouton-Chamilly*, *Inteville*, *Chaumont*, *Nettancourt*, *&c.*

FRANÇOIS DE CHASTENAY, Comte de Rochefort, a eu, entr'autres enfans, de *Marie-Catherine du Freſnoy*, ſon épouſe, JOSEPH-AUGUSTE DE CHASTENAY, Comte de Lanty, marié le 29 Juillet 1738, avec *Louiſe-Anne-Eliſabeth le Baſcle d'Argenteuil*, née le 26 Octobre 1713, & reçue Chanoineſſe, Dame & Comteſſe de Remiremont, par acte du 28 Novembre 1726, fille de *Jean-Louis le Baſcle*, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de la Ville de Troyes, & de *Louiſe-Anne-Victoire de Rogres*, Dame de Chevrinvillier.

Il y a parenté entre ces deux époux, deſcendans l'un & l'autre de GUILLAUME DE CHASTENAY, Baron de *Lanty*, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1527; ſçavoir, le marié par JOACHIM DE CHASTENAY, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Châtillon-ſur-Seine, ſon triſayeul, fils du même GUILLAUME; & la mariée par BARBE DE CHASTENAY, ſa cinquieme ayeule paternelle, ſœur de ce JOACHIM, & femme de PATRICE D'HÉRIOT, dont elle eut *Deniſe d'Hériot*, femme de *François le Baſcle*, triſayeul du Marquis d'Argenteuil.

JOSEPH-AUGUSTE a pour frere FRANÇOIS-ELIE DE CHASTENAY, Marquis de *Lanty*, Chevalier de S. Louis, Meſtre-de-Camp & Lieutenant-Colonel du Régiment de Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légere de France, marié le 15 Octobre 1726 avec *Jeanne-Françoiſe Gardien*†. Les armes, ſuivant *Chaſot de Nantigny*, Tabl. Gén. Part. VI: *d'argent, à un coq de ſinople, crété, barbelé, membré & béqué de gueules, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

— CHASTENET-PUYSÉGUR: Maiſon originaire d'Armagnac, laquelle, ſuivant les Mémoires du Maréchal de ce nom, eſt connue depuis 1365, que BERNARD DE CHASTENET étoit Conſeiller & Chambellan du Roi de Navarre.

ROGER DE CHASTENET, ſon petit-fils, Seigneur de Puyſégur, teſta en 1459, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Gervais de Lectoure.

NICOLAS DE CHASTENET, Seigneur de Puyſégur, arriere-petit-fils de ROGER, rendit foi & hommage au Roi & à la Reine de Navarre, le 27 Janvier 1541, à cauſe de leur Comté de Feſenzac. Il épouſa *Geraude de Foſſin*, dont il eut

BERNARD DE CHASTENET, marié en 1556, à *Marguerite de Pins*, d'une famille qui a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1294 & 1355. De ce mariage vint

JEAN DE CHASTENET, Seigneur de Puyſégur & de Camp-Seguet, ma-

article Chasteney de Lanty, Addition à la page 260. du Tome IV.

Extr. de la Gazette de France N.° 75. art. Versailles le 16. Sept. 1778.

Demoiselle de Chastenay-Lanty vient d'obtenir du Roi la permission de prendre le titre de Dame. Sa Majesté avoit accordé, il y a quelques mois, la même grace à la Comtesse Armande de Chastenay, sa Cousine, dont l'aïeule et la mere sont Dames de l'ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine. Le Chevalier de Chastenay, son frere, est Colonel en second du Régiment Dauphin, Cavalerie, & Gentilhomme d'honneur de Mgr. le Comte d'Artois.

rié en 1590, à *Madelene d'Espagne-Montespan*, fille d'*Onufre*, Baron de Montespan, & de *Catherine de Saman*. Il en eut quatorze enfans, entr'autres,

JACQUES DE CHASTENET, Seigneur de Puységur, Vicomte d'Acany & de Busancy, Conseiller, Maître-d'Hôtel du Roi, Colonel du Régiment de Piémont, puis Sergent de Bataille, successivement Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général. Ses titres ont été vus; & à la recherche de la noblesse, il fut confirmé dans la sienne par Arrêt du 9 Septembre 1667, & est mort le 4 Septembre 1682, âgé de 82 ans, dans son Château de Bernouville, près de Guise. Il avoit épousé, 1°. *N*.... dont il eut un fils, qui servit quelque tems, & 2°. *Marguerite du Bois-de-Liege*, fille de *N*.... Seigneur d'Anconin, près de Soissons, dont il eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. N.... DE CHASTENET, nommé Abbé de Saint-Epvre de Toul en 1678; — 3 & 4. & deux filles mariées, l'une dans la Maison *de la Hilliere-Lesdin-Polastron*, & l'autre dans la Maison d'*Aumale*.

JACQUES DE CHASTENET, Seigneur de Puységur, Maréchal de France le 17 Janvier 1735, Gouverneur de Bergues en 1743, mort le 15 Août de la même année, âgé de 89 ans, avoit épousé le 3 Octobre 1714, *Jeanne-Henriette-Augustine de Fourcy*, née le 9 Novembre 1692, morte âgée de 45 ans le 17 Décembre 1737, fille aînée de *Henri-Louis*, Comte de Chessy, Chalifer & Jabelines, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Villers*. De ce mariage sont issus: — 1. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME, qui suit; — 2. JEANNE-HENRIETTE, née le 29 Août 1715, veuve sans enfans en Mars 1747 de *Charles-François de Nettancourt-d'Haussonville-Passavant*, Comte de Vaubecourt, qu'elle avoit épousée le 20 Mars 1736. Il avoit été fait Colonel du Régiment de Dauphiné le 15 Mars 1740, — 3. MARIE-ANNE, née le 21 Septembre 1719, mariée à *Auguste-Alphonse de Civille*, Seigneur de Saint-Mars & de Buchy; — 4. & HÉLENE-ADÉLAIDE, née le 5 Février 1726, morte en Août 1748, qui s'étoit mariée le 16 Mars 1744, au Marquis *de Choisy-Thierlemont*.

JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME DE CHASTENET, Marquis de Puységur, Comte de Chessy, né le 22 Septembre 1716, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, marié le 26 Juin 1742, & veuf de *Marie-Marguerite Masson*, fille de *Gaspard-François*, Président de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de de Paris, & de *Marie-Marguerite Chevalier*, a pour enfans: — 1. ARMAND-MARC-JACQUES, qui sert dans l'Artillerie; — 2. N.... qui sert dans la Marine; — 3. N.... encore jeune; — 4, 5 & 6. trois filles, l'aînée nommée HENRIETTE-MARIE, née le 26 Septembre 1745, mariée en 1765, à *N*.... *Vidal*, Marquis de Sainte-Claire. La seconde nommée ANNE-ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 30 Octobre 1746, n'est pas mariée, ainsi que la troisieme.

SECONDE BRANCHE.

Le chef de cette branche est PIERRE-LOUIS DE CHASTENET, Comte de Puységur, Maréchal-de-Camp, Inspecteur-Général d'Infanterie, + veuf

+ Commandeur de l'ordre de St. Louis, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Bourbon a obtenu les entrées de la Chambre de sa Majesté le 13. 1er 1773. et il a été nommé grand croix du même ordre et comte de Puységur.

ſans enfans de *Marie-Françoiſe le Danois de Cernay*. Il a pour freres & ſœurs : — 1. BARTHELEMI-HERCULE, Vicomte de Puyſégur, Colonel du Régiment de Vivarais, marié en 1765, avec *N.... Petit*, dont une fille née en 1766 ; — 2. ARMAND-PIERRE, appellé l'*Abbé de Puyſégur*, Grand-Vicaire d'Alby ; — 3. JEAN-AUGUSTE, auſſi appellé l'*Abbé de Puyſégur*, Grand-Vicaire de Rouen ; — 4. N.... veuve de *N.... Maillan*, Marquis de Saint-Sernin ; — 5. & N.... appellée *Mademoiſelle de Puyſégur*, non mariée.

Le pere du Comte *de Puyſégur* s'eſt marié deux fois, & a laiſſé du ſecond lit deux garçons & une fille ; ſçavoir : LOUIS-HERCULE DE CHASTENET, appellé *le Chevalier de Puyſégur*, Sous-Lieutenant au Régiment de Vivarais ; N.... encore jeune ; & la fille appellée *Mademoiſelle de Chaſtenet*.

Il y a encore de ce nom une troiſieme branche qui ſubſiſte dans N.... DE CHASTENET, non marié, & dans l'Abbé de Puyſégur, ſon couſin, Doyen du Chapitre de Lens, qui a pluſieurs ſœurs. Les armes de Chaſtenet, Seigneur de Puyſégur & de Buſancy ſont : écartelé, *au 1 d'argent, au lion de gueules, à la bordure du champ, chargée de 8 écuſſons de ſinople, ſurchargés chacun d'une faſce d'argent ; au 2 de gueules à 3 flêches d'argent fûtées d'or, poſées en pal ; au 3 de gueules à 3 pommes de pin d'or ; au 4 d'azur à 3 étoiles d'or ; & ſur le tout d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé de même, au chef d'or.* Voyez Puyſég[illegible] Tome XI. [illegible] la Généa[illegible]

* CHASTEUIL, en Provence : Terre acquiſe en partie par *Antoine Galaup*, à qui CHARLES IX. donna auſſi le Gouvernement du Château, par Lettres du 4 Mars 1574. *Voyez* GALAUP DE CHASTEUIL.

* — CHASTRE ou CHATRE (DE LA), en Berri, Diocèſe de Bourges : Terre & Seigneurie qui faiſoit partie de la Principauté Déoloiſe. Elle fut donnée en apanage à EBBES, fils de RAOUL-*le-Chauve*, Seigneur de Châteauroux, lequel prit le nom de ſon apanage. On croit que c'eſt de lui que ſont deſcendus les Seigneurs du nom *de la Chaſtre*, un deſquels s'étant croiſé fut fait priſonnier, & obligé de vendre ſa terre pour ſe racheter. Elle a depuis été réunie pluſieurs fois au fief dominant, & pour la derniere fois l'an 1614 au mois de Février, qu'elle fut achetée de *Catherine Huraut* & d'*Antoine d'Aumont*, ſon mari, par HENRI DE BOURBON, II. du nom, Prince de Condé.

La Maiſon DE LA CHASTRE eſt, ſans contredit, l'une des plus anciennes de la Province du Berri. Outre qu'elle puiſe ſa ſource dans la plus haute antiquité, ſon origine eſt encore des plus illuſtres, étant ſortie des Princes de Déols, qui poſſédoient une grande partie des Provinces de Berri, Blaiſois & Poitou. Cette Maiſon réunit encore l'avantage d'avoir produit dans tous les tems de grands hommes, qui ont mérité les premieres dignités & les charges les plus diſtinguées ; deux Maréchaux de France, pluſieurs Chevaliers des Ordres de nos Rois, cinq Capitaines des Gardes de leurs Corps, deux Grands-Maîtres des Cérémonies de France, des Gouverneurs de Provinces, pluſieurs Lieutenans-Généraux, des Baillis & Sénéchaux, des Capitaines de

Places-fortes, des Prevôts de l'Ordre de Saint-Michel, un Gouverneur des Enfans de France, deux Grands-Fauconniers, des Echanſons du Roi, pluſieurs Chambellans des Ducs de Berri, un Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, *&c.* Elle a donné à l'Egliſe, un Cardinal, un Chancelier de l'Egliſe Romaine, pluſieurs Archevêques & Evêques; & ſes alliances ſont avec les Maiſons de *Batarnay*, du *Bellay*, du *Bouchage*, *Beaumanoir*, *Lavardin*, *Bourdeilles*, *Chabot*, *Châtillon*, *Crévant-d'Humieres*, *Cruſſol*, *Cugnac-Dampierre*, *Grancey*, *la Grange-d'Arquien*, *Linieres*, *Menou*, *Mitte*, *Miolans*, *Saint-Nectaire*, *Pot-de-Rhodes*, *Savary*, *Lancoſme*, *Voyſins-d'Ambres*, *Alagny*, *Rochefort*, *Thianges*, *&c.* Nous ſuivrons, pour les premiers degrés de la généalogie de cette Maiſon, ce qu'en dit *la Thaumaſſiere* dans ſon Hiſtoire de Berri, & les documens & renſeignemens qui s'en trouvent épars à la Bibliotheque du Roi, & pour les autres degrés, le P. *Anſelme*, *Tome VII. p. 164 & ſuiv.* Cette Maiſon eſt partagée en deux branches principales, dont la jonction n'eſt pas connue, mais auxquelles divers Généalogiſtes donnent une origine commune.

I. LAUNE, Prince de Déols, duquel la Maiſon DE LA CHATRE tire ſon origine, poſſédoit la Terre Déoloiſe vers l'an 900. On le croit iſſu de la race de LEOCADE, Gouverneur de la Gaule Lyonnoiſe & Aquitanique, que *Grégoire de Tours* appelle *très-noble Sénateur des Gaules*, & qu'il aſſure (Lib. 1. cap. 31.) être iſſu de la race de VECTIÉ-EPAGATHE, Seigneur Chrétien, qui ſouffrit le martyre à Lyon, avec *Saint Phothin*, vers l'an de N. S. 177. Il avoit pour frere GÉRONCE, cinquante-deuxieme Archevêque de Bourges en l'an 910, lequel mourut en l'an 948. Il laiſſa d'*Arſendis*, ſa femme: — 1. EBBES, qui ſuit; — 2. & LAUNE, qui ſuccéda à GÉRONCE DE DÉOLS, ſon oncle, & fut le cinquante-troiſieme Archevêque de Bourges en l'an 948, dont il avoit été Archidiacre, & mourut en 955, ſuivant *la Thaumaſſiere*, & ſuivant le P. *Labbe* en 956.

II. EBBES, I. du nom, dit *le Noble*, Prince de Déols, poſſédoit la Terre Déoloiſe ſous CHARLES, dit *le Simple*, qui régna depuis l'an 893 juſqu'en l'an 929. Il fit ſon teſtament l'an 917, par lequel il fonda l'Abbaye de *Déols*, qu'il dota de nouveau en 927; *Hildegarde* ſa femme, RAOUL ſon fils, & LAUNE, Archidiacre de Bourges, ſon frere, ſouſcrivirent au dernier acte. Il reçut humainement dans ſes Terres l'Abbé *Darc*, du Monaſtere de Saint-Gildas de Rouis, en Bretagne, avec ſes Religieux chaſſés par les Normans, leur fit conſtruire une Egliſe & un Monaſtere, & leur donna de ſes biens pour ſubſiſter. Il fonda auſſi l'Abbaye de *Saint-Sauveur* & de *Saint-Gildas*, à laquelle il donna une iſle proche la riviere d'Indre, avec pluſieurs autres héritages. Les Normans étant entrés dans le Berri en 935, il aſſembla ſes vaſſaux, avec leſquels il leur livra bataille à Châtillon-ſur-Indre, aux confins de ſes Terres, remporta ſur eux la victoire la plus ſignalée, & pourſuivit les fuyards juſqu'à la riviere de Loire; mais leur ayant livré un ſecond combat, il y fut bleſſé à mort d'un coup de lance. Il ſe fit porter à Orléans, où il mourut entre les bras de GÉRONCE, Archevêque de Bourges, ſon oncle, de LAUNE, Archidiacre

de la même Eglise, son frere, & de son fils RAOUL, auquel il recommanda l'Abbaye de *Déols*. Il fut enterré en l'Eglise de Saint-Agnan d'Orléans, laissant d'*Hildegarde*, sa femme : — 1. RAOUL, qui suit ; — 2 & 3. LAUNE & GAUSLIN, dont on ignore le sort.

III. RAOUL, I. du nom, dit *le Large* ou *le Libéral*, Prince de Déols, & Seigneur de Château-Raoul, augmenta les revenus du Monastere de *Saint-Sauveur & de Saint-Gildas*, fondé par son pere ; donna à *Bernon*, premier Abbé de l'Abbaye de *Déols*, & à ses Religieux, son Château de Déols ; fit construire sur la riviere d'Indre, un autre château appellé de son nom *Château-Raoul*, (aujourd'hui Châteauroux) dans lequel il se retira, & y établit peu après une ville du même nom, qui devint la Capitale de la Principauté Déoloise, de laquelle ville lui & sa postérité prirent le nom, se qualifiant *Prince de Déols & Baron de Château-Raoul* ; fonda le Prieuré de *la Sainte-Trinité de Villedieu*, qu'il soumit à l'Abbé de Saint-Gildas, & mourut, suivant la chronique de Déols, en 953, laissant de *Duode*..... sa femme, RAOUL, qui suit ;

IV. RAOUL, II. du nom, dit *le Chauve & le Grand*, Prince de Déols & Baron de Château-Raoul, donna à l'Abbaye de *Saint-Gildas*, le moulin & le manoir de Tournesac, enchérissant sur la libéralité de ses peres, & mourut, suivant la même Chronique, en 1012, laissant d'*Ade*..... sa femme : — 1. EUDES, qui suit ; — 2. LEUNON ; — 3. RAOUL, dit *le Fier* ; — 4. EUDES, dit *le Scabieux* ; — 5. autre RAOUL ; — 6. EBBES, *alias* EBBO, auteur de la branche des Seigneurs de la Châtre, rapportée ci-après ; — 7. & ELDEBURGE, mariée à *Geoffroi*, dit *le Noble*, Vicomte de Bourges. Elle est dénommée dans une charte de GERSENDE DE DÉOLS, sa niéce, de l'an 1057.

V. EUDES DE DÉOLS, dit *l'Ancien*, Baron de Château-Raoul & d'Issoudun, fonda le Chapitre de Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Levroux, par charte datée du mois de Mai, du regne du Roi ROBERT, vers l'an 1012 ; permit aux Religieux de *Notre-Dame* d'Issoudun, par charte de l'an 31 du regne du même Roi, qui revient à l'an 1018, de recevoir les aumônes & dons de tous ses hommes & vassaux, de tenir en franc-aleu tout ce qui leur seroit donné, & de posséder leurs serfs dans toute l'étendue de ses terres ; & leur accorda l'usage en toutes les forêts de son domaine, & une foire tous les ans, le jour de Saint-Paterne ; se croisa & arriva à Jérusalem en 1027 ; céda aux Religieux de l'Abbaye de *Déols*, par une charte datée seulement du mois de Mai, du regne du Roi ROBERT, la Justice du Bourg de Déols, en échange de la Terre de Villedieu, qu'il reçut d'eux : & leur donna, par une autre charte aussi sans date, en présence & du consentement de ses enfans y dénommés, ainsi que dans la précédente, toute la voierie du même lieu de Déols : le tout pour le repos des ames de RAOUL DE DÉOLS son pere, d'*Ade* sa mere, & de ses prédécesseurs. Il prit le Château d'Argenton, & en chassa le Vicomte *Guy*, en fit bâtir un autre près de Meaux, que le Roi ROBERT ne put prendre ; remit aux mêmes Religieux de *Déols*, par une charte datée de l'an 3 du regne du Roi HENRI, qui revient à l'an 1034, toutes les coutumes que son pere, ou lui

lui, avoient levées jusqu'alors en la Ville de Déols, dans tous les lieux que ces Religieux possédoient ; & défit en un combat donné vers la riviere de Cher en 1037, suivant la Chronique de Déols, AYMON DE BOURBON, cinquante-huitieme Archevêque de Bourges, & le Vicomte GEOFFROY, avec lesquels il avoit eu guerre. Il laissa entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. RAOUL, dit *le Prudent*, auteur de la branche des Barons de Château-Raoul. Voyez *la Thaumassiere*, Livre VII. Chap. XIV ; — 2. & EUDES, auteur de celle des Seigneurs d'Issoudun. Voyez *ibid.* Livre IV. Chap. XX.

V. EBBES ou EBBO DE DEOLS, II. du nom, sixieme fils de RAOUL, II. du nom, Prince de Déols, Baron de Château-Raoul, *&c.* & d'*Ade*.... sa femme, eut en apanage la Terre de la Chastre, & du chef de sa femme, dont on ignore le nom, celle de Charenton. Il vivoit en 1012 & 1037. Ses enfans furent entr'autres : — 1. EBBES, auteur de la branche des Seigneurs de Charenton. Voyez *la Thaumassiere*, Livre IX. Chap. XXXI ; — 2. & GÉRARD, qui suit.

VI. GÉRARD, nommé quelquefois GUILLAUME DE DÉOLS, eut en apanage la Terre & Seigneurie de la Chastre, dont sa postérité prit le nom. GRÉGOIRE VII lui écrivit, comme à son frere, en 1078. Il fut présent en 1093, à la fondation de l'Abbaye de *Chezal-Benoît*, avec AYMON, Seigneur de Charros ; & en 1095, à la donation que fit à cette Abbaye, une Dame nommée ADESINDE, d'un moulin situé sur la riviere d'Auron. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans : — 1. RAIMBAUT, qui suit ; — 2. & EMERY, d'abord Chanoine de Bourges, qui résigna sa prébende à EUDES DE LA CHASTRE, son neveu. Il fut fait Cardinal sous CALIXTE II. élu Pape en 1119, & siégea dix ans & dix mois, & étoit Chancelier de l'Eglise Romaine sous INNOCENT II, lorsqu'il sollicita auprès de ce Pape en 1140, la promotion de PIERRE DE LA CHASTRE, son autre neveu, à l'Archevêché de Bourges.

VII. RAIMBAUT DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé avec *Roger de Charenton*, son cousin, dans des chartes de l'Abbaye de Chezal-Benoît, des années 1109 & 1110. Il laissa pour enfans de sa femme, dont ignore le nom : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE, d'abord Chanoine de Bourges, & en 1140 élu Archevêque de cette Eglise. Sa promotion causa beaucoup de maux, & pensa faire un schisme dans l'Eglise, LOUIS VII n'ayant permis aux Chanoines de Bourges de procéder à l'élection d'un Archevêque, qu'à condition qu'ils en excluroient PIERRE DE LA CHASTRE ; ceux-ci au contraire, qui avoient résolu de n'élire que lui, dont ils connoissoient les bonnes qualités, négligerent de procéder à son élection. Le Pape INNOCENT II, pour ne pas laisser plus long-tems l'Eglise de Bourges sans chef spirituel, l'en pourvut, le sacra à Rome Archevêque de Bourges, à la sollicitation d'EMERY DE LA CHASTRE, son oncle, Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine, & le renvoya dans son diocèse avec des bulles, portant commandement à tous ses Diocésains, & notamment au Chapitre de Bourges, de le reconnoître pour leur Pasteur & Prélat. Mais le Roi de France, irrité du procédé du

Pape, fit défenſes à tous ſes ſujets de reconnoître PIERRE DE LA CHASTRE pour Archevêque de Bourges, qui n'avoit pu être élevé à cette dignité ſans ſon conſentement, & fit ſaiſir le revenu temporel de cet Archevêché. PIERRE DE LA CHASTRE s'étant retiré auprès de *Thibaut*, Comte de Champagne, le Roi y paſſa avec une armée qui fit beaucoup de ravages. Le Pape de ſon côté oſa ſe porter à excommunier le Roi, & mit le Royaume en interdit; mais *Saint-Bernard*, par ſa prudence, étant parvenu à réconcilier ces deux Puiſſances, cet Archevêque fut maintenu dans ſa dignité, & rentra dans les bonnes graces du Roi, qui lui reſtitua tous ſes biens temporels. LOUIS VII. par une charte de l'an 1159, reconnoît même que jamais Prélat ne fit plus de bien à ſon Egliſe, dont il avoit augmenté conſidérablement les revenus. Sa mort arrivée le premier Mai 1171, le fit beaucoup regretter : il eſt enterré dans le chœur de l'Egliſe de Bourges, où ſe lit ſon épitaphe ; — 3. & EUDES, qui fut auſſi Chanoine de Bourges, ſur la réſignation que lui fit de ſa prébende EMERY DE LA CHASTRE, Cardinal, ſon oncle.

VIII. GUILLAUME DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1158, & eut pour enfans de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2 & 3. COLIN & GALAIS, Ecuyers, ſervans en 1171 & 1172.

IX. RAOUL DE LA CHASTRE, III. du nom, dit *le vieil*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1188. Il eſt inhumé, avec ſa femme, dans le cloître de l'Abbaye de Noirlac en Berri, fondée par EBBES, Seigneur de Charenton, ſon couſin paternel, où on lit leur épitaphe : il eut pour enfans de Dame *Ode*, ſa femme, dont la maiſon eſt inconnue : — 1. RAOUL, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de Nançay & de la Maiſonfort, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Breuil-Ebbo, rapportée ci-après.

X. RAOUL DE LA CHASTRE, IV. du nom, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de la Chaſtre en Berri, mort en 1200, fut enterré dans le Chapitre de Noirlac, auprès du tombeau de RAOUL DE LA CHASTRE, III. du nom, dit *le vieil*. De lui eſt iſſu, après quatre degrés :

XV. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Seigneur de Beſigny, Breſſigny ou Beſſigny, qualifié Chambellan du Comte d'Anjou, dans un compte de *Guillaume Chaſtelet*, Receveur ordinaire de *Bourges*, de l'an 1353, qui ne vivoit plus en 1360, & avoit épouſé *Marie de Vanecy* ou *Vancey*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Marchereux en 1380 ; — 3. & JEAN, Chevalier, qui ſervoit dans l'armée du Roi en 1370, 1373 & 1382.

XVI. GUILLAUME DE LA CHASTRE, Seigneur de Beſigny & de Nançay, qualifié *Chevalier*, *Conſeiller & Chambellan* du Comte *de Poitiers*, dans une quittance qu'il donna le 10 Juin 1358, de ſix-vingt-huit livres, au bas de laquelle eſt ſon ſceau, qui eſt *une croix ancrée*, ſur laquelle il paroît comme une *bande componée*, fit montre devant Saint-Jean-d'Angely dans la Compagnie du Comte *de Sancerre*, le 29 Avril 1351 ; fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & deux ans après vers le Comte de

Foix, avec *Bertrand Deſpagne*, pour faire la guerre aux ennemis de l'Etat, au Pays de Nébouſan & de Béarn. En récompenſe de ſes ſervices, le Comte *de Poitiers* lui fit payer la même année par *Jacques Lempereur*, Tréſorier des guerres, la ſomme de 500 florins d'or. Il acheta le 16 Janvier 1371, la Terre de Nançay en Sologne, de *Godemar de Linieres*, II. du nom, Seigneur de Menetou-ſur-Cher, frere de ſa femme, qui fut *Agnès de Linieres*, fille de *Godemar*, I. du nom, Baron *de Linieres*, & d'*Agnès de Sancerre*, ſa premiere femme, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Eſtréchy, Bailli de Caen, par Lettres de proviſions du Roi CHARLES VI. du 29 Décembre 1409, & Chambellan du Duc de Berri, & Capitaine du Château de Mehun, par Lettres de proviſions du 6 Novembre 1410, qui vivoit encore au mois de Mars 1417 ; — 3. autre JEAN, dit *le jeune*, Seigneur d'Eſtréchy & de Combron ; — 4. & JEANNE, mariée à *Guillaume de Crévant*, Seigneur de Maubranches.

XVII. JEAN DE LA CHASTRE, Ecuyer, Seigneur de Nançay & de Beſigny, Maître-d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berri en 1397, Bailli de Gien en 1409, & Capitaine du Château de Mehun en 1410, eut permiſſion de fortifier ſon Château de Nançay en 1413, & laiſſa de *Huguette de Vouderay*, ſa femme : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, qui étoit Prieur de Saint-Pontian en 1456 ; — 3. & ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de la Porchereſſe, qui rendit hommage au Roi, de cette Terre, le 17 Août 1473.

XVIII. PIERRE DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, Maître-d'Hôtel du Duc de Berri, Capitaine de Mehun-ſur-Yévre, Gentilhomme de la Maiſon du Roi CHARLES VII, étoit, avec JEAN DE LA CHASTRE, du nombre des vingt Ecuyers de la Chambre & Compagnie de *Charles de Gireſme*, Chevalier-Bachelier, qui fit montre à Blois le 15 Avril 1421 : il fut confirmé dans les Offices de ſon pere par le Duc de Berri en 1428, obtint auſſi permiſſion du Roi, au mois de Mai 1447, de fortifier ſon Château de Nançay, lui fit hommage à Mehun le 13 Décembre 1454, de l'Hôtel & Juſtice de Beſigny en Gâtinois, tenu de Châteaulandon, & en rendit aveu le 27 Février 1457. Il avoit épouſé *Marie de Roüy*, fille de *Jean de Roüy*, Seigneur de Menetou-ſur-Naon, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, mariée par contrat paſſé à Lévroux, le 3 Mars 1453, à *Jean Savary*, Chevalier, Seigneur de Lancoſme.

XIX. CLAUDE DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, Beſigny, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Charlus, par brevet du 4 Août 1469, ſervit dignement le Roi LOUIS XI en ſes guerres, fut fait Capitaine de ſes Gardes du Corps Françoiſes le 12 Juillet 1479, & enſuite Chevalier de ſon Ordre, s'étant attaché à ſa perſonne, après la mort du Duc de Berri & de Guyenne. Il ſervit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, & combattit vaillamment auprès de ſa Perſonne, à la journée de Fornoüe, le 6 Juillet 1496, & en reconnoiſſance de ſes ſervices, ce Prince lui accorda la ſurvivance de ſa charge pour ſon fils aîné. Il avoit épouſé par contrat du 23 Novembre 1460, *Cathe-*

rine de Menou, Dame de la Maiſonfort, fille de *Jean de Menou*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette de Chamborant*, dont : — 1. ABEL, Seigneur de Nançay, qui fut pourvu en ſurvivance de la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, le 6 Novembre 1495, ayant ſervi à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoüe. Il mourut avant ſon pere, ſans avoir été marié, après avoir fait ſon teſtament la même année, par lequel il nomma exécuteur M. *de Menou* ; — 2. & GABRIEL, qui ſuit.

XX. GABRIEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Nançay & de Beſigny, Baron de la Maiſonfort, Conſeiller du Conſeil d'Etat du Roi, ſon Chambellan & Maître-d'Hôtel, Capitaine de ſes Gardes du Corps, & de la groſſe Tour de Bourges, à 1000 francs de gages, Capitaine des Châteaux de Mehun-ſur-Yévre, & de Romorentin, accompagna le Roi LOUIS XII en ſes expéditions d'Italie, fut Maître des Cérémonies de France, & Prevôt de l'Ordre de Saint-Michel; & reçut en don le lieu de Saint-Jean-le-Blanc, près Orléans, au mois de Mai 1513. Le Roi FRANÇOIS I. le choiſit comme l'un des plus ſages Gentilshommes de ſon Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ſes enfans. Il mourut fort âgé le 9 Mars 1538, après avoir ſervi quatre Rois, & fut enterré en l'Egliſe Cathédrale de Bourges, en la Chappelle dite *de la Chaſtre*, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du premier Février 1495, *Marie de Saint-Amadour*, Demoiſelle de la Reine *Anne de Bretagne*, qui lui donna 15000 livres en faveur de ce mariage, & fille de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Amadour*, & de *Marguerite de Québriac* ; & 2°. *Jeanne Sanglier-de-Boiſrogues*, qui mourut le 9 Mars 1558, ſans enfans. Il eut du premier lit : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs *de la Maiſonfort*, rapportée ci-après ; — 3. & JEANNE, *aliàs*, ANNE, femme, 1°. de *Claude de Graçay*, Seigneur de Ternant, & 2°. en 1528, de *René du Maz*, Seigneur de la Baiſontiere & de Milon-Lonchamp à Verneuil. Elle fit don l'an 1561, de la Seigneurie de Ternant, à GASPARD DE LA CHASTRE, ſon neveu.

XXI. JOACHIM DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, de Beſigny & de Sigonneau, Conſeiller & Chambellan du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, rendit des ſervices conſidérables au Roi FRANÇOIS I, qui le pourvut, le 12 Février 1532, du Gouvernement des Ville & Château de Gien, à 1200 livres de penſion. Il fut fait Capitaine des Gardes du Corps du Roi, par proviſions du 15 Janvier 1533 ; Maître des Cérémonies, Prevôt de l'Ordre de Saint-Michel, Maître des Eaux & Forêts de France, au département d'Orléans, par proviſions du 13 Octobre 1537 ; & Gouverneur de la Ville & Duché d'Orléans le 8 Février ſuivant. Il mourut à Lyon le 21 Septembre 1546, & avoit épouſé *Françoiſe Foucher*, fille d'*Antoine Foucher*, Seigneur de Thenye, Gouverneur d'Amboiſe, & de *Françoiſe de Marconnay*, ſa femme, dont : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. BALTHASARD, Seigneur de Beſigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, mort ſans alliance ; — 3. JEANNE, mariée à *Guy de*

Monceaux, Seigneur de Houdan, & Maître-d'Hôtel du Roi ; — 4. & MELCHIOTE, femme de *Pierre du Pé*, Seigneur de Tannère.

XXII. GASPARD DE LA CHASTRE, Seigneur de Nançay, de Sigonneau, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1562, Capitaine de l'ancienne Compagnie de ses Gardes du Corps en 1568, né environ l'an 1539, fut élevé à la Cour Enfant d'Honneur du Dauphin. Il fit ses premieres armes en Italie, sous le Duc de Guise, en 1558, & fut blessé au siége de Rouen en 1562. Il donna des marques de son courage aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour, pour le service de son Prince & de sa Religion; servit dignement aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Châtellerault, de Poitiers & de la Rochelle; & mourut le 20 Novembre 1576, d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Dreux, qui se r'ouvrit. Le docte *Cujas* fit son oraison funébre dans l'Eglise de Nançay le 17 Janvier 1577, qui a été traduite en latin par M. *Rigault*, & imprimée en 1610. Il avoit épousé le 15 Janvier 1570, *Gabrielle de Batarnay*, fille de *René de Batarnay*, Comte du Bouchage, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Isabelle de Savoie-Tende*, sa femme, dont : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. MADELENE, *aliàs* MARGUERITE, qui fut mariée deux fois : 1°. avec *Charles de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, fils de *Claude de Châtillon*, & de *Renée Sanglier*, Dame de Boisrogues, duquel ayant été séparée, elle se remaria en secondes nôces à *Henri*, Vicomte *de Bourdeille*, Baron d'Archiac & de la Tourblanche, Gouverneur & Sénéchal du Périgord, Chevalier des Ordres du Roi, fils d'*André*, Vicomte *de Bourdeille*, & de *Jacquette de Montberon*, Dame d'Archiac ; — 3. LOUISE, mariée 1°. à *Louis de Voisins*, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Lavaur; & 2°. à *Martin du Bellay*, Seigneur dudit lieu, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René*, II. du nom, Seigneur *du Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princesse d'Yvetot ; — 4. & GASPARDE, née en 1577, & mariée en 1602, à *Jacques-Auguste de Thou*, Seigneur de Villebonnelle & d'Augervillers, Baron de Meslay, Président à mortier au Parlement de Paris, si célébre par la belle *Histoire* qu'il nous a laissée, mort le 17 Mai 1617. *Voyez* THOU.

XXIII. HENRI DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, Seigneur de Sigonneau & de Bridoré, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Bailli & Capitaine du Château de Gien, né en 1574, fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi. Les Châtellenies de Nançay, relevant de la Tour d'Issoudun, de Neufvy & Sigonneau, en Berri, mouvantes de Mehun-sur-Yévre, furent réunies & érigées en *Comté*, en sa faveur, sous le nom *de Nançay*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1609, registrées le 3 Mars 1610. Il fut marié, 1°. le 15 Juin 1605, avec *Marie de la Gueste*, fille aînée de *Jacques de la Gueste*, Seigneur du Laureau, Procureur-Général au Parlement de Paris, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars; & 2°. sans enfans, avec *Gasparde Mitte-de-Miolans-de-Chevrieres*, laquelle étoit veuve 1°. de *Thimoleon de Beaufort*, Marquis de Canillac, & 2°. de *Claude de l'Aubepine*, Baron de Châteauneuf, & fille de *Jacques Mitte*, Comte de

Miolans, Seigneur de Chevrieres, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Saint-Chaumont.* Il eut du premier lit EDME, qui ſuit.

XXIV. EDME DE LA CHASTRE, dit *le Marquis de la Chaſtre*, Comte de Nançay, *&c.* connu par les Mémoires qu'il a donnés, au commencement deſquels il fait mention de ſon caractere, qui n'étoit pas celui d'un Courtiſan, acheta la charge de Maître de la Garde-Robe du Roi, puis celle de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons en 1643, qu'il fut obligé de remettre huit mois après au Maréchal *de Baſſompierre*, qui en avoit été dépouillé ſous le regne de LOUIS XIII, & qui y rentra, parce que le Marquis *de la Chaſtre* ſe voulut conſerver l'amitié du Duc *de Beaufort* & de la Ducheſſe *de Chevreuſe*, que la Reine avoit abandonnés. Enſuite il alla en Allemagne, ſe ſignala à la bataille de Nordlingen où il demeura priſonnier, & mourut le Dimanche 3 Septembre 1645. Il avoit épouſé le 10 Mai 1632, *Françoiſe de Cugnac*, Dame de Boucart, fille unique & héritiere de *François de Cugnac*, Marquis de Dampierre, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, & de *Gabrielle Popillon-du-Riau*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. LOUISE-ANTOINETTE-THÉRESE, Dame du Palais de la Reine, femme de *Louis de Crévant-d'Humieres*, IV. du nom, Duc d'Humieres, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Louis de Crévant*, III. du nom, Marquis d'Humieres, & d'*Iſabeau Phélypeaux-d'Herbault*, ſa femme; — 3. & N....

XXV. LOUIS DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, dit *le Marquis de la Chaſtre*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Bapaume, ſe diſtingua à la levée du ſiége d'Arras en 1654, & en d'autres occaſions, & fut tué en Afrique près de Gigery au mois d'Août 1664. Il avoit épouſé en 1658 *Charlotte-Louiſe d'Hardoncourt*, Dame de Rozieres, fille de *Henri d'Hardoncourt*, Seigneur de Rozieres, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Marſal, & de *Charlotte-Barbe d'Ernecourt.* Elle mourut aux Filles Saint-Thomas à Paris le 22 Mars 1720, laiſſant: — 1. LOUIS-CHARLES-EDME, qui ſuit; — 2. LOUIS-CLAUDE, Abbé de Saint-Sever, Aumonier du Roi en 1690, & mort le 24 Mai 1699, pour s'être malheureuſement jetté hors de ſon caroſſe, dont les chevaux s'étoient emportés & avoient pris le mords aux dents; — 3. & LOUISE-MARGUERITE, Religieuſe en 1676 aux Filles Saint-Thomas à Paris, ſous le nom de ſœur *Sainte-Colombe*, où elle mourut Sous-Prieure le 7 Novembre 1729, âgée de 70 ans.

XXVI. LOUIS-CHARLES-EDME DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, nommé *le Marquis de la Chaſtre*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pecquay en Languedoc, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléanois, fut d'abord Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom, Brigadier le 31 Mars 1693, Maréchal-de-Camp en 1702, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704. Il mourut à Paris le 12 Septembre 1730, âgé de 69 ans, & avoit épouſé le 13 Mai 1694, *Marie-Charlotte de Beaumanoir* (*aliàs* dénommée *Anne-Charlotte*), morte le 29 Avril 1725, âgée de 58 ans. Elle étoit fille d'*Henri-Charles de Beaumanoir*,

Marquis de Lavardin, & de *Françoiſe-Paule-Charlotte d'Albert-de-Luynes*, ſa premiere femme. Il en eut : — 1. LOUIS-CHARLES, qui ſuit ; — 2. & CLAUDE, Grand-Vicaire de Tours, Abbé de Tréport en 1717, nommé à l'Evêché d'Agde le 17 Octobre 1726, & ſacré le 26 Octobre 1727. Il mourut dans ſon Diocèſe le 24 Mai 1740, âgé de 43 ans, ayant fait ſon légataire univerſel l'Hôpital-Général de la Ville d'Agde.

XXVII. LOUIS-CHARLES DE LA CHASTRE, Comte de Nançay, Baron de Varamet-l'Enfant, de Bonnefontaine & de la Roche-Simon, Seigneur de Malicorne, le Pleſſis-Taſſé, de Chanfréaux & de Varennes en Anjou, Meſtre-de-Camp du Régiment de Béarn, Infanterie, par Commiſſion du Roi du 7 Décembre 1717 ; Gouverneur du Fort de Pecquay, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 8 Mars 1734, fut tué en Italie, au combat de Parme, le 29 Juin de cette même année, âgé d'environ 39 ans. Il avoit épouſé le 23 Février 1723, *Marie-Eliſabeth de Nicolaï*, née le 28 Janvier 1707, fille de *Jean-Aymard*, Marquis de Gouſſainville, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Françoiſe-Eliſabeth de Lamoignon*. Le Roi lui a conſervé la moitié des 6000 livres de penſion qu'avoit ſon mari, dont elle a eu : — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEANNE-ROMAINE, dite *Mademoiſelle de la Chaſtre*, née le 27 Février 1726, & mariée le 15 Juin 1740, dans l'Egliſe de Saint-Paul à Paris, avec *D. Etienne Reggio*, Prince d'Yachi, Premier Gentilhomme de la Chambre en exercice du Roi des Deux-Siciles, & Maréchal de ſes Camps & Armées, avec lequel elle arriva à Naples au mois de Septembre de la même année, où elle fut faite une des Dames d'honneur de la Reine des Deux-Siciles. Le Prince d'Yachi, ſon mari, obtint cette même année le Gouvernement du Château neuf de Naples, & a été nommé, au mois de Mai 1743, Ambaſſadeur du Roi des Deux-Siciles auprès du Roi d'Eſpagne, où il arriva au mois de Juin ſuivant, avec ſa femme. Il eſt fils de *D. Louis Reggio-Branciforti-Saladino-el-Rollona*, Prince de Campo-Florido, de la Ville d'Yachi, de Saint-Antoine, de Saint-Philippe, de la Cadena, Duc de Valverde, Marquis de la Gineſtra, Baron de Regalli, de Vatticagni, & Comte de Raneri, Seigneur de Bonacorſi, de la Regtana, de la Conſolation, de Sainte-Lucie, de Treza, de Saint-Jacques & du Pizano, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques à la Commanderie de Calogero, au Royaume de Sicile, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de France, & de *Catherine de Granina-de-Cruillas*, ſa femme. Ce mariage ſe fit en vertu de la procuration du Prince d'Yachi, dont étoit chargé *Jean-Baptiſte-Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Elle eſt morte en Eſpagne d'une fauſſe-couche, par une peur qu'elle eut d'un chat, vingt-quatre heures après être accouchée d'un garçon, le 3 Décembre 1743. Il en avoit eu en 1742 une fille ; — 3. & LOUISE-ELISABETH, dite *Mademoiſelle de Nançay*, née le 30 Octobre 1729, & mariée le 25 Novembre 1749, à *Michel Dreux*, Marquis de Brezé, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Maître des Céré-

monies de France, & Grand-Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, lors veuf. Elle en eſt reſtée veuve, ſans enfans, le 15 Avril 1754.

XXVIII. CHARLES-LOUIS DE LA CHASTRE, dit *le Comte de Nançay*, né le 19 Septembre 1724, fut après la mort de ſon pere, appellé *le Marquis de la Chaſtre*. Le Roi lui a donné le Gouvernement du Fort de Pecquay, au diocèſe de Niſmes, vacant par la mort de ſon pere, & en a réduit les appointemens à 6000 livres. Il a fait la campagne dans l'armée du Roi en Weſtphalie, en Septembre 1741, en qualité de Cornette de Dragons, au régiment de *Nicolaï;* a été fait Colonel du régiment d'Infanterie de Cambreſis, le 20 Août 1743, vacant par la mort du Marquis *de Chavigny*, tué le 27 Juin précédent au combat d'Ettingen; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747; & Lieutenant-Général en 1762. Il a épouſé le 18 Février 1744, *Iſabelle-Louiſe Jouvenel de Harville des Urſins*, âgée de 18 ans, fille de feu *Claude-Conſtance-Eſprit*, Chevalier, Marquis de Traiſnel, Enſeigne des Gendarmes de la Garde, puis Colonel des Dragons d'Orléans, mort le 11 Juillet 1726, & de *Louiſe-Madelene Le Blanc*, fille unique de *Claude Le Blanc*, Secrétaire & Miniſtre d'Etat de la Guerre. Ce mariage fut célébré ledit jour en la Chapelle de l'Hôtel de Traiſnel, par M. *Le Blanc*, Evêque d'Avranches, grand oncle maternel de ſa femme, en préſence du Curé de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice à Paris. De ce mariage ſont nés: — 1. LOUIS-CHARLES, II. du nom, dit *le Comte de Nançay*, né le 30 Septembre 1745; — 2. & PIERRE-CHARLES, dit *le Chevalier de la Chaſtre*, né à Paris le 18 Novembre 1747, mort le 16 Novembre 1754, & inhumé à S. Sulpice.

Branche des Seigneurs & Barons de la MAISONFORT, *iſſue de celle des Seigneurs de* NANÇAY, *&c.*

XXI. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, ſecond fils de GABRIEL, Seigneur de Nançay, &c. & de *Marie de Saint-Amadour*, fut, par partage, Baron de la Maiſonfort, Seigneur de Sandré & de Sillac, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il laiſſa de ſon mariage avec *Anne Robertet*, Dame de la Ferté-ſous-Reuilly, veuve de *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Florimond Robertet*, Secrétaire d'Etat, Seigneur d'Alluye, & de *Michelle Gaillard de Longjumeau:* — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, depuis Roi HENRI III, tué à la rencontre de Meſſignac, le 25 Octobre 1568. — 3. ANNE, mariée, 1°. à *François de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, & de *Jeanne l'Orfévre*, Dame de la Motte-Jouſſerand; & 2°. à *François de Vieure*, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Réthelois; — 4. MICHELLE, mariée en 1559 à *Jean de Menou*, Seigneur de Bouſſay en Touraine; — 5. BLANCHE, Religieuſe. — 6. JACQUELINE, femme de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes,

addition à la page 272. du Tome IV.

à la fin du Degré XXVIII. après né le 30. Sept. 1745, ajoutés appellé le Marq. de la Chastre, Colonel-pui
2e Camp
Commandant le Rég. de Dragons de Monsieur, et l'un des Gentilshommes d'honneur
de ce Prince, marié, contr. signé par le Roi et la fam. Royale le 14. juin 1778, avec Demlle
Bontems. Gaz. de fr. N.o 49. art. Versailles, année 1778. il a prêté serment, le 28. Mars 1779, entre
mains de Monsieur en qualité de premier Gentilhomme de sa Chambre en survivance
u Marquis de Noailles. Gaz. de fr. N.o 26. du 30. Mars 1779.

des, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prévôt & Maître des Cérémonies, Commandeur des Ordres du Roi, & Premier Ecuyer-tranchant; — 7. & MARIE, femme de *Guillaume de l'Aubépine*, Baron de Châteauneuf, Chancelier des Ordres du Roi, fils de *Claude de l'Aubépine*, Seigneur d'Hauterive, & de *Marie Bochetel*, sa premiere femme.

XXII. CLAUDE DE LA CHASTRE, II. du nom, Seigneur & Baron de la Maisonfort, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Berri, Bailli, Gouverneur & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans & Orléannois, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, fut élevé Page auprès du Connétable *de Montmorency*, qui le favorisa beaucoup pendant ses premieres Campagnes. Il se trouva à la bataille de Dreux en 1562, & est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans un don qui lui fut fait de la moitié du revenu de la terre de Givry, en Argonne, le 22 Décembre 1565. Il servit au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la prise de Sancerre, après sept mois de siége, en 1573; fut envoyé vers la Reine d'Angleterre en 1575; suivit le Duc d'Alençon aux Pays-Bas en 1578; fut honoré du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1585, ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher au Duc de Guise, qui lui procura la charge de Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il se joignit au parti de la Ligue, pour lequel il se saisit du Duché de Berri. Depuis, ayant fait son accommodement avec le Roi HENRI IV, il lui remit les Villes d'Orléans & de Bourges, & fut confirmé en 1594 en la charge de Maréchal de France, dans laquelle il avoit été reçu au Parlement de la Ligue, le 8 Juin 1593, suivant les Lettres du Duc du Maine. Après la mort de ce Monarque, LOUIS XIII le fit Lieutenant-Général de l'armée qu'il envoya en 1610 au pays de Juliers, avec laquelle il contraignit l'Evêque de Strasbourg de remettre la ville de Juliers entre les mains de l'Electeur de Brandebourg & du Duc de Neubourg. Il fit la fonction de Connétable au sacre du Roi LOUIS XIII, & mourut en son Château de la Maisonfort, âgé d'environ 78 ans, le 18 Décembre 1614, fort regretté en Berri & à Orléans. Son corps fut porté à Bourges, & est enterré en l'Eglise Cathédrale, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé en 1564, *Jeanne Chabot*, lors veuve de *René-Anne d'Anglure*, Baron de Givry, Comte de Tancarville, & fille de *Gui Chabot*, Seigneur de Jarnac, & de *Louise de Pisseleu* sa premiere femme, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ANNE, morte Abbesse de Farmoutiers en Brie, le 7 Mai 1605. *Voyez* Gallia Christ. *Edit. de 1656, Tome IV, page 369.* — 3. MARIE, alliée par contrat du 5 Février 1595, à *Charles de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Gouverneur des Duchés d'Orléans & d'Estampes, fils de *François*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de Rohan-Gié*, sa premiere femme; — 4. JEANNE, femme de *Gilbert de Saint-Chamant*, Seigneur de Lignerac; — 5. MARGUERITE, premiere femme d'*Henri de Saint-Nectaire*, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *François*, Seigneur de Saint-Nectaire & de la Ferté-Nabert, & de *Jeanne de Montmorency-Laval*;

— 6. FRANÇOISE, Abbeſſe de Farmoutiers après ſa ſœur aînée, & morte ſubitement le 21 Août 1643, âgée de plus de 70 ans; — 7. & LOUISE, ſeconde femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, frere puîné de *François de la Grange*, Seigneur de Montigny, & fils de *Charles de la Grange*, & de *Louiſe de Rochechouart*, ſa premiere femme.

XXIII. LOUIS DE LA CHASTRE, Baron de la Maiſonfort, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province du Berri, & Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, ſervit dignement le Roi HENRI IV; ſuccéda à ſon pere au Gouvernement de Berri, dont il ſe démit volontairement entre les mains du Roi LOUIS XIII en 1616; reçut la même année, au mois de Juin, le bâton de Maréchal de France, & fut Gouverneur du pays du Maine, Laval & Perche. Il mourut au mois d'Octobre 1630, & avoit épouſé, 1°. *Urbaine de Montafié*, fille de *Louis* Comte *de Montafié* en Piémont, & de *Jeanne de Coëſmes*; & 2°. *Eliſabeth d'Eſtampes*, qui mourut à Coubert, en Brie, le 14 Septembre 1654, âgée de 72 ans, fille de *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de Valençay, & de *Sara d'Happlaincourt*. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, mais de la ſeconde vinrent: — 1. LOUISE-HENRIETTE, Baronne de la Maiſonfort, qui fut mariée, 1°. le 26 Avril 1622 à *François de Valois*, Comte d'Alais, fils de *Charles*, bâtard de *Valois*, Duc d'Angoulême, & de *Charlotte de Montmorency*, ſa premiere femme; 2°. à *François de Cruſſol*, Duc d'Uzès, Pair de France, fils d'*Emmanuel de Cruſſol*, Duc d'Uzès & Pair de France, & de *Claude d'Ebrard*, Dame de Saint-Sulpice, ſa premiere femme: elle en fut ſéparée, & ſe remaria en troiſieme nôces à *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France; — 2, 3 & 4, & trois autres filles mortes jeunes.

Branche des Seigneurs de BREUIL-EBBO, dit BREUILLEBAUT, *iſſus de celle des premiers Seigneurs de la Chaſtre.*

X. PIERRE DE LA CHASTRE, I. du nom de ſa Branche, ſecond fils de RAOUL III. du nom, dit *le Vieux*, & de dame *Ode*, ſa femme, Chevalier, Seigneur de Breuil-Ebbo, du nom d'EBBO, (aujourd'hui *Breuillebaut*) Seigneur de la Chaſtre, ſon quart-aïeul, vivoit encore au mois de Janvier 1217, qu'il donna aux Religieuſes d'Orſan, tout ce que la Dame *de Pheletin* tenoit, & tout ce qu'elle pouvoit acquerir dans ſes terres, ainſi que pluſieurs ſerfs, & autres choſes exprimées en cette charte. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, GEOFFROY, qui ſuit.

XI. GEOFFROY DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuil-Ebbo, dit de Breuillebaut, vivoit avec *Aſceline* ſa femme, en 1219, qu'ils quitterent aux Religieuſes d'Orſan toutes les prétentions qu'ils avoient ſur certains hommes ſerfs. Il eut pour fils,

XII. RAOUL DE LA CHASTRE, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui prit en fief, par acte du mois d'Avril 1243, pluſieurs héritages aſſis en la Paroiſſe de Saint-Martin de Thevé, (le P. Anſelme dit Thené) de *Philippe*, Archevêque de Bourges, auquel il

assigna & à ses successeurs, un muid de seigle de cens annuel sur tous les héritages qui lui appartenoient, à cause de sa femme, dans les Paroisses du Mesnil & du Chasmenil; fit en 1261, au même Archevêque, le serment sur le fait de la treve & de la commune; vivoit encore en 1267, & laissa de sa femme, dont le nom nous est inconnu, RAOUL, qui suit.

XIII. RAOUL DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c. est qualifié *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à différens particuliers, de plusieurs héritages à cens, par acte du Lundi d'après les Rameaux de l'an 1310; & n'a laissé de son mariage avec sa femme, dont le nom est inconnu, que PIERRE, qui suit.

XIV. PIERRE DE LA CHASTRE, II. du nom, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, qualifié *Damoiseau & fils de Raoul, Seigneur de Fontancier*, dans une donation qu'il fit, en 1337, de plusieurs héritages à cens. Il fut pere, par sa femme, dont le nom est ignoré, de JEAN, qui suit.

XV. JEAN DE LA CHASTRE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c. servoit, en qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de *Jouaume*, Seigneur de Culant, Chevalier, le 22 Juin 1356, avoit épousé *Marguerite Bouffart*, fille de *Guillaume Bouffart*, Ecuyer, Seigneur de Mazieres, & de *Jeanne de Beauvilliers*. Il donna avec sa femme, en sa qualité de Seigneur de Breuillebaut, le Dimanche avant la Fête de S. Blaise de l'an 1361, aux Religieux de l'Abbaye de *Notre-Dame* du Puy-Ferrant, les arrérages de vingt-deux boisseaux de bled-froment, & trois sols trois mailles de rente à lui dûs par cette Abbaye, du chef de sa femme, à cause d'une vigne sise au lieu de Châteauneuf, que ses prédécesseurs avoient donnée à ce Monastere; transigea le 15 Février 1367, avec *Jean de Beauvilliers*, tant pour lui, que pour *Hubert* & *Hervé de Beauvilliers*, ses freres, petits-fils de *Gédouin de Beauvilliers*, à l'occasion de la Terre de Poteronne près Beaugency, que ce dernier avoit donnée à *Jeanne de Beauvilliers*, sa fille, lors de son mariage avec *Guillaume Bouffart:* dans cet acte sa femme comparoît pour GUILLAUME DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Bésigny & de Nançay, Conseiller & Chambellan du Comte de Poitiers, son fondé de pouvoirs. Dans l'un & l'autre de ces deux actes il est qualifié *Chevalier*.

XVI. JEAN DE LA CHASTRE, II. du nom, son fils unique, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* fit montre en qualité d'*Ecuyer* de la Compagnie de *Louis de Brosse* le 10 Février 1367, & le 9 Mai 1373, en celle de *Chevalier* dans la Compagnie d'*Hugues de Frédeville*. Il est qualifié de *noble Homme & Chevalier* dans l'hommage qu'il fit en 1375, à cause de sa premiere femme, du Village de la Forminiere, à *Guy de Sully*, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, dans le testament de son fils du premier lit de l'an 1384, & ajoute à ces qualités celle de *Seigneur de Breuillebaut*, dans son contrat de mariage de l'an 1381, & dans un don qu'il fit à *Pierre Roy* l'an 1389, en considération de ses services, de plusieurs terres & héritages sis à Louroir. Il vivoit encore au mois de Février 1391, étoit mort en 1396, & avoit été marié deux fois: 1°. avec

Belleaſſez de Magnac, Dame de la Forminiere, dénommée dans l'hommage de 1375; & 2°. par contrat du Jeudi, Fête de la Tranſlation de S. Nicolas, 9 Mai 1381, *Marie de la Chaſtre*, Dame de Prévert, fille d'*Archambaut de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur de Dornon, & de *Marguerite de Mehun*, & veuve de *Bertrand de Cornaſſac*. *Philippe de la Chaſtre*, Ecuyer, ſon frere, & ladite *Marguerite de Mehun*, leur mere, furent préſens à ce contrat de mariage, en faveur duquel ce premier aſſigna à ſa ſœur 30 livres de rente ſur la Terre de Prély, & 10 livres, après le décès de leur mere, avec les Terres & Fiefs de Prévert. *Marie de la Chaſtre*, étant veuve & tutrice de ſes enfans, fit hommage en 1396 de la Tour & Seigneurie de Breuillebaut & du lieu de Fontancier, mouvans de Rezay, à *Philippe*, Seigneur de Linieres & de Rezay. Le 6 Juin 1398, *Jean de Breuillebaut*, Ecuyer, lui rendit aveu de ſes héritages relevans de la Seigneurie de Breuillebaut, comme ayant encore la garde-noble & adminiſtration de ſes enfans. Elle teſta le 20 Janvier 1410, devant l'Autel de la Vierge de Saint-Martin de Thevé, & fit ſes exécuteurs teſtamentaires, *Philippe de Fontenay*, Chevalier, JEAN DE LA CHASTRE, Seigneur de Vernay, *Louis de Monſtiers*, Ecuyer, & *Jean de Barbançois*, Chevalier. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, Damoiſeau, qui fit ſon teſtament le Lundi après le Dimanche *Jubilate* de l'an 1384, par lequel il remit le ſoin de ſes funérailles à JEAN DE LA CHASTRE, *Chevalier*, ſon pere, laiſſa 50 livres de rente à *Blanche Bouffart*, Religieuſe à Saint-Hippolite de Bourges, fit ſon héritiere MARIE DE LA CHASTRE, ſa ſœur conſanguine, & donna au Chapitre de Venezine dix ſeptiers de bled-froment, meſure de Linieres, à prendre ſur la dixme de Condé, pour faire dire une Meſſe tous les ans pour le repos de ſon ame; & du ſecond lit vinrent: — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. autre JEAN, mineur en 1398; — 4. JACQUES, mineur en 1398, qui fut Abbé de *Notre-Dame* d'Iſſoudun depuis l'an 1419 juſqu'en 1461, ſuivant un extrait des Annales de l'Hôtel-Dieu de cette Ville. Cette qualité lui eſt donnée dans un acte de 1421, dans le teſtament de ſon frere de 1456, & dans la Sentence de Curatelle de JEAN DE LA CHASTRE, Seigneur de Paray, ſon petit-neveu, du 6 Octobre 1457. Il mourut le 28 Mai 1461; — 5. MICHEL, Seigneur de Plais, qui étoit mineur en 1398, fit partage le Vendredi avant la S. Jean-Baptiſte de l'année 1426, avec PHILIPPE, ſon frere, & eſt auteur de la branche des Seigneurs de Plais, rapportée ci-après; — 6. MARIE, inſtituée héritiere de JEAN, ſon frere conſanguin, par ſon teſtament de l'an 1384, étoit encore en 1398 ſous la tutelle de ſa mere; — 7. PHILIPPE, mineure en 1398, qui voulant ſe rendre Religieuſe dans l'Abbaye de Villers-lez-la-Ferté-Aleps, Ordre de Cîteaux, céda à PHILIPPE, ſon frere aîné, Ecuyer, moyennant une penſion viagere, & ſon entretien dans ce Monaſtere, l'hôtel de Conches, que *Marguerite de Mehun*, ſon ayeule maternelle, lui avoit légué par ſon teſtament du 25 Juillet 1394; — 8. & JEANNE, mineure en 1396 & 1398.

XVII. PHILIPPE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, Grand-Fauconnier de France, étoit mineur en 1396 & 1398, eſt rappellé avec ſes freres dans un aveu & dénombrement du 6 Juin de cette

dernière année, comme fils aîné de *Marie de la Chaſtre*, veuve de JEAN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut. Il tranſigea le 10 Mars 1421, avec *Jean de Graçay*, Seigneur de Sauveterre, & *Jeanne de Graçay*, pour les droits de ſa femme en la ſucceſſion de ſes pere & mere, de l'avis entr'autres de frere JACQUES DE LA CHASTRE, Abbé de Notre-Dame d'Iſſoudun, ſon frere; fit partage le Vendredi avant la Fête de S. Jean-Baptiſte de l'an 1426, à MICHEL DE LA CHASTRE, ſon frere, par lequel il promit de le nourrir & loger dans ſa maiſon avec ſa femme, un valet, une chambriere & deux chevaux un an durant, & lui donna 50 écus d'or de rente pour tous ſes droits ſucceſſifs. Le Roi, par ſes Lettres du 28 Juillet 1429, lui donna en récompenſe des grands & notables ſervices qu'il lui avoit rendus, l'Office de Grand-Fauconnier de France, pour les prérogatives duquel Office, il obtint au mois d'Avril 1450 des Lettres royaux, & reçut du Receveur des Aides, pour la guerre, la ſomme de 800 livres à lui ordonnée le 20 Janvier 1451. Par ſon teſtament du 14 Juillet 1456, il choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin de Thevé, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, dans laquelle Egliſe RAOUL DE LA CHASTRE, I. du nom, Seigneur de Breuillebaut, ſon quart-ayeul, avoit acquis pluſieurs héritages en 1243; ordonna à GEORGES DE LA CHASTRE, ſon fils, de ſe contenter des donations qu'il lui avoit faites, lors de ſon mariage, & que ſur ſon tombeau fût miſe cette épitaphe: *Cy giſent noble homme* JEAN DE LA CHASTRE, *Chevalier, & Dame* MARIE DE LA CHASTRE, *conjoints*, & PHILIPPE DE LA CHASTRE, *Ecuyer, Grand-Fauconnier de France;* ordonna de plus qu'on fît une chaſuble au Prieuré de Thevé, *de la robe verte* que le Roi CHARLES lui avoit donnée, & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires JACQUES DE LA CHASTRE, Abbé de Notre-Dame d'Iſſoudun, & *Jean de Graçay*, Abbé de Saint-Martin de Macé, ſes frere & beau-frere. Il avoit épouſé par contrat du 7 Décembre 1409, ratifié le 18 Janvier 1410, *Marguerite de Graçay*, fille de *Pierre de Graçay*, Chevalier, Seigneur de Sauveterre, & de *Jacquette de la Chaſtre*. Etant veuve, elle fonda le 21 Mai 1458 quatre meſſes dans l'Egliſe de Saint-Martin de Thevé. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Paray, qui ſera rapportée ci-après, pour ne point interrompre la ſuite des Seigneurs de Breuillebaut; — 2. GEORGES, qui ſuit; — 3. LOUIS, qui donna quittance de 200 écus d'or à ſon pere, pour reſte de ſa dot, à cauſe de ſon mariage avec *Philippe de Thoury*, dite de *Montgermault*, le 14 Septembre 1446. Ils vivoient enſemble le 8 Septembre 1476; — 4. MARGUERITE, femme de *Charles du Verdier*, Seigneur de Niherne, dont elle eut *Jeanne du Verdier*, mariée avec *Olivier de Montguypon*, Ecuyer, qui donna en cette qualité quittance le 17 Octobre 1474, à GEORGES DE LA CHASTRE, ſon oncle, de 40 écus d'or, reſtans des 100 qu'il lui devoit à cauſe de ſon mariage; — 5. MARIE, qui donna quittance à GEORGES, ſon frere, le premier Juillet 1493, de ce qui lui étoit dû de la dot que ſon pere lui avoit conſtituée, lors de ſon mariage avec *Pierre d'Yebles*, Ecuyer, Seigneur de Balerne, dont elle eut, *Charles*, *Pierre*, *Hippolite*, & *Marguerite*.

XVIII. GEORGES DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, ſuccéda à ſon pere dans l'Office de Grand-Fauconnier de France, par Lettres du 15 Juin 1453, ſe ſoumit le 6 Août 1459, au jugement de quelques notables de Poitiers, qui donnerent une Sentence arbitrale entre lui & noble homme *Louis de Sorbiers*, à cauſe de *Jeanne de Paray*, ſa femme, veuve de JACQUES DE LA CHASTRE, ſur le douaire qui lui avoit été accordé par PHILIPPE DE LA CHASTRE, ſon beau-pere, le 7 Octobre 1457; tranſigea la même année avec JEAN DE LA CHASTRE, ſon neveu, qui prétendoit que la Terre de Breuillebaut devoit lui appartenir comme fils aîné de JACQUES, frere aîné de GEORGES, lequel lui donna 400 écus d'or pour tous ſes droits. Il avoit épouſé par contrat du 21 Novembre 1441, *Jacquette de Barbançois*, fille d'*Hélion de Barbançois*, Seigneur de Sarzay, & de *Catherine de Killaines*, dont il eut entr'autres enfans,

XIX. GAMALIEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, qui acquit en cette qualité pluſieurs héritages le 7 Mai 1482, & laiſſa de *Marguerite Trouſſeau*, ſa femme, fille d'*Artaut Touſſeau*, Seigneur du Bois-Trouſſeau, & de *Marie de Saint-Palais*, qui lui conſtituerent en dot 2000 écus d'or, par ſon contrat de mariage du 12 Janvier 1472, HELION, qui ſuit.

XX. HELION DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, étoit mineur en 1492, tranſigea avec *Jacques Trouſſeau*, le 19 Juillet 1524, fut préſent au procès-verbal de rédaction des coutumes de Berri en 1539; & ne laiſſa de *Perrette Barton*, fille de *Bernard Barton*, Chevalier, Vicomte de Montbas, Seigneur de Naillac & de Lubignac, & de *Marie de Sully*, qu'il avoit épouſée par contrat du 7 Septembre 1506, que JEAN, qui ſuit.

XXI. JEAN DE LA CHASTRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, étoit Pannetier de la Ducheſſe de Berri le 10 Janvier 1547, & fit ſon teſtament le premier Août 1551, par lequel il inſtitua ſon héritier BAPTISTE DE LA CHASTRE, ſon fils aîné, à condition de marier CLAIRE DE LA CHASTRE, & de faire GABRIELLE, ſon autre fille, Religieuſe; & nomma ſes exécuteurs *Charles de Saint-Julien*, Seigneur de Valeloy, & *Jacques de Mouſſy*, Seigneur de Roudan. Il avoit épouſé par contrat du 2 Octobre 1547, *Madelene de Cluys*, fille de *Philippe de Cluys*, Seigneur de Briante, & de *Charlotte de Poitiers*; & partagea en cette qualité le 10 Janvier 1555, avec *François de Cluys*, dit *Mouton*, *Pierre-Philippe de Cluys*, l'aîné, *Philippe de Cluys*, le jeune, *Claire de Cluys*, femme du Seigneur de *Chauvillain*, & *Bertrande de Cluys*, femme du Seigneur de *Solier*, les ſucceſſions de ſes pere & mere, & de leurs ayeul & ayeule. Leurs enfans furent: — 1. BAPTISTE, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui vivoit en 1580, & mourut ſans poſtérité; — 3. CLAIRE, mariée, conformément aux volontés portées par le teſtament de ſon pere, à *N. . . . de la Garenne*, Seigneur de Durbois; — 4. & GABRIELLE, laquelle étoit morte en 1580.

XXII. BAPTISTE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, fut Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE

VALOIS, partagea en 1570, avec ſes freres & ſœurs la ſucceſſion de leurs pere & mere, fut pourvu par Lettres du 4 Janvier 1573, de l'Office de Pannetier du Duc d'Alençon, étoit Ecuyer d'écurie du Roi de Navarre le 13 Juillet de cette même année, & avoit été marié deux fois; 1°. par contrat du 13 Juillet 1580, avec *Françoiſe de Vieubourg*, fille de *Ravaud de Vieubourg*, Seigneur de Mienne & de Malvoiſine, & de *Marthe Girard*; & 2°. avec *Gabrielle Lamy*, fille de *Bonnaventure Lamy*, Seigneur de Loury, & de *Louiſe de la Marche*. Il étoit mort en 1615 & eut du premier lit: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. LOUIS, qui avoit eu pour parrain LUDOVIC DE GONZAGUE, & mourut ſans alliance. Du ſecond lit vinrent: — 3. FRANÇOISE, premiere femme d'*Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien, Seigneur de Beaumont, Chevalier des Ordres du Roi, puis Cardinal, fils d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, & d'*Anne d'Ancienville*, Dame de Prie, ſa troiſieme femme. *Voyez* GRANGE-D'ARQUIEN; — 4. N.... DE LA CHASTRE, mariée à *N.*... Comte de *Tenance* en Lorraine; — 5. & N.... DE LA CHASTRE, mariée à *N.*... Seigneur du *Solier*.

XXIII. RENÉ DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier & de Briante, épouſa par contrat du 23 Février 1615, *Silvie de Longbots*, fille de *Balthaſard de Longbots*, Seigneur de Couts & de Saint-Martin-le-Mault en Poitou, & d'*Hélene Tiercelin*, dont il eut: — 1. CHARLES, mort jeune; — 2. BALTHASARD, mort au ſervice du Roi, à Nancy; — 3. autre CHARLES, tué à la bataille de Réthel, où il commandoit le Régiment du Meſtre-de-Camp-Général; — 4. RENÉ, Capitaine au même Régiment; — 5. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; — 6. JEAN, Seigneur de Briante; — 7. CLAUDINE, femme de *Silvain de Monthieux*, Seigneur de Thury; — 8. MARIE, mariée deux fois; 1°. à *Benjamin d'Wiſſel*, Seigneur de Saint-Pierre-des-Eſteufs, & 2°. avec *N.... Barbarin*, Seigneur de Chandon; — 9. & MARIE-LOUISE, mariée à *Louis de Montoſtre*, Ecuyer.

XXIV. JEAN-BAPTISTE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut & de Fontancier, Capitaine au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général, avoit épouſé par contrat du 14 Juillet 1663, *Jacqueline Turpin*, Baronne de Belon, fille de *Charles Turpin*, Comte de Vihers, & de *Louiſe de Saint-Offange*, dont il eut: — 1. RENÉ, Seigneur de Breuillebaut, âgé de 14 ans en Juillet 1678; — 2. & MARIE-AGNÈS, âgée de 12 ans la même année.

Branche des Seigneurs de PARAY, *iſſus de celle des Seigneurs de* BREUILLEBAUT.

XVIII. JACQUES DE LA CHASTRE, fils aîné de PHILIPPE, Chevalier, Grand-Fauconnier de France, & de *Marguerite de Graçay*, ne ſuccéda point à la Seigneurie de Breuillebaut, qui fut donnée à GEORGES DE LA CHASTRE, ſon frere puîné, par leur pere, lequel abandonna ſeulement à JACQUES DE LA CHASTRE, l'Hôtel de Fontancier, lors de ſon mariage en 1436. Il mourut au voyage d'Allemagne, au ſervice du Roi, vers l'an

1445, ſuivant une enquête faite en 1459, concernant le douaire de ſa femme. Il avoit épouſé par contrat du 31 Juillet 1436, *Jeanne de Paray*, qui lui apporta en dot l'Hôtel de Bruchemoret & la Terre de Paray, fille de *Jean Paray*, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Paray, & de *Jeanne de Sorbiers*, & niéce de *Jean de Paray*, marié avec *Fleuvie*, ſa femme, qui comparurent à ſon contrat de mariage : étant veuve, elle ſe remaria à *Louis de Sorbiers*, qui traita pour ſon douaire en 1459. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. LOUIS & JACQUES, Abbé d'Iſſoudun, qui étoient le 6 Octobre 1457, ſous la curatelle de *Jean de Paray*, leur ayeul maternel.

XIX. JEAN DE LA CHASTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de Bruchemoret, *&c.* Echanſon du Roi, avoit pour curateur, par Sentence du 6 Octobre 1457, *Jean de Paray*, ſon ayeul maternel, tranſigea le lendemain avec GEORGES DE LA CHASTRE, ſon oncle, qui lui donna 400 écus d'or pour tous ſes droits ſur la Terre de Breuillebaut, qu'il prétendoit comme repréſentant ſon pere, frere aîné du même GEORGES ; tranſigea avec *Jeanne de Paray*, ſa mere, & *Louis de Sorbiers*, ſon ſecond mari, à l'occaſion de ſon douaire le 6 Août 1459, d'après deux enquêtes des 9 Février 1458 & 21 Juillet 1459 ; obtint en 1481, ainſi que ſa femme & CHARLES DE LA CHASTRE, leur fils aîné, permiſſion de JEAN, Cardinal & Légat du Saint-Siége, d'avoir un autel portatif, pour y faire célébrer dans les lieux convenables la Meſſe & les Offices divins, ſoit par leur Aumônier ou autre Prêtre ; rendit hommage au Roi de ſon Fief de *Merle*, le 15 Juillet 1496, dans lequel acte il eſt qualifié *Echanſon* de S. M, & ne vivoit plus en 1508. Il avoit épouſé par contrat du 15 Novembre 1475, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Godemar de Sorbiers*, Ecuyer, Seigneur de Ponſieux, & niéce de *Louis Sorbiers*, Ecuyer, Sénéchal de Périgord, ſon oncle, & beau-pere de ſon mari. Ce dernier leur fit don de tous ſes biens, meubles & acquêts, & les inſtitua ſes ſeuls héritiers par acte du 5 Février de l'année ſuivante 1476. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & GALIOT, vivans en 1505.

XX. CHARLES DE LA CHASTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, & du Liége par ſa femme, vendit, par acte du 7 Mars 1510, à la veuve de *Jean de la Rebertiere*, 11 livres 5 ſols tournois, & 15 ſeptiers de froment de rente annuelle & perperpétuelle à prendre ſur les Terres de Paray & du Liége, fit deux baux à cens, le premier par acte du 10 Janvier 1512, à *Pierre de la Breve*, de huit boiſſelées de terre ou environ, ſiſes au terroir de Villegoiiin, près de ſa métairie de la Bougardiere ; & le ſecond auſſi par acte du 17 Juin 1521, à *Gilles Gayet*, de deux arpens ſis au lieu dit la Bruere-Bouffereau ; obtint Sentence en la Châtellenie de la Mothe le 28 Février 1535, contre *Jean de la Planche*, qui fut déclaré *ſon homme ſerf ;* bailla encore à cens, par acte du 26 Octobre 1536, à *Pierre Martin* & ſa femme, une boiſſelée de cheneviere aſſiſe au petit Paray ; eſt qualifié dans le contrat de mariage de ſon fils, de l'an 1536, *Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie*, en laquelle qualité

sité il avoit reçu le 17 Mars 1510, du Roi LOUIS XII, ordre d'envoyer au Sénéchal d'Armagnac, Grand-Maître de l'Artillerie de France, le rôle des Canoniers ordinaires de l'Artillerie, néceſſaires pour le Pays de Normandie. Il plaidoit au Parlement de Paris le 25 Juin 1542, & avoit épouſé par contrat du 19 Septembre 1508, auquel fut préſent HELION DE LA CHASTRE, ſon couſin, *Catherine d'Orléans*, Dame du Liége, morte avant 1536, fille de défunt *Robinet d'Orléans*, Ecuyer, Seigneur de Redzé & de Baſtarde, & de *Jeanne de Cigny*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Voûte, qui vendit cette Terre à *N.... Lancelon*, & mourut ſans alliance ; — 3. MADELON, Chevalier, marié à *Françoiſe Lancelon ;* — 4. & LOUIS, lequel eſt nommé avec MADELON, dans une tranſaction de JEAN, leur frere aîné, de l'an 1586.

XXI. JEAN DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Voûte, Launay, la Touche, la Gonnetiere, Iſſoy, du Liége, *&c.* Echanſon & Pannetier du Roi, Ecuyer d'écurie de Madame MARGUERITE DE FRANCE, & Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, eſt qualifié *Homme d'Armes de la Compagnie d'ordonnance* du Duc de Longueville, dans ſon contrat de mariage du 10 Mai 1536, avec *Françoiſe Carreau*, fille de *François Carreau*, Chevalier, Seigneur de la Carretière, la Morinière, *&c.* Maître-d'Hôtel ordinaire des Dames de France, & de défunte *Jeanne Rouſſard.* Il donna quittance pour ſes gages en qualité *de Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie*, le 6 Août 1544 ; & par acte du 6 Juin 1553, fonda de pouvoir *Pierre de la Forêt*, Ecuyer, à l'effet de réſigner cet Office en faveur de *Louis de Saignes*, Ecuyer, l'un des cent Gentilshommes de l'Hôtel du Roi : il eſt qualifié dans cet acte d'*Ecuyer d'écurie de Madame* MARGUERITE DE FRANCE. Il fut déclaré exempt du ban & arriere-ban, par Sentence du Bailliage de Tours, du 10 Juillet de la même année 1553, & fonda le 13 Mars 1554, une Chapelle en la Paroiſſe de Villebernin, en l'honneur de *Sainte-Marguerite*, contiguë de celle que ſon pere avoit fondée en la même Egliſe en l'honneur de *Notre-Dame de Lorette.* De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS, mort jeune ; — 3. LOUISE, auſſi morte jeune ; — 4, 5 & 6. MADELON, JEANNE & CHARLOTTE, qui partagerent avec JEAN, leur frere aîné, en 1571.

XXII. JEAN DE LA CHASTRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Voûte, de Neuport, *&c.* obtint des Lettes de terrier pour ſa Seigneurie de Paray, le 16 Mars 1572 ; bailla à cens par acte du 27 Octobre 1574, à *Louis Bande*, demeurant à Villebernin au quartier de Buiſſon, quelques héritages ; tranſigea avec ſa femme les 25 Avril 1575, 20 Novembre 1579 & 19 Mars 1580 ; rendit hommage de ſa Seigneurie de Neuport & en fournit le dénombrement le 24 dudit mois de Mars 1580, à FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, obtint main-levée de la ſaiſie de ſa Seigneurie de la Voûte, faute de foi & hommage à rendre le 26 Mars 1581 ; & vendit avec ſa femme, le 3 Décembre 1588, deux moulins aſſis ſur la riviere d'Indre, à *Gilbert*, Chevalier, Seigneur *des Préaux.* Il laiſſa de *Françoiſe de Menou*, qu'il avoit épouſée par contrat du 6 Juillet 1569, & morte après lui au mois de Mai 1602, fille aînée de *Jean*,

Ecuyer, Seigneur de Menou, & de *Françoiſe de Lameth* : — 1. CHARLES qui ſuit ; — 2. autre CHARLES, dit *le jeune*, qui partagea le 7 Janvier 1603, avec ſon frere aîné, & ſes ſœurs ci-après nommées, les ſucceſſions de leurs pere & mere, & mourut ſans enfans ; — 3. SILVAINE, majeure de 25 ans lors du partage du 7 Janvier 1603, & morte ſans alliance âgée de 60 ans, au mois de Décembre 1633 ; — 4. & ESTHER, Religieuſe à Jarré. Elle étoit mineure lors dudit partage.

XXIII. CHARLES DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, Neuport, la Chaumette, *&c.* paſſa une obligation avec *Françoiſe de Menou*, ſa mere, le 6 Avril 1602 ; partagea ſa ſucceſſion & celle de ſon pere avec ſes freres & ſœurs le 7 Janvier 1603 ; & étant mort le 23 Janvier 1634, il fut enterré dans la chapelle des Seigneurs de Paray, fondée par ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé par contrat du 14 Avril 1602, & extrait de célébration du 8 Septembre ſuivant, *Marie Carré*, fille de *Marc Carré*, Ecuyer, Seigneur de Villebon & de Douhault, & de *Françoiſe du Meſnil-Simon*. Elle vivoit veuve le 18 Avril 1643, qu'elle compta avec *Jean Couſté*, des loyers & fermages de la Terre de Paray ; & le 3 Novembre 1652, que SILVAIN DE LA CHASTRE ſon fils aîné tranſigea en vertu de ſa procuration, mourut âgée de de 92 ans le 21 Octobre 1678, & fut inhumée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. SILVAIN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, tué en duel ; — 3. FRANÇOIS, baptiſé le 16 Mars 1608 ; — 4. MARIE, femme par contrat du 22 Septembre 1625 de *Pierre le Gras*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil ; — 5. ISABELLE, qui vivoit encore ſans alliance en 1647 ; — 6. MADELENE, baptiſée le 27 Octobre 1618 ; — 7. & JEANNE, baptiſée le 20 Septembre 1620.

XXIV. SILVAIN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Paray, de Neuport, de Piégu en Touraine, reçut les foi & hommages & dénombremens : 1°. le 16 Août 1639, de *Gilles Aubry*, Conſeiller au Préſidial de Tours, pour raiſon de ſon fief de la Chauveterie ; 2°. le 24 Juin 1640, de *Claude de Vieux*, Ecuyer, Seigneur de Nointeau, pour raiſon de cette Terre ; & 3°. le 12 Mai 1682, de *Nicolas Briſſault*, Avocat en Parlement, pour ſa Seigneurie de Croſſe, toutes leſdites Terres relevantes de la Seigneurie de Paray ; mourut en 1687, pere de vingt enfans, & fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Michel de Villebernin. Il avoit été maintenu en ſa nobleſſe par jugement rendu par l'Intendant de Bourges, le 2 Août 1669, & marié trois fois : 1°. par contrat paſſé devant *Paſquier*, Notaire à Paray, le 9 Octobre 1629, & extrait de célébration du 25 Juillet 1630, avec *Gabrielle Pot-de-Rhode*, ſa couſine au troiſieme degré, fille de défunt *Mathurin Pot*, Ecuyer, Seigneur de Piégu, & d'*Anne de Bridiers*, & ſœur de *Raoul Pot*, Chevalier, Seigneur de Piégu, avec lequel il tranſigea, à cauſe de ſa femme, le 25 Septembre 1649, pour raiſon de la ſucceſſion de leurs pere & mere, & auquel il donna, en qualité de tuteur de ſes enfans, quittance le 3 Novembre 1652, d'une ſomme de 2000 livres tournois, dont il lui étoit reſté redevable ; 2°. par contrat du 25 Juillet 1655, & extrait de célébration

du 12 Août ſuivant, avec *Marguerite Rabault-de-Beauregard ;* & 3°. par contrat du 10 Mai 1658, avec *Madelene le Foreſtier*, laquelle vivoit encore en 1672, qu'elle fut préſente au contrat de mariage d'HENRI DE LA CHASTRE, avec *Marguerite le Comte ;* & en 1676, à celui de LOUIS DE LA CHASTRE, ſes beaux-fils. Elles furent toutes les trois inhumées à côté dudit SILVAIN DE LA CHASTRE, leur mari, dans le chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Michel de Villebernin. Les enfans du premier lit furent : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, baptiſé le 30 Avril 1642, qui fut Mouſquetaire du Roi, & ne vivoit plus en 1669 ; — 3. JACQUES, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Neuport, né & baptiſé le 5 Janvier 1645, qui eſt rappellé avec ſes freres dans la Sentence du Subdélégué des Maréchaux de France, de 1688, & mourut ſans poſtérité de *Claire-Angélique de Margonne*, avec laquelle il vivoit encore le 18 Avril 1679, & qu'il avoit épouſée par contrat du 19 Août 1674, & extrait de célébration du 13 Octobre 1675, lors veuve en premiere noces de noble *Jacques de Bruere ;* — 5. LOUIS, rapporté après HENRI & JACQUES, ſes freres aînés ; — 6. JEAN, Chevalier, baptiſé le 14 Mars 1652 ; — 7. RENÉE, qui fut baptiſée le 19 Juillet 1640, & mariée deux fois, 1°. par contrat du 14 Janvier 1659 avec *Pierre de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Claviere, de Laris, *&c.* mort en 1660, & fils de *Jean de Chamborant*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Razès ;* & 2°. par contrat du 17 Septembre 1661, à *René Conſtantin*, Chevalier, Seigneur de Pruhinville, *&c.* Elle vivoit encore en 1688 ; — 8. ANNE, baptiſée le 6 Octobre 1643 ; — 9. MARIE, baptiſée le 6 Décembre 1646. Du ſecond lit il ne vint que ; — 10. autre CHARLES, qui ne laiſſa de ſon mariage avec *Anne Droit*, Dame de la Blatiere, que trois enfans ; ſçavoir : un fils mort au ſervice, une fille Religieuſe à Menetou-ſur-Cher, & ANNE DE LA CHASTRE, mariée ſans enfans à *N.... le Moineau*, Seigneur de Gérangy ; & du troiſieme lit naquirent dix enfans, tous morts en bas âge.

XXV. HENRI DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de la Charmette, baptiſé le 19 Septembre 1640, épouſa par contrat du mois d'Août 1672, & célébration du 5 Septembre ſuivant, *Marguerite le Comte*, fille de *Pierre le Comte*, Ecuyer, Seigneur de la Taradoniere, Gentilhomme ſervant du Roi, & de *Julienne-Marie de Quatremer ;* fut préſent, avec elle, le 24 Septembre 1676, au contrat de mariage de LOUIS DE LA CHASTRE, ſon frere puîné, & fut contraint par Sentence rendue par M. *de Viantais*, Chevalier des Ordres & Subdélégué de MM. les Maréchaux de France, le 22 Janvier 1688, ainſi que JACQUES, CHARLES, LOUIS & RENÉE DE LA CHASTRE, ſes freres & ſœur, de partager noblement entr'eux la ſucceſſion de SILVAIN DE LA CHASTRE, & de *Gabrielle Pot*, leurs pere & mere. De ſon mariage vinrent : — 1. HENRI, baptiſé le 12 Juin 1673 ; — 2. CHARLES, né le 5 & baptiſé le 27 Janvier 1676 ; — 3. FRANÇOIS, baptiſé le 20 Août 1677, & mort ſans alliance ; — 4. & FRANÇOISE, baptiſée le 30 Mai 1674, & mariée à *François Dargy*, Seigneur de la Raudiere, dont des enfans.

XXV. JACQUES DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chaulerie, baptiſé le 30 Avril 1642, rappellé avec ſes freres & ſœur dans la Sentence du 22 Janvier 1688, ci-devant citée, avoit épouſé par contrat du 22 Octobre 1674, *Marie-Françoiſe Foreſtier*, fille & héritiere d'*Antoine Foreſtier*, Ecuyer, Seigneur des Epinaudieres, Paroiſſe de Bonimatour en Poitou, & de *Marie Galle*. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL-BERNARD, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée par contrat du 6 Février 1701, à *Louis du Houlard*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, dont poſtérité; — 3. HÉLENE, ſeconde femme par contrat du 17 Octobre 1702, de *François de Wiſſel*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Palluau, dont des enfans; — 4. & N... DE LA CHASTRE, femme ſans enfans de *N... du Buſſerolles*, Ecuyer.

XXVI. PAUL-BERNARD DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur des Epinaudieres, baptiſé le 7 Octobre 1681, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon pere, par Sentence du 31 Août 1715, rendue par le Commiſſaire départi en la Généralité de Poitiers, & laiſſa de *Françoiſe Morat*, ſa femme : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2 & 3. & deux filles : l'aînée Religieuſe à Poitiers; & la cadette mariée à *N... de Marſange*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſaigne & de la Blanchaudiere, dont des enfans.

XXVII. JACQUES DE LA CHASTRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur des Epinaudieres, & de Lereau en Limouſin, s'eſt marié avec *N.... Brunier*, de laquelle ſont nés : — 1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Aide-Major d'Infanterie, qui n'a point d'enfans de *Marie-Emerentienne*, fille de *François-d'Eſpagne*; — 2. HENRI, Chevalier, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon; — 3. N.... DE LA CHASTRE, mariée avec *N...* dont des enfans; — 4 & 5. N... & N... toutes deux encore ſans alliance.

XXV. LOUIS DE LA CHASTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de Piégu, *&c.* cinquieme fils de SILVAIN, & de *Gabrielle Pot*, né le 22 Février 1650, & Capitaine dans le Corps Royal d'Artillerie, eſt nommé avec ſes freres & ſœur, dans la Sentence du Subdélégué des Maréchaux de France du 22 Janvier 1688, comme fils & héritier de SILVAIN DE LA CHASTRE, & de *Gabrielle Pot*, mourut le 6 Novembre 1700, & fut inhumé dans la Chapelle des Seigneurs de Paray (Paroiſſe de Villebernin). Il avoit été marié trois fois : 1°. par contrat paſſé devant *Brunet*, Notaire à Paray, le 28 Juillet 1676, & extrait de célébration du 24 Novembre ſuivant, avec *Gabrielle-Anne de Muzard*, Dame de la Roche-Beluſſon, de la Gaudetiere, & de Sauzelle en Poitou, fille de *Claude de Muzard*, Chevalier, Seigneur des Forges, *&c.* & de *Bonne de Godefroy*, & ſœur de *Catherine de Muzard*, Dame des Forges, avec laquelle il tranſigea le 21 Mai 1694, en qualité de pere & tuteur de ſon fils aîné, pour la ſucceſſion de leurs pere & mere, ayeul & ayeule; 2°. par contrat du 13 Novembre 1678, à *Marie de Grellet*, fille de *Jacques de Grellet*, Chevalier, Seigneur de Montdidier, & de *Catherine de la Hars*; & 3°. par contrat du 10 Septembre 1685, avec *Benigne de la Barre*, qui tranſigea avec lui, à cauſe de leur non-communauté de biens, le 4 Août 1696, fille de *Henri de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Lage & de la Salle, & de *Renée le Meyre*.

Etant morte le 10 Juin 1715, elle fut inhumée à côté du Seigneur de Paray, ſon mari, dans la Paroiſſe de Villebernin. Du premier lit il n'eut que : — 1. JACQUES, qui ſuit ; du ſecond, également que, — 2. MARIE-ANNE, mariée à *N... de Levrault-de-Chambert*, Ecuyer, Seigneur de Montdidier, dont des enfans ; & du troiſieme lit vinrent : — 3. LOUIS, Chevalier, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, mort le 9 Décembre 1711, des bleſſures qu'il avoit reçues le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, & inhumé le lendemain dans la Chapelle des Seigneurs de Paray en l'Egliſe de Villebernin ; — 4. & BENIGNE, baptiſée le 14 Septembre 1686, mariée par contrat du 12 Août 1715, avec *Charles de Wiſſel*, Chevalier, Commiſſaire Général d'Artillerie, Seigneur de la Ferté-Palluau, *&c.* & de Paray par acquiſition. Ils moururent, lui le 27 Janvier 1744, âgé d'environ 82 ans, & elle le 25 Janvier 1748, âgée de 61 ans, & furent inhumés l'un & l'autre en ladite Egliſe de Villebernin. Ils eurent de leur mariage, entr'autres enfans, *Charles-Louis de Wiſſel*, né en 1718, Chevalier, Seigneur de Paray, *&c.* Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine de Cavalerie.

XXVI. JACQUES DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Paray, de la Roche-Beluſſon, de la Gaudetiere, de Sauzelle, *&c.* qui étoit mineur, & ſous la tutelle de LOUIS, ſon pere, lors de la tranſaction du 21 Mai 1694, concernant les droits de *Gabrielle-Anne de Muzard*, ſa mere, étoit dans les Mouſquetaires, & épouſa par contrat paſſé devant *Michel* & *Teſteau*, Notaires à Boiſmorand, le 6 Juin 1695, *Marie de Phelyppe*, Dame de Lardonniere, fille de *Jean de Phelyppe*, Chevalier, Seigneur de Lardonniere en Poitou, & de *Marie d'Alongny*. Elle étoit veuve le 6 Décembre 1715, & a eu de ſon mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Lardonniere, *&c.* né & baptiſé le 15 Mars 1699, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 6 Décembre 1715, ainſi que LOUIS ſon frere, au contrat duquel il aſſiſta en 1722, a épouſé en 1730 *Marguerite de Lauzon*, dont il a trois filles : l'aînée mariée à *N... de Montdion*, Seigneur de Chaſſigny en Touraine ; & les deux autres Demoiſelles ; — 3. & MARIE-ANNE, morte ſans poſtérité de *Louis de Levrault*, Chevalier, Seigneur de Montdidier, avec lequel elle vivoit encore en 1741.

XXVII. LOUIS DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluſſon, Sauzelle, Lardonniere, *&c.* né & baptiſé le 17 Avril 1698, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence du Commiſſaire départi en la Généralité de Poitiers le 6 Décembre 1715 ; rendit aveu à l'Evêque de Poitiers, comme Baron d'Angle, le 29 Février 1720, & obtint Arrêt en Parlement avec ſes frere & ſœur, contre les Dames de Luſſac & de Parnac. Il mourut le premier Octobre 1763, âgé d'environ 65 ans, & fut enterré dans la Chapelle des Seigneurs de Paray en la Paroiſſe de Villebernin, & avoit été marié deux fois : 1°. par contrat paſſé devant *Teſteau* & *Cerret*, Notaires à Boiſmorand, le 15 Février 1722, avec *Catherine de Scourion-de-Boiſmorand*, fille de *François de Scourion*, Chevalier, Seigneur de Boiſmorand, Bégodelle, Lauzon, *&c.* Capitaine au Régiment

de Ponthieu, Chevalier de S. Louis, & de *Marie d'Alongny ;* & 2°. par contrat passé devant *Lamariere*, Notaire, le 3 Novembre 1750, avec *Madelene de Thianges*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit sont : — 1. LOUIS-JACQUES, qui suit ; — 2. CLAUDE, rapporté après son frere aîné ; — 3. MARIE-THÉRESE, née le premier Mars 1724, Religieuse ; — 4. MARIE-SILVIE, née le 3 Juillet 1727 ; — 5. MARIE-CATHERINE, née le 2 Juin 1729, Religieuse ; — 6. MARIE-RADEGONDE, née le 17 Septembre 1732, & mariée avec *Louis de Mauvise*, Ecuyer, Seigneur de Boisgillet & de Mondevy en Poitou, dont postérité ; — 7. MARIE-LOUISE, née le 25 Août 1738, mariée à *N... le Picart-de-Phelipeaux*, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, dont postérité.

XXVIII. LOUIS-JACQUES DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluſſon, la Gaudetiere, *&c.* né & baptisé les 22 & 23 Janvier 1726, Capitaine au Régiment de Normandie en 1747, Chevalier de S. Louis en 1762, reçut le 28 Juillet 1754, l'aveu & dénombrement de *Jacques-Paul Chasseloup*, pour son fief de Mallé, relevant de la Roche-Beluſſon ; & a épousé par contrat du 2 Mars 1761, *Marie-Elisabeth de Fougieres-du-Breüil*, Dame d'Aubieres, fille de feu *Pierre de Fougieres-du-Breüil*, Chevalier, Seigneur d'Aubieres, *&c.* & de *Thérese de Couhé-de-Lusignem*, dont il a : — 1. LOUIS, Chevalier, né le premier Avril 1764 ; — 2. LOUIS-CHARLES, Chevalier, né en 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité le 20 Février 1770 ; — 3. MARIE-ELISABETH-SILVIE-ROSALIE, reçue Chanoineſſe de S. Louis de Metz le 12 Janvier 1771, d'après ses titres de nobleſſe produits, & le certificat de M. *Chérin*, Hiſtoriographe de l'Ordre du Saint-Esprit en survivance, & Commiſſaire nommé par Arrêt du Conseil du Roi du 20 Novembre 1767, pour certifier à S. M. les preuves de nobleſſe des Demoiſelles présentées pour être reçues Chanoineſſes du Chapitre Royal & Séculier de S. Louis de la Ville de Metz.

XXVIII. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Lardonniere, *&c.* second fils de LOUIS, II. du nom, & de *Catherine de Scourion-de-Boismorand*, Capitaine au Régiment de Cambresis, †dit *le Vicomte de la Chastre*, né & baptisé les 30 & 31 Mars 1734, a épousé par contrat du 20 Août 1767, *Marie-Charlotte-Françoise de la Live-de-la-Bréche*, veuve de *Jacques Pineau*, Chevalier, Baron de Lucé, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes, & Intendant de Strasbourg. Il en a CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH-ELISABETH, Chevalier, né le 19 Août 1769.

Branche des Seigneurs DE PLAIS, *issus de celle des Seigneurs* DE BREUILLEBAUT.

XVII. MICHEL DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, cinquieme fils de JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Breuillebaut, Fontancier, Plais, *&c.* & de *Marie de la Chastre*, sa seconde femme, dont il étoit le quatrieme enfant, étoit sous la tutelle de sa mere en 1396 & 1398, & partagea avec PHILIPPE, son frere aîné, le Vendredi avant la S. Jean-Baptiste 1426. Il ne laissa de *Jeanne de Bourges*, fille de *Perrin de Bourges*, Ecuyer, & de *Marguerite d'Ars*, qu'il avoit épousée par contrat du 12 Octobre 1425, que DROUIN, qui suit.

XVIII. DROUIN DE LA CHASTRE, Ecuyer, Seigneur de Plais, mourut avant 1428, & avoit épouſé 1°. par contrat paſſé à Iſſoudun le Mercredi avant la Nativité de N. S. J. C. en 1447, *Anne Arthaud*, fille de *Jean Arthaud*, Seigneur de Moneſſer-ſur-Cher, & de *Jeanne de Blanchefort*; & 2°. *Jeanne de Montigny*, fille de *Jean de Montigny*, Seigneur de Préverangeres. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, Eccléſiaſtique, qui fit donation de tous ſes biens à JEAN, ſon frere aîné, le 5 Mars 1497; & du ſecond: — 3 & 4. EDMOND & EUSTACHE, morts ſans alliance.

XIX. JEAN DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, avoit, le 24 Avril 1481, le bail d'EDMOND & d'EUSTACHE, ſes freres conſanguins, & donna quittance en cette qualité à *Jean de Montigny*, Seigneur de Préverangeres, de 86 livres 13 ſols, reſtans de 260 livres dûes par feu ſon pere, à cauſe de ſon mariage avec *Jeanne de Montigny*. Il n'eut de *Marguerite Dorlief*, ſa femme, que

XX. JEAN DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Plais & du Mas, Paroiſſe de Préverangeres en Berri, qui donna le 10 Novembre 1513, un aveu & dénombrement, & avoit été marié trois fois, 1°. avec *Marie de Leaulin*, fille de *David de Leaulin*, Seigneur de Luſſay, & de *Jeanne de Beaujeu*; 2°. par contrat du 30 Avril 1531, avec *Jeanne de S. Mort*, fille de *N . . . . . de S. Mort*, Seigneur de Louré, & de *Catherine de Sanzay*; & 3°. avec *Françoiſe le Vouet*. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Prevert, qui n'a laiſſé de ſon mariage avec ANNE DE LACHENAL, fille de JACQUES, Seigneur de Lachenal en Auvergne, & de *Peronelle de Saint-Quintin-de-Blet*, que deux filles; ſçavoir: PERONELLE DE LA CHASTRE, mariée par contrat du 26 Décembre 1583, célébré par *Annet de Lachenal*, Abbé de Bellaigne, Aumônier du Roi & premier Aumônier de la Reine, à *Charles le Camus*, Ecuyer de la Ducheſſe de Guiſe, & Gentilhomme ſervant de la Reine, fils de *Mathurin le Camus*, Chevalier, Seigneur de Platbuiſſon, & de *Catherine Coiffart*. Elle ne vivoit plus le 3 Mai 1587, que ſon mari fit faire ſon inventaire; & JACQUELINE DE LA CHASTRE. Du ſecond lit il n'eut auſſi qu'un fils nommé, — 2. RENÉ, qui ſuit; & du troiſieme il n'eut point d'enfans.

XXI. RENÉ DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, épouſa par contrat du 14 Août 1581, *Marguerite Porte*, fille de *Charles Porte*, Chevalier, Seigneur de la Bayarderie, & de *Marie Chambelain*, dont il eut CLAUDE, qui ſuit.

XXII. CLAUDE DE LA CHASTRE, Chevalier, Seigneur de Plais, n'eut également qu'un fils, nommé JEAN, qui ſuit, de *Jeanne de Laiſe*, ſa femme, fille de *Martin de Laiſe*, & d'*Anne de Douet*.

XXIII. JEAN DE LA CHASTRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Plais, s'allia par contrat du 17 Novembre 1635, avec *Marie Sommart*, qui le rendit pere de: — 1. PHILIPPE; — 2. FRANÇOIS, Prieur de Saint-Laurent de Combs; — 3. CLAUDE, qui ſuit; — 4. & LOUISE.

XXIV. CLAUDE DE LA CHASTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur

de Plais, a épouſé *Marie de Bourdaloue*. On ignore s'il en a eu poſtérité. Les armes des différentes branches de cette Maiſon, ſont: *de gueules, à la croix ancrée de vair.* La branche aînée écartele, *au 1 & 4* de la Chaſtre, *au 2 & 3 de gueules, à trois têtes de Loups arrachées d'argent, qui eſt* Saint-Amadour.

Il y a encore une autre Famille très-ancienne en Berri du nom DE LA CHATRE, dont les armes ſont les mêmes que celles de Nançay, la Maiſonfort & Breuillebault, c'eſt-à-dire, qui porte: *de gueules, à la croix ancrée de vair.* ANNE DE LA CHATRE, morte à Iſſoudun le 2 Mai 1765, ayeule de *Pierre-Claude Chauveton*, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger, Lieutenant des Maréchaux de France à Iſſoudun, étoit de cette Famille.

— CHATARD (DE), Seigneur de Mirigna en Bugey: noble & ancienne Famille, dont étoit PIERRE DE CHATARD, Chevalier, Seigneur de Mirigna en Bugey, qui épouſa noble *Jeannette de Vernay*, & en eut: — 1. HUMBERT, Chevalier, Prieur du Chapitre noble de Gigny en Comté, vivant en 1427; — 2. & GUIGONNE, mariée l'an 1427, à *Hugonin du Breul*, Chevalier, Seigneur de Corlier, qui teſta en 1458, & laiſſa une grande poſtérité, laquelle a depuis écartelé ſes armes de celles de leur mere. *Voyez* BREUL. Les armes DE CHATARD, ſont: *faſcé d'or & de gueules de 6 pieces, à une aigle d'azur, couronnée d'argent, brochante ſur le tout.*

— CHATEAU: ancienne Nobleſſe éteinte, dont étoient les Seigneurs de *Calmont* & de *Pomy*, & dont on ne trouve plus de veſtiges depuis LÉON CHATEAU, vivant en 1570. Il avoit épouſé une héritiere de la branche des anciens *Fontaines*, Seigneurs de la Fage. Il eut quatre filles; MARGUERITE CHATEAU, mariée à *Antoine de Gouzens-Comelles*, laquelle hérita de ladite Terre de la *Fage*, dont poſtérité; JEANNE, Religieuſe au noble Monaſtere de Prouille; MADELENE, mariée à *Pierre Berot*; & GABRIELLE CHATEAU, femme de noble *Paul de Pradines*, Seigneur de Barſa.

* CHATEAU-BOURG, en Bretagne, Diocèſe de Rennes. Terre & Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de *N.... de Cangé-Denian*, par Lettres du mois de Juillet 1677, regiſtrées le 20 Mai 1680.

— CHATEAUBRIANT: ancienne Maiſon qui tire ſon nom d'une petite Ville, où il y a un ancien Château, ſituée dans la Haute-Bretagne, vers les frontieres de l'Anjou, à 9 ou 10 lieues de Nantes.

I. JEAN DE CHATEAUBRIANT, Seigneur du Lyon-d'Angers & des Roches-Baritaut, vivoit en 1291 & 1311. Il épouſa, 1°. *Iſabelle la Prévoſte-de-Thouars*, Dame de Chavannes; & 2°. *Aude de Brillouet*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. GEOFFROI, qui ſuit; — 2. JEAN, vivant en 1311; — 3. & ISABEAU, mariée à *Hardouin de Beauçai*, Seigneur de la Motte-de-Beauçai, dont elle étoit veuve en 1319.

II. GEOFFROI, dit BRIDEAU DE CHATEAUBRIANT, Seigneur du Lyon-d'Angers, de Chalain des Roches-Baritaut, de Chavannes, de la Bouardiere, *&c.* épouſa, 1°. *Louiſe de Sainte-Maure*, fille de *Pierre*, Seigneur de

de Montgaugier, dont il eut JEANNE & LOUISE DE CHATEAUBRIANT, mortes ſans alliance ; & 2°. *Marguerite de Parthenai*, fille de *Gui l'Archevêque*, Seigneur de Soubiſe, & de *Jeanne d'Amboiſe*. De ce ſecond mariage vinrent : — 1. JEAN, Seigneur de Chalain, mort ſans enfans de *Marie de Beuil*, veuve de *Hardouin*, Seigneur *de Fontaine-Guerin*, & fille unique de *Pierre de Beuil*, Seigneur du Bois, Bailli de Touraine, & d'*Angléſie de Levis*, qu'il avoit épouſée en 1403 ; — 2. GUYON, qui ſuit ; — 3. ISABEAU, mariée à *Guyon*, Seigneur du Pui-du-Fou ; — 4. & MARGUERITE, alliée à *Antoine Foucher*, Seigneur de Thénie.

III. GUYON DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des Roches-Baritaut, mort avant ſon frere aîné, laiſſa de *Jeanne de Touteſſan* ou *Fonteſſan* : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RICHARD, Seigneur de Champagné, vivant en 1467 avec *Jeanne Foucher*, ſa femme, fille de *Georges*, Seigneur des Herbieres, & de *Marie Buor* ; — 3 & 4. GUYON & JEAN, vivans en 1438 ; — 5. LOUISE, mariée à *Geoffroi d'Abain*, Seigneur d'Amaillon ; — 6. & JEANNE, qui épouſa *Guillaume de Granges*, Seigneur du Puichenin.

IV. JEAN DE CHATEAUBRIANT, Seigneur de Chavannes, de Chalain, des Roches-Baritaut, du Lyon-d'Angers, *&c.* épouſa, 1°. *Jeanne de Coëtmen*, fille de *Jean*, Seigneur de *Coëtmen*, & de *Marie d'Ancenis* ; & 2°. *Louiſe*, Dame *de Loigni*, veuve de *Pierre Odart*, Seigneur de Curſai, *&c.* dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiere femme furent : — 1. THEAUDE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Seigneur du Pleſſis-Bergeret & des Chapelles, vivant en 1474 ; — 3. AGNÈS, mariée à *Jacques Renault*, Seigneur de la Rouſſiere ; — 4. & CATHERINE, qui épouſa *François Foucher*, Seigneur des Herbieres.

V. THEAUDE DE CHATEAUBRIANT, Baron du Lyon-d'Angers, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Caſan au Royaume de Naples, *&c.* étoit mort en 1470. Il avoit épouſé le 6 Août 1438, *Françoiſe Odart*, Dame de Colombieres en Touraine, & Baronne de Loigni au Perche, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Verrieres, *&c.* & de *Louiſe*, Dame *de Loigni*, dont il eut : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. GEORGES, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. FRANÇOIS, Doyen d'Angers & Abbé d'Evron ; — 4. JEANNE, alliée, 1°. à *Jean de Scepeaux* ; & 2°. en 1478 à *René de Feſchal*, Baron de Poligni ; — 5. & LOUISE, mariée à *Jean*, Seigneur *d'Ingrande*.

VI. RENÉ DE CHATEAUBRIANT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Caſan, Baron de Loigni, Vicomte de Regmalart, Seigneur du Lyon-d'Angers, *&c.* vivoit en 1489. Il épouſa *Hélene d'Eſtouteville*, Dame du Tronchai, fille de *Robert*, Baron d'Ivri, *&c.* & d'*Ambroiſe de Lorré*, dont il eut : — 1. CHARLOTTE, mariée à *Henri*, Sire *de Croy*, Comte de Porcean ; — 2. MARIE, Dame du Lyon-d'Angers, alliée à *Jean de Chambes*, Seigneur de Montſoreau ; — 3. & MADELENE, Dame de Chavannes, qui épouſa *François*, Seigneur de la Noue.

VI. GEORGES DE CHATEAUBRIANT, ſecond fils de THEAUDE, Baron du Lyon-d'Angers, *&c.* & de *Françoiſe Odart*, fut Seigneur des Roches-Baritaut, Capitaine & Maître de la Vénerie du Roi, & vivoit en 1483. Il épouſa *Anne de Champagné*, fille de *René*, Seigneur *de Champagné*, au

Maine, & de *Julienne de Beaumanoir-Lavardin*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Abbé d'Evron après ſon oncle ; — 3. JEAN, Seigneur de Boicé, mort ſans enfans de *Jeanne de Tucé* ; — 4. JEAN, Prieur de S. Jean de Mauverais ; — 5, 6 & 7. PIERRE, HARDOUIN & NICOLAS, morts jeunes ; — 8. JACQUETTE, alliée à *Urbain Tillon*, Seigneur de la Bertherie ; — 9. & FRANÇOISE, mariée à *Léonard de Caſtillio*, Seigneur de Mathefelon, vivante en 1545.

VII. LOUIS DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des Roches-Baritaut, *&c.* épouſa le 14 Octobre 1477, *Marguerite de Vernon*, Dame de Graſſai, fille de *Philippe*, Seigneur de Graſſai, & de *Louiſe de Beauvau*, dont il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Boicé ; — 3. JEAN, dit *le jeune*, Seigneur-Châtelain de Saint-Jean de Mauverais, Juigné & Clervaut-les-Granges, qui de *Suſanne de Montauſier*, ſa femme, fille du Seigneur de *la Charouliere*, eut pour fille unique LOUISE DE CHATEAUBRIANT, mariée le 5 Décembre 1601, à *Jean de la Tour-Landri*, dit *Maillé*, Comte de Châteauraoul ; — 4. MADELENE, morte ſans alliance ; — 5. & CLAUDE, mariée 1°. au Seigneur *de Berri*, & 2°. au Seigneur *de Raſſan*, en Dauphiné.

VIII. PHILIPPE DE CHATEAUBRIANT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Graſſai, Seigneur des Roches-Baritaut, *&c.* Gouverneur de Fontenai-le-Comte, rendit de grands ſervices aux Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV. pendant les guerres civiles. Il épouſa 1°. le 9 Octobre 1559, *Hardouine*, Dame *de Champagné*, fille de *Jean*, Seigneur de Peſcheré, & d'*Anne de Laval* ; & 2°. le 18 Décembre 1581, *Philiberte*, fille de *René*, Seigneur du *Pui-du-Fou*, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, Dame de Combronde. Du premier mariage vint : — 1. PHILIPPE, Dame de Champagné & de Peſcheré, mariée 1°. à *Gilbert*, Seigneur du *Pui-du-Fou* ; & 2°. le 23 Mai 1601, à *Henri de Bauves*, Baron de Contenan. Du ſecond lit ſortirent : — 2. GABRIEL, qui ſuit ; — 3. & MARIE, alliée en 1708 à *Léon de Sainte-Maure*, Baron de Montauſier.

IX. GABRIEL DE CHATEAUBRIANT, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Graſſai, *&c.* Lieutenant du Roi du Bas-Poitou, épouſa *Charlotte de Sallo*, fille & héritiere de *Lancelot de Sallo*, Seigneur de la Grangouere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle des Eſſars*, Dame de Sautour, dont il eut : — 1. PHILIPPE, Comte des Roches-Baritaut & de Graſſai, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, qui épouſa en 1631, *Suſanne Loaiſel*, fille d'*Iſaac*, Seigneur de Brie, Préſident au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette Huault*, dont il eut pour fils unique, ISAAC, mort jeune ; — 2. GABRIEL, Comte des Roches-Baritaut, Abbé de Lezai, dont il ſe démit pour épouſer *Charlotte de Pompadour*, veuve de *François Bruneau*, Seigneur de la Rabateliere, & fille de *Jean de Pompadour*, Baron de Lauriere, & de *Charlotte de Fumel*, morte le 15 Avril 1657 ; — 3. GABRIEL, qui ſuit ; — 4. AIMÉE, alliée à *René d'Aubigné*, Seigneur de la Jouſſeliniere, Baron de Sainte-Gemme ; — 5. ISABELLE, Religieuſe au Calvaire à Paris ; — 6 & 7. CÉLESTE & CHARLOTTE, la derniere mariée à *N... Foucher*, Seigneur de la Verie ; — 8 & 9. MARIE & LOUISE, Religieuſes à Ceriſier en Bas-Poitou.

X. GABRIEL DE CHATEAUBRIANT, dit *le jeune*, Seigneur de Saint-Paul, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi & Lieutenant de Roi du Bas-Poitou, après ſon pere, épouſa *Suſanne de Remond*, fille de *Louis*, Seigneur de Champs en Agenois, & de *Claude Gallier-Garnier*. De ce mariage vinrent: — 1. RAIMOND; — 2. & SUSANNE DE CHATEAUBRIANT. Il reſte des cadets de cette Maiſon ſur leſquels nous n'avons point de Mémoire.

La Terre & Seigneurie de *Châteaubriant* a paſſé de la Maiſon de *Laval* dans celle de *Montmorency*, & de celle-ci dans celle de *Bourbon-Condé*. Les armes: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lis d'or*. Le P. *Anſelme*, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VIII. p. 705* & *Moréri*.

CHATEAUBRUN: Branche de la Maiſon de *Montmorency*, qui a pour tige un frere cadet du biſayeul du Baron *de Montmorency*. Voyez MONTMORENCY.

* CHATEAU-CHINON, en Nivernois: Seigneurie d'une grande étendue, qui a le titre de *Comté*, & faiſoit autrefois partie de la Province de Bourgogne. Cette Seigneurie eſt très-noble, non-ſeulement par elle-même, mais encore par les fiefs qui en relevent. Elle comprend cinq Bailliages, qui ſont *Château-Chinon*, *Ouroux*, *Lorme*, *Braſſy* & *Dun-lez-Places*. Le Seigneur eſt propriétaire de 2800 arpens de bois taillis qui ſont en coupe réglée, & de 2500 cordes que les marchands de bois achetent pour Paris.

Cette Terre n'a jamais été du Domaine (du moins de tems immémorial); mais elle a toujours appartenu à des Seigneurs particuliers. Dès l'an 1100, elle avoit été portée dans la Maiſon de *Mello* par le mariage d'*Héloïſe*, fille unique de *Hugues*, Seigneur de Lorme & de *Château-Chinon*, & elle y eſt demeurée juſqu'en 1315, qu'elle paſſa à *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, par ſon mariage avec *Jeanne de Mello*.

Ce Connétable ayant été exécuté à mort pour forfaiture, & le Roi ayant confiſqué ſes biens, *Château-Chinon* fut donné au Duc *de Bourbon*, comme n'étant pas de ſon Domaine, en échange de *Creil*, de *Nemours* & autres Terres, par Lettres-Patentes du 14 Novembre 1394, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes. Par cet échange, le Roi donna encore le droit de nommer à toutes les charges qui lui appartenoient, & le droit d'affranchir tous les Vaſſaux de cette Terre qui ſont de condition ſervile, ne ſe réſervant ſeulement que le reſſort. Outre cela, Sa Majeſté s'engagea à indemniſer le Duc *de Bourbon*, du procès qu'il avoit pour cette Terre avec *Guy de la Trémoille*, Chambellan du Roi, lequel prétendoit qu'elle devoit lui revenir. Ce procès fut terminé en 1395, au moyen d'une tranſaction faite entre le Duc *de Bourbon* & *Guy de la Trémoille*, dans laquelle tranſaction il eſt porté que le Duc s'oblige à payer quarante-neuf mille livres, laquelle ſomme fut acquittée par le Roi.

Dans la ſuite, cette Terre ſortit de la Maiſon de *Bourbon*, & paſſa dans celle d'*Autriche*, où elle demeura juſqu'en 1515, qu'elle vint dans celle de *Longueville*, par l'échange qu'en fit l'Archiducheſſe, veuve du Duc *de*

Savoie, contre des Terres ſituées dans le Comté de Bourgogne. En 1565, *Eléonore d'Orléans-Longueville* la porta à *Louis de Bourbon*, premier Prince de Condé. *Marie de Bourbon*, petite-fille de *Louis*, ayant épouſé en 1624 *Thomas de Savoie*, Prince de Carignan, *Château-Chinon* entra dans cette branche de la Maiſon de *Savoie*, & y demeura juſqu'au mois de Janvier 1719, que le Prince *de Carignan* la vendit à M. *de Maſcarany* pour la ſomme de 325 mille livres, qu'on prétend réduite au tiers de la valeur de cette Terre.

*—CHATEAUDUN, dans le Dunois, diocèſe de Chartres : Ville avec titre de *Vicomté*. Son premier Vicomte eſt *Geoffroi I*, fils de *Warin de Belleſme*, & petit-fils de *Guillaume I*, Comte d'Alençon. *Geoffroi I.* fut aſſaſſiné après l'an 1041 : il eut pour ſucceſſeur ſon fils, *Rotrou I*, qui mourut après l'an 1066. Ce *Rotrou I.* eſt le ſixieme ou le ſeptieme ayeul de *Geoffroi IV*, Vicomte de *Châteaudun*, qui mourut après l'an 1248, & dont la fille puînée, *Clémence*, porta la Vicomté de *Châteaudun* à ſon mari, *Robert de Dreux*, Seigneur de Beu.

Alix de Dreux, leur fille, épouſa *Raoul de Clermont*, III. du nom, Seigneur de Neſle, dont la fille, *Alix de Clermont*, épouſa *Guillaume de Flandre*, I. du nom, Seigneur de Tenremonde, qui vivoit vers l'an 1300. *Marguerite de Flandre*, petite-fille de *Guillaume I*, épouſa *Guillaume de Craon*, I. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, auquel elle porta la Vicomté de *Châteaudun*. *Jean de Craon*, Grand Echanſon de France, dix-huitieme Vicomte de *Châteaudun*, petit-fils de *Guillaume*, fut tué le 25 Octobre 1415. Il ne laiſſa point de poſtérité. Alors la Vicomté de *Châteaudun* revint à *Charles*, Duc *d'Orléans*, qui en 1439 la donna avec le Comté de *Dunois*, à ſon frere naturel, *Jean*, bâtard *d'Orléans*, en échange du Comté de *Vertus*. Voyez DUNOIS.

* CHATEAU-FREMONT, en Bretagne, diocèſe de Nantes : Terre & Seigneurie, qui fut unie avec celles de *Vaer-Chauffaut*, *Anets* & *Tavenieres*. Elles furent érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Château-Fremont*, par Lettres du mois de Septembre 1683, & regiſtrées le 17 Septembre 1694, en faveur de *Claude de Cornullier*, Préſident à mortier au Parlement de Bretagne, dont le pere avoit la même charge, que poſſede aujourd'hui ſon petit-fils, le Marquis *de Château-Fremont*. Voyez CORNULLIER.

* CHATEAU-GAY, en Auvergne, diocèſe de Clermont. Ce Château tire ſon nom de ſa ſituation en un lieu fort élevé & d'où l'on découvre une grande partie de la Limagne d'Auvergne. Il fut bâti en 1391 par *Pierre de Giac*, Chancelier de France, & il paſſa à la Maiſon de *la Queille* ou *Queuille*, par le mariage de *Jacques*, Seigneur de la Queille & de Châteauneuf, Capitaine de Gendarmes, avec *Louiſe de Giac*, fille de *Pierre de Giac*, premier Chambellan & Favori du Roi CHARLES VII, & de *Jeanne de Naillac*, Dame de Châteaubrun, & arriere-petite-fille de *Pierre de Giac*, Chancelier de France, laquelle apporta à ſon mari les Terres de *Giac* & de *Château-Gay*. Voyez QUEILLE.

* CHATEAU-GIRON : Petite Ville & Terre conſidérable à trois lieues

de Rennes, dont les fiefs s'étendent dans un grand nombre de Paroiſſes, & qui a dans ſa mouvance & ſous ſon reſſort quantité de Terres nobles, Fiefs & Seigneuries avec Juriſdiction.

Depuis quelques ſiécles elle eſt inféodée envers le Roi du titre & qualité de *Baronnie*, ainſi qu'envers les vaſſaux, par les reconnoiſſances portées de tout tems en leurs aveux.

Elle a joui des plus beaux droits & a encore les plus belles diſtinctions que Terre ou Seigneurie puiſſe avoir. Voici comme s'en explique Me *Hevin*, profond & judicieux Juriſconſulte de la Bretagne, dans un *factum* au ſujet des rentes ſuzeraines, pratiquées en Bretagne, pour *Artus Timoléon*, Comte de *Coſſé*, Grand Pannetier de France, & Baron de *Château-Giron*.

» La Seigneurie de *Château-Giron*, dit-il, eſt une des plus anciennes » Baronnies de la Province, qualifiée telle par les propres titres des Ducs; » car le nombre des neuf Baronnies eſt une invention moderne, de la fin » du quatorzieme ſiécle : elle étoit le gage féodé de deux grands Offices » du Prince; ſçavoir : de Premier Chambellan & de Capitaine du Château » de Rennes; ſes reſtes, & le nombre des Seigneuries qui en ſont mou- » vantes, marquent ſa grandeur & ſon antiquité ».

Le 17 Avril 1404, *Jean*, Duc *de Bretagne*, accorda à *Patry*, Sire *de Château-Giron*, des Lettres-patentes en confirmation & renouvellement de deux autres données par le feu Seigneur Duc, pere dudit *Jean*, & par la Ducheſſe ſa mere, lorſqu'elle avoit le Gouvernement de l'Office de Premier & Grand Chambellan, pour lui & ſes ſucceſſeurs, Propriétaires de *Château-Giron*, en perpétuel, avec les droits, prérogatives & émolumens appartenans audit Office, lequel Office de Premier & Grand Chambellan, demeurera à perpétuié & à jamais attaché à la Seigneurie de *Château-Giron*; leſquels ſeront tenus par les Propriétaires, ſous la même foi & hommage des Seigneurs Ducs, les 11 Novembre 1452, 12 Décembre 1457, & 14 Novembre 1461.

Pierre, *Artus* & *François*, Ducs *de Bretagne*, accorderent ſucceſſivement au Sire *de Derval* & de *Château-Giron*, de nouvelles Lettres-patentes confirmatives des précédentes.

ANNE, Reine de France, Ducheſſe DE BRETAGNE, en accorda de nouvelles le 9 Octobre 1498, en ratification & confirmation des précédentes, qu'elle rappelle toutes en faveur de Dame *Hélene de Laval*, Dame de Derval & de *Château-Giron*, pour elle & ſes ſucceſſeurs, Sires dudit lieu de *Château-Giron*.

Au mois d'Août 1532, FRANÇOIS I, Roi de France, comme pere & légitime Adminiſtrateur des Biens, Pays & Seigneuries de ſon très-cher & très-amé Fils le Dauphin, Duc de Bretagne, accorda au Seigneur de *Château-Giron*, de nouvelles Lettres-patentes confirmatives des précédentes.

Le Sieur Comte *de Briſſac*, Baron de *Château-Giron*, comme Grand Chambellan-Héréditaire de Bretagne, à cauſe de ſadite Baronnie de *Château-Giron*, fit le 19 Août 1514, acte de comparution & de ſoumiſſion au

Roi LOUIS XIII, à l'ouverture des Etats à Nantes, la Reine Régente, ſa mere, préſente pour faire ladite Charge de Chambellan auprès de la Perſonne de Sa Majeſté, à l'ouverture, & pendant la tenue deſdits Etats. Acte qui fut enregiſtré & publié le Jeudi 28 Août 1614, en l'Aſſemblée générale des Gens des Trois Etats des Pays & Duché de Bretagne.

Cette Terre à droit de Menée au Préſidial de Rennes, ſelon l'ordre des Menées de l'an 1510, dans le rang que voici; ſçavoir : *Vitré* & *Fougeres* alternatifs, *Monfort* & *Loheac*, *Château-Giron*, *Mealeſtroet*, &c.

Me *Hevin* dit dans ſes Conſultations, que les Seigneuries qui ont droit de Menée au Préſidial relevent *Baronneaument*.

Tous ces Arrêts rendus en faveur de cette Terre, lui ont toujours donné & conſervé le titre de *Baronnie*, entr'autres un Arrêt du Conſeil d'Etat du 17 Mars 1693, & des Arrêts du Parlement de Bretagne des 28 Mai 1696, 29 Mai 1715, 11 Juillet 1738, & autres.

Meſſieurs *de Briſſac* vendirent cette Terre en 1701, au Préſident *de Lezonnet*, par la mort duquel elle paſſa en 1724 au Préſident *de Château-Giron*, ſon fils aîné, qui en jouit depuis.

Un des droits ſinguliers de cette Terre, eſt que le poſſeſſeur d'un certain héritage eſt tenu, à peine de perdre la jouiſſance de ſes fruits pendant l'année, de venir chaque premier de Mai, chanter ſur le pont du Château, après la Grand'Meſſe, les Officiers de la Juriſdiction étant en robe, une chanſon antique & gauloiſe, dont voici le premier couplet:

Belle Bergere, Dieu vous gard,
Tant vous êtes belle & jolie;
Le fils du Roi, Dieu vous ſauve & gard,
Vous & la votre compagnie;
Entrez, je ſuis en fantaiſie,
Belle, pour vous, votre franc regard,
Pour vous ſuis venu cette part, &c.

Et à la fin de la chanſon donner une ceinture de laine de cinq couleurs, d'une aune de long, appellée la *ceinture du Berger*. Voyez PRESTRE-DE-LEZONNET.

* — CHATEAU-GONTIER: Ville avec titre de *Marquiſat*, que *Foulques Nera*, Comte d'Anjou, fit bâtir & à laquelle il donna le nom de *Gontier*, qui étoit celui de ſon Concierge, au lieu de celui de *Bazilica*, c'eſt-à-dire, *Bazoches*, que portoit le terrein où elle fut édifiée. *Gontier*, Concierge du *Foulques Nera*, fut premier Châtelain de cette place vers l'an 1007. Quelque-tems après le même *Foulques* la donna à *Yvon*, que l'on croit avoir été fils d'*Yves*, Comte *de Belleſme* & d'Alençon. C'eſt la poſtérité de ce dernier qui prit le nom de *Château-Gontier*. La fille de *Jacques de Château-Gontier* & de *Deniſe de Montmorency*, porta cette Terre en dot à *Geoffroi*, Seigneur *de la Guerche-de-Pouancé*. Sa fille, nommée *Jeanne*, fut mariée à *Jean de Brienne*, Vicomte de Beaumont & de la Fleche. *Marie*

de Beaumont-Brienne, autre héritiere, épouſa *Guillaume de Chamillart*, Seigneur d'Autunoiſe, & lui porta la Terre de *Château-Gontier* avec pluſieurs autres Seigneuries: enfin *Marie de Chamillart* les fit paſſer dans la Maiſon Royale d'Alençon, par ſon mariage avec *Pierre II*, Comte d'*Alençon*; *Jean II*, ſon petit-fils, aliéna *Château-Gontier* à la Maiſon d'*Amboiſe*; & le Roi CHARLES VII. fit ſaiſir cette Terre en 1431, par Arrêt du Parlement ſéant à Pontoiſe. Depuis ce tems *Château-Gontier* avoit été conſtamment uni à la Couronne, juſqu'à ce qu'il fut donné à titre d'engagement à la Maiſon de *Bailleul*.

Par Lettres de Juillet 1656, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 27 & 31 du même mois, la Seigneurie de *Château-Gontier* fut érigée en *Marquiſat* en faveur de *Nicolas de Bailleul*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1627, Chancelier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Surintendant des Finances, pere de *Louis-Dominique*, Préſident à Mortier, Charge qui paſſa à ſon fils & à ſon petit-fils, tous deux appellés *Nicolas-Louis*, & que le dernier vendit en 1619. Le Surintendant avoit pour frere puîné *Charles de Bailleul*, qui fut Grand Louvetier de France, par proviſions du 5 Décembre 1643, dont il ſe démit en 1651, en faveur de ſon fils *Nicolas de Bailleul*, qui en donna la démiſſion en 1655, & mourut en 1683, laiſſant un fils *Nicolas-Louis*, qui ne lui ſurvécut que deux ans, & ne laiſſa point de poſtérité. On peut voir la Généalogie de cette Maiſon de *Bailleul* dans l'Hiſtoire des *Grands Officiers de la Couronne*, & dans *du Bouchet*, qui dit que c'eſt la même Famille que celle des Bailleul de Normandie, dont nous avons donné une Notice. *Voyez* BAILLEUL, Tome II, pag. 650 & ſuiv. de ce Dictionnaire.

* CHATEAU-L'ARC, en Provence, Diocèſe d'Aix: Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1687, enregiſtrées à Aix le 4 Mars 1688, en faveur de *Charles Boutaſſi*, Tréſorier de France à Aix, dont le fils, *Joſeph*, étoit Conſeiller au Parlement de Provence en 1713.

* CHATEAU-MORAND: *Diane le Long*, Dame de *Château-Morand*, veuve d'*Honoré d'Urfé*, fit donation le 31 Octobre 1625, de la Seigneurie de *Château-Morand* & de ſes droits ſur la Maiſon d'*Urfé*, à la charge de porter le nom & les armes de *Château-Morand*, à ſon couſin *Jean-Claude de Levis*, cinquieme fils de *Jean-Louis*, Comte de Charlus, lequel obtint de la Maiſon d'*Urfé*, en payement du douaire de *Diane le Long*, Dame de *Château-Morand*, le *Marquiſat* de Valromey. *Voyez* LEVIS.

Il y a eu un Comte de *Château-Morand*, du nom de *Joubert de la Baſtide*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Avril 1727, ſans enfans de *Françoiſe-Judith de Lopriac*, ſœur du Comte *de Donges*, qu'il avoit épouſée le 15 Octobre 1722.

*—CHATEAUNEUF, près de Graſſe en Provence, à la diſtance d'une heure de chemin: Terre & Seigneurie qu'a poſſédée pendant huit générations la Maiſon de *Vintimille*, par un des rameaux de la branche des *Vintimille-Laſcaris*, puîné des Comtes de Tende.

GUIDON DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Sei-

gneur du Caſtellar & de Golbs en Italie, Diocèſe de Vintimille, qualifié *Magnifique*, *Noble*, *Généreux & Puiſſant Chevalier*, arriere-petit-fils de GUILLAUME-PIERRE, Comte de Vintimille & de Tende, & de la Princeſſe *Eudoxia*, fille de THÉODORE DE LASCARIS, Empereur de Conſtantinople, & d'HÉLENE, fille du Roi DE BULGARIE, & ſœur de l'Empereur JEAN DE LASCARIS, détrôné par *Michel Paléologue*, fut auteur de cette branche par ſon mariage avec *Marguerite de Graſſe*, Dame dudit *Châteauneuf*, fille de *Louis de Graſſe*, Seigneur de Cabris. Il rendit hommage de la Terre de *Châteauneuf*, en préſence du Roi, le 10 Octobre 1399, en qualité de Maître & Seigneur des biens dotaux de ladite *Marguerite de Graſſe*, ſa femme.

JEAN LASCARIS, ſon petit-fils, en vendit la moitié à ſon couſin iſſu de de germain, HONORÉ DE LASCARIS, Comte de Vintimille & de Tende, Chambellan & Secrétaire d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples, Viguier de Marſeille & d'Arles : il reçut de ce Monarque, le 16 Août 1453, le don des droits de lods & *Trezlins* par Lettres-patentes en latin, conſervées dans les archives du Roi à Aix, *Reg. Leonis*, Arm. A. n°. 13. JEAN & ſon couſin HONORÉ DE LASCARIS, firent la diviſion de cette Terre le 21 Mai 1456. Ils ſont qualifiés dans cet acte ; ſçavoir : ledit JEAN, *Puiſſant*, *Noble & illuſtre* JEAN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & & de Tende, Seigneur de la moitié de *Châteauneuf ;* & ledit HONORÉ, *Magnifique & Puiſſant Chevalier le Seigneur* HONORÉ DE LASCARIS, Comte de Vintimille & de Tende. Il eſt dit dans le même acte, que leſdits Seigneurs de même branche procedent à cette diviſion pour maintenir entr'eux l'étroite amitié & le lien du ſang qui les unit. Le 12 Mai 1454, ils reçurent l'hommage de leurs Vaſſaux.

LOUIS, III. du nom, PIERRE & BARTHELEMI, tous les trois fils dudit JEAN, furent héritiers de leur pere par égale portion : ils diviſerent entr'eux la moitié de la Terre de *Châteauneuf*, & en furent Co-Seigneurs. La portion de PIERRE, qui fut marié le 18 Avril 1491, à *Georgette de la Mothe*, paſſa dans la Maiſon de *Villeneuve*, & ſucceſſivement dans celle de *Puget*, ſuivant l'ordre qui ſuit.

PIERRE DE LASCARIS eut trois fils, QUINTIN, JEAN & JACQUES, & entr'autres filles, ANTOINETTE. QUINTIN fut marié le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, dont il n'eut point d'enfans. JACQUES teſta en faveur de QUINTIN, & celui-ci en faveur de JEAN. ANTOINETTE, leur ſœur, épouſa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*. De ce mariage vint autre *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, héritier univerſel de JEAN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon oncle maternel, qui par ſon teſtament du 3 Avril 1572, obligea ledit *Honoré de Villeneuve* de prendre ſes ſurnom & armes avec cette deviſe : *Gratiâ Dei*. Le ſecond fils d'ANTOINETTE DE LASCARIS & d'*Honoré de Villeneuve*, fut *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, Commandeur de Peyriac en Languedoc, qui emmena dans ſa Commanderie ANTOINE DE LASCARIS, des Comte de Vintimille & de Tende, Cadet de *Châteauneuf*, fils de CLAUDE & de *Pierre d'Agoult ;* & petit-neveu, à la mode de Bretagne, de ladite

ANTOINETTE

ANTOINETTE DE LASCARIS, mere de ce Commandeur : il le maria dans cette Commanderie avec la belle-ſœur de S. François de Régis.

Honoré de Villeneuve, dit *Laſcaris*, épouſa *Lucréce de Berre*, niéce de *Catherine*, dont il eut : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Commandeur de Malte : ſa Commanderie appellée *Magrian*, étoit auſſi ſituée en Languedoc ; — 3. & *Honorade de Villeneuve-Laſcaris*, mariée à *Pierre de Villeneuve*, ſon parent de même ſang. De cette alliance eſt iſſu M. l'Abbé *de Villeneuve*, Chanoine de S. Victor de Marſeille.

Alexandre de Villeneuve-Laſcaris épouſa *Marguerite de Graſſe*, de la branche de *Cabris*, dont naquit *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, Dame en partie de *Châteauneuf*, qui fut mariée le 19 Novembre 1618 à *Hubert de Puget*, Seigneur de Chaſteuil, Ecuyer, de la Ville de Saint-Maximin, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chaſteuil & de Merveilles, & de Dame *Philippe d'Arnaud*.

AUGUSTIN DE LASCARIS, frere d'ANTOINE, tranſplanté en Languedoc, fils de CLAUDE, & de *Pierre d'Agoult*, & petit-fils d'HONORÉ, & de CATHERINE DE LASCARIS-TENDE, ſuccéda, en qualité d'héritier univerſel & de fils aîné dudit CLAUDE, à la portion de LOUIS, III. du nom, ſon biſayeul. Il laiſſa de ſon mariage avec *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de *la Garde*, & de *Jeanne de Gaubert*, quatre garçons, entr'autres, GUILLAUME, qui ſuit, & CLAUDE ; & pluſieurs filles. CLAUDE ſe tranſplanta à Marſeille, où il épouſa *Claire de Laurans*, fille du Seigneur de *Septemes*, dont il eut AUGUSTIN, II. du nom, & BALTHASARD, qui ne fut point marié. AUGUSTIN II. épouſa *Anne de Brunet*, dont naquit THÉODORE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fille unique, qui laiſſa tous ſes biens à la Famille des *Chrétien*, qu'on dit avoir été annoblie pour avoir contribué à la rançon du Roi FRANÇOIS I.

GUILLAUME DE LASCARIS, frere aîné de CLAUDE, II. du nom, Seigneur de Vauplane, Soleillas, & co-Seigneur de Châteauneuf, héritier univerſel d'AUGUSTIN I, épouſa *Jeanne de Graſſe*, fille d'*Henri de Graſſe*, Baron de Moans & Seigneur de Vormes, & de *Claude de Graſſe*, ſa femme, en faveur de laquelle il teſta le 27 Août 1648. Il en eut : — 1. CÉSAR DE LASCARIS, mort jeune ; — 2. MARGUERITE, qui ſuit ; — 3. ISABEAU, mariée en 1654 à *Louis d'Aulthier*, Seigneur de la Peine & de Chaudes ; — 4. FRANÇOISE, Religieuſe à Caſtellanne.

MARGUERITE DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame en partie de Châteauneuf, héritiere univerſelle de *Jeanne de Graſſe*, ſa mere, par ſon teſtament de l'an 1653, épouſa 1°. le 18 Avril 1643, *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur du Gault & de Mons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de MONSIEUR, frere unique du Roi LOUIS XIV, fils d'*Henri de Villeneuve*, & de *Conſtance de Fernande* ; & 2°. *Marc-Antoine de Puget*, des Barons de Saint-Marc, qui poſſédoit déjà une partie de cette Terre de *Châteauneuf* en qualité de fils d'*Hubert de Puget*, Seigneur de Chaſteuil, & co-Seigneur de *Châteauneuf* par ſa femme *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, comme on l'a remarqué plus haut (*Marc-Antoine de Puget* eut pluſieurs freres & ſœurs), de façon que par ces deux alliances

de *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris* avec *Hubert de Puget*, & de MARGUERITE DE VINTIMILLE-LASCARIS avec *Marc-Antoine*, ſon fils, la Maiſon de *Puget*, des Barons de Saint-Marc, a réuni tous les biens de cette branche de la Maiſon de *Vintimille*. C'eſt à cette époque que *Moréri*, avec quelques autres Hiſtoriens, qui, comme lui, n'ont ſuivi le nom qu'en ſuivant les biens, ne fait plus mention de la poſtérité de cette dite branche qui ſe perpétua par deux rameaux, dont l'un eſt entierement éteint dans la perſonne de THÉODORE DE LASCARIS, mentionné ci-devant; & l'autre exiſtant dans les *Vintimille-Laſcaris-Tende* du Languedoc, dont nous parlerons plus amplement en leur rang, à l'article de cette Maiſon. *Voyez* VINTIMILLE.

ANTOINE, frere cadet d'AUGUSTIN, dont nous avons parlé plus haut, petit-neveu, à la mode de Bretagne, du Commandeur de Villeneuve-Laſcaris, en fut l'auteur. Il n'eut qu'une foible légitime, qu'il reçut cinq ans après ſon établiſſement en Languedoc par acte retenu par *Elhias Joſeph*, Notaire dudit Châteauneuf, le 9 Février 1598, dans lequel il eſt dit qu'ANTOINE DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fils de CLAUDE, Seigneur en partie dudit Châteauneuf, d'Oppio & de Conio-Emalbengue, a confeſſé avoir reçu d'AUGUSTIN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſon frere, fils & héritier dudit Seigneur CLAUDE, la ſomme de 410 écus pour reſte de tous les droits de légitime à lui compétens, & qui lui peuvent appartenir ſur l'héritage tant dudit Seigneur feu CLAUDE, ſon pere, que de feu Dame *Pierre d'Agoult*, ſa mere.

MARGUERITE DE LASCARIS eut de ſon mariage avec *Marc-Antoine de Puget*, beaucoup d'enfans, qui furent placés au ſervice & dans l'Ordre de Malte. *Antoine*, ſon fils aîné, continua la poſtérité, & fut pere de *Louis de Puget*, qui ſuit. Une de ſes ſœurs fut mere d'*Antoine*, Chevalier de Villeneuve, Officier des Carabiniers, & de *Louis*, Marquis de Villeneuve, Seigneur de Moans & de Senanon, Sénéchal de Graſſe, de la branche de Vence: ils font leur ſéjour à Graſſe & dans leurs Terres.

LOUIS DE PUGET, des Barons de Saint-Marc, des Seigneurs de Chaſteuil & de Merveilles, Seigneur & Baron de Châteauneuf-lez-Graſſe, épouſa ſa couſine-germaine de même nom & de même ſang, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Jean-Paul*, qui ſuit.

Jean-Paul de Puget, des Barons de Saint-Marc, dit *le Baron de Châteauneuf*, fait ſon ſéjour à Graſſe avec deux de ſes ſœurs, où il a épouſé Mademoiſelle *de Villeneuve*, ſœur de M. le Marquis *de Tourrettes*. Le malheur qu'il a eu, ainſi que ſes ſœurs, de venir au monde preſqu'aveugle & difforme de ſes mains, l'ont rendu incapable de prendre aucun parti digne de ſon nom; il eſt ſans enfans & ſans eſpérance d'en avoir.

— CHATEAUNEUF: Famille noble & ancienne, dont étoit JEANNE DE CHATEAUNEUF, Dame de Montfort, qui avoit pour frere,

ANTOINE DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Lau, en Armagnac, Grand Chambellan & Grand Bouteiller de France, Sénéchal de Guyenne, Capitaine de 100 Lances, Lieutenant-Général & Gouverneur des Comtés de Rouſſillon, de Cerdaigne & de la Ville de Perpignan, qui

fut Baron de *Duras* en Agenois, & Châtelain de *Blancafort*, Seigneuries que le Roi LOUIS XI. avoit confiſquées ſur *Gaillard de Durfort* & *Antoine de Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainſi que les Terres de *Pierre* & de *Montferrand*, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de *Falaiſe*. Il épouſa *Jeanne de Fleurigny*, Dame dudit lieu, de Valliere, de la Chapelle-ſur-Oreuſe, de la Haute-Maiſon, de Saquainville ou Tachainville, du fief de Bretemer, relevant du Comté d'Evreux, dont il rendit, pour elle, hommage au Roi, en la perſonne de ſon Chambrier, à Tours le 17 Octobre 1482, ainſi que de la Seigneurie de Pommereuil, & du Fief de Gourdes, le 15 Mars 1483. Elle étoit la derniere de ſon nom, & fille unique de *Philippe de Fleurigny*, II. du nom, Chevalier, premier Chambellan du Roi, *&c.* & de *Jacqueline de Boucherville*. Elle étoit veuve de lui le 25 Août 1485, plaidoit au Châtelet en ladite qualité le 15 Octobre ſuivant, & étoit mariée en ſecondes noces, en 1492, à *Jean de Sandouville*, Maître d'Hôtel du Roi & Bailli d'Evreux, qui fut pourſuivi, à cauſe de ſa femme, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution teſtamentaire du Seigneur *du Lau*, ſon premier mari, dont elle avoit eu des enfans, morts ſans poſtérité avant 1513. Les armes : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, au château donjonné de trois piéces d'or*, qui eſt de CHATEAUNEUF, *& au 2 & 3*, DE FLEURIGNY.

* CHATEAUNEUF, en Angoumois: Ville érigée en *Comté* en 1644, en faveur de *Jean de Fradel*. C'eſt entre cette Ville & celle de *Jarnac* que ſe donna en 1569, la fameuſe bataille, connue ſous le nom de *Jarnac*, où les Calviniſtes furent battus, & le Prince *de Condé*, leur Chef, tué par *Monteſquiou*.

* CHATEAUNEUF, en Anjou. C'étoit autrefois la Ville Capitale du Comté d'Anjou-outre-Maine, & la réſidence des anciens Comtes de ce pays, ſur la fin de la ſeconde Race de nos Rois. Le Château fut bâti en 1131. PHILIPPE-AUGUSTE ayant conquis ce pays, fit don de la Seigneurie de *Châteauneuf* à *Guillaume des Roches*, ſon Sénéchal. Cette Seigneurie échut à *Jeanne des Roches*, fille de *Guillaume*, qui épouſa *Amaury de Craon*. *Iſabeau de Craon* la porta à *Louis de Sully*, dont la fille, *Marie*, épouſa *Guy de la Trémoille*, VI. du nom. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie* en 1584.

* CHATEAUNEUF, en Bugey, diocèſe de Bellay. Les Terres & Seigneuries de *Châteauneuf* & de *Virieu le Grand*, furent données en échange de celle de *Rivoli*, en Piémont, à *Renée de Savoie*, Marquiſe de Baugé, & érigées en *Comté* ſous le nom de *Châteauneuf*, par Lettres de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, du 12 Mai 1582, pour elle & ſes deſcendans mâles & femelles. *Renée* étoit alors veuve de *Jacques*, Seigneur *d'Urfé*, mere, entr'autres enfans, d'*Anne* & d'*Honoré d'Urfé*. Ce fut en faveur de ce dernier, que le Comté de *Châteauneuf* fut érigé en *Marquiſat* ſous le nom de *Valromey*, par Lettres du mois de Février 1612. Il avoit épouſé par diſpenſe *Diane le Long*, Dame de Château-Morand, ſéparée de ſon frere, *Anne d'Urfé*, pour cauſe d'impuiſſance. Il mourut en 1624, ſans enfans. Il eſt l'auteur de l'ingénieux Roman d'*Aſtrée*. Voyez LEVIS.

* — CHATEAUNEUF, en Thimerais. Châtellenie qui a eu anciennement ſes Seigneurs particuliers. Le premier fut RIBAULD DE CHATEAUNEUF, Seigneur de Brezolles, Regemallard, Sorel & Fontaine-le-Riboux, mot corrompu du nom de RIBAULD, Co-Seigneur de Châteauneuf, poſſédoit de grands biens dans la Ville de Dreux, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Dreux*. Il en eſt parlé dans une Charte de HENRI I, publiée par *Ducheſne*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Dreux, & par les Auteurs de la derniere édition du *Gallia-Chriſtiana*, Tome VIII, page 301. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, ALBERT, ſurnommé RIBAULD à cauſe de ſon pere, auquel il ſuccéda, GASTON, HERVÉ, EUDE & GUERIN. Il eſt parlé d'ALBERT & de GASTON, dans une Charte de HENRI I. Le Roi, en parlant d'ALBERT, l'appelle *Fidelis meus Alberius, filius Ribaldi, Nobiliſſimi viri.* Ce titre de *Nobiliſſimus vir* étoit alors de très-grande diſtinction: lui-même ALBERT s'appelle *Nobiliſſimi Ribaldi filius*, dans une Charte qui ſe trouve dans le Cartulaire de Saint-Pere en Vallée, & par laquelle il donna à ce Monaſtere l'Egliſe de Saint-Germain de Brezolles, dont RIBAULD, ſon pere, étoit le Fondateur.

ALBERT & GASTON ſe firent quelque tems la guerre. L'Auteur des Récréations Hiſtoriques, *Tome II*, *page 7*, croit que la fortereſſe neuve qu'on appella le *Châtelneuf*, & qui eſt aujourd'hui *Châteauneuf*, en fut cauſe. ALBERT eut d'une femme, que quelques Mémoires nomment *Frodelinde*, un fils nommé HUGUES, I. du nom, troiſieme Seigneur de Châteauneuf.

Ce HUGUES eſt célébre par ſes actions & par ſon alliance avec *Mabile de Montgommery*, fille de *Roger*, Comte de Montgommery & de Serobersburi en Angleterre, Régent du Royaume, & de *Mabile*, Comteſſe de Belleſme & d'Alençon. HUGUES mourut vers l'an 1090. Il paroît par les titres de l'Abbaye de Belhomer ou Bellomer, de l'Ordre de Fontevrault, qu'il eut un fils mort jeune, une fille nommée MATHILDE, qui fut la premiere Prieure de Bellomer, ſous l'Abbeſſe *Pétronille de Chemillé*; & une autre fille nommée MABILE, comme ſa mere & ſon ayeule. Celle-ci épouſa *Gervais I.* apparemment d'une Maiſon diſtinguée, puiſqu'il s'allia avec l'héritiere de Châteauneuf. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, garçons & filles.

HUGUES II ſuccéda à GERVAIS, ſon pere, dans la Seigneurie de Châteauneuf, & HENRI I, Roi d'Angleterre, lui propoſa ſa fille naturelle pour femme; mais *Yves de Chartres*, opiniâtrement attaché aux idées de ſon ſiécle, s'y oppoſa comme à un mariage inceſtueux; cependant les parties étoient du ſixieme au ſixieme degré; mais ce mariage ne ſe fit point. HUGUES, ſur la fin de ſes jours, & ſans doute pour ſe purger devant Dieu de ſes brigandages, devint Fondateur & Bienfaiteur des Moines. C'étoit la ſeule choſe à laquelle on reconnoiſſoit alors le Chriſtianiſme des Grands. Il eut de ſon épouſe, nommée *Albrede*, ou *Arberée*, dont la Maiſon eſt inconnue, HUGUES, GERVAIS, VALERAN ou GALERAN & JEAN.

HUGUES, III. du nom, ſuccéda à ſon pere dans ſes terres, biens & fortereſſes de Châteauneuf. Il eſt nommé dans la liſte des Chevaliers du Per-

che, (*Milites Pertici*) portant banniere en 1181, au commencement du regne de PHILIPPE-AUGUSTE. D'une Dame nommée *Marie*, il eut une fille nommée ARBERÉE, & deux fils, GERVAIS & HUGUES.

GERVAIS, ſon ſucceſſeur, devint célébre par ſes voyages, ſon alliance & ſa poſtérité. Il fut un des Seigneurs que PHILIPPE-AUGUSTE choiſit en 1194, pour juger la trève accordée entre lui & RICHARD-*Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre. Il fit comme preſque tous les autres grands Seigneurs de ſon tems, le voyage de la Paleſtine, & en rapporta le *chef de Saint-Mathieu*, dont il fit préſent à l'Egliſe de Chartres. Il épouſa *Marguerite de Douzy*, dont il eut HUGUES IV, Seigneur de Châteauneuf, HERVÉ, Seigneur de Brezolles, qui paſſa en Aſie avec Renaud de Montmirail; & GERVAIS, ſon frere, qui fut depuis Chanoine de Chartres & Evêque de Nevers.

HUGUES, IV. du nom, paſſa aſſez tranquillement ſes jours, tantôt dans ſon Château de Sorel, aux environs de Dreux, tantôt à Châteauneuf qui avoit été réparé. Il épouſa vers l'an 1205, *Eléonor de Dreux*, fille aînée de ROBERT II, dit *le jeune*, Comte de Dreux, fils, ſuivant la commune opinion, de ROBERT DE FRANCE, auſſi Comte de Dreux, quatrieme fils de LOUIS *le Gros*. De ce mariage vint JEAN I, qui ſuccéda à HUGUES, ſon pere, ELÉONOR, qui fut Dame en partie de Châteauneuf, & Dame de Beauſſart; deux filles nommées MARGUERITE-AGNÈS & LUCE, Religieuſes à Bellomer. HUGUES IV. mourut vers l'an 1230. *Eléonor*, ſon épouſe, lui ſurvécut. Elle ſe remaria avec un *Robert de Saint-Clair*, & elle étoit tutrice de *Jean*, ſon fils, en 1230. Elle continua avec ſon ſecond mari de prendre le titre de Seigneurs de Châteauneuf, ainſi que JEAN. Cette *Eléonor* eut du ſecond lit, un fils nommé ROBERT, comme ſon pere, qui prit le titre de Seigneur de Sorel. JEAN DE CHATEAUNEUF eſt qualifié de Chevalier dans un titre de l'Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, du mois d'Avril 1448. Ce fut alors que la Maiſon de *Châteauneuf* fut fort affoiblie, & que les Domaines s'en diviſerent. ELÉONOR, fille de HUGUES & ſœur de JEAN, épouſa *Richard de la Roche*. Elle en eut deux enfans connus; ſçavoir: RICHARD, ſurnommé *le jeune*, & CONSTANCE, mariée à *Gerard de Logny*.

RICHARD-*le-Jeune*, ne ſuccéda pas au domaine entier de *Châteauneuf*. On voit pluſieurs actes des années 1279, 1284 & 1299, où il ne ſe qualifie que de Seigneur en partie, & *Ducheſne* nous apprend que dans ce même tems, un *Aymeri de Rochefort* prenoit la même qualité; ainſi RICHARD *le Jeune* n'étoit point un Seigneur fort puiſſant. Il eſt même à préſumer qu'*Aliénor* ou *Eléonor*, mere du *jeune* RICHARD, ſe remaria comme avoit fait ſa mere, & porta à ſon ſecond mari une partie des biens de ſa Maiſon. Quoi qu'il en ſoit, les Seigneurs de *Châteauneuf* devinrent entierement dépendans de la Maiſon d'Alençon. RICHARD *le Jeune* fit foi & hommage de ſes terres à *Charles de Valois*, Comte de Valois, Seigneur ſuzerain de Châteauneuf. On apprend dans cet acte qui eſt ſans date, quelles parties du Domaine de Châteauneuf étoient encore dans la main de RICHARD *le Jeune*.

Ce Domaine très-étendu dans ſon origine, fut érigé en *Baronnie-Pairie*; relevant ſans moyen de la Tour du Louvre, en faveur de *Charles de Valois*, l'an 1314, mais on n'a pu trouver l'acte de cette érection. Par différens autres actes il paroît que *Richard de la Roche* céda, vendit ou donna pluſieurs parties de ſes Domaines de Châteauneuf, aux Religieux de Saint-Vincent-aux-Bois, en faveur deſquels la Maiſon de *Châteauneuf* s'étoit déjà dépouillée d'une partie de ſes biens, par ce zele aveugle & mal entendu qui conduiſoit les Chrétiens peu éclairés de ces ſiécles.

RICHARD *le Jeune*, épouſa une Dame nommée *Œnor*, ce qui revient peut-être au nom d'*Eléonor*. On ignore de quelle Maiſon elle étoit. Il devint Vicomte de Dreux & auſſi *Varlet-Tranchant* & depuis Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI. Il eut de ſon mariage ETIENNE ou GAUVIN DE LA ROCHE, marié à une Dame nommée *Jeanne*. On trouve dans le Tréſor de Saint-Vincent un titre de l'an 1327, où cette *Jeanne* & ſon mari font de nouvelles libéralités à l'Egliſe de Saint-Vincent. Il eſt auſſi fait mention dans cet acte de MARGUERITE & de JEANNE DE LA ROCHE, leurs filles.

MARGUERITE épouſa *Jean de Dreux*, tige des Seigneurs de Châteauneuf, Senonches & Beauſſart, Vicomte de Dreux & Baron d'Enneval, du nom de Dreux. De ce mariage vinrent un fils, nommé GAUVIN, en mémoire de GAUVIN DE LA ROCHE, ſon ayeule, & trois filles; PHILIPPE DE DREUX, mariée à *Jean de Pont-Audemer*, lequel rendit aveu pour deux tiers au total du Domaine de *Châteauneuf*, le 27 Janvier 1350, à *Marie d'Eſpagne*, veuve de CHARLES D'ALENÇON, dit *le Magnanime*; ŒNOR ou ALIÉNOR, mariée à *Nicolas Behuchet*, dont parle le P. *Anſelme*, Tome VII, page 750; & MARIE, alliée avec *Amauri de Vendôme*. Il ne paroît pas que GAUVIN DE DREUX n'ait rien eu dans le Domaine de *Châteauneuf*. JEAN DE PONT-AUDEMER, fils de JEAN & de *Philippe de Dreux*, abandonna ſes droits dans le Châtel, Ville & Châtellenie de Châteauneuf, à JEAN DE PONT-AUDEMER, ſon pere, qui le céda à *Pierre*, Comte d'Alençon, par acte du 20 Septembre 1370, pour *1140 francs d'or*. Depuis cette époque on ne trouve plus d'autres Seigneurs de *Châteauneuf*, que les Princes de la Maiſon d'Alençon.

Ces Princes ſont connus. PIERRE, qui aimoit à bâtir, eſt peut-être celui qui fit élever ce Château, dont les reſtes ſubſiſtent. Il mourut en 1404, & eut pour ſucceſſeur JEAN I, tué à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. JEAN I. laiſſa pour héritier JEAN II, ſous lequel il paroît que *Châteauneuf* tomba dans les mains des Anglois, maîtres de toute la Normandie depuis la bataille d'Azincourt. Après une premiere révolte en 1456, JEAN II. délivré par LOUIS XI. de la captivité où il étoit retenu à Loches, ſe ſouleva contre LOUIS XI lui-même, & fut arrêté une ſeconde fois à Brezolles, en allant à Châteauneuf, qui étoit rentré dans ſes mains; & ſes biens furent mis ſous la main du Roi pendant le procès, & enſuite confiſqués au profit de Sa Majeſté.

RENÉ, fils de JEAN II, obtint d'abord la jouiſſance proviſoire du Comté du Perche & de *Châteauneuf* en Thimerais; & ayant depuis été rétabli

dans la propriété, il fit hommage au Roi du Duché d'Alençon, du Comté du Perche, de la Baronnie de *Châteauneuf*, & des Terres Françoiſes, qui ſont la Tour-Griſe de Verneuil, Chennebrun & quelques autres Paroiſſes en-deçà de l'Avre, qui dépend aujourd'hui du Bailliage-Royal de *Châteauneuf* en Thimerais, ainſi que les Terres démembrées qui ſont *Châteauneuf* en Thimerais, Senonches, Bazoches & Champrond. RENÉ mourut le 18 Novembre 1492, & eut pour enfans CHARLES, dernier Duc d'Alençon; FRANÇOISE & ANNE.

CHARLES mourut ſans poſtérité le 11 Avril 1525, & laiſſa pour héritieres ſes deux ſœurs FRANÇOISE & ANNE D'ALENÇON. FRANÇOIS I. fit ſaiſir & mettre en ſa main les grands biens de cette Maiſon par droit de réverſion à la Couronne, à défaut d'hoirs mâles.

La ſaiſie donna lieu à un très-long procès, pendant lequel le Roi plaida mains garnies, juſqu'à la tranſaction qui fut paſſée en 1563, le 22 Février, par laquelle CHARLES IX abandonne en toute propriété à *Jeanne d'Albret*, mere & tutrice de HENRI, Roi de Navarre, & à JEANNE, Princeſſe de Navarre, ſa ſœur, à CHARLES, Cardinal DE BOURBON, & à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, frere d'ANTOINE, Roi de Navarre, & tous enfans & héritiers de CHARLES DE BOURBON, premier Duc de Vendôme, & de FRANÇOISE D'ALENÇON, héritiere pour moitié de CHARLES, Duc d'Alençon, *la Baronnie de Châteauneuf en Thimerais, & la Châtellenie de Champrond ou Senonches & Brezolles à leur choix.*

C'eſt par ces gradations que *Châteauneuf* en Thimerais eſt venu dans la main de HENRI IV, qui l'a réuni à la Couronne. Par engagement, cette Baronnie a paſſé dans les mains du Duc *Charles de Nevers* en 1605, & eſt reſtée dans la Maiſon de Nevers-Mantoue juſqu'en 1657, qu'elle paſſa au même titre à *Anne le Camus de Jambeville*, fille d'*Antoine*, Préſident à Mortier, femme: 1°. de *Claude Pinard*, Vicomte de Combliſſy, Marquis de Louvois, Seigneur de Crémil & de Maillebois; & 2°. de *François-Chriſtophe de Levis*, Duc d'Amville, Pair de France, duquel elle n'eut point d'enfans non plus que de ſon premier mari. Elle mourut âgée de 68 ans, le 12 Février 1651, & laiſſa différens héritiers, deſquels *Nicolas Deſmaretz*, mort ancien Contrôleur-Général des Finances le 14 Mai 1721, ayant acquis les droits, s'eſt auſſi fait ſubroger à l'engagement en 1679, auquel titre ſa Famille l'a poſſédée juſqu'en 1727, que l'engagement a été converti en échange par l'acte du 13 Mars de cette même année, paſſé entre Sa Majeſté & le feu Maréchal de Maillebois, *Jean-Baptiſte-François Deſmaretz*, mort à Paris le 7 Février 1762, auquel a ſuccédé *Marie-Yves Deſmaretz*, ſon fils unique, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, dit *le Comte de Maillebois*. Voyez DESMARETZ.

* CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE, ou de GIRAUD-L'AMI. Village, Paroiſſe & Fief Impérial avec titre de *Duché*, au Diocèſe de Cavaillon & dans le Comté Venaiſſin, dont néanmoins il ne fait pas partie, avec un Château magnifique. Anciennement le Fief de *Châteauneuf* avoit le ſurnom de la *Deſtrau*, c'eſt-à-dire, *de la Hache*. En effet on y voit depuis plu-

ſieurs ſiécles, une hache & un ſoc de charrue ſculptés ſur la pierre de taille, au-deſſus de la porte du Village. La tradition de ce lieu porte que *Giraud de Sabran*, dit *l'Ami*, eſt le premier qui ait poſſédé cette Terre, & que *Roſtan*, ſon fils, la donna à l'Abbaye de *Saint-Guillaume-du-Déſert*. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que cette Abbaye poſſédoit la Haute-Seigneurie de *Châteauneuf*, vers la fin du treizieme ſiécle, puiſque le 16 Juin de 1291, *Giraud-l'Ami* en prêta hommage à l'Abbé de *Saint-Guillaume*. Les ſucceſſeurs de *Giraud*, en prêterent divers hommages aux Abbés de Saint-Guillaume, juſqu'à ce que la Souveraineté en ayant été acquiſe par le Pape *Jean XXII* en 1323, *Roſtan de Sabran*, qui en étoit alors le Seigneur, refuſa d'en prêter hommage au Saint-Siége.

Le Baron, aujourd'hui Duc de *Châteauneuf-de-Gadagne*, eſt Seigneur direct & foncier de cette Terre, & il n'y a point d'autres Seigneurs directs que lui. Il perçoit le *vingtain* de tous les fruits & grains. Il a un four & un moulin bannaux. Il a les droits d'*encan*, à raiſon de cinq ſols par écu, & les lods à dix ſols par écu. La commune de ce lieu paye une garde de Terre. Les amendes des *dénonces*, ainſi que les confiſcations, appartiennent au Seigneur-Baron, lequel a trois inſtances dans ſon Fief: celle du *Viguier*, celle du *Juge*, & celle du *Juge des appellations*. Entr'autres beaux droits dont jouit le Seigneur de Châteauneuf, on remarque celui qui oblige à venir recevoir dans le Château même du Duc, l'hommage qui eſt dû à chaque création de Souverain-Pontife, & celui qui l'exempte d'entrer dans aucune ſorte de dépenſe ou corvée de la Province du Comté Venaiſſin. A cela il faut ajouter que les Habitans lui doivent à lui-même un certain nombre de corvées; mais depuis la réunion du Comté Venaiſſin à la Couronne de France, il doit y avoir du changement dans ces beaux droits.

La Terre, Seigneurie & Fief-impérial de *Châteauneuf*, entra dans la Maiſon de *Galléan* par l'acquiſition qu'en fit en 1669, *Charles-Félix de Galléan-Gadagne*, en faveur duquel le Pape CLÉMENT IX l'érigea la même année en *Duché*, ſous le nom de *Gadagne*, en conſidération de ſes qualités perſonnelles, & des ſervices qu'il avoit rendus au Saint-Siége. *Voyez* GALLÉAN.

* CHATEAUNEUF DE GALAURE, en Dauphiné. Ancienne *Baronnie* qui fut portée en mariage par *Charlotte des Allemans*, fille de *Jean*, Maréchal de Dauphiné, & de *Bonne de Chalan*, fille de *Boniface*, Comte *de Chalan*, & de *Françoiſe de Rouſſillon*, à *Renault*, Seigneur *du Châtelet*, Souverain de Vauvillars, Conſeiller-Chambellan du Roi LOUIS XI, Capitaine de ſes Gardes, Bailli de Sens & de Chaumont, & Maréchal de Dauphiné après ſon beau-pere, fils de *Philibert*, Seigneur *du Châtelet*, Souverain de Vauvillars, Bailli de Chaumont, Conſeiller-Chambellan du Roi de Sicile, Duc d'Anjou & Lorraine, & de *Claude de Parroy*, ſa premiere femme. *Voyez* CHATELET.

CHATEAUNEUF-DE-RANDON. On a reçu une généalogie imprimée de cette ancienne Maiſon, dreſſée ſur les titres originaux, vieilles Chartes,

Chartes, Hiſtoires & autres enſeignemens, de la branche de *Châteauneuf-de-Randon*, Baron du Tournel, & de celle des Vicomtes de Saint-Remeiſe, les deux ſeules qui ont conſervé le nom de *Châteauneuf-Randon*; celles d'*Apchier* ou *Apcher*, & de *Joyeuſe*, branches cadettes, ayant quitté le nom de *Châteauneuf-Randon*, pour garder, l'une celui d'*Apchier*, l'autre celui de *Joyeuſe*.

Cette Généalogie imprimée, qui nous a été communiquée (& dont nous avons déja fait uſage dans le quatrieme ou premier Volume de ſupplément de notre premiere édition, *p. 622 & ſuiv.*) ſur les diverſes branches de *Châteauneuf-Randon-du-Tournel* & des Vicomtes *de Saint-Remeiſe*, apprend que celle *du Tournel* eſt fondue dans celle des Vicomtes de *Saint-Remeiſe*, qui ſubſiſte dans GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-RANDON-DU-TOURNEL, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de S. Louis. Voici la filiation ſuivie de ces deux branches, mais en remontant à la ſource primitive des quatre.

La Maiſon de *Châteauneuf-de-Randon* a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Malte, trois Maréchaux de France, trois Ducs & Pairs, un Grand-Amiral & un Grand-Louvetier de France, pluſieurs Chevaliers des Ordres du Roi, des Gouverneurs des Provinces de Languedoc, de Normandie, d'Anjou & du Maine, un premier Gentilhomme de la Chambre, un Grand-Maître de la Garde-robe, pluſieurs Chambellans de nos Rois, des Capitaines de 50 & de 100 hommes d'armes, des Généraux d'Armées du Pape, des Cardinaux, des Doyens du Sacré College, & pluſieurs Evêques.

I. Sa filiation ſuivie commence à GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, Seigneur de *Châteauneuf & de Randon*, & de plus de quatre-vingts Paroiſſes ou Châteaux en Gévaudan, en Vivarais, ou en Auvergne, qualifié *Domicellus Miles*, qui vivoit en l'an 1050. Il eut pour ſœur ARTAUDE DE CHATEAUNEUF, femme de *Pons de Brion*, Chevalier, à laquelle il fit le 11 des Calendes du mois de Septembre 1078, une obligation de 5500 ſols Viennois, pour ſa portion des biens du Vivarais. Il eut quatre enfans, qui furent: — 1. ANGARIS ou ACHARIS, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Chevalier, qui fut préſent à la donation de *Pierre du Fay*, en 1077, en faveur de l'Abbé *de Pebrac*, de la Paroiſſe de Chaſſeſac, en Vivarais; — 3. GUERIN, préſent à la même donation; — 4. & GUY DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON.

II. ANGARIS ou ACHARIS DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON fit hommage en langue vulgaire à *Guillaume*, Evêque de Mende, de ſon Château de Randon, avec toutes les forces qui y étoient contenues, en l'an 1100. Il s'allia avec *Marie d'Auvergne*, fille du Comte d'Auvergne, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & GUERIN, mort en 1134.

III. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Seigneur de Châteauneuf, Comeras, le Chaylar-l'Evêque, Belveſet, Puy-Laurens, Altier, & de la Ville de Montfort, à préſent Villefort, donna avec *Eliſabeth d'Epernon*, ſa femme, au mois de Novembre 1150, le mas de Groſfau, aux Freres du Temple de Jéruſalem, pour le repos de l'ame de

GUERIN, ſon frere, & au mois de Novembre 1156, pour la même raiſon, au Temple de Jalès, le mas de Groſvilar, & la permiſſion de faire paître tous les beſtiaux dans les Terres du diocèſe de Mende. Il fonda les Dames Bénédictines de l'Abbaye de Mercoire, dans ſa Terre de *Châteauneuf*, qui ſont dotées de huit mille livres de rente. Il fit de grands biens aux Moines de Langogne, & fonda pluſieurs Prieurés. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. GUERIN, Seigneur d'Arſenc & d'une partie de Châteauneuf & de Randon, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes d'*Apchier*, auſſi illuſtre par les grandes alliances qu'elle a faites, que par les charges & les emplois diſtingués, dont elle a été honorée ſous les Regnes de pluſieurs de nos Rois. M. le Comte d'*Apchier* eſt aujourd'hui le chef de ſa branche ; il avoit épouſé *N... de la Rochefoucauld*, qui lui a laiſſé deux garçons, dont l'aîné eſt mort à Paris en 1759 ; — 3. GUY, Seigneur de Laurac, Vernon, les Baumes, de la moitié de Joyeuſe, & du Comté de Grandpré en Champagne, auteur de la branche des Seigneurs de *Joyeuſe*, comme il ſe juſtifie par leur propre Généalogie dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, & du Nobiliaire de Champagne.* Voyez APCHIER & JOYEUSE.

IV. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, III. du nom, Seigneur de la moitié de Châteauneuf & de Randon, Saint-Germain & autres places, épouſa *Guillemette de Saiſſac*, en Velay. Il fut pere de

V. GUIGUES-MECHIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat & de pluſieurs autres Paroiſſes & Châteaux, qui épouſa *Marie d'Aſſumens*, dont : — 1. RANDON, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Archidiacre de Mende, & Légat du S. Siége, que le Comte de Toulouſe fit aſſaſſiner ; — 3. ODILON DE GUERIN, auteur de la branche des Seigneurs & Barons du Tournel, rapportée ci-après ; — 4. & GUIGNON, chef de la branche des Seigneurs & Vicomtes de Saint-Remeiſe, Barons d'Alenc & autres places, auſſi rapportée après celle de ſon frere.

VI. RANDON DE CHATEAUNEUF, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat & autres places, épouſa *Marguerite d'Anduze*, Dame des Portes, de Luc, Pradelles, Saint-Laurent-les-Bains, petite-fille de *Guerin*, qualifié de *Prince de Luc.* RANDON rendit hommage à l'Evêque d'Uzès, pour ce qu'il avoit à Montfort & à Genouillac en 1252 ; & le 29 Mai 1259, au Prieur de Soubès, au nom de ſes enfans mineurs, pour la Terre des Portes, ſituée dans les Cévennes. Il accorda le 9 du mois d'Août 1259 des exemptions aux habitans de Montfort & de leurs autres Terres, de concert avec ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, ſon frere. Il fonda les Jacobins de Genouillac, & fit de grands biens à l'Abbaye des Chambons. Il eut guerre avec *Etienne*, Evêque de Mende, qui fit venir contre lui pluſieurs ſoldats & 200 Chevaliers, commandés par le Seigneur *de Mercœur*, qui détruiſirent dix-huit de ſes Châteaux ; ce qui l'obligea d'aſſiéger la Ville de Mende, dont le Seigneur *de Mercœur* lui fit lever le ſiége. Il eut auſſi guerre avec *Pons*, V. du nom, Seigneur *de Polignac*, au ſujet de la ſucceſſion de *Guillemette de Saiſſac*, ſon ayeule, dont il demandoit

la moitié, de même qu'ODILON DE GUERIN, son frere. Les différends furent terminés par les Sentences Arbitrales de *Bernard de Montagu*, Evêque du Puy, & d'*Armand de Peyre*, Prévôt de Notre-Dame du Puy. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. BERNARD, dit *d'Anduze*, qui fut présent aux exemptions que son pere donna, avec ODILON DE CHATEAUNEUF, son frere, aux habitans de Randonat.

VII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, IV. du nom, Seigneur en partie de Châteauneuf & de Randonat, fit hommage à l'Evêque de Mende le 6 Mai 1263, & à l'Evêque d'Uzès, pour la moitié de ce qu'il avoit à Montfort le 12 Avril 1264. Il est nommé le premier des Barons qui se trouverent à l'Assemblée tenue à Montpellier le 25 Janvier 1288, au sujet des différends survenus entre le Roi & le Pape BONIFACE VIII. Il testa en 1303, & mourut la même année. Il eut de *Valpurge*, son épouse, fille d'*Hugues*, Comte *de Rodès*, & d'*Elisabeth de Roquefeuil* : — 1. RANDON, mort avant l'an 1303 ; — 2. & MARQUESE, qui suit.

VIII. MARQUESE DE CHATEAUNEUF, Dame en partie de Châteauneuf, & en entier des Terres des Portes & de Luc, épousa *Armand*, Vicomte *de Polignac*, mort le 29 Avril 1277. Elle eut en 1289 l'administration des biens de ses enfans, malgré *Bernard*, Seigneur *de Mercœur*, & *Pierre de Polignac*, Prêtre de Brioude, qui la lui disputoient. Elle confirma le 17 Janvier 1301, la vente que GUILLAUME DE RANDON, Seigneur de Luc & des Portes, avoit faite, de son consentement, le premier Janvier précédent, à *Jean de Bannes*, Archidiacre d'Uzès, de ce qu'il avoit au Château de Genouillac. Elle fit son testament en 1311, par lequel elle fit plusieurs legs à ses Gentilshommes, ses Ecuyers, & à autant de Demoiselles. Par le même acte, elle fit son second fils son héritier, & mourut la même année. C'est du mariage de MARQUESE DE CHATEAUNEUF avec *Armand de Polignac*, que descendent Messieurs les Vicomtes *de Polignac*.

Ainsi a fini la branche aînée de *Châteauneuf-de-Randon*, dont l'héritiere a porté les biens dans la Maison des Vicomtes *de Polignac*. Voyez POLIGNAC.

Branche des Seigneurs de CHATEAUNEUF-DE-RANDON, *Seigneurs & Barons* DU TOURNEL.

VI. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF DE-RANDONAT, troisieme fils de GUIGUES-MECHIN, I. du nom, & de *Marie d'Assumens*, épousa *Marguerite de Guerin-du-Tournel*, héritiere de la Baronnie *du Tournel*. De ce mariage naquit

VII. GUIGUES-MECHIN DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, Seigneur d'Altier & autres places, qui prit le nom de sa principale Terre, qui étoit celle *du Tounel*, selon l'usage du tems. Il épousa *Vierne de Valergues*, dont : — 1. ODILON, qui suit ; — 2. ODILON DE GUERIN, Chanoine de la Cathédrale de Mende, dont il fut élu Evêque. Il transigea avec S. LOUIS, Roi de France, pour le Château de Grefes.

VIII. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, II. du nom, Seigneur & Baron du Tournel, fut fait prisonnier par le Vicomte *de Polignac*, au

ſujet de la guerre que ſon pere avoit eue avec lui pour la ſucceſſion de *Guillemette de Saiſſac*. Il paya ſa rançon à ſon vainqueur. Sa femme fut *Mirande de Montlaur*, fille d'*Hébrard*, Seigneur & Marquis *de Montlaur*, & de *Marguerite d'Auvergne*, dont: — 1. ODILON, qui ſuit; — 2. & HÉBRARD DE GUERIN DU TOURNEL, lequel fut préſent avec ſon frere à l'hommage qu'*Hébrard de Montlaur* rendit à *Etienne*, Evêque de Mende.

IX. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, III. du nom, Seigneur & Baron du Tournel, Damoiſeau, rendit hommage le 11 Février 1287, à l'Evêque d'Uzès, pour la Ville de *Montfort*, aujourd'hui *Villefort*. Il ſe trouva à l'Aſſemblée des Seigneurs de la Province, convoquée à Montpellier pour concilier les différends du Roi avec le Pape BONIFACE VIII. le 25 ~~Juillet~~ Janvier 1288. Il épouſa par contrat du 3 Juillet 1305, *Eléonore de Canillac*, dont: — 1. GUIGNON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, marié par ſon pere avec *Valergue de Polignac*, ſa couſine au quatrieme degré, dont il n'eut point d'enfans; — 2. & ODILON, qui ſuit.

X. ODILON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, IV. du nom, Seigneur & Baron du Tournel, ſuccéda à ſon frere, mort ſans enfans. Il reçut hommage à Montfort le 20 Juin 1320, d'*Etienne d'Altier*, Chevalier. Il obtint le 2 Avril 1326, avec les autres Barons du Gévaudan, une Ordonnance du Sénéchal de Beaucaire, contre la Cour commune du Gévaudan, qui empiétoit ſur leurs droits. Il teſta le 9 Mai 1363, & laiſſa d'*Yolande de Simiane*, fille de *Guiraud*, IV. du nom, Marquis de Simiane, & de *Matille d'Arpajon*: — 1. GUIGNON, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, mariée en 1340 avec *Bernard d'Anduze*.

XI. GUIGNON DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel & autres places, épouſa par contrat du 12 Avril 1365, *Iſabelle* ou *Eliſabeth de Chalençon*, fille de *Guillaume*, Seigneur & Marquis de Chalençon, & de *Valſurge*, Vicomteſſe *de Polignac*, dont: — 1. ARMAND, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, mariée par contrat du 20 Janvier 1385, avec GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, Comte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, & autres places.

XII. ARMAND DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, fit une inféodation aux habitans du Chambonnet en l'an 1389. Il épouſa par contrat du 14 Septembre 1398, *Marqueſe de Beaufort-de-Canillac*, fille de *Catherine-Dauphine*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée le 20 Septembre 1416 à *Antoine de Cardaillac*, Seigneur & Marquis de Cardaillac, Vicomte de Brioule; — 3. MARGUERITE, mariée le 23 Mai 1420 à *Louis de Sabran*, Baron d'Anſouis; — 4. & ELÉONORE, mariée le 23 Mai 1423 à *Aldebert de Sabran*, frere de *Louis*.

XIII. PIERRE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, reçut un hommage de *Pons de la Raiſin*, Seigneur du Chambonnet, le 16 Avril 1432. Il épouſa par contrat du 22 Avril 1452, *Louiſe de Cruſſol*, Dame d'Arſilan, *&c.* fille de *Giraud Baſtet*, IV. du nom, Sire de Cruſſol, & d'*Hélix de Laſtic*, Gouvernante du Dauphin, fils du Roi LOUIS XI, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GABRIELLE, rapportée

après ſon frere ; — 3. & ANNE, mariée le 20 Septembre 1472 avec *Bérenger de Roquefeuil*, Seigneur & Marquis de Roquefeuil.

XIV. JEAN DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Baron du Tournel, épouſa par contrat du 5 Août 1485, *Simonne*, Vicomteſſe *d'Uzès*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Brancas*, dont il n'eut point d'enfans.

XIV. GABRIELLE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, Baronne du Tournel, par la mort de ſon frere JEAN, épouſa par contrat du 20 Juin 1486, SIGISMOND DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, ſon couſin, Vicomte de Saint-Remeiſe, & autres places.

Branche des Seigneurs & Vicomtes de SAINT-REMEISE, Barons d'Alenc, &c.

VI. GUIGNON DE CHATEAUNEUF, Seigneur & Vicomte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, & autres places, quatrieme fils de GUIGUES-MECHIN, I. du nom, & de *Marie-d'Aſſumens*, eut pour fils,

VII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF-DE-RANDON, I. du nom de ſa branche, qui fit hommage en 1307 à l'Evêque de Mende. Il eut de *Gillette de Tournon*, qu'il avoit épouſée par contrat du 10 Février 1320 : — 1 & 2. LAMBERT, qui ſuit, & GUIGNON. Ces deux freres firent auſſi en 1340 hommage à l'Evêque de Mende, du lieu & Baronnie d'*Alenc* & ſes appartenances, des lieux de Larſalier, Laprade, le Maſel, *&c.* enſemble de tout ce qu'ils avoient dans la Paroiſſe de la Rouviere, & d'une partie de Châteauneuf.

VIII. LAMBERT DE CHATEAUNEUF, épouſa par contrat du 10 Novembre 1355, *Guignotte de Peyre*, dont GUILLAUME, qui ſuit, en faveur duquel il fit ſon teſtament le 10 Juin 1357.

IX. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, II. du nom, tranſigea en 1390 avec les habitans du mandement d'Alenc, Laprade, Larſalier, le Maſel, & d'une partie de Châteauneuf, & autres lieux. Il épouſa par contrat du 20 Janvier 1375, MARGUERITE DE GUERIN DU TOURNEL, dont,

X. RAIMOND DE CHATEAUNEUF, marié par contrat du 10 Septembre 1452, à *Jeanne de Senaret*. Il teſta le 2 Septembre 1459, en faveur de SIGISMOND, ſon fils, qui ſuit.

XI. SIGISMOND DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Vicomte de Saint-Remeiſe, & autres places, épouſa, comme on l'a dit plus haut, l'héritiere de la branche de Châteauneuf, Seigneurs & Barons du Tournel, GABRIELLE DE GUERIN DE CHATEAUNEUF, ſa couſine, par contrat du 20 Février 1486, qui lui apporta en dot la Baronnie *du Tournel*. De ce mariage naquirent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée en 1512 avec le Marquis de *Feralt* ; — 3. MARGUERITE, mariée en 1514 avec *Jean de Leſcure*, Seigneur & Marquis de Leſcure, *&c.* — 4. & MARIE, femme en 1516 de *Jean de Bruyeres*, Marquis de Chalabre, *&c.*

XII. ANTOINE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Co-Seigneur de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Vicomte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, épouſa par contrat du 20 Juin

1533, *Eliſabeth de Grimaldi-Monaco*, fille de *Lambert*, Prince de Monaco, dont,

XIII. JEAN-GASPARD DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Seigneur en partie de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Vicomte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, *&c.* Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes. Il épouſa par contrat du 10 Septembre 1560, *Madelene de Combret du Broquier-d'Arpajon*, de laquelle il eut

XIV. ALEXANDRE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, I. du nom, Seigneur en partie de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Comte de Saint-Remeiſe, Baron d'Alenc, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes. Il épouſa, 1°. par contrat du 15 Février 1593, *Jeanne de Budos-des-Portes*, ſœur de la Connétable *de Montmorency*; & 2°. par contrat du 30 Août 1595, *Anne-Marie Pelet de Narbonne*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Chevalier de Malte.

XV. ANTOINE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, I. du nom, Co-Seigneur de Châteauneuf, Marquis du Tournel, Baron d'Alenc, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, épouſa par contrat de mariage du 6 Août 1635, *Anne de Cruzy-Marſillac*, niéce de *Sylveſtre*, Evêque de Mende, & Abbé de la Chaiſe-Dieu, d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malte. De ce mariage vinrent neuf enfans; ſçavoir: — 1. SYLVESTRE, Capitaine de Cavalerie, mort à Nancy au ſervice du Roi; — 2. ALEXANDRE, Marquis du Tournel, Capitaine de Cavalerie, qui commanda la Nobleſſe du Languedoc à l'arriere-ban en 1694 & 1695, mort en 1696; — 3. JEAN, dit le *Chevalier du Tournel*, Capitaine au Régiment de Conty, tué à la bataille de Senef; — 4. ADAM, Seigneur & Prieur Commandataire du Prieuré de Sainte-Ennemie; — 5. ANDRÉ, Seigneur de Saint-Jean & du Bleymard, mort en 1697; — 6. JACQUES-TIMOLÉON, qui ſuit; — 7. ANNE, rapporté ci-après; — 8. ANNE, mariée le 14 Novembre 1653, avec *Marc-Antoine de Grégoire*, Seigneur & Baron de Saint-Sauveur, *&c.* ayeule du feu *N.... de Saint-Sauveur*, Ecuyer du Roi & de feu M. le Dauphin, ainſi que de l'Evêque de Bazas, du Chevalier de *S. Sauveur*, Chef de Brigade dans les Gardes-du-Corps, & Brigadier des Armées du Roi, & de *Vital-Auguſte*, Comte *de Nozieres*, marié le 17 Mars 1760, avec *Françoiſe-Marie Terray de Roſieres*, fille du Procureur-Général de la Cour des Aides, & de *N.... le Nain*, fille de feu *N.... le Nain*, Intendant du Languedoc; — 9. & MARIE-ANNE, morte en 1714.

XVI. JACQUES-TIMOLÉON DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Co-Seigneur & Comte du Tournel, Baron d'Alenc, *&c.* Capitaine de Cavalerie, épouſa par contrat du 29 Mars 1699, *Jeanne-Roſe de Rouſſeau de Lanvaux du Diarnelé*, en Bretagne, dont: — 1. ALEXANDRE, mort jeune; — 2. LOUISE-CLAUDE, qui a hérité des biens de la Maiſon du Tournel, la ſubſtitution ayant été ouverte en ſa faveur, par Arrêt du Parlement de Toulouſe, du 23 Août 1723, après trente années de procès,

au préjudice d'ANNE DE CHATEAUNEUF, ſon oncle, qui ſuit. Elle épouſa *Charles de Molette*, Marquis de Morangies, Baron de Saint-Alban, Seigneur de Villefort, la Gardeguerin, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 3. JEANNE-MICHELLE, mariée en Bretagne au mois de Janvier 1729, avec *Jean du Jourdain*, Chevalier, Seigneur du Couedor, *&c.*

XVI. ANNE DE CHATEAUNEUF DE RANDON, Baron du Tournel, Seigneur du Mandement de Saint-Etienne-du-Val-Donné, Préfontaine, *&c.* Capitaine de Cavalerie, a eu de *Madelene de la Roque du Maſel :* — 1. ALEXANDRE, Prevôt de l'Egliſe Cathédrale de Mende, Prieur de Saint-Martin-du-Pin; — 2. PIERRE, qui vit ſans alliance; — 3. GUILLAUME, qui ſuit; — 4 & 5. ANTOINETTE & FRANÇOISE; — 6. & MARIE-ANNE, morte Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de Mercoire.

XVII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF DE RANDON DU TOURNEL, Seigneur du Mandement de Saint-Etienne-du-Val-Donné, Garjac, Préfontaine, d'Iſſinges, du Marazel, de Nozieres, Co-Seigneur d'Hiſpagnac, *&c.* dit le *Comte de Châteauneuf-Randon*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé par contrat de mariage du 19 Avril 1755, *Paule de Launay*, fille de *Louis*, & de *Paule Lajerle*, & niéce de M. *de Saint-Vallery*, Receveur-Général des Finances de Flandre & du Hainaut, dont: — 1. ALEXANDRE, né le 19 Octobre 1757; — 2. PIERRE, né le 27 Octobre 1759; — 3. & MARIE, née le 28 Octobre 1756. Les armes: *d'or, à trois pals d'azur; au chef de gueules.*

— CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE: Maiſon éteinte, originaire du Forez, qui a donné un Evêque & Comte de Noyon en Décembre 1707, dans CHARLES-FRANÇOIS DE CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE, qui aſſiſta au ſacre de LOUIS XV, le 25 Octobre 1722, & qui fut fait Archevêque de Lyon en Juillet 1731, mort à Lyon le 28 Février 1740, âgé de 68 ans; & dans ſon frere, LOUIS-JOSEPH DE CHATEAUNEUE-DE-ROCHEBONNE, un Evêque de Carcaſſonne.

N.... DE CHATEAUNEUF-DE-ROCHEBONNE, leur frere aîné, Exempt des Gardes-du-Corps, puis Colonel-Réformé, tué à la bataille de Malplaquet, où il commandoit le Régiment de Villeroi, Cavalerie, le 11 Septembre 1709, mourut ſans enfans.

Ils étoient fils de CHARLES DE CHATEAUNEUF, Comte de Rochebonne, Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & auparavant Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie, mort à Lyon, au mois de Mars 1725, & de *Thérese Adhémar de Grignan*, décédée le 21 Mai 1719. Les armes: *de gueules, à trois tours d'or.*

* CHATEAUNEUF-*le-Charbonnier*, en Provence, Diocèſe de Siſteron. La Terre & Seigneurie de *Châteauneuf-le-Charbonnier*, autrement dite de *Châteauneuf-au-val-Saint-Donnat*, fut érigée en *Marquiſat* en faveur de *Paul de Meyronnet*, Conſeiller au Parlement de Provence, fils de *Philippe*, Doyen des Conſeillers en la Cour des Comptes, Aides & Finan-

ces de Provence, & de *Madelene de Cabanes*. Voyez MEYRONNET.

* — CHATEAUNEUF-LE-ROUGE, en Provence, diocèse de Toulon: Terre & Seigneurie réunie à celle de *Rouſſet*, & érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Novembre 1723, enregiſtrées à Aix les 4 & 7 Février 1724, en faveur de JACQUES-GAUTIER DE GIRENTON, Capitaine de Frégates, puis des Vaiſſeaux du Roi en 1747, & de ſon frere, JEAN-CHARLES, Sieur *de Rouſſet*, iſſus d'une noble Famille du Gapençois en Dauphiné. JEAN-CHARLES, qui a été fait Maréchal des Camps & Armées du Roi le premier Mars 1738, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis, a épouſé *Marie-Gabrielle de Glandevès-de-Cuges*, dont: — 1. CHARLES-PRIVAT DE GIRENTON, né en 1739; — 2. JEANNE-MARIE-BARBE, née en 1737; — 3. CHARLOTTE-GABRIELLE, née en 1738; — 4. & MARGUERITE, née en 1743. Les armes de *Girenton* ſont: *d'or, au chevron de ſable, accompagné de quatre molettes de gueules, 3 en chef ſoutenues par un filet de ſable, & 1 en pointe.*

* CHATEAUNEUF-LEZ-MARTIGUES, diocèſe d'Arles: Terre & Seigneurie qui releve directement du Domaine de la Couronne. Dans le quatorzieme ſiécle, elle faiſoit partie des biens immenſes que poſſédoient en Provence les Comtes & Sires *des Baux*. Vers l'an 1372, *François des Baux* étant pourſuivi pour crime de félonie, ſon patrimoine fut confiſqué au profit de la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence; & par Sentence rendue en 1373, la propriété de la Terre de *Châteauneuf-lez-Martigues* paſſa à cette Princeſſe, qui, peu de tems après, la remit en engagement à la Ville de Marſeille, moyennant une certaine ſomme dont cette Ville lui fit l'avance. Mais la Reine JEANNE n'en ayant pas fait le rembourſement au tems preſcrit par l'acte d'engagement, les Marſeillois vendirent ladite Terre de Châteauneuf à *Jacques de Favazio*, un de leurs Concitoyens. Cependant *Favazio* ne ſe tenant pas pour fort aſſuré de cette vente, il en pourſuivit la confirmation auprès de la Reine MARIE & du Roi LOUIS, ſon fils; ce qu'il obtint. Peu de tems après, il la vendit lui-même à *Jean Arlatan*, Gentilhomme de la Ville d'Arles. Celui-ci la vendit en 1444 à *Charles d'Anjou*, dit *du Maine*, qui étoit alors poſſeſſeur de la Vicomté du *Martigues*. La Terre de *Châteauneuf* paſſa de ce Prince dans la Maiſon de *Luxembourg*, qui la conſerva juſqu'en 1552, qu'elle la vendit à *Jean de François*, Maître Rational à la Cour des Comptes du pays de Provence. Ce *Jean de François* ne laiſſa que deux filles, *Lucrece & Sibille de François;* ainſi la Terre de *Châteauneuf* leur échut par ſucceſſion. *Sibille*, la puînée, en fit paſſer la moitié dans la Maiſon de *Seytres*, par ſon mariage avec *Antoine de Seytres-du-Verquieres*. Dans la ſuite, *François de Seytres*, I. du nom, Seigneur de Vaucluſe, fils d'*Antoine*, & de cette même *Sibille de François*, en acquit l'autre moitié à prix d'argent en 1633. Ce *François de Seytres*, I. du nom, mourut ſans enfans; & par ſon teſtament, il fit paſſer la Terre de *Châteauneuf* à *Gaſpard de Seytres*, ſon neveu, duquel hérita *François II*, ſon fils aîné.

En 1717, celui-ci en fit donation à *Paul de Seytres*, ſon ſecond fils, en le mariant avec *Marie-Eliſabeth-Gaſparde de Doni*. *Paul de Seytres* mourut

mourut ſans enfans en 1736, & il fit paſſer la même Terre de *Châteauneuf* à *François de Seytres*, III. du nom, ſon frere puîné, avec la clauſe de ſubſtitution en faveur de *Marie-Anne de Seytres*, ſa ſœur, veuve de *N... de Thezan*, qui en jouit actuellement. Cette Dame eſt la derniere de la Maiſon de *Seytres-Vaucluſe*, branche cadette de celle de *Seytres-Caumont*. Voyez SEYTRES-CAUMONT.

* CHATEAUNEUF-SUR-CHER, en Berri, diocèſe de Bourges: Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1681, regiſtrées le 31 Décembre ſuivant, en faveur de *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis *de Seignelay*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, mort le 6 Septembre 1683. Le Marquiſat de *Châteauneuf* eſt aujourd'hui poſſédé (en 1771) par le Comte *de Maurepas*, de la Maiſon de *Phelypeaux*. Voyez ce mot.

* CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, dans l'Orléanois propre: Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1671, en faveur de *Balthaſard Phelypeaux*, Secrétaire d'Etat, ſecond fils de *Louis*, & petit-fils de *Raimond*, Seigneurs *de la Vrilliere*, & Secrétaires d'Etat en 1621 & 1629. *Balthaſard* mourut le 27 Avril 1700. Cette même Terre & Seigneurie vient d'être érigée par Lettres-Patentes du 19 Juin 1770, en *Duché* héréditaire, ſous le titre de *Duché de la Vrilliere*, en faveur de M. le Comte *de Saint-Florentin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi. *Voyez* PHELYPEAUX.

* CHATEAU-PORCIEN ou PORCEAN, dans un canton du Réthelois en Champagne, diocèſe de Reims: Ville avec titre de *Principauté*, qui n'étoit autrefois qu'une ſimple Seigneurie, qui relevoit du Comté de Sainte-Menehould, & que *Raoul de Château-Porcien* vendit à THIBAUD, Roi de Navarre, Comte de Champagne, en 1268, pour des revenus que ce Prince lui aſſigna à Fiſmes. Cette Seigneurie paſſa avec la Champagne au Roi PHILIPPE *le Bel*, qui l'érigea en *Comté*, en la donnant en échange, en 1303, à *Gaucher de Châtillon*, II. du nom, Connétable de France, pour la Terre de Châtillon-ſur-Marne. De ſon ſecond fils, *Jean de Châtillon*, deſcendoit le feu Duc *de Châtillon*, Gouverneur de feu M. le Dauphin, fils du Roi LOUIS XV.

Gaucher de Châtillon, II. du nom, Comte de *Château-Porcien*, mourut en 1329, à 80 ans. Il eſt le quatrieme ayeul de *Jean de Châtillon*, II. du nom, qui vendit en 1395, le Comté de *Porcien* à LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, dont le fils aîné, LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, le revendit en 1439, à *Antoine de Croy*, Sieur de Renty, pour payer ſa rançon.

Le Roi CHARLES IX. érigea le 4 Juin 1561, *Château-Porcien* en *Principauté*, en faveur de *Charles-Antoine de Croy*, Comte de Seninguen, fils de *Charles*, arriere-petit-fils d'*Antoine de Croy*, Seigneur de Renty. Ce Prince mourut ſans poſtérité le 5 Mai 1567.

Alors la Principauté de *Château-Porcien* paſſa à *Philippe de Croy*, Duc d'Arſchot, ſon couſin, mort en Décembre 1595. Son fils *Charles* vendit

Porcien en 1608, à *Charles de Gonzague-Mantoue*, Duc de Nevers. En 1659, le Cardinal *Mazarin* acquit la Principauté de *Porcien*, en même tems que le Réthelois, & la donna à ſon neveu, *Armand-Charles de la Porte*, Duc de Mazarin, dont la fille, *Marie-Charlotte*, épouſa *Louis de Vignerot*, Marquis de Richelieu. Leur fils, *Armand-Louis*, Duc d'Aiguillon, poſſede aujourd'hui la Principauté de *Château-Porcien.*

* CHATEAU-RENARD : Ville dans le Gâtinois-Orléanois, diocèſe de Sens, dont la Seigneurie appartenoit en 1569 à l'Amiral *de Coligny*, après la mort duquel elle entra dans la Maiſon de *Naſſau-Orange*, par le mariage de *Louiſe de Coligny*, fille de l'Amiral, avec *Guillaume de Naſſau*, IX. du nom, Prince d'Orange. Un de ſes deſcendans la vendit du tems du Cardinal *Mazarin* au ſieur *Amat*, après la mort duquel elle fut acquiſe par le ſieur *d'Aquin*, Préſident au Grand Conſeil & auparavant Intendant à Moulins.

* CHATEAU-RENARD, en Provence, diocèſe d'Avignon : Terre avec un Château, qui appartient à *N... de Thomaſſin*, Marquis de Saint-Paul-lez-Durance, Seigneur de pluſieurs autres belles Terres, & Préſident à mortier au Parlement de Provence, veuf en 1763 de *N.... de Marbeuf.*

* CHATEAU-RENAUD, en Champagne, diocèſe de Reims. C'étoit autrefois une Principauté ſouveraine, dont *Montharmé* étoit le chef-lieu. *Château-Renaud* fut bâti en 1230, par *Hugues*, Comte de Réthel, ſous le Regne du Roi S. LOUIS. Après avoir appartenu aux Comtes de Réthel & aux Ducs de Cleves, le Roi LOUIS XIII. acquit en 1629 la Souveraineté de *Château-Renaud*, qui appartenoit alors à la Princeſſe *de Conty*, Douairiere, en échange de *Pont-ſur-Seine.* LOUIS XIV. fit raſer le Château d'où cette Principauté tiroit ſon nom, & qui étoit très-fort.

* CHATEAU-RENAUD, en Touraine, diocèſe de Tours : Seigneurie qui paſſa dans la Maiſon de *Châtillon*, par le mariage de *Marie*, fille de *Gautier d'Aveſnes*, & de *Marguerite*, fille de *Thibaud*, V. du nom, avec *Hugues de Châtillon.* Elle y demeura juſqu'en 1391, qu'elle fut vendue, avec le Comté de *Blois*, à LOUIS, Duc d'Orléans. En 1442, elle fut vendue à *Jean Daillon*, Ecuyer, *à grace de réméré*, & deux ans après, elle fut retirée par CHARLES, Duc d'Orléans, puis vendue à JEAN, bâtard d'ORLÉANS, pour la ſomme de vingt mille écus d'or. ANTOINETTE D'ORLÉANS, fille de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, & de MARIE DE BOURBON, la porta à *Charles de Gondi*, Marquis de Belle-Iſle, ſon mari. Elle fut enſuite cédée à *Albert de Rouſſelet*, fils de *François de Rouſſelet*, & de *Méraude de Gondi*, ſœur du Maréchal *de Retz*, en échange de pluſieurs Terres qui font partie du Duché de *Retz*. C'eſt en faveur de ce même *Albert de Rouſſelet*, que la Terre de *Château-Renaud* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1620, & par Lettres du mois d'Avril 1704. Cette érection fut confirmée à *Dreux Rouſſelet*, arriere-petit-fils d'*Albert*, lequel mourut la même année ſans alliance, & eut pour héritier ſon grand-oncle, *François-Louis Rouſſelet*, créé Vice-Amiral le premier Juin 1701, Maréchal de France le 14 Janvier 1703,

Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1705, & mort le 15 Novembre 1716. *Voyez* ROUSSELET.

* CHATEAU-RENAUD, dans le Bailliage de Châlons-ſur-Saone : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1732, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 28 Mars 1754, en faveur d'*Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joſeph-François Mailly*, Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté, & de *Jean Cœur-de-Roi*, héritier ſubſtitué, à défaut d'enfans, du ſieur *Mailly*.

* CHATEAUROUX, en Berri, diocèſe de Bourges : Terre & Seigneurie qui étoit poſſédée dans le onzieme ſiécle par les Princes de *Déols*, que l'on croit avoir été de la Famille des Ducs d'Auvergne. *Deniſe*, héritiere de *Châteauroux*, épouſa en 1187 ou 1197, *André de Chauvigny*, dont la poſtérité poſſéda pendant 300 ans ou environ, la Baronnie de *Châteauroux*, que le Roi CHARLES VIII. érigea en *Comté*, par Lettres du 16 Juillet 1497, en faveur d'*André de Chauvigny*, Vicomte de Broſſe, qui mourut le 4 Janvier 1502 (vieux ſtyle), le dernier de ſa Maiſon. Il eut pour héritiers dans les Baronnies de *Châteauroux*, de *Saint-Chartier* & *de la Châtre*, *Hardouin de Maillé-de-la-Tour-Landri*, & ſa ſœur *Françoiſe de Maillé*, enfans d'*Antoinette de Chauvigny*, tante d'*André*.

Françoiſe de Maillé fut mariée à *Jean V*, Sire *d'Aumont*, ayeul de *Jean VI*, en faveur duquel le Roi CHARLES IX. érigea de nouveau la Baronnie de *Châteauroux* en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1573, confirmées par d'autres de HENRI III. du 7 Octobre 1575, regiſtrées le 14 Avril 1580, en faveur du même *Jean-André*, créé Maréchal de France en 1579. Son petit-fils, *Antoine d'Aumont*, vendit le 12 Septembre 1612, la moitié du Comté de *Châteauroux* à HENRI DE BOURBON, II. du nom, Prince de Condé, qui par traité du 15 Octobre ſuivant, & 23 Janvier 1613, acquit l'autre moitié de ce Comté de *Jean de Maillé-de-la-Tour-Landri*, arriere-petit-fils de *Hardouin*. Ce Comté fut érigé en *Duché-Pairie*, avec union des Baronnies *de la Rue-ſur-Indre*, de *la Châtre*, de *Bommiers*, de *Saint-Chartier*, de *Corps* & du *Bourg de Déols*, par Lettres du mois de Mai 1616, regiſtrées les 4 & 16 Août ſuivans, en faveur de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & de ſes hoirs mâles & femelles. CHARLES DE BOURBON, Comte de Clermont, ayant eu ce Duché en partage, le vendit au Roi en 1736. Sa Majeſté, en 1744, en fit don à *Marie-Anne de Mailly-Neſle*, qu'il créa Ducheſſe de *Châteauroux*. La mort de cette Dame, arrivée le 8 Décembre 1744, a fait retourner ce Duché au Domaine.

* CHATEAU-THIERRI, en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie* par le Roi CHARLES VI. au mois de Mai 1400, & donnée à ſon frere, LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, à charge de retour au Domaine de la Couronne, au défaut d'hoirs mâles. Le même Roi la réunit au Domaine au mois de Novembre 1407. LOUIS XI. en fit don au mois de Juillet 1478, à ANTOINE, bâtard DE BOURGOGNE, fils naturel de PHIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne. FRANÇOIS I, au mois

de Novembre 1526, donna à *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, *&c.* les Châtellenies de *Château-Thierri* & de *Châtillon-ſur-Marne*. *Robert de la Marck*, IV. du nom, ſon fils, Maréchal de France, eut au mois de Juin 1547, les Seigneuries de *Château-Thierri* & de *Châtillon-ſur-Marne*. CHARLES IX. érigea le 8 Février 1566, la Châtellenie de *Château-Thierri* avec les Seigneuries de *Châtillon-ſur-Marne* & d'*Eſpenez* en *Duché-Pairie*, en faveur de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, ſon frere. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, prenoit la qualité de *Duc de Fronſac* & de *Château-Thierri* en 1627. *Frédéric-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, céda au Roi le 20 Mars 1651 la Principauté de Sedan, *&c.* & LOUIS XIV. lui donna en échange les Duchés d'*Albret* & de *Château-Thierri*, *&c.* pour les tenir en *Pairie*. Le même Prince rétablit le 2 Décembre 1665, les titres de *Duché* & de *Pairie*, pour les Terres d'*Albret* & de *Château-Thierri*, en faveur du même & de ſes deſcendans mâles & femelles, & de *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, ſon frere, pour avoir rang & ſéance le 20 Février 1652. *Voyez* TOUR-D'AUVERGNE.

* CHATEAU-THIERS, en Bourgogne, diocèſe d'Autun: Terre & Seigneurie poſſédée dès le quatorzieme ſiécle par la Maiſon de *Foudras*, une des plus illuſtres de Bourgogne par ſon ancienneté & par ſes alliances. Cette Seigneurie fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Juin 1680, enregiſtrées le 20 Mars 1681, en faveur de *Roland de Foudras*, II. du nom, Chevalier, & de ſes hoirs mâles & femelles. *Voyez* FOUDRAS.

* CHATEAUVIEUX. Par lettres du mois de Février 1604, enregiſtrées le 26 Avril ſuivant, la Terre, Seigneurie & Baronnie de *Confolans* en Poitou, fut érigée en *Comté* en faveur de JOACHIM DE CHATEAUVIEUX, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1583, Chevalier d'Honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Bailli de Breſſe & de Bugey, Gouverneur de Bourgogne, mort ſans alliance le 13 Janvier 1615, le dernier de ſa Maiſon. Il teſta en 1610 en faveur de ſon petit-neveu *René de Vienne*, fils de MARIE, Dame DE CHATEAUVIEUX, & de *Marie de Vienne*, Seigneur de Vauvillars, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteauvieux*. *René de Vienne*, Comte de Châteauvieux & de *Confolans*, ne laiſſa de *Marie de la Gueſle*, ſon épouſe, qu'une fille, *Françoiſe de Vienne*, Comteſſe de Châteauvieux & de *Confolans*, mariée le 25 Novembre 1649, à *Charles*, II. du nom, Duc *de la Vieuville*. Voyez VIEUVILLE. Les armes de CHATEAUVIEUX: écartelé, *au 1 & 4 d'azur, à 3 faſces ondées d'or; au 2 & 3 d'azur, à une fleur de lis d'or.*

* CHATEAUVIEUX. Terre & Seigneurie que l'héritiere de la Maiſon de *Mongeſoie* porta dans le quatorzieme ſiécle à *Gerard de Montfaucon*, fils d'*Amédée*. Cette branche ne forma que deux degrés, & finit à *Jean de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de *Châteauvieux* & de Wuillafans, qui vivoit en 1365. *Voyez* MONTFAUCON.

* CHATEAUVILLAIN, en Champagne, Diocèſe de Langres: Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, & que l'héri-

tiere, JEANNE, Dame de *Châteauvillain*, porta avec le nom & les armes de *Châteauvillain*, à ſon mari, *Jean*, Seigneur *de Thil* en Auxois, & de Marigny en Champagne, Connétable de Bourgogne. Leur petit-fils, *Guillaume de Thil*, fut Grand-Chambrier de France, & mourut en 1439. Son frere, *Bernard*, qui lui ſuccéda, fut biſaïeul d'*Anne*, Dame de *Châteauvillain* & de Grancey, mariée en 1508, à *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, pere de *Joachim de la Baume*, en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Seigneurie de *Châteauvillain* en *Comté*. Celui-ci épouſa en 1535, *Jeanne de Moy*, dont la fille unique, *Antoinette de la Baume*, mourut le 4 Septembre 1572, ſans enfans de ſon mari, *Jean d'Annebaut*, Baron de la Hunaudaye. Le Comté de *Châteauvillain* paſſa alors à ſon couſin-germain, *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, fils de *Jacques* & de *Catherine de la Baume*, ſœur de *Joachim*.

Nicolas de l'Hôpital, Marquis de Virri, Maréchal de France, ayant acquis ce Comté, il fut érigé en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Vitri*, en faveur de ſon fils *François-Marie*, par Lettres de Juin 1650, non regiſtrées. Il mourut en 1679, ſans poſtérité maſculine, & le Comte *de Morſtain* Grand Tréſorier de Pologne, établi en France, acquit le Comté de *Châteauvillain* de ſes créanciers, pour la ſomme de 900 mille livres. Les héritiers de ce Comte vendirent ledit Comté avec le Marquiſat d'*Arc*, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Prince légitimé de France, Comte de Toulouſe, qui en obtint l'érection en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Châteauvillain*, pour lui & ſes enfans mâles & femelles, par Lettres du mois de Mai 1703, régiſtrées le 26 Août ſuivant. C'eſt M. le Duc de Penthiévre, ſon fils, qui en eſt aujourd'hui en poſſeſſion.

* CHATEAUVILLAIN-COMMERCI. La Baronnie de *Châteauvillain*, ſituée entre celle de Noſeroi & la Terre de Saint-Claude, a donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui portoit : *gironné de ſable & d'argent de huit pieces*, & qui s'eſt éteinte dans Commerci & Chauviré. *Gaucher de Commerci*, I. du nom, épouſa *Béatrix*, héritiere de Châteauvillain. Il vivoit en 1237. Cette Maiſon a fini dans *Gaucher de Commerci*, III. du nom, qui ne laiſſa qu'une fille mariée à *Jacques d'Eſcars*, à qui elle porta la Baronnie de *Châteauvillain*. Voyez le *Nobiliaire de Bourgogne*.

CHATEIGNER. Famille originaire du Poitou. THIBAUD CHATEIGNER, Seigneur de la Châteigneraie, vivoit en 1140. Il étoit le neuvieme aïeul de JEAN III, Seigneur de la Roche-Poſai, pere de JEAN CHATEIGNER, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, marié à *Jeanne de Villers*. Il en eut FRANÇOIS CHATEIGNER de la Roche-Poſai, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, de l'Iſle-Bapaume, de la Meilleraye, *&c.* Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté, de la Ville de Poitiers. C'eſt en ſa faveur que la Seigneurie de *Chinſſé*, en Poitou, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1619, enregiſtrées le 17 Mars 1629. Il vivoit encore en 1633. Il avoit épouſé *Louiſe de Foulebon*, dont le fils aîné ROCH-FRANÇOIS, Comte de Chinſſé, né

l'an 1605, se maria le 2 Octobre 1629, avec *Gabrielle Regnaud.* Les armes : *d'or, au lion passant de sinople.*

* CHATEL (DU), en Bretagne, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon. Terre & Seigneurie fort considérable, & très-connue pour avoir été le berceau du fameux *Tannegui du Chastel.* Après avoir appartenu à diverses Maisons, la Seigneurie du *Châtel* fut achetée de la Maison de *Brissac*, par la Duchesse de *Portsmouth*, de qui *N.... Crozat* en fit l'acquisition.

CHATEL (DU), en Flandre : Famille qui a pour auteur GILLES DU CHATEL, Conseiller de *Louis*, Comte de Flandre, & de son beau-fils, PHILIPPE-*le-Hardi.* GILLES DU CHATEL mourut en 1403, & fut aïeul d'ANTOINE DU CHATEL, Seigneur d'Amerin, de Theumenil, *&c.* Ecuyer & Esprivetier de PHILIPPE-*le-Bel*, Archiduc d'Autriche en 1490, lequel épousa *Béatrix Gavarelle*, Dame de Marconville, qui fut nourrice de FRANÇOIS D'AUTRICHE, frere aîné de PHILIPPE, dit *le-Bel.* Il en eut

JEAN DU CHATEL, mari de *Catherine Vanden-Brande*, qui fut pere de

JACQUES DU CHATEL, employé en diverses Ambassades, Gentilhomme de la Maison de CHARLES-QUINT & de PHILIPPE II, Grand-Bailli & Châtelain de Lille, mort en 1574. Il avoit épousé *Jeanne du Bois de Fiennes*, Dame de Bourse & de la Vacquerie, décédée en 1559, de laquelle il eut

PHILIPPE DU CHATEL, Seigneur de Marconel, Noyelles & Rolleghem, créé *Chevalier* en 1563, puis du Conseil de Guerre, Capitaine du Château de Lille, Gentilhomme de la Bouche en 1574, Gouverneur & Grand Bailli d'Oudenarde en 1607. Il hérita de la terre de *Blangerval*, à la mort de *N.... du Bois de Fiennes*, son oncle, & laissa de *Marie de la Salle*, Dame de Terramesnil & Beaurin, décédée en 1626.

MAXIMILIEN DU CHATEL, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, la Bourse, Noyelles, *&c.* créé *Chevalier* en 1615, Colonel d'Infanterie en 1621, mort Gouverneur & Grand Bailli d'Oudenarde. Il avoit été allié à *Susanne d'Andréa*, Dame de Petrieu, fille de Don *Jeronimo d'Andréa*, & en eut

JÉRÔME-PHILIPPE DU CHATEL, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, Marconville, *&c.* Colonel d'Infanterie & du Conseil de Guerre, Gouverneur & Grand Bailli d'Oudenarde, en faveur duquel la Terre de *Blangerval* fut érigée en *Comté* par Lettres-patentes de l'an 1664. Il épousa 1°. *Louise de Belleforiere*, qui mourut sans enfans en 1666 ; & 2°. *Marie-Anne de Gand de Hem*, qui eut pour enfans : — 1. N.... qui suit ; — 2. & ALBÉRIC-ADRIEN-FRANÇOIS, rapporté après son frere.

N.... DU CHATEL, Comte de Blangerval, épousa *N.... de Varennes*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Houplines, & de *Philippotte de Gand de Hem*, dont deux fils morts sans alliance, & MARIE-PHILIPPE-ALBÉRIQUE DU CHATEL, Comtesse de Blangerval, mariée le 24 Juillet 1714, à *François-Eugene*, Marquis d'Assignies, Seigneur de Werquin.

ALBÉRIC-ADRIEN-FRANÇOIS DU CHATEL, frere du précédent, Comte

de Petrieu, Seigneur d'Houplines & de la Vacquerie, laiſſa d'*Erneſtine de Houchin*, fille de *Charles*, Marquis de Longaſtre : — 1. N.... DU CHATEL, Enſeigne aux Gardes-Wallones en Eſpagne ; — 2, 3 & 4. & trois filles Chanoineſſes ; ſçavoir : deux au Chapitre de Denain, dont une eſt Abbeſſe, & la troiſieme à Mouſtier. *Voyez* les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII*, *pag. 195*, *& l'Armorial de France*, *Tome I*, *Part. I*, *p. 130*. Les armes : *d'azur à un chevron d'or*, *accompagné de trois croix de même recroiſetées*, *aux pieds fichés*, *poſées 2 en chef & 1 en pointe*.

CHATEL *de Liſon & de Rampan* (DU), en Normandie, *la Roque* dit dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, que CHARLES DU CHATEL, Seigneur de Liſon & de Rampan, & ANTOINE DU CHATEL, Seigneur de la Marre, & de la Meſle, vivoient en 1582 ; & qu'ils furent témoins du mariage d'*Antoine Suhare* avec *Françoiſe de Harcourt*. Les armes : *d'azur*, *à 3 châteaux d'or*, *2 & 1*.

CHATEL (DU), en Normandie : Famille qui a toujours fait preuve d'ancienne nobleſſe, dont parle auſſi *la Roque* dans ſon Hiſtoire *de Harcourt*, & qui porte pour armes : *de gueules*, *au château d'or*. Elle remonte à GUILLAUME DU CHATEL, qui vivoit l'an 1200. Ceux qui ſont dans l'Election de Bayeux & qui portent les mêmes nom & armes, peuvent bien être de cette Famille, ainſi que MM. *du Châtel*, Sieurs de Liſon & de Rampan, mentionnés ci-deſſus.

CHATEL-DE-COUDRES, en Languedoc : Famille dont étoit CHRISTOPHE DU CHATEL-DE-COUDRES, marié en 1653, à *Louiſe du Châtel*, Baronne de Châteauneuf, dont eſt iſſue *Marie-Eliſabeth*, mere du Cardinal de Bernis. *Voyez* PIERRE DE BERNIS.

* CHATELARD. Seigneurie dans le Dauphiné, qui appartient à une branche cadette de la Maiſon de *Monteynard*, & dont eſt poſſeſſeur le Marquis de Monteynard, Miniſtre de la Guerre en 1771. *Voyez* MONTEYNARD.

Il y a en Breſſe une Famille du nom de *Châtelard*, qui remonte à *Pierre de Saint-Oyen*, Damoiſeau, Seigneur du Châtelard, mort en 1325. Ses ſucceſſeurs quitterent le nom de *Saint-Oyen*, pour prendre celui de *Châtelard*. Les armes : *d'azur*, *à 9 fuſées d'or miſes en bande*, *à l'orle de 6 croiſſans de même*, *poſés 3 & 3*.

— CHATELET (DU), en Lorraine. Nous avons dit au mot *Chaſteler*, que cette ancienne & illuſtre Maiſon *du Châtelet*, qui deſcend des Ducs de Lorraine, de la Maiſon d'Alſace, étoit branche cadette de la Maiſon du *Chaſteler*, qui ſubſiſte dans les Pays-Bas, comme on l'a dû voir par la généalogie que nous en avons donnée page 240 & ſuiv. de ce volume.

La Maiſon du Châtelet a pour auteur HENRI, ſecond fils de JEAN, Sire du CHATELET, I. du nom, & de *Gillette de Paſſavant*, fille de *Wichard*, Seigneur *de Paſſavant* & veuve de *Vedon de Lorraine*, Comte de Toul.

III. Ce HENRI DU CHATELET, Chevalier, Seigneur d'Antigny en Voſges, ſuivant la généalogie que Dom *Calmet* a donné de cette Maiſon, ſe rendit caution avec ſon frere ERARD, pour le Duc de Lorraine, qui les qualifie de *couſins*. Il accompagna en Sicile le Comte *de Vaudemont*, qui

alloit combattre en faveur de CHARLES D'ANJOU, contre le Roi d'Arragon. Il paroît qu'il ne vivoit plus en 1341. Il avoit épouſé, 1°. *N.... de Bauffremont*, ſœur de *Huet de Bauffremont*, Seigneur de Bulgnéville; & 2°. à *Adeline de Germiny*, fille de *Jean*, Seigneur *de Germiny*, & ſœur de *Henri*, Doyen de Toul, élu Evêque de Verdun en 1349. Il eut du premier lit ſix enfans; ſçavoir: — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. JEAN, ſurnommé *Sarazin*, qui fut pris à la bataille de Signy, donnée le 4 Avril 1368, contre les Meſſins. Il avoit épouſé *Marguerite d'Agimont*, Dame du Fau & de Tynes, fille d'*Arnould*, Seigneur de Looz & d'Agimont, & de *N.... du Fau*. Elle ſe remaria à *Raſſe*, Seigneur *de Celli*, puis à *Guillaume de Proëſt*; — 3. JEAN, Chanoine de Mayence; — 4. LIÉBAULT ou PIERRE-LIÉBAULT, auquel *Robert*, Duc de Bar, donna en récompenſe de ſes ſervices, par Lettres du 2 Février 1383, une rente de 40 petit florins, rachetable pour la ſomme de 400. Il étoit décédé en 1401, & laiſſa de ſa femme *N.... Duval*, fille de *Jean Duval*, Chevalier, quatre enfans qui furent: — (A) RENAL ou RENÉ DU CHATELET, Ecuyer, mentionné avec ſon pere dans un acte de 1389; — (B) PIERRE, nommé parmi les Chevaliers que CHARLES, Duc de Lorraine, donna pour caution de la ſomme de 2100 florins, par acte du 2 Août 1409. On ignore le tems de ſa mort, & s'il laiſſa des enfans de ſa femme *Jacquette*, Dame de *Bioncourt*, remariée à *Jean de Puligny*, Ecuyer; — (C) ERARD, ſurnommé *le petit Erard*, qui fit de grandes libéralités aux Cordeliers de Neufchâteau, & à tout l'Ordre de Saint-François, dont il prit l'habit au lit de la mort; — (D) & JENAT DU CHATELET, mariée à *Jean*, Sire *de Bouxieres*; — 5. AGNÈS, femme de *Ferri de Ludres*, vivant en 1359; — 6. & BÉATRIX DU CHATELET, mariée à *Henri de Salm*, Seigneur de Dompbale.

IV. ERARD DU CHATELET, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet & d'Antigny, reçut de la Ducheſſe de Bourgogne une donation de 20 livres de rente ſur les Tailles de Juſſé, par Lettres du 20 Juin 1357. Il ſervit fidelement JEAN, Duc de Lorraine, dans la guerre contre *Henri V*, Comte de Vaudemont, où il fut fait priſonnier avec JEAN DU CHATELET, un de ſes fils. Il lui en coûta une forte rançon pour leur liberté, & le Duc, pour les dédommager, leur accorda par Lettres du 22 Septembre 1357, les droits qu'il avoit pour cauſe de garde ſur les habitans des Villes du *Châtelet* & *Horchechamp*, droits que leſdits ERARD & JEAN DU CHATELET remirent au Duc pour la ſomme de 200 florins, par Lettres de l'an 1364. ERARD mourut après l'an 1372. Il avoit épouſé *Odette de Chauvirey*, fille de *Vauthier de Chauvirey*, Chevalier, & d'*Eliſabeth d'Oiſelet*. Il en eut: — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. LIÉBAULT, Bailli de Nancy, qui fut ſouvent honoré des marques de la confiance du Duc CHARLES II; — 3. JEAN, qui demeura priſonnier en 1348, avec ſon pere dans la guerre contre le Comte de Vaudemont, & enſuite dans la bataille de Liney où il combattoit contre les Meſſins, en faveur de *Robert*, Duc de Bar; — 4. CHARLES, Seigneur de Fontenoy, marié, ſuivant *Dufourni* (continuateur de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*), à *Jeanne de*

de Ceriz, veuve de *Simon de Deuilly ;* — 5. & JEANNE DU CHATELET, mariée à *Jean*, fils de *Ferri de Germiny*.

V. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly en partie, de Removille, de Theullieres, Bailli de Baſſigni, céda par acte du 2 Janvier 1419 à CHARLES II, Duc de Lorraine, la portion qui lui appartenoit dans la Terre & Fortereſſe *du Châtelet*, où le Duc fit bâtir une Tour appellée communément *la Tour du Duc de Lorraine*. Peu d'années après la mort de ce Prince, la Ducheſſe ISABELLE la remit aux enfans de RENAUD, qui mourut le 22 Mars 1429, & fut inhumé aux Cordeliers de Neufchâteau. Il avoit épouſé *Jeanne de Chaufour*, fille de *Jean de Chaufour*, Chevalier, & d'*Alix de Deuilly*. Elle ſurvécut à ſon mari juſqu'en 1435, & fut inhumée auprès de lui ſous un magnifique tombeau. Leurs enfans furent : — 1. ERARD, qui ſuit ; — 2. GERARD, Chevalier, Seigneur de Rancé, qui fut pris à la bataille de Bulgnéville, combattant pour RENÉ D'ANJOU, & mourut vers l'an 1449, ſans enfans de ſa femme *Ildegarde*, fille de *Jean de Bouxieres ;* — 3. PHILIBERT, tige de la branche de Sorcy, rapportée ci-après ; — 4. BÉATRIX, premiere femme de *Pierre de Bauffremont*, Chevalier ; — 5. & ISABELLE, mariée à *Simon d'Anglure*, Seigneur d'Eſtoges & de Domjeux, Conſeiller-Chambellan du Roi.

VI. ERARD DU CHATELET, II. du nom, ſurnommé *le Grand*, Chevalier, Baron & Seigneur de Deuilly, Cirey, Bulgnéville, Chambellan du Roi de Sicile, Maréchal & Gouverneur Général de Lorraine & Barrois, *&c.* ſe trouva avec RENÉ D'ANJOU à la funeſte bataille de Bulgnéville, dans laquelle il demeura priſonnier le 2 Juillet 1431, & ayant obtenu ſa liberté moyennant 2400 florins d'or, il fut aſſocié par la Ducheſſe ISABELLE au Gouvernement de Lorraine, avec cinq autres Seigneurs. Il fut enſuite député vers PHILIPPE, Duc DE BOURGOGNE, pour traiter de la délivrance du Duc RENÉ, qui lui donna beaucoup de part dans ſa confiance. La mort l'enleva le 18 Août 1459, & il fut enterré aux Cordeliers de Neufchâteau, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé 1°. *Alix de Saint-Eulien*, fille & héritiere d'*Yvain*, Baron de *Saint-Eulien*, de Cirey, & d'*Agnès*, Dame *de Saint-Amand ;* & 2°. *Marguerite de Grancey*, fille de *Guillaume de Grancey*, Seigneur de Lares, & de *Laurette de Beauvoir-de-Chaſtelus* ou *Châtellux*, qu'il avoit épouſée par contrat du 25 Juin 1440, & laquelle décéda le 25 Octobre 1466. Les enfans du premier lit furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche de Pierrefitte, rapportée ci-après ; — 3. IDE ou ODETTE, mariée 1°. avec *Colard de Marley*, Seigneur du Savey, de Dun, de Jametz & de Florange, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi de Sicile ; & 2°. en 1456, avec *Bertrand de Beauvau*, Seigneur de Précigny ; — 4. PERONNETTE, qui épouſa par contrat du premier Janvier 1434, *Jean de Nancy* ou *de Lenoncourt*, Seigneur de Gombervaux ; — 5. JEANNE, alliée à *Guillaume de Choiſeul*, Seigneur de Clémont ; — 6. AGNÈS, femme de *Jean d'Orne*, Bailli de l'Evêché de Verdun ; — 7. ISABELLE, mariée à *Louis de Dommartin*, Chevalier, Seigneur de Dommartin, Conſeiller

de RENÉ, Duc DE LORRAINE; & du second lit vinrent : — 8. ERARD, auteur de la branche de *Bulgnéville*, rapportée ci-après; — 9. CATHERINE, mariée par contrat du 17 Avril 1458, avec noble *Simon de Granſon*, Seigneur de Poix; — 10. JEANNE, alliée en 1467 à *Helion de Granſon*, Seigneur de la Marche, frere de *Simon*. Il étoit remarié en 1488 à *Jeanne de Bauffremont*; — 11. & MADELENE, femme de *Ferri de Paroye*, avec lequel elle vivoit en 1475. Une généalogie manuſcrite qui eſt à la Bibliotheque du Roi & dans le Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi, marque que MADELENE DU CHATELET fut femme de *N...* Marquis *de Bade*, en Allemagne.

VII. PIERRE DU CHATELET, I. du nom, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Bulgnéville, Saint-Eulien, Cirey, Bouzancourt, Pierrefitte, Chainſy, Merlant, Outrepont, Iſche, Balerne, Nancey, Guimont, *&c.* avoit en 1476 la conduite des Nobles du Bailliage de Meaux, en 1479 celle de l'arriere-ban du Bailliage de Chaumont, & fut gratifié par le Roi d'une penſion de 200 livres. Il mourut vers le milieu de Décembre 1482, & fut inhumé aux Cordeliers de Neufchâteau dans la Chapelle qu'il y avoit fondée. Il avoit épouſé 1°. *Manne d'Autel*, Comteſſe d'Apremont, fille aînée de *Hue d'Autel*, Comte d'Apremont, & d'*Agnès*, Comteſſe *de Hohenſtein*; & 2°. avant 1469, à *Jeanne de Toulonjon*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiere femme furent: — 1. JEAN, mort ſans poſtérité avant ſon pere; — 2. ERARD, qui ſuit; — 3. HUE ou HUET, auteur de la branche de *Deuilly*, rapportée ci-après; — 4. BALTHASARD, Religieux, puis Abbé de Saint-Evre de Toul, & de Saint-Vincent de Metz en 1484, que le Duc ANTOINE nomma, en 1511, un des Adminiſtrateurs du Duché de Lorraine, en ſon abſence : il mourut le 9 Mars 1529; — 5. AGNUS ou ANNE, Chanoine de Langres, & Archidiacre du Tonnerois; — 6. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Deuilly, Sénéchal de Lorraine en 1500; — 7. CATHERINE, mariée en 1493 avec *Claude de Haraucourt*, Seigneur de Paroye, & morte en 1510; — 8. & ALIX, Dame à Remiremont en 1465, & mariée par contrat du 16 Décembre 1474, à *Pierre du Fey*, Seigneur de Bazeille.

VIII. ERARD DU CHATELET, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Bouzancourt, Cirey, Briecourt, *&c.* eut différend avec ſa tante *Anne d'Autel*, femme du Comte *de Linenges*, lequel fut terminé par la médiation de RENÉ II, Duc de Lorraine, le 11 Octobre 1484. ERARD, qui vivoit encore le 19 Avril 1520, avoit épouſé *Françoiſe de Haraucourt*, Dame de Ville-ſur-Illon, & fille de *Jacques de Haraucourt*, Chevalier, & d'*Anne de Paroye*, dont il eut : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauchemin en 1520, tué au ſiége de Malte en 1565; — 3. & MARGUERITE, Secrette de l'Abbaye de Remiremont.

IX. CHRISTOPHE DU CHATELET, Seigneur en partie du Châtelet, de Deuilly, Saint-Eulien, Cirey, Bouzancourt, Pierrefitte, Bulgnéville, *&c.* étoit en 1505 un des Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & fut tué au ſiége de Pavie en 1525. Il avoit été marié par contrat du 14 Octobre

1514, avec *Jacqueline de Bethune*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur de Mareuil, & de *Jeanne d'Anglure*. Elle se remaria ensuite avant 1530, avec JEAN DU CHATELET, Seigneur de Pierrefitte. Les enfans de CHRISTOPHE DU CHATELET furent : — 1. ERARD, qui suit ; — 2. CHRISTOPHE, mineur en 1527, dont on ignore sa destinée & le tems de sa mort ; — 3. NICOLE, mariée par contrat du 14 Avril 1540, du consentement & en présence de Madame la Duchesse *de Guise*, Comtesse d'Aumale, avec *René de Malain*, fils d'*Antoine de Malain*, Chevalier, Seigneur de Digoine, qui la laissa veuve au mois d'Octobre 1573 ; — 4. FRANÇOISE, Dame, puis Secrette en 1559 de l'Abbaye de Remiremont ; — 5. & PÉTRONILLE, Dame à Remiremont en 1550.

X. ERARD DU CHATELET, V. du nom, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Cirey, Deuilly, Bouzancourt & Pierrefitte, qui fut le dernier de la branche directe des Seigneurs du Châtelet, étoit mort en 1545, ayant perdu peu auparavant un fils unique qu'il avoit eu de son mariage avec *Anne de Hangest*, fille de *Louis*, Seigneur de Montmort & de Chalerange, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Mouzon, Grand-Ecuyer de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & de *Marie du Fay-d'Athies*, Dame de Moyencourt. Elle se remaria avec *Antoine de Stainville*, Seigneur de Couvonges, décédé en 1566.

Branche des Seigneurs DE DEUILLY.

VIII. HUE ou HUET DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur en partie du Châtelet, de Saint-Amand, Cirey, Thons, Saint-Eulien, *&c.* troisieme fils de PIERRE I. du nom, & de *Manne d'Autel*, eut en 1503 une pension du Roi de 200 liv. & ne vivoit plus en 1521. Il avoit épousé 1°. par contrat du 13 Octobre 1486, *Madelene de Wisse-de-Gerbevillers*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Gerbevillers, de Romont, de Bazemont, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile, Bailli de Nancy, & de *Catherine de Lenoncourt* : elle décéda le 26 Octobre 1488 ; 2°. *Jeanne Cicon*, d'une noble & ancienne Maison du Comté de Bourgogne, avec laquelle il acheta en 1510 les Terres de Thons, Boucharmais & Larbach ; & 3°. *Guillemette d'Amoncourt*, fille d'*Elion d'Amoncourt*, Chevalier, Seigneur de Piepape, de Montigny-sur-Aube, & de *Guyonne de Malain*, Dame dudit lieu. Les enfans du premier lit furent : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Saint-Amand, mort sans alliance ; — 2. PIERRE, dit PERRIN, qui suit ; du second lit vinrent : — 3. CLAUDE-ALEXIS-MARGUERITE, mariée par contrat du 14 Janvier 1514, à *Jean d'Amoncourt*, Chevalier, Seigneur de Tannay, Piepape, Montigny-sur-Aube, *&c.* & morte en 1575 ; — 4. SALMONE ou SALOMONE, Religieuse en 1514, puis Abbesse de Sainte-Glossinde de Metz le 12 Avril 1520, & décédée le 10 Décembre 1539 ; — 5. ISABELLE, Religieuse en 1514, & en 1544 Abbesse de Sainte-Claire de Neufchâteau ; — 6. AGNÈS, Dame d'honneur de la Duchesse de Lorraine ; & du troisieme naquirent : — 7. ANNE, Chanoine, puis Grand Archidiacre de l'Eglise de Langres, Aumônier du Roi, Protonotaire du S. Siége, Grand *Sourier* de Remiremont & Abbé Commen-

dataire de Flabemont, de Beaulieu & de Clairlieu, décédé le 6 Janvier 1590, & inhumé dans le Sanctuaire de l'Eglise Cathédrale de Langres auprès du Cardinal *de Givry*; — 8. VALENTIN, Religieux de l'Ordre de S. Benoit, Coadjuteur, puis Abbé de Saint-Vincent de Metz en 1529, & de Sainte-Avolde en 1545, décédé le 4 Mai 1549; — 9. JEAN, auteur des Seigneurs de Thons, & Marquis de Trichâteau, duquel descendent toutes les branches qui subsistent aujourd'hui, & dont on parlera ci-après; — 10. GREGOIRE, Baron & Seigneur de Bonney & de Châtillon-en-Vosges, mort en 1574, sans enfans de sa femme *Marie du Marez*, qu'il avoit épousée étant veuve de *N*... Seigneur de Lenoncourt; — 11. & MARION, Abbesse de Sainte-Claire de Neufchâteau, après sa sœur ISABELLE.

IX. PIERRE, dit PERRIN DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur du Châtelet, & de Bulgnéville en partie, de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Conseiller d'Etat, Sénéchal de Lorraine & Bailli de Nancy, eut la gloire de terminer en 1546 le différend qui étoit entre NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, & la Ducheſſe, sa belle-sœur, CHRISTINE DE DANNEMARCK, qui lui donnerent l'emploi de Gouverneur du Duc CHARLES II, leur pupille, dont il s'acquitta très-dignement jusqu'à sa mort arrivée le 23 Août 1556. Il avoit été marié par contrat du 15 Décembre 1520, avec *Bonne de Baudoche*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Môlin, en Lorraine, & de *Philippe de Ferrieres*, sa seconde femme. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans l'Eglise de S. Jean-Baptiste de Gerbevillers, où leurs figures sont en marbre blanc. Leurs enfans furent: — 1. OLRY, qui suit; — 2. MADELENE, Religieuse, puis Abbesse de Sainte-Glossinde de Metz, après sa tante, en 1539, décédée le 20 Avril 1584; — 3. CATHERINE, Religieuse, puis Coadjutrice de sa sœur, Abbesse de Sainte-Glossinde de Metz, & décédée le 27 Février 1570; — 4. BARBE, mariée à *Claude-Antoine de Bassompierre*, Baron d'Harouel, Seigneur de Removille, & Bailli de l'Evêché de Metz, dont elle étoit veuve en 1587, & vivoit encore en 1592; — 5. PHILIPPE, Religieuse de l'Ordre de S. Dominique à Metz; — 6. & MANNE, mariée en 1551 avec *Wari de Savigny*, Seigneur de Leymont, Bailli de Clermont, & morte vers l'an 1575.

X. OLRY DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Bulgnéville, Sénoncourt, *&c.* se laissa entraîner dans le parti des Religionnaires, & fut tué au siége de la Charité-sur-Loire au mois de Mai 1569. Il avoit épousé en 1555 *Jeanne de Scepeaux*, Dame de Saint-Michel, fille & co-héritiere de *François*, Chevalier, Seigneur de la Vieilleville, Comte de Duretal, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, Gouverneur de Bretagne, *&c.* & de Dame *Renée le Roux*: elle se remaria en 1573 avec *Antoine d'Espinay*, Chevalier, Seigneur de Broon, Chevalier de l'Ordre du Roi. Les enfans d'OLRY furent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. CHRISTINE, mariée par contrat du 16 Février 1587, à *Jean*, III. du nom, Baron d'Haussonville, Seigneur d'Orne, Saint-George, *&c.* premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Gentilhomme ordinaire

de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant-Général du Pays Verdunois, dont elle reſta veuve ſans enfans le 24 Mai 1609. Elle fonda avec ſa ſœur & le Comte *de Tornielle*, ſon beau-frere, à Gerbevillers, un Monaſtere de Carmes Déchauſſés, & mourut en odeur de ſainteté au commencement de l'année 1621, à Nancy, d'où ſon corps fut tranſporté trois ans après dans l'Egliſe de Gerbevillers, avec celui de ſon mari; — 3. & ANNE, mariée en 1590 à *Charles-Emmanuel de Tornielle-Chalant*, Comte de Solarol & de Brionne, Baron de Bauffremont, qui devint Seigneur de Deuilly, Gerbevillers, Bazemont, Romont & Bulgnéville, du chef de ſa femme, héritiere de ſon frere & de ſa ſœur, morts ſans poſtérité.

XI. CLAUDE DU CHATELET, Chevalier, Baron de Deuilly, Seigneur de Gerbevillers, Romont, Bazemont, Bulgnéville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette de la Compagnie du Duc de Lorraine, *&c.* élevé par les ſoins de ſon grand-oncle, JEAN DU CHATELET, dans la Religion Catholique, s'engagea par un zele indiſcret, dans le parti de la Ligue, au ſervice de laquelle il mourut au ſiége de Dieppe le 21 Septembre de l'an 1589, portant la banniere de HENRI DE LORRAINE, Marquis de Pont-à-Mouſſon. Il fut le dernier de cette branche, n'ayant point laiſſé d'enfans de ſon alliance avec *Anne de Beauvilliers*, fille de *Claude* II. du nom, Comte de Saint-Aignan, & de *Marie Babou-de-la Bourdaiſiere*. Elle ſe remaria à *Pierre Forget*, Seigneur de Freſne, Secrétaire d'Etat, décédé en 1610, & auquel elle ſurvécut juſqu'en 1636.

Branche des Seigneurs DE THONS, *Marquis* DE TRICHATEAU.

IX. JEAN DU CHATELET, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Baron du Châtelet, de Thons, Souverain de Vauvillars & de Châtillon-en-Voſges, Marquis de Trichâteau, Seigneur de Bonney & de Champigneul, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de cent hommes d'armes de ſes Ordonnances ſous FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, Maréchal de Lorraine, Surintendant des places de Baſſigni, & Gouverneur de Langres, étoit troiſieme fils de HUE DU CHATELET, Seigneur de Deuilly, & de *Guillemette d'Amoncourt*, ſa troiſieme femme. Il s'attacha au ſervice de France, ſe fit remarquer par ſa valeur à la journée de Landrecies, après laquelle le Roi le fit *Chevalier*, & lui donna l'accolade. Il fut enſuite Capitaine de trois cens hommes de pied, & le Roi HENRI II, dont il eut des proviſions d'*Ecuyer de ſon Ecurie*, le fit Capitaine de Vaucouleurs, & le pourvut du Gouvernement de la Ville de Langres. CHARLES IX. le fit, par Lettres du 20 Août 1570, Gentilhomme de ſa Chambre, & lui donna Commiſſion, en date du 27 Août 1572, pour commander en l'abſence de M. le Duc *de Guiſe* & de M. *de Barbeſieux*, dans la Province de Champagne. Il fut un des Députés aux Etats aſſemblés le 19 Novembre 1580, & mérita par ſes ſervices rendus au Roi & à l'Etat, d'être nommé Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1585. Il étoit

mort en 1590, & avoit épouſé 1°. en 1541, *Marguerite d'Hauſſonville*, fille de *Gaſpard*, Baron *d'Hauſſonville*, Chevalier, Bailli de Nancy, & de *N... de Ligneville*; & 2°. en 1561, *Claire-Renée de Choiſeul*, veuve de *Geoffroy de Roche-Baron*, Seigneur de Berze, & fille de *François de Choiſeul*, I. du nom, Baron de Clémont, & de *Madelene de Livron*. Les enfans du premier lit furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RENÉ, rapporté après ſon frere; — 3. MARGUERITE, mariée à *Claude de Chauvirey*, Chevalier, dont elle étoit veuve le 6 Février 1614; du ſecond lit vinrent: — 4. ERARD, chef de la branche de Trichâteau-Bonney, rapportée ci-après; — 5. & FRANÇOISE, Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz en 1584, après ſa tante SALMONE ou SALOMÉ, & morte le 30 Décembre 1595.

X. JEAN DU CHATETET, II. du nom, Chevalier, Baron du Châtelet, Seigneur de Thons, de Châtillon-en-Voſges, de Taintru-de-Creux, Marquis de Trichâteau, s'attacha, à l'exemple de ſon pere, au ſervice de France, & fut pourvu, ſur ſa démiſſion, du Gouvernement de la Ville de Langres & de la Lieutenance-Générale du Baſſigni, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances. Après la concluſion de la paix, étant paſſé à la Cour du Duc de Lorraine, il fut fait Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller d'Etat, Maréchal & Chef des Finances de Lorraine & Barrois. Il mourut au commencement de 1610, ſans poſtérité, quoique marié deux fois: 1°. avec *Anne de Choiſeul*, fille de *François*, II. du nom, Baron de Clémont, & d'*Anne de la Guiche*; & 2°. avec *Anne-Marie-Eliſabeth Bayer-de-Boppart*, fille d'*Adam*, & de *Marie de Malberg*, laquelle ſe remaria en 1613 à *René de Choiſeul*, Baron de Clémont, & décéda le 9 Juillet 1636.

X. RENÉ DU CHATELET, Chevalier, Seigneur de Bevillers, Romont, Bazemont, Chaumancey, Châtillon-en-Voſges, Champigneul, Margeville, Baron de Thons & de Chauvirey, Conſeiller d'Etat & Privé du Duc de Lorraine, *&c.* deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, fut Abbé Commendataire de Beaulieu en 1584, pourvu en 1596 de l'Abbaye de Flabemont. Son frere aîné n'ayant point d'enfans, il quitta le parti de l'Egliſe, en gardant cependant l'Abbaye de Flabemont, dont il ſe démit avec une penſion de 4000 liv. & une ſomme de 40 mille liv. une fois payée. Il prit en ſe mariant le titre de Seigneur de Gerbevillers, & épouſa à Paris, par contrat du 11 Mars 1600, *Gabrielle de Lenoncourt*, fille de *Louis*, Seigneur de Colomby, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Jeanne de Dinteville-des-Chenets*. Il mourut en 1617, & ſa femme en 1638. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, Seigneur de Thons, Colonel d'un Régiment de Cavalerie envoyé par le Duc de Lorraine au ſervice de l'Empereur, & décédé à Munich, à la fleur de ſon âge; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & DOROTHÉE-HENRIETTE, mariée par contrat du 28 Septembre 1628, avec *Claude-François de Grammont*, Chevalier, Seigneur de Conflandé.

XI. ANTOINE DU CHATELET, Marquis du Châtelet & de Cirey-en-Voſges, Seigneur de Thons, Chauvirey, Gerbevillers, Romont, Baze-

mont, Champigneul, *&c.* épouſa 1°. *Catherine de Prieſſac*, fille de *Daniel*, Conſeiller d'Etat de S. A. de Lorraine, & de *Marie de Bernay*; & 2°. en 1633 à *Gabrielle de Mailly*, fille d'*Africain*, Chevalier, Seigneur de Clainchamp, & d'*Anne d'Anglure* (*). ANTOINE DU CHATELET, qui vivoit encore le 30 Janvier 1666, n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage. Il laiſſa du premier : — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2. & DANIEL, Marquis du Châtelet & de Lenoncourt, Baron de Chauvirey & de Chaſſenay, Seigneur de Bazincourt en Artois, de Bretignoble près Bar-ſur-Aube, & de Senail en Barrois, mort après l'an 1674. Il avoit épouſé par contrat du 30 Janvier 1666, *Eliſabeth de la Fontaine*, Dame de Remiremont, fille de *Nicolas*, Comte de Verton, Seigneur de Hallencourt & de la Mothe-Verlinton, Député de la Nobleſſe du Comté de Ponthieu pour les Etats convoqués à Orléans en 1649, & de *Catherine de Rouſſay-d'Alenbon*, ſa premiere femme. *Eliſabeth de la Fontaine* ſe remaria à *Balthaſard de Cultz*, Marquis de Samboin, & mourut en 1695. Ses enfans furent : — 1. MARIE DU CHATELET, alliée au Comte *de Duyn*, dont elle n'eut point d'enfans; — 2. & BÉATRIX DU CHATELET, Dame de Chauvirey, du Gouzet, de Bazincourt en Artois, & de Mezinghen en Boulonnois, mariée par contrat du 19 Février 1693, à *Philippe-François*, Marquis d'Ambly, Baron des Ayvelles, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vartigny.

XII. PIERRE-ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis du Châtelet, Baron de Cirey-en-Voſges, Seigneur de Chauvirey & de Thons, *&c.* épouſa le 12 Mai 1665, *Marie-Richarde de Jauny*, fille de *Marc*, Seigneur *de Jauny*, ſous les côtes Saint-Gorgonne, Arri & Pagny en partie, Capitaine, puis Sergent de bataille au ſervice de CHARLES IV, Duc de Lorraine, & de Dame *Charlotte de Maujan*. Leurs enfans ſont : — 1. PIERRE-DENIS, Marquis du Châtelet, Chambellan de Son Alteſſe Royale LEOPOLD I, Duc de Lorraine, Capitaine dans le Régiment de ſes Gardes, décédé en 1739, laiſſant pour fils unique, LEOPOLD, Marquis du Châtelet, Chambellan de Son Alteſſe Royale FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand Duc de Toſcane, Capitaine de ſes Gardes, mort à Vienne en Autriche, le 11 Février 1740; — 2. RENÉ-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & MARIE-CATHERINE, mariée à *N.... de Jalnoncourt*, Comte de Greſche, Chambellan de Son Alteſſe Royale FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand Duc de Toſcane, depuis mort Empereur, & Capitaine de Cuiraſſiers.

XIII. RENÉ-FRANÇOIS DU CHATELET, Marquis du Châtelet & Grand-Seille, Baron de Cirey-en-Voſges, *&c.* Chambellan, Colonel des Gardes & Général-Major des troupes de Son Alteſſe Royale de Toſcane, a épouſé le 10 Février 1710, *Marie de Fleming*, fille de *Richard*, Seigneur d'Andach, Capitaine dans le Régiment de Milord *Galmois*, & d'*Hélene d'Orely*, fille du Baron *de Klinky*, d'une des plus anciennes Maiſons d'Irlande, dont:

(*) Cette Maiſon de Mailly eſt du Duché de Bourgogne, différente de celle de Picardie, & eſt illuſtre par ſon ancienneté qui remonte au douzieme ſiécle, & par ſes alliances avec les Maiſons des Noyers, de Saux, de Saint-Seigne, de Pontallier, de Prie, d'Anglure, &c.

— 1. LUC-RENÉ, né le 18 Octobre 1716, qui à l'âge de dix-ſept ans, entra au ſervice de France en qualité de Capitaine de Cavalerie; & après avoir fait les deux campagnes d'Italie pendant la derniere guerre, a paſſé, avec le conſentement du Roi, au ſervice de Son Alteſſe Royale FRANÇOIS, Duc de Lorraine, depuis Empereur, qui le fit ſon Chambellan, & Capitaine dans le Régiment des Gardes; — 2. CHARLOTTE-ANTOINETTE, morte jeune & ſans alliance; — 3. & MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, née le 20 Janvier 1720, Dame de Cour de l'Impératrice-Reine.

Branche de TRICHATEAU-BONNEY, *iſſue de la précédente.*

X. ERARD DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Trichâteau, Baron de Bonney, Thons, Bulgnéville, Seigneur de Cirey en Champagne, Châtillon-en-Voſges, Lomont, *&c.* Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI III, Conſeiller d'Etat, Sénéchal & Maréchal de Lorraine & Barrois, Gouverneur de Gray, étoit fils de JEAN DU CHATELET, I. du nom, Seigneur de Thons, & de *Claire-Renée de Choiſeul*, ſa ſeconde femme. Il ſervit les Rois HENRI III. & HENRI IV, en qualité de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de gens de pied: étant paſſé en Lorraine, il fut revêtu des dignités de Conſeiller d'Etat, de Sénéchal & de Maréchal de Lorraine & de Barrois. Le Duc, qui connoiſſoit ſa capacité, l'envoya au mois de Juin 1610, en Suiſſe, pour moyenner un accommodement entre les cinq Cantons Catholiques de Lucerne, Ury, Schwitz, Undervald & Zug d'une part, & celui de Zurich de l'autre, & rétablir la bonne intelligence entre eux. Le Roi LOUIS XIII, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi ſon pere, lui donna, par Brevet du 14 Mars 1612, la permiſſion de nommer une perſonne capable à l'Abbaye de Flabemont. Il mourut le 13 Décembre 1648, âgé d'environ 86 ans, & avoit épouſé *Lucrece Dorſans*, fille & héritiere de *Pierre Dorſans*, Seigneur de Lomont, la Neuvelle-Senoncourt, Moconcourt, Vaucouleurs, Val-de-Montmartin, Maréchal héréditaire de l'Empire, Gouverneur de Gray, & d'*Anne de Marmier*. Leurs enfans furent: — 1. HENRI, Marquis de Trichâteau, mort avant ſon pere vers l'an 1639. Il avoit épouſé *Claude-Françoiſe de Pouilly*, fille de *Simon*, Marquis d'Eſne, Seigneur de Loupy, Conſeiller d'Etat, Sénéchal de Barrois, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Stenay, & de *Françoiſe de Bermont*, laquelle ſe remaria à *Alexandre Vedon*, Marquis de Pranzac, ayant eu de ſon premier mari, GABRIELLE, morte ſans alliance; & MARIE DU CHATELET, mariée en 1680 à *Jacques d'Eſcars*, dit *le Comte de Saint-Bonnet*, & morte ſans enfans en 1694; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. ERARD, qui a fait la branche des Seigneurs de *Thons* & de *Clémont*, rapportée ci-après; — 4. FRANÇOIS, mort en bas âge le 15 Décembre 1698, inhumé aux Cordeliers de Thons; — 5. ANNE, épouſe de *Charles de Gournay*, Seigneur de Boſny, Grand Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine. Elle mourut ſans enfans, ſuivant les Tables Généalogiques de M. *d'Hozier*, qui ſont à la Bibliotheque du Roi; — 6. GABRIELLE, ſeconde femme de *Charles*, Comte *d'Eſcars*, Baron d'Aix & de la Mothe-Trichâteau. Il étoit veuf d'*Anne de Breſſay*, & mourut ſans

ſans enfans de ſes deux mariages le 6 Août 1626. Sa veuve ſe remaria à *Charles de Narbonne*, Marquis de Fimarcon, Colonel d'Infanterie, mort devant Caſal le 2 Novembre 1630 ſans enfans. Elle épouſa en troiſiemes noces *Georges de Monchy*, Seigneur de Hocquincourt, Gouverneur de Boulogne & de Peronne en 1639, Capitaine des Chevaux-Légers, premier Maître-d'hôtel de la Reine, Grand-Louvetier du Boulonnois, Grand-Prévôt de l'Hôtel le 25 Février 1630, & Lieutenant-Général en Lorraine en 1636. Il étoit veuf de *Claude de Monchy*, dont il avoit eu un fils qui fut le Maréchal *de Hocquincourt*. GABRIELLE DU CHATELET étoit veuve pour la troiſieme fois, lorſqu'elle teſta le 26 Juin 1660. Elle décéda à Paris le 14 Septembre de l'année ſuivante, & fut inhumée dans l'Egliſe des Feuillans, rue S. Honoré; — 7. PAULE, mariée à *Daniel de Ligneville*, Chevalier, Seigneur de Vannes, fils de *Jean-Jacques*, & de CATHERINE DU CHATELET-DE-SAINT-AMAND, ſa premiere femme; — 8. FRANÇOISE, alliée à *Richard de Serocourt*, Seigneur de Romain, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc de Lorraine, d'une des plus anciennes Maiſons de Lorraine; — 9. NICOLE, Dame à Bouxieres; — 10. CHARLOTTE, Dame à Remiremont, & mariée à *N... de Rougemont*; — 11. & ELISABETH, mariée à *Cyprien de Montbenne*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 83 ans, huit mois.

XI. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Trichâteau, Baron de Thons, Bulgnéville, Seigneur de Lomont, Vaucontour, Roye, Leauffay, Andomay, Manisbert, Coulan, Mizaudan, Lenoncourt, Contregliſe, Cané, Gauzencourt, Evillier, d'Aumale, la Bruyere, *&c.* Colonel, Capitaine des Gardes-Suiſſes de ſon Alteſſe Séréniſſime de Lorraine, naquit en 1604, & fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi par Brevet du 14 Décembre 1645. Ayant obtenu des Lettres de naturalité pour lui & ſes deſcendans, enregiſtrées le 11 Mars précédent à la Chambre des Comptes de Paris, il décéda en 1674. Il avoit épouſé par contrat du 27 Février 1635, *Eliſabeth-Louiſe de Haraucourt*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chambley, Germiny, Général de l'Artillerie du Duc de Lorraine, & de Dame *Gabrielle d'Ardres*, Dame de Bayoneſe, d'Ambley, Marbeg, Daudier & de Bouzeville, dont: — 1. ERARD, qui fit ſes premieres armes en Italie, en qualité de Cornette de la Meſtre-de-Camp dans le Régiment d'Epernon. Il en fut enſuite Capitaine & ſervit ſix campagnes, pendant leſquelles il donna des preuves de ſa valeur au combat de Caſtellas & aux ſiéges de Pavie, de Mortare, de Valence & d'Alexandrie. La paix le ramena à la Cour, & le Duc de Lorraine l'attacha au ſervice de ſa Maiſon. Il le fit Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, enſuite Colonel (emploi qu'il créa en ſa faveur), & quelque tems après Gouverneur & Bailli de Saint-Mihel. Chargé par le Duc de Lorraine d'une négociation en Angleterre, il la conduiſit avec tant de dextérité, qu'il fit entrer la Cour Britannique dans les intérêts de ſon Maître. Ce Prince l'envoya avec des troupes auxiliaires pour ſoutenir les intérêts des Electeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne contre l'Electeur Palatin, Duc de Lunebourg. Après la mort du Duc de Lorraine, l'Electeur

de Cologne le choisit pour Général-Major de ses troupes, & il mourut au Camp de Zons sur la fin de 1684, n'ayant point eu d'enfans d'*Elisabeth le Charron*, Comtesse d'Origny, fille de *Pierre*, Seigneur d'Orval en Normandie, qu'il avoit épousée le 26 Juillet 1670, étant veuve de *Guillaume Bourgeois*, Comte d'Origny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Sémur; — 2. CHARLES-GABRIEL, qui suit; — 3. FLORENT, auteur de la branche des Comtes *de Lomont*, rapportée ci-après; — 4. HONORÉ-HENRI-ARNOLD, Marquis de Trichâteau, *&c.* Colonel d'Infanterie au service de France en 1678, puis Conseiller d'Etat, Capitaine des Gardes-du-Corps de LEOPOLD, Duc de Lorraine, Grand Bailli de Nancy, & Gouverneur du Prince FRANÇOIS DE LORRAINE, Abbé de Stavelot, & décédé au mois d'Août 1720, ayant épousé *Isabelle-Agnès*, Baronne *de Honsbruck*, fille & héritiere d'*Adrien Arnauld*, Baron *de Honsbruck*. Elle décéda en 1712, ayant eu pour fils unique MARC-ANTOINE DU CHATELET, Marquis de Trichâteau, Seigneur de Ham-Beringen & Fouckray, Chambellan de Son Altesse Royale le Grand Duc de Toscane, mort sans alliance le 2 Avril 1740, à Cirey en Champagne; — 5. CHARLOTTE, Secrette, puis Doyenne d'Epinal; — 6. SUSANNE, femme de *N.... Gilley*, Baron de Marnos, dans le Comté de Bourgogne; — 7. & CHRISTINE, Dame à Remiremont, puis seconde femme d'*Arnoul-Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublons, Garde de la Souveraineté de Saint-Loup, fils de *René-Saladin*, & de FRANÇOISE DU CHATELET. *Arnoul-Saladin d'Anglure* est mort en 1705, le dernier mâle de sa Maison, n'ayant laissé que trois filles.

XII. CHARLES-GABRIEL DU CHATELET, Marquis du Châtelet, Seigneur de Lomont, Sénoncourt, Gesincourt, Aboncourt, Bonney, *&c.* qui avoit été destiné à l'état ecclésiastique, prit le titre de *Marquis du Châtelet*, & s'établit à Besançon, où il épousa 1°. sans enfans *N... Dorsans*, sa parente, qui le laissa son héritier; & 2°. *Anne-Eléonore de Thomassin*, Baronne de Montbaillon, Pin, Beaumotte, Emagny, veuve du Comte *de Secy*, fille de *Charles*, Baron de Montbaillon, & de *Charlotte-Eugénie de Pierrefontaine*. Il mourut à Besançon le 6 Août 1696, pere de trois enfans, sçavoir: — 1. FERDINAND-FLORENT, Marquis du Châtelet, Seigneur de Lomont, Montbaillon, Pin, Pont-le-Magny, *&c.* Colonel d'Infanterie, retiré du service avec une pension de 3000 livres, marié en 1712 avec *Marie-Emmanuelle de Poitiers*, Dame d'Amauce, issue de l'illustre Maison des Comtes Souverains de *Valentinois* & de *Diois*, troisieme fille de *Ferdinand-François de Poitiers-de-Rye*, & de *Marie-Françoise d'Achey*. Il est mort sans postérité; — 2. JEAN-FRANÇOIS Marquis du Châtelet & de Haraucourt, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1722, créé Major-Général & Inspecteur de la Gendarmerie de France le premier Janvier 1735, Brigadier des Armées du Roi le premier Mars 1738, & en 1744 Maréchal-de-Camp, Grand-Croix Commandeur de l'Ordre de S. Louis, avec une pension de 4000 livres; — 3. & THÉRESE, Dame de Sénoncourt, mariée en 1712 à *N... de Villers-la-Faye*, Comte de Vaugrenant, qu'il a laissée veuve sans enfans.

Nota. La Gazette de france, N°. 13. année 1776. porte que anne de Mailly, Contesse du Châtelet, est morte à Paris en fév.er 1776, âgée de 84 ans. Elle étoit veuve en premieres noces de Christophe-alexandre Pajot, Marquis de Villers, et épouse en secondes d'Antoine-Bernardin, Comte du Châtelet, ~~Marqu~~ dernier mâle de la Branche de Clesmont. Les autres Branches de la maison du Châtelet sont éteintes, à l'exception de celle connue sous le nom de du Châtelet-Lomont+. Cette maison n'a rien de commun avec celles qui portent le même nom, soit dans plusieurs provinces de france, soit dans les pays étrangers, et nommément dans les pays-Bas autrichiens (voyez ci-après p.r 333-Degré XII.

+ qui subsiste dans les personnes du Chevalier et du Comte du Châtelet.

on lit dans le Mercure de france du mois de Mars 1776. p.r 235. que la maison du Châtelet qui ne subsiste plus depuis long-tems qu'en france, ne peut prouver d'autre origine que celle qui lui est commune avec celle de la Maison de Lorraine. Elle remonte au rapport de Dom Calmet auteur de l'Histoire Généalogique de la maison de Lorraine, jusqu'à féry du Châtelet, fils de Thierry d'Enfer, qui épousa vers l'an 1250 Isabelle de Joinville et n'eut que trois enfans - Erard du Châtelet, mort sans avoir été marié; Jean du Châtelet, qui continua la ligne; - & Isabelle du Châtelet mariée en 1272. à franchon de Longwick.

Depuis quelques années une autre maison ~~du Chasteler~~ connue sous le nom de Chasteler dans les pays-Bas autrichiens, a imprimé une Généalogie qui en fait remonter l'origine jusqu'à Thierry du Châtelet fils puîné de féry du Châtelet; mais 1.° il est prouvé par l'Histoire Généalogie de la maison du Châtelet publiée en 1741, par Dom Calmet que féry du Châtelet n'a jamais eu d'autres enfans que Erard et Jean du Châtelet; et que Thierry est tout à fait inconnu. 2.° on ne trouve aucune trace, ni dans cet auteur ni dans tous ceux qui comme lui ont fait des recherches soit sur la Maison de Lorraine, soit sur celle du Châtelet, qui puisse autoriser l'identité prétendue du nom de Chasteler avec celui du Châtelet; d'où l'on peut conclure que la maison de Chasteler, qui est très anciennement connue dans les pays-Bas ainsi qu'elle l'a établi par la Genealogie qu'elle a fait paroître en 1768, n'a rien de commun avec la maison du Châtelet établie depuis plusieurs siécles en Lorraine. il en est de même des autres familles connues en france sous le nom du Châtelet. Celle, dont il vient d'être fait mention ne subsiste plus que dans les personne du Comte du Châtelet, dernier mâle de la Branche de Clesmont, qui a donné lieu à cet article; et dans celles du Chevalier et du Comte du Châtelet, derniers descendans du Comte de Lomont.

Branches des Comtes DE LOMONT.

XII. FLORENT DU CHATELET, dit *le Comte de Lomont*, Seigneur de Cirey, Pierrefitte, *&c.* naquit à Trichâteau le 8 Février 1652, fut deſtiné à l'état eccléſiaſtique & reçu Chanoine à l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon; mais ſon inclination guerriere lui ayant fait prendre le parti des armes, il ſervit en 1673 en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Turenne*, & en 1675 il ſe trouva à l'attaque de Limbourg, où commandant la Compagnie des Grenadiers du Régiment de Royal, Infanterie, dont le Marquis du *Châtelet-Pierrefitte* étoit Colonel, il reçut en un ſeul jour trois bleſſures conſidérables, fut auſſi bleſſé en 1678, au paſſage de la Quinche, & fut fait priſonnier; mais le Duc de Lorraine l'ayant reconnu, le retira des mains de ceux qui l'avoient pris, & le renvoya avec une eſcorte. Le Roi lui donna quelques années après le Régiment de Ponthieu, Infanterie, & le nomma en 1689 Commandant du Havre-de-Grace; & en 1692 Brigadier de ſes Armées. Deux ans après il fut envoyé à Namur, que le Prince d'Orange aſſiégeoit avec 132 piéces de canon & 80 mortiers. Le Roi fut ſi content de la défenſe que fit le Comte *de Lomont*, qu'après la priſe de cette place, il le fit Maréchal de ſes Camps & Armées, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 livres de penſion; & Commandeur au Gouvernement de Dunkerque. Lorſque cette place fut évacuée, l'an 1712, en conſéquence du traité fait avec la grande Bretagne, la Reine ANNE lui envoya ſon portrait enrichi de très-beaux diamans, qu'il reçut avec l'agrément du Roi. Il ſe retira enſuite dans ſon Gouvernement de Sémur, qu'il avoit eu avec la charge de Grand-Bailli d'Auxois, après la mort du Marquis *de Trichâteau*, ſon frere ainé. Le Roi ne l'y oublia point & lui donna en 1727 une penſion de 3000 livres ſur les cantines de Dunkerque, dont il jouit avec les autres bienfaits de Sa Majeſté, juſqu'au 27 Janvier 1732, qu'il mourut âgé de 81 ans. Il avoit épouſé le 15 Mars 1692, MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE DU CHATELET, héritiere de ſa branche, qui lui apporta les terres de Cirey en Champagne, & de Pierrefitte, *&c.* Elle décéda le 12 Août 1705. De ce mariage ſont iſſus: — 1. FLORENT-CLAUDE, qui ſuit; — 2. HONORÉ-ROGER, Chevalier, Marquis de Pierrefitte, né à Dunkerque le 17 Septembre 1698, Enſeigne, puis Capitaine en 1721 dans le Régiment de Hainaut, mort ſans alliance; — 3. FLORENT-FRANÇOIS, né à Dunkerque le 24 Novembre 1700, reçu Chevalier de Malte le 25 Mars 1704, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Hainaut, nommé le 2 Avril 1727, ſecond Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; en 1733 Enſeigne des Gendarmes Dauphins, & l'année ſuivante Meſtre-de-Camp de Cavalerie, puis Brigadier le 2 Mai 1744; & Commandant de la Gendarmerie en 1746; — 4. GASPARD, né à Dunkerque en 1702, mort au Château d'Aveſnes en Normandie, en 1706; — 5. MARIE-GABRIELLE, née le 31 Janvier 1696, morte à Sémur le 4 Janvier 1724; — 6. SUSANNE, née le 27 Février 1703, mariée la nuit du 30 au 31 Janvier 1731, avec *Jean-Nicolas de Chaugy*, Marquis de Rouſſillon, d'une ancienne Maiſon de Bourgogne; — 7. & FLORENCE,

appellée *Mademoiſelle de Saint-Remi*, née le 4 Avril 1704, mariée la nuit du 23 au 24 Juillet 1731, avec *Melchior-Eſprit de la Baume*, Comte de Montrevel, mort le 13 Janvier 1740, étant Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XIII. FLORENT-CLAUDE, Marquis DU CHATELET, Chevalier, Seigneur de Cirey, *&c.* naquit à Namur le 7 Avril 1695. Etant entré en 1712 dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, il fit les campagnes de Landau & de Fribourg, fut fait en 1714 Lieutenant dans le Régiment du Roi, & au mois d'Avril 1718 Colonel de celui de Hainaut, Infanterie, à la tête duquel il fit la campagne de 1733, ſervit l'année ſuivante en qualité de Brigadier & au ſiége de Philisbourg; à la promotion de 1738, il fut fait Maréchal-de-Camp, & ayant ſervi avec beaucoup de diſtinction dans l'armée auxiliaire, envoyée en Baviere, il a été fait au mois de Juin 1743 Grand-Croix, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744. Depuis ſon retour de Baviere il a été employé dans l'armée ſur le Rhin, & ayant ſuccédé à ſon pere dans les emplois de Grand-Bailli d'Auxois & de Sar-Louis, & dans le Gouvernement de Sémur, il a épouſé le 20 Juin 1725, *Gabrielle-Emilie de Breteuil*, fille de *Nicolas*, Baron de Preuilly, Introducteur des Ambaſſadeurs & Princes Etrangers auprès du Roi, & d'*Anne de Froulay*. Leurs enfans ſont: — 1. FLORENT-LOUIS-MARIE, né à Sémur le 20 Novembre 1727, qui a fait la campagne de 1745, en qualité d'Aide-de-Camp de ſon pere; — 2. VICTOR-ESPRIT, né à Paris en 1734, mort au berceau; — 3. & MARIE-GABRIELLE-PAULINE, née le 30 Juin 1726, mariée à Paris en 1743 avec *Alphonſe Caraffe*, Duc de Montenegro.

Branche DE THONS & CLÉMONT.

XI. ERARD DU CHATELET, Baron du Châtelet, Seigneur de Thons, Clémont, Bulgnéville, *&c.* troiſieme fils d'*Erard*, Marquis de Trichâteau, & de *Lucrece Dorſans*, fut conſtamment attaché à la perſonne de CHARLES III, Duc de Lorraine, appellé communément IV du nom, qui l'honora d'une eſtime & d'une confiance particulieres, & le fit Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Général de l'Artillerie & Maréchal de Lorraine. Lorſque ce Prince eut été arrêté par les Eſpagnols & conduit à Madrid, le Baron du Châtelet, avec M. *du Bois*, Conſeiller d'Etat, furent choiſis pour aller ſolliciter ſa liberté, & lorſque le traité en eut été ſigné, le Duc l'envoya en Flandre informer de ſes intentions le Prince FRANÇOIS, ſon frere. Il fut marié trois fois, 1°. à *Claire-Françoiſe Rouxel-Medavi*, niéce du Maréchal de Grancey, & fille de *Guillaume de Rouxel*, Comte de Medavi, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chambellan du Duc d'Orléans, & de *Marie d'Achey*, Baronne de Clémont, décédée le 12 Décembre 1654, 2°. le 23 Décembre 1656, à *Anne-Eliſabeth d'Aumont*, Dame d'Aubigny & de Faye, fille & unique héritiere de *Jacques-Emmanuel d'Aumont*, Seigneur d'Aubigny, & de *Suſanne de Saint-Aubin*, morte le 19 Juin 1665; & 3°. à *Marie de la Baume-le-Blanc de la Valliere*, veuve de *Charles Bruneau*, Vicomte de la Rabataliere, fille de *Jean de la Baume-*

le-Blanc, Chevalier, Seigneur de la Valliere, Gouverneur d'Amboise & du Château de Tours, & de *Françoise de Beauvau du Rivau*. Elle décéda le 27 Décembre 1712 âgée de 88 ans, sans enfans de son second mari. Ceux du premier lit furent : — 1. ERARD, Marquis du Châtelet, tué en Allemagne en 1678, étant Aide-de-Camp du Maréchal *de Crequy;* & du second lit vinrent ; — 2. ANTOINE, Marquis d'Aubigny, tué à la guerre en 1675, sans avoir été marié ; — 3. ANTOINE-CHARLES, qui suit ; — 4. & HENRI, Chevalier de Malte, mort jeune.

XII. ANTOINE-CHARLES, Marquis DU CHATELET & d'Aubigny, Seigneur de Thons, Clémont, *&c.* s'attacha au service de France, où il fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & servit avec distinction dans la guerre qui précéda la paix de Riswick. Il fut fait en 1696, Brigadier des Armées du Roi, en 1702 Maréchal-de-Camp, & deux ans après Lieutenant-Général ; en 1710 Capitaine des Chasses & Gouverneur du Château de Vincennes, après la mort du Marquis *de Bellefonds*, neveu de sa femme *Thérese-Marie de Bellefonds*, fille de *Bernardin Gigaut*, Marquis de Bellefonds, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madelene Fouquet*. Elle étoit Dame du Palais de Madame la Dauphine, lorsque le Marquis DU CHATELET, Mestre-de-Camp de Cavalerie, l'épousa par contrat du 8 Janvier 1688. Elle resta veuve au mois de Septembre 1720, & vécut jusqu'au mois d'Octobre 1733. De ce mariage sont nés : — 1. FRANÇOIS-BERNARDIN, qui suit ; — 2. ANTOINE-BERNARDIN, Comte DU CHATELET, ci-devant Enseigne des Gendarmes de la Reine, Mestre-de-Camp de Cavalerie depuis 1733, que sa santé l'a obligé de quitter le service ; — 3. MADELENE-SUSANNE DU CHATELET, vivante en 1741 ; — 4. CHARLOTTE, morte en 1739 ; — 5. & LOUISE-SUSANNE, vivante en 1741.

+ voyez la Note vis-à-vis la page 331.

XIII. FRANÇOIS-BERNARDIN, Marquis DU CHATELET, Baron de Thons & de Clémont, Maréchal des Camps & Armées du Roi depuis 1734, Gouverneur de Vincennes, a épousé par contrat du 23 Avril 1714, *Armande-Gabrielle du Plessis-Richelieu*, fille d'*Armand-Jean du Plessis*, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, Prince de Mortagne, Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galeres, & d'*Anne-Marguerite d'Acigné*, sa seconde femme, dont sont nés : — 1. MARIE-SUSANNE-ARMANDE, mariée le 21 Juin 1733, avec son cousin *Godefroi-Armand*, Marquis *de Bellefonds*, Colonel du Régiment de la Marche ; — 2. & N. . . . DU CHATELET, Religieuse à la Présentation de Paris.

Branche des Seigneurs de PIERREFITTE.

VII. GUILLAUME DU CHATELET, fils puîné d'ERARD, II. du nom, Baron du Châtelet, & d'*Alix de Saint-Eulien*, sa premiere femme, eut par partage fait avec ses freres en 1460, la Seigneurie & le Château de Saint-Amand, avec un tiers dans celle de Pierrefitte, & une portion dans celle du Châtelet. Il fut pourvu le 5 Mars 1469, par NICOLAS D'ANJOU, Duc de Calabre, de l'Office de Gouverneur, Capitaine du Châtel & Place de Coiffy, avec 300 livres d'appointemens, & combattit vaillamment en

faveur de RENÉ, I. du nom, Duc de Lorraine, à la bataille livrée en 1476 devant Nancy, à CHARLES, Duc de Bourgogne, où probablement il périt. Il avoit épouſé en 1460, *Yolande de Haraucourt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Haraucourt, & de *Suſanne*, Dame de Ville-ſur-Illon. Elle vivoit encore en 1497. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, Seigneur de Saint-Amand, mort le 9 Mars 1500. Il laiſſa un fils naturel nommé JEAN, auquel ſon oncle, PHILIBERT DU CHATELET, légua par ſon teſtament douze livres de rente ; — 2. PHILIBERT, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Commandeur de Libdo & de Nouroy, mentionné avec ſes freres dans une Sentence du premier Juin 1491 ; — 4. THIBAUT ; — 5. ALIX, morte en 1514 : elle avoit épouſé *Jean de Landre*, Chevalier, Seigneur du Taixey, Conſeiller & Chambellan du Roi de Sicile ; — 6. SALOMÉ ou SALIVANE, mariée à *Ferri de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Valfrecourt, fils de *Jean*, & de *Hadvige de Hauſſonville* ; — 7. MARIE, alliée à *Claude de Beſſey*, Chevalier, Seigneur de Beſſey-le-Chaſtel.

VIII. PHILIBERT DU CHATELET, I. du nom, Chevalier, Baron du Châtelet & de Saint-Amand, Seigneur de Sorcy, Pierrefitte, Saint-Eulien, Bulgnéville, Hanſignemont, *&c.* Conſeiller & Chambellan du Duc de Lorraine, Sénéchal de Barrois, Bailli de Baſſigni, ſuivit le Duc ANTOINE DE LORRAINE, en qualité de Grand Guidon, en 1525, à la guerre d'Alſace, dans laquelle il ſe diſtingua. Il ſe retira en 1529 à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, où il paſſa les dernieres années de ſa vie dans les exercices de piété, & fit de grandes libéralités à cette Abbaye, où il mourut le premier Décembre 1534. Le mariage qu'il avoit contracté avec *Nicole de Vernencourt*, ayant été caſſé en 1489, par Sentence de l'Official de Toul, il épouſa le 22 Juin 1494, *Marguerite de Ville*, Dame de Domjulien, veuve de *Jean de Saint-Amadour*, & fille d'*Antoine de Ville*, Chevalier, Seigneur de Domjulien, Duc de Saint-Ange, au Royaume de Naples, & de *Claude de Beauvau*. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, vivante en 1559, & mariée 1°. à *Engilbert de Beſſey*, Seigneur de Tilchaſtel, l'un des cent Gentilshommes de la Chambre du Roi ; & 2°. à *François de Caux*, Seigneur de Trochain.

IX. JEAN DU CHATELET, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, Saint-Amand, Domjulien, Vauvillars, Cirey, Bouzancourt, mourut au Château de Cirey en 1566, ayant épouſé 1°. *Jacqueline de Bethune*, Douairiere de CHRISTOPHE DU CHATELET ; & 2°. *Philippe de Ludres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Ludres*, & d'*Eve de Ligneville*. Elle épouſa en ſecondes noces *François de Pontere*, Chevalier ; & en troiſiemes, *Céſar de la Croix*, Vicomte de Semoine. JEAN DU CHATELET eut de ſon premier mariage PHILIBERT, qui ſuit.

X. PHILIBERT DU CHATELET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, fit ſes premieres armes dans la guerre contre l'Eſpagne ſous HENRI II, & ſervit en qualité de Colonel des Reitres ſous le Roi CHARLES IX, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre & Chevalier de ſon Ordre. Il mourut le 14 Mai 1568, à l'âge de 37 ans, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris en la Chapelle de S. Denis, où l'on

voit ſon tombeau. Il avoit épouſé *Françoiſe de Lenoncourt*, veuve de *René de Freſneau*, Seigneur de Pierrefort, & fille de *Louis de Lenoncourt*, II. du nom, Seigneur de Sondrecourt, & de *Catherine de Haraucourt:* elle mourut en 1591. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, Seigneur de Saint-Amand & de Cirey, mort l'an 1620 ſans enfans de ſa femme *Judith de la Rochefoucauld*, fille de *François*, Baron de Montendre, & d'*Hélene Coulard*. Elle ſe remaria en 1624 à *Louis de Saint-George*, Seigneur de Laubigné; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. ISAAC, mort ſans alliance; — 4. CATHERINE, premiere femme de *Jean-Jacques de Ligneville*, Seigneur de Vannes, Baron de Villars, Souverain de Charmes-la-Coſte, Colonel de cinq cens hommes de pied & de deux mille chevaux, pour le ſervice du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Chevalier de l'Ordre, Conſeiller d'Etat, Gouverneur des Ville, Pays & Evêché de Toul; — 5. MARGUERITE, Dame à Remiremont; — 6. & ANNE, mineure en 1571, nommée dans un partage fait avec ſes freres en 1593.

XI. LOUIS DU CHATELET, Chevalier, Baron de Cirey & de Saint-Amand, Seigneur de Neuville, Pierrefitte, Domjulien, *&c.* fut tué en Hongrie l'an 1604, dans une partie de chaſſe, étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Rhingrave. Il avoit épouſé le 5 Septembre 1590, *Urſule Ruden-de-Collemberg*, nommée la *généreuſe Allemande*, fille d'honneur de l'Impératrice, & fille de *Loup-Théodore Ruden-de-Collemberg*, & de Bodickheim, Conſeiller Aulique de Son Alteſſe Electorale de Mayence, & de *N... de Sternfels*, dont LOUIS-JULES, qui ſuit.

XII. LOUIS-JULES DU CHATELET, Chevalier, Baron de Cirey & de Saint-Amand, Seigneur de Pierrefitte, Domjulien, Conſeiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, né le 8 Août 1594, hérita en 1620 des Baronnies de Cirey & de Saint-Amand, par la mort de ſon oncle ANTOINE DU CHATELET. Il ſervit dans la guerre contre les Proteſtans avec tant de diſtinction, que le Roi le fit en 1630 Gouverneur d'Aigues-mortes, & Maréchal de ſes Camps & Armées. *Monſieur*, frere unique du Roi, le choiſit vers le même tems pour ſon premier Chambellan; mais l'attachement qu'il voua à ce Prince fut dans la ſuite cauſe de ſa perte, car l'ayant ſuivi dans ſa retraite en Lorraine, le Roi fit raſer ſon Château de Cirey, & confiſqua ſes biens, qui furent rendus à ſon fils à cauſe d'une ſubſtitution. Il étoit décédé en 1671, & avoit épouſé par contrat du 25 Février 1618, *Chriſtine de Gleſeneuve*, veuve de *Paul de Stainville*, & fille de *Nicolas de Gleſeneuve*, Seigneur de Marinville & Vallecourt, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, Bailli de Barrois, & de *Marguerite de Chauvirey*. Leurs enfans furent : — 1. GEOFFROI, mort âgé de 21 ans, le 8 Mars 1640, étant Aide-de-Camp des Armées du Roi. Il fut inhumé dans l'Abbaye de S. Victor-lez-Paris, où l'on voit ſon épitaphe; — 2 & 3. PHILIPPE & FRANÇOIS, morts en bas âge; — 4. CHARLES, qui ſuit; — 5. CHARLES-ANTOINE, rapporté après ſon frere aîné; — 6 & 7. MARIE & ANTOINETTE, mortes jeunes; — 8. NICOLE-FRANÇOISE, mariée à *Charles de Brouſſel*, Seigneur de la Neuville, de Voilecomte, *&c.*

— 9. DIANE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de S. Pierre de Reims, & depuis Prieure de la Pitié-lez-Joinville; — 10. LOUISE, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims; — 11. MADELENE, Religieuſe aux Annonciades de Joinville; — 12. & BONNE-FRANÇOISE, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube.

XIII. CHARLES DU CHATELET, Chevalier, Marquis du Châtelet & de Cirey, Comte de Ganne & de Marigny, fut fait en 1648 Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & devint dans la ſuite Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui lui donna en 1659 le Gouvernement d'Aigues-mortes & de la Tour de Carbonniere, ſur la démiſſion de ſon pere. Il mourut à Cirey, où il fut inhumé le 18 Février 1693, après avoir épouſé le 25 Novembre 1672, *Catherine de Lameth*, fille d'*Antoine-François*, Chevalier, Comte de Buſſi, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezieres, & de *Claire de Nicey*. Elle mourut & fut inhumée à Cirey le 24 Novembre 1675. Ils eurent pour fils unique, ARMAND-JEAN DU CHATELET, tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693, étant Cornette dans le Régiment de Villepierre. Par ſa mort la Terre de *Cirey* échut à ſa tante, NICOLE DU CHATELET; mais comme cette Baronnie étoit fort chargée de dettes, elle y renonça, au profit de ſa niéce la Comteſſe *de Lomont*, à qui elle paſſa, tant en qualité de créanciere, que comme héritiere par bénéfice d'inventaire du feu Marquis DU CHALELET.

XIII. CHARLES-ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Marquis de Pierrefitte, cinquieme fils de LOUIS-JULES, & de *Chriſtine de Gleſeneuve*, eut en 1652 une commiſſion de Capitaine de Chevaux-Légers, & en 1656 celle de Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Infanterie du Duc d'Orléans. Il eut enſuite le Régiment de Royal, Infanterie, à ſa création, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1672, Commandant des Ville & Citadelle de Metz en 1675, & Maréchal-de-Camp l'année ſuivante. Il fut enfin nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi dans le tems de ſa mort, arrivée à Paris le 18 Avril 1680, âgé de 49 ans. Il fut inhumé à Saint Victor de Paris, & avoit épouſé le 31 Mars 1677, *Marie de Neuville*, fille aînée de *Pierre*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Saint-Remy, Baron de Freſne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers franche de ſes Ordonnances, & de *Marie de Rouville*. Elle mourut le 15 Juillet 1703, âgée de 67 ans. Ils eurent pour fille unique,

MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE DU CHATELET, mariée le 15 Mars 1692, à FLORENT DU CHATELET, Comte de Lomont, & morte à Dunkerque le 12 Août 1705, âgée de 27 ans.

Branche des Seigneurs de BULGNÉVILLE.

VII. ERARD DU CHATELET, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur en partie du Châtelet, de Deuilly, Bulgnéville, Cirey, Saint-Amand, Pierrefitte, *&c.* fils d'ERARD, & de *Marguerite de Granſey*, ſa ſeconde femme, vivoit encore en 1509 & avoit épouſé *N. . . . . de Haraucourt*, dont il eut: — 1.

CLAUDE,

CLAUDE, qui ſuit ; — 2. BALTHASARD, Chevalier de Malte, Commandeur de Nourroy en 1527, lequel laiſſa un fils naturel, nommé *Troilus* ou *Torilin*, marié avec *Françoiſe de Salm*, fille de *Hennequin de Salm*, Seigneur de Mandres, & de *Catherine de Choiſeul* ; — 3. FERRI ; — 4. & ALIX, ſeconde femme de *Philippe de Nourroy*, Seigneur de Port-ſur-Seille.

VIII. CLAUDE DU CHATELET, I. du nom, Seigneur en partie du Châtelet, Naive, Bulgnéville, Pierrefitte, *&c.* ſuivit le Duc ANTOINE à l'expédition contre les Payſans révoltés, & décéda le 19 Février 1562. Il avoit épouſé *Hélene de Roucy*, iſſue des Comtes de *Saarbruck*, de la Maiſon de Montfaucon, fille de *Louis*, Seigneur de Siſſone, & de *Jeanne de Blecourt*. De ce mariage ſortirent : — 1. CLAUDE, Seigneur de Bulgnéville, mort ſans lignée de ſa femme *Françoiſe Meliant*, veuve d'*Odet de Rouillac*, Capitaine de la Mothe, & Gentilhomme du Duc RENÉ, fille de *Nicolas Meliant*, Gouverneur des Salines de Dieuſe, Marſal & Moyenvic, & d'*Agnès de Valhay*, dite *de Frouart* ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, rapporté après ſon frere ; — 4. PIERRE, mentionné dans un acte de 1560 ; — 5. BAPTISTE, mentionné avec ſes freres dans l'acte ci-deſſus, Chevalier de Malte : il ne vivoit plus en 1598 ; — 6. GUILLEMETTE, mariée, 1°. vers l'an 1545, avec *Gerard d'Apremont*, (*) Seigneur de Marcheville, dont elle étoit veuve en 1558 & remariée à *Chriſtophe de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Remereicourt, Gouverneur de Dampviller, Colonel d'Infanterie, Conſeiller d'Etat de Sa Majeſté Catholique. Ils vivoient encore en 1590 ; — 7. FRANÇOISE, élue Abbeſſe de Pouſſay le 9 Juillet 1686, morte le 23 Septembre ſuivant ; — 8. & YOLANDE, Coadjutrice de Sainte-Gloſſinde à Metz.

IX. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Seigneur en partie de Pierrefitte, Bulgnéville & de Saint-Amand, fut marié deux fois, 1°. avec *Marguerite de Rouillac*, fille d'*Odet*, Gentilhomme du Duc ANTOINE, Capitaine de la Mothe, & de *Françoiſe de Meliant* : étant veuf ſans enfans, vers l'an 1560, il ſe remaria à *Lucie de Tilly*, d'une Maiſon noble, qui tire ſon nom d'une Terre ſituée ſur la Meuſe, dans le Diocèſe de Verdun, fille de *Gilles*, Seigneur de *Tilly*, & de *Philippe de Villers* en Hey. Ses enfans furent : — 1 & 2. PIERRE & DANIEL, morts jeunes & ſans alliance, au ſervice de l'Empereur ; — 3. LIDIE, mariée par contrat du 25 Avril 1590, à *Henri de Franquemont*, Chevalier, Seigneur d'Audenne en Franche-Comté, d'une Maiſon qui rapporte ſon origine aux anciens Comtes de *Montbelliard*, fondue dans celle de *Wirtemberg* ; — 4 & 5. RUTHE & PHŒBÉE, mortes ſans avoir été mariées ; — 6. ANGÉLIQUE, ma-

(*) Cette Maiſon d'*Apremont*, quoique *très noble*, n'eſt pas une branche de celle qui porte : *de gueules, à la croix d'argent*. Elle vient d'un Seigneur nommé *Warin*, qui avoit ſa maiſon dans le château d'Apremont, ainſi que l'apprennent d'anciennes chartes où ce *Warin* eſt appellé *de medio caſtro*. Cette Maiſon a été ſurnommée *aux Merlettes*, tant pour la diſtinguer de l'autre, que parce que ſes anciennes armes étoient : *d'argent, à trois merlettes*, ou plutôt *trois corbeaux de ſable, poſés 2 & 1 ; & une bordure engrêlée de gueules*. D'autres croyent que cette Maiſon étoit une branche de celle qui porte : *de gueules, à la croix d'argent*. Dès l'an 1392, on trouve THOMAS D'APREMONT avec les armes *aux trois merlettes*.

riée par contrat du 26 Février 1604, avec *Georges de Franquemont*, II. du nom, Seigneur de Tremoing, Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Wirtemberg*, Gouverneur de Valogne en Normandie, mort au mois d'Août 1615 ; — 7. & MARIE, femme de *Samuel de Saint-Hilaire*, auquel elle apporta un douzieme dans la Châtellenie de Pierrefitte.

IX. PHILIPPE DU CHATELET, I. du nom, Seigneur de Bulgnéville, Pierrefitte & de Saint-Amand en partie, troiſieme fils de CLAUDE DU CHATELET, & d'*Hélene de Roucy*, mourut le 9 Juin 1674 & ſon cœur fut dépoſé dans l'Egliſe de Bulgnéville, comme il ſe voit par une inſcription attachée ſur l'un des piliers de cette Egliſe. Il avoit épouſé *Adrienne de Miremont*, d'une ancienne Maiſon d'Auvergne, dont une branche établie depuis plus de deux ſiécles en Champagne, fille d'*Anne de Miremont*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne de Brunieres*. *Adrienne* ayant ſurvécu à ſon mari, ſe remaria à *Hector*, Seigneur d'Ugny, & décéda en 1602. Ils eurent pour fils unique,

X. PHILIPPE DU CHATELET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville, Gentilhomme de la Chambre du Duc CHARLES. Il apprit le métier de la guerre ſous *Chriſtophe de Montdragon*, ſon oncle, & ſervit avec beaucoup de diſtinction dans la guerre des Pays-Bas, pour le ſervice du Roi d'Eſpagne. Il mourut le 4 Janvier 1607, & avoit épouſé le 20 Février 1590, *Madelene de Nogent*, dite *de Neufflotte*, la Grange, Forcelle, *&c.* fille de *Nicolas*, Gouverneur de Boulenville & de Valdevrange, & de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville, ſa premiere femme. *Madelene de Nogent* ſe remaria en 1607, à *Jean de Ligneville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, premier Gentihomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur d'Hatton-le-Châtel. Elle eut de ſon premier mariage : — 1 & 2. PHILIPPE & JEAN, morts jeunes ; — 3. JEANNE, morte jeune ; — 4. LOUISE, décédée le 20 Juin 1603 ; — 5. FRANÇOISE, héritiere de cette branche, mariée par contrat du 5 Mai 1627, à *René-Saladin d'Anglure*, Chevalier, Marquis de Coublens, Baron & Gardien de la Souveraineté de Saint-Loup, Seigneur de Piepape, *&c.* dont elle étoit veuve le 7 Juin 1664.

Branche des Seigneurs DE SORCY.

VI. PHILIBERT DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, en partie de Sorcy, Doncourt, Saint-Amand, Bulgnéville, Horchechamp, Souverain de Vauvillars, *&c.* troiſieme fils de RENAUD, & de *Jeanne de Chaufour*, ſe trouva avec ſes freres, en 1431, à la funeſte journée de Bulgnéville, où il fut fait priſonnier en combattant vaillamment pour le ſervice de RENÉ, Duc d'Anjou. Il obtint ſa liberté l'année ſuivante, & il lui en coûta mille vieux florins pour ſa rançon, pour ſûreté deſquelles il donna en hypothéque à *Antoine de Vergi*, les Terres & Villes de Chauvirey-la-Vieille, de Vitrey & de Bétoncourt. Il fut un des quarante Gentilshommes, qui, pour procurer la liberté à leur Souverain, s'engagerent à ſe conſtituer priſonniers du Duc de Bourgogne. Le Duc RENÉ, pour le dédommager des pertes qu'il avoit ſouffertes & le récompenſer de ſes ſervices, lui donna

par Lettres du 21 Septembre 1433, la ſomme de 800 florins, à prendre ſur les Aides de Neufchâteau. Deux ans après il lui remit & à ſes freres, la groſſe tour du Châtelet, bâtie par le Duc CHARLES, moyennant l'hommage-lige, par Lettres du 26 Avril 1435. Il ne vivoit plus en 1478, & avoit été marié trois fois, 1°. à *Claude de Paroye*, d'une Maiſon éteinte depuis long-tems, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de Lorraine, & qui a été alliée à la Maiſon de ce nom; 2°. à *Louiſe de Granſon*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur *de Granſon*, & de *Marie de Vienne;* & 3°. à *Béatrix de Germiny*, d'une Maiſon fort ancienne au Bailliage de Saint-Mihel, fille & héritiere de *Bernard de Germiny*, & de *Hermengarde de Ravi*. Cette Dame dont il n'eut point d'enfans, ſe remaria à *Varri de Lutzbourg*. Du premier lit il eut : — 1. RENAUD, qui ſuit; & du ſecond vinrent : — 2. NICOLAS, chef de la branche de Vauvillars, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, élu l'an 1506 Abbé de Saint-Mihel, Diocèſe de Verdun, mort après 1515; — 4. JEAN, Abbé de Saint-Urbain, Diocèſe de Châlon, depuis 1487 juſqu'en 1494; — 5. & ANTOINE, qualifié *Chancelier* de l'Egliſe de Remiremont dans des lettres de l'Abbeſſe de Remiremont, en date du 5 Septembre 1474.

VII. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, Comte de Vignery, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Châteauneuf, Sorcy, Pompierre, *&c.* aſſiſta aux traités de paix conclus le 5 Août 1442, entre les Ducs de Bourgogne & de Lorraine. Il étoit en 1454 Ecuyer d'Honneur du Roi. Il fut Conſeiller, Chambellan & Ecuyer-Tranchant du Roi LOUIS XI, qui le pourvut de l'Office de Capitaine & de Châtelain de la groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi; place alors très-importante. Sa femme, *Charlotte l'Alleman* (d'une des plus anciennes Maiſons de Dauphiné, tirant ſon origine des anciens Barons de *Faucigny*, fondus dans celle de Savoie, de laquelle étoient ſortis le célebre Cardinal d'Arles, Préſident du Concile de Baſle, & la mere du Chevalier *Bayard*), fille de *Jean l'Alleman*, Chevalier, Maréchal de Dauphiné, & de *Bonne de Chalant*, d'une Maiſon fort illuſtre en Savoie, lui apporta les terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné; & le Roi LOUIS XI, en conſidération de ce mariage, lui fit don de dix mille livres. Il fut en 1466 Bailli de Chaumont, & de Sens en 1469; choiſi par le Roi CHARLES VIII, pour remettre la Ducheſſe de Lorraine & le Duc, ſon fils, en poſſeſſion de toutes les places du Duché de Bar, ſaiſies par LOUIS XI; & ne vivoit plus le 21 Avril 1493. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, Baron du Châtelet & de Châteauneuf, Conſeiller & Grand-Chambellan d'ANTOINE, Duc de Lorraine, qui mourut le 10 Novembre 1529, pere par ſa femme *Marguerite de Baudoche*, de RENÉ & d'AGNÈS DU CHATELET, qui étoient morts avant le 27 Janvier 1536; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. MARGUERITE, mariée par contrat du 20 Août 1488, avec *Gerard de Haraucourt*, Seigneur d'Ubexy & de Magnieres. Elle mourut le 9 Décembre 1522.

VIII. JACQUES DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, Souverain de Vauvillars, Baron de Châteauneuf, de Larbenne, Seigneur de

Sorcy, Paſſavant, Pompierre, Brouſſey & Raulecourt, Conſeiller & Chambellan du Duc de Lorraine, Bailli de Saint-Mihel, *&c.* ſe trouva le 26 Novembre 1540, à l'aſſemblée des trois Etats de Lorraine, dans laquelle le Duc ANTOINE déclara qu'il uniſſoit à ſon Duché de Lorraine, ſes bagues, joyaux & pierreries, qui montoient à près de 100 mille écus *ſoleil.* Il mourut le 31 Mai 1551, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sorcy. Il avoit épouſé *Françoiſe de Beauvau*, niéce à la mode de Bretagne, d'*Iſabeau de Beauvau*, Comteſſe de Vendôme, & fille de *Pierre de Beauvau*, II. du nom, Baron de Manonville, Sénéchal de Lorraine, & de *Marguerite de Montberon*, ſa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. PHILIBERT, établi en 1550 Bailli de Baſſigni, qui reçut en 1580 commiſſion du Duc CHARLES DE LORRAINE, de faire convoquer à la Motte les Etats de Baſſigni, au 7 de Novembre, pour faire rédiger les coutumes de cette Province ; ce qui fut exécuté le 19 de ce mois. Il fut pourvu en 1592, par ce Prince, de l'Office de Sénéchal du Barrois, mourut le 12 Juillet 1599, âgé de 88 ans, ſans avoir eu d'enfans de ſa femme *Marguerite de Doncourt*, iſſue d'une Maiſon Noble, originaire de Bourgogne, dont une branche s'étoit établie en Lorraine ; — 2. RENAUD, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, rapporté après ſon frere ; — 4. PIERRE, d'abord Chanoine de l'Egliſe de Toul, Protonotaire du Saint-Siége en 1540, Abbé Commendataire de Saint-Martin devant Metz, & de Saint-Clément de la même Ville, Grand-Chancelier de l'Egliſe de Remiremont, & Evêque de Toul en 1565. Il fut Chef des Conſeils de Lorraine, ſous les Ducs ANTOINE, FRANÇOIS & CHARLES. Il fonda l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon en 1579, & mourut le 25 Janvier 1580, âgé de 64 ans ; — 5. ADOLPHE, qui partagea en 1553 & 1554, avec ANTOINE, ſon frere, & mourut ſans alliance ; — 6. CHARLES, marié en 1583, avec *Bonne de Choiſeul*, & mort ſans poſtérité ; — 7. ANNE, mariée avec *Nicolas de Gournay*, Seigneur de Villers & de Secourt ; — 8. CLAUDE, Religieuſe à Sainte-Gloſſinde de Metz ; — 9. & ANTOINETTE, Religieuſe à Saint-Pierre de Metz.

IX. RENAUD DU CHATELET, Chevalier, Seigneur du Châtelet, en partie de Maxel-ſur-Vraye, *&c.* Enſeigne de la Compagnie du Duc de Lorraine, mort le 4 Février 1557, avoit épouſé *Marie Freſneau*, d'une Maiſon noble, originaire d'Anjou, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefort, & de *Marie de Bettancourt*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. ANTOINETTE, mariée à *Jean-Blaiſe de Mauleon*, Seigneur de la Baſtide, Chambellan & Capitaine des Gardes du Corps du Duc CHARLES II, Bailli de l'Evêché de Toul, & Sénéchal du Barrois ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Charles de Stainville*, Seigneur de Couvonges, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1579 ; — 3. & MARGUERITE, mentionnée dans les actes de 1557 & 1558.

IX. ANTOINE DU CHATELET, Chevalier, Baron du Châtelet & de Châteauneuf, Seigneur de Paſſavant, de Sarthes, Pompierre, Sorcy, Saint-Martin, Brouſſey, Raulecourt, *&c.* fut Conſeiller Privé & Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, Bailli de Nancy en 1567, & député cette année par ce Prince, avec *Claude de Mengin*, Préſident des Comptes, &

Bertrand le Hongre, Procureur-Général, pour régler à l'amiable les droits que ce Prince pouvoit avoir à Berckem & autres lieux, au ſujet deſquels il étoit en différend avec l'Archiduc d'Autriche. Il mourut le 25 Janvier 1577, & fut inhumé à l'Egliſe Paroiſſiale de Martinville. Il avoit épouſé *Anne de Beauvau*, Dame de Paſſavant, veuve de *Théodore de Haraucourt*, Baron d'Ormes, & fille unique de *Charles de Beauvau*, II. du nom, Baron de Paſſavant, & de *Barbe de Choiſeul-Praſlin*. Elle mourut le 10 Octobre 1579, & fut inhumée auprès de ſon mari. De ce mariage naquirent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort ſans alliance avant le 10 Mars 1588 ; — 3. PHILIBERT, qui n'eſt connu que par une lettre du Duc CHARLES, datée du 23 Octobre 1554, au Chapitre de Toul, qui demande pour ce PHILIBERT, la premiere prébende vacante ; — 4. PHILIBERTE, admiſe le 3 Janvier 1576 à une prébende de Remiremont, & mariée en 1591, avec *Joſias d'Anglure*, Chevalier, Seigneur d'Autricourt ; — 5. MARGUERITE, femme de *François-Saladin d'Anglure*, Marquis & Seigneur de Coublens, Tomblaine, Charme-Lacôte, & Baron de Saint-Loup ; — 6. CHRISTINE, qui eut dans le partage fait avec ſes freres, les terres de Sorcy & de Saint-Martin. Elle mourut le 3 Juin 1623, & fut inhumée dans l'Egliſe de Sorcy. Elle avoit épouſé le 10 Décembre 1591, *Maximilien de Choiſeul*, Baron de Meuze, de Menil & de Beaupré ; — 7. & CLAUDE, Dame, puis Grande Aumônier de l'Abbaye de Remiremont, & morte le 28 Janvier 1612.

X. CHARLES DU CHATELET, Chevalier, Baron de Châteauneuf, Seigneur du Châtelet-Paſſavant, Sorcy, Brouſſey, Raulecourt, *&c.* épouſa *Madelene de Gournay*, ſa couſine, fille de *Renaud*, Chef du Conſeil du Duc de Lorraine, Bailli de Nancy, & d'*Anne d'Eſche*, ſa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Bruxelles le 27 Mai 1587, âgé de 20 ans. Son corps fut tranſporté dans l'Egliſe de Sorcy ; & ſa veuve ſe remaria à *Daniel de Gournay*, Seigneur de Tallanges, Bailli de Baſſigni.

Branche de VAUVILLARS.

VII. NICOLAS DU CHATELET, I. du nom, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Montureux-ſur-Saone, Deuilly, Saint-Julien, Serecourt, Dignecourt, Norville, Landeville, Girencourt, *&c.* ſecond fils de PHILIBERT, Seigneur de Sorcy, & de *Louiſe de Granſon*, ſa ſeconde femme, fut marié au commencement de l'an 1487, avec *Bonne de Cicon*, d'une ancienne Nobleſſe de Bourgogne, fille de *Guillaume de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Mangeville, & de *Catherine de Haraucourt*. Il mourut probablement peu après l'année 1519, & eut pour enfans : — 1. ERARD, qui ſuit ; — 2. & BÉATRIX, qualifiée en 1528 Abbeſſe de l'Etanches, Ordre de Cîteaux, Abbaye voiſine du Châtelet & de Neufchâteau.

VIII. ERARD DU CHATELET, Chevalier, Souverain de Vauvillars, Seigneur de Montureux-ſur-Saone, Mogneville, Mangeville, *&c.* fut marié le 15 Juillet 1512 avec *Nicole de Lenoncourt*, Dame de Mangeville, niéce de *Robert de Lenoncourt*, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, & ſœur de *Robert II*, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons,

Pair de France, puis Evêque de Metz, Archevêque d'Arles, & enſuite d'Embrun, & fille de *Thierry*, IV. du nom, Seigneur de Lenoncourt, & de *Jeanne de Ville*, Dame de Colignon : elle étoit veuve le 15 Octobre 1525, & décéda le 9 Novembre 1555, à Vauvillars. Les enfans qui vinrent de ce mariage furent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. THIERRY, né à Vauvillars le 9 Mars 1519, qui fut accordé le 5 Décembre 1535, avec *Claude de Haraucourt;* mais ce mariage ne s'accomplit pas. Il prit le parti de l'Egliſe, & étoit en 1545 Protonotaire du S. Siége, & Commendataire perpétuel du Prieuré de Chaigny. Il fut pourvu en 1551 de celui de Relanges, & de l'Abbaye de S. Clément de Metz : il eut encore les Prieurés de S. Quirin & de S. Vaubert de Fougecourt, & vivoit encore le 5 Août 1577 ; — 3. CLAUDE, née le 15 Janvier 1518, mariée 1°. le 4 Janvier 1532, avec *Claude de Vienne*, Seigneur de Claivant, d'Oignans, de Perſan, *&c.* Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT. Son mari étant mort vers l'an 1540, elle ſe remaria par contrat du 21 Septembre 1545, à *Robert de Heu*, Seigneur de Malroy, veuve de *Philippe de Chievreſſon*, Dame de Montoy : il étoit mort le 9 Avril 1553 ; & CLAUDE DU CHATELET ſe remaria pour la troiſieme fois le 30 Juillet 1554, avec *Jean de la Boulaye*, Seigneur dudit lieu & de Hauteperoux, auquel elle ſurvécut. Elle mourut le 15 Août 1562, & fut inhumée à Montureux ; — 4. & BONNE, mariée en 1541 à *François de Livron*, Seigneur de Bourbonne, d'une ancienne Nobleſſe originaire de Dauphiné, fils de *François de Livron*, & de *Claude de Roye*. Elle mourut le 20 Juillet 1573, & fut inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Bourbonne.

IX. NICOLAS DU CHATELET, II. du nom, Souverain de Vauvillars, de Mangeville & de Mogneville, Seigneur de Ville-ſur-Illon, Montureux, Mervaux, *&c.* fit, en qualité de Souverain de Vauvillars, frapper des piéces de monnoie à ſes armes. Il en eſt fait mention dans deux Edits du Roi HENRI II, donnés dans ſa Cour des Monnoies ès années 1553 & 1556, pour en fixer le prix, ou plutôt pour les décrier entierement en France, auſſi-bien que d'autres monnoies étrangeres. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II. à 1200 liv. de gages, & Lieutenant de cent hommes d'armes de ſes Ordonnances, ſous la charge du Duc *d'Aumale*. Il périt glorieuſement à la bataille de Dreux, donnée le 19 Décembre 1562. Son corps fut tranſporté à Vauvillars, où il fut inhumé. Il étoit le dernier de ſa branche, & avoit épouſé le 8 Juillet 1543, *Eliſabeth de Haraucourt*, fille unique & héritiere de *Claude*, Seigneur d'Ubexy & de Magnieres, & de *Marguerite de Dinteville*. Elle renonça aux avantages que NICOLAS DU CHATELET lui fit par ſon teſtament pendant ſa viduité, pour épouſer *Claude de Taillans*, Baron de Montfort en Bourgogne. Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lis d'argent, dans le ſens de la bande.* Généalogie extraite de l'Hiſtoire Généalogique de cette Maiſon par *D. Calmet.*

* CHATELLERAUD : Ville de France en Poitou, ſur la riviere de Vienne, qui porta d'abord le titre de *Vicomté*. FRANÇOIS I, au mois de Février 1514, y joignit les Châtellenies de *Gironde*, *Bonnan*, *Mathoire*,

&c. & érigea le tout en *Duché-Pairie*, en faveur de GILBERT ou FRANÇOIS DE BOURBON, Vicomte *de Châtelleraud*, Comte de Montpenſier, qui avoit hérité de cette Terre de la Maiſon d'*Armagnac*. Il fut tué en 1515, & ſon frere CHARLES, Duc DE BOURBON, Connétable de France, lui ſuccéda au Duché de *Châtelleraud*. Les biens de ce dernier, tué devant Rome le 6 Mai 1527, ayant été confiſqués, CHARLES DE FRANCE, Duc d'Angoulême, troiſieme fils de FRANÇOIS I, eut le Duché de *Châtelleraud* pour partie de ſon apanage, & n'en eut la poſſeſſion qu'en 1544. Ce Prince étant mort en 1545, ſans avoir été marié, le Duché de *Châtelleraud* fut réuni à la Couronne, & la Pairie éteinte. HENRI II, au mois de Février 1548, en fit don, ſans Pairie, au Comte *d'Aran*, Ecoſſois. CHARLES IX. le donna depuis à *Diane*, légitimée *de France*, fille de HENRI II, & femme de *François de Montmorency*, Maréchal de France. HENRI III. échangea ce Duché pour celui d'Angoulême & le Comté de Ponthieu : le même Roi, au mois de Mars 1584, fit don à FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, du Duché de *Châtelleraud*. Son fils, HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier & de *Châtelleraud*, n'eut qu'une fille, MARIE DE BOURBON, Ducheſſe de Montpenſier & de *Châtelleraud*, mariée en 1626 à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, qui de ce mariage n'eut pareillement qu'une fille, ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Montpenſier & de *Châtelleraud*, qui par ſon teſtament du 27 Février 1685, diſpoſa de tous ſes biens en faveur de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſon couſin-germain. Depuis ce tems le Duché de *Châtelleraud* & celui de *Montpenſier* ſont dans la Maiſon d'ORLÉANS.

* CHATENAY, en Breſſe, diocèſe de Lyon : les Terres & Seigneuries de *Châtenay* & *Chane* furent érigées en *Baronnie* par le Duc de Savoie en 1573, en faveur de *Jacques de Monſpey*, II. du nom, Baron de Béoſt. Sa fille unique, *Louiſe de Monſpey*, épouſa *Pierre de Seyturier*, Seigneur de Verjoniere, qui la vendit le 10 Avril 1649, à *Jean Gerron*, Conſeiller-Elu en l'Election de Breſſe.

* CHATILLON : Baronnie ſituée dans le Lyonnois, que *Marie Pernon-du-Fournel*, Dame de Bayere, & Baronne *de Châtillon*, porta en mariage à *Jean-Baptiſte d'Inguimbert*, Chevalier, Seigneur de Pramiral, Major de la Ville de Lyon, & Commiſſaire des Guerres. *Voyez* INGUIMBERT.

CHATILLON, en Franche-Comté : Maiſon qui a pris ſon nom d'un fief qu'elle poſſédoit au Village de Châtillon-le-Duc, proche de Beſançon. ETIENNE DE CHATILLON-LE-DUC épouſa *Catherine d'Anjeu*, avec laquelle il reprit de fief l'an 1390, envers l'Abbé de Luxeul, ce qu'ils poſſédoient ſur le territoire d'Anjeu. Le dernier de cette race eſt JEAN DE CHATILLON-LE-DUC, dit *le Bon*, Ecuyer, qui renouvella de fief la Terre d'*Anjeu* en 1458.

* CHATILLON-GUYOTTE ou CHATILLON-LE-DUC : Terre & Seigneurie, au Comté de Bourgogne, portée en mariage l'an 1402, par *Jeanne de Coligny*, qui en étoit heritiere, du chef de ſa mere, *Guyotte de Châtillon*, à *Jacques-Antoine*, Seigneur *de Grammont*. Celui-ci fut le cin-

quieme ayeul de *Jacques-Antoine de Grammont*, créé Chevalier en 1618, en faveur duquel PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, érigea la Terre de *Châtillon* en *Baronnie*, par Lettres du 29 Novembre 1626. Il avoit été ſubſtitué par ſa mere en 1607, aux nom & armes de *Joux*, & avoit épouſé en 1593, *Jeanne-Baptiſte de Grammont-Peſet*, dont le fils, *Jean-François de Joux*, dit *de Grammont*, Baron de Châtillon, *&c.* fut pere par ſa ſeconde femme, *Adrienne-Thereſe de Binans*, Dame de Chambéria, de *Gabriel-Philibert de Joux-de-Binans*, dit *de Grammont*. Celui-ci a laiſſé de ſon ſecond mariage avec *Jeanne-Philippe Poitiers*, pour fille unique & héritiere, *Marie-Gabrielle-Charlotte de Grammont*.

* — CHATILLON-*lez-Dombes*. Les Villes de *Pont-de-Veſle* & de *Châtillon-lez-Dombes* furent cédées & inféodées par EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, en échange du Comté de *Benes* en Piémont, à *Jean-Louis Coſte*, Comte de Benes, en faveur duquel elles furent érigées en *Comté* par Lettres du 26 Juin 1561, vérifiées en la Chambre des Comptes de Piémont le 12 Octobre ſuivant. Ces deux Comtés paſſerent dans la ſuite à *Chriſtophe d'Urfé*, Seigneur de Buſſy; & de ſes héritiers à *François de Bonne*, Duc de Leſdiguieres, dont la fille, *Marie-Françoiſe*, Ducheſſe *de Crequy*, vendit le Comté de *Châtillon-lez-Dombes* par contrat du 7 Décembre 1645, à Mademoiſelle *de Montpenſier*, qui l'a laiſſé à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans.

Il y a la Terre de *Châtillon-lez-Dombes* près la Ville de ce nom, qui a donné le ſien à une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Breſſe. MILO, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes, vivoit l'an 1070, & eut d'*Engeltrude*, ſon épouſe : — 1. HUMBERT, qui ſuit; — 2. BERNARD, Evêque de Mâcon, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Godefroi de Bouillon*, & mourut l'an 1120; — 3. & HUMBERTE DE CHATILLON.

HUMBERT DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de *Châtillon-lez-Dombes*, fit en 1103 quelques dons à l'Abbaye de Clugny, & épouſa la fille de *Bérard*, Seigneur *de Luſy*, de laquelle il eut : — 1. HUGONIN, qui ſuit; — 2 & 3. ETIENNE & GUILLAUME, Chevaliers.

HUGONIN DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes en 1152, laiſſa de ſon épouſe, dont on ignore le nom : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. & ETIENNE, Evêque de Die en 1208. Il avoit été auparavant Chartreux à Portes en Bugey, mourut en 1213, & fut canoniſé. Sa Fête ſe célebre le 26 Juin.

GUI DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes, fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Chaſſagne en Breſſe en 1212, & à l'Egliſe de S. Pierre de Mâcon en 1217. Sa femme ſe nommoit *Alexie*, dont il eut : — 1. JEAN, mort ſans hoirs en 1244, & enterré à Clugny où il fit pluſieurs biens; — 2. & PONCE, qui ſuit.

PONCE DE CHATILLON, Chevalier, Seigneur de Châtillon-lez-Dombes & de Montrevel, donna au Prieuré de la Platiere de Lyon en 1251, les dîmes de la Paroiſſe de Condeyſſia. Ses enfans furent : — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Serilles, rapportée

Genealogy